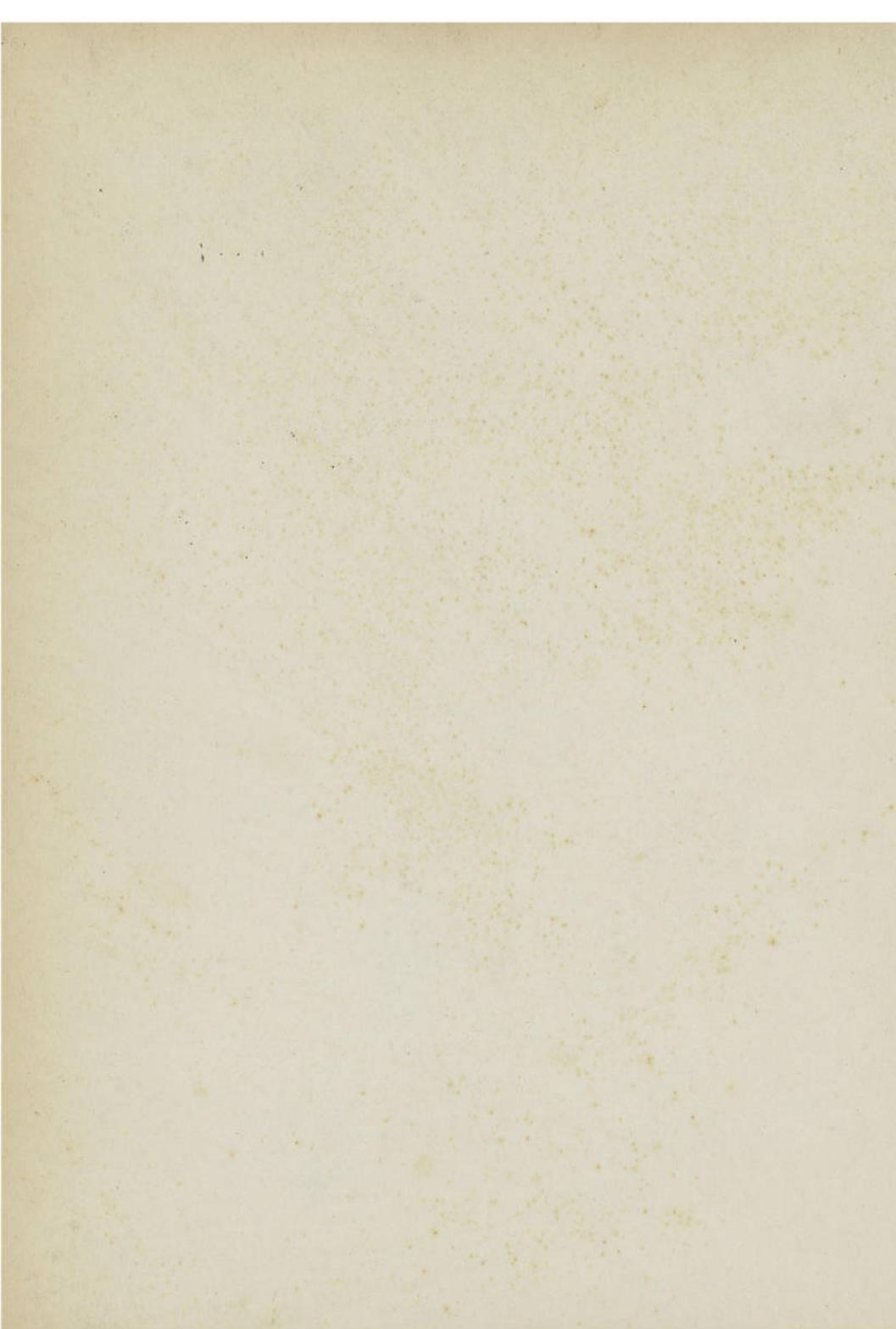


EX LIBRIS

PETRI
HEL IOT

ANDEGA
UENSIS





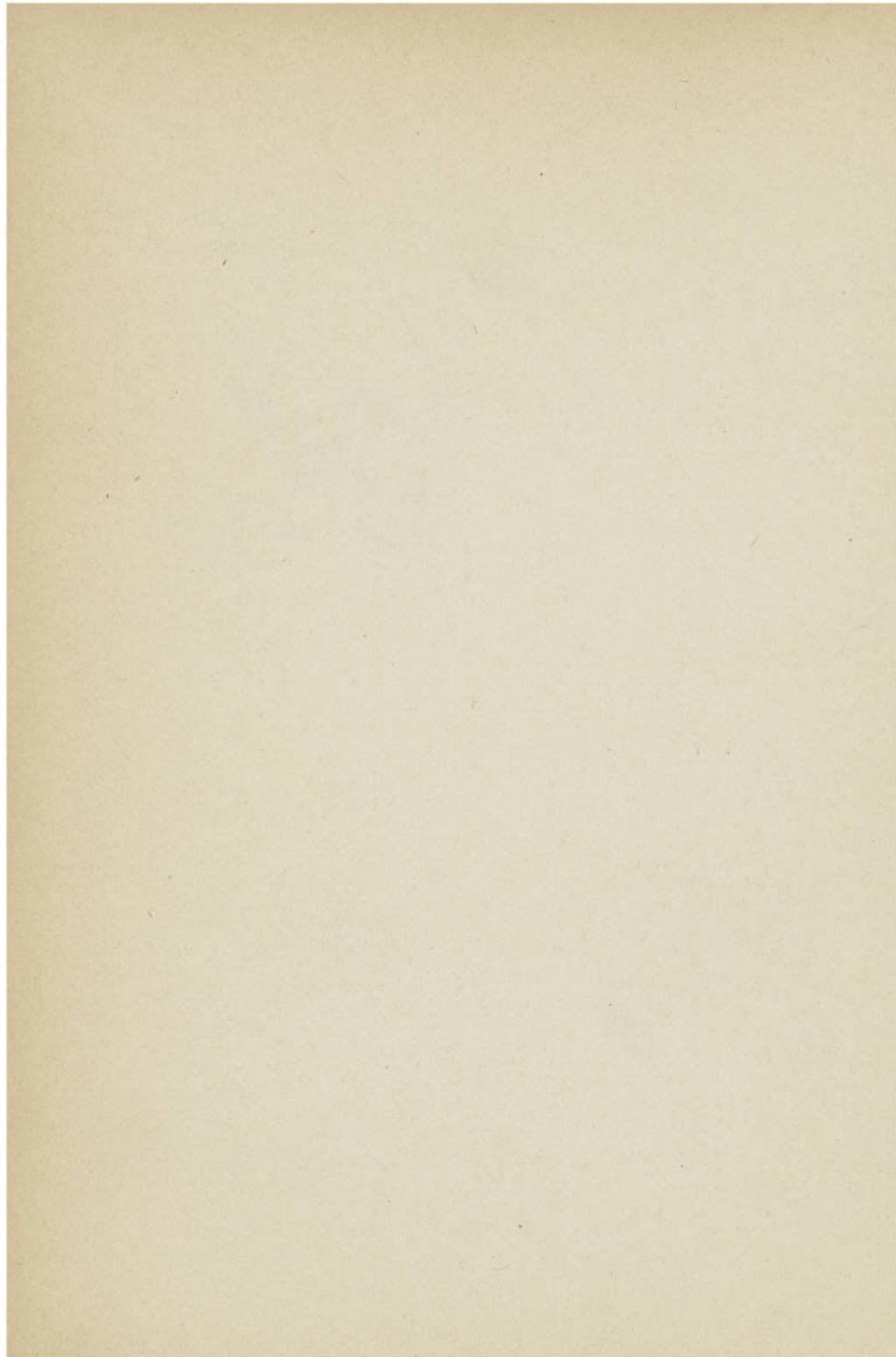
CENTRE D'HISTOIRE DE
LA RÉGION DU NORD ET DE
L'EUROPE DU NORD-OUEST
UNIVERSITÉ DE LILLE III
B.P. 149 - 59653 VILLENEUVE-D'ASCQ Cédex

CCO

VII 537



CENTRE D'HISTOIRE
DE LA RÉGION DU NORD
ET DE L'EUROPE DU NORD-OUEST
Université
Charles de Gaulle
Lille III



Chan. J. WARICHEZ

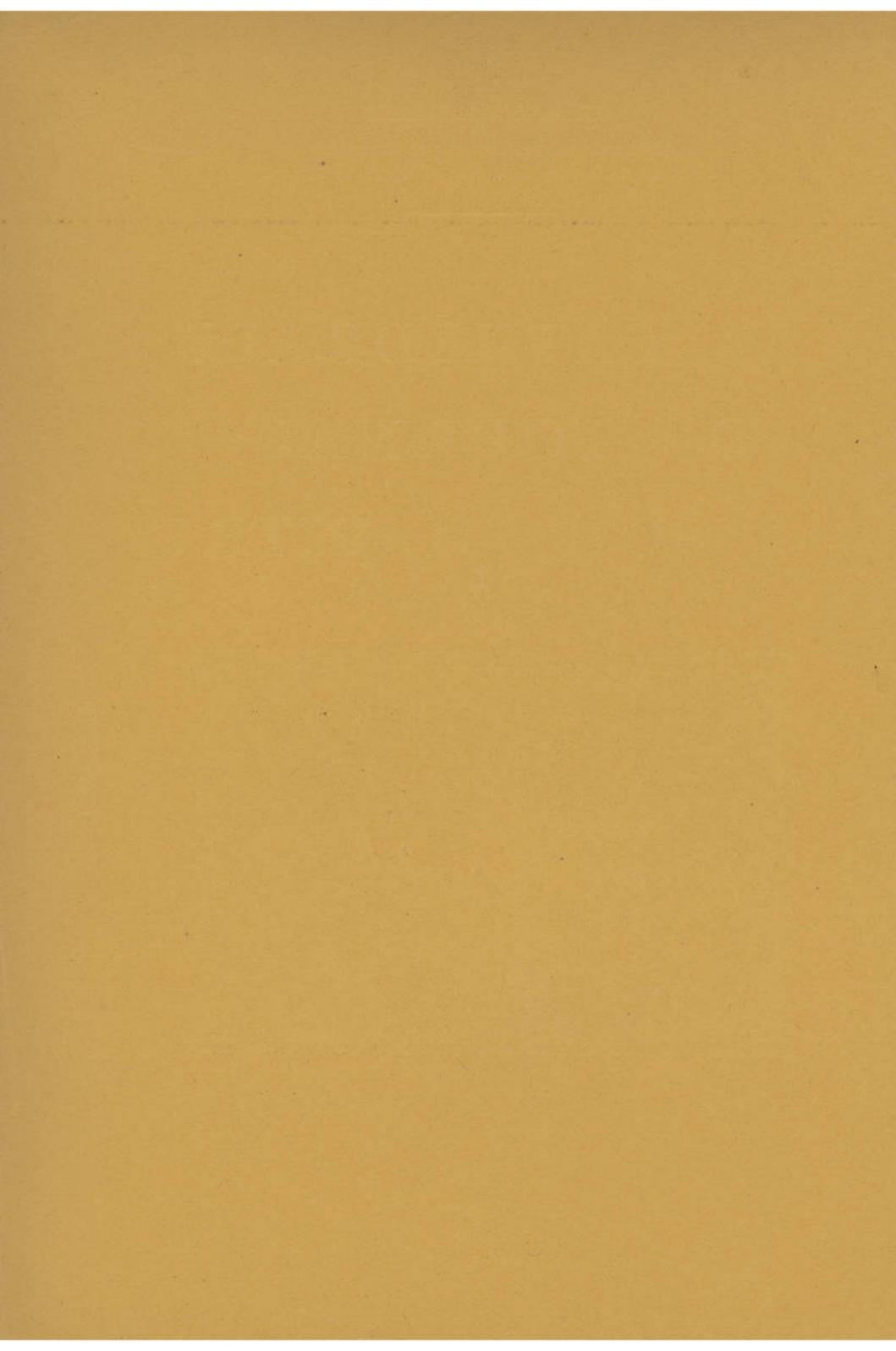
Docteur en sciences morales et historiques
Archiviste de la cathédrale et de l'évêché de Tournai

CENTRE D'HISTOIRE DE
LA RÉGION DU NORD ET DE
L'EUROPE DU NORD-OUEST
UNIVERSITÉ DE LILLE III
R.P. 10005 VILLENEUVE D'ASCQ Cédex

LA CATHÉDRALE DE TOURNAI ET SON CHAPITRE

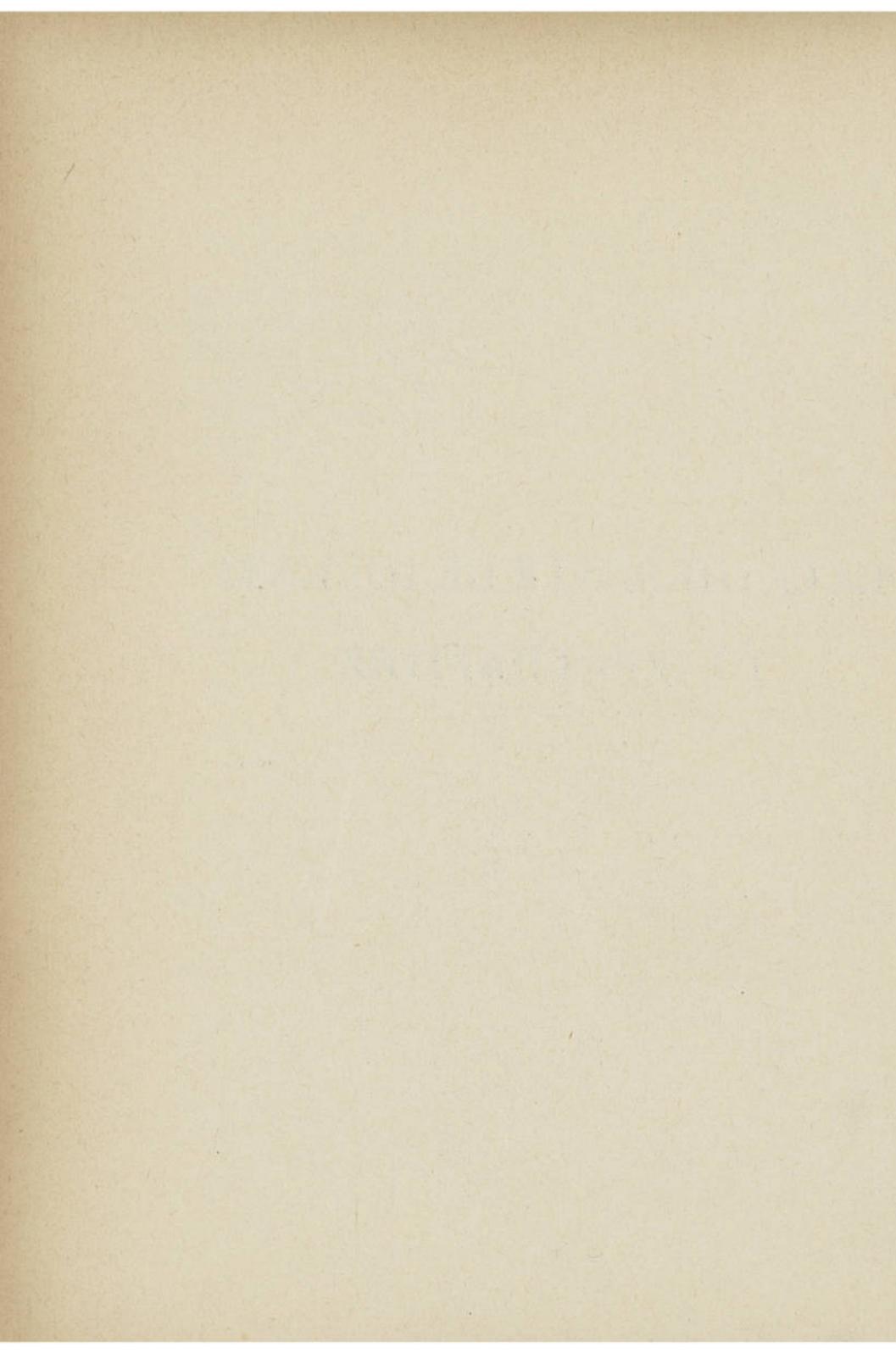


IMPRIMERIE
DE MEESTER
WETTEREN
1934



CENTRE D'HISTOIRE DE
LA RÉGION DU NORD ET DE
L'EUROPE DU NORD-OUEST
UNIVERSITÉ DE LILLE III
B.P. 149 - 59653 VILLENEUVE-D'ASCQ Cédex

LA CATHÉDRALE DE TOURNAI
ET SON CHAPITRE

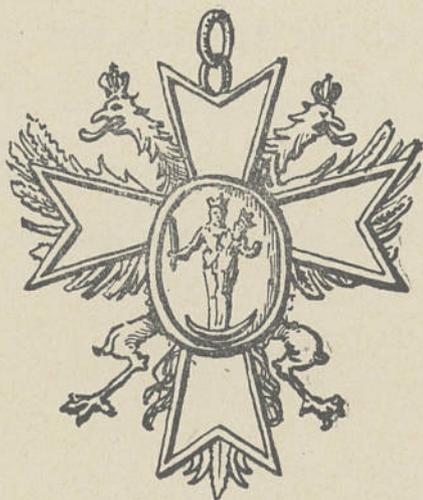


Chanoine J. WARICHEZ

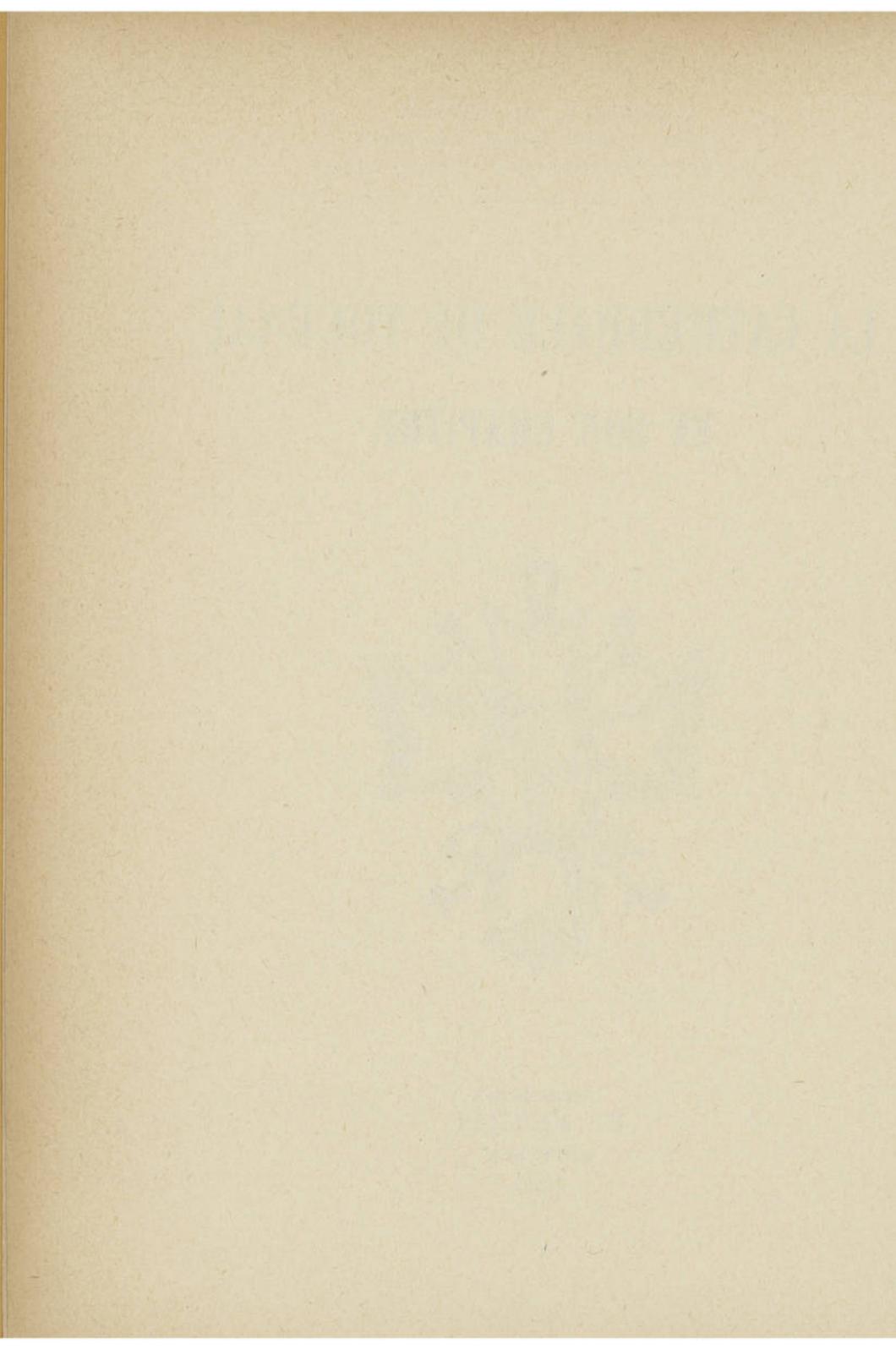
*Docteur en sciences morales et historiques
Archiviste de la cathédrale et de l'évêché de Tournai*

LA CATHÉDRALE DE TOURNAI

ET SON CHAPITRE



IMPRIMERIE
DE MEESTER
WETTEREN
1934



A L'ÉVÊCHÉ DE TOURNAI
ET AU CHAPITRE CATHÉDRAL
QUI M'ONT CONFIE
LE SOIN DE LEURS PRÉCIEUSES ARCHIVES
DEPUIS BIENTÔT TRENTE ANS
JE DÉDIE CE LIVRE
*IN OBSEQUENTIS ANIMI TESTIMONIUM
AC GENUINAE DEVOTIONIS ARGUMENTUM.*

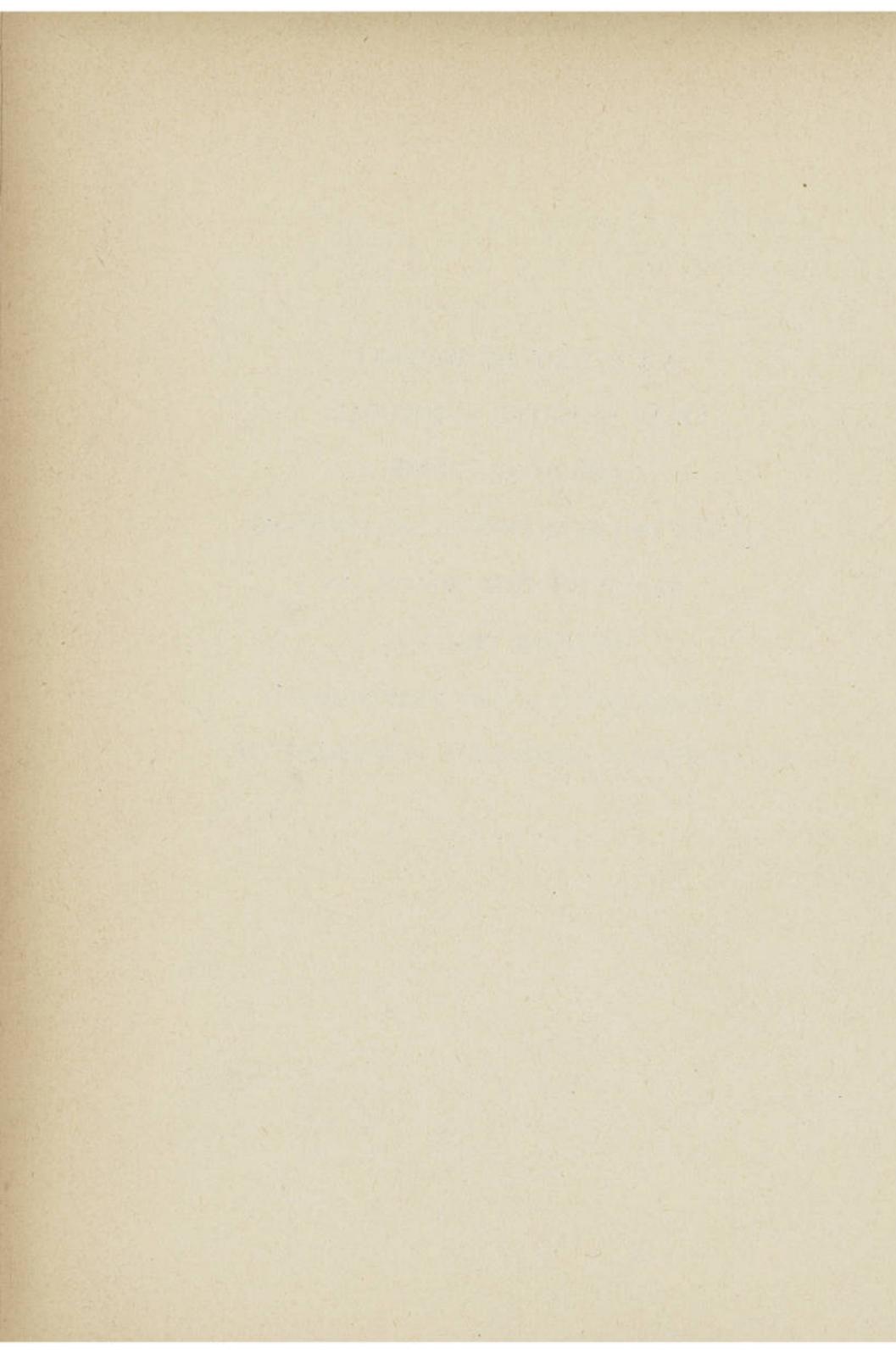


TABLE DES MATIÈRES

Première partie

L'ANCIEN CHAPITRE

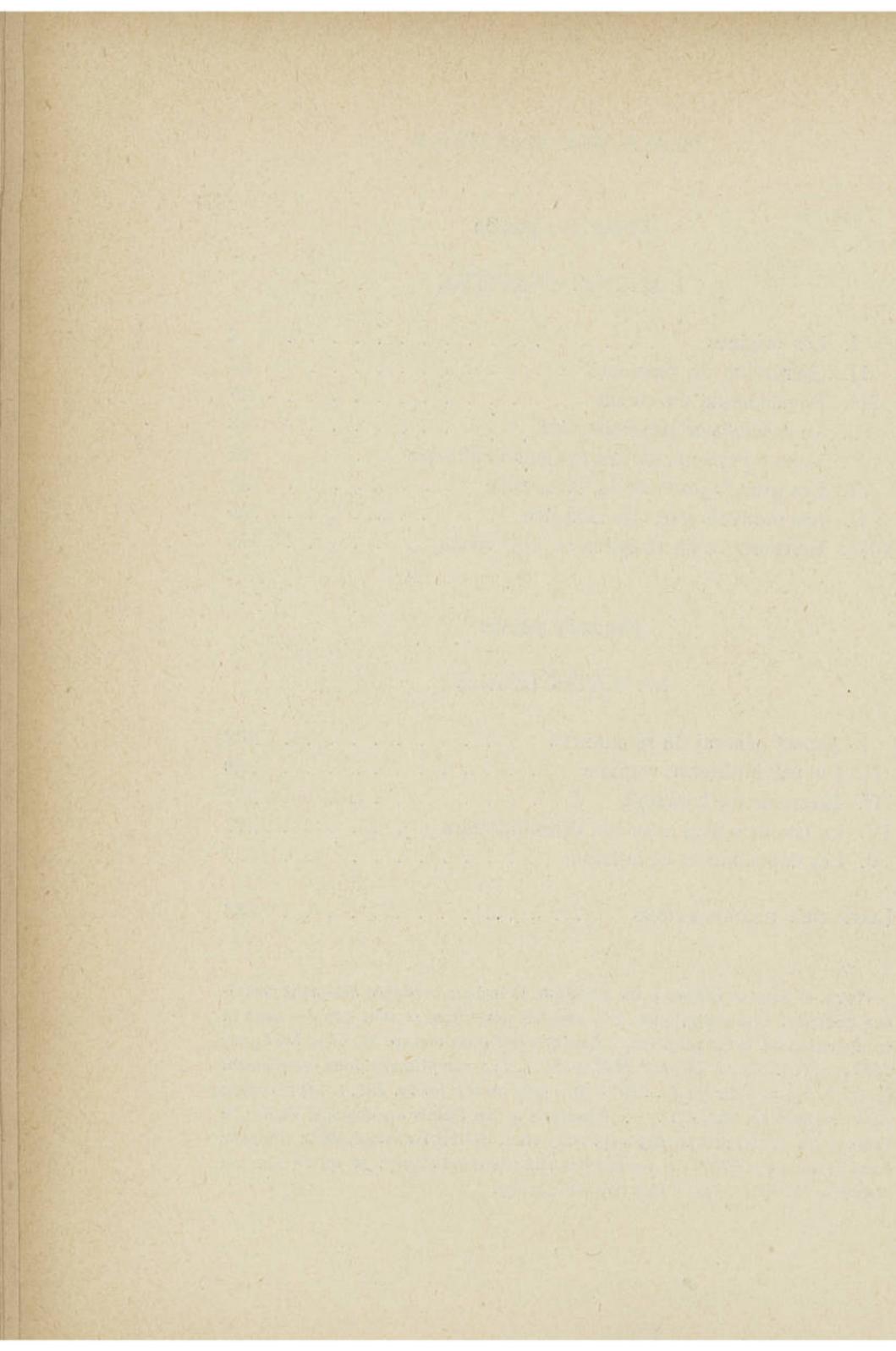
I. Les origines	4
II. Hiérarchie du personnel	21
III. Physionomie du chœur	47
IV. Le mécanisme administratif	68
V. Valeur personnelle des anciens chanoines	92
VI. Les grands jours de la cathédrale	123
VII. Les mauvais jours du chapitre	150
VIII. Renaissance du chapitre au XIX ^e siècle	176

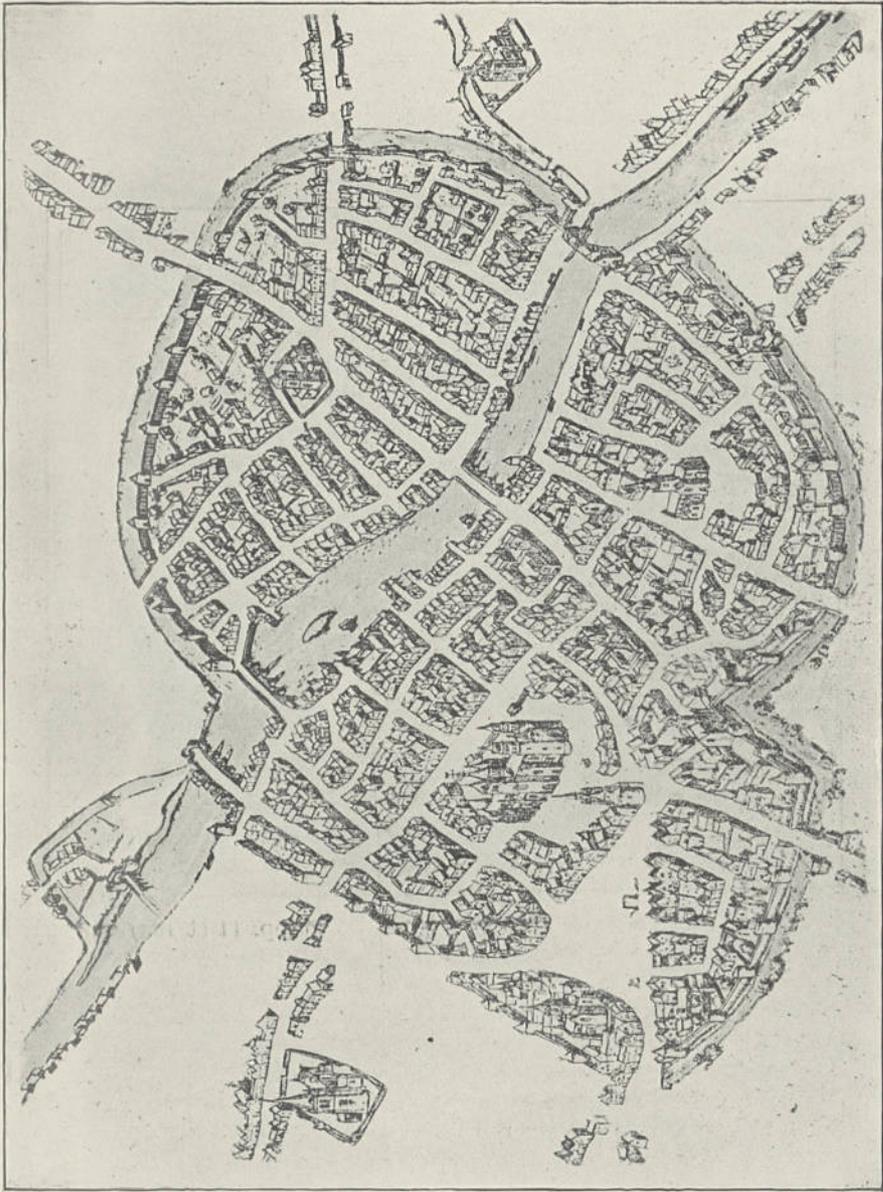
Seconde partie

LA CATHÉDRALE

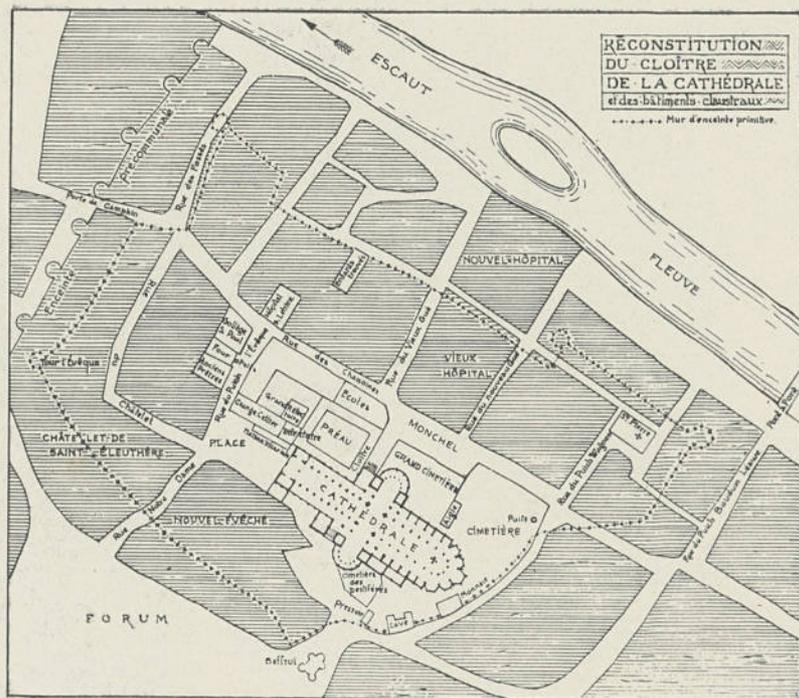
I. Aspect général du monument	202
II. La nef intérieure romane	230
III. Intérieur du transept	251
IV. Le chœur ogival avec son déambulatoire	277
V. Les dépendances et le trésor	327
LISTE DES ILLUSTRATIONS	383

NOTA.— Sans se référer à un *Erratum*, le lecteur corrigera aisément certains coquilles typographiques qui, malgré nos soins, se sont glissées dans la composition du texte imprimé : telles que *veu* pour *vue* (p. 21, l. 6) ; *1574* pour *1573* (p. 50, l. 17) ; *1413* pour *1433* (p. 57, l. 7) ; *complément* pour *complément* (p. 92, l. 9) ; *ca* pour *cas* (p. 245, l. 9) ; *celu* pour *celui* (p. 282, l. 14) ; *rochets* pour *crochets* (p. 283, l. 1). — Ajoutons qu'au *Palais des doges*, à Venise, le tableau du *Christ aux outrages* (p. 302) vient d'être transféré, de la *Chapelle* dans la Salle des *Chefs* du conseil des Dix (*Sala dei Capi*) ; et qu'au lieu de *Véronèse* (p. 304, l. 13), il faut lire *Le Corrège*.



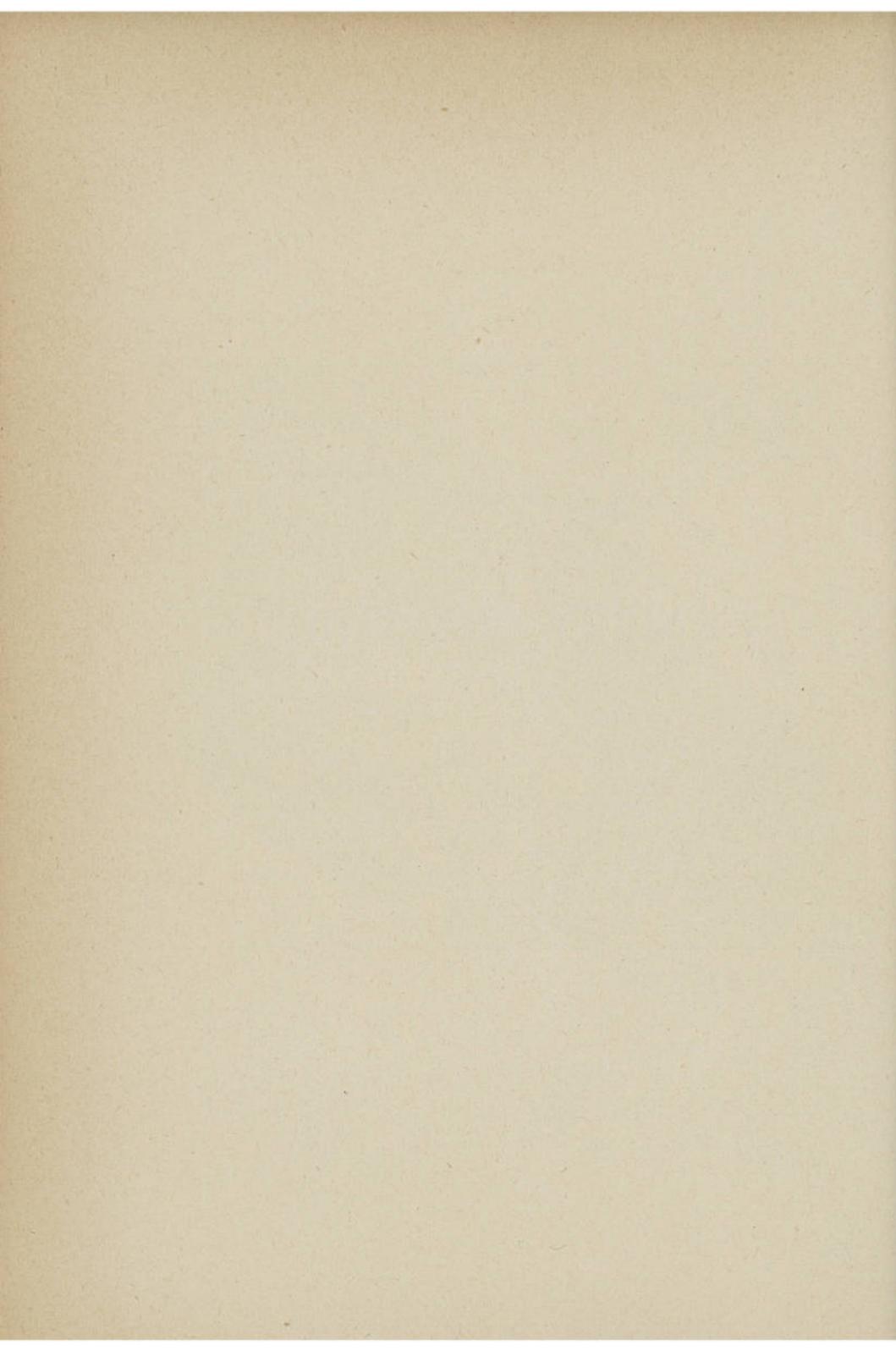


ENCEINTE PRÉCOMMUNALE DU XI^e SIÈCLE, APRÈS L'INCORPORATION DU QUARTIER DE LA GRAND' PLACE
ET LE CELUI DE S. PIAT, AVEC LEUR ÉGLISE RESPECTIVE (P. 8).



PREMIÈRE PARTIE

L'ANCIEN CHAPITRE



Un docteur en Sorbonne du xvii^e siècle, quittant le chapitre de Tournai, pour aller mourir à Paris, son lieu d'origine, prenait congé de ses anciens confrères en ces termes : « Je ne puis, écrivait-il, sortir d'un chapitre aussi considérable que le vôtre, sans vous marquer la peine que j'ai de le quitter et vous assurer des sentiments d'attachement et d'estime, que je conserverai toujours pour le corps en général et pour les particuliers qui le composent » (1).

Ces paroles d'adieu, sous la plume de Louis-Anne Aubery de Ponthieu, n'étaient pas une vaine flatterie. Le chapitre de Tournai est l'un des plus remarquables, par l'antiquité de sa fondation et l'importance de son action.

Il faut bien le reconnaître, en dehors de la cathédrale superbe, qui élève fièrement vers le ciel son faisceau de tours puissantes, rien ne rappelle plus le rôle éclatant qu'il joua dans le passé. Tel qu'il existe aujourd'hui, il s'efforce de perpétuer le souvenir de ses vieilles traditions. Mais les perturbations politiques et les transformations des mœurs publiques, sans diminuer son importance aux yeux de l'Église, ont profondément modifié la façon dont il remplit sa mission dans la société. C'est pourtant de cet ancien chapitre de Tournai que nous voudrions évoquer une rapide vision, en décrivant brièvement : 1^o SES ORIGINES ; 2^o LA HIÉRARCHIE DU PERSONNEL ; 3^o LA PHYSIONOMIE DU CHŒUR ; 4^o LE MÉCANISME ADMINISTRATIF ; 5^o LA VALEUR MORALE DES CHANOINES ; 6^o LES GRANDS JOURS DE LA CATHÉDRALE ; 7^o LES MAUVAIS JOURS DU CHAPITRE ; 8^o SA RENAISSANCE AU XIX^e SIÈCLE.

Onze cents ans d'existence et d'action, pour ne pas dire de bienfaisance et d'édification, méritent bien notre souvenir, sinon notre reconnaissance.

(1) *Archives de la cathédrale. Dossier, Chanoines.*

Les origines

Comme la plupart des institutions similaires, le chapitre de Tournai est sorti de l'antique *presbyterium* épiscopal, où l'évêque vivait avec son clergé, à proximité de sa cathédrale (1). Grégoire de Tours nous parle souvent de cette *domus ecclesiae* : c'est-à-dire de l'ensemble des clercs qui, de son temps (VI^e siècle), entouraient l'évêque et constituaient ses auxiliaires, ses conseillers et sa pépinière de recrutement. On pourrait traduire l'expression en français et dire, *la maisonnée de l'évêque*.

Au sein de ce collège, qui assiste le prélat de son action, comme de ses conseils, et qui partage avec lui les difficultés de l'administration, il se forme de bonne heure deux dignités ou plutôt deux offices : *l'archiprêtre* et *l'archidiaque*.

Le premier de ces titres est accordé par bénéfice d'âge : c'est l'aîné du *presbyterium* épiscopal. Il surveille les clercs dans l'accomplissement des fonctions ecclésiastiques, comme dans la conduite de leur vie morale ; et il assume, au nom de l'évêque, la charge d'âme dans la ville épiscopale.

(1) J. WARICHEZ, *Les origines de l'Église de Tournai*, p. 113. Louvain, 1902.
— Pour ne pas nous embarrasser de références, qui nous mèneraient trop loin et qui seraient hors de proportion avec notre but de vulgarisation, nous nous bornerons aux citations d'archives et à l'indication des études spéciales parues sur le sujet. Le lecteur, s'il le désire, pourra trouver dans les ouvrages signalés des détails plus précis, une démonstration plus adéquate et une bibliographie plus complète.

Si l'âge faisait l'archiprêtre, l'habileté et la grande capacité faisaient l'archidiaque. C'était le premier auxiliaire de l'évêque. Bien que diacre, et peut-être à cause même de ce degré hiérarchique inférieur, il était son représentant autorisé dans toutes les affaires administratives. Sa n autorité ne pouvait que grandir au cours des temps, jusqu'à l'apparition du vicariat général, créé au moyen âge, en partie pour limiter ce pouvoir envahissant, devenu rival de celui de l'évêque.

Pendant quelque temps, il n'y eut pas de clergé distinct du *presbyterium* épiscopal. L'unique communauté organisée restait l'église urbaine, celle de Tournai même. Mais à mesure que s'accomplit la lente conversion des *vici* et des *castra* dans l'intérieur du diocèse, la communauté primitive se ramifie en un nombre assez considérable de petites communautés. L'importance commerciale de Lille, Bruges, Oudenbourg, Courtrai, Audenarde et Gand, le nombre de leurs habitants, leur situation géographique sur quelque voie de communication provoquent de bonne heure l'apostolat de l'évêque de Tournai et y appellent l'établissement d'une chrétienté, douée de l'autonomie paroissiale.

Toutefois, cet éparpillement du *presbyterium* épiscopal laissait derrière lui un regret de l'ancien état de choses, que le VII^e siècle cénobitique aiguïsa davantage encore.

Une formule nouvelle allait permettre de revenir de quelque façon à la vie commune. Elle est éclosée dans la tête et sous la plume de Chrodegang, originaire du pays de Liège, ancien moine de Saint-Trond, promu à l'évêché de Metz en 742. Dès 760, il avait élaboré pour le clergé de Saint-Étienne, sa cathédrale, une règle de vie commune, qui fut remaniée au début du IX^e siècle par le diacre Amalaire et que les conciles carolingiens, notamment celui d'Aix-la-Chapelle de 817, rendirent obligatoire dans tout l'Empire carolingien (1).

La faveur impériale appuyait vigoureusement ce décret de discipline ecclésiastique. Louis le Débonnaire s'efforce même d'enlever toute excuse par ses libérales interventions. Un capitulaire à ses

(1) *Ibidem*, p. 118 et svv ; p. 132 et svv.

missi est intitulé carrément, *De locis dandis ad claustra canonicorum facienda* ; et il stipule des concessions de terrain à faire dans les différentes éventualités.

Or, Tournai se trouvait alors rattaché à Noyon. Et Wendilmar, qui réunissait dans sa main les deux crosses épiscopales, veut profiter des généreuses dispositions de l'empereur. Il lui objecte que la terre du fisc, concédée jadis par Clovis à saint Éleuthère pour y fonder son Église, ne pouvait suffire à un établissement du genre de ceux que préconisait la *regula Chrodegangi*. Immédiatement l'empereur députe à Tournai trois de ses *missi* : l'abbé Irminon, avec les seigneurs Ingobert et Hartman, afin de juger sur place des agrandissements requis et des concessions opportunes.

Le résultat de cette enquête est l'octroi d'un diplôme impérial, le plus ancien document authentique des Archives capitulaires de Tournai (1), daté de novembre 817, la même année donc que le concile d'Aix-la-Chapelle. Louis le Débonnaire agrandit le territoire primitif d'une nouvelle terre, encore restée en mains propres du souverain, d'une portion de terrain enlevée au comte Hruoculfe et d'une autre enlevée à un fonctionnaire inférieur (peut-être un centenier), du nom de Werimfrid. L'évêque entoure le tout d'un mur et fait construire dans ce pourpris les bâtiments claustraux, conformément au concile d'Aix-la-Chapelle : « dortoirs, réfectoires, celliers, infirmerie, hospice pour les vieillards, école pour la jeunesse, boulangerie et ateliers pour les travaux professionnels, jardins potagers, préau, vergers, étables et basse-cours », sans préjudice des habitations canoniales et des autres demeures pour le personnel inférieur.

Du coup, le chapitre est né, dans sa forme rigoureuse.

Le cloître canonial, situé entre la grand' place actuelle et l'Escaut, entre la rue des Choraux et la rue des Chapeliers, constituait un quadrilatère irrégulier de forme trapézoïdale, plus étroit sur le côté et s'élargissant dans la vallée (2).

(1) *Archives de la cathédrale, Cartulaire D*, fol. 1^r.

(2) Cfr J. VOISIN, *Le cloître de la cathédrale de Tournai*, dans les *Mémoires de la société historique et littéraire de Tournai*, t. VI (1859), p. 53 svv. — Voir aussi A. DE LA GRANGE, *Limites de l'ancien cloître de la cathédrale*, dans les *Annales de la société archéologique de Tournai*, t. V (1900), p. 98 svv.

A l'intérieur de cette enceinte murée, les chanoines se mettent à mener la vie commune. Chacun a son habitation particulière ; mais il est astreint à la triple communauté de l'office diurne et nocturne au chœur, du réfectoire commun et du dortoir commun. Au fond, c'est une abbaye moins sévèrement cloîtrée... dont la porte reste entr'ouverte.

Le cumul des évêchés de Tournai et de Noyon, entre les mains d'un même prélat, hâta la distinction entre la mense épiscopale et la mense capitulaire. Peut-être eut-elle lieu immédiatement. En tous cas, trente-sept ans plus tard, la division est sûrement un fait accompli. L'empereur Charles le Chauve confirme au chapitre les biens qui lui sont propres, y compris un droit seigneurial sur la circulation des marchandises dans la cité (24 juillet 854) ⁽¹⁾. A la demande de l'évêque, il statue que ces ressources sont de nature à fournir le gîte et le couvert à *trente* chanoines. Ce nombre ne pourra être dépassé, ajoute-t-il, que si de nouvelles libéralités viennent accroître le patrimoine.

Le chapitre de Tournai était donc, dès lors, une sorte de chapitre fermé, *capitulum clausum* : c'est-à-dire limité dans le chiffre de ses membres.

Le nombre de trente se maintint jusqu'au XII^e siècle. Ce n'est pas que les libéralités manquèrent ; mais l'empire carolingien croula bientôt sous les coups des hommes du Nord (*Nortmanni*) ; et Tournai sombra dans la catastrophe générale (881). Les habitants, à l'annonce des envahisseurs, prirent la fuite ; et une partie de la population, le clergé notamment, se réfugia à Noyon, la ville-sœur, placée sous l'autorité d'un évêque commun ⁽²⁾.

*
* * *

Le chapitre de Tournai avait vécu exactement soixante-quatre ans suivant les exigences de son statut primitif. Mais le nuage passé, on revoit l'étoile. Faire la nuit, peut prouver la force ; la véritable puissance, c'est de faire le jour.

(1) Édité dans MIRÆUS ET FOPPENS, *Opera diplomatica*, t. III, col. 9,

(2) J. WARICHEZ, *op. cit.*, 202 et svv.

Une douzaine d'années après le passage des Normands, quelques hommes d'initiative, unis au clergé tournaisien revenu de Noyon, travaillèrent à relever la ville de ses ruines. Et en 898, le roi Charles le Simple remit à l'évêque un diplôme, qui est comme la charte de la restauration temporelle de Tournai (1).

Nous y lisons, pour l'évêque, l'autorisation de relever les murs, que le flot de la tempête avait renversés, et de réédifier son palais fortifié, au haut de la rue actuelle des Choraux, qui de ce chef s'appelait au moyen âge, la rue du Châtelet; le droit de battre monnaie, de percevoir une taxe de quai et de marché, comme tous les péages généralement quelconques, non seulement de la part des hommes du domaine, mais de tous les étrangers qui suivraient ses routes, longeraient l'Escaut, traverseraient le Pont à pont, viendraient acheter ou vendre des marchandises dans la cité.

L'évêque et le chapitre, en participation, avaient déjà précédemment l'autorité effective; désormais ils auront la fixité politique. Tournai devenait une ville épiscopale, comme Arras et Thérouanne dans la région française de la Seconde Belgique. Par ailleurs, le grand corps social des Carolingiens s'effritait. Sans doute il existera toujours un royaume et un roi. Théoriquement, les Tournaisiens continueront à lui obéir. Pratiquement, durant trois cents ans, (jusqu'en 1187), leur vie s'organisera toute entière dans les cloisons étroites d'une seigneurie ecclésiastique, dont le chapitre devient le principal agent, par suite de l'éloignement de son évêque, qui, jusqu'en 1146, cumulait, avec le siège épiscopal de Tournai, celui de Noyon.

Le premier besoin qu'avait la population était celui de la protection matérielle. Aussi ne voyons-nous pas rebâtir les murs de l'ancien cloître canonial, mais bien construire une enceinte plus vaste: comme il convient à un seigneur temporel, dont le pouvoir s'est étendu.

A mille ans de distance, l'état des terrains, quelques restes de constructions et la topographie de certaines rues rappellent encore ce tracé. La ceinture de remparts partait de l'Escaut, entre la rue

(1) Éditée dans Ch. DUVIVIER, *Recherches sur le Hainaut ancien*, p. 324 (avec erreur de date).

des Puits l'eau et la rue des Carliers, continuait entre la rue de la Tête d'or et la rue des Procureurs, traversait le Vieux marché au beurre, atteignait la tour des « Six » (à l'emplacement du Commissariat de police actuel), gagnait le Beffroi, passait entre la Grand' place et la Place de l'Évêché, entre la rue de l'Yser et la rue des Choraux (tour de l'Évêque), touchait le Vieux marché au poisson et descendait directement sur l'Escaut, entre la rue du Cygne et la rue des Fossés, en rejoignant le dernier tronçon de la rue des Noirets qui longe la chapelle des Rédemptoristes (1).

Derrière cette armure de pierre, gouvernants et gouvernés sont à l'abri. Aussi la paix attire les populations. Jusque là, rien ne distinguait la ville du plat pays. Au contraire, la prépondérance appartenait plutôt aux campagnes. Maintenant l'exode commence pour elles.

Au milieu du XI^e siècle, la population s'est tellement développée et les maisons se sont à ce point entassées que l'on se décide à élargir l'ancien pourtour fortifié, afin d'y incorporer deux nouveaux quartiers de la cité : celui de la Grand' Place et celui de S. Piat, avec leur église respective. La jonction s'opère de part et d'autre à la tour des « Six » (2).

Partant de ce point, le périmètre, destiné à englober l'ancien *forum*, se dirige vers la rue Saint-Martin jusqu'à hauteur de la Roquette S. Nicaise, suit le premier tronçon de cette rue, atteint la tour de la rue St. Georges, se poursuit entre la Roque St. Nicaise et la rue des Maux, oblique ensuite à droite, derrière le chevet de St. Quentin, et par l'ancien « fossé Kinsoen » rejoint la tour l'Évêque, construite entre la rue de l'Yser et la rue des Choraux.

Pour l'adjonction du quartier S. Piat, la ligne quitte encore la tour des « Six », se prolonge entre la Place du Parc et la rue de la Ture, court le long de la rue de Bève et aboutit à l'Escaut, entre la rue Duwez et la rue Cherequefosse, en face de la rue Rifflée.

(1) Voir P. ROLLAND, *Les origines de la commune de Tournai*, p. 50 et svv. Bruxelles, 1931.

(2) Elle contenait le trésor de la ville, ses finances et ses objets précieux. Pour y avoir accès, il fallait six clefs : ce qui a valu son nom à cette partie de la vieille Halle des consaux.

Sur la rive droite du fleuve, le quartier S. Brice lui-même, jusqu'alors non défendu, reçoit vers la même époque une ceinture de remparts qui encercle tout le territoire compris, entre la place S. Jean et le Glatigny à l'est, le Becquerel à l'ouest, et l'Athénée actuel au nord (1).

Il n'y a pas que les commerçants et les artisans, les institutions religieuses elles-mêmes se sentent emportées dans ce mouvement d'attraction. Les grands Ordres monastiques du haut moyen âge, établis dans les solitudes, viennent se réfugier au pied de ces murs et de ces tours, à défaut de pouvoir se loger à l'intérieur de l'enceinte. Et l'on voit ainsi l'abbaye bénédictine de Saint-Martin s'installer (1092) au sud-est de Tournai et l'abbaye augustinienne de Saint-Médard s'établir (1126) plus à l'est encore, dans les prés de l'Escaut : d'où son nom de Saint-Nicolas-des-Prés.

* * *

Tournai, placé sur un fleuve qui reliait le Nord au Midi, se trouvait naturellement appelé à une prospérité croissante, qui se chiffrait par une augmentation progressive de revenus pour son seigneur. L'évêque et le chapitre emploient l'excédent de leurs ressources à des œuvres d'utilité publique, religieuse et sociale.

La cathédrale est la première à bénéficier de ces richesses. On la remanie sans cesse, tantôt dans l'une de ses parties, tantôt dans une autre. C'est là, bien plus que dans les chansons de gestes et les romans de la Table Ronde, que le moyen âge a fait passer son âme. Chaque génération apporte sa pierre à l'édifice géant. La sculpture anime les trois porches de scènes, tantôt bibliques, tantôt allégoriques, tantôt historiques. Elle creuse les chapiteaux des colonnes, pour y faire palpiter une flore ou une faune fantastiques. Ni clercs, ni fidèles ne trouvent jamais la cathédrale assez belle ni assez ornée. Puis, c'est le tour des clochers, que l'on relève un à un sur leurs bases trapues. Et dans le mouvement unanime et altier de toutes ces pierres vers le ciel, on peut reconnaître le sentiment commun des anciens Tournaisiens, communiant dans la

(1) P. ROLLAND, *op. cit.*, p. 136 svv.

même pensée de foi, le même amour du sol natal, et la même fierté de patriotisme local. Car, c'est dans l'architecture, le plus large et le plus puissant de tous les arts, que se résume le plus magnifiquement l'âme sociale d'un peuple.

En face de cette cathédrale s'élève un spacieux hôtel pour les épaves de la vie : vieillards abandonnés, infirmes et malades en détresse. Il s'appelle l'*Hôpital Notre-Dame*, asile commun de toutes les infortunes : puisque la même charité les englobe dans le même local.

On voit également surgir au pied de la cathédrale, l'*École du chapitre*, laquelle brilla un moment d'un éclat incomparable, au temps de l'écolâtre Odon (XI^e siècle). Cette époque du reste marque l'apogée des écoles épiscopales. Précédemment, les écoles monastiques avaient tenu le haut du pavé ; plus tard, à partir de la seconde moitié du XII^e siècle, les universités les éclipsèrent. En attendant donc, sous l'impulsion d'Odon, Tournai, au dire du chroniqueur Hériman, devient une « seconde Athènes » où, pour assister aux leçons du maître fameux, accourent les jeunes gens « des diverses provinces des Pays-Bas, de la Normandie, de la Bourgogne et d'autres contrées de la France, et même de la Saxe et de l'Italie » (1).

Avec une *cathédrale* pour les offices religieux, un *hôpital* pour les déshérités de la vie, sous la garde d'un chanoine hôtelier, une *école* pour la jeunesse, sous la direction d'un chanoine écolâtre, le magnifique quatuor chrétien s'achève par un *cloître* pour la vie commune des clercs.

Sur ce dernier point pourtant, il est bon de s'expliquer. La vie commune rétablie dans la seconde moitié du XI^e siècle, sous l'impulsion du pape Grégoire VII, se maintient à peine cent ans. Depuis Chrodegang, les idées s'étaient modifiées. Sans qu'aucune mesure de discipline, ni particulière ni générale, n'ait été prise à ce sujet, le chapitre de Tournai paraît entièrement sécularisé dès avant 1170.

Toutefois, l'ancien monument de cette vie commune restait debout, comme un témoin matériel du passé. C'était le cloître proprement dit, parallèle à la nef de la cathédrale et accolé à elle : là où

(1) J. WARICHEZ, *Les péripéties de la formation cléricale au diocèse de Tournai*, dans les *Collationes Tornacenses*, 1928-1929, p. 293 sv.

plus tard, au temps d'Henri VIII (1516), s'élèverait la chapelle paroissiale de Notre-Dame.

Analogue aux cloîtres des abbayes, il comportait le traditionnel préau central, bordé d'une galerie à arcades de forme carrée, destinée à servir de promenoir pour les membres de la communauté. De trois côtés s'entassaient des dépendances, qui occupaient tout le quadrilatère situé entre la cathédrale, la rue du Four chapitre (alors rue du Puich l'Évêque), la rue du curé Notre-Dame (rue des Chanoines) et la place aux Acacias (Monchel, Grand cimetière) (1).

Certaines parties à front de rue s'étaient transformées en maisons particulières. Le reste des chanoines s'étaient logés çà et là, dans le quartier de la ville, devenu le *clos capitulaire*.

Car désormais le sens du mot a changé. Il a quitté son acception stricte pour désigner simplement une enceinte fictive, formant un quartier de la cité. Dans son périmètre figuré, sont installées, côte-à-côte avec les établissements religieux et charitables, les maisons canoniales, les demeures des gens d'église, celles des *hommes de Sainte-Marie*, employés ou non au service civil, et de tous ceux qui jouissent d'une réputation honorable. N'en sont bannis d'autorité que les histrions, les taverniers mal famés, en un mot les catégories d'habitants qui auraient, par leur séjour, profané l'ambiance religieuse.

La prospérité permet bientôt au chapitre de Tournai d'élargir ses cadres. A la demande de l'évêque Walter I, le pape Alexandre III, en 1170, porte de trente à quarante le nombre des chanoines (2). Avec les deux canonicats supplémentaires fondés par l'évêque Baudri, l'an 1100, le chiffre en était porté à *quarante-deux* (3). Désormais, la série est définitivement close.

Pour accroître la pompe des offices et suffire aux exigences croissantes du service religieux, on créera les chapelains des hautes formes et les chapelains des basses formes, les grands vicaires et

(1) Cfr J. VOISIN, *Notes et explications pour l'intelligence du plan de l'ancien cloître de la cathédrale de Tournai*, dans les *Mémoires de la société historique et littéraire de Tournai*, t. VI (1859), p. 81 svv.

(2) *Archives du chapitre, Cartulaire C*, fol. 21^r et 27^v,

(3) *Ibidem*, fol. 13,

les vicaires temporaires ; mais le nombre des chanoines restera invariable. Tandis qu'à la fin de l'Ancien régime, le personnel de la cathédrale comporte, en dehors de la maîtrise : trois clochemans, six vicariots, dix choraux, douze primetiers, deux clercs de la trésorerie, deux clercs du revestiaire, huit chapelains des basses formes, douze grands vicaires ou chapelains du maître-autel, trente-cinq chapelains des hautes formes (sans compter les chapelains de Saint-Vincent, de l'hôpital Notre-Dame et de la léproserie), il n'y eut jamais que quarante-deux chanoines et un semi-prébendé.

Ceux-ci ont une double raison d'être. D'abord ils forment le conseil de l'évêque, auquel il fournissent des auxiliaires, dans l'administration du diocèse. Ensuite, les chapitres cathédraux ont une mission spirituelle d'intérêt général : ils sont pour ainsi dire les fonctionnaires attitrés de la prière publique. Cette fin, qui rappelle par certains côtés le monachisme, avait naturellement engendré des règlements à l'imitation des communautés monastiques. Les chanoines sont tenus à l'office de jour, déjà passablement onéreux : prime, tierce, sexte, none, vêpres et complies ; ils se trouvent astreints à l'office de nuit, plus pénible encore. Les matines et les laudes, fixées par Chrodegang à minuit (deux heures du matin en hiver), sont retardées de plus en plus au cours des temps, pour être reportées finalement à cinq heures et demie du matin en été (six heures en hiver).

Mais outre cette double charge religieuse, commune à toutes les institutions similaires, le chapitre de Tournai, ainsi que nous l'avons dit précédemment, détient encore, en partage avec l'évêque, la souveraineté temporelle sur la ville, avec sa banlieue : de par un diplôme de Charles le Simple, inspiré de la désagrégation du pouvoir central ; d'autres diront, en vertu d'une donation de Chilpéric I.

L'exercice de ce pouvoir temporel requiert un certain nombre d'auxiliaires : un avoué, seigneur de la maison d'Avesnes et plus tard d'Aigremont, qui remplira les fonctions judiciaires incompatibles avec le caractère ecclésiastique ; un châtelain, isolé dans son manoir fortifié de l'île S. Pancrace (quartier du Château), et qui accomplira le service de l'ost et de la chevauchée ; toute une légion d'« hommes de Sainte-Marie », placés sous la juridiction de l'avoué,

comme les clercs vivent sous l'autorité de l'archidiacre. L'évêque et le chapitre prennent parmi eux leurs échevins, leurs monétaires, leurs intendants, leurs baillis, leurs receveurs et leurs forestiers. Ces fonctionnaires forment une élite et constituent une sorte de patriciat urbain.

On peut se représenter ces fiers officiers civils, tels qu'ils figurent aux vitraux du transept de la cathédrale, se promenant à travers les rues de la cité, dans leurs robes doublées de fourrures et escortés sur leur passage de l'admiration des petits *ministeriales*, les humbles, les artisans et hommes de peine.

Dans cette seigneurie ecclésiastique, tout est bien réglé : le gouvernement, la justice, une législation coutumière, la vie intellectuelle, morale et religieuse. Et pourtant cette société avait un défaut. Son cadre manquait d'élasticité. Voilà pourquoi, il fut brisé : non pas au nom d'une théorie abstraite, rationnelle, comme cela pourrait se passer aujourd'hui, mais sous la poussée des événements.

* * *

Moyennant certaines modifications de détail, les échevinages de S. Brice et de la cité, créés par l'évêque et le chapitre pour les besoins de la population, auraient pu suffire à son évolution, si cette population était restée autochtone, du moins en majeure partie. Or, ce fut le contraire qui arriva. Les étrangers affluèrent de plus en plus à Tournai, attirés par la facilité des communications, son marché hebdomadaire et ses foires annuelles, la sécurité de ses murs et son inviolabilité religieuse.

Non seulement les classes moyennes participent à ce mouvement, mais aussi les classes inférieures. La main-d'œuvre déserte la tenure locale, à laquelle elle était rattachée, et le salariat se substitue ainsi au travail servile (1).

Le commerce se ressent de cette évolution sociale. Il ne portera plus uniquement sur les produits indigènes en excédent, mais sur des marchandises manufacturées, dont la matière première

(1) Cfr P. ROLLAND, *op. cit.*, p. 141 svv.

est importée. Tournai devient un centre de draperie, réputé dans les entrepôts de Gênes et de Venise, et dont certaines vieilles dénominations rappellent encore l'importance; rues des Foulons, des Piniers (devenue Paniers), des Navieurs (disparue). Le lecteur attentif aura remarqué que les rues en question se trouvent toutes au-delà des remparts du XI^e siècle: comme il convient à des métiers salariés, succédant aux métiers domaniaux de la première heure, dans l'ancienne cité.

On occupait ces bras en amenant d'Angleterre des chargements complets de laine brute; mais les Tournaisiens pouvaient livrer en échange de la pierre et de la chaux. Car la ville détenait dans son sous-sol une matière fort appréciée de l'étranger, à savoir: des couches de calcaire carbonifère. Des fouilles récentes (1) ont prouvé que les pierres de la cathédrale furent extraites sur place, tandis qu'à proximité s'ouvrait la célèbre «Roque saint Nicaise». Par ailleurs, les fours à chaux fonctionnaient sur la paroisse S. Jean et jusque dans le quartier de S. Piat. Les abords de la cathédrale devinrent un chantier de sculpture lapidaire, où furent exécutés la collection si riche de ses chapiteaux et les figurations si complexes de ses portails. D'autres ateliers similaires opéraient au quai «Taille-pierres». Les produits, non utilisés dans la région, prenaient le chemin de l'étranger et s'éparpillaient surtout à l'ouest de l'Escaut, à partir de la Somme jusqu'en Angleterre: où l'on retrouve encore au jour d'hui les œuvres tournaisiennes, notamment sous la forme de fonts baptismaux de l'époque romane.

La *Vita Macharii* (2) du XI^e siècle nous parle expressément de cette activité du *portus Tornacensis*, où le chargement et le déchargement des marchandises, l'affrètement des barques et le trafic des changeurs entretiennent une population riche et turbulente.

Cependant, ces artisans, ces industriels et ces commerçants, auxquels on donne le nom général de *mercatores*, constituent une population nettement distincte de l'ancienne, aussi bien par la condition juridique que par la fonction sociale et même par le quar-

(1) J. WARICHEZ, *Les fouilles de la cathédrale*, dans les *Collationes Tornacenses*, 1931-1932, p. 413 svv.

(2) *Monumenta Germaniae historica, Scriptores*, t. XV, p. 616.

tier qu'ils habitent, en dehors du cœur de la cité. Ni vis-à-vis de l'évêque avec son chapitre, ni vis-à-vis de l'avoué et du châtelain, ils ne sont dans cette semi-dépendance où vivaient les « hommes de Sainte-Marie et de Saint-Éleuthère ». Du même coup, ils n'avaient droit à l'aide ou au patronage ni des uns ni des autres : ils se trouvaient plutôt hors la loi.

Certes, les échevinages auraient pu élargir leur cadre pour les recevoir et ils eussent fait le geste volontiers. Mais les *mercatores*, devenus riches et puissants, voulaient plus de liberté que n'en garantissaient ces échevins, nommés par le seigneur ecclésiastique, tenus en tutelle jusque dans leurs réunions, qui continuent à se tenir dans le « cloître » de la cathédrale.

Dès lors, ils préfèrent s'organiser eux-mêmes en une gilde locale. Cette association autonome, capable de subvenir aux besoins les plus essentiels de la nouvelle agglomération, porte à Tournai, comme à Valenciennes et à Arras, le nom de « caritet » : c'est la *Charité Saint-Christophe*, dédiée au patron des voyageurs. Le mot de *Charité* dénote excellemment le sentiment corporatif et fraternel qui a présidé à ce groupement mêlé de débardeurs et d'artisans, de vendeurs au détail (*super fenestras*), d'aventureux trafiquants et de riches courtiers (1).

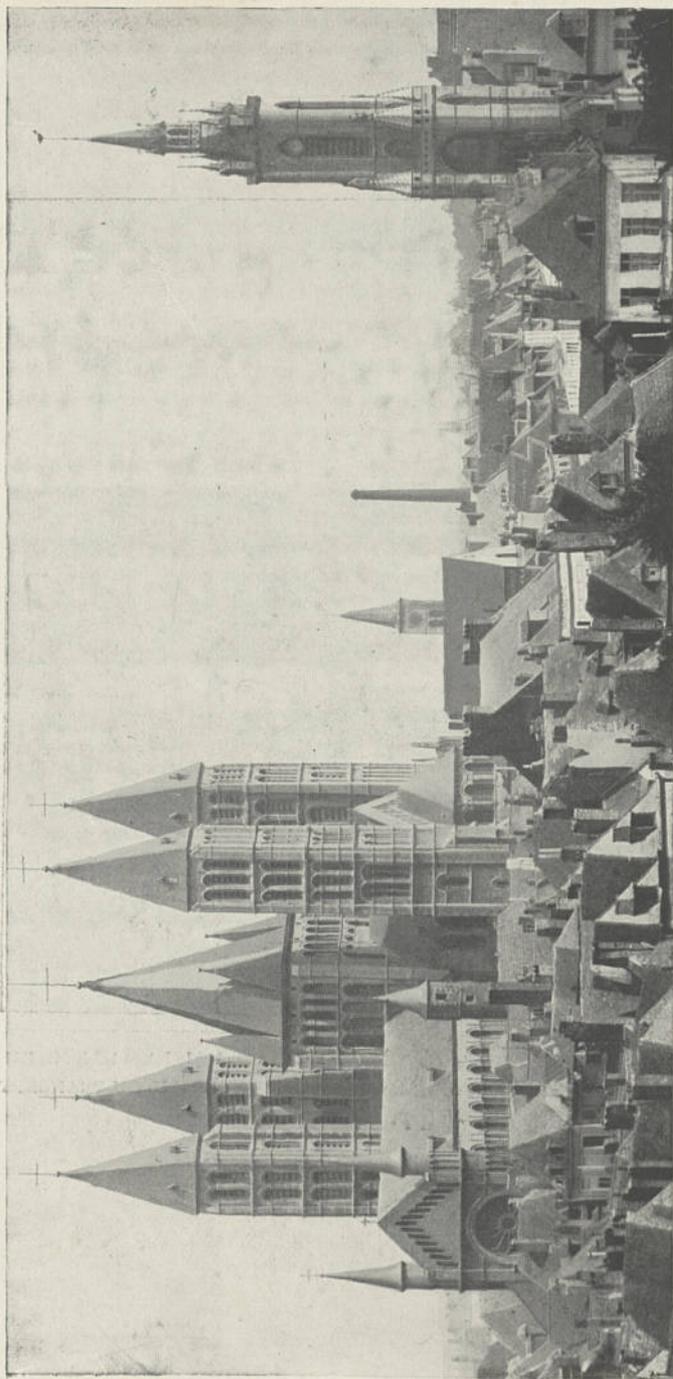
Désormais, en face du seigneur ecclésiastique se dresse une force organisée, capable de discuter les limites du pouvoir et de l'obéissance.

L'évêque et le chapitre ne pouvaient, sans danger pour leur autorité, abandonner l'autonomie à cette fraction entreprenante de l'agglomération. Ils ne pouvaient davantage opposer une barrière absolue à ce courant énergique et fort, issu du travail et de la prospérité. Et ils transigent. Pour l'administration des affaires publiques et la juridiction civile ils soumettent ces gens à l'échevinage urbain, aux *judices civitatis* dont nous parle Radbod en 1098 et qui étaient l'organe du seigneur. Quant au contentieux pénal et à la gestion de leurs intérêts particuliers, ils les laissent instituer de

(1) Voir L. VERRIEST, *Qu'était la Charité Saint-Christophe à Tournai*, dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 1908, pp. 139-184.



CHILPÉRIC REMET A L'ÉVÊQUE DE TOURNAI LA CHARTE DE SOUVERAINETÉ TEMPORELLE, D'APRÈS UN VITRAIL DU TRANSEPT
(pp. 13 et 258)



PANORAMA DE TOURNAI AVEC SA CATHÉDRALE ET SON BEFFROI (p. 17)

leur propre chef un collège de voirs-jurés (*veri jurati*), au nombre de onze, ayant à leur tête deux prévôts (1).

Ce n'en était pas moins une défaite. Pendant quelque temps, l'Église gagne d'un côté ce qu'elle perd de l'autre. Le commerce, devenu plus libre, se développe davantage encore ; et avec lui s'accroissent les recettes de tonlieux, péages, monnayage, change et mutations de propriétés.

Mais ces hommes, qui prenaient une place au soleil de plus en plus considérable, cherchent à obtenir une place de plus en plus prépondérante dans la vie sociale et politique. La lutte est menée vigoureusement par la *Charité Saint-Christophe*. Sous les coups des novateurs, la citadelle ecclésiastique se démantelle peu à peu. L'édifice, debout malgré ses lézardes, se révélait insuffisant à protéger plus longtemps leur activité industrielle et commerciale.

Alors, de guerre lasse, Philippe-Auguste vient à Tournai, le 27 décembre 1187. Le monarque enlève la souveraineté de la ville au prélat et au chapitre et la remet aux rouages bourgeois, qui formeraient désormais une seigneurie collective, une *Commune*, et administreraient Tournai au nom du roi : la *cité* sur la rive gauche, comme le *burg* sur la rive droite.

La bourgeoisie triomphante plante fièrement son beffroi communal, symbole de ses franchises, en face de la cathédrale. Ne voulant pas raser la Bastille de la vieille féodalité ecclésiastique, elle noie l'ancien « pouvoir », en étendant les limites de la ville par l'adjonction du quartier de S. Jean des Chauffours d'abord (1288) et du Bruille ou quartier du Château ensuite (1289). Tournai, clos d'une nouvelle et vaste enceinte, qui coupe l'Escaut au Pont des Troues et à l'Arc des Chauffours, devient une sorte de principauté, qui garda jusque dans l'épreuve son loyalisme à la dynastie française (2).

L'évêque, dépossédé de ses anciennes prérogatives, se conten-

(1) On peut lire en détail les étapes de cette émancipation, dans l'étude de M. P. ROLLAND sur *Les origines de la Commune de Tournai*, p. 171 et svv.

(2) Le volume de M. le baron M. HOUTART, *Les Tournaisiens et le roi de Bourges (Annales de la société historique et archéologique de Tournai, t. XII, 1908)*, en est une longue démonstration.

tera de recevoir le serment de fidélité du Magistrat, au lendemain de son renouvellement annuel, le jour de la sainte Luce (13 décembre), ainsi qu'on le voit sur un vitrail du transept de droite. Et le chapitre, déchu de son rang seigneurial, ne pouvait plus qu'immortaliser partout dans sa cathédrale le souvenir de ses privilèges souverains : en sculptant l'histoire de Chilpéric et de ses largesses, dans la pierre du grand portail et de la porte Mantile ; en faisant rutiler les mêmes épisodes à la lumière du soleil, sur les vitraux du transept, près de la porte du Capitole.

* * *

Toutefois jusqu'à la Révolution française, le chapitre de Tournai continue à former une sorte d'État dans l'État, sous la conduite d'un doyen, dont l'autorité s'étend sur le personnel des paroisses de la ville et des paroisses suburbicaires (Froyennes, Orcq, Marquain, Chereq, Calonne, Saint-Maur). Il est à la fois le curé et le magistrat de la communauté. De même qu'il exerce à son égard la charge d'âmes, il personnifie le pouvoir judiciaire du chapitre et possède comme l'évêque un tribunal et un promoteur (*syndicus*). A cet effet, il délègue régulièrement deux ou trois officiaux (1), auxquels ressortissent les suppôts de la cathédrale et leurs familiers, ainsi que tous les délits relatifs aux églises succursales et à leur territoire amorti (2).

Ces juges attitrés siègent régulièrement le mardi et le samedi, pour les matières criminelles, et le jeudi, pour les affaires civiles. Le premier mardi (3) ou le deuxième mardi (4) de chaque mois, les délégués aux causes (*ad negotia*) font rapport, en séance générale du chapitre, des causes pendantes et de l'état des procès. Les peines afflictives sont surtout l'amende, la saisie, le pèlerinage et l'incarcération. Car le chapitre possède une prison, dans l'une des tours de la cathédrale, dite le clocher Brunin (adossée à la chapelle pa-

(1) *Actes capitulaires*, 14 février 1566 (1567 n. s.) ; 26 septembre 1580.

(2) *Concordat entre le Chapitre et le Magistrat* (1286), *Cartulaire D*, fol. 246^v ; *Cartulaire K*, fol. 59^v. — *Charte de Philippe de Valois* (1333), *Cartulaire C*, fol. 50^v ; *Cartulaire D*, fol. 116^v ; *Cartulaire K*, fol. 53^r.

(3) *Actes capitulaires*, 26 septembre 1580.

(4) *Ibidem*, 1^{er} août 1633.

roissiale de Notre-Dame). Les châtimens corporels étaient plutôt rares. L'on y recourait pourtant, puisqu'ils ont inspiré la construction de la petite tribune à quatre arcs surbaissés, qu'on observe encore aujourd'hui au-dessus du portail-sud, et d'où l'official pouvait assister discrètement à ces châtimens physiques, infligés aux coupables sur le Vieux marché-aux-poteries.

Cette dualité de juridiction, jointe au *droit d'asile*, dont le chapitre revendiquait le privilège, donnèrent lieu plusieurs fois à des conflits retentissans entre la Commune et le pouvoir ecclésiastique. Qu'il nous suffise d'en citer un qui mériterait, à coup sûr, d'être rangé parmi les causes célèbres du moyen âge.

Un homme coupable d'assassinat dans une émeute, s'était réfugié dans le clos capitulaire, pour échapper à la justice civile. Il s'appelait Jacques le clerc (*clericus*). Ce dernier mot est amphibologique : on ne sait s'il faut le prendre pour un nom patronymique, ou comme une désignation qualitative. En tous cas, nonobstant le privilège de l'immunité ou du droit d'asile, le Magistrat s'empara du criminel et le fit pendre à un gibet, élevé sous les murs de l'enclos.

L'exécution eut lieu en 1216. Ce geste de violence, venant à la suite d'une série d'autres actes attentatoires à la juridiction temporelle du chapitre, donna lieu à une procédure longue et irritante, qui dura onze ans. Ce fut une sentence arbitrale de l'évêque Walter de Marvis qui termina le conflit en 1227. Prévôts et jurés, convoqués au son de la cloche communale, iraient briser la potence et en brûler les débris, sans pouvoir en replacer une nouvelle au même endroit. Les restes du supplicié devaient être exhumés, pour recevoir les honneurs de la sépulture religieuse. La Commune rachèterait les autres clauses humiliantes par une amende de mille marcs d'argent, destinés à construire une *halle aux draps*, sur la Grand' Place, à usage d'étal et de services publics commerciaux.

Il n'était pas question en l'occurrence de réhabiliter le criminel, supposé qu'il le fût, mais bien plutôt l'immunité ecclésiastique, violée à la fois par l'arrestation de l'inculpé et l'emplacement de la potence (1).

(1) Archives du chapitre, Cartulaire D, fol. 39 ; Cartulaire K, fol. 8. — Voir

La sentence des officiaux reste sans appel, à moins que leur arrêt ne soit cassé par une assemblée du chapitre, dite *per juramentum* (1).

On distingue, en effet, deux sortes de séances capitulaires.

Les séances *générales*, qui se tiennent tous les jours, depuis le lendemain de la S. Barnabé (12 juin), jusqu'à l'octave de S. Pierre (7 juillet) ; et le reste de l'année tous les lundis, mercredis et vendredis. Elles ne sont générales que de nom ou d'invitation : car, dès le premier jour, le Doyen déclare qu'on peut se dispenser d'y assister.

Mais il y a aussi les séances solennelles, dites *per juramentum*, réclamées au moins par deux chanoines en vue d'une affaire particulière. Un bedeau, vulgairement appelé *clocheman*, se rend alors au domicile de chacun des chanoines, pour les avertir personnellement du jour de l'assemblée et les engager à paraître à la réunion (2). C'est là que le chapitre exerce son plein pouvoir et se protège contre lui-même, ou du moins contre les entreprises périlleuses de certains de ses membres, mal éclairés ou plus inconsidérés.

Les procès-verbaux de toutes ces séances nous ont valu l'importante collection des registres aux *Actes capitulaires*, en dépôt aux Archives de la cathédrale. Toute la vie intérieure et extérieure du chapitre se reflète dans cette longue série de manuscrits : admission aux canonicats, détail des costumes, règlement du chœur, collation des prébendes, administration des biens, promotion aux différentes dignités et aux diverses fonctions, décès et exécutions testamentaires, événements politiques, perturbations sociales.

C'est dans cette précieuse source de renseignements que nous puiserons souvent les détails qui vont suivre, tout en tâchant d'animer ces annotations, un peu froides et sèches, par d'autres classes de documents plus chauds et mieux colorés.

aussi DESCAMPS, *Notice sur Walter de Marvis*, dans les *Mémoires de la société historique et littéraire de Tournai*, t. I, p. 151 svv.

(1) *Actes capitulaires*, 26 septembre 1580.

(2) Dossier, *Exécutions testamentaires*, 1699.

Hiérarchie du personnel

Les chanoines apparaissent comme les maîtres attitrés et les vrais desservants de la cathédrale. Ils sont, disions-nous, quarante-deux, depuis le dernier quart du XII^e siècle, et resteront tels jusqu'à la fin de l'Ancien régime. La mise en possession de leur prébende s'effectue par la tradition symbolique d'un pain blanc.

Du point de vue numérique, le chapitre de Tournai tient ainsi un rang fort honorable parmi ses confrères du royaume de France. Car si les chanoines sont au nombre de soixante-quatre à Reims (1) et cinquante-deux à Paris (2), ils sont quarante à Troyes (3) et à Châlons-sur-Marne (4), trente-deux à Lyon (5), vingt-cinq à Châlons-sur-Saône (6), vingt à Mâcon (7).

On comprend que dans le principe tous les canonicats aient été à la collation de l'évêque, comme il avait appartenu jadis au prélat de constituer à sa guise son *presbyterium*. Avec le temps, ce droit s'effrite de plus en plus.

(1) H. JADART, *État du chapitre de Reims au moment du sacre du roi Charles VII* (17 juillet 1429), dans le *Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques*, 1892, p. 328 svv.

(2) GUÉRARD, *Cartulaire de l'Église de N.-D. de Paris*, t. I, p. 10 et III, p. 447.

(3) A. LONGNON, *Pouillé de la province de Sens*, p. 297. Paris, 1904.

(4) E. DE BARTHÉLEMY, *Cartulaire de l'évêché et du chapitre Saint-Étienne de Châlons-sur-Marne*, p. 71-72. Châlons, 1853.

(5) *Bibliothèque Nationale de Paris, Manuscrit latin 10031*, fol. 3.

(6) *Ibidem*, fol. 22v.

(7) *Ibidem*, fol. 42v.

D'abord le chapitre lui-même prétend intervenir dans ces nominations : non pas alternativement, comme si l'évêque et lui-même conféraient à tour de rôle et isolément des prébendes vacantes ; mais simultanément, par la participation des deux pouvoirs, de manière à ce que ce corps ecclésiastique puisse se protéger contre l'admission d'indésirables.

L'évêque est tenu de nommer les chanoines dans un délai déterminé, sous peine de déchoir de son droit de collation, et il doit le faire en présence du chapitre, réuni en assemblée générale. Le chapitre à son tour exerce un droit de contrôle sur ce choix : il peut se prononcer, sur l'insuffisance du récipiendaire ou son incapacité à remplir les fonctions canonales.

Pratiquement, cette liberté d'action est bien des fois entravée par une puissance supérieure ou étrangère.

Ainsi le Saint-Siège se réserve la nomination aux bénéfices, lorsque le titulaire précédent vient à mourir en cour de Rome. En outre, grâce au droit d'appel, la plupart des procès de la société ecclésiastique sont portés devant la justice pontificale. Quand les parties en litige ne comparaissent pas personnellement dans la capitale du monde chrétien, le Souverain Pontife délègue des évêques, chargés de mener l'enquête, d'entendre les plaignants ainsi que les témoins, et de prononcer en son nom l'arrêt définitif.

A côté des prérogatives de l'évêque, du chapitre et du pape, il fallait encore compter avec le privilège de la Faculté des arts de l'Université de Louvain. Cette concession date du pape Léon X. Ce fut l'empereur Maximilien qui la lui arracha, en 1513, et la fit placeter le 10 octobre 1515 (1). Cependant il n'y avait ouverture qu'à une seule nomination de la Faculté des arts, aussi longtemps que les évêques de Tournai siégeaient moins de dix ans : et cela, en vertu d'une stipulation formelle, contenue dans le concordat de 1531 (2).

Le pouvoir royal et impérial devait porter une atteinte plus profonde encore, aux droits de l'évêque dans la collation des canonicats.

Déjà la Régale, qui remontait aux monarques carolingiens, avait

(1) Cfr *Placards de Brabant*, à la date indiquée.

(2) *Archives capitulaires*, Dossier *Chanoines*, *Affaire Delloye contre Negrette*.

ouvert la brèche à ces empiétements graduels. Par une fiction, qui considérait les évêchés comme appartenant au domaine public, les souverains se substituaient à l'évêque, dès la vacance du siège épiscopal. Et en attendant un nouveau titulaire, un nouvel *usufruitier*, ils succédaient à l'ancien, non seulement dans la jouissance des fruits et des revenus, mais aussi dans la collation des bénéfices autres que les cures, par conséquent dans celle des prébendes canoniales (1).

Au moyen âge, durant l'occupation du siège épiscopal, le roi était même parvenu à se faire octroyer le droit de nommer à la première prébende vacante après son joyeux avènement, comme aussi après la prestation de serment d'un nouvel évêque (2).

Tout cela pourtant ne visait au fond que des circonstances exceptionnelles. Un jour vint, où le Joséphisme n'y trouva plus son compte. Ce fut sous le gouvernement de Marie-Thérèse. Une dépêche du cabinet autrichien, en date du 1^{er} décembre 1768, déclare que Sa Majesté a l'intention de se réserver désormais un certain nombre de prébendes dans le chapitre de Tournai (3). Et le prince de Salm-Salm ne monta sur le siège de S. Éleuthère en 1775, qu'en reconnaissant à l'empereur le droit de nommer à la moitié des prébendes canoniales, sans préjudice de ses deux anciennes prérogatives.

* * *

Il importe d'examiner maintenant quelles conditions spéciales doit remplir le candidat pour être reçu dans le chapitre de Tournai.

Primitivement, nulle condition n'est formellement requise. L'évêque, le chapitre, la Faculté des arts, le souverain jugent librement du mérite et des aptitudes de leurs protégés. Et il ne semble pas que le recrutement se soit mal opéré.

Néanmoins en 1567, l'évêque Gilbert d'Oignies obtient du pape, Pie V, des conditions restrictives, qui devaient encore relever le

(1) *Ibidem*, *Raisonnement sur la prétention du sieur Baudouin*.

(2) *Ibidem*, Dossier *Eustache de Froidmont*; — *Ordonnance de Charles le Bel et de Philippe de Valois*, à Saint-Germain en Laye (septembre 1332).

(3) *Ibidem*, Dossier 404, *Mémoire de Alex. de la Bassarderie*.

prestige du chapitre. En dehors des prébendes librement conférées par l'autorité souveraine (1), personne ne pourra être nommé chanoine de Tournai, à moins qu'il ne soit *noble de père et de mère* (2), ou qu'il n'ait conquis, dans une université « fameuse », le *doctorat* ou la *licence*, soit en théologie, soit en droit (3). Joseph II y ajoutera la médecine (4).

Sans doute, l'éclat extérieur du chapitre se trouvait de ce chef rehaussé. Mais par contre, on courait le risque d'introduire dans ce corps ecclésiastique, éminemment respectable, des gentilshommes bretteurs, comme Charles de Buren ou Adrien-Albert de Lannoy, qui sous l'aumusse canoniale ne perdraient pas l'habitude de ferrailler ; des lettrés comme Érasme de Rotterdam, qui ne prirent même jamais possession de leur stalle ; des professeurs comme Jean de Lens (surnommé *a Balliolis*), qui ne quitteraient pas leur chaire pour satisfaire aux lois de la résidence ; des hommes d'État, comme Jean-Baptiste de Rasse et Jean Fonck, qui continueraient à vivre dans les cours princières.

La bulle laisse dans l'ombre une condition d'aptitude, qui fit l'objet de bien des discussions, à savoir l'*indignat*.

Au mois de mars 1431, le roi de France Charles VII porta un édit, défendant de conférer des bénéfices, dans l'étendue de ses États, à d'autres qu'à des ecclésiastiques, « nés ses sujets et régnicoles ». Tournai était alors français ; et Dieu sait, jusqu'à quel point fidèle à la couronne ! Cette ville gardait le privilège de fournir au roi sa garde personnelle, et la part qu'elle prit dans la merveilleuse épopée de Jeanne d'Arc n'est rien moins que touchante. Aussi l'édit de Charles VII obtint-il à la cathédrale un commencement d'exécution. Mais par le paix de Madrid de 1526, la ville tomba sous la domination de l'Espagne et de la maison d'Autriche, jusqu'à la conquête de Louis

(1) *Ibidem*, *Actes capitulaires*, 19 septembre 1672.

(2) De quatre générations, du côté du père, « y compris le premier anobli et le récipiendaire » ; du côté maternel, « il suffira de faire preuve que la mère du récipiendaire est noble ou fille d'anobli ». *Règlement interprétatif de Marie-Thérèse*.

(3) *Ibidem*, *Cartulaire O*, p. 113 et 276 svv.

(4) *Décret du 17 novembre 1786*, aux *Archives de la cathédrale*,

XIV en 1667 ; et durant cette dernière période, toute restriction nationale, en matière bénéficiale, cessa d'opérer.

Toutefois, sitôt la paix conclue, Louis XIV voulut faire revivre, dans les territoires à lui cédés par les traités de Munster, des Pyrénées, d'Aix-la-Chapelle et de Nimègue, l'édit de Charles VII, qui était constamment resté en vigueur dans l'ancienne France. Sa déclaration date du 15 janvier 1681, renouvelée par lettres patentes du 1^{er} mars 1683, à l'adresse du conseil souverain de Tournai.

La mesure retrouve ainsi son application dans la cathédrale, jusqu'à la reprise de la ville par les Alliés en 1709. Immédiatement les États généraux des Provinces-Unies décident que les canonicats, cures, chapelles et autres bénéfices, situés dans la cité de Tournai, le Tournésis et ses annexes, seront indistinctement confiés à des étrangers, aussi bien qu'à des ecclésiastiques du pays.

Bientôt Sa Majesté impériale et catholique constate combien cette façon d'agir est préjudiciable « à son service, et à ses bons et fidèles sujets ».

Tandis que dans ses États, les étrangers sont admis aux bénéfices, ses propres sujets se voient systématiquement écartés des bénéfices dans les pays voisins. Il y avait là une iniquité, qui réclamait prompt réparation. Ce fut le fait de l'ordonnance impériale du 11 octobre 1721, qui introduit un changement de disposition. « A l'avenir, nul ne pourra prendre possession d'aucun bénéfice situé dans la ville de Tournay et ses dépendances, ou dans le Tournésis et ses annexes, qu'après avoir bien et dûment justifié, par les officiers royaux du bailliage dudit Tournay et Tournésis, qu'il est véritable sujet des Pays-Bas de sa domination ou d'autres puissances, qui les admettent réciproquement aux bénéfices situés dans leurs États » (1). La clause est reprise dans le diplôme de Marie-Thérèse, en date du 14 juillet 1753 (2) ; et par décret du 15 mai 1786, l'empereur Joseph II en ajoute une autre : à l'avenir les canonicats ne seront conférés qu'à des ecclésiastiques, qui se seront distingués pendant dix ans au moins dans le ministère des âmes (3).

(1) *Ibidem*, Dossier Chanoines, Généralités.

(2) *Ibidem*, Cartulaire O, p. 278.

(3) Décret du 15 mai 1786, aux Archives capitulaires.

Cette dernière restriction, au fond, ne faisait que renforcer le décret de Gilbert de Choiseul, qui, du consentement du chapitre, avait affecté tous les canonicats tournaisiens aux ordres majeurs, conformément au vœu du concile de Trente (1^{er} août 1673). Le chapitre s'était plaint de trouver parfois difficilement des officiants pour servir à l'autel, faute de chanoines dans les ordres sacrés. L'évêque craignit de reproduire les abus de la collégiale de Lille, où un quart des membres n'étaient que minorés, alors qu'ils occupaient des prébendes importantes. Et il opéra à Tournai une classification des canonicats. Il affecta à la prêtrise les prébendes de l'hospitalier, du pénitencier, du théologal, de l'écolâtre et dix-huit autres nominativement désignées ; il en affecta de même dix au diaconat et dix au sous-diaconat, ainsi que la semi-prébende (1).

Tout cela ne nous empêchera pas de lire encore, sur les pierres tombales du XVIII^e siècle, des noms de chanoines grands seigneurs, qui ne reçurent même jamais que la tonsure (*canonicus clericus*), notamment : Philippe-Joseph d'Ive (19 juin 1698- † 24 juin 1721), Antoine-François Galbart (22 juin 1707- † 8 octobre 1754), Philippe-Hubert Le Clément de Molinelle de Saint-Marcq (6 février 1743- † 30 mars 1768), Philippe-Félix de Mérode de Montfort (10 juin 1758- † 13 octobre 1766).

* * *

Les chanoines, dont l'ensemble constitue le chapitre, comptent parmi eux des *dignitaires*, nantis d'une juridiction, et des titulaires de *fonctions*, comportant une charge dépourvue de juridiction. Leur nombre varie d'un diocèse à l'autre.

A Tournai, on distingue de vieille date *quatre dignités* : celles de doyen, d'archidiacre, de trésorier, de chantre ; et *sept fonctions* : celles de prévôt, de chancelier, d'écolâtre, d'hôtelier, d'official, de pénitencier et de théologal (2). Nous allons consacrer quelques lignes à chacune d'elles.

(1) *Actes capitulaires*, 31 juillet et 2 août 1673.

(2) On trouvera des détails personnels sur les divers titulaires, dans l'ouvrage de J. Vos, *Les dignités et les fonctions de l'ancien chapitre de Tournai*, 2 vol. Bruges, 1898.

*
* *
*

Première dignité du chapitre, le *doyen* semble incorporer à lui seul une puissance distincte de celle du corps des chanoines ; il apparaît comme extérieur au chapitre, dont il est cependant un des membres, le premier. Voilà pourquoi, aux États du Tournésis et dans toutes les administrations publiques, où le chapitre intervient, il a toujours sa place, indépendamment d'un délégué du chapitre.

A Tournai, la plus ancienne mention du décanat se trouve dans une charte de l'évêque Radbod en 1090 (1). Il ne faudrait pas en conclure à la brusque apparition d'un dignitaire nouveau. Le doyen avait son ancêtre dans l'archiprêtre de l'antique *presbyterium* épiscopal (2), dont il continuait purement et simplement le rôle, au sein du clergé de la cathédrale et de la cité. On peut lire du reste les deux termes dans la règle de Chrodegang du VIII^e siècle, remaniée par Amalaire au début du IX^e siècle.

Un phénomène identique s'est accompli pour le clergé urbain et pour le clergé rural, groupé lui aussi sous l'autorité d'un archiprêtre ou d'un doyen. Partout dans le diocèse de Tournai, le titre d'archiprêtre disparaît au commencement du XI^e siècle, pour ne laisser que son équivalent, celui de doyen.

Comme le doyen de chrétienté tient sous son contrôle le clergé des paroisses de son canton, le doyen du chapitre a la police du cloître et étend sa juridiction sur tout le personnel de la cathédrale et des églises succursales (3). Il préside les offices du chœur et les séances capitulaires, remplace l'évêque pour le chant de la messe aux jours d'offices pontificaux, reçoit les hommages et fidélités dus au chapitre, et garde le sceau capitulaire, pendant la vacance de la chancellerie. Ainsi que l'évêque, il a deux stalles au chœur (4), dont l'une est garnie de velours violet (5). Chaque jour l'un des be-

(1) *Cartulaire C*, fol. 12v ; *Cartulaire D*, fol. 16r.

(2) Cfr. plus haut, *chapitre précédent*.

(3) *Liber Decani*, ms. 343, fol. 16 et svv.

(4) *Actes capitulaires*, 1^{er} mai 1626.

(5) *Fonds du Décanat. Mémoire de l'évêque de Tournai concernant les nouvelles marques distinctives accordées par le chapitre au doyen*,

deaux va le prendre à son domicile, pour le conduire aux offices du chœur. Les jours de fêtes solennelles, ou lorsqu'il se rend à l'of-frande, un massier spécial le précède (1).

Toutes ces charges et prérogatives montrent assez l'importance du personnage. Dès lors aussi, le choix du titulaire importait beaucoup.

Dans le principe, le doyen était désigné par voie d'élection. D'une part, il était naturel que les chanoines du chapitre élisent celui qui les gouvernerait et présiderait leurs assemblées ; d'autre part, personne, mieux qu'eux, n'était à même d'apprécier le mérite et les capacités de leur collègue (2). Si tôt le scrutin terminé, l'élu pouvait remplir les fonctions de sa dignité, sans attendre aucune ratification d'une autorité supérieure (3). Il ne dépendait de l'évêque que pour en recevoir la charge d'âmes.

Telle fut la procédure en usage à Tournai et dans les cathédrales de la province de Reims, notamment à Noyon, Arras, et Cambrai(4). Mais en 1515, Charles-Quint obtint du pape Léon X la nomination aux premières dignités ecclésiastiques ; et ses successeurs, dans le gouvernement des Pays-Bas, se prétendirent les héritiers de ce privilège. Dès lors, il fallut modifier le statut. Le chapitre désigna désormais trois ou quatre chanoines des mieux qualifiés ; et le souverain choisissait un doyen parmi les candidats présentés (5). Rendons lui cette justice, qu'il nommait généralement celui qui avait réuni le plus grand nombre de suffrages.

La deuxième dignité dans le chapitre de Tournai est celle de l'*archidiaconus*. Elle aussi remonte aux origines de l'Église de Tournai et plonge ses racines dans l'antique *presbyterium* épiscopal (6), dont elle sort directement.

Attachés à la personne de l'évêque et nommés par lui, les archi-

(1) Dossier 365, *Procès du chapitre contre l'évêque d'Esne*, 4 avril 1611.

(2) *Fonds du Décanat*, aux Archives du chapitre.

(3) *Liber Decani*, ms. 343, fol. 74v.

(4) *Ibidem*.

(5) *Fonds du Décanat*, *Mémoire pour prouver que le chapitre de Tournai a droit d'élire son doyen*.

(6) Cfr plus haut, au chapitre précédent.

diacres appartiennent pourtant au chapitre ; mais quoiqu'ils occupent au chœur le premier rang après le doyen, ils n'ont sur le personnel de la cathédrale aucune juridiction spéciale. Dans l'intérieur du diocèse au contraire, l'archidiacre est l'œil et le bras de l'évêque. Au cours de ses tournées, il exerce une surveillance supérieure et un droit de visite sur les clercs, les paroisses, les hôpitaux, les léproseries et même les monastères. Il prétend à toute juridiction spirituelle, civile, criminelle et gracieuse.

Pendant longtemps il n'est que diacre, et ce degré inférieur dans les ordres sacrés semble rendre ses empiétements moins redoutables ; ceux-ci n'en deviennent pas moins très réels et finalement très gênants, pour le chef du diocèse.

Dans l'Église de Tournai, plus encore qu'ailleurs, le pouvoir de l'archidiacre s'est démesurément accru. La suppression d'un évêque particulier et la réunion de ce siège à Noyon furent, pour ce dignitaire, le point de départ d'un développement exceptionnel.

Le plus ancien document qui nous soit conservé, concernant l'archidiacre de Tournai, se trouve dans un manuscrit du ix^e siècle, ou tout au plus tard du commencement du x^e, ayant appartenu à l'abbaye gantoise de Saint-Pierre au Mont-Blandin. On y spécifie ce qu'en vertu du droit de gîte et de procuration, il était d'usage de livrer à l'évêque et à l'archidiacre, quand ils venaient au monastère. On remarque que les deux personnages y apparaissent sur un pied d'égalité. Et à en juger par la longue énumération de fournitures, tous deux avaient à leur suite un nombre considérable d'hommes et de chevaux (1).

Tandis qu'on multipliait un peu partout les archidiaques, afin de restreindre leur autorité en diminuant leur rayon d'action, il n'y eut jamais à Tournai qu'un seul dignitaire de ce nom, tant que dura l'union de Tournai-Noyon, c'est à dire jusqu'en 1146. Mais après la séparation, on reconnaît bientôt deux archidiaconés, celui de Tournai et celui de Flandre. A partir du xiii^e siècle, il y en eut trois, par la division de l'archidiaconé de Flandre en celui de Bruges et celui de Gand. Ces deux derniers constituèrent plus tard le fonds

(1) J. WARICHEZ, *Les origines de l'Église de Tournai*, p. 114 sv.

des diocèses de Bruges et de Gand, lors des démembrements ecclésiastiques par Philippe II et l'érection des nouveaux évêchés dans les Pays-Bas, en 1559.

Dans ses grandes lignes, le diocèse de Tournai se trouvait alors réduit à l'ancien archidiaconé de Tournai. Mais après la mort du titulaire, treize ans plus tard (1572), l'évêque Gilbert d'Oignies le divisa à nouveau, sous le nom d'archidiaconé de Flandre (auquel ressortissaient les doyennés de Courtrai et d'Helchin) et d'archidiaconé de Tournai (dont dépendaient les doyennés de Tournai, Lille et Seclin) (1). A cette époque toutefois, l'épiscopat avait ruiné depuis longtemps le pouvoir archidiaconal, en créant, vers la fin du XIII^e siècle, des *officiaux* et des *vicaires généraux*, que leur mandat révocable plaçait au-dessus des archidiacres et qui finirent par leur enlever toute juridiction.

L'archidiaconat de Tournai seul était une dignité, les autres restèrent des offices ou fonctions jusqu'à la fin du XVI^e siècle, où l'évêque Morillon d'abord (1584), François Villain de Gand ensuite, érige^{rent} l'archidiaconat de Flandre en dignité et assignèrent au titulaire la quatrième stalle au chœur, immédiatement après le trésorier (2), dont nous allons nous occuper incessamment.

Le *trésorier* est la troisième dignité à la cathédrale de Tournai. Au chœur, il suit immédiatement le premier archidiacre.

A défaut du titre lui-même, la charge paraît remonter aux origines du chapitre. Lorsqu'en 817, Louis le Débonnaire, à la demande de l'évêque Wendilmar, veut contribuer à agrandir le cloître canonical, il n'abandonne pas seulement à cet effet la propriété de trois terres du fisc royal, mais il les soumet pleinement à la juridiction de l'Église (*ut... concessas habeant atque jure perpetuo in ditioe ipsius ecclesiae consistent*). Or c'était le trésorier qui exerçait dans l'église et sur ses dépendances, à l'exception du chœur, les droits de basse, de moyenne et de haute justice. Il avait son bailli (*vicarius*), son sergent (*satelles*); et on portait devant lui une verge de justice

(1) Voir *Idem*, *Géographie historique des diocèses de Tournai et de Cambrai*, dans les *Collationes Tornacenses*, 1923-1924 p. 209 svv.

(2) *Actes capitulaires*, 27 février et 24 mars 1573 (n. s.), 5 et 10 décembre 1597; *Cartulaire M*, fol. 78r.

(*virgifer*), lorsqu'il se rendait à la cathédrale. Un ancien document résume ainsi ses attributions judiciaires : « Par son bailly et hommes de fief, le trésorier exerce juridiction contre les délinquants trouvez en la nef de la dite église Notre-Dame, croisure et carolles d'alentour le chœur, aussy aux chimentiers d'en hault et d'en bas, et devant le grand portal, jusques environ la grange de disme, retournant au dit chimentière d'en haut, vers le beffroi, où il y a des hobettes en la pleine rue » (1).

Non seulement il autorise ou refuse la mise en vente de diverses marchandises, devant le grand portail de la cathédrale, ou aux échoppes élevées sur les terrains avoisinants ; mais il a le droit de visiter ces marchandises et d'en vérifier la valeur, afin d'éviter les fraudes au préjudice de l'acheteur.

Il n'en est pas moins fortement bridé dans l'exercice de sa juridiction pénale. La chapitre possède un pilori, mais le trésorier a besoin de son autorisation pour planter le sien à côté. De même le chapitre détient une prison, dans la tour Brunin ; mais le trésorier ne peut y envoyer ses délinquants, sans une agréation analogue (2).

A-t-il un jour dirigé l'administration financière ? A-t-il eu la haute main sur les fonds capitulaires, les vases précieux et les titres ou privilèges ? Son nom semble l'indiquer. En tous cas, s'il en fut ainsi, d'autres offices l'avaient depuis longtemps dépouillé de ces attributions, pour reléguer de plus en plus la trésorerie au rang d'une dignité d'apparat : c'est dans ces conditions qu'il préside l'*exposition* des bijoux, *ostentio jocalium* (manuscrits, orfèvreries, broderies, etc.) organisée, chaque année, par les deux clercs de la trésorerie et les deux clercs du revestiaire, durant les trois premiers jours de la seconde semaine après Pâques (3).

Le *chantre* est le dernier dignitaire, dans le chapitre de Tournai. On en trouve la première mention dans une charte de l'évêque Bau-

(1) *Fonds de la Trésorerie*, aux Archives du chapitre.

(2) *Registre aux plaids de la Trésorerie*, fol. 49r svv. — Cfr Actes de 1300 dans le *Grand Répertoire* de 1422, ms. 42 des Archives du chapitre ; *Actes capitulaires* du 16 novembre 1415.

(3) J. VOISIN, *Le trésorier et le trésor de la cathédrale de Tournai*, dans les *Bulletins de la société historique et littéraire de Tournai*, t. XI (1866), p. 287 svv.

dri, en 1107 ⁽¹⁾ : ce qui n'empêche pas de reporter beaucoup plus haut ses débuts.

La désignation du chantre (*præcentor*), comme celle du trésorier, appartenait de plein droit au chapitre. L'élu est mis en possession de sa charge par la délivrance de lettres de collation, émanant de l'évêque ⁽²⁾, et la remise au lutrin (*ad aquilam*) du bâton dont il se sert pour régir le chœur ⁽³⁾. Car là se trouvent ses fonctions, et de là découlent ses prérogatives.

La police du chœur lui appartient. Il organise le chant, le dirige et expulse au besoin ceux qui troubleraient l'harmonie des cérémonies religieuses. A lui d'installer les choraux, les primetiers, tous les suppôts du chœur (sauf les chanoines) et de les punir de leurs manquements au chant : car il possède sur eux une autorité dont il ne doit aucun compte au chapitre.

Le chantre n'était tenu à remplir personnellement ses fonctions qu'aux fêtes de rite double. Or ces jours étaient peu nombreux dans l'ancienne liturgie locale, « qui fut abrogée l'an 1566, lors que les brise-images eurent bruslé tous les livres du chœur ». Mais après la réforme du bréviaire romain par Pie V, et celle du missel par Clément VIII et Urbain VIII, vers la fin du xvi^e siècle, les doubles augmentèrent dans une proportion considérable. Pour soulager le chantre dont la charge devenait trop lourde, l'évêque Gilbert de Choiseul créa (3 février 1674) la sous-chanterie (*succentor*) ⁽⁴⁾. Sur l'avis favorable de la Faculté de théologie de Douai, il érigea même cette fonction également en dignité (20 février 1675), en la dotant de la chapellenie de S. Éloi, dont l'autel se trouvait à la rue Saint-Martin (actuellement dans l'hôtel de M. Duquesne de la Vinelle). Toutefois cette institution dura peu. Le 2 février 1682, elle était supprimée à la prière du chapitre, qui en avait recueilli beaucoup d'ennuis ⁽⁵⁾. Les attributions du sous-chantre passent alors à un chapelain,

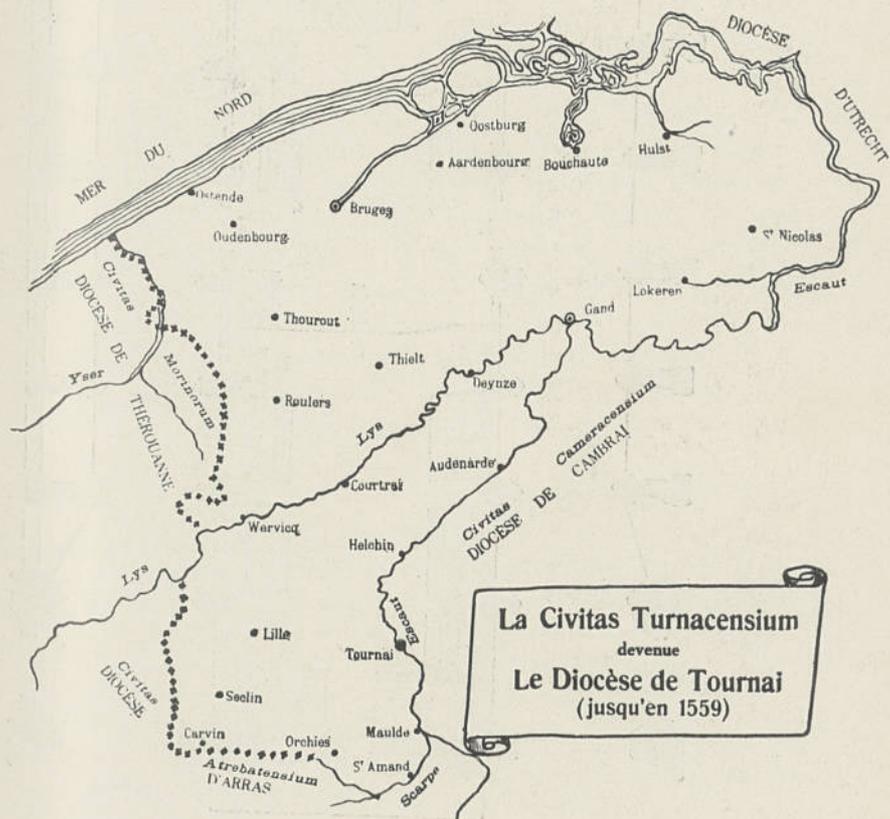
(1) *Cartulaire C*, fol. 13r ; *Cartulaire D*, fol. 16v.

(2) *Cartulaire H*, fol. 398r ; *Liber Decani*, ms. 343, fol. 75 ; *Actes capitulaires*, 20 août, 1622, 19 octobre 1648.

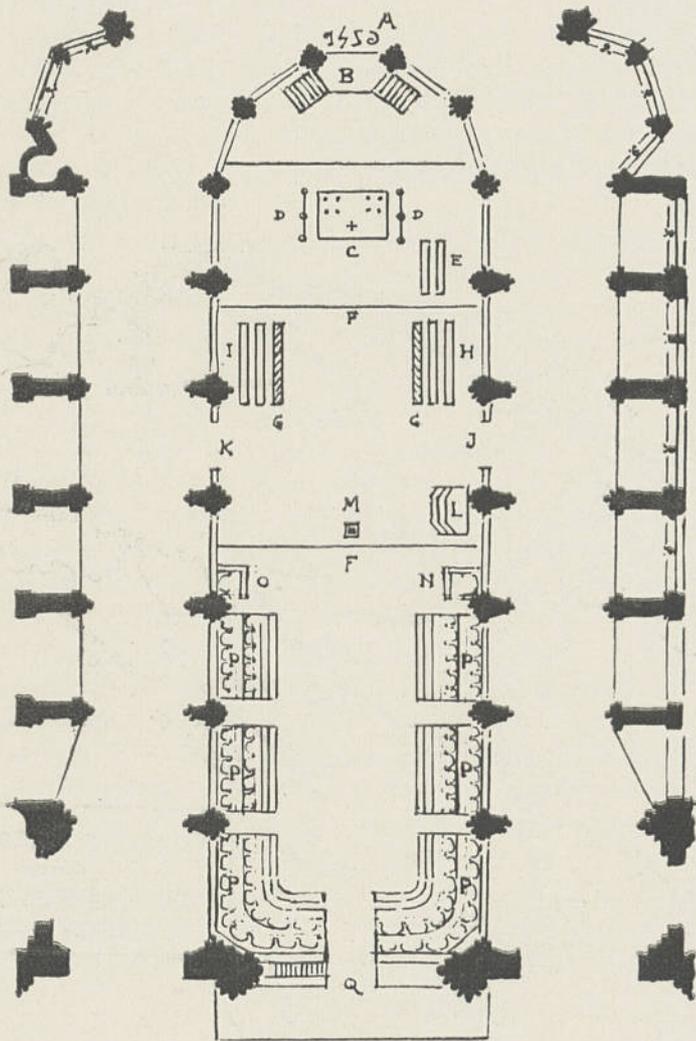
(3) *Actes capitulaires*, 11 août 1769.

(4) *Cartulaire M*, fol. 166r.

(5) *Fonds de la Chanterie*, aux *Archives capitulaires*.



(pp. 28 et 153)



PHYSIONOMIE DU CHOEUR

A. Millésime trouvé par B. Renard sur la voûte ; B. Autel de la férie ; C. Maître-autel ; D. Courtines ; E. Bancs du bailliage ; F. Gradins ; G. Bancs des officiants ; H. Bancs des États ; I. Bancs du Magistrat ; J. Entrée du Chœur ; K. Sortie du chœur ; L. Trône épiscopal ; M. Statue de Moïse (lectrier) ; N. Stalle épiscopale ; O. Stalle décanales ; P. Stalles et bancs des chanoines et du personnel ; Q. Passage sous l'ambon (p. 47).

sans préjudice du *phonascus* ou maître de chant, généralement chapelain lui-même.

Tels sont les caractères et les attributions des quatre *dignités* tournaisiennes. On aura remarqué que ces dernières sont pour une bonne part *honorifiques*. De fait, nombre de charges plus réelles reviennent aux titulaires des *fonctions* du chapitre.

* * *

Dès que le chapitre commença à posséder des biens, il sentit le besoin d'un fonctionnaire, chargé de les régir et de les protéger contre les usurpateurs. Ce fut le rôle du *prévôt*, qui exerçait en même temps une certaine justice de paix sur les hommes de l'Église (1). De bonne heure toutefois, les traces de cette fonction disparaissent des archives. Le dernier prévôt en date s'appelle Thierry d'Oreç, en 1205, que l'on accuse de dilapider le patrimoine ecclésiastique, par suite de sa faiblesse et de son âge avancé. Dès lors, les deux chanoines cellériers, du *Réfectoire* et du *Cellier*, furent désignés pour administrer les biens du chapitre ; tandis que trois chanoines, juges aux causes (*ad negotia*), régleront désormais les contestations entre les suppôts de la cathédrale (2).

Le *chancelier* est plutôt au service de l'évêque, dont il authentique les actes. Il représente à la fois son garde-scel et son protonotaire légal. Pour équiper son service, il dispose de trois greffiers, deux facteurs et un garçon de bureau. Tout ce personnel est hospitalisé dans la demeure et aux frais de l'évêque. Il est bien entendu qu'à table, le chancelier occupera la première place après le prélat, comme lui revient la préséance parmi les membres du conseil épiscopal (3).

Au début, le chancelier était librement choisi par son maître et révoqué à son gré. En 1188, à la suite d'un conflit et pour écarter un prétendant, l'évêque Everard le nomma à vie (4).

L'*écolâtre*, on le sait, avait sous sa garde l'école du cloître et en

(1) J. WARICHEZ, *Les origines de l'Église de Tournai*, p. 163.

(2) *Cartulaire C*, fol. 37v, 44v ; *Cartulaire D*, fol. 7v, 111v.

(3) MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, t. III, p. 361.

(4) *Liber Decani*, ms. 343, fol. 22v.

général toutes les écoles du diocèse. Les maîtres, chargés d'enseigner, sont à sa nomination et sous sa surveillance. Dans le chapitre, il préside aux lectures, comme le chantre aux chants. C'est lui qui est le conservateur des livres du chapitre ; et dans l'Église de Tournai, le même personnage semble avoir cumulé à la fois l'écolâtrie et la chancellerie capitulaire, c'est-à-dire qu'il avait la garde des archives en même temps que de la bibliothèque, et qu'il préparait les actes, comme il corrigeait les manuscrits.

De même que l'écolâtre est préposé aux écoles, l'hôtelier l'est aux établissements charitables, notamment à l'hôpital Notre-Dame, érigé dans l'enclos capitulaire. L'une et l'autre de ces deux prébendes sont conférées par l'assemblée du chapitre. L'évêque Étienne (1192-1203) argue même de cette disposition spéciale, pour mettre en relief l'importance de ces deux fonctions et en astreindre les titulaires à une plus stricte résidence. On choisira pour écolâtre, dit-il, un homme d'une probité de mœurs éprouvée et d'une science avérée (1). Et comme administrateur de l'hôpital, il faudra élire un chanoine qui ait son domicile fixe parmi les résidents (*stationnarii*), qui soit assidu aux offices et charitable à l'égard des infirmes et des pauvres (2).

L'*officialité*, de concert avec le vicariat général, sont les deux institutions, dont nous avons parlé plus haut, à l'aide desquelles l'évêque ruina, vers le milieu du XIII^e siècle, le pouvoir devenu exorbitant des archidiacons. L'official et le vicaire général resteront toujours ses délégués personnels, l'un pour exercer en son nom la juridiction contentieuse, l'autre pour être le docile instrument de sa juridiction volontaire.

Sil'official est le ministre de la justice dans le diocèse, il trouve un correctif dans le *pénitencier*, qui apparaît comme le ministre de la miséricorde. Cette fonction se découvre dans la cathédrale de Tournai, dès le moyen âge. L'évêque Walter de Croix l'institue en 1257 (3). Aux termes de la charte de fondation, le pénitencier

(1) *Cartulaire C*, fol. 37v ; *Cartulaire D*, fol. 9v.

(2) *Ibidem*. — Voir A. DELANNOY, *Notice historique des divers hospices de la ville de Tournai*, p. 11. Tournai, 1880.

(3) *Cartulaire D*, fol. 12r ; *Liber Decani*, ms. 343, fol. 154v.

ne pourra posséder aucun autre bénéfice, afin de rester tout entier à son rôle de clémence et de redressement moral. En outre, il assistera l'évêque, comme chapelain, toutes les fois que celui-ci officiera au chœur. Cette dernière obligation vaut au pénitencier d'avoir toujours sa stalle à droite, du même côté que le prélat : dès lors « à chaque vacance alternée, il restoit à sa place, ou il montoit à la stalle supérieure, ce qui équivaloit à deux places ».

Le pénitenciera son confessionnal au fond du déambulatoire, dans le repli de construction, ménagé près de la chapelle absidale de Notre-Dame Flamande, du côté du beffroi. Il n'a pas de collatéral, parce que son confessionnal est celui de l'évêque, qui n'a point d'égal dans son diocèse et qui pour cette raison ne souffre de collatéral nulle part, ni au chœur, ni ailleurs.

Le confessionnal du doyen (à gauche) et celui du théologal (à droite) occupent les deux replis de construction, antérieurs au sien et vis-à-vis l'un de l'autre (1).

Le *théologal* ne fut créé qu'en 1571, par l'évêque Gilbert d'Oignies, en conformité avec les décrets du concile de Trente et pour combattre les erreurs du protestantisme. Le titulaire devait être un ecclésiastique, promu au grade de docteur ou de licencié en théologie, dans une université bien cotée. Sa fonction consistait à donner aux sup-pôts de la cathédrale, des leçons d'Écriture-Sainte, d'abord tous les jours, sauf le dimanche, plus tard, trois fois la semaine (2). Sa mission perdit beaucoup de son importance, en suite de l'établissement d'un séminaire à Tournai, par l'évêque Gilbert de Choiseul en 1688 (3).

*
* *
*

Le personnel, dont il va être question maintenant, ne fait pas partie du chapitre ; mais il est adjoint aux chanoines pour les assis-

(1) *Description Waucquier*, fol. 55, aux *Archives de la cathédrale*. Les chapelains avaient leurs confessionnaux dans la chapelle S. Louis (aujourd'hui S. Éleuthère) et dans la chapelle-paroisse.

(2) *Actes capitulaires*, 27 avril 1571, 19 juin 1572, 20 mai 1626, 5 mars 1657, 6 juillet et 31 octobre 1664.

(3) Voir J. WARICHEZ, *Les péripéties de la formation cléricale au diocèse de Tournai*, dans les *Collationes Tornacenses*, 1928-1929, p. 342 svv.

ter, les suppléer éventuellement à l'office divin et assurer l'exécution des fondations pieuses faites par des particuliers à la cathédrale, dans les églises de la ville et dans les paroisses suburbicaires (Orcq, Marquain, Froyennes, Chercq, Calonne et Saint-Maur.).

Parmi ces subalternes, les premiers en rang sont les *grands-vicaires*, ou *vicaires du maître-autel*. Ils étaient ainsi appelés, à cause du privilège dont ils jouissaient de pouvoir célébrer la messe conventuelle, et d'y tenir la place d'un chanoine.

L'institution des grands-vicaires, au début du XII^e siècle, avait été la conséquence logique, à la fois de la limitation des chapitres et de la dispense de la résidence pour un certain nombre de chanoines. Les fondations successives d'obits et d'anniversaires ne firent qu'augmenter le besoin, dans la suite des temps. Non seulement ils remplaçaient à l'autel le chanoine absent, malade ou âgé ; mais ils prenaient part à l'office et aidaient le chœur, dans le chant des heures canoniales.

C'est probablement en considération de ce dernier service, que les chanoines chantres apparaissent en tête des fondateurs de grandes-vicairies à Tournai. La première en effet remonte à une libéralité d'Ermengarde, la sœur du chantre Movin (1120) ; deux autres à Movin lui-même (1130) ; deux autres encore au chantre Alulphe († 1143) ; la sixième fut instituée par Thomas des Salines (1171) ; la septième par l'évêque Walter I, la même année ; la huitième par le doyen Letbert II (1180). L'évêque Étienne parvint à en porter le nombre à onze, grâce à une largesse d'Henri Wambe en 1198, du vieux prévôt Thierry d'Orcq et de Walter des Salines, la même année. Béatrix de Rumes devait en fonder bientôt (1218) une douzième et dernière (1).

Les grands-vicaires étaient choisis par le chapitre, de préférence parmi les prêtres qui dès leur jeune âge avaient fréquenté les exercices du chœur. Ils étaient amovibles à volonté (*ad nutum*). Cette dernière clause leur coûtait particulièrement. Aussi y a-t-il, au XII^e siècle déjà, une violente poussée pour secouer cette situation précaire. Un peu partout, ils cherchent à devenir perpétuels (*mansionarii*).

(1) *Liber Decani*, ms. 343, fol. 146. — Cfr aussi *Repertorium magnorum vicariorum*, ms. 16, aux Archives de la cathédrale.

Un grand-vicaire de la cathédrale de Tournai, nommé Walter, en appelle même à Rome, sous l'épiscopat d'Étienne, contre le droit du chapitre de destituer ces bénéficiaires, à leur guise et fantaisie. Le pape Innocent III délégua l'évêque d'Arras, ainsi que le prévôt et le chantre de la même Église, pour juger le conflit (1). En fin de cause, Walter fut débouté de ses prétentions (1201). Les grands-vicaires de Tournai, déclaraient les arbitres, avaient contre eux une coutume bien établie, qu'ils étaient les premiers à reconnaître dans leur serment d'installation (2).

*
* *

Après les douze grands-vicaires, venaient les chapelains, dits des hautes formes, parmi lesquels un régime spécial est accordé aux titulaires des neuf paroisses de la cité (rive gauche) et des six paroisses suburbicaires.

Pendant six siècles, c'est-à-dire jusqu'après la séparation de Tournai et de Noyon (1146), tout le territoire du patronat ne formait qu'une seule paroisse, dont le doyen du chapitre était le curé. Les distances toutefois avaient déjà forcé le chapitre à établir des chapelles de secours, dans la banlieue : à S. André (Chercq), Calonne, Marquain, Orcq et Froyennes.

L'accroissement de la population amena une nécessité semblable, dans la ville elle-même. En attendant la chapelle actuelle de Notre-Dame (qui ne fut érigée qu'en 1516), il y avait dans la cathédrale un autel de Saint-Nicolas, adossé au troisième pilier de la nef, et destiné au service religieux de la population civile. Il fallut y ajouter, au cœur de la cité (*in arce*), une église à S. Pierre ; puis, dans le pourpris de la deuxième enceinte épiscopale, une église à S. Piat, le premier apôtre du Tournésis et une autre (*in foro*) à S. Quentin, son compagnon de mission ; enfin, au pied des remparts, une église à l'apôtre S. Jacques, pour le quartier des Salines.

(1) *Cartulaire C*, fol. 74v ; *Cartulaire D*, fol. 15v.

(2) Ego me servicio hujus ecclesiae astringo, ita ut si forte aliquando vobis videar amovendus ... hujus Vicariae beneficio sine dilatione, sine difficultate, sine reclamatione qualibet renunciabo et omnino cedam. *Registre aux serments*, ms. 359bis, fol. 62v.

Comme desservants de ces chapelles, en ville et dans la banlieue, le chapitre nommait des prêtres à gages, amovibles à discrétion et qui, leurs fonctions accomplies, revenaient à la cathédrale assister à l'office divin, afin de participer aux distributions avec les autres chapelains (1).

Leur situation s'améliora en 1200. « Agnès de dessus l'Escaut, vierge dévote et louable en Nostre Seigneur, considérant que les prestres des paroisses de deçà l'Escaut n'avaient pour leurs despens nécessaires que des oblations, leur a donné pour gages perpétuels dix-huit bonniers de terres labourables » (2). Trois iront au desservant de S. Nicolas (autrement Notre-Dame); trois à celui de S. Pierre; trois à celui de S. Quentin; six à celui de S. Piat; trois à celui de S. Jacques (3).

A partir de ce moment, ces cinq églises ont commencé à avoir des prêtres particuliers, établis à demeure et vicaires perpétuels du doyen et du chapitre. Les chanoines se contentaient de les nommer, à la pluralité des suffrages, et continuaient à revendiquer le droit de surveillance sur ceux qu'ils y déléguaient et qui occuperont toujours une place à part dans le personnel de la cathédrale.

Ce privilège s'étendit aux nouvelles paroisses, démembrees des anciennes, dans la seconde moitié du XIII^e siècle : S^{te} Marie-Magdeleine détachée de S. Jacques en 1251 (4), S. Nicaise détachée de Notre-Dame en 1257 (5), S^{te} Catherine détachée de S. Piat en 1261 (6), S^{te} Marguerite détachée de S. Quentin en 1288; voire même Saint-Maur,

(1) *Liber Decani*, ms. 343, fol. 151v sv.

(2) COUSIN, *Histoire de Tournai*, l. III, chap. 59, t. II, p. 307. Douay, 1620.

(3) *Cartulaire D*, fol. 54r.

(4) *Cartulaire D*, fol. 57r. — Ainsi appelée parce que Walter de Marvis dota cette église de la chapellenie qu'il avait fondée à Helchin, en l'honneur de S^{te} Marie-Magdeleine.

(5) *Ibidem*, fol. 56v. — S. Nicaise avait été le patron de la ville de Tournai, avant S. Éleuthère (jusqu'au XI^e siècle).

(6) *Ibidem*. — Plus exactement S^{te} Marie-Égyptienne et S^{te} Catherine. Ce double vocable est dû au transfert dans cette église d'une relique insigne de S^{te} Marie-Égyptienne (que d'après la légende, S. Éleuthère aurait rapportée de Rome pour sa cathédrale) et à l'attribution d'une chapellenie de S^{te} Catherine, la première fondée à la cathédrale, par Letbert II en 1150.

érigée en 1326, avec des fragments détachés de S. Piat (Wissempierre) et de Chercq (Warnave) (1).

Entre-temps le nombre des chapelains, en principe illimité, croisait sans cesse à mesure que l'on dotait de nouveaux autels, en ville ou dans la cathédrale ; si bien que vers la fin de l'Ancien régime, ils avaient atteint le chiffre de trente-cinq, sans compter le chapelain de l'hôpital, celui de la léproserie, au val d'Orcq, et le chapelain aux honneurs.

Ce dernier est encore une création de l'évêque Étienne qui fonda, en 1198, une chapellenie dans l'oratoire Saint-Vincent, sa chapelle épiscopale, qu'il venait de construire par dessus la fausse porte (2). Le bénéficiaire devait y dire la messe, tous les jours, à l'intention des évêques de Tournai défunts, en y ajoutant une oraison (*collecta*) pour le prélat vivant. Entr'autres émoluments, on lui assignait la table honnête au palais épiscopal, que son maître y fût ou non. Ce qui lui valut d'être appelé le chapelain aux honneurs, d'autant plus que sa nomination appartenait, de droit et à perpétuité, à l'évêque.

Le chanoine Cousin nous en parle en ces termes : « Davantage il y a un chapelain aux honneurs, lequel, pour le respect de l'évêque son maître, jouyst de deux prérogatives par dessus tous ses confrères, scavoir est, qu'il marche devant tous les chapelains des haultes formes de son costé, jaçoit qu'il soit (ce qui advient souvent) le plus jeune et le dernier pourveu ; et luy seul de tous les chapelains de l'église (avec le congé du chapitre) porte en temps d'hyver un roquet à manches, comme les curés, grands-vicaires et les chanoines » (3).

Tous ces chapelains étaient prêtres et chargés d'exonérer, à quelque autel, une fondation religieuse. Leur service terminé, ils sont tenus d'assister régulièrement au chant des heures canoniales de jour

(1) *Ibidem*, fol. 93v.

(2) *Cartulaire D*, fol. 270r ; *Cartulaire F*, fol. 94r ; *Cartulaire 68* de l'Évêché de Tournai, aux Archives de l'État à Mons, fol. 111v. Cfr MIRÆUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, t. II, p. 982.

(3) COUSIN, *op. cit.*, l. III, chap. 35, t. II, p. 167. — Voir aussi *Archives du chapitre, Fonds des privilèges* ; *Exécution testamentaire* de l'Évêque Michel d'Esne en 1614 ; *Liber Decani*, ms. 343, fol. 180r.

et de nuit, où certaines parties de l'office leur sont réservées, telles que les leçons, les antiennes et les graduels (1). S'ils se montraient négligents sous ce rapport, s'ils devenaient indignes de remplir leurs fonctions, ou s'ils obtenaient un bénéfice dans une autre église, le chapitre pouvait, librement et sans appel, les éloigner de leur autel, les priver de leur ancien bénéfice et leur interdire l'entrée du chœur. Mais dans ces conditions, comme du reste en cas de décès, il aura à choisir immédiatement un autre titulaire, promu au sacerdoce (2).

Au XIV^e siècle, grâce aux libéralités en bloc de l'évêque Philippe d'Arbois (1364), à celles de quelques chanoines et autres particuliers, les chapelains se constituèrent en communauté; à l'instar de ce qui se faisait à Liège et ailleurs (3). Ils formèrent un *Petit chapitre*, à côté du *Grand chapitre*, parfois même en opposition avec lui: car il y eut entre les deux de violents conflits qui, comme en 1398, ne purent être tranchés que par l'autorité royale.

Ce Petit chapitre possédait donc un patrimoine, indépendant des bénéfices et régi par un receveur spécial.

A Châlons-sur-Marne, on avait confiné semblable groupement dans la crypte de la cathédrale (4). A Tournai, faute de pouvoir se mettre sous terre, le Petit chapitre s'installa au-dessus du sol. Ses membres célébraient leurs offices particuliers (5) et tenaient leurs séances délibératives dans la chapelle S. Michel, érigée au dessus du porche d'entrée, là où se trouve aujourd'hui la tribune des grandes orgues, et pour laquelle fut sculpté par l'artiste tournaisien, N. Lecreux, le groupe en bois de S. Michel terrassant le démon, actuellement placé sur l'ambon. Avec leur groupement organisé, leur chapelle particulière, leurs confessionnaux dans la chapelle S. Louis (S. Éleuthère) et dans la chapelle-paroisse, les chapelains dominaient dans la nef, à peu près comme les chanoines régnaient dans le chœur.

(1) *Actes capitulaires*, 1 mars 1567 (1568 n. s.).

(2) *Cartulaire C*, fol 23r; *Cartulaire D*, fol. 58v; MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, t. II, p. 1336.

(3) *Registre des Petites Archives*, à la cathédrale.

(4) E. HURAUULT, *La cathédrale de Châlons et son clergé*, p. 18. Châlons-sur-Marne 1907.

(5) *Requête* adressée par le chapitre à l'Empereur, en 1769, ms. 398 des *Archives du chapitre*.

*
*
*

L'idée de former au xiv^e siècle une masse globale, dont le produit serait réparti parmi les chapelains, en surcroît de leurs bénéfices proprement dits, n'était pas neuve à la cathédrale de Tournai. Elle avait déjà trouvé une réalisation plus complète en 1198, pour les grands-vicaires. L'inégalité de leur dotation donnait lieu à des difficultés. Afin d'en finir avec elles, le pape Innocent III, à la demande de l'évêque Étienne, autorisa le chapitre à fusionner les revenus de ces legs ⁽¹⁾, pour en diviser le montant par parties égales entre tous les intéressés, à concurrence d'une somme déterminée.

Le surplus permit bientôt d'introduire dans la cathédrale une nouvelle classe d'auxiliaires, amenés surtout par les besoins du chant. Ce sont les *vicariots*, ainsi appelés pour les distinguer des grands-vicaires. On les trouve, dès 1246, dans le *Liber Decani* ⁽²⁾. Ils sont au nombre de huit, payés au moyen de l'excédent de revenus des grandes-vicairies supérieurement dotées. L'intérêt qu'ils surent inspirer porta des bienfaiteurs à fonder en leur faveur de nouveaux bénéfices, qui leur furent conférés. La première, des huit petites chapellenies, date de 1303 ; et la dernière, de 1400. Ce qui leur fit donner le nom de *chapelains des basses formes*, tandis que le terme de *vicariots* passait alors à six chantres gagistes, qui leur furent adjoints.

On remarquera que ces augmentations du personnel suivent de près la construction du vaste chœur ogival et coïncident avec les premiers essais de musique polyphonique à Tournai, ainsi que nous le dirons plus loin.

A la même période remonte l'institution de *pueri chorales*, les choraux, au nombre de dix, chargés de renforcer les douze primetiers, comme les six vicariots prêtaient main forte aux huit chapelains des basses formes.

Une bulle du pape Nicolas V (1451) nous atteste que d'ancienneté (*ab antiquo*), un grand nombre d'enfants (*in magna multitudine*)

(1) *Innocentii III Romani pontificis opera omnia* t. I, col. 138, n. 158 ; dans MIGNE, *Patrologie latine*, t. CCXIV. Paris, 1855.

(2) *Liber Decani*, ms. 343, fol. 44v, 162r et 179v.

assistaient aux offices, revêtus d'un habit ecclésiastique (*in habitu ecclesiastico*) (1). On comprend cette abondance, si l'on tient compte de ceux dont la voix mue et des plus petits qui ne sont pas encore formés.

Les *primetiers*, ainsi appelés parce qu'ils assistaient à l'office de prime (où ils lisaient le martyrologe et la leçon brève), sont les plus anciens parmi ces jeunes clercs (*clericuli*). Ils ont un *maître* qui les tient en pension, tous ensemble dans une même maison, où il les instruit ès bonnes mœurs, au chant et aux cérémonies de l'église : ce qui leur a fait donner le nom de *maltrise*, depuis la fin du xv^e siècle. On trouve déjà un legs en leur faveur, de la part de Laurent de Hollande, en 1358.

Les choraux furent au début unis aux primetiers. Mais ces derniers eurent la bonne fortune de rencontrer un bienfaiteur insigne dans l'archidiacre Jacques Laurent († 1594), qui affecta à leur logement une habitation convenable et pourvut à leur entretien par la fondation de douze bourses, largement suffisantes. Par ailleurs, on attribua aux choraux les revenus d'une chapellenie. Dès lors, les deux institutions se séparèrent et s'installèrent, chacune de son côté, dans les rues qui portent encore leur nom aujourd'hui.

Cet état de choses cependant ne dura pas un siècle. En 1676, elles furent définitivement réunies et administrées ensemble. Les primetiers se transportèrent chez leurs condisciples, les choraux, pour pouvoir suivre plus commodément les leçons d'humanités anciennes au collège S. Paul, créé par le chapitre sous l'action de la Renaissance et transféré, depuis 1595, dans la rue du Four-chapitre (avec issue dans la rue des Choraux, comme de nos jours) (2).

Primetiers et choraux voisinaient ainsi avec les chapelains des

(1) Cfr VOISIN, *Les petits clercs*, dans les *Bulletins de la société historique et littéraire de Tournai*, t. VIII (1862), p. 63 svv.

(2) Deux nouvelles chapellenies furent encore détachées de la cathédrale et annexées à cet établissement d'instruction. Après la suppression des Jésuites, en 1773, le collège S. Paul s'installa dans les locaux de leur noviciat, rue du Quesnoy, où il devint par degrés *Collège national* en 1796, *École secondaire communale* en 1802, *Collège royal* en 1815, *Athénée* en 1817, *Athénée royal* en 1819, complètement *laïcisé* en 1846.

basses formes et les vicariots, lesquels habitaient un immeuble commun, place de l'Évêché, construit en appentis contre la grange du Cellier (1).

Des liens particuliers et jeunes liaient entre eux tout ce petit monde, sorti des mêmes rangs et réuni presque tous les jours, tantôt pour l'exécution de la musique et du contrepoint, tantôt pour la répétition des drames liturgiques et des mystères, tantôt pour des réjouissances, bruyantes comme la St^e Cécile, ou espiègles comme la fête des fous, au jour des SS. Innocents.

* * *

Pour achever le tableau du personnel de la cathédrale de Tournai, il faut encore mentionner ici les *sept Dormants*.

Rappelons d'abord le savoureux récit que nous a laissé Jacques De Voragine. Le fait se passe à Éphèse, suivant les hagiographes, vers 251, au temps de l'empereur Dèce. Dans une persécution contre les chrétiens, sept jeunes gens s'étaient réfugiés au fond d'une caverne, afin d'échapper aux poursuites des ennemis du Christ. Dèce les condamna à y mourir de faim et en fit murer l'entrée. Mais « 372 ans plus tard, dans la trentième année du règne de Théodose » (?) éclata l'hérésie de ceux qui niaient la résurrection des morts. Dieu, voulant consoler l'Empereur, rappela à la vie les VII martyrs dans leur retraite ; ensuite il inspira à un habitant d'Éphèse l'idée de construire une étable, à l'endroit où était située la caverne. Les Dormants en sortirent, croyant n'avoir dormi qu'une nuit, se montrèrent au peuple pour attester par leur résurrection la puissance divine, puis se rendormirent au sein de l'Éternel.

Le chapitre de Tournai greffa, sur cette délicieuse légende orientale, l'une de ses anciennes institutions. Lui aussi eut, à travers le moyen âge et l'époque moderne, ses VII Dormants, que l'on enferma chaque soir dans la cathédrale et que l'on voyait réapparaître chaque matin, toujours vivants, à leur poste de veilleurs. C'étaient les

(1) *Concordat* entre le chapitre et la ville, du 10 décembre 1500 ; *Cartulaire* U, fol. 139.

deux clercs du *revestiaire*, chargés du soin des vêtements liturgiques, les deux *clercs de la trésorerie*, auxquels était commise la garde des bijoux et des reliques (1), enfin les trois *clochemans* dont un prévôt (le geôlier). Car malgré l'étymologie du mot, il ne faudrait pas confondre ces derniers avec des sonneurs ou des carillonneurs.

☞ Contrairement à ce qu'on pourrait inférer de ce nom, les clochemans ou cloquemans étaient avant tout les gardes assermentés de la cathédrale. Ils portaient clefs et masses. A l'intérieur de l'église, ils gardaient les portes, chassaient les mendiants, empêchaient les promenades et les conversations, avertissaient ceux qui tournaient le dos au Saint-Sacrement exposé, assuraient l'ordre aux jours de cohue (2).

Le soir venu, c'est à dire, à huit heures (3), les trois clochemans se réunissaient aux deux clercs du *revestiaire* et aux deux clercs de la *trésorerie*, pour passer la nuit dans la cathédrale « chacun en son lieu, sous peine d'une couronne (plus tard dix patars) et de la privation d'office, s'il manque deux fois (plus tard trois fois) » (4). C'est de là que leur est venu le nom des VII Dormants. Ils disposaient à cet effet de deux chambres, dans les galeries de la nef, et d'un chauffoir ou corps de garde, derrière l'autel de S. André, sous la tour S. Jean.

Leur rôle était de parer aux vols, comme aux incendies, et de surveiller les détenus dans les prisons du chapitre (tour Brunin). Sous ce rapport, il leur est formellement interdit de laisser les prisonniers se promener la nuit dans la cathédrale, comme aussi de relâcher en aucune façon des rigueurs alimentaires ou autres, infligées aux condamnés. Par ailleurs, afin d'aider les VII Dormants dans leur besogne de gardien, le chapitre leur attribue par an deux rasières de gornée (blé et seigle mélangés), pour nourrir un chien, « fort vigilant qui court par l'église la nuit et soit lié le jour » (5).

(1) *Registre aux serments*, ms. 359 bis, fol. 67r; *Dossier aux réglemens*, n° 351.

(2) *Registre aux serments*, ms. 359 bis, fol. 88r; *Actes capitulaires* du 30 mars 1676 et du 23 juin 1705.

(3) *Actes capitulaires*, 28 mars 1642.

(4) *Répertoire*, ms. 334, v° *cloquemanni*.

(5) *Actes capitulaires*, 28 décembre 1635, 3 et 13 février 1715.

Chaque année, en la fête des VII Dormants, que l'Église célèbre le 27 juillet, le chapitre alloue à ses fidèles veilleurs une gratification en argent « pour se récréer » (1).

L'autorité civile reconnaît du reste officiellement leur service, autant que l'autorité religieuse. Car en 1409, par une transaction entre le chapitre et le Magistrat de Tournai, du consentement du roi de France, Charles VI, on les déclare exempts de loger les troupes (2), de faire le guet public durant la nuit, et de garder les portes de la ville « tant qu'ils resteront en leur office » (3).

*
* *

En résumé donc, quarante-deux chanoines avec un semi-prébendé, douze grands-vicaires, trente-huit chapelains des hautes formes, huit chapelains des basses formes, six vicariots, une escouade de petits clercs (*clericuli*), parmi lesquels douze primetiers et dix choraux, deux clercs du revestiaire, deux clercs de la trésorerie, trois clochemans : voilà, si l'on y ajoute les chapelains particuliers des chanoines résidents ou tenus pour tels, les clercs de la Fabrique et les clercs du Réfectoire qui n'étaient au fond que les secrétaires de ces deux importants services, un organiste, un cornétiste (4) pour accompagner le chant en faux bourdon, un carillonneur, un suisse à dater de 1780 (5), un messenger (*nuntius*) (6) et cinq sonneurs (7), le personnel complet de la cathédrale de Tournai, avant la Révolution française : soit plus de cent cinquante personnes, sans compter les fonctionnaires domaniaux : tels que baillis, forestiers, receveurs, priseurs de dîmes, etc.

Tous les subordonnés, à partir des chapelains des hautes formes, sont à la nomination du chapitre. En outre, à partir des chapelains

(1) *Actes capitulaires*, 22 juillet 1620.

(2) *Actes capitulaires*, 24 décembre 1625.

(3) *Cartulaire E*, fol. 148v ; *Actes capitulaires*, 10 octobre 1785

(4) *Répertoire*, ms. 334, v° *vicarii* etc.

(5) *Dossier aux règlements*, n° 351.

(6) *Registre aux serments*, fol. 69r ; *Dossier aux règlements*, n° 351 ; *Actes capitulaires*, 16 février 1568 (1569 n. s.).

(7) *Actes capitulaires*, 22 octobre 1599.

des basses formes, ils doivent résigner chaque année leurs fonctions entre les mains du trésorier, la veille de la S. Jean-Baptiste (24 juin), pour recevoir un renouvellement de leur mandat, si par leur conduite ils s'en sont rendus dignes, et dans le cas contraire, pour être admonestés ou congédiés.

Le moment est venu maintenant de placer les membres de ce personnel dans leur rôle respectif et de les présenter en action, au chœur d'abord, dans l'administration ensuite.

Physionomie du Chœur

Puisque le chapitre avec ses subalternes sont les fonctionnaires officiels de la prière publique dans le diocèse, c'est le chœur qui fournira le cadre le mieux approprié à leur mission spirituelle.

Il n'est pas douteux que la cathédrale, au début du XIII^e siècle, ait eu un chœur roman, de la même longueur à peu près que le bras du transept. La base surélevée des colonnes de la croisée porte à croire qu'à cette époque, le *maître-autel* s'élevait sous la tour lanterne (1). Les bancs des chanoines et le siège de l'évêque se trouvaient dès lors par derrière, comme cela se voit encore aujourd'hui dans la cathédrale de Noyon, la sœur jumelle de celle de Tournai.

Le développement du personnel et les goûts du temps inspirèrent, au milieu du XIII^e siècle, la construction du spacieux chœur actuel qui brise les proportions de l'ancienne croix latine, en allongeant démesurément son sommet.

A partir de ce moment, le maître-autel disparaît de la croisée. C'est le chœur ogival lui-même qui comportera désormais deux autels : un autel principal, à l'entrée du sanctuaire, là où subsiste encore une marche actuellement ; et un autel, dit *de la fêrie*, dans le fond, comme de nos jours.

Un manuscrit de la Bibliothèque royale nous en a laissé une description sommaire (2).

(1) Voir F. LECLERCQ, *La cathédrale de Tournai rendue à la liturgie*, p. 11 svv. Tournai, 1915.

(2) *Mémoires de Nicolas Du Fief* (1578-1651), Bibliothèque royale de Bruxelles, section des *Manuscrits*, 13.762-8, fol. 175^v.

Le devant du *maître-autel* était composé de treize niches sculptées, dans lesquelles on avait placé treize statues d'argent représentant le Christ et ses douze apôtres, *antependium* donné jadis par l'évêque Étienne (1192-1203) (1). Le rétable, en vermeil et « enrichi de pierreries », était assez bas pour permettre aux choristes de voir l'autel du fond.

Ce dernier portait improprement le titre d'*autel de la férie* : car on n'y célébrait aucun office férial. N'était le fait qu'on y conservait la réserve eucharistique, on eut pu le dénommer plus justement l'autel des morts, puisqu'on y chantait les obits ordinaires. On y disait aussi chaque jour, après matines, une messe pour les trépassés, fondée en 1454 par Jean Chevrot. Au-dessus du tabernacle de cet autel, se voyait une statue de la Vierge, patronne de la cathédrale et du chapitre. Elle était en argent « assise en une chaise, et le petit Jésus estendant son bras tenant un chapelet de corail, comme voulant induire les chrétiens présents de prier pour les trépassés » (2).

Entre les deux autels se rangeaient les gros bourdons, conservés pour la plupart, et quelques mausolées d'évêques, en leurs effigies de cuivre, qui semblaient jusque dans la mort unir leurs prières à celles des assistants.

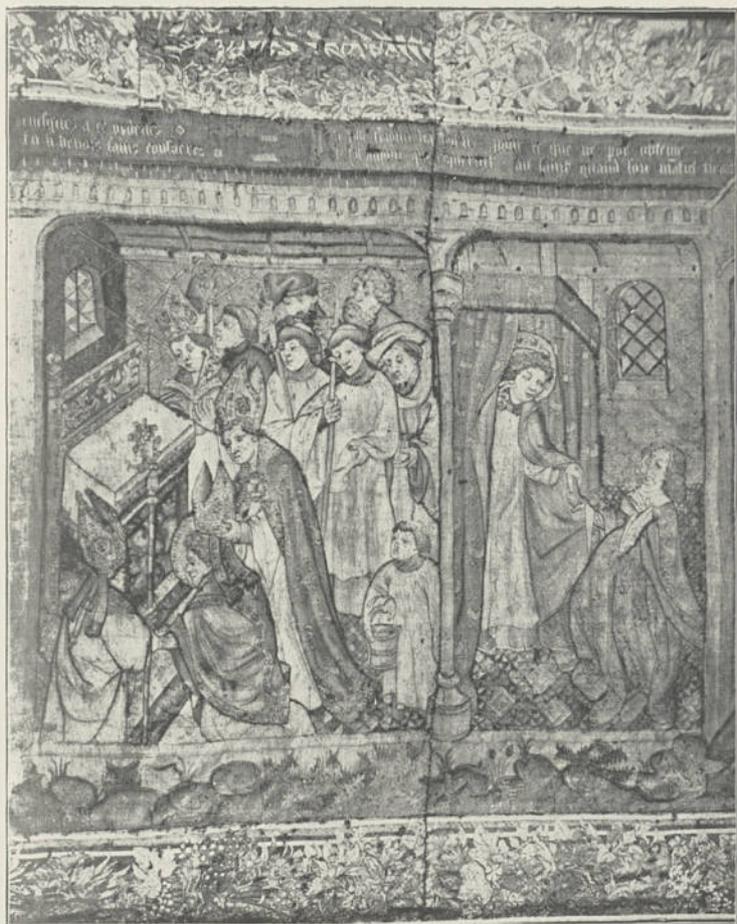
Cette première partie du chœur, appelée le *sanctuaire*, s'étendait jusqu'aux deux portails latéraux. Les *stalles* du chapitre occupaient la seconde partie. Il y en avait déjà dans l'ancien chœur roman ; car en 1197 l'évêque Étienne règle les services que l'écolâtre et l'hôtelier doivent jurer de remplir, avant leur « installation », *priusquam stallum in choro aut locum in capitulo assignatum habeat* (3).

Après la construction du chœur ogival (1243-1255), les anciennes formes paraissent avoir été conservées pendant près d'un siècle. Il appartenait à un grand-vicaire, Nicolas Raimond, de faire don, en 1400, de nouvelles stalles chargées de statuettes et de figu-

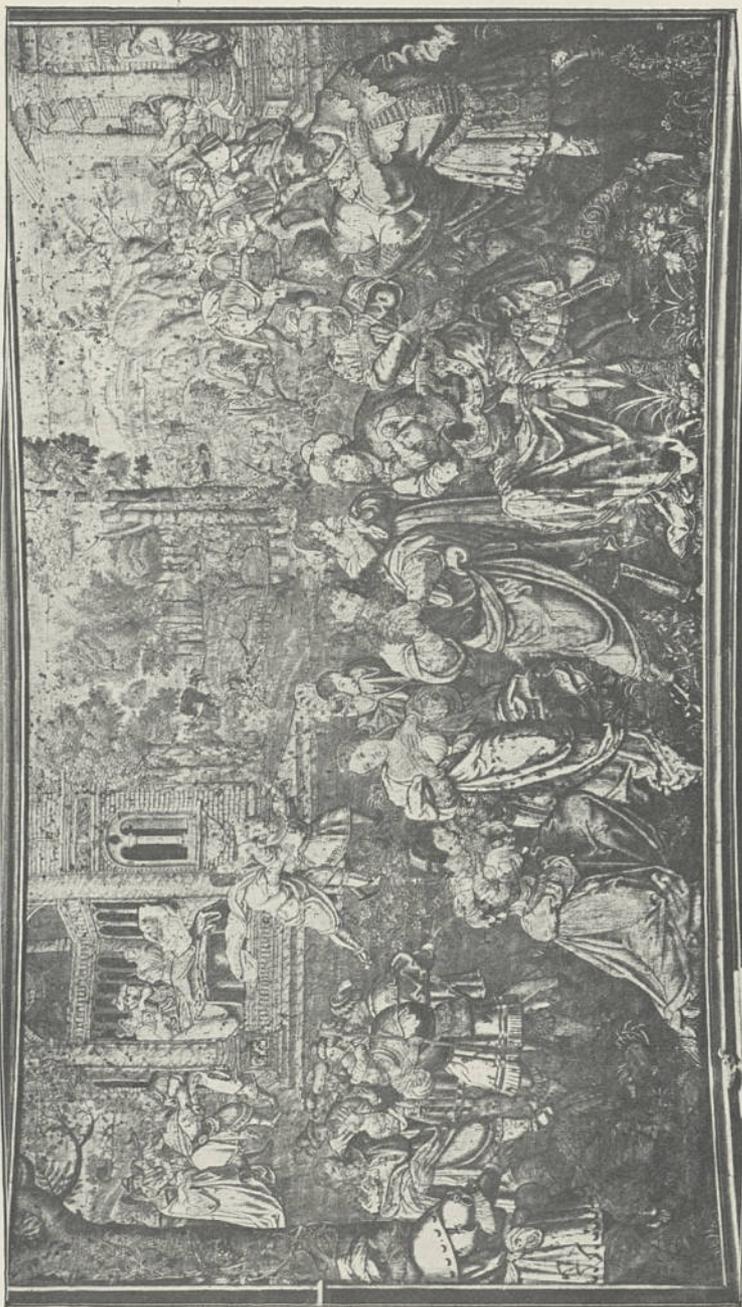
(1) *Chronica Tornacensis*, dans DE SMET, *Corpus chronicorum Flandriae* t. II, p. 568. Bruxelles, 1841.

(2) *Manuscrit Du Fief*, 13.762-8, fol. 176.

(3) *Cartulaire C*, fol. 37^v ; *Cartulaire D*, fol. 9^v. — MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, t. II, p. 981.



FRAGMENT DE LA TAPISSERIE D'ARRAS, DONNÉE EN 1402
PAR LE CHANOINE TOUSSAINT PRIER (pp. 49 et 328)



FRAGMENT DE LA TAPISSERIE, DONNÉE EN 1556 PAR L'ÉVÊQUE CHARLES DE CROY (pp. 49 et 331).

rines en chêne. Si les accoudoirs et les miséricordes étaient bien ornées, les dossières en étaient plutôt simples. Pour les habiller somptueusement aux jours de fêtes, le chanoine Toussaint Prier, chapelain du duc de Bourgogne, commandait en même temps à Arras une longue tapisserie historiée, retraçant la légende de S. Piat, premier apôtre du Tournésis, et de S. Éleuthère, premier évêque de Tournai. On en a conservé deux fragments importants, dans la sacristie actuelle de la cathédrale.

L'évêque Charles de Croy, voulant renforcer encore ce luxe de décoration, donna, en 1556, une nouvelle tapisserie de haute-lisse fabriquée à Tournai disent les uns, à Audenarde prétendent les autres, et qui rappelait l'histoire de Jacob et de son fils Joseph. Trop longue et trop haute pour entrer dans le format des stalles, on la déroulait au-dessus de la corniche, où elle surmontait la première tenture.

Un jour vint cependant, où la sévérité et les raideurs du style gothique perdirent toute leur faveur ; dès lors, les corniches furent abattues (1742) et la tapisserie de Charles de Croy remplaça désormais celle de Toussaint Prier, en s'étendant cette fois jusque derrière la stalle du doyen, dont elle supprimait une « marque distinctive » fort prisée par ce haut dignitaire du chapitre (1). Des dix panneaux qui constituaient cet ensemble, deux sont encore aujourd'hui visibles à la sacristie-rotonde.

Dans nos belles cathédrales polychromées, la tapisserie restait toujours la matière décorative par excellence. Nos pères en étaient convaincus. Aussi aux fêtes solennelles, complétaient-ils encore les panneaux surélevés de Charles de Croy par deux autres plus petits, en soie et or historiés, hissés au-dessus des portes latérales du chœur. Ces dernières étoffes paraissent avoir été de facture italienne, peut-être florentine : car leur donateur n'était autre que André Ghini, qui fut évêque de Tournai, mais mourut cardinal de Florence en 1343 (2).

(1) *Archives du Chapitre*, Dossier 373, *Mémoire concernant les nouvelles marques distinctives, accordées par le chapitre au doyen.*

(2) Voir J. VOISIN, *Notice sur les anciennes tapisseries de la cathédrale de Tournai*, dans les *Bulletins de la société historique et littéraire de Tournai*, t. XI (1863), p. 227 svv.

Comment étaient ces portes latérales? De quoi étaient faites les clôtures du chœur, du côté du transept et au pourtour du déambulatoire? On ne pourrait le préciser. Il semble cependant qu'elles aient été en bois, puisqu'elles sont tombées sous le marteau des Huguenots en 1566, avec les stalles et une bonne partie de l'ancien mobilier.

C'est à dater de ces scènes de fureur iconoclaste, que la cathédrale perdit son aspect intérieur de noble simplicité, qu'avaient su lui inspirer les architectes chrétiens du moyen âge. Cette destruction, déjà malheureuse en soi, prédisposait l'édifice à un renouveau complet de son mobilier, dans le goût du jour. Aussi la Renaissance entre-t-elle bientôt triomphante, dans ce chœur gothique... et par toutes les portes à la fois! Le clergé et les fidèles rivalisent de générosité, pour orner la maison de Dieu et pour ainsi dire la noyer, sous les fleurs de la sculpture, de la peinture, de l'orfèvrerie et de tous les arts à la fois.

* * *

3 /
et l'oratoire

A la croisée fut érigé, en 1574, le gigantesque ambon de Corneille De Vriendt, dit Floris. Il est encore là de nos jours, avec ses médaillons d'albâtre. Certes, il est permis de regretter son emplacement, mais on ne peut en nier l'élégance. Il était destiné à former un ensemble de l'ordre toscan avec deux grands portiques, dont les portes de bronze livreraient accès au déambulatoire et que sculpta plus tard dans le marbre, le célèbre Quellin d'Anvers, à la demande de Pierre et Antoine d'Aubermont au côté nord (1649), et de Philippe de Boulogne au côté sud (1663).

Des carolles on entrera désormais au chœur par deux magnifiques portails. Celui de droite était dû à l'évêque François Villain de Gand († 1666), en marbre blanc et noir, avec des portes en cuivre ciselé, surmontées de deux Docteurs de l'Église latine et cantonnées, à l'extérieur, de la représentation symbolique de la Douceur et de la Piété (œuvre de Willems). Au côté opposé, s'ouvrait un portail analogue, élevé aux frais de l'évêque Gilbert de Choiseul († 1682), surmonté lui aussi de deux Docteurs de l'Église et cantonné des images de S. Piat et de S. Éleuthère (œuvre de Vervoorden).

Une cloison de marbre à claire-voie relie ces portails l'un à l'au-

tre (1). Le chapitre lui-même avait amorcé ce travail (1680), en faisant exécuter une travée (face aux sacristies) par le sculpteur M. Lefebvre (*in exemplum*). Peu d'années après, l'œuvre était achevée aux frais de quelques chanoines, dont les armoiries rappelaient la libéralité. Et tous les piliers se trouvaient « bottés » de marbre, suivant l'expression d'un touriste anglais du XVIII^e siècle (2).

Le chœur continuait à avoir deux autels, comme précédemment. L'*antependium* en argent, que l'évêque Étienne avait donné en présent, avait disparu dans le sac des Huguenots ; mais en 1596, le chanoine Charles de Ladeuze le remplaça par un autre plus riche encore, du même métal, et comportant cette fois quinze statues : le Sauveur et les onze apôtres fidèles, S. Piat et S. Éleuthère, apôtres du Tournésis, et S. Charles, sous les traits du donateur.

Par ailleurs l'évêque Maximilien Villain de Gand s'était chargé, en 1640, de construire un nouvel autel de la férie, tout en marbre jaspé, avec des parties de marbres très rares, telles les colonnes qui supportaient l'entrée du tabernacle « et où l'on voyait de l'or » (3).

D'après son testament, ce devait être son mausolée funéraire. Il y fut du reste inhumé ; et sous la table d'autel apparaissait sa statue en marbre blanc, telle qu'on l'aperçoit encore au pourtour des carolles, majestueusement couché et dormant son sommeil de pierre, revêtu de ses habits pontificaux.

Les dessins de cet autel somptueux avaient été fournis par son ami P. P. Rubens, qui peignit lui-même deux tableaux de circonstance, adossés l'un à l'autre : la libération des âmes du purgatoire, que nous possédons encore, et le triomphe de Judas Macchabée, actuellement au musée de Nantes (4).

Quant aux stalles, les Huguenots en 1566 s'étaient acharnés sur elles, au point de n'en laisser que des débris. Après le sac, il fallut songer à les remplacer au plus tôt. Ainsi l'exigeaient les

(1) Cfr LE MAISTRE D'ANSTAING, *Recherches sur la cathédrale de Tournai*, t. I, p. 160 svv.

(2) *Archives du chapitre, Description Waucquier*, fol. 113.

(3) *Description Waucquier*, fol. 117.

(4) Cfr J. WARICHEZ, *Les tribulations de deux tableaux de P. P. Rubens*, dans la *Revue Tournaisienne*, t. VI, 1910, p. 1 svv.

nécessités du culte. A en croire les *Actes capitulaires*, la Fabrique de la cathédrale se mit en quête d'un opérateur diligent et bon marché (1). Cet artiste au rabais, elle le trouva dans la personne de Conrard Gontrart, dont le travail fut apprécié, puisque le chapitre lui fit en 1572 un cadeau de noces pour marquer sa satisfaction (2).

Ces stalles, toutes simples, consistaient en une double rangée de formes, avec dossières plates, séparées par une colonnette cannelée qui supportait une corniche en forme de dais continu. Au fond, ce n'était qu'un ouvrage de menuiserie, où le chapitre en avait pour son argent. Heureusement qu'aux jours de fête plus solennelle, les riches tapisseries de Toussaint Prier, plus tard (après 1742) de Charles de Croy, venaient masquer la pauvreté des boiseries, en déroulant leur somptuosité sur tout le parcours des dossières.

Et comme pour parfaire la décoration du chœur, l'évêque Gilbert d'Oignies commanda en même temps (1572) une tenture supplémentaire, retraçant l'histoire de Dina, la fille de Jacob (3) : tapisserie que l'on plaçait derrière le maître-autel, où elle formait corps avec les courtines de soie tendues sur les côtés (4).

Les stalles se terminaient à gauche (évangile) par le siège décanal décoré de velours violet, à droite (épître) par la stalle épiscopale ornée d'une étoffe cramoisie et portant en broderie les armes de Gilbert d'Oignies. De plus, à l'entrée du sanctuaire, l'évêque disposait pour les offices pontificaux d'un trône plus solennel, placé sous un dais rouge et fermé par une balustrade (5). En 1761, l'évêque comte de Salm-Reifferscheid le remplaça par un autre plus riche,

(1) *Actes capitulaires*, 24 mars 1567 (1568, n. s.).

(2) *Ibidem*, 7 juillet 1572. Les stalles avaient été placées « immédiatement après la Fête des Rois en 1571 ».

(3) *Genèse*, chap. xxxiv.

(4) J. VOISIN, *Notice susdite sur les anciennes tapisseries*, p. 227.

(5) Voir description minutieuse dans *Mémoire pour l'Évêque de Tournay, touchant les nouvelles marques distinctives accordées par le chapitre de la cathédrale au doyen*, adressé en 1743 à l'impératrice Marie-Thérèse, p. 50-51, Dossier 373. — A noter que les données de LE MAISTRE D'ANSTAING (*Recherches etc.*, t. I, p. 166-167) sont inexactes, bien qu'il paraisse avoir utilisé le *Mémoire* ci-dessus.

dont Nicolas Lecreux exécuta les sculptures et que fermait une ferronnerie d'art (1).

Longtemps le doyen du chapitre eut également un second siège dans le sanctuaire, en face de celui de l'évêque (2). En 1675 seulement, ce petit trône, qui portait ombrage à l'autre, fut supprimé et on en transporta les ornements à la première stalle du chœur (3).

Au niveau du trône épiscopal se dressait une statue de Moïse en cuivre, de grandeur naturelle, sur un piédestal de marbre blanc. Il servait de lectrier « es jours fériaux » ; car le reste du temps les leçons, les épîtres et les évangiles se chantaient à l'ambon. Plus bas, un aigle-lutrin du même métal, monté sur un socle de pierre noire polie, déployait ses ailes pour supporter le livre des chantes : le tout, sans préjudice de deux énormes couronnes de lumières, destinées à éclairer le chœur (4).

On se figure aisément l'ensemble magnifique que devait former ce mobilier, avec l'or des châsses, le métal du maître-autel et les cuivres qui l'entouraient, les portes de bronze ciselées, l'ancienne polychromie des voûtes et des colonnes, remplacée à l'époque moderne par une profusion de marbres et d'albâtre. Le personnel du chapitre et ses subalternes viendra animer ce cadre pompeux.

* * *

La place de chacun d'eux se trouve déterminée par un protocole plutôt compliqué.

A la droite du doyen (côté de l'évangile), vient d'abord le trésorier, puis le chantre, ensuite une salle vide par déférence. En face, du côté épiscopal (épître), se tient en premier lieu le grand archidiacre, puis les deux archidiacres de Flandre et plus tard, après la suppression du second, le sous-chantre ; suit la stalle vide par déférence. Voilà pour les *dignités*.

(1) *Actes capitulaires*, 19 février 1762. — *Calendrier* de 1775, à la Bibliothèque communale de Tournai.

(2) *Actes capitulaires*, 1^{er} mai 1626.

(3) *Ibidem*, 25 juin 1675.

(4) *Description Waucquier*, fol. 153.

La série se poursuit alors près de l'entrée du chœur, où le plus ancien chanoine occupe la première forme du côté de l'évêque, le deuxième se met en face ; et les autres suivent alternativement, d'après leur date de réception et leur rang dans les ordres (1). Le semi-prébendé prend place après le dernier chanoine de son ordre et en laissant également devant lui une place libre par déférence (2).

L'intervalle, compris entre eux et les dignitaires de part et d'autre, est comblé par les grands-vicaires, selon leur rang d'ancienneté et quelques chapelains, dits des hautes formes. Le reste garnit les basses formes, avec les chanoines minorés, les chapelains, dit des basses formes, et les vicariots.

Des tabourets fixés aux stalles sont réservés aux primetiers et aux choraux, tandis que les chanoines, simples clercs, prennent place sur des banquettes, avec les aspirants enfants de chœur (3).

De chaque côté se tiennent deux bénéficiers fixes, qui ne changent jamais de côté : à droite, le pénitencier et le *phonascus* (maître de chant) ; à gauche, le semi-prébendé et le chapelain aux honneurs. Et cela, pour des raisons différentes : le pénitencier, parce qu'il « devait les petites heures », quand l'évêque officiait ; le *phonascus*, d'ordinaire chapelain, pour être vis-à-vis du chantre et mieux recevoir ses indications ; le semi-prébendé, parce qu'il est le dernier de son rang de sous-diacre, diacre ou prêtre, et dans ce dernier cas doit avoir sa semaine du côté gauche ; le chapelain aux honneurs, pour se trouver vis-à-vis de l'évêque et répondre à son appel, si son maître avait besoin de lui.

Afin de parer aux éventualités qui troubleraient l'harmonie du chœur, il y avait l'institution du « Robin ». Ce mot plaisant, tiré d'une comédie du moyen âge (le jeu de *Robin et Marion*), se retrouve dans les textes de la cathédrale sous deux acceptions différentes, qui pourraient bien être d'inspiration commune.

Le jour de son brillant jubilé, lisons-nous, le chanoine Cotrel chante le verset traditionnel « devant le pupitre ou le robin », *ante*

(1) *Actes capitulaires*, 25 juin 1675.

(2) *Ibidem*, 29 janvier 1674.

(3) *Ibidem*, 22 juin 1569, 13 juin 1715, 10 juin 1758.

pulpitum sive robinum (1). Il s'agissait alors sans doute d'un buste de bois ou de pierre, servant de lectrier au jubé : quelque chose d'analogue à l'image, près de laquelle se plaçaient ceux qui avaient quelque chose à expier, dans le chœur de la collégiale de Saint-Pierre à Lille (2).

A Tournai, le mot de Robin revient en style de revestiaire ; et il désigne alors un « marmouzet », un personnage fictif, destiné à remplir une place vacante, à parfaire le nombre pair et permettre que le *chorus*, ou hebdomadier, passe alternativement d'un côté du chœur à l'autre. On fait ainsi une semaine de « Robin », quelquefois après les chanoines, quand les prêtres sont en nombre impair, après les grands-vicaires quand un de leurs bénéfices est vacant, à la fin des chapelains des hautes formes, lorsque leur nombre est impair (3).

*
* *
*

Quel costume portait-on au chœur ? La question est intéressante et mérite d'être posée : d'autant plus qu'elle éveille l'idée d'un curieux châtiment de couleurs.

Primitivement rien ne distinguait les clercs du commun des mortels, hormis peut-être le surplis de toile blanche, que se réservaient les gens d'église. Pour le reste, ils revêtaient le costume ordinaire des gens de qualité, à égale distance de l'habit fastueux des grands et de l'accoutrement grotesque du vulgaire.

Saint Jérôme ne donne-t-il pas ce conseil aux clercs : *Vestes pullas aeque devita, ut candidas*, évitez les vêtements noirs aussi bien que les blancs ? (4) Et il en donne ailleurs la raison : *ne... digito monstreris*, dans la crainte d'être montré du doigt (5). Mais au moyen âge, on paraît avoir oublié complètement l'avis du saint Docteur.

(1) J. VOISIN, *Un jubilé de chanoine à Tournai, au XVI^e siècle*, dans les *Bulletins de la société historique et littéraire de Tournai*, t. V (1858), p. 328.

(2) DU CANGE, *Glossarium*, v^o *Robinatus*.

(3) Cfr *Tractatus de Robinatu seu interpretatio istius vocis Robini quae est in usu in choro ecclesiae Tornacensis*, Dossier Chanoines, *Généralités*.

(4) MIGNE, *Patrologie latine*, t. XXII, col. 535.

(5) *Ibidem*, col. 412.

Une anecdote, racontée par le chroniqueur Heriman, nous montre, vers la fin du XI^e siècle, les moines de Saint-Martin sous l'habit noir des Bénédictins, et les chanoines de Tournai vêtus de blanc, comme les Victorins, les Génovéfains et autres Augustiniens (1). Déjà les prescriptions de Chrodegang leur interdisaient de porter la coule qui, disait-il, appartient en propre aux moines (2). La caractéristique des chanoines est l'*aumusse* ou le *capuce*, qu'ils portent par dessus le rochet.

Dérivé vraisemblablement du thiois (*hoofdmuts*), ce nom indique suffisamment qu'il s'agit d'un couvre-chef ample, destiné à protéger la tête et les épaules contre le froid, notamment pendant les offices de nuit. Nous savons qu'au XII^e siècle, l'*aumusse* des chanoines de Tournai est de couleur noire, probablement doublée d'une fourrure. Dans sa partie supérieure, elle constitue une coiffure qui, au lieu de s'élever en pointe comme le capuchon ordinaire, possède un fond plat, terminé par une corne rembourrée à chacune de ses extrémités. Elle se porte sur la tête en hiver et, pendant la belle saison, repliée sur l'épaule. Nous en tenons un spécimen sur un ancien portrait des chanoines Marcel et Gedulf, fondateurs de l'hôpital Notre-Dame, et qui orne actuellement les bureaux de l'hôpital civil de Tournai.

Au cours du XIII^e siècle, l'évêque Walter de Marvis approuve encore l'usage de ce mantelet noir à capuchon (*nigras almutias seu capellas*) (3), porté jusque là indistinctement par les chanoines de Tournai, les grands-vicaires et les chapelains.

Au XIV^e siècle seulement, le luxe et l'élégance s'introduisent dans ce vêtement. L'*aumusse* se sépare de la cape proprement dite. Les chanoines adoptent pour leur usage une ample robe rouge, tandis que les chapelains prennent une tunique perse ou bleue. Depuis 1366, l'*aumusse* des chanoines est en petit-gris sur les deux faces, avec queues pendantes (4). Toujours destinée à protéger la tête et

(1) *Herimanni liber de restauratione Sancti Martini*, c. 38, dans les *Monumenta Germaniae historica, Scriptores*, t. XIV, p. 390.

(2) *Concile d'Aix-la-Chapelle* de 816 (corriger 817), can. CXXV ; dans LABBE et COSSART, *Concilia*, t. IX, col. 484. Venise, 1729.

(3) *Ruber liber statutorum*, ms. 345, fol. 53^r.

(4) *Extractum ex munimentis et actibus* (1366), p. 35,

le cou contre les frimas, elle continuera, au repos, à flotter sur les épaules, comme on le voyait sur la verrière de Guillaume Fovens († 1381) ⁽¹⁾ et comme on peut l'observer encore sur les vitraux du transept nord, à propos des menées de Letbert le Blond pour obtenir la séparation de Tournai-Noyon. Mais à partir du xv^e siècle elle se portera sur le bras gauche, comme le fait dans son mausolée funéraire le chanoine Jean de Wastine († 1413), à la dernière chapelle du déambulatoire (côté nord).

Pendant ce temps-là, les curés de la rive gauche et les chapelains des hautes formes utilisent de la même façon des aumusses, faites de cinq peaux d'écureuil en longueur et doublées de menu-vair à pieds, sans queues pendantes ⁽²⁾ : tandis que les chapelains des basses formes reçoivent des aumusses en peaux de chèvre ⁽³⁾.

Il semble toutefois que cette belle harmonie ait peu duré. Dès la première moitié du xvi^e siècle, la diversité s'introduit à la cathédrale de Tournai, sinon dans l'aumusse au moins dans la couleur des capes. La lame funéraire de Nicole Pottier († 1534) représentait ce chanoine en bleu, tandis que sur un tableau de la Vierge, son collègue Pierre Bernard († 1536) figurait encore en rouge ⁽⁴⁾. La variété ne fit que s'accroître, lorsque S. Charles Borromée, par raison de simplicité mystique, poussa le clergé séculier à se vêtir de noir. Après le sac des Huguenots (1566), la plupart des chanoines adoptèrent cette simplification du costume de chœur. Le célèbre Jean Cotreau († 1592) était peint sur sa lame funéraire en soutane noire, avec le rochet sous le surplis, et portant sur le bras gauche son aumusse de petit-gris ⁽⁵⁾. C'est dans la même tenue modeste que, aux abords des sacristies, deux volets de triptyque nous montrent le farouche ligueur Jean Boucher († 1643) et un collègue anonyme de la même époque.

Seuls les primetiers et les choraux continuaient à revêtir, sous le

(1) COUSIN, *op. cit.*, l. III, chap. 51, p. 265. Douai, 1620.

(2) *Liber longus* (copie), ms. 330, f. 87^r, 7 mai 1434.

(3) *Répertoire D*, ms. 49, fol. 363.

(4) COUSIN, *op. cit.*, l. III, chap. 30, p. 138.

(5) Cfr *Mémoire touchant les marques distinctives accordées au doyen*, Dossier 373.

3/
cf. l'
erratum

surplis, une tunique de couleur. Les premiers venaient à la cathédrale en bleu, les seconds en rouge, avec un bonnet ou une calotte de la même teinte (1) : car il était interdit aux suppôts d'avoir des coffres à l'église, pour y remiser leurs effets d'habillements (2).

Les choses en sont là, lorsque Gilbert de Choiseul, à la fois prélat grand seigneur et fortement imbu des usages gallicans, monte sur le siège épiscopal de Tournai (1671), par la faveur de Louis XIV. Il devait trouver cet habit canonial très inférieur et carrément indigne d'un si noble chapitre. Aussi cherche-t-il aussitôt à le modifier. Sous son impulsion puissante, bientôt le chapitre se prête à la manœuvre, en sa séance du 12 novembre 1674. Considérant que, depuis un siècle ou environ, ce costume s'était altéré, au point d'être différent de celui de n'importe quelle cathédrale de France ou des Pays-Bas, les chanoines décident d'en revenir au costume *primitif* (3).

Une lettre du marquis de Louvois, à l'intendant Le Peletier, nous fixe sur le sens qu'il faut attacher à ce mot *primitif*. « Le roi, y est-il dit, a vu avec plaisir la résolution du chapitre de reprendre les anciens habits, du temps de la domination française, et aura bien agréable que vous leur témoigniez sa satisfaction » (4). Il s'agissait donc, dans la pensée de Louis XIV, de l'habit canonial *antérieur* à 1521 (date où le Tournésis échappa à la France pour tomber entre les mains de Charles-Quint) : c'est-à-dire d'une cape *rouge*, semblable à celle que continuaient à porter les chanoines de Paris, de Rouen et d'autres villes épiscopales en France.

Pourtant l'éventualité ne se réalisa pas à la lettre. Après quelques débats, le choix s'arrêta sur le costume d'hiver, ou chaperon herminé, qui venait d'être adopté à Liège depuis quelques années. L'été on porterait, avec une aumusse d'hermine sur le bras, la mosette de soie au petit capuce, doublée de cramoisi, en usage

(1) *Actes capitulaires*, 21 janvier 1585. — Dossier 404, sur *La croix honorifique*. — COUSIN, *op. cit.*, t. III, chap. 30, p. 138 sv.

(2) *Actes capitulaires*, 20 mai 1626. — *Dictionarium Waucquier*, ms. 333, p. 405.

(3) *Actes capitulaires*, 12 novembre 1674.

(4) *Lettre du marquis de Louvois à l'Intendant* (11 décembre 1674). — *Actes capitulaires*, 31 décembre 1674.

dans l'église métropolitaine de Reims (1). Les deux vêtements seraient de couleur rouge comme jadis (2), mais qui fut délaissée en 1753 pour la teinte violette (3). Les chanoines, constitués dans les ordres sacrés (4), pouvaient y ajouter la barette (*biretum* ou *bireta*), qui n'est qu'une sorte de bonnet ou de mortier, auquel on a donné la forme carrée et que l'on considérait comme le symbole d'une Maîtrise ecclésiastique.

A la teinte près, et sous réserve de l'aumusse d'été, c'est encore l'habit canonial des chanoines de Tournai, mais en noir actuellement.

On fit venir de France deux modèles de la nouvelle aumusse. L'une, fabriquée à Paris, en petit-gris d'un côté et en fausse hermine de l'autre, coûtait 48 florins ; l'autre, de facture lilloise, en fausse hermine sur les deux faces, ne coûtait que 36 florins. Le chapitre se montra presque unanime à préférer cette dernière et à en rendre l'usage obligatoire (5).

Aujourd'hui l'aumusse n'est plus guère figurée, sur la mosette d'été, que par un petit capuce, et dans le costume d'hiver, par la bande herminée rattachée au chaperon ; à peu près comme les cours de justice étalent encore une bande de fourrure sur l'épaule, en souvenir de ce que les parlements portaient également l'aumusse autrefois.

L'ancien parement canonial cependant ne quitta pas la ville de Tournai, à cette date de 1675. Les religieux de Saint-Médard obtinrent la faculté de se l'approprier, en même temps que leur abbé serait autorisé à adopter le nouveau. Les chanoines voulurent même en conserver la trace dans la cathédrale. Précédemment les grands-vicaires, les curés de la rive gauche et le chapelain aux honneurs avaient déjà le privilège de revêtir le rochet à manches (6) ; désormais ils y joindraient celui de reprendre pour eux l'habit canonial démodé, en y ajoutant un petit capuchon, s'ils le désiraient (7).

(1) *Actes capitulaires*, 5 et 12 novembre 1674, 18 janvier 1675.

(2) *Ibidem*, 14 juin 1682.

(3) *Ibidem*, 4 novembre 1776.

(4) *Extractum ex munimentis et actibus* (1502), p. 43.

(5) *Ibidem*, 5 et 12 novembre 1674, 18 janvier 1675.

(6) COUSIN, *op. cit.*, l. III, chap. 35, p. 167.

(7) *Actes capitulaires*, 30 janvier, 1^{er} février, 27 mars et 4 novembre 1675.

Les autres chapelains des hautes formes continueraient à user de la fourrure d'écureuil (1).

Vers 1760, quelques chanoines se mirent en tête de simplifier le costume du chœur. L'évêque revêtait constamment la même, *cappa*, hiver et été ; ce qui différenciait son habit aux deux saisons, c'était le chaperon, garni d'hermine en hiver et de taffetas cramoisi en été. Les chanoines voulurent imiter cet exemple, en gardant eux aussi le même vêtement toute l'année, moyennant une légère modification. En 1767, le fait se trouvait accompli (2). La *cappa* d'hiver se conservait en toute saison. On se contentait d'enlever la pelisse de fourrure et de la remplacer l'été par une pièce de soie. Le costume des chanoines se rapprochait ainsi de plus en plus de celui de l'évêque. Violet tous deux, la seule différence consistait en ce que le chaperon du prélat était agrafé au cou, de manière à montrer une doublure cramoisie, interdite aux membres du chapitre (3).

De même que l'évêque prenait la croix pectorale, les chanoines depuis quelques années portaient également une insigne remarquable, due à la bienveillance de l'impératrice Marie-Thérèse. Semblable marque de noblesse avait déjà été accordée aux chanoines de Liège par l'Empereur et aux chanoines de Lyon par le roi de France (4).

Le 14 juillet 1753, sur la recommandation de son beau-frère Charles de Lorraine et en considération des services rendus par les chanoines de Tournai à « l'Église et à l'État », l'impératrice leur permit de « porter dorénavant au col une aigle impériale d'or, chargée d'une croix refendue émaillée en violet, et surchargée de l'image de Notre-Dame, patronne de cette cathédrale, en or, à fond d'émail blanc et à bordure d'or, attachée par un anneau, aussi d'or, à un ruban violet » (5).

(1) *Ibidem*, 5 octobre 1685.

(2) *Ibidem*, 30 janvier 1767.

(3) *Mémoire sur les marques distinctives accordées au doyen*, Dossier 373. — *Lettre de l'abbé de Vitry à M. Dotrengé*, agent en cour, 18 juin 1767.

(4) Dossier 404, concernant *La croix honorifique*.

(5) *Cartulaire O*, fol. 274. — Original au trésor.

Le chapitre paya cher ce privilège de la « croix honorifique ». L'expédition du diplôme coûta à la chancellerie de Vienne mille ducats d'or de Cremitzer (6125 florins, monnaie courante); et la chambre héraldique réclama encore 252 florins pour l'enregistrement.

La « croix honorifique » devait se porter au « col » en cravate, comme la croix de commandeur, et non pas sur la poitrine comme une médaille de congréganiste, ainsi qu'on le fait aujourd'hui. Car de même qu'après la Révolution française, les chanoines de Tournai reprirent l'ancien habit canonial, sous réserve de la couleur violette, ils demandèrent et obtinrent, le 4 octobre 1864, l'autorisation de prendre au chœur la croix de Marie-Thérèse, avec quelques modifications de détail. Désormais la croix, au lieu d'être en émail translucide, est composée de quatre améthystes taillées; les aigles de l'Empire sont remplacées par les clefs de S. Pierre, posées en sautoir; et les armes de l'Autriche, par le blason de Pie IX, surmonté de la tiare pontificale.

La croix honorifique avait rehaussé singulièrement le costume de chœur des chanoines et les distinguait, plus que jamais, des grands-vicaires, des curés de la rive gauche et du chapelain aux honneurs. Ces derniers en profitèrent, vers la fin de l'Ancien régime, pour demander l'autorisation d'échanger leur petit-gris contre une fourrure blanche également. Ce qui leur est accordé (5 janvier 1784), à condition que cette peau fût rayée de quatre barres grises, larges de deux doigts et à égale distance l'une de l'autre, dans le sens perpendiculaire sur l'aumusse et dans le sens horizontal sur le capuce (1).

*
* *
*

Nous nous sommes étendus longuement sur les détails des costumes; mais il ne faut pas oublier que ce personnel bigarré forme l'élément actif du chœur. On peut se représenter à présent ce que devait être un office solennel dans un pareil décor de tapisseries, de manteaux et de fourrures, lorsque les ministres sacrés évoluaient

(1) *Actes capitulaires*, 5 janvier 1784.

au maître-autel illuminé, eux-mêmes resplendissant sous leurs vêtements liturgiques d'or et d'argent : tel l'ornement Cotrel que nous possédons encore aujourd'hui.

Un usuaire de la cathédrale, au xvi^e siècle, assigne pour le jour de la Pentecôte la répartition suivante. « Les chapes des ornements Bernard, brodés de roses, seront données aux choristes et à ceux qui encensent aux premières et aux secondes vêpres ; à l'évêque officiant, la chape du cardinal Ferry de Cluny, ornée de poirées sauvages ; aux archidiaques et à celui qui porte la mitre, les chapes de l'évêque Guillaume Fillastre, sur lesquelles sont brodées des têtes de cerf ; au chapelain aux honneurs et à celui qui tient le livre des collectes pendant la station à l'autel de la St^e Vierge, les chapes d'Elmont sur lesquelles sont brodées des figures de chiens » : le tout indépendamment des chasubles et dalmatiques, réservés aux ministres ordinaires de l'autel.

*
* *
*

Le chapitre de Tournai avait éminemment la coquetterie des beaux offices ; et la magnificence de ses solennités était réputée dans les Provinces-Belgiques.

L'évêque Gilbert de Choiseul, faisant rapport au pape Innocent XI (1678) sur l'état de son diocèse, déclare qu'il n'y a guère aux Pays-Bas d'église « où l'on célèbre les exercices du culte avec plus de pompe et d'apparat que dans la cathédrale de Tournai » (1).

En réponse aux échos qui sont parvenus jusqu'à lui, Clément XI félicite le chapitre du soin et de la dignité, avec lesquels s'accomplissent à Tournai les cérémonies liturgiques (26 août 1704) (2).

Sans doute, nos vastes cathédrales étalaient aux yeux des fidèles les richesses artistiques du présent et du passé. Mais ce qui animait ces images sculptées, ces scènes peintes, ces histoires de l'Ancien et du Nouveau Testament, c'était le chant en temps ordinaire et les représentations de mystères occasionnellement. Les mélodies dont se revêtaient les textes sacrés, qui chaque jour rappelaient

(1) *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. IV, p. 59.

(2) *Bref* transcrit dans les *Actes capitulaires*, 6 octobre 1704.

une page d'évangile ou d'hagiographie, les jeux scéniques qui les mimaient, communiquaient la couleur et la vie à ces figurations religieuses.

Par delà les vicissitudes et les malheurs des temps, nous avons conservé quelques vieux manuscrits du plain-chant, exécuté à la cathédrale au moyen âge (1). Ils sont peu nombreux ; ils suffisent cependant à prouver le vif éclat dont brillait alors cet élément de l'office divin, dans l'antique basilique.

Et dès que se produisent, dans le Nord de la France et les Pays-Bas méridionaux des tentatives de polyphonie, Tournai est une des premières à entrer dans le mouvement. A partir du XIII^e siècle, la musique harmonique est certainement cultivée à la cathédrale. Ses archives possèdent encore actuellement la plus ancienne messe polyphonique *complète*, connue à ce jour. On la date de la fin du XIII^e siècle ou des premières années du XIV^e ; et elle porte chez les musicologues le nom de *Messe de Tournai* (à cause de son origine), ou parfois (abusivement) *Messe des notaires*, sous prétexte qu'elle serait contenue dans le missel des notaires : ce qui est une erreur de De Coussemaker. Selon les désignations du temps, la partie supérieure est appelée *triplum*, la partie intermédiaire *motetus*, et la partie inférieure *tenor*.

La Messe de Tournai constitue un document de transition, plein d'intérêt pour l'histoire de la musique. « Le *Kyrie*, le *Sanctus*, le *Benedictus* et l'*Agnus Dei* sont entièrement en rythme ternaire et en notation franconienne ; le *Gloria* et le *Credo* au contraire sont en rythme binaire et en notation de Philippe de Vitry ; l'*Ite missa est* est en cette dernière notation et en rythme ternaire » (2).

Les trois parties de tous les morceaux, l'*Ite missa est* excepté, chantent les mêmes paroles. L'*Ite missa est* seul est un déchant (*discantus*) avec paroles différentes. Pendant que le *tenor* chante la formule du missel, le *triplum* fait entendre une chanson d'amour

(1) Cfr J. VOISIN, *Manuscrits de l'ancienne école de chant de Tournai*, dans les *Bulletins de la société historique et littéraire de Tournai*, t. VIII (1862), p. 83 svv.

(2) E. DE COUSSEMAKER, *Messe du XIII^e siècle, traduite en notation moderne*, dans les *Bulletins de la société historique et littéraire de Tournai*, t. VIII (1862), p. 100 svv.

et le *motetus* des paroles latines sur la charité : ce qui prouve que, durant le moyen âge, l'Église ne répugnait pas aux motets entremêlés de paroles profanes.

Le goût du chapitre pour le chant harmonisé était partagé par le peuple. Nous en tenons la preuve dans le geste que fit Jean des Prets, le 4 mai 1349. Ce pieux évêque, pour satisfaire la dévotion des fidèles, fonda une messe en musique qui devait se chanter chaque jour à l'autel de la sainte Vierge, dans le transept de droite (1). L'exemple porta des fruits. En 1477, le chanoine Guy Roussel fonda un salut, devant la même image chaque samedi, et que l'on étendit du temps de Jean Cousin (1620) à tous les soirs (2). Pour exécuter ces « odes » en musique, maîtres de chant, vicariots et enfants de chœur, prenaient place à une tribune en marbre, dite *Odaeum* (Odéon), et appliquée sur la tour de la treille, en face du susdit autel. Tel était le renom de cette *schola cantorum*, que non-seulement certains maîtres (comme nous le verrons plus loin) se virent conviés à exercer leur art sur une scène plus retentissante, mais que de jeunes choraux eux-mêmes furent sollicités à partir pour Madrid, à la cour royale de Philippe II (3), ou pour Bruxelles, à la chapelle des archiducs Albert et Isabelle (4).

Un manifeste, adressé à l'impératrice Marie-Thérèse, ne craint pas de déclarer : « Aucune cathédrale des Pays-Bas, et peut-être de l'Europe, ne possède une musique aussi belle que celle de Notre-Dame, grave, forte, majestueuse » (5).

Et si l'on veut être fixé sur la portée de ces épithètes flatteuses, qu'on en entende le commentaire de la bouche d'André Catulle, né à Helchin le 5 février 1588, qui fut lui-même chanoine-chantre de la cathédrale et par surcroît musicien compétent.

(1) *Cartulaire F*, fol. 69r.

(2) COUSIN, *op. cit.*, t. III, chap. 35, p. 168. — C'est de là que provient la « station » que les chanoines font encore aujourd'hui devant le même autel de la Ste Vierge, aux premières vêpres solennelles des fêtes de la Vierge et à toutes les premières vêpres solennelles, lorsque celles-ci tombent un samedi.

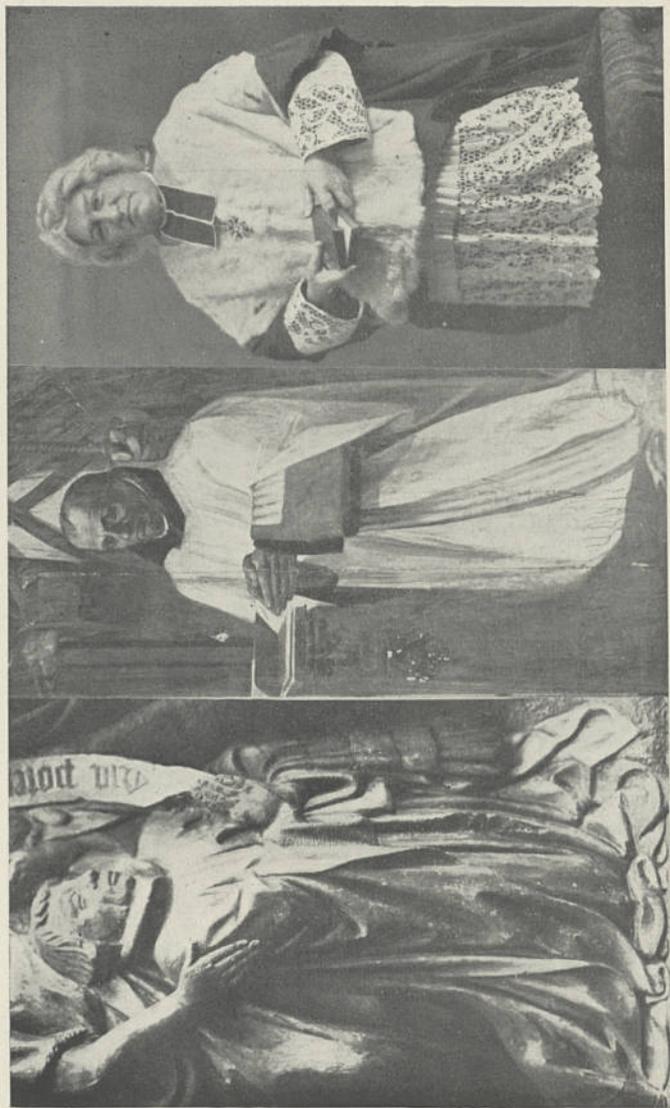
(3) *Livre bleu*, ms. 338, p. 798.

(4) *Ibidem*, p. 783.

(5) Représentation touchant les réédifications d'églises, 17 janvier 1769 ; Fonds des *Cinq points*, aux Archives de la cathédrale.



1. et 2. MARCEL ET GHÉDULF, fondateurs de l'Hôpital Notre-Dame, portant (XI^e siècle) l'aumusse sur la tête (pp. 56 et 103). — 3. LETBERT LE BLOND (ou LE DOUX), principal artisan de la séparation des évêchés de Tournai et de Noyon, portant (XII^e siècle) l'aumusse sur les épaules (pp. 57 et 260).



1. JEAN DE WASTINE († 1433), portant l'aumusse canoniale sur le bras (pp. 57 et 323). —
2. JEAN BOUCHER († 1643), portant l'aumusse également sur le bras (pp. 57 et 113). —
3. COSTUME DE CHŒUR, ADOPTÉ EN SUITE DE LOUIS XIV (1674), avec l'aumusse en écharpe et la croix de l'impératrice Marie-Thérèse (pp. 58 et 60).

« Que dirai-je des hommes qui se sont fait un nom par leur talent dans la musique? On n'en rencontre, presque nulle part, de plus distingués et en plus grand nombre qu'à Tournai. Parmi eux brillèrent Georges de la Hèle, Pierre Maillart, Géry de Ghersem, Nicolas Mussele... A la cathédrale de Tournai, on n'admet pas cette musique légère, molle, langoureuse, sans art, conçue en dehors des huit tons et résultant d'un amalgame de tons et de modes... On doit s'étonner qu'on tolère encore aujourd'hui des musiciens de cet acabit, ou plutôt des musastres, qui... ne cherchent qu'à châtouiller les oreilles, ne rougissant pas d'introduire à l'église une musique sautillante... Cette musique confuse et sans art, comme je l'ai dit, ne fut jamais approuvée à Tournai, mais on y admit toujours une musique en rapport avec la gravité de l'office divin, en un mot, une musique telle que l'ont comprise dans leurs motets et leurs messes Roland de Lassus, Cyprien de Rore, Palestrina, André Van Pévenage, Georges de la Hèle, Pierre Maillart, Géry de Ghersem et plusieurs autres » (1).

Cette attraction artistique en remplaçait une autre, qui avait amené l'affluence des foules au moyen âge : nous avons nommé les drames liturgiques. Le même xvii^e siècle vit précisément disparaître, l'une après l'autre, ces représentations scéniques contre lesquelles s'insurgeait depuis plus de cinquante ans l'esprit du temps.

Lorsque le chanoine Pierre Cotrel fonda en 1545 la messe de *Missus*, toute la population tournaisienne était conviée au spectacle religieux qui lui était offert, ce jour-là, dans le chœur de la cathédrale. Ce n'était pas seulement le peuple, qui encombrait le vaste édifice ; mais toutes les autorités de la ville s'y rendaient. On se pressait pour voir évoluer, sur leur estrade respective et suivant un cérémonial minutieux, la Vierge « en costume de reine » et l'Ange pour lequel Cotrel avait donné des ornements spéciaux. L'instant pathétique était celui où, à la voix de l'Ange chantant *Spiritus Sanctus superveniet in te*, une colombe illuminée descendait de la haute galerie et venait se poser devant le prie-Dieu de la Vierge, pour y demeurer jusqu'au dernier *Agnus Dei* et remonter alors, là d'où elle était venue (2).

(1) A. CATULLE, *Tornacum Nerviorum*, p. 100 et svv. Bruxelles, 1652.

(2) J. VOISIN, *Drames liturgiques à Tournai*, dans les *Bulletins de la société historique et littéraire de Tournai*, t. VI (1860), p. 264 svv.

Dès 1620, la cérémonie dramatique de la messe de *Missus* dut être supprimée. Les *Actes capitulaires* attestent qu'à cette époque, le public ne voyait plus dans cette représentation qu'une scène profane, et que la pétulance des enfants et le tumulte dans la cathédrale étaient tels, qu'il fallut se contenter de célébrer uniquement la messe solennelle, en acquit de la fondation, comme on le fait encore aujourd'hui.

Disparut également, et vers le même temps, le mystère de Noël où l'on mettait en scène les bergers, premiers adorateurs du Christ, en leur donnant des interlocuteurs. Le missel, dit des *notaires*, nous en a conservé des souvenirs

La cathédrale de Tournai garda encore quelques années le drame des *Trois Maries*.

Le jour de Pâques, trois diacres couverts de dalmatiques, l'amict sur la tête et représentant les saintes femmes, traversent le chœur à pas pressés. Ils portent dans leurs mains des vases de parfums et se dirigent vers le sépulcre. Là leur apparaît un ange, sous la figure d'un enfant ; et un chant dialogué s'engage parmi eux. Entrés dans le sépulcre, ils y trouvent deux prêtres revêtus de tuniques : nouveau dialogue de chants. Après avoir baisé avec respect le lieu de la sépulture du Sauveur, les trois Maries sortent du sépulcre ; mais au même instant se montre à elles un chanoine, l'un des dignitaires du chœur (sans doute le chantre). Revêtu de l'aube et de l'étole, une croix à la main, il représente le Christ lui-même qui, dans un dernier chant dialogué, annonce sa résurrection et disparaît derrière l'autel. Les Maries entonnent alors l'*Alleluia* et toute l'assistance chante le *Te Deum* (1).

Le chanoine Du Chambge nous apprend, dans ses notes manuscrites, que ce mystère fut supprimé, aux Pâques de l'année 1642 (2).

Désormais les sujets religieux pouvaient encore être bâtis, sculptés, peints, chantés : aucun ne serait plus mimé dans la cathédrale de Tournai. L'ère des figurations scéniques était close. Car on ne peut appeler de ce nom le geste du valet de la Fabrique qui (jusqu'en-1706), au matin de la Pentecôte, simulait la descente du Saint-

(1) J. VOISIN, *Drames liturgiques à Tournai*, loc. cit., p. 286 svv.

(2) *Rituel Du Chambge*, ms. 349, fol. 53r. — *Actes capitulaires*, 21 avril 1642.

Esprit, en jetant du haut de la galerie du chœur une colombe en flammes, entourée d'un nuage de fumée (1). Un positivisme réaliste, issu de la Renaissance païenne, avait définitivement vaincu le symbolisme populaire, où la foi cherchait à se repaître de pieuses et naïves représentations.

(1) *Livre bleu*, ms. 338, 24 novembre 1706. — Ce *janulus Fabricae* était en même temps *superintendens*, c'est-à-dire surveillant des travaux ou piqueur; cfr *Actes capitulaires*, 20 juin 1675.

Le mécanisme administratif

Les chapitres ne sont pas seulement une réunion de fonctionnaires de la prière publique, ainsi qu'un corps électoral appelé à élire l'évêque, à choisir plusieurs dignitaires et à désigner un certain nombre de curés ; ils forment encore un collège de propriétaires, détenant des seigneuries et des biens à administrer. Quelle était dans le chapitre de Tournai la nature de ces ressources matérielles et comment s'effectuait la répartition des revenus ?

La réponse adéquate à ces deux questions supposerait d'abord la description du patrimoine foncier, urbain et rural, du chapitre ; puis l'examen des principaux modes de formation, d'accroissement et d'exploitation de ce domaine ; enfin l'exposé des fonctions qui en assuraient la gestion régulière. Ce serait nous égarer bien au-delà des limites de cette étude. Nous tâcherons plutôt à satisfaire la légitime curiosité du lecteur, par une esquisse brève et suggestive.

Passant sous silence les offrandes journalières des fidèles, qui ne furent jamais qu'un moyen de fortune, le premier fonds du patrimoine tournaisien est fourni par la prétendue donation de Chilpéric (1).

A l'époque féodale le chapitre percevait de ce chef toute une série d'impositions relatives aux transactions commerciales, à savoir : un droit de navigation sur l'Escaut, à acquitter par tout

(1) Cfr J. WARICHEZ, *Les origines de l'Église de Tournai*, p. 184 svv.

bateau qui remontait ou descendait le fleuve ; un droit de quai (*rivaticum*) ; un impôt sur la vente dans la boutique et hors de la boutique, au sein des foires et des marchés, alors le véritable siège du commerce ; le monopole des poids et mesures, à domicile et dans les lieux publics ; enfin un péage sur le Pont-à-pont et que les marchands cherchaient vainement à éviter, en passant d'une berge à l'autre sur des radeaux. En outre, tous les moulins établis sur l'Escaut, à l'exception de six d'entr'eux, réservés à l'évêque, ressortissaient au chapitre ; et tous deux se partageaient par moitié la taxe établie sur les brasseurs de bière (cambage) et les marchands de vins (afforage) (1).

Les sculptures en pierre blanche du porche, et mieux encore les vitraux dans le bras droit du transept, représentent élégamment la plupart de ces droits en exercice.

Anciennement, les impôts indirects ou de consommation formaient la principale source des revenus publics. Ils se résumaient dans l'« assise », qui frappait les boissons, et dans le monopole des poids et mesures. Il fallait des circonstances toutes exceptionnelles, pour recourir à l'impôt direct de la capitation.

Or, au XIII^e siècle, le chapitre vendit, à la ville de Tournai, l'ensemble de ses droits fiscaux, pour une rente annuelle de 300 livres parisis (2), ne se réservant que la franchise sur le *pain* et le *vin* (éventuellement la bière) nécessaires à ses suppôts (3).

Car, jusqu'à la fin de l'Ancien régime, le chapitre eut sa brasserie propre dans son enclos, comme il avait son moulin particulier sur l'Escaut et son pressoir au Vieux marché-aux-poteries, pour ses raisins des vignobles locaux.

Il lui était en outre loisible d'importer des bières étrangères mieux réussies, surtout des vins plus réputés, en dehors de toute taxe d'accise, et de les loger dans une cave réservée. Là viendraient s'approvisionner chanoines et suppôts. Cette cave, dont certains

(1) *Ibidem*, p. 166, 167.

(2) *Cartulaire K*, fol. 67^r. — POUTRAIN, *Histoire de Tournai*, t. II, pièces justificatives, p. 26.

(3) *Fonds des Afforages*,

vestiges subsistent sous le sol, se trouvait rue des Chapeliers, presque à l'angle de la rue de Paris, adossée à la cathédrale. Un cavier et un sacqueur de vins y étaient rattachés. On y avait également établi une sorte de buvette pour les suppôts, auxquels la fréquentation des cabarets était interdite (1).

Comme le chapitre avait ainsi un « office de la cave », il possédait un « office du pain », à la rue du Four-chapitre, près du collège S Paul, et derrière un vieux puits qui a longtemps valu à cette rue la dénomination de rue du *Puich l'évêque*. C'est à ce four, exempt des redevances fiscales communes aux banalités, que l'on cuisait les cinq variétés de pains et de gâteaux, distribués aux offices du chœur ou à l'occasion de certains obits fondés (2).

En tous cas, les 300 livres parisis, produit de la cession à la Commune de la presque totalité de ses droits d'accises, constituèrent pour le chapitre la première base de ses revenus. Le reste de son patrimoine lui vint petit à petit, par les legs des évêques et des chanoines eux-mêmes, par les fondations pieuses et la gestion parcimonieuse de ses biens. Avec les économies réalisées dans la suite des siècles, il acheta des cens, des rentes, des bois, des maisons, des seigneuries, des autels et des dîmes.

*
* *

Quantité de biens immeubles, sur les deux rives de l'Escaut, à Tournai et hors de la ville, paient au chapitre des rentes censives, à la Saint-Remi, à Noël ou à Pâques. Un polyptyque de 1289 n'en signale pas moins de quatre cent quatre-vingt quatorze (3).

Entr'autres propriétés, le chapitre possède une trentaine de maisons, dites amorties, situées dans les limites de l'ancienne en-

(1) Fonds, *Cave du chapitre*.

(2) Fonds, *Four du chapitre*.

(3) 37 dans la paroisse Notre-Dame ; 51 dans St-Nicaise ; 3 dans St-Quentin ; 79 dans Ste-Marguerite ; 36 dans St-Jacques ; 47 dans Ste-Marie-Madeleine ; 45 dans St-Pierre ; 33 dans St-Piat ; 13 dans Ste-Catherine ; 33 dans St-Brice ; 23 à Pont-à-Rieu ; 20 à Hertain ; 14 à Lamain ; 11 à Marquain ; 5 à Orcq ; 11 à Froyennes ; 23 dans le reste du Tournésis et en Flandre.

ceinte épiscopale, destinées à servir de logement aux chanoines (office du Cellier) et aux grands-vicaires (office du Réfectoire). Elles sont soumises à un régime spécial (1). Chaque nouveau-venu est convié à acheter l'une d'elles, par ordre de préséance (*in turno*), au taux fixé par une expertise, renouvelée d'abord tous les trois ans (2), plus tard (depuis 1656) tous les dix ans (3).

Cette acquisition n'est que viagère. A la mort de l'occupant, l'immeuble retourne en principe à l'« office » propriétaire, pour être revendu à un autre titulaire dans les mêmes conditions précaires. Et que devenaient les deniers du prix d'achat? C'est ici que la discipline se modifia beaucoup au cours des âges, dans le sens d'une spoliation graduelle pour l'« office » qui possédait la maison parmi ses biens.

Au début, le propriétaire perpétuel touchait purement et simplement le montant complet de cette vente (4), qui n'était au fond qu'un loyer à vie, payé en une fois.

Mais à partir du XIII^e siècle, cette clause ne garde plus la faveur des chanoines ; et l'on s'arrêta à une autre formule (1267). Désormais la moitié du prix seulement ferait retour à l'« office » intéressé ; l'autre moitié serait distribuée entre les confrères, à charge pour eux de dire ou de faire célébrer une messe pour le défunt, et sous réserve de certaines dispositions testamentaires (5).

Moins d'un siècle plus tard, en face de nouvelles protestations des ayant-cause, un statut de 1340, renouvelé en 1362, porte que la somme ristournée au propriétaire comporterait la fondation d'un obit anniversaire (6).

Si l'occupant vient à rétrocéder sa maison à un autre, pour motif de départ, il aura à payer une taxe de « commutation de vie » à chacun de ses confrères (7).

(1) Voir la Table du *Ruber liber Statutorum*, ms. 345, v^o *Domus*.

(2) *Dictionnarium Waucquier*, ms. 333, v^o *Domus*, aux *Archives du chapitre*.

(3) *Actes capitulaires*, 11 décembre 1656.

(4) *Cartulaire D*, fol. 11^r.

(5) *Ibidem*, fol. 11^v.

(6) *Liber privilegiorum*, fol. 105. — *Répertoire* 49, fol. 133.

(7) *Dictionnarium Waucquier*, v^o *Domus*.

A la longue, tous ces tempéraments ne suffirent pas cependant à rallier les suffrages du personnel intéressé ; et au xvi^e siècle (peut-être à cause de la vétusté et du délabrement des habitations), une bonne partie d'entr'elles étaient louées à l'année, faute d'un preneur à vie.

Le règlement du 11 décembre 1656 prétend remédier à la situation. Au décès, les trois quarts du produit de la vente passeront dorénavant aux héritiers du défunt, et le dernier quart sera réparti également entre les confrères (1) : l'« office » propriétaire ne percevra plus qu'une taxe de transmission, c'est-à-dire le vingtième denier (5 %). En vue de faciliter les opérations, il est loisible à l'acquéreur d'emprunter, à concurrence d'une bonne moitié de la quotité disponible.

Enfin, en 1688, les dernières barrières tombent. On supprime le taux fixe des maisons et le privilège de la préséance (*in turno*), pour admettre la folle enchère (2).

*
* *

Entretiens, le chapitre acquiert : dans le Nord, la seigneurie d'Avelin ; dans le Tournésis, une seigneurie qui s'étend sur les communes de Froyennes, Ramegnies, Pecq, Estaimbourg, Warcoing, Saint-Léger et Espierres ; en Flandre, le fief de Waereghem ; dans le Hainaut, les seigneuries de Melle et d'Herquegies, ainsi que deux petites seigneuries situées, l'une à Dergneau et Saint-Sauveur, l'autre à Irchonwelz ; sans compter que le chanoine-hôtelier était seigneur de la Vacquerie à Velaines. Dans ces seigneuries et d'autres encore, sur lesquelles nous passons à dessein, le chapitre pouvait exiger des services de corvées, par les hommes ou par les animaux, prélevait des impôts en nature, percevait sur les manants la main-morte au décès, ou le formariage à l'occasion des noces, et touchait une part des amendes judiciaires infligées aux contrevenants par son bailli spécial.

(1) *Actes capitulaires*, 11 décembre 1656.

(2) *Ibidem*, 13 janvier 1668. — *Livre bleu*, ms, 338. — *Capitularia et episcopalia*, ms, CC, Documents 13 et 13bis.

La juridiction spirituelle lui valait bien aussi quelques profits. Or elle s'étendait sur un grand nombre de paroisses, où le chapitre jouissait du droit de patronage. A la fin du XVIII^e siècle, il possède ainsi la dîme, totale ou partielle, dans cent et six communes (1). Il est vrai, qu'à ces revenus sont rattachées certaines charges concernant la réparation des églises et l'entretien des desservants de la paroisse.

La dîme portait sur les anciennes céréales : seigle, épeautre, froment, avoine, lin chanvre, etc. Mais une « représentation », adressée à l'impératrice Marie-Thérèse, observe qu'au lieu de la onzième gerbe, le chapitre de Tournai ne prélève que la douzième, ou même la treizième (2). Elle atteignait également les cultures nouvelles. Nous apprenons ainsi, grâce à l'expert des dîmes, que le colza, le trèfle, les pois à ramer et la navette ne sont entrés en ce pays qu'à la fin du XVI^e siècle ; et que le tabac fut apporté en Flandre par un Tourquennois, dans la première moitié du XVII^e siècle. Sur ces dîmes, « novalés », le chapitre ne prélevait que la trentième, ou même la quarantième botte (3).

Les animaux n'échappaient pas à cette redevance, spécialement les oies, les chapons, les abeilles, les agneaux et les porcs : c'est ce qu'on appelait la *vive* dîme. Mais on pouvait toujours la racheter en deniers coursables.

Cette sorte d'impôt touchait encore la culture des légumes et du raisin dans les paroisses de S. Brice, S. Nicolas et S. Jean, alors peu peuplées, livrées à la culture maraichère et couverte de vignes,

(1) 13 dans le décanat de Tournai, en deçà de l'Escaut ; 6 dans le décanat de Courtrai ; 7 dans celui de Tourcoing ; 2 dans celui de Lomme ; 1 dans celui de Wervicq ; 4 dans celui d'Helchin ; 10 dans celui de S. Brice, par delà l'Escaut ; 1 dans celui de Warneton ; 1 dans celui de Renaix ; 4 dans le décanat d'Ardenbourg ; 4 dans celui de Ghisteltes ; 1 dans celui d'Oudenbourg ; 6 dans celui de Roulers ; 1 dans celui de Termonde ; 5 dans celui de Deynze ; 5 dans celui d'Audenarde ; 7 dans celui d'Everghem ; 5 dans celui d'Hulst ; 13 dans le pays de Waes ; 10 dans le décanat de Thielt. Cfr Fonds des *Dîmes*.

(2) *Représentation du chapitre à Marie-Thérèse, au sujet des réédifications d'églises*, 17 janvier 1769. Fonds des *Cinq points*, ms, 398.

(3) *Ibidem*, Fonds des *Cinq points*.

dont nos ancêtres tiraient un verjus que ne rebutait pas leur palais (1).

Enfin, curieuse particularité ! le chapitre prélevait la « dîme des roses naissans et croissans au pooir (2) de Tournay ». L'exercice de pareil droit n'avait sans doute qu'une valeur symbolique. Il n'en excita pas moins de violentes contestations, jusqu'à ce qu'enfin, en 1361, un concordat, entre le chapitre et la ville de Tournai, régla définitivement le litige. Désormais « les dits doyen et chapitre aront, chascun an à toujours, sept capeaus de bons boutons vermaux de roses, bien fais, à livrer par une ou deux personnes honnestes, qui les capeaux feront au jour saint Barnabé, ou au jour de la Nativité saint Jean-Baptiste, à heures du commencement de grant messe, en l'église de Tournay, au grand autel » (3).

*
* *

La gestion de ces divers biens et la répartition de leurs revenus, entre les hommes et les choses, réclamaient une administration financière de plus en plus compliquée.

Longtemps ces revenus formèrent une masse globale, entre les mains du « cellérier », lequel était l'économe de la communauté, chargé des recettes et des dépenses, pourvoyant à tous les besoins de l'institution. Il en fut ainsi notamment durant la vie commune des chanoines, et même encore deux siècles plus tard. Car les attributions du cellérier survécurent à la faillite de la vie commune, quoique avec des modifications évolutives.

Ainsi, lors de la sécularisation du chapitre de Tournai, la mense capitulaire fut divisée. Chaque chanoine en reçut une part égale. Cette portion de biens, détachée de la masse et annexée aux différents canonicats, porte désormais le nom de *prébende* (*singulorum canonicorum necessitatibus PRAEBENDA*) (4).

(1) *Cartulaire K*, fol. 105^r.

(2) C'est-à-dire sur le territoire. — Voir *Liber longus* (copie), ms. 330, anno 1348.

(3) *Concordat* de 1361, aux *Archives communales de Tournai*. — *Cartulaire K*, fol. 105^r. — *Liber Longus* (copie), ms. 330, fol. 130^v.

(4) Cfr CH. SCHNEIDER, *Die bishöflichen Domkapitel*, p. 61, Mayence, 1892.

Bien qu'on emploie souvent les deux mots comme synonymes, autre chose est le canonicat ; autre, la prébende. Le canonicat, d'après les canonistes, est un droit spirituel, provenant de l'élection et de la réception dans un chapitre (1). La prébende est un droit matériel de recevoir les fruits et revenus d'une église, à raison du canonicat qu'on y possède (2).

A Tournai, l'« office » du Cellier en fait le service. Il continue pour cela d'avoir à sa disposition un certain nombre de locaux généraux : le four (rue du Four-chapitre), la grange (sur l'emplacement des Anciens prêtres et de la bibliothèque communale), la cave et la monnaie (rue des Chapeliers).

Les chanoines émargeaient presque seuls à l'« office » du Cellier. L'augmentation du personnel demandait un élargissement du cadre des bénéficiaires. Vers le milieu du XII^e siècle, apparaît un second « office », parallèle au premier : l'office dit du « Réfectoire » destiné à grossir graduellement dans la suite, par les legs successifs, que nobles et prêtres faisaient à la cathédrale, à charge d'y célébrer des obits anniversaires pour le repos de leur âme. Car en ces temps de foi, où les vivants priaient pour les morts, on trouvait tout naturel que les morts nourrissent les vivants.

Les premiers bienfaiteurs paraissent avoir été, le doyen Letbert le Blond († vers 1148) (3), le doyen Walter de Chièvres († 17 mars 1154) (4), la douairière Béatrice de Rumes en 1159 (5), l'évêque Walter I en 1170 (6). Non seulement les chanoines, mais tous les « suppôts » de la cathédrale émargeaient à ce budget. Les revenus se liquidaient par des distributions, d'abord en nature, plus tard en espèces, faites à tous les clercs du chœur, en rémunération de leur assistance ou de leur coopération aux services religieux. Aussi le Réfectoire a-t-il sa grange distincte de celle du Cellier, sur l'emplacement actuel de la cour des Anciens prêtres.

(1) FERRARIS, *Bibliotheca prompta*, v^o *Canonicatus*, art. I, n. 1-5.

(2) *Ibidem*, n. 30-34.

(3) J. Vos, *Les dignités et les fonctions du chapitre de Tournai*, t. I, p. 27.

(4) *Ibidem*, p. 28.

(5) *Ibidem*, p. 29.

(6) *Cartulaire C*, fol. 20^v.

Le nom, donné à ce second grand « office », lui vient des agapes fraternelles qui, suivant la volonté de certains testateurs, devaient réunir les clercs à l'issue de la cérémonie, dans l'ancien réfectoire canonial (1).

La charte de l'évêque Walter I (1170) parle des frères du réfectoire (*fratres refectorii*), comme si la coutume, à la suite du service funèbre, durait encore. L'évêque Étienne, en 1198, lègue au Réfectoire dix-sept bonniers de terre (sis à Barges), sous la condition expresse que, durant sa vie et plus tard après sa mort, chanoines, grands-vicaires, curés de la ville et chapelains de toutes formes se réuniront, une fois par an, pour prendre leur repas en commun, dans l'ancien réfectoire canonial, où ils recommanderont son âme à Dieu (2).

Comme aux anciens jours, on y entendait la lecture ; car au milieu du XIII^e siècle, Nicolas de Bruges († 28 septembre 1288), chanoine et official de Tournai, fait une donation en faveur du lecteur à cette occasion (3). Sans doute était-ce le *Martyrologe du réfectoire* qui en faisait les frais : ce beau et précieux manuscrit du XIV^e siècle, encore conservé à ce jour dans les Archives du chapitre.

Un premier concordat de 1398, et un second, en date de 1417, règlent la part des chanoines et des suppôts dans les distributions du Réfectoire. Et ici l'on ne capitalise pas ; s'il reste un talon, ce boni constitue le *fonds de bourse* et se partage à la fin de l'année, au *pro rata* de l'assiduité de chacun (4).

*
* *

La gestion de l'office du Cellier était moins commode. En 1336, sous le doyen Falcon, le chapitre crut simplifier les choses, en remettant à chaque chanoine une portion des biens, aux environs de Tournai et dont il percevrait les fruits en guise de prébende.

(1) *Cartulaire D*, fol. 23^r.

(2) *Ibidem*.

(3) *Martyrologium refectorii*, ms. 83, fol. 100^r.

(4) *Procès des chapelains et curés contre le chapitre au sujet des distributions du Réfectoire*, vers 1700.

Le partage se fit d'une manière juste et équitable, dans une assemblée *per juramentum*. Afin de parer aux inégalités éventuelles, on décida que de six ans en six ans, les prébendes seraient tirées au sort et que chacun aurait soin de celle qui lui écherrait (1). Il y en eut deux à Ère, quatre à Blandain, deux à Marquain, quatre à Avelin, deux à Dons, quatre à Pecq, quatre à Chercq, quatre à Marcq-en-Barœul, cinq à Wez, deux à Fretin, deux à S. Brice, deux à Melle, quatre à Orchies, deux au Mont-saint-Aubert.

Les lots, ainsi possédés par les quarante-deux chanoines et le semi-prébendé, étaient de nature analogue : c'étaient des terres, des prairies, des bois, des cens, des rentes, des maisons, des droits seigneuriaux, des cures et des dîmes. Un receveur spécial, rattaché à l'office du Cellier, en faisait la recette et remettait aux intéressés leur quote-part.

A en croire une lettre du chapitre à l'impératrice Marie-Thérèse, les prébendes canoniales ordinaires, vers la fin de l'Ancien régime, ne dépassaient pas en moyenne 1.600 florins d'Allemagne ; et cependant, ajoute le document, ils sont pour la plupart « des cadets de bonnes maisons, dont les ancêtres ont prodigué leur vie au service du roi de France ou de la maison d'Autriche (2) ».

Le semi-prébendé se trouvait encore moins bien renté. Sa nomination était soumise aux mêmes conditions que les autres. Sous d'identiques apparences extérieures, il n'en possède cependant les prérogatives, ni lucratives ni honorifiques. Certaines distributions lui échappent. Il n'a pas voix au chapitre ; et dans le chœur, sa place est la dernière des chanoines de son ordre (prêtre, diacre ou sous-diacre), sans qu'il jouisse du privilège de monter de stalle par rang d'ancienneté, comme ses collègues (3).

L'institution de ce chanoine surnuméraire paraît très ancienne à la cathédrale de Tournai. Elle dut suivre de peu de temps le geste par lequel le pape Alexandre III, à la demande de l'évêque Walter I,

(1) *Cartulaire*, N, fol. 4r.

(2) *Représentation à Marie-Thérèse au sujet des réédifications d'églises*, 17 janvier 1769. Fonds des *Cinq points*, ms. 398.

(3) *Lettre du chapitre au comte de Cobenzl*, pour demander la suppression du semi-prébendé.

porta de trente à quarante le nombre des chanoines (1170). A son arrivée sur le siège épiscopal de Tournai (1192), Étienne la trouva établie dans son diocèse. Elle était alors détenue par un nommé Yvon De la Vigne et rapportait au titulaire environ les deux tiers d'une prébende ordinaire. Cinq ans plus tard (octobre 1197), le nouvel évêque la supprima et en affecta les revenus à un fonds spécial, destiné à couvrir les frais des voyages d'affaires, auprès du Saint-Siège à Rome, à la cour de France ou de Flandre, chez le métropolitain de Reims, et toutes autres vacations ou députations. « En cas d'excédent, le reliquat serait capitalisé ; en cas de *courtesse*, le déficit serait réparti également entre les autres prébendes » (1).

L'archevêque de Reims, Guillaume de Champagne, en 1197, et le pape Innocent III, le 30 avril 1198, reconnurent la sagesse de cette disposition par des actes de confirmation (2).

Un siècle plus tard cependant, le semi-prébendé reparaît dans les textes. Un concordat du 17 novembre 1350 règle ses services au chœur et un acte capitulaire du 21 août 1587 lui assigne une résidence stricte, qui ne peut être enfreinte que du consentement du chapitre. Il ne fut définitivement supprimé qu'en 1758. Un nommé De Mullet, qui mourut cette année, est le dernier semi-prébendé. Après lui, les revenus sont attribués à la Fabrique, plongée en ce moment dans une détresse exceptionnelle (3). Nous y reviendrons plus loin.

*
* *

L'attribution à chaque chanoine d'une prébende déterminée, pour une durée de six ans, n'était pas sans inconvénients. Bientôt s'élevèrent des protestations contre ce système, qui cessa d'être viable. Les prodiges de l'habileté et de l'équité ne pouvaient rien contre les désordres de la guerre et les malheurs des temps ; suivant

(1) *Cartulaire C*, fol. 37^r ; *Cartulaire D*, fol. 7^r. — MIRAEUS ET FOPPENS, *Opera diplomatica*, t. I, p. 1201.

(2) *Ibidem*.

(3) *Décret épiscopal* du 24 janvier 1757. Fonds de la *Fabrique*. — *Actes capitulaires*, 3 septembre 1757.

des voies opposées, certaines prébendes virent leurs revenus s'accroître, d'autres subirent une dépréciation sans remède. Il y eut des coteries dans le chapitre. Les possesseurs de bonnes prébendes, ne voulant pas courir les risques de la loterie, protestèrent contre les statuts de 1336, lesquels n'avaient pas du reste été autorisés par le Pape. Et l'on trouva une nouvelle formule, qui rallia les suffrages (25 juin 1396).

Tous les chanoines servent également dans la cathédrale et devaient par conséquent participer à ses biens, dans une égale mesure. Or, c'est là un point de justice, que l'ancien règlement méconnaissait. Désormais, chacun demeurera dans la prébende qu'il détient ; et lorsque l'une ou l'autre viendra à vaquer, elle sera optée par le plus ancien, dans l'ordre de la réception au chapitre (1).

Car il est naturel que ceux, qui ont été attachés plus longtemps à une église, aient mérité de ce chef quelque avantage.

Mais comme le cumul est interdit, la prébende de l'optant est mise également en option, et ainsi successivement, jusqu'à ce que personne ne veuille plus opter pour la prébende vacante, laquelle échoit au nouveau-venu (2).

De cette manière, chaque chanoine, si Dieu lui prêtait vie, passerait par toutes les prébendes de la cathédrale et se trouverait avoir moralement joui de ses fruits, comme ses confrères. Martin V approuva ces statuts, qui restèrent en vigueur jusqu'à la Révolution française (3). Le pape seul y dérogeait, en remettant la prébende même du résignant au résignataire (4). Il en fut de même parfois pour les canonicats conférés en régale, nonobstant les vives protestations du chapitre.

Régulièrement donc, le nouveau titulaire succédait au défunt, non pas dans la prébende que ce dernier avait occupé avant son décès mais dans celle restée vacante après la série des options (5).

(1) *Cartulaire N*, fol. 21^r. — Dossier des *Options*, mss. 360 et 361.

(2) *Avertissement* par le chapitre contre Louis-François Boulé. — *Raisonnement* sur la prétention du sieur Baudouin. — Fonds des *Chanoines*.

(3) Dossier des *Options*, mss. 360 et 361.

(4) *Requête* pour les *Options* contre les résignataires en cour de Rome, à S. M. impériale et catholique, 18 janvier 1717.

(5) En 1792, l'*Assemblée nationale* décréta la suppression des dîmes pour la

* * *

Encore ne jouissait-on des fruits de ce bénéfice, qu'après plusieurs années. C'est là du reste une discipline, qui paraît s'être généralisée dans l'Église.

En Bretagne, en Normandie et dans le pays du Maine, les revenus des premières années appartiennent aux évêques, aux chapitres ou aux archidiaques. Dans la métropole de Cambrai, à Liège, et dans la plupart des autres Églises des Pays-Bas, les fruits des premières années reviennent tantôt aux chapitres, tantôt aux héritiers du défunt.

A Tournai, le nouveau chanoine se vit d'abord privé de la jouissance des prébendes pendant deux années, ou mieux deux moissons ; car la vacation, survenant avant ou après la fête de l'Assomption, raccourcissait ou allongeait de quelques mois ce délai. La vacance, plus ou moins longue du bénéfice, opérait le même effet. On trouve les premières traces de cet usage immémorial dans une charte de l'évêque Baudri en 1112 (1), et dans une bulle de Clément III en 1190 (2).

* * *

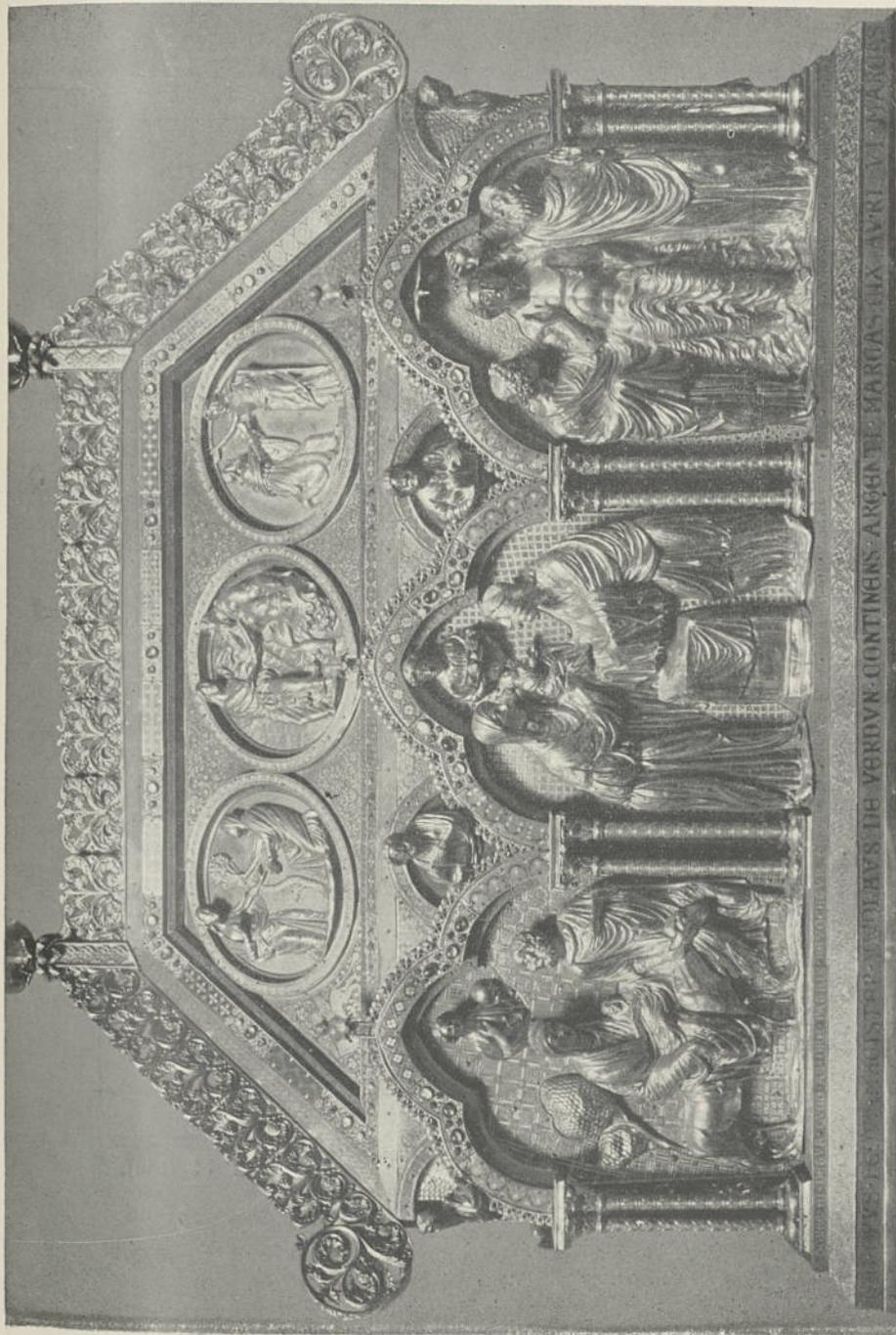
Au profit de qui se faisait cette retenue ? Il faut ici envisager les deux hypothèses possibles.

Si la prébende vient à vaquer par la mort du titulaire, la première année revient aux héritiers du défunt, afin de payer ses funérailles

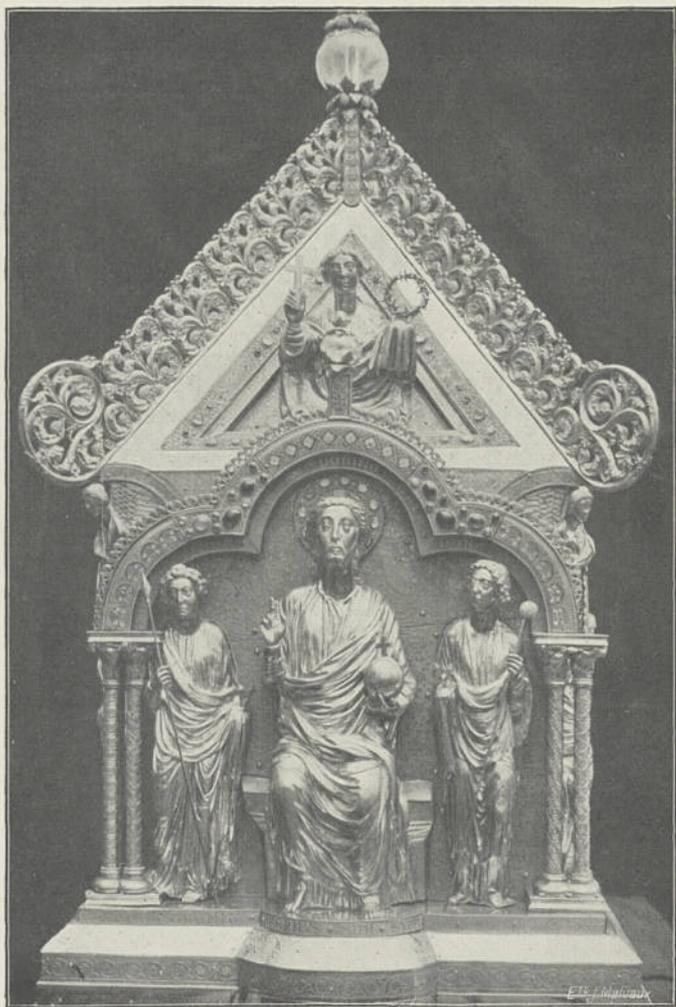
partie du diocèse de Tournai située en France, tandis que les dîmes furent maintenues jusqu'en 1797 dans le territoire ressortissant à l'Autriche. Un auteur anonyme crut pouvoir remédier à cette inégalité du sort, en proposant de réunir les revenus des prébendés en une masse commune, dont chacun recevrait sa part suivant un statut à déterminer. Le projet fut discuté. Mais des considérations d'ordre matériel et moral l'empêchèrent d'être admis et exécuté. Fonds des *Dîmes*.

(1) *Cartulaire C*, fol. 15^r ; *Cartulaire D*, fol. 19^r. — MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, t. II, p. 960.

(2) *Cartulaire D*, fol. 4^r. — *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. IV, p. 270.



CHÂSSE DE NOTRE-DAME ŒUVRE DE NICOLAS DE VERDUN EN 1205 (pp. 82 et 342).



LE CHRIST EN MAJESTÉ, AU PIGNON DE LA CÉLÈBRE
CHASSE DE NICOLAS DE VERDUN (pp. 82 et 345).

et de liquider ses dettes, le cas échéant ; sinon, afin de faire prier Dieu pour son âme (1). La seconde année appartient au Cellier, pour en faire une distribution aux offices des cinq principales fêtes de la S^{te} Vierge, patronne du chapitre.

Si au contraire la prébende passe *de viva in vivam personam*, par résignation, permutation ou privation du bénéfice, la première année revient au Réfectoire et la seconde année au Cellier (2).

A ces deux années de *carence*, on en ajouta une troisième, vers le milieu du xviii^e siècle, au profit de la fabrique cette fois. Le chapitre devait effectuer à la cathédrale des réparations considérables et qui excédaient ses ressources. Un décret de S. A. Royale Charles de Lorraine, en date du 21 août 1756, l'autorise à utiliser une nouvelle année de revenus de tout canonicat vacant, « à condition que le chapitre fera constater, tous les dix ans, aux conseillers fiscaux du Conseil des Flandres, de l'emploi qui aura été fait, à la décharge de la dite Fabrique, des deniers qui proviennent de ce chef » (3).

Cette mesure de contrôle était bien inutile. La Fabrique restait toujours une incurable besogneuse, réduite à vivre d'expédients, sinon de mendicité. Chargée de l'entretien des bâtiments et du gros mobilier, elle disposait primitivement, à cet effet, d'une somme fixe, que lui versait annuellement l'« office » du Réfectoire.

Mais un siècle à peine après sa construction, le chœur ogival s'ébranle et menace de s'effondrer. Dès lors, le susdit revenu se révèle insuffisant. En vain affecte-t-on à des travaux urgents de consolidation le rendement de certaines dîmes (1359) (4), puis les recettes de la chancellerie (1364) (5). A bout de souffle, le chapitre supplie l'évêque de venir à son secours, afin de le mettre à même de réparer le monument. Philippe d'Arbois accéda au vœu des chanoines et

(1) *Charte de Baudri*, citée ci-dessus ; *Cartulaire C*, fol. 15^r. — *Actes capitulaires*, 21 avril 1646.

(2) *Bulle de Clément III*, citée ci-dessus ; *Cartulaire D*, fol. 4^r. — *Statut du 24 juillet 1407*.

(3) *Décret*, au Fonds de la *Fabrique*.

(4) *Liber longus* (copie), ms. 330, fol. 11^r.

(5) *Ibidem*, fol. 12^r.

leur accorda un *mendicorium* émouvant et du plus haut intérêt (1).

Dans cette lettre pastorale du 22 octobre 1364, adressée au clergé séculier et régulier de son diocèse, le prélat fait un appel pressant en faveur de sa cathédrale. « Cette église, écrit-il, dont on connaît la belle architecture et les somptueuses constructions, n'a que de très modiques ressources et se trouve dépourvue des moyens nécessaires à son entretien. Plusieurs de ses parties sont en mauvais état ; et il est à craindre qu'elle ne tombe en ruines, si on ne recourt à la charité des fidèles, afin d'en obtenir des aumônes pour la réparer ».

En vertu de la sainte obéissance, et sous peine d'excommunication ou de suspense, l'évêque ordonne « strictement à tous les clercs de se montrer des fils sincèrement dévoués à l'église de Tournai, de l'honorer dans la personne des clercs et des députés, porteurs des présentes lettres, qui se présenteront à eux de sa part, *une fois chaque année* ; d'aller au devant d'eux et à l'arrivée de la châsse de Notre-Dame, de convoquer le peuple, pour aller au son des cloches, cierges allumés, étendards déployés, recevoir les saintes reliques ».

Le jour de cette visite sainte sera solennisé à l'égal d'un dimanche ; même en cas d'interdit, les portes de l'église seront ouvertes au dépôt sacré et la messe y sera célébrée avec l'office divin.

Il faudra surtout se montrer généreux « de bon cœur et selon ses moyens » et exciter les fidèles à en faire autant : « afin que, Dieu aidant et au moyen de ces dons, notre église, votre Mère, puisse être restaurée, refaite et réparée de manière qu'elle apparaisse désormais, aux yeux de tous ceux qui la verront, comme un monument solidement bâti, décent et bien orné ».

Philippe d'Arbois accorde des indulgences et des privilèges tout particuliers (2), à ceux qui participeront à cette œuvre de charité, et il constitue à cette occasion une *Confrérie de la Fabrique*, dont les membres s'obligeraient à entreprendre annuellement à pied un pèlerinage à la cathédrale et y paieraient six deniers pour sa restauration, ou verseraient la même somme aux collecteurs, en cas d'empêchement.

(1) Publié par J. VOISIN, dans les *Bulletins de la société historique et littéraire de Tournai*, t. XIV (1870), p. 35-43.

(2) Voir *Manuscrit du Fief*, n. 14.762-8, à la Bibliothèque royale de Bruxelles, fol. 167^r et sv.

J'ignore si ces quêtes eurent les résultats espérés. En tous cas, à la Fabrique la détresse persiste. Pour tenter de la soulager, on lui attribue successivement : en 1366, le rachat des distributions de vin et le produit des amendes ⁽¹⁾ ; en 1381, une taxe pour trois ans sur les chanoines absents ⁽²⁾ ; en 1395, une imposition de cent livres tournois sur tous les chanoines présents et absents ⁽³⁾ ; en 1399 et en 1402 une taille triennale renouvelée de huit livres parisis, sur toutes les prébendes canoniales ⁽⁴⁾ ; en 1406, une retenue de huit livres tournois sur les absents ⁽⁵⁾ ; en 1439 une taille sur tous les bénéfiques, quels qu'ils soient ⁽⁶⁾.

Sans doute s'agissait-il à cette époque de faire face aux dépenses causées par la nécessité de consolider le chœur, en ajoutant un second arc-boutant à chaque contrefort, et en donnant plus d'épaisseur aux colonnes du côté des carolles : ce qui a provoqué dans le déambulatoire le raccourcissement des nervures de la voûte, appuyées sur ces piliers renforcés.

La Fabrique porta longtemps la trace de ces frais et des emprunts contractés à cette occasion. Un synode diocésain, tenu en 1520, sous l'évêque Louis Guillart, recommande encore aux assistants le dénuement insigne de la Fabrique de la cathédrale (*Fabricam ecclesiae Tornacensis multum indigentem commendamus*) ⁽⁷⁾.

Au XVIII^e siècle, les difficultés de trésorerie réapparaissent pour elle de plus belle. Le siège de 1709, qui enleva Tournai à Louis XIV, avait gravement endommagé la voûte du chœur. Or l'évêque François de Beauvau, pour ne pas chanter le *Te Deum* sur la défaite de sa patrie, avait suivi les armées françaises dans leur retraite ; et les Alliés mirent le sequestre sur les revenus de l'évêché. En 1710, le chapitre, du consentement de son évêque fugitif, demanda et obtint des États-généraux la main-levée sur ces biens, « au profit de la Fabrique de la cathédrale et des pauvres de la ville » ⁽⁸⁾. Dès lors,

(1) *Liber longus* (copie), ms. 330, fol 13^r.

(2) *Ibidem*, fol. 24.

(3) *Ibidem*, fol. 31.

(4) *Ibidem*, fol. 34 sv.

(5) *Ibidem*, fol. 41.

(6) *Ibidem*, fol. 90.

(7) J. LE GROUX, *Summa statutorum synodaliun*, cap. XV, p. 167. Lille, 1726.

(8) *Actes capitulaires*, 28 juillet et 7 novembre 1710.

les blessures du grand monument purent être cicatrisées. Car le siège épiscopal de Tournai resta vacant jusqu'en 1713, date où le traité d'Utrecht nous valut successivement trois évêques autrichiens : comte de Loewenstein-Wertheim (1713-1731), comte de Salm-Reiferscheid (1731-1770), prince de Salm-Salm (1776-1794).

Les travaux de réfection du chœur étaient à peine achevés, que ce fut le tour de la grande nef, dont la partie supérieure demandait à être renouvelée. Celle-ci était couverte d'une charpente apparente, garnie d'un lambris multicolore, que rehaussaient de nombreuses dorures : « tapis à bastons », suivant l'expression de Jean Cousin (1). Or les poutres étaient consommées et le lambris tombait en morceaux.

Les chanoines divergèrent d'avis sur ce qu'il y avait à effectuer. Les uns opinaient pour un simple travail de consolidation ; les autres prétendaient qu'une reconstruction totale s'imposait (2). Un architecte milanais, Pisoni, de résidence à Bruxelles et qui dressa le plan de l'église Saint-Aubin à Namur, appuya fortement le dernier de ces deux partis.

Appelé en consultation par le chapitre de Tournai, Pisoni, qui était l'architecte du Gouvernement autrichien, sortit pour la cathédrale un projet de « rimodernation » (lisez modernisation), qui eut travesti tout l'édifice. Heureusement le chapitre sut se garder des conseils de ce praticien de salon, aussi peu versé dans l'architecture chrétienne que dans la langue française (3). Après de longues délibérations et malgré la vive résistance du vieux doyen Alexandre de la Bassarderie, on décida (1754) que le lambris de bois serait remplacé par la voûte actuelle, de style Louis XV, et que les deux dernières travées des basses-nefs seraient transformées en cages d'escalier, comme elles le sont encore aujourd'hui, d'après les plans de l'architecte Playez.

Pour se procurer les ressources nécessaires à cette entreprise coûteuse, on abattit les chênes dans les bois du chapitre (1752) (4),

(1) J. COUSIN, *op. cit.*, I. III, ch. 35, p. 164.

(2) Fonds de la *Fabrique*.

(3) Voir la lettre publiée par J. VOISIN, dans les *Bulletins de la société historique et littéraire de Tournai*, t. XIII (1869), p. 310.

(4) *Actes capitulaires*, 18 septembre 1752.

on vendit les plombs provenant des toits de la nef démolie (1754) (1), les chanoines firent présent à la Fabrique de leur croix d'or (1754) : chaque nouveau titulaire rachèterait la sienne, en versant une somme de trois cents florins (2). On se rappelle en outre la troisième année de *carence*, établie sur les prébendes nouvelles (1756) au profit de la Fabrique ; à laquelle, nous avons vu ensuite (1758) les revenus de la semi-prébende annexés à perpétuité (3).

Et pourtant les émoluments, provenant de ces diverses dispositions, furent loin encore de suffire aux exigences matérielles du monument. Dès lors, l'évêque essaya d'y subvenir plus efficacement, en suspendant pour trente ans le premier des deux canonicats, à la présentation du chapitre et qui viendrait à vaquer. Le sort voulut que ce fût celui de l'hôtelier, par la mort de Léonard de Coninck (1760) (4).

*
* * *

C'est donc la deuxième ou troisième année seulement, que le chanoine de Tournai entra dans la jouissance de sa prébende. Encore fallait-il au préalable acquérir la résidence.

De fait, il y eut, de bonne heure, des chanoines *forains* (*foranei*, extérieurs, étrangers), pourvus ailleurs d'autres bénéfices et qui ne paraissaient guère dans l'église, à laquelle ils étaient pourtant attachés, que pour percevoir la rente qui leur était due. L'évêque Étienne règle déjà leur situation, dans un charte du 1^{er} janvier 1196. Il consent à ce qu'au point de vue matériel ils ne soient pas traités en parias, mais il ne veut pas qu'ils soient assimilés « à ceux qui, dans la vigne du Seigneur, auront porté le poids du jour et de la chaleur » (5).

Les *foranei* percevront donc un revenu fixe de 4 marks, de 32 sous de Flandre ou 31 sous parisis, qui leur seront comptés chaque année, le dimanche du *Misericordia Domini* (deuxième après Pâques).

Pour devenir *mansionarius*, le chanoine était d'abord soumis

(1) *Ibidem*, 25 janvier 1754.

(2) *Ibidem*, 19 juillet 1754.

(3) Voir plus haut.

(4) Fonds de la *Fabrique*.

(5) MIRÆUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, t. II, p. 1197.

à une résidence de quarante jours continus. Il devait fréquenter le chœur en personne, depuis la nativité de S. Jean-Baptiste (24 juin), jusqu'à la fête de S. Pierre-aux-liens (1^{er} août). Après ce stage, durant lequel il pouvait à la rigueur se loger chez un confrère, il tombait sous la loi de la résidence, dont les exigences allèrent toujours en diminuant. A l'époque d'Étienne (1196), 21 jours d'absence par an rejetaient le sujet dans la foranéité (1). Dans la suite, on accorda 30 jours de vacances (2), puis 40 (3), et finalement 3 mois (4).

Ce relâchement de la discipline est universel. Partout, il fallut sacrifier à la faiblesse humaine et renoncer à l'assiduité pour l'année entière. A Chartres, on se contente de dix mois de résidence ; à Paris et à Noyon, de huit mois. Mais le « forain » y est exclu de la totalité des fruits. Une part du revenu allait au vicaire qui le remplaçait ; le reste se partageait entre les chanoines résidents.

De tout temps toutefois, on reconnut la légitimité de certaines causes d'absence. Étienne les énumère déjà dans son règlement du 1^{er} janvier 1196 : ce sont les négociations des affaires du chapitre, le service particulier de l'évêque, le séjour aux écoles ou aux universités, le pèlerinage à l'étranger, la nécessité de consulter un médecin en renom ou de faire une cure au loin (5). Encore éprouvait-on le besoin d'opposer, dans ces cas, une barrière à l'arbitraire. Un statut solennel, confirmé par le Saint-Siège, à l'époque moderne, limite ces absences motivées à la durée maximum de cinq mois (6).

Il résulte de tout ceci que la situation du chanoine *expectant* était peu brillante. Pour l'aider à vivre en attendant, pour l'engager à s'établir dans la ville de Tournai et y assister aux offices de la cathédrale, restait l'appât des jetons de présence. Le nouveau venu pouvait participer aux distributions du Cellier et au produit de la vente des maisons canoniales après un an de résidence (lors-

(1) *Ibidem*.

(2) *Liber longus*, fol. 6 (anno 1340).

(3) *Ibidem*, fol. 6 et 18 (anno 1352).

(4) *Liber actorum*, anno 1500, 31 octobre 1502 et 22 juin 1567. — *Cartulaire D*, fol. 6^r.

(5) MIRAEUS et FOPPENS, *Opera diplomatica*, t. II, p. 1197.

(6) Voir le document concernant la maladie de l'archidiacre *Delfosse*. Dossier des *Chanoines*. — *Concile de Trente*, sess. xxiv, chap. 12, *De reformatione*.

qu'il était devenu *annalis*); et il était admis dès la prise de possession de sa stalle, aux distributions du Réfectoire et des autres « offices ».

*
* *

Car dans la suite des siècles, le mécanisme administratif alla, comme presque partout, vers une décentralisation progressive. Par suite de legs successifs, des dotations propres se rattachèrent de plus en plus aux différents services et s'administrèrent indépendamment du reste, sous le contrôle général du chapitre. A côté des deux grands « offices » du Cellier et du Réfectoire, on vint à avoir une trentaine « d'offices » plus modestes, tirant leur nom soit de leur fondateur (De Brabant, Charlart, Laurent, Ladeuze, Du Chambge ou de S. Éleuthère, D'Aubermont ou de la Présentation, Cotrel ou de Missus), soit de leur objet (le pain, la cave, l'huile, la monnaie, les nouveaux bâtiments), soit encore de leur destination (la Fabrique, la trésorerie, le collège S. Paul, l'hôpital Notre-Dame, l'hôpital S. André, l'hôpital Delplanque, les bourses d'études, la léproserie du Val, les choraux, les primetiers, les vicariots, les chapelains, les grands-vicaires les anciens prêtres). Il y avait même un office dit des *Implicandes*, dont la mission était celle d'une banque de secours, venant en aide, en cas d'insuffisance des revenus de l'un ou l'autre « office » (1).

Leurs comptes à chacun, clôturés au lendemain de la S. Barnabé (12 juin), devaient être soumis chaque année au chapitre, qui déléguait deux ou trois chanoines pour les recevoir (2).

(1) *Cartulaire*, M, fol. 19^v; *Cartulaire* D, fol. 243^v. — Fonds des *Implicandes*.

(2) Les comptes du Cellier se rendaient au chapitre, le 13 juin; ceux du Réfectoire, le 14; ceux du pain le 15; ceux de l'huile, le 30; ceux de l'hôpital Notre-Dame, le 4 juillet; ceux de la trésorerie, au premier jour capitulaire après la fête des SS. Cyriaque et Smaragde; ceux des vicariots, le 8 juillet; ceux de *Missus*, le 19 juillet; ceux de l'hôpital S. André, au premier jour capitulaire après la S. Laurent; ceux des Anciens prêtres, en septembre; ceux de la fabrique, le premier jour capitulaire après la procession; ceux des *implicandes*, le premier jour capitulaire après le 16 août; ceux de la cave, le premier jour capitulaire après le 5 août; ceux des choraux, le premier jour capitulaire après

En temps de calamité publique, lorsque le clergé de Tournai contribuait à soulager la détresse des populations, l'aide pécuniaire fournie par le chapitre se répartissait sur tous les « offices ». Ainsi le 13 juin 1598, on remet au Magistrat de la ville 5.400 livres, pour adoucir les ravages causés par la peste et le séjour des soldats. Suivant la coutume, le Magistrat délivre une lettre de non-préjudice, attestant que le don est volontaire et qu'on ne peut en tirer aucun précédent : une fois n'est pas coutume ! Puis la répartition de la charge se fait comme suit : de douze parts, le chapitre en paie cinq, l'évêque trois, l'abbaye de Saint-Martin trois, l'abbaye de Saint-Médard une. Mais comme cette fois l'évêque Michel d'Esne, qui venait d'arriver, ne pouvait être compris dans la répartition, Saint-Martin dut payer trois parts de neuf (1800 livres), Saint-Médard une part (600 livres) et le chapitre cinq parts (3000 livres) : chaque « office » étant invité à payer sa « quote ».

*
* *

A raison de la multiplicité des pouvoirs auxquels ressortissait la nomination aux prébendes, il arrivait facilement qu'un canonicat fût en litige entre plusieurs candidats, qui se prétendaient légitimement promus et qui prenaient comme tels possession de leur stalle. Dans ce cas, l'usage du chapitre de Tournai était de les admettre alternativement, d'une semaine à l'autre, et de les faire participer aux distributions du Réfectoire, au *pro rata* de leurs présences aux offices, jusqu'à la solution du conflit. Alors le vaincu était définitivement évincé : défense lui était portée de troubler dans sa jouissance la partie qui avait gagné le procès (1).

Si la démission d'une dignité ou d'une fonction capitulaire n'entraîne pas la renonciation au canonicat, par contre la perte d'un canonicat amène la résignation de l'office auquel il est annexé.

l'Assomption ; ceux des primetiers, le premier jour capitulaire après la Nativité de la S^{te} Vierge ; ceux du collège S. Paul, le premier jour capitulaire après la fête de S. Gilles.

Les maîtres du Cellier et du Réfectoire rendaient leurs comptes une seconde fois, en janvier.

(1) Voir Affaire *Delloye* contre *Negrette*, 1744, Fonds des *Chanoines*.

Car on sort du chapitre, non seulement par la mort naturelle, mais aussi durant la vie par la destitution pénale, par la permutation avec un autre bénéfice, par la résignation pure et simple, ou par la résignation *in favorem*, en faveur d'un tiers. Ce dernier mode était moins conforme à l'esprit de l'Église. Il prêtait flanc à la simonie ou menaçait de rendre les canonicats héréditaires dans les familles. Aussi est-il le dernier venu dans l'histoire du droit canonique. Et si le Saint-Siège l'admit sous une approbation expresse de sa part, c'est apparemment qu'il y trouvait une occasion en plus de s'immiscer dans l'administration des chapitres cathédraux. Déjà le pape décidait des élections contestées, suppléait aux attermolements prolongés, nommait aux prébendes résignées entre ses mains, pourvoyait au remplacement de titulaires promus à l'épiscopat ou qui venaient à mourir en cour de Rome. La résignation *in favorem*, accomplie sous sa haute main, ne pouvait que renforcer le pouvoir central et brider encore un peu plus l'indépendance des Églises particulières.

*
* *

Au décès, la juridiction du chapitre continue à s'exercer sur la maison mortuaire. Il prétend obstinément à la connaissance exclusive des testaments de ses *suppôts*, tels qu'ils sont dénommés chaque année au fameux *Cri de l'Ascension* ⁽¹⁾. Le chapitre conservait dans une remise spéciale, au bout de la place aux acacias actuelle, un long mâât surmonté d'un aigle. Le jour de l'Ascension, on plantait ce symbole de franchises, sur la Grand' place ; et devant le clergé « en chapes et ornements de velours bleu, semés de lis d'or », le premier greffier de la ville, couronné de fleurs, montait sur une estrade, dressée en face du portail de S. Quentin, et énumérait méticuleusement ces sujets du chapitre : les chanoines, les grands-vicaires, les chapelains et les clercs de la cathédrale, les curés de la rive gauche avec leurs chapelains, les prêtres attachés

(1) Lire COUSIN, *Histoire de Tournay*, t. IV, p. 73. Douay, 1619. — POUTRAIN, *Histoire de Tournay*, t. II, p. 777 et annexes p. 25. La Haye, 1750. — VOISIN, *Mémoires de la société historique et littéraire de Tournai*, t. VI, (1859), p. 103.

aux paroisses suburbicaires de Chercq, Marquain, Calonne, Orcq, Froyennes et Saint-Maur, le chapelain de la léproserie du Val, « li Maistre de l'Escole » du chapitre, les vicariots et tous ceux qui habitent avec les susdits sous le même toit.

Pour eux tous, la signature du secrétaire du chapitre, apposée à leur testament, valait celle d'un notaire ou d'un fonctionnaire public. A leur mort, l'acte était lu en assemblée capitulaire, aux fins d'approbation. On l'enregistrait ensuite dans un cartulaire et on gardait l'original dans le dépôt de la cathédrale. Aux héritiers d'accepter le legs ou de le refuser ; et aux exécuteurs testamentaires d'« *emprendre* » leur charge, quitte à soumettre les comptes de leur gestion au chapitre, endéans l'année, sous peine d'amende (1).

Cet état de choses marcha sans heurt, aussi longtemps que les suppôts habitèrent le *clos capitulaire*, vrai ou fictif. Mais il n'en fut plus de même, dès lors qu'ils s'éparpillèrent dans les différents quartiers de la cité « *ès maisons non amorties* ». Cette fois la juridiction personnelle et la juridiction territoriale ne se trouvaient plus dans les mêmes mains. Si les individualités relevaient du chapitre, le fonds ressortissait au Magistrat communal. Le conflit était inévitable ; il se produisit violent et tenace. Les débats prirent tant d'importance que l'affaire fut déferée au Parlement de Paris. Enfin, las d'attendre une solution qui ne venait jamais et de se quereller dans l'intervalle, les partis soumièrent leur différend à un arbitrage. De ces pourparlers sortit le concordat de 1427, qui régla définitivement les rapports entre le chapitre et la Commune, dans les matières en litige.

Aux termes de cette convention, le chapitre continuera à connaître des testaments de ses suppôts, même lorsque ceux-ci viennent à mourir dans une maison sujette à la juridiction communale, à moins que le défunt n'ait expressément confié à la Loi ses dernières volontés. Néanmoins, le Magistrat urbain pourra prendre certaines mesures conservatoires, telles que l'apposition des scellés, quitte à « *dessailer, délaissier et délivrer lesdis biens* » aux exécuteurs testamentaires, dès qu'ils se présenteront munis des approbations du chapitre. Les ventes d'immeubles se feront devant les échevins ;

(1) Dossier *Le Vaillant de la Bassarderie*, 1760. Fonds des Chanoines.

et les crieurs-jurés de la ville dirigeront les ventes mobilières à l'encan. Enfin, en cas de décès *ab intestat*, les meubles passeront au chapitre, à charge de faire prier pour le défunt (1).

Ce régime « ès maisons non amorties » ne manquera pas de susciter des difficultés, surtout lorsque les héritiers légaux viendront contester le testament ; mais tel quel, il vécut jusqu'à la suppression du chapitre de Tournai par les révolutionnaires français, le 26 novembre 1797.

A en juger par les inventaires après décès, qui nous sont restés, beaucoup de ces suppôts disposaient d'un bien modeste avoir, lorsque la grande Faucheuze est venue les surprendre dans leur lit à courtines. Ont continué à vivre dans la postérité quelques chanoines comme les Cotrel, les d'Aubermont, les de Nave, les de Brabant et les du Chambege, auxquels un patrimoine familial considérable a permis de réaliser de larges libéralités à la cathédrale et de fonder à perpétuité des hôpitaux ou des bourses d'études. Mais pour les autres, l'oubli s'est bientôt fait sur leur cercueil. Seul le lecteur de Prime, en lisant le martyrologe-obituaire, rappelait une fois par an le nom du défunt ; et les confrères assistaient au service religieux, qu'il avait fondé pour ainsi dire de ses derniers deniers (2).

(1) Dossier des *Testaments* — Publiée par A. DE LA GRANGE, *Annales de la société historique et archéologique de Tournai*, t. IV (1899), p. 11 sv.

(2) Quant au lieu de leur sépulture, tout le chœur de la cathédrale était réservé aux *évêques*, aux doyens et aux *dignitaires* du chapitre ; les carolles, la croisée et la grande nef, aux *chanoines* ; les nefs latérales, aux *grands-vicaires* et aux chapelains des *hautes formes* ; le cloître et le cimetière du Monchel (Place des acacias), aux chapelains des *basses formes* et aux *séculiers*. Ces derniers n'étaient enterrés dans la cathédrale que par exception. En outre, jusqu'à la fin du xvii^e siècle, le *cimetière clos des pestiférés* (Vieux marché-aux-poteries) recevait indistinctement les cadavres de toutes les victimes de la contagion, que l'on inhumait dans de la chaux vive.

Valeur personnelle des anciens chanoines

Le chapitre de Tournai a possédé de tout temps bon nombre de personnages d'élite. Aucun genre d'illustration ne lui a manqué, durant son long passé : qu'elle provienne du talent ou de la naissance, qu'elle soit irradiée de la charité ou d'une autre vertu chrétienne.

Nous avons déjà précédemment entretenu le lecteur du chanoine-écolâtre Odon, originaire d'Orléans et qui jeta tant de lustre sur l'école du cloître de Tournai, dans la seconde moitié du xi^e siècle.

A cette époque, il semblait que le complément d'une belle cathédrale fût une école en renom, attirant à elle une population scolaire nombreuse et venue de partout. Sous l'impulsion de notre Odon, l'école de Tournai fut un moment ce que devaient devenir, un siècle plus tard, les universités : le rendez-vous d'étudiants, accourus de loin pour parfaire des connaissances laissées incomplètes par des maîtres moins experts. Tournai mérita même, de la plume d'un chroniqueur, le qualificatif pompeux d'« Athènes du nord ». A neuf cents ans de distance, l'expression peut faire sourire ; mais le jugement des contemporains n'hésitait pas à la ratifier avec conviction ⁽¹⁾.

(1) Cfr J. WARICHEZ, *Les péripéties de la formation cléricale au diocèse de Tournai*, dans les *Collationes Tornacenses*, 1928-1929, p. 293 svv.

Odon enseignait certainement le programme traditionnel du *trivium* et du *quadrivium*, puisque Hériman, qui fut à peu près son contemporain, nous le montre prolongeant ses leçons d'astronomie bien tard dans la nuit. Cependant la spécialité du maître fameux, et de l'école de Tournai dont il était l'âme, était plutôt la philosophie. Odon appartint d'abord au parti serré des dialecticiens, qui cultivaient passionnément les arts libéraux, avec le dessein de les faire servir à la foi. C'est à cette première période de sa vie, qu'appartiennent trois traités signalés par Hériman : le *Sophistes*, le *Liber complexionum* et le *De re et ente*.

Plus tard, le maître change d'aiguillage. L'étude de S. Augustin, notamment de son traité *De gratia et libero arbitrio*, le détourne des préoccupations philosophiques. A la suite de Lanfranc et de S. Anselme, il s'engage dans le domaine de la théologie pure et de l'ascèse. A cette seconde phase de sa vie doivent être rapportés un certain nombre d'ouvrages, que la *Patrologie de Migne* ⁽¹⁾ a réunis, pour la plupart, dans sa vaste collection.

Odon avait exagéré le courant ascétique. Réprouvant en bloc toutes les connaissances scientifiques de l'ordre rationnel, il renonça au tumulte d'une chaire en renom, pour s'engager dans la contemplation mystique et fonder l'abbaye de Saint-Martin en 1092. On l'arracha néanmoins à sa retraite quelques années plus tard, pour le promouvoir à l'évêché de Cambrai (1095). Là, il se heurta à la querelle des investitures ; il eut des démêlés avec l'empereur Henri V et s'exila au monastère d'Anchin (1110), où il mourut le 19 juin 1113, victime de ce désastreux conflit politique ⁽²⁾.

Son épitaphe, au monastère d'Anchin, redit l'estime dont il jouissait auprès de ses contemporains :

*Hic tegitur presul Odo,
Qui perspectus omni mundo,
Fuit exul Deo fidus,
Fulget celo quasi sidus* ⁽³⁾.

(1) MIGNE, *Patrologie latine*, t. CLX, col. 1054 svv.

(2) Voir M. DE WULF, *Histoire de la philosophie en Belgique*, p. 24-32. Bruxelles, 1910.

(3)

Ci-gît l'évêque Odon,

Avec le départ du célèbre Odon, l'école chapitrale de Tournai perdit son lustre et devint de plus en plus une école d'importance locale. Les écolâtres, qui lui succédèrent, ne purent arrêter cette déchéance qui tenait d'ailleurs à des circonstances d'ordre plus général : ni le dévoué Guarmonde qui fut son successeur immédiat, ni le savant Ailbert d'Antoing qui fonda les monastères de Rolduc (1104) et de Clairefontaine en Tiérache (1111), ni le pieux Guerric qui devint disciple de S. Bernard et se fit moine à Clairvaux en 1121. L'odyssée de ces derniers montre suffisamment que l'école épiscopale de Tournai s'était engagée dans le courant mystique qui emportait en ce moment un certain nombre d'esprits d'élite, et qu'elle tendait avant tout à former des clercs pieux, loin des spéculations rationnelles, par lesquelles le XII^e siècle allait consommer l'union de la théologie avec la philosophie. Ceux, que tirait le goût d'études plus approfondies, partaient aux écoles publiques pourvues d'écolâtres plus savants, afin de participer au mouvement d'idées qui remuait les centres littéraires en faveur. De ce nombre furent trois anciens petits clercs (*clericuli*) de la cathédrale de Tournai : Gautier de Mortagne (fils du châtelain de Tournai), Hugues de Tournai et Simon de Tournai (1).

Les deux premiers s'en furent à l'école métropolitaine de Reims, dont la notoriété attira un moment Pierre Lombard de son pays de Novare. En suite d'un dissentiment avec son maître Albéric, Gautier de Mortagne ouvrit une école à Laon, vers 1120, où le suivit Hugues de Tournai, qui devait devenir prieur de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai et mourir abbé de Marchiennes en 1158.

De son côté, Gautier de Mortagne après avoir, de 1123 à 1144, professé tour à tour la rhétorique et la philosophie sur la montagne Sainte-Geneviève à Paris, monta sur le siège épiscopal de Laon en 1155 et mourut dans cette ville, le 16 juillet 1174.

Dans un sentiment d'amour filial envers l'Église qui avait abrité

Illustre de par le monde :
Exilé pour sa fidélité à Dieu,
Il brille au ciel comme une étoile.

(1) Cfr J. WARICHEZ, *Les « Disputationes » de Simon de Tournai*, Introduction, p. XI svv. Fascicule B, 2, du *Spicilegium sacrum Lovaniense*, Louvain, 1932.

son berceau, il légua au chapitre de Tournai, l'année qui précéda son décès, tous les serfs qu'il possédait dans le Tournésis et fonda dans la cathédrale un obit anniversaire avec distributions aux chanoines du chœur, aux curés du ressort, aux petits clercs dont il avait fait partie autrefois et aux lépreux du val d'Orcq, dont son frère le châtelain Evrard se montrait le protecteur.

Malgré ses talents personnels, Simon de Tournai, qui naquit vers 1130, n'eut jamais la haute fortune de ses deux concitoyens. Sui-vit-il la même route? Gautier a-t-il attiré Simon à Paris, comme il attira Hugues à Laon? Peut-être. Quoi qu'il en soit, vers le milieu du XII^e siècle, on trouve Simon à l'école du cloître de Notre-Dame, au moment où Paris, qui jusque-là avait cédé la palme aux écoles de Reims, de Chartres, de Laon et du Bec, conquérait définitivement le premier rang sur ses rivales.

Simon obtint un canonicat dans sa ville natale, peu après 1170, lorsque, sur l'injonction du pape Alexandre III, l'évêque Walter porta le nombre des prébendes de trente à quarante. Les plus anciens manuscrits lui décernent ce titre avec une certaine ostentation : *Tornacensis ecclesie canonicus et nobilis Parisiensis civitatis doctor*. Dans un de ses exercices scolaires, il argumente de cette prébende comme d'une marque d'affection de la part de l'évêque de Tournai.

Notre docteur tournaisien ne quitta jamais Paris. Mais il fut un des premiers qui ouvrit l'enceinte sacrée de la théologie catholique à la philosophie d'Aristote, que les traducteurs arabes de Tolède commençaient à répandre dans la chrétienté.

Si grande était sa réputation, que les locaux ne pouvaient contenir la foule d'étudiants accourus pour entendre ses leçons. Subtil dans son enseignement, il l'était davantage encore dans les discussions (*disputationes*) et résolvait les problèmes les plus difficiles avec autant d'originalité que d'élégance.

Élevé sur ces applaudissements, Simon de Tournai entraînait à sa suite quantité de jeunes gens, grisés par la clarté de son enseignement, et consternait par une faveur croissante des rivaux qui commençaient à professer dans le vide.

Ces succès éclatants, joints à une pointe d'arrogance, allumèrent chez ses contemporains la jalousie, toujours mal inspirée et toujours à l'affût du discrédit à jeter sur les idées d'un émule triom-

phant. Nous nous sommes attachés ailleurs à venger le célèbre professeur des reproches dont on a voulu salir sa mémoire. Son principal crime fut sans doute d'être en avance sur son temps. Le XIII^e siècle marque une période de transition, durant laquelle on cherche à fixer les formules de la théologie catholique. Notre docteur tournaisien a été la victime de cette période, où dans les écoles la vivacité des luttes doctrinales n'avait d'égale que la course à la popularité. En réalité, il appartient à cette pléiade de maîtres actifs qui, entre 1180 et 1230, composèrent les premières équipes de la jeune université de Paris et lui assurèrent un crédit mondial.

Simon de Tournai mourut vers 1205, laissant un cycle complet d'œuvres théologiques, à savoir : une *Somme*, cent et deux *Disputations*, un commentaire sur le *Symbole*, dit de *S. Athanase*, et plusieurs autres ouvrages de moindre importance.

Comme ce pré-thomiste, qui fit tant de bruit en son temps, les maîtres de l'université de Paris ne croyaient pas indigne de leur gloire mondiale d'appartenir au chapitre de Tournai, et même de renoncer à leur chaire pour venir vivre au milieu de leurs confrères. Ce fut le cas notamment pour Henri de Gand, qui occupa sans contredit une place brillante dans la galerie, si riche pourtant, des illustrations du XIII^e siècle (1).

Né à Mude-lez-Gand, en 1217, d'un chevalier qui avait combattu à Bouvines, il se sentit la vocation de lutter pour la vérité et pour l'Église. Il connut à Cologne S. Albert le Grand et à Paris S. Thomas d'Aquin, en 1245. Il professa au collège de Robert Sorbon, dès 1253. L'université de Paris était alors à son apogée et Henri de Gand y mérita le titre de *Doctor solemnis* (Docteur solennel). Il devint chanoine de Tournai vers 1267, archidiacre de Bruges vers 1276 et archidiacre de Tournai, entre les Pâques de 1278 et celles de 1279. Il mourut à Tournai, le 29 juin 1293.

On possède de lui une *Somme* théologique très estimée et quinze *Disputes quodlibétiques*, qui « méritent d'être rangées parmi les productions les plus remarquables du grand siècle ». Ces *Quodlibeta* qui, mieux que toute autre œuvre, donnent la mesure du maître, appartiennent tous au temps où il était archidiacre de Tournai.

(1) M. DE WULF, *op. cit.*, p. 80 sv.

*
* *

Après avoir mis en relief des philosophes et des théologiens, qu'il nous soit permis d'arrêter l'attention sur un chanoine de Tournai, qui fut médecin renommé : Jacques Desparts, né à Tournai vers 1380 (1). On sait que les clercs ont commencé par monopoliser à peu près tout le savoir humain, sans en exclure la médecine non plus que le droit. La célèbre école de Salerne (VIII^e-XI^e siècle) était comme une annexe de la fameuse abbaye bénédictine du Mont-Cassin. Et quand la médecine est sortie des monastères, elle est restée longtemps encore dans le clergé séculier... parfois même jusqu'à nos jours !

Or donc Jacques Desparts, d'abord élève à l'école du chapitre, suivit ensuite les cours de médecine à l'université de Montpellier, puis vint terminer ses études à Paris. *Jacobus de Partibus*, docteur, en médecine, le 7 avril 1409, devint chanoine de Tournai, en novembre de la même année, et bientôt après professeur à l'université de Paris. En 1414, nous le trouvons parmi l'ambassade que l'université de Paris envoya au concile de Constance. Il était le médecin de Charles VII, roi de France, et de Philippe le Bon, duc de Bourgogne.

Ses multiples occupations ne l'empêchèrent pas de résider par intervalle à Tournai, où il habitait le n. 15 de la rue des Choraux : il devint même, aux environs de 1420, trésorier du chapitre. Vers 1426, Jacques Desparts paraît avoir quitté définitivement sa ville natale, pour résider à Cambrai, puis à Paris.

Il mourut le 3 janvier 1457, comblé d'honneurs et de richesses, qu'il employa en fondations de bourses d'études pour les Tournaisiens, en fondations pieuses à la cathédrale et en cadeaux princiers à l'université de Paris. A partir de 1455, cette dernière faisait célébrer chaque année une messe du Saint-Esprit pour la conservation des jours de Desparts et, après son décès, un obit anniversaire à perpétuité avec vigiles, les 3 et 4 janvier.

(1) J. Vos, *Les dignités et les fonctions de l'ancien chapitre de Tournai*, t. I, p. 385 svv. — JAMES WEALE, *Les Despars*, dans *La Flandre*, t. II (Bruges, 1869), p. 353 et svv.

Le chanoine Desparts avait un prédécesseur au chapitre de Tournai dans la personne de Jean de Saint-Amand, qui écrivit, vers l'an 1200, un traité de thérapeutique générale. Lui-même est l'auteur de plusieurs ouvrages de médecine, dont le principal est un commentaire latin, en quatre livres, sur le canon d'Avicenne et qui fut imprimé à Lyon en 1498. Dès l'apparition des incunables d'ailleurs, les presses de Lyon et Venise s'empresseront de confier à la lettre moulée les œuvres du chanoine Desparts (*Jacoby de Partibus canonicy et Thezaurarii Ecclesie tornacensis*).

Puisque nous en sommes à rechercher la variété scientifique des anciens chanoines de Tournai, citons un nom bien étrange cette fois : celui d'Érasme, qui fut un des plus grands princes de l'esprit au xvr^e siècle et qui a sa place parmi les plus illustres humanistes de la Renaissance. Né à Rotterdam en 1466, il vit l'Angleterre, l'Italie, la Suisse, se perfectionna à Paris, grâce à la générosité de l'évêque de Cambrai, se fit ordonner prêtre à Utrecht en 1492, sous l'habit des chanoines de Saint-Augustin, et prit le bonnet de docteur en théologie, en 1506, à Bologne. Il résida longtemps dans les Pays-Bas et professa à l'université de Louvain : c'est là qu'il rencontra le futur pape Adrien VI. Il fréquenta Quentin Metsys, Albert Dürer et Hans Holbein, qui en fit un portrait excellent.

L'anglais Thomas Wolsey, nommé évêque de Tournai, en suite de la prise de cette ville par son maître Henri VIII (1513), conféra au célèbre humaniste un canonicat tournaisien. A-t-il jamais pris possession de sa stalle ? Nous en doutons beaucoup. D'abord, l'administration éphémère de Wolsey lui en aura peu laissée la latitude. En outre, cet homme, recherché de Léon X, que Paul III voulait honorer de la pourpre romaine, que se disputaient tous les rois de l'Europe, semble s'être dérobé à tous ces honneurs, pour n'accepter que la charge de conseiller d'État de Charles-Quint.

Didier Érasme, qui fut toute sa vie d'une complexion délicate, mourut à Bâle dans la nuit du 11 au 12 juillet 1536, à l'âge de 69 ans. Ce grand voyageur et grand travailleur laissait après lui des œuvres, qui n'occupent pas moins de dix grands in-folios sur deux colonnes.

Pour nous reposer de ce « gyrovague », nous voudrions évoquer

le souvenir plus paisible de Laurent de le Prée (1). *Pratanus*, né à Tournai en 1519, y devint chanoine vers 1545 et se distingua entre ses confrères par sa science et sa piété. Sa notoriété lui valut d'assister au concile de Trente, en compagnie de l'évêque Charles de Croy et du célèbre François Sonnius, plus tard évêque de Bois-le-Duc et puis d'Anvers. Il y fit bonne figure, parmi les plus doctes théologiens. Il écrivit même l'histoire des huit premières sessions (du 13 décembre 1545 au 11 mars 1547). Ce récit, longtemps inédit, fut publié en 1787 par Josse Le Plat, dans sa *Monumentorum... collectio*.

Laurent de le Prée devint archidiacre de Tournai en 1573 et mourut, le 1^{er} avril 1577. Son épitaphe, en hexamètres classiques, trace du défunt un éloge délicat.

*Munus in hoc clero magni sortitus honoris,
Laurentius Pratanus hic tandem jacet.
Hic cineres, sursum mens est, laus orbe vagatur :
Umbræ, viator, quam velis prestes opem* (2).

* * *

La musique florissait à Tournai, autant que la grammaire, la philosophie et les autres branches du *trivium* et du *quadrivium*. Nous en tenons une preuve dans le fait que Sicher, l'un des plus célèbres disciples d'Odon, fut précisément celui qui inaugura au sein du chapitre, vers 1090, la dignité de chantre, c'est-à-dire la première après celle d'archidiacre.

La valeur des revenus, attachés à la chanterie, montre assez l'importance de son rôle. En 1107, l'évêque Baudri y affecte encore la jouissance de l'autel de Néchin (3).

(1) J. Vos, *op. cit.*, t. I, p. 299. — Cfr *Manuscrit Du Fief*, n. 13762-8, à la Bibliothèque Royale de Bruxelles, fol. 135^v.

(2) Après avoir exercé dans ce clergé une charge très honorable,
Laurent de le Prée repose enfin sous cette pierre.
Ses cendres sont ici, son âme est là-haut, sa gloire court le monde :
Passant, accorde à son ombre l'aide qu'il te plaira.

(3) *Cartulaire C*, fol. 13 ; *Cartulaire D*, fol. 16.

Les Belges, au témoignage de l'ambassadeur florentin F. Guicciardini, ont la double gloire d'avoir été en Europe les restaurateurs de l'ancienne musique et les inventeurs de la nouvelle (1).

Certains *realia* concourent à mettre en relief l'école de chant du chapitre au moyen âge (2). Nous possédons notamment deux missels notés du XIII^e siècle, copiés à l'École de Tournai, comme l'attestent la fête de la dédicace de la cathédrale, à la date du 9 mai, et le calendrier des saints du diocèse. Chose plus extraordinaire et plus probante encore, les Archives capitulaires renferment la plus ancienne messe polyphonique connue (XIII^e-XIV^e siècle) et, sous le rapport historique, une des pièces harmoniques les plus importantes qui soient arrivées jusqu'à nous.

Ce dernier document atteste, mieux que toutes les dissertations, combien la musique harmonique était cultivée à Tournai, dès le XIII^e siècle. Tel était le zèle des jeunes gens dans l'étude du chant et du déchant, qu'un statut du XIV^e siècle, inséré dans le *Liber Decani*, tend à modérer leur ardeur et à discipliner leurs efforts (3).

Presque toutes les archives, antérieures à 1566, ont été brûlées par les Huguenots. Mais les documents postérieurs à cette date nous ont conservé le nom de quelques musiciens de talent, attachés à la cathédrale de Tournai.

Tel Georges de la Hèle, né à Anvers en 1547, qui devint *phonascus* dans notre cathédrale en 1578 et plus tard semi-prébendé (4). En 1576, il avait obtenu au concours du « puy de musique » de sainte Cécile à Eyreux le prix de la harpe d'argent, pour la composition du motet, *Nonne Deo subjecta erit anima mea*; et celui du luth d'argent, pour la chanson polyphonique, *Mais voyez mon cher esmoy*. Philippe II, qui était mélomane, l'appela en Espagne (1581), à l'effet de diriger la chapelle royale de Madrid. C'est là qu'il mourut l'année suivante.

La Bibliothèque communale possède de lui un recueil de huit

(1) F. GUICHARDIN, *Description des Pays-Bas*, p. 51. Anvers, Plantin, 1582.

(2) J. VOISIN, *Manuscrits de l'ancienne école de chant de Tournai*, dans les *Bulletins de la société historique et littéraire de Tournai*, t. VIII (1862), p. 83 svv.

(3) IDEM, *Les petits clercs*, *ibidem*, p. 65.

(4) J. Vos, *op. cit.*, t. II, p. 36.

messes, dont quatre sont à cinq voix, deux à six voix et deux à sept voix. Les *Actes capitulaires* nous apprennent en outre que Georges de la Hèle écrivit de sa propre main un livre contenant le *Salve Regina* et d'autres antiennes, qu'on devait chanter aux petites vêpres de la S^{te} Vierge.

De la Hèle avait trouvé un élève remarquable en la personne de Géry de Ghersem, né à Tournai vers 1570, et qu'il emmena d'abord avec lui en Espagne (1). Revenu aux Pays-Bas après la mort de son maître, de Ghersem fut choisi comme maître de chapelle des archiducs Albert et Isabelle, lesquels, en vertu du droit de régale, le nommèrent chanoine de Tournai en 1614. La mort l'y vint frapper, le 25 mai 1630, après qu'il eut composé plusieurs œuvres de musique religieuse.

Musicien non moins savant fut Pierre Maillart, né à Valenciennes en 1550, formé également à la chapelle flamande de Madrid, *phonascus* de la cathédrale de Tournai et chapelain des hautes formes, puis chanoine en 1588 et finalement chantre en 1606 (2). C'est lui que le chapitre chargea en 1598 de réimprimer le *Processionale* de la cathédrale, chez Plantin à Anvers. Maillart publia également à Tournai, chez Th. Martin en 1610, un volume intitulé, *Les tons ou Discours sur les modes de musique et les tons de l'Église, et la distinction entre iceux*. Cet ouvrage, dédié au chapitre, lui valut en reconnaissance une coupe d'argent. L'auteur mourut à Tournai, le 15 août 1622, laissant après lui des messes et des chants à douze tons.

Jean Hele, Nicolas Gombert, Nicolas Mussele et bien d'autres noms encore mériteraient ici d'être cités. Suivant l'expression d'A. Catulle, né à Helchin le 5 février 1588 et qui fut lui-même chanoine-chantre de Tournai, « si l'on voulait énumérer les sommités de Tournai dans la musique, il faudrait composer une longue Iliade » (3). Ce poème nous ne l'entreprendrons pas, à la fois faute de place et de compétence suffisantes. Retenons seulement que de tout temps, la musique fut en honneur à la cathédrale de Tournai

(1) LE MAISTRE D'ANSTAING, *Recherches*, t. II, p. 303. Dossier des *Chanoines*, aux *Archives capitulaires*.

(2) J. VOS, *op. cit.*, t. II, p. 40. — Dossier des *Chanoines*.

(3) A. CATULLE, *Tornacum Nerviorum*, p. 101. Bruxelles, 1652.

et qu'elle a toujours trouvé, dans son sein, des hommes experts pour la maintenir à un niveau élevé.

*
* *

Signalons encore, dans cette galerie de chanoines célèbres, deux personnages qui se distinguèrent dans le rôle d'hommes d'État : l'un au xvi^e siècle, l'autre au xviii^e siècle.

Le premier s'appelle Jean Fonck, originaire d'Amersfoort, dans la province d'Utrecht (1). Nommé chanoine de Tournai en 1576, en remplacement de Pierre Pintaflour promu au siège épiscopal, il fut ensuite choisi comme membre du Conseil privé en 1577, garde des sceaux à Madrid en 1579, chancelier de la Toison d'or en 1581. Fonck mourut à Morizon (Aragon), le 10 octobre 1585, au moment où il se disposait à revenir dans les Pays-Bas, pour occuper le siège épiscopal de Gand, vacant par la mort de Jansénius.

Le second porte un nom bien tournaisien : Jean-Baptiste-Joseph de Rasse, né le 9 mai 1726 (2). Il commença par être attaché au maréchal Botta Adorno, comme aumônier. Puis il devint secrétaire intime de l'archiduc Léopold, grand-duc de Toscane, qui lui confia des missions délicates en Autriche et en Italie. En 1777, il reçut le bonnet de docteur *in utroque jure*, à l'université de Pise et, la même année, Marie-Thérèse (usant de son droit de joyeuse-entrée à l'occasion de l'avènement de l'évêque, prince de Salm-Salm), le nomma chanoine de Tournai. L'impératrice déclare, dans l'acte de collation, qu'elle voulait récompenser Jean-Baptiste de Rasse des longs et fidèles services rendus par lui à son auguste fils. Néanmoins le nouveau bénéficiaire résida peu à Tournai et mourut à Florence, le 1^{er} octobre 1783. Il continua cependant d'appartenir au chapitre jusqu'à la fin de ses jours, et son testament repose, suivant la règle ordinaire, aux Archives capitulaires.

*
* *

Si l'on quitte le domaine de la science pour celui de la charité,

(1) Dossier des *Chanoines*.

(2) LE MAISTRE D'ANSTAING, *Recherches*, t. II, p. 324.

le spectacle n'est pas moins réconfortant. Les chanoines ont tenu à parsemer la ville de Tournai de maisons, destinées à recueillir toutes les épaves de la société, à soulager toutes les souffrances, à satisfaire tous les besoins de l'infortune.

C'est sous la forme de l'hospice que nous apparaissent de préférence les créations de la charité médiévale. Le cloître canonial de 817 contenait une infirmerie ; mais on ne pourrait dire si elle n'était pas exclusivement réservée au clergé tournaisien. Après les invasions normandes, la chose ne laisse plus de doute. Le clos capitulaire comporte désormais un véritable hôpital, situé entre les rues du Vieux gué (rue de la Lanterne) et du Nouveau gué (rue de l'Hôpital Notre-Dame), le Monchel (place aux Acacias) et l'Escaut. L'établissement est placé sous la direction d'un chanoine-hôtelier, que ses confrères du chapitre auront choisi pour son insigne charité envers les miséreux (1).

Deux chanoines, Gédulf et son frère Marcel, en 1112 se montrèrent à ce point généreux envers cette institution, qu'ils passent parfois pour en être les fondateurs (2). Ce qui prouve la haute estime qu'on vouait à cet hôpital, c'est que pendant des siècles, les sœurs de l'hôtellerie n'étaient admises à donner leurs soins aux malades et aux pauvres, que sur production de leurs titres de noblesse. La mesure ne fut rapportée qu'au temps de Louis XIV (15 septembre 1687), lors de la construction de l'hôpital Notre-Dame actuel.

On remarquera qu'au moyen âge, le mot *hôpital* possède une acception plus large que de nos jours et qu'on y exerce l'hospitalisation des malheureux, autant que la cure des malades. La première spécialisation dans l'infortune est née du danger de la contagion, chez les lépreux. Tournai a sa léproserie au val d'Orcq, dès le XII^e siècle (1153), dédiée suivant la coutume à saint Lazare (3). L'évêque Gérard est à la base de cette fondation et, comme généreux donateurs de la première période, nous lisons les noms du chantre Mathieu de S. Piat (1224), du chanoine Jean de Laon (1232), du chancelier Letbert (1237), du chanoine Arnould de Maldeghehem (1276).

(1) *Cartulaire D*, fol. 12 .

(2) A. DELANNOY, *Notices historique des divers hospices de la ville de Tournai*, p. 11.

(3) *Ibidem*, p. 82 svv.

Désormais le mouvement charitable ira, s'intensifiant toujours et dans le sens d'une spécialisation croissante. Peu à peu il y aura des asiles déterminés, ouverts aux différentes épaves de la vie : les *Anciens prêtres*, pour les vétérans du sacerdoce (1240) grâce à l'évêque Walter de Marvis ; le *Béguinage*, pour les femmes esseulées (1241), par les soins du même prélat ; les *Aveugles*, abrités par le chapelain Laurent de Hollande (1351) ; les *Verdelots* et *Verdelottes* (orphelins et orphelines), recueillis par les chanoines Jacques Moringhe et Jacques Fourmanoir (1518), émus de compassion envers les enfants qui, en suite du décès de leurs parents, vagabondaient dans la ville à la recherche de leur nourriture.

Malheureusement ces œuvres de bienfaisance étaient trop réservées à l'infortune locale. C'est à Simon du Portail que revient le mérite d'en avoir brisé le cercle trop étroit (1). Lui-même du reste était un étranger, originaire de Parthenay-en-Poitou. Il devint chanoine de Tournai en 1332, et même doyen du chapitre en 1349. Deux ans avant sa mort, survenue en 1362, il fonda l'hôpital Saint-Lehire (Éleuthère) pour les pauvres et malades étrangers.

Car ce serait une erreur de considérer les populations du moyen âge, comme rivées à l'ombre de leur clocher. Malgré des difficultés de toute nature (mauvais chemins, brigandage exclusif de toute sécurité), d'innombrables voyageurs sillonnent les routes. En dehors des foires qui attirent des marchands nomades, la foi entraîne les pèlerins vers les sanctuaires, soit par dévotion, soit en accomplissement d'un vœu, soit en exécution d'une pénitence religieuse ou d'un châtimement civil. Ensuite il y a ces malheureuses victimes, que la guerre chasse devant elle et qui, en l'absence de l'industrie, ne trouvent plus à s'employer, dès lors qu'elles sont arrachées à leur sol patrial, surtout pendant la terrible guerre de Cent-ans (1337-1453). Pèlerins, non plus que réfugiés, n'ont le gousset garni. Il leur faut trouver aide et assistance le long des chemins. A cet effet, Simon du Portail (†1362) légua sa propre demeure, attenante au pres-

(1) J. VOISIN, *Jean et Simon Du Portail*, dans les *Bulletins de la société historique et littéraire de Tournai*, t. XI (1866), p. 42 svv. et t. XIII (1869), p. 216 svv.

bytère de Notre-Dame, ainsi que les maisons avoisinantes, avec la dotation nécessaire au bon fonctionnement de la création nouvelle.

Dans une pensée analogue il fonda également l'hospice des *Enfants trouvés*, pour les fruits du malheur ou de la misère, de la faiblesse ou du vice. Adossé au susdit hôpital Saint-Lehire, l'entrée de ce dernier asile se trouvait par conséquent dans la rue actuelle de l'Arbalète, autrefois rue des Trouvés. D'horribles constatations avaient prouvé que ces pauvres petits abandonnés, laissés jusque-là, à la charge du pouvoir politique, avaient besoin de la charité chrétienne (1).

L'intérêt que Simon du Portail porta aux Enfants trouvés, joint à son nom, lui valut d'être représenté par la tradition comme un enfant trouvé, près du portail d'une église. Mais ce n'est là qu'une légende inadmissible, puisque Simon avait un frère, nommé Jean, lequel fut également chanoine de Tournai († 1356). C'étaient deux poitevins, que l'évêque Guillaume de Ventadour, originaire du Limousin, avait avantageusement connus dans son voisinage et dont il avait apprécié le mérite. Le chapitre de Tournai ratifia ce jugement favorable, puisqu'il voulut avoir Jean pour évêque et qu'il élut Simon pour son doyen (2).

*
* *
*

« Les chanoines de Tournay se font un point d'honneur d'encourager les études », lit-on dans une lettre adressée à Marie-Thérèse, le 17 janvier 1769 (3). Un long passé justifiait cette déclaration.

Sous la poussée de la Renaissance, ils avaient érigé dès 1535, dans la rue du Four Chapitre, le collège Saint-Paul qui devint

(1) Cfr F. DESMONS, *Enfants trouvés et enfants du tour*, dans la *Revue Tournaisienne*, 1911, p. 176 svv.

(2) Il y eut encore un autre *Jean du Portail*, sans doute neveu des premiers, prêtre-chapelain de la cathédrale de Tournai, lequel construisit en 1402 la *chappelle* de l'Hôpital Saint-Lehire et mourut vers 1477. Il avait été curé de Néchin, où il fonda son obit anniversaire. Le Maistre d'Anstaing a tort de le confondre avec un oncle homonyme.

(3) *Représentation* à l'impératrice Marie-Thérèse, 17 janvier 1769. *Fonds des Cinq points*.

bientôt la grande école du Chapitre, rivale de celle que les Jésuites établirent presque aussitôt dans la rue des Allemands, dénommée de ce chef rue des Jésuites. Ce collège d'humanités, « ils l'entretenaient à leurs frais ; et six professeurs, choisis par eux, y régentaient autant de classes », sous la direction d'un « intendant ».

Après la suppression des Jésuites en 1773, le collège Saint-Paul fut transféré à leur noviciat, rue du Quesnoy, où il est devenu, par degrés, l'actuel Athénée royal de l'État en 1819 (1).

Dans leur dévouement à l'instruction de la jeunesse, les deux fondateurs de cette maison, les chanoines Jean Trouille (1542) et Lucas Jacobi (1579) voulurent y aller de leurs propres deniers. Ils instituèrent l'un et l'autre un certain nombre de bourses d'études, pour les jeunes gens dépourvus de ressources.

Car les temps sont durs. Le pays se trouve bouleversé par les conflits religieux et la guerre civile. Tout est à refaire dans le domaine matériel et dans le domaine moral. Tournai, ravagé par une émeute des bas-fonds, porte encore partout les traces du sac de 1566. Les secousses de la Réforme y ont ravagé les esprits et les cœurs, comme les troupes espagnoles et celles de Nassau ont ravagé les territoires. Intellectuellement, les ruines ne sont pas moins profondes. Il faut restaurer aussi bien, et plus encore, du côté des intelligences que du côté de l'industrie et de l'agriculture.

Les chanoines le comprirent mieux que jamais. A vingt-neuf, ils fondèrent un total de plus de cent cinquante bourses, peut-être même deux cents (2) : car, limitées dans leur import, elles ne sont

(1) Voir plus haut, *Chapitre II. Hiérarchie du personnel.*

(2) Ce sont : le trésorier Jacques Desparts (1448), 20 bourses ; le trésorier Nicolas de Formanoir (1500), 4 bourses ; le chanoine Pierre Cotrel (1545), 7 bourses ; le chanoine Jean Trouille, fondateur du collège Saint-Paul (1542), 12 bourses ; l'écolâtre Louis Féable (1562), 6 bourses ; le chanoine Jean de Billefont (1572), 2 bourses ; le chanoine Antoine de Beaufremez (1573), 24 bourses ; le chanoine Jean Ghislain (1575), 1 bourse ; le chanoine Lucas Jacobi, évêque suffragant de Sarepta et second fondateur du collège Saint-Paul (1579), 1 bourse divisible ; le doyen, plus tard évêque, Pierre Pintaffour (1580), 2 bourses ; l'archidiacre Jacques Laurent (1594), 3 bourses ; le doyen Maximilien Manare (1597), 3 bourses ; le doyen Pierre du Courouble (1600), 2 bourses ; le chanoine Jean Beauchau (1601), 3 bourses ; le doyen Anselme Barbet (1606), 1 bourse divisible ; le grand archidiacre Michel de Nave (1697), plusieurs bourses en

pas toujours déterminées pour leur nombre, qui reste tributaire de la fluctuation des revenus. La gestion des biens y afférents est souvent rattachée à l'un ou l'autre « office » préexistant : *Missus* (Cotrel, de Billemont, Ghislain, du Courouble, Soldoyer), *La Présentation* (d'Aubermont), *Saint-Éleuthère* (du Chambge), *La Passion* (Van der Straeten), *l'Hôpital S. André* (de Ladeuze), etc.

Les bénéficiaires seront des membres de la famille, à leur défaut des Tournaisiens, ou même des jeunes gens pauvres, d'où qu'ils viennent. Ils pourront étudier les humanités, la philosophie, la théologie, le droit, voire même la médecine (Desparts), ou l'apprentissage d'un métier (Bave et Waterloo). Le testament stipule souvent l'établissement où seront effectuées ces études : collège Saint-Paul à Tournai, collège du Lys, du Faucon, du Pape, de Standonck à Louvain, université de Douai ou de Louvain ; parfois cependant liberté complète sera laissée aux étudiants qui iront « où bon leur semble » (de Billemont), « où ils trouvent mieux convenir » (de Froidmont) ⁽¹⁾.

L'ensemble constitue déjà une sorte de « Fonds des bien doués » avant la lettre : car certaines bourses se confèrent au concours (d'Aubermont), ou ne peuvent être attribuées qu'à ceux qui se placent dans la première moitié de leur classe, *ante medium* (Sauvage). Les qualités morales ne sont pas hors cause. Il faut être « idoine et de bon esprit » pour Barbet ; « d'un bon esprit, de bon caractère et de bonne expectation » pour Pintaflour ⁽²⁾.

nombre variable ; le grand-vicaire Simon Soldoyer (1609), 2 bourses ; le trésorier Charles de Ladeuze (1611), 13 bourses ; le doyen Laurent Malcot (1622), 6 bourses ; le pénitencier Jérôme Bave (1624), 11 bourses ; le chanoine Nicolas du Chambge (1636), 6 bourses ; le chapelain Jean Sauvage (1646), 1 bourse ; le chanoine Pierre d'Aubermont (1648), plusieurs bourses en nombre variable ; le doyen Jean-Baptiste Van der Straeten ou *Stratius* (1659), de multiples bourses dont le nombre croissant finit par atteindre le chiffre de 47 ; le doyen Eustache et le pénitencier Libert de Froidmont (1668 et 1690), de multiples bourses en nombre variable ; l'archidiacre Louis Meersmans (1690), plusieurs bourses en nombre indéterminé ; le théologal Jean Waterloo (1693), 6 bourses ; l'archidiacre majeur Gilles de Brabant (1694), de multiples bourses en nombre variable. Fonds des *Bourses d'études*, aux *Archives de la cathédrale*.

(1) *Ibidem*, Fonds des *Bourses d'études*.

(2) *Ibidem*.

Beaucoup de ces bourses ont péri dans la débâcle politique et financière de la fin de l'Ancien régime. Le chapitre cependant en sauva un certain nombre, dont il conserva l'administration jusqu'en 1865. A cette date un ministre tournaisien, lui-même ancien boursier de la cathédrale, lui enleva cette gestion pour la confier à l'Administration provinciale des bourses du Hainaut, séant à Mons.

*
* * *

Les chanoines de Tournai n'avaient pas dû chercher loin pour trouver dans ce domaine de puissants stimulants.

En 1243 déjà, l'évêque Walter de Marvis leur avait montré l'exemple, en instituant et en dotant le collège des Bons Enfants, établi non loin des Frères Mineurs (1).

Un de ses successeurs, Michel de Wareghien (1284-1291) acquit à Paris, rue Bordette (aujourd'hui rue Descartes), un hôtel qui devint après lui la résidence des élèves du diocèse de Tournai, étudiants en Sorbonne. Les Archives capitulaires gardent les comptes de cette maison, dite des « Écoliers de Paris », jusqu'à ce qu'en 1552 elle fut confisquée pendant la guerre par le roi de France, Henri II (2). L'établissement prit dès lors le titre de « collège Notre-Dame d'Arras, dit de Tournay », et fut mis à la disposition des maîtres et étudiants en l'université de Paris, originaires des provinces septentrionales de la France. Enfin, par lettres patentes du 19 mars 1638, Louis XIII « ayant désiré de croistre le collège de Navarre de fondation royale, et y establir une communauté de théologiens à l'imitation de celle de Sorbonne, sur l'avis qui lui a esté donné de la deschéance et de l'inutilité des collèges de Boncour et de Tournay... », incorpore ces derniers au collège de Navarre. Tous trois ont contribué à former le local actuel de l'École polytechnique.

Rappelons encore le « collège de Notre-Dame de Tournai », vulgairement le « collège Campione » à Padoue (3), uni depuis 1820

(1) J. VOISIN, *Mémoire pour la revendication d'une manécanterie*, p. 8 svv. Tournai, 1869.

(2) A. D'HERBOMEZ, *Le collège de Tournai à Paris*, dans la *Revue Tournaïsiennne*, 1908, p. 179 svv.

(3) Ainsi appelé à cause de sa situation près du puits de ce nom.

au séminaire épiscopal de cette ville, tout en conservant une administration distincte (1). L'initiative de cette institution appartient à André Ghini Malpiglia, autrefois chanoine, puis évêque de Tournai (1334-1342), avant de devenir cardinal du titre de Sainte-Suzanne, à Florence. L'exécution de son projet est due, vers 1366, aux soins d'Albici de Lucca, lui-même chanoine de Tournai avant de l'être à Trévis. Il existe encore là-bas aujourd'hui deux bourses pour l'étude de la philosophie et du droit canonique, en faveur de deux jeunes gens du diocèse de Tournai, libres de condition et issus de légitime mariage. La présentation des candidats appartiendrait aux évêques de Tournai et la collation au patriarche de Venise, comme abbé de Saint-Cyprien de Murano. Les temps ne sont pas bien loin, où le pape Pie X rappelait à l'évêque Walravens, à l'occasion d'une visite *ad limina*, qu'il avait contracté une dette de reconnaissance envers son Église, pour avoir été boursier de Notre-Dame de Tournai, à Padoue.

*
* *

Dans la lettre du 18 janvier 1769, par laquelle les chanoines veulent montrer à Marie-Thérèse jusqu'à quel point ils encouragent les études, ils font état de leur « bibliothèque publique, qui ne le cède à aucune autre des Pays-Bas, et pour laquelle ils ont fait élever depuis peu un vaste et bel édifice » (2).

C'était exact. Le chapitre n'avait d'abord possédé qu'une bibliothèque de liturgie, dans une sacristie annexe au revestiaire, et où l'on remisait les ornements sacerdotaux autant que les livres de chœur (3). Un curé de la paroisse Notre-Dame, Jean de Moronval, y dépose en 1575 quelques œuvres de Docteurs de l'Église (4); et en 1579, l'évêque Gilbert d'Oignies y ajoute douze gros volumes

(1) J. VOISIN. *Notice sur le collège de Notre-Dame de Tournay à Padoue*, dans les *Bulletins de la société historique et littéraire de Tournai*, t. VI (1860), p. 296 svv.

(2) *Représentation à l'impératrice Marie-Thérèse. Fonds des Cinq points.*

(3) *Libre bleu*, ms. 338, 21 décembre 1575.

(4) *Dictionarium Waucquier*, p. 626.

de messes et de motets. Étaient-ce des manuscrits ? Étaient-ce des incunables ? On ne pourrait le dire. Mais peu importe, l'élan était donné et le mouvement ne s'arrêterait pas de si tôt. De ces modestes débuts devait surgir, deux siècles plus tard, l'une des bibliothèques les plus importantes de l'Ancien régime... pour le plus grand bien du clergé et de la population civile (*magno canonicorum et totius cleri civitatisque bono et litterarum augmento*) (1).

Il était réservé à deux chanoines du XVI^e siècle d'être les artisans de ce foyer d'études : le bibliophile Denis de Villers et l'érudit Jérôme de Winghe, tous deux liés d'amitié avec le célèbre Juste-Lipse.

De Villers, né à Tournai en 1546, devint chanoine en 1579 et chancelier en 1586 (2). Tout en remplissant les devoirs de sa charge, avec un doigté admirable qui en fit l'homme de toutes les missions délicates, il ne cessa de cultiver avec passion les sciences et les lettres. Numismate et amateur d'antiquités, en même temps que bibliophile et généalogiste, il écrivit une *Dissertation sur les vases grecs et romains*, restée à l'état de manuscrit, comme aussi ses *Généalogies de familles nobles ou princières*. En mourant, le 30 novembre 1620, il légua à la bibliothèque embryonnaire du chapitre, ses manuscrits, ses médailles, ses curieuses collections d'antiquités grecques, romaines et égyptiennes, qu'en l'absence de musée public on venait visiter de bien loin.

Mais il fallait un local pour loger tout cela ; et le chapitre chercha longtemps avant d'en trouver un convenable. Dans l'intervalle, comme pour presser la solution, le doyen Laurent Malcot donna également (1626) les livres qu'il possède, à la Bibliothèque « si l'on peut trouver place pour en établir une quelque part » (3).

Finalement, on convint de remonter d'un étage (1636) la salle capitulaire pour y loger la bibliothèque en formation (4). Le savant Jérôme de Winghe, originaire de Louvain, chanoine depuis 1585, remplissait les fonctions de bibliothécaire, chargé (17 juillet 1630) d'en élaborer les statuts et d'en ordonner les volumes.

(1) A. CATULLE, *Tornacum Nerviorum*, p. 114. Bruxelles, 1652.

(2) J. Vos, *op. cit.*, t. II, p. 83.

(3) *Actes capitulaires*, 7 août 1626.

(4) *Dictionarium Waucquier*, p. 560.

Malheureusement de Winghe, surnommé par A. Catulle le favori de Minerve et d'Apollon (*Minervae et Apollonis ocellus*) (1), mourut l'année suivante (15 juillet 1637). Toutefois, mû par le vif désir de favoriser le développement des études et les plaisirs de l'esprit, il laissa à la bibliothèque capitulaire ses collections d'antiquités et ses livres choisis, « plus de 6000 volumes » prétend un historien (2). Il la dota même de revenus annuels, qui permettraient de nouveaux achats dans l'avenir. Ainsi naquit l'« office de la Bibliothèque ».

De Winghe lui-même composa quelques ouvrages de voyages et de poésies, mais qui ne furent jamais publiés, parce que, suivant un auteur contemporain, il aimait mieux *connaître que d'être connu* (*scire quam sciri maluit*) (3).

La succession fut reprise par Jean-Baptiste Van der Straeten (*Stratius*), né à Herenthals en 1592, doyen du chapitre en 1628, par la faveur de l'archiduchesse Isabelle, dont il avait été le chapelain. C'est lui qui appropria le local susdit et reçut, en 1644, les nombreux livres reliés du chanoine Claude d'Ausque, dont les connaissances théologiques, autant que philologiques, dépassaient celles des deux précédents. Il classa le tout lui-même, élabora un règlement pour le conservateur et obtint du Saint-Siège les privilèges nécessaires (4). Avant de mourir (27 avril 1659), il réunit l'ensemble de ses fondations sous le nom d'« office de la Passion », mais en l'annexant à celui de la Bibliothèque, qui fit jusqu'au bout l'objet de ses préoccupations.

Si de Villers et de Winghe doivent être considérés comme les fondateurs de la bibliothèque capitulaire, Van der Straeten doit en être regardé comme l'organisateur.

Cependant la salle capitulaire était vétuste ; et bientôt, sous le poids des livres, l'étage commença à céder. En 1665, on dut fortifier le plancher par une poutre (5). Enfin en 1680, tout le bâtiment

(1) CATULLE, *Tornacum Nerviorum*, p. 114.

(2) LE MAISTRE D'ANSTAING, *Recherches*, t. II, p. 336.

(3) *Manuscrit Du Fief*, n. 13762-8, à la *Bibliothèque Royale de Bruxelles*, fol. 139^r.

(4) LE MAISTRE D'ANSTAING, *Recherches*, t. II, p. 332.

(5) *Actes capitulaires*, 5 juin 1665.

fut démolí pour construire sur son emplacement la rotonde actuelle qui sert de sacristie (1).

Qu'était devenue la bibliothèque dans cette aventure ? Elle avait été transférée dans la partie supérieure des anciennes écoles, qui formaient le coin du cloître, entre la paroisse Notre-Dame et la grange des dîmes. Ses richesses augmentaient rapidement par suite d'acquisitions incessantes. Les maîtres du Cellier protestent parfois auprès du doyen (30 juillet 1704) contre les achats considérables (2), qui excèdent les limites budgétaires. De là bientôt, nouvel encombrement, nouveau manque de place.

Or la grange des dîmes était toujours debout, à front de la Place de l'Évêché, « dérobée à sa destination depuis quelques années, à cause des dommages immenses qu'un accident de feu auroit pu y causer, dans un quartier qui fait le centre de la ville et touche de si près à la cathédrale » (3). En 1752 déjà, l'architecte milanais Pisoni suggéra l'idée de la démolir et de construire sur son emplacement l'Hôtel des Anciens prêtres au rez-de-chaussée, avec la bibliothèque capitulaire à l'étage.

Le projet fut réalisé trois ans plus tard. Le 12 mai 1755, le doyen A. Le Vaillant de la Bassarderie posa solennellement la première pierre. D'après les plans de Carpentier (4), sous la direction de l'architecte Playez, et avec Van Dael pour piqueur, s'éleva le bel édifice qui se voit encore aujourd'hui, au coin de la place de l'Évêché et de la rue du Four chapitre, et pour lequel Nicolas Lecreux sculpta un fronton. Les Anciens prêtres quittèrent leur vieil immeuble d'en face, incorporé au collège Saint-Paul, et vinrent s'établir dans leur nouvel hôtel, en même temps qu'on installait à l'étage la bibliothèque capitulaire, devenue communale en suite de la Révolution française.

*
* *

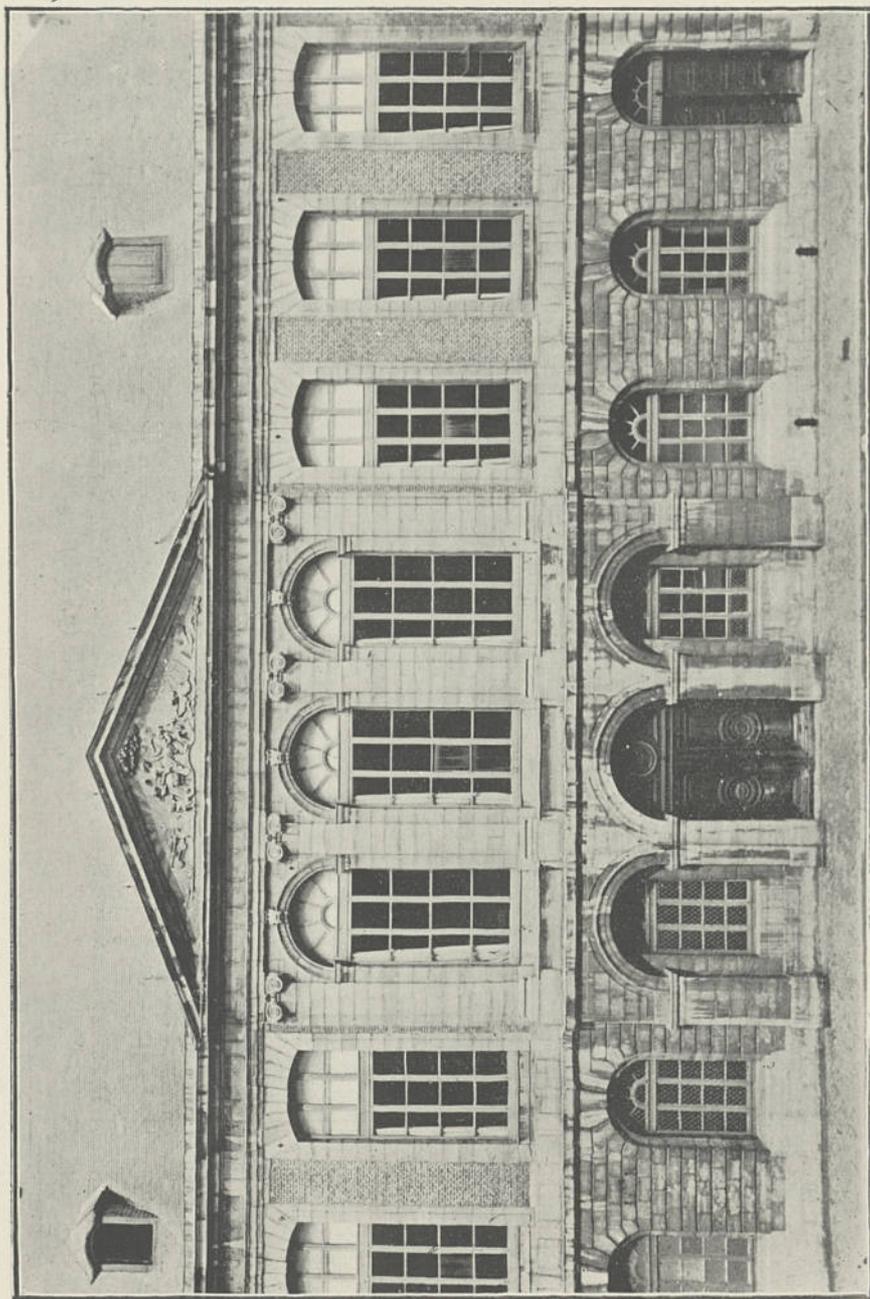
Le statut de l'évêque Gilbert d'Oignies (1568), limitant les can-

(1) Fonds de la *Fabrique*.

(2) *Actes capitulaires*, 30 juillet 1704.

(3) *Archives de la cathédrale*. Fonds des *Anciens prêtres*.

(4) *Actes capitulaires*, 6 mai 1754.



HÔTEL DES ANCIENS PRÊTRES AU REZ-DE-CHAUSSÉE ET LA BIBLIOTHÈQUE CAPITULAIRE A L'ÉTAGE
(pp. 104 et 109)

didats-chanoines aux gradués d'université « fameuse » et aux « nobles de père et de mère », n'était pas fait pour diminuer l'éclat du chapitre de Tournai.

La première de ces clauses y amène des orateurs brillants de la valeur de Jean Cottreau et Jean Boucher : des théologiens avertis de la taille de Nicolas de Leuze, Jean de Lens et d'autres encore.

La seconde de ces réserves introduit les représentants des plus grandes familles, du pays et de l'étranger.

*
* *

Jean Cottreau était originaire de Maintenon (entre Chartres et Versailles), dans la première moitié du xvi^e siècle (1). Docteur en Sorbonne et orateur puissant, il défendit vaillamment la foi catholique contre les erreurs des Calvinistes, chaperonnés par le prince d'Épinoy. C'est à sa parole, forte et persuasive, que l'on doit à Tournai le déclin du protestantisme, qui paraissait un moment devoir envahir tous les esprits. Le prince de Parme lui-même assista à ses sermons. En 1586, Philippe II voulut le récompenser par un don en argent, pour l'habileté et le courage avec lesquels il avait combattu la rébellion et l'hérésie. Jean Cottreau, qui fut archidiaire, mourut le 4 novembre 1592.

Il eut, dans l'éloquence de la chaire, un successeur insigne en la personne d'un autre français, Jean Boucher, né à Paris (1550), docteur en Sorbonne (1580) et recteur de l'université de Paris deux ans plus tard (2). Il avait été précepteur du fils du duc de Guise, François de Lorraine, neveu de l'archevêque de Reims. De là date, sans doute, son attachement à cette maison qui en fit un ligueur farouche.

Dans ses diatribes contre l'infortuné Henri III et surtout Henri IV, dont il se refusait à admettre « la feinte et simulée conversion », il se plaisait à commenter publiquement les paroles de l'Écriture, *Eripe nos Domine de luto faecis*, avec application malicieuse

(1) Vos, *op. cit.*, t. I, p. 305.

(2) J. VOISIN, *Notice sur Jean Boucher*, dans les *Mémoires de la société historique et littéraire de Tournai*, t. IV (1854), p. 103 svv.

au nom des Bourbons. Mais quand la cabale s'apaisa et qu'Henri IV rentra dans la ville de Paris, soumise à son légitime souverain (12 mars 1594), il ne restait à Jean Boucher que la ressource de l'exil ; et il se retira en Flandre. Trois ans plus tard, il devenait chanoine de Tournai (1597), puis archidiacre (1620), bien qu'il manquât de l'œil gauche ce qui le rendait canoniquement irrégulier.

Il s'était fait bâtir dans la rue de Cologne (de l'Yser) une spacieuse maison sur le plan du collège de Forteret, que l'on regarde comme le « berceau de la Ligue » et qui continuait à hanter ses souvenirs.

Après avoir prêché dans la cathédrale avec le plus grand succès, il mourut presque centenaire, le 21 février 1646, et fut inhumé, sur sa demande, au pied de la chaire de vérité.

Jean Boucher était un homme supérieur, le plus habile prédicateur de son temps, avec la réputation d'un poète délicat, d'un subtil philosophe et d'un théologien profond. Il laissa après lui de nombreux ouvrages, où la causticité ne perdit jamais ses droits. Boucher avait à sa disposition de très rares qualités d'esprit ; mais il les gâta toutes par son caractère irréductible et la violence de son tempérament (1).

Par contre, faisant contraste avec cette figure turbulente, nous rencontrons vers la même époque dans le chapitre de Tournai une série de théologiens pleins de pondération.

Nicolas de Leuze (*a Fraxinis*), originaire de Frasnes-lez-Buissonal, vers 1514, enseigna la philosophie à la pédagogie du Lys à Louvain, devint chanoine de Saint-Pierre en 1559, écolâtre de Tournai en 1582, professeur à l'université, quatre ans plus tard, et deux fois recteur (2). Il mourut dans la ville universitaire, le

(1) LE MAISTRE D'ANSTAING (*Recherches*, t. II, p. 282) publie, d'après le *Manuscrit Du Fief*, un quatrain méchant, qu'aurait adressé à Jean Boucher l'un des nombreux ennemis froissés par son travers moral. L'auteur fait erreur. Le *Manuscrit Du Fief* (Bruxelles, n. 13.762-8) cite en effet ce quatrain (fol. 125v), mais à propos du pamphlétaire Louis Dorléans ; il en donne toutefois un autre, sur la même page, à l'adresse du « borgne Boucher », dont « l'œil émaillé d'or d'Espagne ne voit goutte ». — On peut lire les deux dans la célèbre *Satyre Ménippée*, t. I, p. 205. Ratisbonne, 1711.

(2) J. VOISIN, *Recherches sur le lieu d'origine et la famille de Nicolas de Leuze*,

8 août 1598. Outre des ouvrages de scripturistique, de liturgie et de dévotion, il est l'auteur de la *Bible dite de Louvain*, publiée par ses soins en 1550.

Jean de Lens est communément appelé *Joannes de Balliolis*, parce qu'il naquit à Belœil en 1541. Controversiste en renom, il professa d'abord la théologie à l'abbaye norbertine de Parc, puis l'Écriture Sainte à Louvain (1).

Et nous passons sur des noms universellement connus et estimés, tels que Pierre Maldonat (1610), Jacques Daelman (1648), Honoré Tournély (1692), De la Tour du Pin (1765), qui tous furent chanoines de Tournai, au XVII^e ou au XVIII^e siècle

*
* *

Il convient maintenant de dire un mot de ceux auxquels, indépendamment du savoir, les quartiers de noblesse ouvraient l'accès du chapitre de Tournai, conformément au statut de Gilbert d'Oignies en 1568 : et ils sont nombreux (2).

dans les *Bulletins de la société historique et littéraire de Tournai*, t. VII (1861), p. 323 svv.

(1) *Ms. Du Fief*, n. 13.762-8, *Bibliothèque royale de Bruxelles*, fol. 123v.

(2) Les de Nédonchel (1572), de Berty (1574), Villain de Gand (Villain XIII) dont il y a toute une dynastie, Van der Straeten (1628), de Cambry (1635), de Trazegnies 1(647), le Vaillant (1651), de Kessel (1652), Della Faille (1654), de Warelles (1655), de Croy (1657), de Lannoy (1657), de Roysin (1662), de Carnin (1673), de la Hamaide (1674), de Champigny (1678), de Faure de Carignan (1679), de Waresquiel (1679), de Castellia (1687), de Guines de Bonnières (1690), de Lattre d'Ayette (1695), de Scudéry (1693), de Montmorency (1694), d'Aubery de Ponthieu (1694), de Colbert de Turgis (1697), de la Grois (1698), de Laval de Montmorency (1700), Turpin de Sanzay (1701), Dummond de Mecfort (1701), de Boffin de la Sone (1702), le Clément de la Molinelle (1707), de Monmonié Dupuis (1710), de Colins de Tarsienne (1710), d'Amman de Warnoise (1716), de Woestenraedt (1720), de la Woestine de Becelaere (1725), de Calonne de Beaufaict (1727), de Baillet Latour (1729), de Coloma (1738), de Hornes (1742), d'Everlange de Witry (1757), de Mérode (1758), de Marotte de Montigny (1762), de Nieuport de Preud'homme d'Hailly (1768), Van der Dift (1786), Stanthals de Bleckem (1770), Maestro de Negrette (1771), de Locquenghien (1772), de Cobenzl (1781), de Steenhaut (1782), de T'Serclaes (1794), pour ne citer que quelques familles, au courant de la plume.

Que faut-il penser de ces gentilshommes, qui sont pour la plupart des cadets de famille? Nous reconnaissons sans ambages qu'un certain nombre d'entre eux portèrent, dans les rangs du clergé, l'esprit mondain et militaire des milieux dont ils sortaient.

Ainsi, ils ne s'astreignent pas toujours rigoureusement aux exigences du célibat ecclésiastique. Quelques-uns nous sont connus par leur testament pour avoir favorisé leurs enfants naturels (1). On a coutume d'y voir du cynisme. Nous croyons qu'il faut plutôt y trouver la reconnaissance d'un impérieux devoir d'ordre moral, chez des gens qui l'avaient par ailleurs méconnu.

L'Église ne peut pas être rendue responsable de ces défaillances. D'abord parce que la plupart des incriminés, non seulement n'appartenaient pas au sacerdoce, mais n'avaient même pas reçu les ordres mineurs. La tonsure était, avec l'immunité, la seule chose qui les rattachât au monde ecclésiastique. De plus, les abus n'allèrent pas sans une énergique et constante réaction. Un corps, qui a conscience à ce point de sa mission et qui fait un si vigoureux effort pour la remplir, reste sans reproche et possède un incontestable fonds de vie morale.

Facilement aussi, la passion du militaire féodal bouillonne dans les veines de ces grands seigneurs. On a de la peine à les empêcher de ferrailler. On voit dans les *Actes capitulaires* Charles de Buren (ou de Buire), natif de Liège et nommé chanoine par Philippe II (30 septembre 1596), en remplacement de Jacques de Montmorency, se battre en duel en 1600 avec messire Remi de Macq, sur le chemin d'Esplechin. Ce dernier, originaire du diocèse de Cambrai, avait également été nommé chanoine par Sa Majesté catholique (2 octobre 1596), après le décès de Jacques de Calonne (2).

De même en 1667, le chanoine Albert de Lannoy est accusé d'avoir relevé le cartel du sieur Gantois, fils du seigneur de Templeuve-en-Dossemer (3). Toutefois le résultat de ces joutes nous porte à croire que c'était plutôt un sport, confinant à la partie d'escrime.

(1) *Archives de la cathédrale*. Fonds des Testaments.

(2) *Actes capitulaires*, aux dates indiquées.

(3) *Actes capitulaires*, 9 novembre 1667.

Une chose plus difficile encore était de les faire renoncer à l'habitude de porter les vêtements somptueux de leur époque.

Il faut évidemment se reporter aux idées du temps pour juger de semblables agissements.

L'initiative de réduire le clergé à l'usage exclusif d'une robe noire et fermée, pendant sur les talons (soutane) ou sur les genoux (soutanelle), revient à S. Charles Borromée. Partie du concile provincial de Milan en 1565, elle gagna aussitôt toute l'Italie, passa les Alpes dès 1583 et conquiert presque la France entière au début du xvii^e siècle, à la faveur du souffle ultramontain issu de la Sainte Ligue.

Néanmoins au milieu de ce siècle, et malgré les prescriptions de l'évêque Maximilien Villain de Gand, au synode de 1643, Tournai n'avait pas trop versé dans le mouvement. Ce fut Gilbert de Choiseul, ancien évêque de Comminges, qui se fit surtout le protagoniste de ce vêtement ecclésiastique. Dès 1673, il ordonne instamment à tout son clergé de porter en rue la soutanelle, sinon la soutane (1).

L'entreprise était rude et l'évêque s'en plaint au pape Innocent XI (2). Le chapitre en particulier, auquel on n'avait interdit jadis (14 avril 1586) que les fraises goderonnées au cou et les manchettes fraisées (3), paraissait peu goûter la lugubre uniformité italienne. Dans sa séance du 11 octobre 1675 toutefois, il adopte officiellement le port de la soutanelle en ville, avec un long manteau à petit collet pour pardessus (4). Mais plusieurs de ses membres protestent avec énergie contre ce vêtement, qui tranchait doublement, par la couleur et par la forme, sur les habitudes des vêtements somptueux de l'époque (5). Il était malaisé, pour ces cadets de grandes familles, de se dérober aux préjugés de leur éducation première et à leurs habitudes de gentilshommes. Pendant plus de trente ans, les *Actes capitulaires* contiennent des plaintes du promoteur de la cour spirituelle (*syndicus*) contre des chanoines, qui

(1) F. DESMONS, *Gilbert de Choiseul*, p. 188 et note. Tournai, 1906.

(2) *Ibidem*, p. 256 et note.

(3) *Archives du Chapitre, Dictionarium Waucquier*, fol. 444^v, v^o *Mores*.

(4) *Actes capitulaires*, 11 octobre 1675.

(5) *Ibidem*, 17 janvier 1674, 30 juin 1675 et 23 décembre 1676.

parcourent la ville en habits courts et qui en voyage « ressemblent plutôt à des militaires qu'à des clercs » (1).

Les documents montrent que le mal sévissait surtout chez ceux qui n'étaient pas dans les ordres majeurs (*canonicos in minoribus ordinibus* (2) ... *canonicos non in ordinibus constitutos*) (3). Comme Ferdinand de Roysin, Maximilien de Roysin, Adrien de Carnin, ils se promenaient en rhingrave de soie violette à canons de dentelle, le buste bien pris dans un juste-au-corps orné de crevés et de bouillonnés, la tête coiffée d'un chapeau retroussé à galons d'or. En voyage, ils prenaient le jabot de dentelle et le baudrier, frangé d'or ou d'argent. Quelquefois même, ils ne craignaient pas de ceindre une épée de parade, dont la poignée était enrubannée de rouge ou d'autre couleur voyante (4).

Par des amendes pécuniaires et d'autres pénalités disciplinaires, le promoteur de la cour spirituelle ne cesse de sévir contre ces abus, qui diminuent progressivement et finissent par disparaître totalement au début du XVIII^e siècle.

*
* * *

Nous sommes tentés de juger sévèrement ces chanoines, lorsqu'ils répugnent à entrer dans les ordres, comme s'ils agissaient ainsi, afin de laisser à des chapelains le soin de remplir les fonctions ecclésiastiques, afin de se ménager la facilité de continuer plus à l'aise, dans l'Église, l'existence opulente ou frivole qu'ils avaient eue dans le siècle. Ce serait se méprendre fortement.

Il est manifeste que les Archives gardent beaucoup mieux la trace délictueuse de deux chanoines croisant le fer sur la route d'Espleschin, qu'elles ne conservent le paisible souvenir d'un chanoine fidèle à ses devoirs de piété et aux exigences d'une vie de recueillement. De là, un art spécial à manier les documents, qui consiste à amortir le fracas des événements tapageurs et à mettre en va-

(1) *Ibidem*, 5 juillet 1680, 14 juin 1682, 15 juin 1698, 4 décembre 1705.

(2) *Ibidem*, 5 juillet 1680.

(3) *Ibidem*, 5 juillet 1682.

(4) *Ibidem*, 5 juillet 1682.

leur les faits qui restent blottis dans l'ombre, comme si leur modestie même répugnait au grand jour.

Heureusement que se produisent parfois des fissures indiscretes. Nous avons notamment l'ordre de vie d'un de ces gentilshommes que nous serions portés à croire fats et mondains : le chanoine Ch. d'Everlange de Witry, qui ne fut jamais que diacre.

Car il y eut deux chanoines de ce nom au XVIII^e siècle, dans le chapitre de Tournai : l'oncle et le neveu, tous deux originaires de l'Artois.

Louis-Hyacinthe naquit en 1719 et devint chanoine de Tournai en 1757. Notre *Académie royale des sciences et des lettres*, fondée à Bruxelles (1772) par Marie-Thérèse, a publié de lui plusieurs *Mémoires* sur l'électricité et la météorologie. Il remplissait les fonctions d'intendant du *Cabinet des raretés* à Bruxelles, lorsque la Révolution brabançonne d'abord et la Révolution française ensuite le chassèrent en exil († 1801).

Son neveu Charles-Fortuné, né en 1747, entra dans le chapitre de Tournai, le 20 juin 1775 où, disions-nous, il ne fut jamais que diacre et où il mourut le 17 décembre 1791. Des documents intimes nous permettent de pénétrer dans le secret de son âme (1). En les lisant, on est frappé des rigueurs de son règlement de vie.

« Article 1. Vous vous coucherez à 9 1/2 heures, vous vous lève- rez à 5 heures en été, à 5 1/2 en hiver ». Puis viennent une demi- heure de méditation le matin, une demi-heure de méditation l'après-midi ; un examen de conscience avant le dîner, un autre après le souper ; une heure de lecture spirituelle le soir ; la lecture « avec grand respect de deux chapitres de l'Ancien Testament et du Nouveau ».

Nous citons textuellement : « Article 7. Dans les repas, vous devez vous abstenir de préférence de ce qui ne sert qu'à flatter le goût ; surtout pensez durant le repas à Celui qui vous a donné tant de biens. - Article 15. Vous souffrirez le chaud et le froid, les contre- temps, avec patience, ne vous plaignant jamais ».

La pensée de Dieu le poursuit sans cesse dans la journée. Écou- tons-le stipuler : « Article 14. Vous prendrez tous les matins et tou-

(1) *Archives du chapitre*, Dossier des *Chanoines*.

tes les après-dinés une demi-heure au moins pour demeurer avec plus d'application en la présence de Dieu, soit que vous soyez seul ou que vous soyez en compagnie ; si vous avez à choisir, vous prendrez toujours plutôt le temps que vous serez seul ». - « Article 21. La conversation étant pour tout le monde très dangereuse, proposez-vous fermement de n'y point perdre la présence de Dieu et de vous souvenir qu'en quelque compagnie que vous soyez, il est toujours le premier et le plus considérable de l'assemblée et qu'ainsi il mérite votre principale attention ».

L'esprit surnaturel domine ainsi toutes ses relations. « Article 22. Vous ne verrez des personnes, qui vivent encore dans l'esprit du monde, que celles qu'une étroite bienséance vous oblige de voir ; vous ferez ces visites, les plus courtes et les plus sérieuses que vous pourrez. Vous pourrez voir souvent deux sortes de personnes : 1^o celles dont les exemples et les entretiens vous animent et vous aident à avancer dans la perfection ; 2^o celles que vous croyez pouvoir porter vous-même à Dieu et retirer du monde ». - « Article 20. S'il arrivait que quelqu'un dît ou fît quelque chose qui vous déplût, ne faites pas semblant de vous en apercevoir, ne vous en occupez point l'esprit ; n'en parlez pas ni à eux ni aux autres, sans une grande nécessité ; et quand vous en parlerez, que ce soit sans ressentiment et sans mépris, adoucissant et diminuant les choses plutôt que de les aigrir et de les exagérer ».

Charles-Fortuné d'Everlange de Witry ne se contente pas d'élaborer pour lui un règlement si sévère, il note encore avec soin ses manquements aux prescriptions qu'il s'est imposées. Nous constatons que ces défaillances sont peu nombreuses et qu'elles s'accompagnent de regrets, comme en exhalent les Saints, jusqu'à leur dernier soupir (*Poenitens ! - Dixi : nunc coepi* ⁽¹⁾ - *O Domine !*) Seul, l'article 21 (*linguam frenare*) semble être, pour la fidélité à sa règle de vie, une pierre d'achoppement. Aussi le pieux chanoine écrit alors en marge : « Caillou ! examen particulier d'ici à longtemps ».

Tout cela se passe à quarante et un ans ; et nous sommes en 1788,

(1) Allusion au Ps. LXXVI, 11. *Et dixi : nunc coepi, haec mutatio dexterarum Excelsi* (Et j'ai dit : c'est maintenant que je commence ; ce changement est l'œuvre de la droite du Très-Haut).

l'année qui précédait la grande offensive contre les Droits de Dieu et la triomphante proclamation des Droits de l'homme!

*
* *

Ce serait une autre erreur que de se représenter ces gentilshommes, voués à une courtoisie sans défense à l'égard du pouvoir politique. Ils avaient des principes et savaient y tenir à l'occasion. Qu'il nous suffise de rapporter ici un seul épisode de nature à prouver cette assertion.

Après la prise de Tournai par les alliés en 1709, malgré le génie de Vauban, l'évêque François de Beauveau suivit les armées françaises dans leur retraite; sous prétexte de demander à Louis XIV une ligne de conduite, il prit le chemin de Versailles et n'en revint jamais. Par surcroît de malheur, le doyen du chapitre lui-même passa de vie à trépas quelques mois plus tard.

Alors les États-généraux des Provinces-Unies, s'attribuant le privilège de Léon X, nommèrent pour le remplacer Paul-Ernest Ruth d'Ans, originaire de Verviers, licencié en théologie de Louvain, docteur en théologie de la Sapience à Rome et présentement chanoine de Sainte-Gudule à Bruxelles (1). Or deux questions de principe protestaient contre cette nomination.

La première était d'ordre doctrinal. Ruth d'Ans passait pour un janséniste notoire. Il avait vécu plusieurs années à Port-Royal-des-Champs et avait recueilli chez lui Antoine Arnauld, lorsque le grand chef janséniste vint se cacher à Bruxelles. C'est lui encore qui l'assista à sa mort, porta secrètement son cœur à Port-Royal et prononça, à la remise de ce dépôt sacré, un émouvant discours à la mémoire de son ami défunt.

La seconde question était d'ordre juridique. Les États-généraux des Provinces-Unies, puissance hérétique après tout, pouvaient-ils jouir de l'indult, accordé aux souverains catholiques, de nommer aux dignités du chapitre? La réponse fut négative, et l'argument doctrinal aidant, on prit le parti de la résistance.

Cette opposition dura plus de trois ans. Les États-généraux infli-

(1) J. Vos, *op. cit.*, t. I, p. 179 et svv.

gèrent des amendes pécuniaires, prises sur la fortune personnelle des chanoines, destituèrent les dignitaires, les envoyèrent en exil. Rien n'y fit. Il est vrai que des encouragements venaient de haut. Fénelon, archevêque de Cambrai et métropolitain de la Province, leur envoya l'expression de son assentiment et le témoignage de sa sympathie. Le pape Clément XII les félicita de façon touchante de leur fidélité au devoir, en dépit des persécutions qu'ils subissaient.

Le conflit ne se termina que par le passage des Pays-Bas à la maison d'Autriche, en vertu du traité d'Utrecht de 1713 et l'avènement sur le siège épiscopal du comte de Loewenstein-Wertheim.

*
* *

Enfin, une belle qualité de ces seigneurs, c'est leur libéralité toute princière. Nul ne le contestera : ils aimaient généreusement leur cathédrale et la voulaient toujours plus belle. Au lendemain des jours néfastes, où le fanatisme des Huguenots remplit de décombres le chœur et les nefs dénudés, la cathédrale a tôt réparé le désastre par la munificence des chanoines et des évêques. Les autels dépouillés sont ornés de nouveau, sinon avec plus de goût, du moins avec plus de faste qu'auparavant. Les tombeaux outragés sont restaurés par les soins pieux des parents et des amis ; l'argenterie enlevée est largement remplacée.

Évêques et chanoines tenaient à honneur de relever l'éclat de leur église, soit en y élevant une chapelle ou un mausolée de cuivre ou de marbre, soit par le don d'une pièce de métal précieux, d'un tableau de maître, ou d'une verrière armoriée. Ils croyaient ainsi plaire à leur saint patron, gagner des mérites pour le ciel et perpétuer le souvenir de leur nom.

A l'entrée des sacristies de la cathédrale se lit encore aujourd'hui une épitaphe que le chapitre fit placer en 1683, pour proposer en spécimen d'édification l'un de ses membres, Jean Rasoir de Valenciennes, décédé à Tournai le 25 juin 1638.

.....
*Qui, stirpis nobilitatem morum innocentia illustrans,
Coelicam inter mortales vitam peregit.
Inter virtutes eminebant.....*

*Charitas in pauperes adeo profusa
Ut saepius quo indueretur vel quo vesceretur
Vix esset reliquum.*

*Bina alendis egentibus viduis hospitia
Tornaci et Valen. vivens instituit et dotavit.*

*Decessit, Romani aemulus belga hic Alexius
Sub gradibus in thoro stramineo ac cilicio (1).*

Certains d'entre eux poussent la charité jusqu'au sublime : Quentin Charlart par exemple, né en 1507, fils du seigneur de Tertre. L'aumône était pour lui un besoin (2). Quand il n'avait plus rien d'autre à donner aux indigents, il leur abandonnait des pièces de son mobilier. Un jour d'hiver, trouvant sous le porche de la cathédrale une pauvre, transie de froid et les pieds nus, il se dissimula dans un angle et là, croyant n'être vu de personne, il ôta sa chaussure, la donna et s'en retourna, pieds déchaux, en sa demeure.

N'éprouve-t-on pas l'impression de lire une page de la *Vie des Saints*, écrite par un Ribadeneira ou un hagiographe analogue ?

* * *

L'on s'explique que le chapitre de Tournai soit devenu une pépinière d'évêques. Sans parler de ceux qui devinrent évêques de Tournai, comme Michel de Warenguien (1283), Gilbert d'Oignies (1565), Pierre Pintafleur (1575), Jean Vendeville (1587), les deux Villain

(1) Qui, illustrant par l'innocence de ses mœurs l'éclat de sa naissance,

Mena parmi les hommes la vie des anges.

Entre les vertus qui excellaient en lui, se signale

Une charité envers les pauvres à ce point prodigue,

Que souvent il lui restait à peine

De quoi se vêtir ou de quoi se nourrir.

Après avoir durant sa vie fondé et doté deux veuvés,

L'un à Tournai et l'autre à Valenciennes,

Il mourut, cet émule belge de S. Alexis à Rome,

Dans un réduit de sa demeure, sur la paille et couvert d'un cilice.

Pour le texte complet, voir J. WARICHEZ, *Nos anciens rites funéraires*, dans les *Collationes Tornacenses*, 1926-1928, p. 103.

(2) J. Vos, *op. cit.*, t. II, p. 119.

de Gand (1616, 1646) et tant d'autres ; contentons-nous de citer ceux que, dans les deux derniers siècles, l'on sollicita à occuper les différents sièges épiscopaux des Pays-Bas.

Ce furent Nicolas Zoës, évêque de Bois-le-Duc (1615) ; Nicolas Du Fief, évêque d'Arras (1637) ; Ignace-Augustin Schetz de Grobendoncq, évêque de Namur (1669), puis de Gand (1679), Jacques-Théodore de Bryas, évêque de Saint-Omer (1671), puis archevêque de Cambrai (1675) ; Guy de Laval de Montmorency, évêque d'Ypres (1704) ; Félix-Hubert de Wavrans, évêque d'Ypres (1762) et son successeur en 1784, Charles-Alexandre d'Arberg ; Corneille-François de Nélis, évêque d'Anvers (1785).

Deux d'entre eux reçurent le chapeau cardinalice : André Ghini Malpiglia († 1343) et Pierre de Forets († 1361). Un troisième même, Pierre Roger, ceignit la tiare et devint pape, sous le nom de Clément VI (7 mai 1342). Sur le siège de S Pierre, il prétendait encore ne pas se dessaisir de son archidiaconat de Gand, qu'il conserva un an après son élévation au souverain pontificat

En terminant ce chapitre, nous laissons le lecteur juge des reproches dont on s'est plu longtemps à accabler le haut clergé de l'Ancien régime. Il y a là, à la fois une utilisation défectueuse des documents, et une manœuvre des révolutionnaires et de leurs adeptes, soucieux de justifier leurs exactions sous une prétendue apparence de justice et d'épuration sociales.

Les grands jours de la cathédrale

Depuis que la cathédrale dresse son bouquet de flèches au centre de la ville de Tournai, que de générations se sont succédé, à l'ombre de ses tours ! que de royaumes, que d'États se sont écroulés, que de dynasties se sont éteintes, autour d'elle, tandis qu'elle demeurait debout, faisant écho aux joies et aux douleurs des hommes !

Cette pensée nous a suggéré les deux chapitres qui vont suivre et que nous intituleons respectivement : *Les grands jours de la cathédrale* et *Les mauvais jours du chapitre*.

*
* *
*

L'un de ces grands jours est déjà très ancien et, ce qui plus est, il revenait périodiquement chaque année : nous avons nommé la grande procession de l'Exaltation de la Sainte-Croix, le 14 septembre, et dont on essaie, depuis quelque temps, de ressusciter les splendeurs.

Une immense toile de L. Gallait, aujourd'hui au musée de Tournai, en rappelle la dramatique origine.

C'était en 1090. Une peste effroyable désolait le Tournésis et une notable partie des Pays-Bas. Le monde médical n'est pas d'accord sur la nature de ce fléau, dont les chroniqueurs du temps sont unanimes à faire un horrible tableau. Un feu intérieur et invisible, disent-ils, consumait les membres des victimes et leur causait d'affreux tourments. Leurs chairs devenaient noires et se putréfiaient. Par-

fois les nerfs se contractaient et se distordaient ; la chair de leurs mains et de leurs pieds tombait en lambeaux (1).

En se basant sur cette description, et d'autres semblables, les uns y ont vu la peste bubonique ou typhus d'Orient ; les autres ont cru y reconnaître la plaie médiévale de l'ergotisme gangréneux ou spasmodique, dû à l'alimentation défectueuse des populations (2).

Les premières victimes du fléau se firent transporter en la cathédrale Notre-Dame, pour implorer la Mère de Dieu. Quelques guérisons donnèrent à cette église un tel renom, que ceux qui se trouvèrent atteints du terrible mal y affluèrent, nombreux, de plus de vingt lieues à la ronde. Le chapitre dut intervenir pour faire évacuer la cathédrale aux malheureux, dont les membres en décomposition indiquaient assez que leur état était désespéré. On les installa dans des baraquements, à proximité du grand monument.

« Ce néantmoins, dit le vieil historien J. Cousin, ils séjournèrent en Tournay, se prosternoient et gisoient par dévotion et révérence audict portail devant l'image de la glorieuse Vierge, qui estoit là sur un pilier, implorant l'aide de la bonne Dame ; et, par son intercession, plusieurs furent exaucés : cause pourquoy ceste image encore aujourd'hui est appelée nostre-Dame des malades » (3). Les sculptures mutilées, qui entourent la statue du porche, expliquent suffisamment le sens de ce vocable.

Touché des malheurs de son peuple, l'évêque Radbod ordonna, pour la fête suivante de l'Exaltation de la Sainte-Croix (14 septembre), une procession générale, à laquelle prendrait part le peuple entier, escortant les reliques des Saints et la relique de la vraie Croix.

Certes, il fut tragique ce pieux cortège, au moment où le fléau répandait partout la mort et l'épouvante. Il était émouvant, ce défilé de toutes les classes de la société, l'évêque en tête, s'avançant, nus-pieds et en habits de pénitence, à travers des rues étroites et tortueuses, sans pavés, bordées de méchantes habitations en bois,

(1) Cfr HERIMAN, *Liber de Restauratione S. Martini Tornacensis*, dans les *Monumenta Germaniae historica, Scriptorum*, t. XIV, p. 277. Hanovre, 1883.

(2) Voir A. CAUCHIE, *La grande procession de Tournai*, p. 118-122. Louvain, 1892.

(3) J. COUSIN, *Histoire de Tournay*, t. III, chap. 29, p. 129.

franchissant l'enceinte de la ville pour prolonger leurs plaintives supplications autour des remparts de la cité.

Dieu se laissa fléchir par les prières du pasteur et des fidèles ; le fléau cessa. Dès lors, Radbod décréta qu'en témoignage de reconnaissance, la cérémonie se répéterait chaque année à la même époque.

La « grande » procession de Tournai était instituée ; et elle s'est maintenue jusqu'à nos jours, avec de légères modifications dans les dates (1).

La vogue en était incomparable au moyen âge. Heriman, abbé-chroniqueur de Saint-Martin, évalue à 60.000 personnes le nombre des participants à la fin du XI^e siècle. Au milieu du XII^e siècle, de son temps par conséquent, il nous parle de 100.000 personnes, d'âges et de sexes divers, accourues des régions avoisinantes (2).

La cohue était telle que, à différentes reprises (1231 et 1276), le *Registre de la Loi* signale des accidents mortels spécialement aux portes de la ville, où l'on s'écrasait littéralement (3).

Il fallait prendre des dispositions spéciales pour assurer la circulation de cette foule. On fortifiait, par des pieus solides, les ponts existants et on en construisait d'autres, provisoires, aux frais communs du Magistrat et du Chapitre. Car l'autorité civile, comme l'autorité religieuse, concouraient à en favoriser l'éclat extérieur. Il en résultait que la cérémonie perdit peu à peu son caractère de pénitence et que, même dans les archives du chapitre, la procession prend, au XIII^e siècle, le titre de « grandiose manifestation » de foi (*pompa*) (4).

(1) Longtemps la foire de Tournai s'ouvrit le 8 septembre (fête de la Nativité de la S^{te} Vierge) et la procession eut lieu le 14 (jour de l'Exaltation de la S^{te}-Croix). En 1791 seulement, par un compromis entre le pouvoir civil et l'autorité religieuse, on convint de reporter l'une et l'autre au *Dimanche* qui *suivait* la Nativité, même si celle-ci tombait un dimanche. Depuis quelques années, la formule a encore été modifiée, de commun accord. Procession et kermesse se trouvent fixées au *Dimanche le plus rapproché* de la fête de la Nativité.

(2) HERIMAN, *op. cit.*, t. XIV, p. 291.

(3) Voir A. CAUCHIE, *op. cit.*, p. 60, annexe 5.

(4) *In exaltatione sanctae crucis fit magna processio et vocatur POMPA*. Archives de la cathédrale, *Calendarium cellarii* (XIII^e siècle).

Son importance croissante l'eut bientôt élevée au rang d'événement officiel. En 1283, la solennité religieuse fournit l'occasion à l'institution d'une kermesse ou foire annuelle. Le pape Nicolas IV, en 1289, accorde des indulgences à la célébration de cette fête. En 1330, le roi de France, Philippe VI de Valois, concède la franchise de corps et de biens, durant neuf jours ⁽¹⁾, aux pèlerins qui se rendent à la procession de Tournai.

La fête religieuse s'ouvrait, la veille, par une double démarche, accomplie respectivement aux deux autels dédiés à la Vierge, dans la cathédrale de Tournai.

La première cérémonie se passe devant l'autel de Notre-Dame, dite de Tournai, dans le bras droit du transept.

Après les premières vêpres solennelles de l'Exaltation de la Sainte-Croix, tandis que le beffroi jette dans l'air les trilles sonores de son carillon, scandées par les couplets régulières du bourdon de la ville et de la grosse cloche du chapitre, le Magistrat communal sort en cortège de la Halle des consaux (rue Garnier) pour se rendre à la cathédrale.

Des joueurs de cornets et de hautbois ouvrent la marche, suivis de deux hommes portant les gonfanons des saints. Viennent ensuite, deux à deux, les soixante-douze doyens et sous-doyens de métiers en manteau rouge, avec une bande de velours ou de satin noir en sautoir sur la tunique ; chacun d'eux est précédé d'un valet, tenant en main un flambeau, ardent et armorié des insignes du métier.

Une seconde équipe de cornets et de hautbois annonce l'autre partie du groupe. C'est d'abord la célèbre confrérie des Damoiseaux, fondée en 1280, et qui, jusqu'en 1424, forme le patriciat communal. Vêtus de couleurs éclatantes et la tête couverte d'un chapeau de roses, ils portent sur leur costume une image de la Vierge, brodée en or sur une éclipse de lune. Un valet, porteur d'un flambeau allumé, précède de même chacun d'eux.

Le cortège se termine par les prévôts en manteau blanc, entourés de leurs huissiers, porte-masses, porte-verges et hallebardiers.

Tous s'appuient sur un bâton bleu fleuri et tiennent sur la poitrine une bourse de soie contenant leur offrande.

(1) Voir les références dans A. CAUCHIE, *op. cit.*, p. 15.



PROCESSION ORGANISÉE PAR L'ÉVÊQUE RADBOD (1090), EN VUE D'OBTENIR LA CESSATION DE LA PESTE
d'après le tableau de Gallait (p. 125)



NOTRE-DAME DES MALADES, AU GRAND
PORTAIL DE LA CATHÉDRALE (pp. 126 et 225)

Arrivés à la cathédrale, ils se rangent devant l'autel de Notre-Dame à la croisée. On chante quelques motets, puis le chanoine trésorier leur donne à baiser la relique de la vraie croix ; et chacun tire de la bourse son offrande pour en faire présent à la Vierge. Depuis le siège de 1340, et en souvenir de la délivrance de la ville, attribuée à l'intercession de Notre-Dame de Tournai, on allume en outre la *songnie*, c'est-à-dire un cierge aussi long que le circuit des remparts et roulé sur un treuil, ainsi que le firent d'heureuse mémoire les « damoiselles et bourgeoises de la cité » en ces jours d'angoisse.

Enfin, les serments (canonniers, arquebusiers et archers) attendaient le Magistrat au grand portail, à l'effet de reconduire « la compagnie en bel ordre et parade par le grand marché » (1).

Mais la cathédrale possédait un autre autel, dédié à Notre-Dame flamande, vénérée dans la chapelle absidale, derrière le chœur. Là encore avait lieu, le même jour, une cérémonie que nous ne pouvons passer sous silence.

« Comme la Flandre formait le corps du diocèse de Tournai, toutes les villes flamandes s'empressaient de venir rendre en celle-ci leur hommage à la Mère de Dieu dans son église, depuis qu'une procession solennelle y était établie annuellement au 14 de septembre, jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix ; et ceux de Gand, comme habitants de la capitale du diocèse, s'y distinguaient entre tous les autres : une nombreuse confrérie, qui avait pour chefs les premiers magistrats de cette grande ville, suivie de quatre ou cinq mille bourgeois, arrivait à Tournai, la *veille de la procession*, avec de riches ornements » (2). Ils apportaient, au nom du Comte de Flandre, une robe précieuse, fourrée de menu-vair, pour en revêtir l'image de la Vierge, qu'ils avaient le privilège de suivre les premiers, « précédés d'un concert de voix et d'instruments que formait une troupe de chantres et de musiciens, qu'ils amenaient chaque année avec eux ». La population gantoise y ajoutait, pour son propre compte, une riche draperie, destinée à recouvrir la châsse de Notre-

(1) Cfr J. HOYOIS, *Tournai au XIII^e siècle*, p. 25 svv. Gand, s. d.

(2) POUTRAIN, *Histoire de la ville et cité de Tournai*, t. I, p. 233. La Haye, 1750.

Dame⁽¹⁾, qu'ils avaient le droit exclusif de porter à la seconde sortie de la procession.

Car, afin de satisfaire la dévotion générale, la procession faisait trois sorties, le jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix.

La première vers minuit, « et ce en mémoire de la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'on tient avoir esté commencée environ le minuict » ⁽²⁾. Le prêtre, revêtu de l'aube et de l'étole, portait la relique de la vraie croix ; et les fidèles, dépouillés de leurs beaux habillements, suivaient, nombreux, « en grande humilité » et la plupart pieds nus. Pour éclairer les pèlerins, les connestables ou chefs de ruages devaient veiller à ce que, sur le parcours de la procession, tout citoyen plaçât à sa porte une lanterne allumée. Par ailleurs la ville payait un certain nombre d'ouvriers, chargés de tenir un « fallot ardent » aux places publiques, aux abords de l'Escaut et dans la campagne, par delà les remparts ⁽³⁾.

La deuxième sortie avait lieu, vers quatre heures du matin. Elle se distinguait par la multitude des gens, accourus du pays de Gand, pour entourer la statue de Notre-Dame flamande et porter sur leurs robustes épaules la magnifique châsse émaillée, que confectionna pour eux Nicolas de Verdun, en 1205, et que nous gardons encore au trésor de la cathédrale.

La troisième sortie se faisait, vers sept heures du matin. C'était la principale, la plus brillante au point de vue du cortège. C'est pour elle, qu'on tendait dans les rues des « tapisseries, draps et autres paremens, aux davantures des masons » ⁽⁴⁾. Le Magistrat communal y participait en ses beaux atours ; et la procession s'arrêtait devant quatre portes différentes de la ville, pour y chanter le premier chapitre de chacun des quatre évangiles. En fin de compte, c'est celle qui avec quelques modifications s'est perpétuée jusque dans les temps présents.

(1) J. VOISIN, *Des anciennes offrandes qui se faisaient à la cathédrale de Tournai*, dans les *Bulletins de la société historique et littéraire de Tournai*, t. XII (1868), p. 336.

(2) J. COUSIN, *op. cit.*, l. III, ch. 29, p. 130.

(3) Voir A. CAUCHIE, *op. cit.*, p. 20 svv.

(4) *Archives communales de Tournai, Registre aux publications*, 1^{er} août 1534.

Pendant huit jours continus, c'est-à-dire durant toute l'octave, les pèlerins, empêchés de venir à la date fixée, continuaient à sillonner de leurs pieuses théories l'itinéraire de la procession, sous le couvert des mêmes privilèges et mus par le même sentiment de dévotion.

Quel était cet itinéraire ?

Lors de son institution, la procession partait de la cathédrale, sortait de la ville par la porte Prime (rue Saint-Martin) et revenait à l'église par la même porte, après avoir effectué le tour extérieur des remparts du XI^e siècle, tels que nous les avons indiqués précédemment (1).

Ce parcours paraît s'être maintenu presque invariable pendant deux cents ans, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où la topographie de la cité subit d'importantes transformations. A la fin du XIII^e siècle, en effet, Tournai reçoit une nouvelle enceinte fortifiée. Au XVI^e siècle, Henri VIII construit une citadelle à l'ouest de la ville et Louis XIV charge Vauban d'en bâtir une autre à l'est, au siècle suivant.

Dès lors, l'itinéraire dut être modifié ; et il le fut à différentes reprises (2). C'est au chapitre qu'il appartenait de le fixer. Avis était ensuite donné au Magistrat de la résolution adoptée, et ce dernier la faisait annoncer avec toute une série de mesures traditionnelles, en vue d'assurer la présence du peuple à la solennité et de faire régner l'ordre dans les rangs du cortège. Le tour se faisait *par dehors* la ville, lorsque Tournai goûtait le bonheur de la paix. Il s'effectuait *par dedans*, quand régnaient les fureurs de la guerre ou sévissaient les horreurs d'un fléau, comme la peste de 1667, qui amena même la suppression de la foire cette année.

Les exemples du tour *par dedans*, en suite d'opérations militaires, abondent depuis les guerres de Philippe-le-Bel jusqu'à celles de Louis XIV.

Il ne peut être question ici d'établir un relevé de ces années calamiteuses. Signalons seulement que la pieuse pratique des Gantois ne fut interrompue qu'une seule fois par les funestes hostilités qui

(1) Voir plus haut, *Chapitre I, Les origines*, p. 8 sv.

(2) A. CAUCHIE, *op. cit.*, p. 45 svv.

mirent Tournai, toujours dans le sillage de la France, en opposition avec la Flandre, si souvent en guerre contre son suzerain. L'observation ne manque pas de piquant, en ce xiv^e siècle très mouvementé.

Ainsi en 1303, l'année après la victoire des *Éperons d'or*, remportée à Courtrai sur les troupes françaises, les Flamands viennent mettre le siège devant Tournai, vers le milieu du mois d'août (1). Mais voici bientôt la date de l'Exaltation de la Sainte-Croix. Les Gantois se présentèrent aux portes de la ville, pour rendre à Notre-Dame leurs devoirs annuels. Il est vrai qu'à ce moment, le roi, Philippe le Bel, négociait la libération de sa bonne ville de Tournai, par l'entremise du comte de Savoie. En tous cas, les Tournaisiens firent droit à leur demande et préludèrent par une trêve pieuse à la trêve militaire, que le négociateur réussit à obtenir des Flamands, après des pourparlers qui se prolongèrent jusqu'au début de mai 1304.

L'épisode est plus curieux encore trente-quatre ans plus tard (2). Chacun se rappelle les luttes du comte de Flandre, Louis de Maele, avec les puissantes communes flamandes de Gand, d'Ypres, etc. Le comte, pourchassé et fugitif, s'était réfugié à Tournai. Survint l'échéance du 14 septembre. Les Gantois ne firent pas faute d'accomplir leur pèlerinage traditionnel ; et ils se trouvèrent agenouillés à côté de leur comte proscrit, au pied du même autel de Notre-Dame flamande. Maître et sujets oublièrent un moment leur querelle, dans la ferveur d'une foi commune et dans les élans d'une même piété. En cette année 1338, on vit le comte Louis de Maele accompagner la procession à la tête de ses Gantois, comme s'il n'y avait pas eu entre eux un implacable ressentiment et de lourds griefs.

Deux ans après, en 1340 par conséquent, Tournai subissait le plus terrible de ses nombreux sièges (3). Les Flamands, unis aux armées anglaises d'Édouard III, vinrent cerner la ville, le 31 juillet au nombre de 300.000 dit un chroniqueur, de 400.000 d'après un, autre, en réalité et d'après Villani de 100.000. L'entreprise

(1) Cfr A. D'HERBOMEZ, *Les premiers sièges de Tournai*, dans la *Revue Tournaisienne*, 1909, p. 49 svv.

(2) Voir POUTRAIN, *op. cit.*, t. I, p. 233.

(3) A. D'HERBOMEZ, *loc. cit.*, p. 81 svv.

militaire battait son plein, quand arriva la date de la procession. « Ce nonobstant, la veille de l'Exaltation de la Sainte-Croix, ceux de Gand envoièrent à la porte Sainte-Fontaine quatre religieux Dominiquains, qui apportoiēt la cotte et la fierte de nostre-Dame, selon la coustume, priants qu'on les voulust recevoir. Auquels l'on respondit qu'ils estoient tous excommuniés et qu'ils n'entreroient pas en ville. Cependant la cotte et le fierte de nostre-Dame fut armoïée des armes du roy de France » (1).

On fit naturellement cette année le tour de la procession *par dedans* ; et c'est à ce siège de 1340 que se rattache l'institution de la « songnie ». Au moment de leur extrême détresse, les Tournaisiens déposèrent, sur l'autel de Notre-Dame à la croisée, les clefs des portes de la ville ; et les « damoiselles et bourgeoises de la cité » allumèrent devant la statue une « bougie de cire », de la longueur des remparts, « enveloppée et entorteillée sur une trieule de bois, laquelle ardoit continuellement jour et nuict ». Avant que l'étrange cierge, appelé la *songnie*, fut consumé, Tournai connut l'heure de la délivrance, grâce à l'intervention de l'ancienne comtesse de Hainaut, devenue religieuse cistercienne à l'abbaye de Fontnelles, près de Valenciennes, et parente des deux adversaires belligérants (2). Les parties signèrent dans l'église d'Esplechin une trêve, qui suspendait pour un an les hostilités, entre le roi de France Philippe VI de Valois et Édouard III d'Angleterre (3). Ce terrible siège, commencé le 31 juillet au soir et terminé le 27 septembre, avait duré exactement cinquante-huit jours.

La fidélité des Gantois envers Notre-Dame ne connut qu'une seule défaillance. Ce fut en 1477, lors des difficultés qui marquèrent l'avènement de Marie de Bourgogne. Les Tournaisiens avaient battu les Flamands au pont de l'Espierres, au mois de juillet de cette année. Irrités de la défaite, les Gantois s'abstinrent de venir à la procession.

(1) J. COUSIN, *op. cit.*, I. IV, ch. 25, p. 140 svv.

(2) Jeanne de France, veuve du comte Guillaume II de Hainaut, était la sœur du roi de France Philippe VI de Valois et la belle-mère du roi d'Angleterre Édouard III (lequel avait épousé sa fille). Sa vocation religieuse aidant, elle était ainsi toute désignée pour remplir cette mission pacifique.

(3) Voir A. D'HERBOMEZ, *loc. cit.*, p. 101 svv.

Un trouvère contemporain en exhale ses regrets en termes attristés.

Or, voicy l'année présente
Et la procession venue,
Flandre ne Gand n'y présente
N'oblation grosse ne menue ;
La Vierge peut demeurer nue,
Cest an n'aura robbe gantoise.
L'amour n'est point entretenue,
Dont Dieu sçait, comme il me poise.

Mais les Tournaisiens ont trouvé le moyen de dédommager Notre-Dame, en suspendant à son autel les drapeaux conquis au pont de l'Espierres (1).

Au lieu de robbe accoustumée,
La Vierge a les pennons de soye
Et les estendars de l'armée
Des Flamands, que tant cherissoye.

Dans cette démarche si fidèle des Gantois, il est permis de trouver autre chose qu'une manifestation de piété. Sans doute faut-il y voir un hommage de vassalité spirituelle au chapitre de Tournai, représenté par son auguste patronne : quelque chose d'analogue aux Bancroix, en honneur dans l'ancien pays de Liège (2). L'évêque et le chapitre, même au temps de leur souveraineté seigneuriale, étaient les vassaux temporels du Comte de Flandre. Mais du point de vue spirituel, le Comte de Flandre était le vassal de l'Évêque, dont la juridiction s'étendait sur le territoire de son comté. C'est cette vassalité que ce grand seigneur venait reconnaître chaque année, au pied de l'autel de Notre-Dame flamande.

Un document positif vient à l'appui de cette opinion (3). En

(1) E. WIBAUT, *Notice sur la grande procession de Tournai*, p. 19. Tournai, 1892.

(2) Voir J. WARICHEZ, *L'abbaye de Lobbes depuis les origines jusqu'en 1200*, p. 173. Tournai, 1909.

(3) J. VOISIN, *Des anciennes offrandes qui se faisaient à la cathédrale de Tournai*, dans les *Bulletins de la société historique et littéraire de Tournai*, t. XII (1868), p. 339 svv.

1521, Tournai fut réuni aux Pays-Bas, par l'empereur Charles-Quint. Celui-ci négligea l'ancienne coutume d'apporter, la veille de la procession, « un manteau magnifique bel et riche, fourré de menus-vers (menu-vair) et bordé dermynes ». Le chapitre protesta auprès de l'Empereur, à titre de comte de Flandre, réclamant la continuation d'une pratique plusieurs fois séculaire. En suite de cette requête, l'usage interrompu fut un moment repris, pour finir définitivement en 1559, lors de l'érection des nouveaux évêchés par Philippe II. Gand échappait désormais pour toujours à la juridiction épiscopale de Tournai.

* * *

En dehors de cette circonstance périodique et mémorable, on peut dire que les vieux murs de la cathédrale abritèrent, dans la suite des âges, les plus grands monarques de l'Europe, non moins que de nombreux princes de l'Église.

Pour limiter notre énumération, à ceux qui y vinrent officiellement témoigner de leur respect et de leur dévotion, commençons par Louis IX (1257), dont le souvenir était resté en telle vénération à Tournai, que, dans les processions générales, on portait « son image enluminée en un conphanon de damas de soye rouge » (1), au milieu de celles de S. Piat et de S. Éleuthère, les protecteurs de la cité. En 1299, l'évêque Jean de Vasonne lui dédia la chapelle spéciale en hors d'œuvre, que l'on voit dans la basse-nef de la cathédrale et qui constitue l'un des premiers hommages religieux rendus à la mémoire du saint roi († 1272).

Quelques mois après le décès de S. Louis, en 1273, la cathédrale fut visitée par son fils Philippe III le Hardi, « le jour de closes Paskes », tandis qu'il se rendait à Bruxelles pour y épouser Jeanne de Brabant (2).

(1) LE MAISTRE D'ANSTAING, *Recherches sur la cathédrale de Tournai*, t. II, p. 230 svv.

(2) Voir A. DE LA GRANGE, *Les entrées des Souverains à Tournai*, dans les *Mémoires de la société historique et littéraire de Tournai*, t. XIX (1885), p. 13 svv.

Philippe IV le Bel s'y arrêta (1297), en revenant de Courtrai en compagnie de sa femme, Jeanne de France.

Louis X le Hutin vint y prier Notre-Dame en 1315, « le jour de S. Jean Décolasse », entre deux campagnes contre les Flamands insurgés.

Jean II le Bon inscrivit au programme de sa joyeuse-entrée, le 19 avril 1355, une visite à « la grande église » pour « faire ses oraisons en icelle ».

Charles V le Sage parut à la cathédrale en grand honneur, le dimanche 17 septembre 1368,⁸⁸ après avoir parcouru la veille, en pèlerin, le tour traditionnel de la procession, sortant de la ville par la porte de Saint-Martin, pour y rentrer par la porte de Valenciennes. En reconnaissance du brillant accueil que lui réserva ce jour-là le chapitre, le monarque lui octroya une charte d'amortissement (1373), à charge de célébrer le premier de chaque mois un anniversaire, pour le repos de son âme et celle de la reine.

Nous trouvons encore Charles VI, agenouillé devant l'image de Notre-Dame, le jeudi 18 décembre 1382.

Louis XI de Valois n'eut pas sitôt récupéré les villes de la Somme, que Charles VII avait dû céder au duc de Bourgogne par le traité d'Arras de 1435, qu'il voulut voir de plus près ces « bons et loyaux franchois de la ville de Tournai », qui portaient sur leurs armoiries le chef de France fleurdelisé, en vertu d'une concession de son prédécesseur (1426) (1).

« L'an de grasce mil cccc soixante et trois, le lundi vi^e jour de février... fut le Roy amené et ceulx de sa dite compaignie, en la ville, par ladite porte Sainte-Fontaine, qui estoit richement préparée; et y avoit entre autres choses, une josne fille et pucelle, notablement vestue, assise dedens ung chastel fait à ce proppos, laquelle tenoit en ses mains ung coer qui se ouvry à l'eure que le Roy entra à ladite porte, et dedens ledit coer, y avoit une fleur de lís, signifiant la loyaulté de la cité qui, pour fortune ne chose qui advenist, oncques ne diverty de la couronne, mais tousjours en son coer entièrement avoit amé et gardé la noble fleur de lys et le

(1) C'est ainsi que le blason originel de Tournai, *de gueules au château d'argent, prit un chef d'azur aux trois fleurs de lys d'or*.

Roy, son souverain seigneur... Et s'en vint le Roy... par la rue Nostre-Dame jusques à le grant église, où il fist salutation à Dieu et à la Vierge Marie, et d'illec s'en alla à son logis, au Monchiel, en la maison d'un chanoine, nommé Jehan de Manuy » (1).

C'était la revanche de la glorieuse démarche, accomplie quelques années auparavant par son rival politique. Nous savons en effet que le duc Philippe le Bon fit son entrée à Tournai, le 9 mai 1439, accompagné de son seul fils le comte de Charolais, qui recevra dans l'Histoire le surnom de Charles le Téméraire. « Et pour les bien révérender et honorer leur furent rendus les honneurs comme aux princes du sang de France ».

Quels étaient ces honneurs? On dressait un autel devant l'image de la Vierge, au grand portail. Sur cette estrade, tendue de drap bleu, brodé d'or, étaient posés la relique de la vraie croix et le livre des évangiles. L'évêque, entouré de son chapitre, se portait au devant du souverain, auquel on commençait par donner la relique à baiser. Puis, après les compliments d'usage, le prince jurait sur les saints évangiles, de respecter les droits, privilèges et libertés de l'Église de Tournai, comme celle-ci à son tour faisait serment de le tenir pour son seigneur et maître temporel (1). Ces préliminaires terminés, le souverain était introduit solennellement dans le chœur de la cathédrale, où l'attendaient un prie-Dieu et un fauteuil.

En suite de la cérémonie susdite, Philippe le Bon et son fils allèrent loger à l'hôtel épiscopal en ce moment disputé par deux compétiteurs : Jean d'Harcourt, le candidat de Charles VII, et Jean Chevrot, le favori du duc de Bourgogne ; ce même Jean Chevrot qui commanda à Roger de le Pasture le tableau des sept sacrements, aujourd'hui au musée d'Anvers et chargé de ses armoiries.

Mais il n'y a pas que les traditions de la France et de la Flandre, que l'on retrouve à la cathédrale de Tournai.

En 1513, en effet, l'armée d'Henri VIII, roi d'Angleterre, jointe à celle de l'empereur Maximilien, vint assiéger Tournai et l'amena à capituler après dix jours de bombardement. Le dimanche, 25 septembre, vers 10 heures du matin, Henri VIII entra triomphalement

(1) A. DE LA GRANGE, *ibidem*, p. 51 svv.

dans la ville « fist salutation à Dieu et à la glorieuse Vierge Marie », suivant le rite accoutumé, « et d'illecq s'en alla à son logis, en la maison d'un chanonne (*sic*) nommé maistre Simon Huland » (1).

Le monarque anglais resta près de trois semaines dans nos murs, c'est-à-dire jusqu'au 13 octobre 1513, pendant lesquelles il aimait à assister aux offices de la cathédrale, du haut d'une tribune adossée au clocher Brunin, en face de l'autel du transept de gauche. Celui-ci, primitivement dédié à S. Jean, plus tard à Ste Marguerite (comme le rappelle la fresque), fut dès lors, sous le poids des largesses d'Henri VIII, voué à S. Georges, patron de l'Angleterre.

Durant les cinq années de domination anglaise, Henri VIII atahca encore son nom à deux faits marquant de notre histoire ecclésiastique.

D'abord il écarta du siège épiscopal de Tournai le parisien Louis Guillard, pour ses sympathies trop françaises et le remplaça par son chapelain Thomas Wolsey (15 juin 1514), qui mourut plus tard archevêque d'York et cardinal. En outre, il posa en 1516 la première pierre de la chapelle-paroisse, qui constitue encore aujourd'hui une réplique anglaise à la chapelle française, construite en hors-d'œuvre dans la basse-nef opposée.

Cependant la population tournaisienne supportait mal l'autoritarisme anglais d'Henri VIII, dont l'éloignait un long passé. Heureusement pour elle, le traité de Londres (4 octobre 1518) la rendit au roi de France François I, pour la faire tomber trois ans plus tard (16 décembre 1521), au pouvoir de Charles d'Autriche, devenu Charles-Quint (2).

C'est au règne de cet empereur, que se rattache la cérémonie la plus pompeuse, dont furent témoins les vieilles voûtes de la cathédrale.

* * *

On connaît cet Ordre de la Toison d'or, fondé à Bruges en 1429

(1) A. DE LA GRANGE, *ibidem*, p. 74 svv.

(2) Cfr A. HOCQUET, *Tournai et le Tournaisis au XVI^e siècle*, p. 17 svv. Bruxelles, 1906.

par Philippe le Bon et qui devait grouper, en un faisceau aussi fastueux que puissant, tous les grands personnages de l'Europe :

Justes en faits, secourant leurs amis,
Durs aux mauvais et fiers aux ennemis.

Le Grand duc en était fier, au point de faire inscrire sur sa tombe :

Pour maintenir l'Église quy est de Dieu maison,
J'ay mis sus la noble ordre qu'on nomme la Thoyson (1).

L'Ordre passa à la maison d'Autriche, après la mort de Charles le Téméraire ; et de là entre les mains de Charles-Quint.

Deux évêques de Tournai furent successivement chanceliers de la Toison d'or : Guillaume Fillastre († 1473) et Ferry de Clugny († 1483). Le premier écrivit, sur l'histoire et le but de l'Ordre, deux livres dont on possède un magnifique manuscrit à la *Bibliothèque royale* de Bruxelles (9027,9028) et qui fut publié en 1530 à Troyes, chez Nicolas Lerouge. L'ouvrage est adressé au duc Charles, à qui Guillaume Fillastre rappelle qu'en la fête tenue à Bruges (1468), il avait reçu de lui la mission de développer dans son sermon les causes de cette institution et que n'ayant pu tout comprendre dans son discours, il avait voulu l'achever par écrit (2).

De 1429, date de la fondation de l'Ordre, à 1559, date du dernier chapitre, se tinrent vingt-trois réunions. Dans chacune d'elles, on pourvut au remplacement des défunts, en choisissant parmi ce que la chevalerie comptait de plus pur et de plus noble.

Dix eurent lieu sous Philippe le Bon (3), deux sous Charles le Téméraire (4), trois sous Maximilien (5), deux sous Philippe le Beau (6). Charles-Quint lui-même en avait déjà tenu deux (7), lorsqu'il décida d'en convoquer une troisième (8).

(1) Cfr H. KERVYN DE LETTENHOVE, *La Toison d'or*, p. 8. Bruxelles, 1907.

(2) Le musée communal de Tournai garde de Guillaume Fillastre une chape, parsemée de têtes de cerf, semblables à celles qui composaient ses armoiries.

(3) Lille 1431, Bruges 1432, Dijon 1433, Bruxelles 1435, Lille 1436, Saint-Omer 1440, Gand 1445, Mons 1451, La Haye 1456, Saint-Omer 1461.

(4) Bruges 1468, Valenciennes 1473.

(5) Bruges 1478, Bois-le-Duc 1481, Malines 1491.

(6) Bruxelles 1501, Middelbourg 1505.

(7) Bruxelles 1516, Barcelone 1518.

(8) Charles-Quint tiendra encore un chapitre plus tard : à Utrecht en 1546. Philippe II clôturera la série : à Anvers en 1556 et à Gand en 1559.

Dès le mois d'octobre 1531, l'Empereur se préoccupait d'organiser ce grand chapitre de la Toison d'or. Attendu l'importance de cette réunion, tant par le nombre que par la qualité des participants, il désirait un local à la fois vaste et somptueux, digne d'offrir asile au « parterre de rois », qui devaient y figurer. Un envoyé spécial de l'Empereur, nommé Charles Micault, se mit aussitôt en campagne, visitant successivement les églises de Sainte-Waudru à Mons, Notre-Dame à Tournai, Saint-Pierre à Lille, Saint-Vaast et Notre-Dame à Arras, Saint-Bertin à Saint-Omer, Saint-Donatien et Notre-Dame à Bruges, Notre-Dame à Anvers (1).

Sur le rapport de son émissaire, le choix de Charles-Quint s'arrêta à la cathédrale de Tournai. Et aussitôt arrive dans cette ville tout un matériel destiné à ce grand jour : des « ornemens d'église », les manteaux des chevaliers, des tentures funèbres, des tapisseries historiées, etc.

En principe, la réunion devait avoir lieu le jour de la fête de S. André (30 novembre), en commençant la veille par les premières vêpres du saint Apôtre.

Le 28 novembre donc, Tournai réserva une pompeuse réception à Charles-Quint, lequel faisait en même temps sa joyeuse-entrée en qualité de comte de Flandre (2). On conduisit l'Empereur de la porte Marvis à l'abbaye de Saint-Martin, sous un dais de velours cramoisi frangé d'or, porté par le grand prévôt, les deux maîtres des échevins et le grand doyen des métiers.

Le surlendemain un cortège analogue, dans le même ordre et dans le même appareil, se porta au-devant de Marie de Hongrie, sœur de Charles-Quint, parmi les rues pavoisées, les arcs de triomphes et les estrades, sur lesquelles les jeunes gens représentaient des « histoires » et glorifiaient « les beaux exploits du très auguste empereur », en tableaux muets.

Enfin le 2 décembre, commencent les fameuses journées du Chapitre de la Toison d'or (3). Vers 3 heures de l'après-midi, le doyen

(1) A. D'HERBOMEZ, *Note sur l'inventaire Finot de Lille*, dans les *Bulletins de la société historique et littéraire de Tournai*, t. XXII (1889), p. 41-43. — A. HOCQUET, *Revue Tournaisienne*, 1906, p. 131.

(2) A. DE LA GRANGE, *op. cit.*, p. 81 svv.

(3) A propos de ce chapitre de la Toison d'Or, cfr J. COUSIN, *Histoire de*

de la cathédrale, Pierre Barbinus (ou le Barbier), accompagné de ses chanoines, vient prendre à l'abbaye de Saint-Martin les illustres seigneurs : ceux-ci montés à cheval, et revêtus de robes écarlates sur lesquelles se développaient de longs manteaux de velours cramoisi, doublés de satin blanc renversé par en bas et par les fentes. Le cortège s'achemine vers la cathédrale dans l'ordre suivant.

En tête, le chapitre en son rouge costume de chœur. Puis les officiers de l'Ordre de la Toison d'or, au nombre de quatre : le roi d'armes, le greffier, le trésorier et le chancelier. Derrière eux s'avancent les chevaliers deux à deux. Enfin, l'Empereur lui-même, escorté de sa cour.

Au portail de la cathédrale les attend, en habits pontificaux, Mgr Robert de Croy, évêque et duc de Cambrai, ayant à ses côtés son frère puîné, Charles de Croy, évêque de Tournai, et un autre prélat de sa famille, Eustache de Croy, évêque d'Arras.

Ce somptueux cortège est alors introduit dans le chœur de la cathédrale, habillé de riches tapisseries tissées d'or, représentant Gédéon et ses victoires, ainsi que les hauts faits de la maison de Bourgogne. Au-dessus de chacune des cinquante stalles sont peints par J. Van Battele le blason et les titres des chevaliers, tandis que les sièges des défunts sont tendus de velours noir. A l'entrée du chœur, se trouve le trône de l'Empereur, orné de ses armes et entouré de quatre escabeaux de forme basse pour les officiers. On conserve encore, au trésor de la cathédrale, le manteau de velours rouge que Charles-Quint revêtit à cette occasion.

Et chacun de s'« installer » à sa place ⁽¹⁾, pendant que l'évêque de

Tournai, t. IV, ch. 51, p. 281. Douai, 1620. — LE MAISTRE D'ANSTAING, *Recherches*, t. I, p. 168, svv. Tournai, 1842. — J. VOISIN, *Chapitre de la Toison d'or de 1531*, dans les *Bulletins de la société historique et littéraire de Tournai*, t. VIII (1862), p. 6 svv. — A. DE LA GRANGE, *op. cit.*, p. 95 svv.

(1) Du côté de l'évêque : Ferdinand, roi des Romains, depuis empereur I du nom ; Henri VIII d'Angleterre ; Louis, roi de Hongrie (trépassé) ; Christian II, roi de Danemark ; Christophe, marquis de Baden (trépassé) ; Guillaume de Croy, marquis d'Aerschot, seigneur de Chièvres (trépassé) ; Charles, comte de Lalaing (trépassé) ; Floris d'Egmont, comte de Buren ; Henry, comte de Nassau, seigneur de Bréda ; Frédéric, comte palatin, duc de Bavière, électeur ; Léopold, comte de Mansfeld ; Philippe de Croy, duc de Solre, prince de Chimay ;

Cambrai entonne les vêpres solennelles, continuées par les chantes de la chapelle impériale.

L'office terminé, l'empereur, les officiers et les chevaliers retournent à l'abbaye de Saint-Martin, dans le même cérémonial qu'au départ, moins l'escorte des chanoines.

Le lendemain, 3 décembre, le cortège se reforme, pour assister à la messe solennelle célébrée vers 8 heures par Robert de Croy, entouré de plusieurs prélats. A l'offertoire, l'Empereur chef et souverain de l'Ordre, s'avance le premier ; puis le roi d'armes appelle successivement tous les chevaliers suivant leur rang de nomination dans la Toison d'or, les conduit à l'autel où ils déposent une pièce d'or, et les ramène en leur lieu. Dans cette cérémonie, les absents se font remplacer par des procureurs, qui doivent être eux-mêmes chevaliers.

Après l'offrande, belle et haute prédication par Jean Lescot, prieur de Bois-Seigneur-Isaac, chancelier de l'Ordre. Le sujet est toujours Gédéon et la Toison d'or, avec appropriation à la Vierge

Antoine de Croy, seigneur de Thou et de Sampy ; Charles de Lannoy, vice-roi de Naples (trépassé) ; Félix, comte de Werdenbourg (trépassé) ; Frédéric de Tolède, duc d'Albe (trépassé) ; Diégo de Mendoça, duc de Linfantadgo (trépassé) ; Alvaro de Zuniga, duc de Vejar ; Ferrand Remonfolk, duc de Cordoue ; Michel de Folkestein ; Guillaume, seigneur de Ribaupierre ; Jean, baron de Trazegnies ; Jean de Wassenare, vicomte de la Liedé ; François de Melun, comte d'Épinoy, seigneur d'Antoing ; Jacques de Luxembourg, comte de Gavre.

Du côté du doyen : François I, roi de France ; Emmanuel I, roi de Portugal (trépassé) ; Sigismond I, roi de Pologne ; Jean de Berghes, seigneur de Walhain ; Charles de Croy, prince de Chimay (trépassé) ; Hugues de Melun, vicomte de Gand ; Jean Manuel, seigneur de Belmonte ; Jacques, comte de Hornes (trépassé) ; Ferry de Croy, seigneur du Rœulx (trépassé) ; Jean, seigneur de Brandebourg (trépassé) ; Laurent de Gornet, comte de Pont-de-Vaulx (trépassé) ; Jacques de Gavre, seigneur de Fresin ; Antoine de Lalaing, seigneur de Montigny, comte de Hoogstraeten ; Adolphe de Bourgogne, seigneur de Beveren ; Philippe de Chalon, prince d'Orange (trépassé) ; Diego Pacheco, duc de Scalona (trépassé) ; Ynigo de Velasco, duc de Frias, connétable de Castille (trépassé) ; Antonio de Lara, duc de Nagera ; Petro Antonio de Saint Severin, duc de Saint-Marc, prince de Besignan ; Maximilien de Hornes, seigneur de Gaesbeek ; Frédéric, marquis de Cabres, amiral de Castille ; Alvaro Opone, marquis d'Astorge (trépassé) ; Maximilien de Berghes, seigneur de Seveberghen (trépassé) ; Jean, comte d'Égmont (trépassé) ; Adrien (ou Laurent) de Croy, comte du Rœulx.

Marie « par laquelle les infidélités sont cassées et annulées ». G.Filastre trouva le moyen de rattacher les devoirs des chevaliers au sens de leurs insignes, en leur exposant l'histoire des six différentes toisons, qui symbolisent chacune une vertu spéciale : la magnanimité pour Jason, la justice pour Jacob, la prudence pour Gédéon, la fidélité pour Mesa et Moab, la patience pour Job, la clémence pour David.

La messe finie, les assistants retournent au cloître de Saint-Martin. A midi, banquet : une de ces fêtes gastronomiques, dont nous avons de la peine à nous rendre compte, où la multitude des plats le dispute à la richesse de la vaisselle et au répertoire des ménestrels.

Ce plantureux festin n'en marche pas moins lestement. Immédiatement après le repas, les chevaliers quittent leur costume écarlate et revêtent l'habit noir, avec le chaperon de même couleur. Puis le cortège se rend à nouveau à la cathédrale, vers 3 heures, pour entendre les vigiles des trépassés, chantées pour le repos de l'âme des chevaliers défunts, par Jacques Coëne, abbé de Marchiennes.

Le lendemain, 4 décembre, même défilé et même costume de deuil, pour assister à l'obit solennel, célébré vers 8 heures encore par le même abbé.

Et ici le décor a changé. Au milieu du chœur se dresse un grand ratelier noir, sur lequel brûlent 51 cierges de trois livres, portant les armoiries de chaque chevalier, peintes sur un petit écusson. Le cierge de l'Empereur, plus grand que les autres, se trouve au milieu d'eux et les domine tous. A l'heure de l'offrande, le roi d'armes porte à Charles-Quint son cierge armorié ; et l'Empereur va l'offrir à l'autel. Chaque chevalier présent fait de même. Quant aux défunts, le roi d'armes apporte, au tour de chacun d'eux, son cierge armorié, fait une révérence au célébrant et l'éteint, sans aller à l'offrande.

Le greffier, Laurent du Blioul, donne ensuite lecture du nécrologe de l'Ordre ; et le chancelier recommande aux chevaliers la mémoire de leurs confrères trépassés.

Le Saint-Sacrifice terminé, le cortège s'achemine derechef vers l'abbaye de Saint-Martin.

Le lendemain, 5 décembre, nouvelle cérémonie religieuse, toujours à la même heure. Les chevaliers reviennent à la cathédrale,

vêtus cette fois de damas blanc, et assistent à la Messe en l'honneur de la Ste Vierge, célébrée par le doyen du chapitre, Pierre Barbinus. Seul l'Empereur se rend à l'offrande. Dès le retour à l'abbaye, l'on entre en « chapitre ».

Il fallait d'abord combler les vides, par l'élection. Le chancelier rappelle aux chevaliers qu'ils doivent choisir « saintement et justement », ne se laissant influencer que par la loyauté et le mérite. Puis chacun dépose sa cédule sur un plat d'or. Le chancelier dépouille le scrutin et l'Empereur proclame les résultats.

Vingt-trois nouveaux chevaliers furent désignés en cette circonstance (1) : ce qui paraît un chiffre énorme, si l'on songe que l'Ordre tout entier ne comportait que cinquante membres, l'Empereur faisant le cinquante-et-unième.

Chacun des nouveaux élus vient s'agenouiller devant Charles-Quint et, posant une main sur le canon de la messe et l'autre sur une croix d'or qui contient une relique de la vraie croix, jure d'observer en tout honneur les statuts de l'Ordre. L'Empereur lui passe alors au cou le célèbre collier de la Toison d'Or, et donne l'accolade fraternelle.

La séance se poursuit par le chapitre public, où l'on subit l'examen de sa conduite. Chaque chevalier, à commencer par le plus jeune, est prié de se retirer, pendant que l'on passe ses actions au crible et que successivement tous ses confrères sont sommés de déclarer ce qu'ils connaissent à sa louange ou à sa confusion. Suivant le cas, l'intéressé reçoit ensuite des éloges ou des blâmes. Dans ce dernier cas, le chancelier suggère des moyens d'amendement.

(1) Jean III, roi de Portugal ; Jacques V, roi d'Écosse ; Ferdinand d'Aragon, vice-roi de Valence ; Pierre de Velasco, duc de Frias, connestable de Castille ; Philippe, duc de Bavière ; Georges, duc de Saxe ; Bertrand de la Cueva, duc d'Albuquerque ; André Doria, duc d'Amalfi ; Philippe, infant d'Espagne, plus tard II du nom ; Renaud, seigneur de Bréderode ; Ferrand de Gonzague, duc d'Ariano, prince de Molfetta ; Nicolas, comte de Saluces ; Claude de Baulme, maréchal de Bourgogne ; Antoine, marquis de Berghes ; Jean de Hennin, seigneur de Boussu ; Charles, comte de Lalaing ; Louis de Flandres, seigneur de Praet ; Georges Schenck, seigneur de Tautenburg ; Philippe de Lannoy, seigneur de Molembaix ; Alphonse d'Avalos, marquis du Guast ; François de Zuniga, comte de Miranda ; Maximilien d'Egmont, comte de Buren ; René de Chalon, prince d'Orange, comte de Nassau

La conduite de l'Empereur est examinée en dernier lieu et soumise aux mêmes observations. Lui aussi sera congratulé ou « remontré », d'après son mérite. Et l'expérience a prouvé qu'on ne s'en faisait pas faute.

Entretemps, le greffier enregistre par écrit les réprimandes et les exploits.

Pour parfaire ce tableau, il convient d'ajouter à ces brillants cortèges, à ces services religieux en grande pompe, à ces repas somptueux, des joutes et des tournois où toute la fleur de la chevalerie tenait à briller.

Les cérémonies terminées, l'Empereur partit sur Bruxelles. Et le 7, le chapitre décréta pour le lendemain une « messe solennelle, sermon et procession par le grand tour de la rue de Babilonne, dite des Allemands (rue des Jésuites), avec le Saint-Sacrement et autres dignes reliques », afin de remercier Dieu de la visite de l'Empereur et des victoires qu'il a remportées sur les hérétiques et les infidèles, et de ce qu'il a daigné tenir chapitre général en la ville de Tournai.

Longtemps les armoiries des chevaliers, peintes sur bois par Jacques Van Battele, restèrent appendues à la galerie supérieure des stalles où elles rappelaient l'auguste réunion que présida, dans le chœur de la cathédrale, le puissant empereur des deux mondes. Mais en 1742, il fallut abattre ce dais continu auquel elles étaient fixées, à l'effet de pouvoir développer sur les dossières la grande tapisserie de Ch. de Croy, beaucoup plus haute que la tenture de Toussaint Prier. Le Gouvernement autrichien protesta contre l'enlèvement des écussons (11 mai 1743). Pour plaire à l'impératrice Marie-Thérèse, le chapitre fit repeindre cette fois les armoiries sur cuivre (22 juin 1743) et les fit régner le long de la grande corniche des stalles, comme on le voit encore aujourd'hui à Bruges et à Gand. Ces blasons des plus hautes familles des Pays-Bas et de l'Espagne ne pouvaient trouver grâce aux yeux des révolutionnaires français et ils disparurent alors pour toujours. C'est à peine si l'un ou l'autre a pu échapper à la tourmente et repose actuellement au musée communal. Ainsi s'évanouissaient les souvenirs d'une glorieuse journée pour la cathédrale de Tournai.

Neuf ans plus tard, le vendredi 5 novembre 1540, Charles-Quint apparaît une seconde fois à Tournai, sans grand apparat. Mais il y revint une troisième fois dans tout son éclat souverain, le mercredi, 7 août 1549, en compagnie de ses deux sœurs, Éléonore et Marie, pour présenter son fils Philippe II comme son successeur. Tous quatre assistèrent le lendemain à la grand' messe de la cathédrale « environ les ix heures du matin » (1).

A cette liste princière, il convient encore d'ajouter les archiducs Albert et Isabelle, accueillis en grande pompe dans la cathédrale le 8 février 1600. Ensuite, « leurs dictes Altèzes entrèrent en leurdict palais, qui estoit préparé et accommodé en la maison dudict seigneur archidiacre d'Ognyes, située en la place et marché appelé le Monchel, audevant de la susdite église » (2). Ils revinrent le lendemain à 9 h 1/2, échanger les serments d'usage et assister à la messe pontificale célébrée par l'évêque Michel d'Esne. La cathédrale les revit encore le surlendemain, jeudi, à 7 h 1/2, devant l'autel de Notre-Dame à la croisée, où leur chapelain disait une messe basse agrémentée de motets en musique, qu'exécutait une maîtrise massée sur le jubé d'en face, c'est-à-dire l'« odéon » (3).

Le prince Ferdinand, infant d'Espagne et cardinal, y reçoit les mêmes honneurs en 1636. Puis ce fut le tour de l'archiduc Léopold, en 1647, et de l'archiduc Jean en 1658 (4).

Après la conquête de Tournai par les armées françaises (1667), le roi Louis XIV y fit des visites répétées. D'abord le 25 juin 1667, où il assista en personne au *Te Deum* d'action de grâces pour ses victoires ; une deuxième fois en compagnie de la reine et du dauphin, le 16 mai 1670 ; et deux autres fois encore, le 14 juin 1671 et le 3 août 1680 (5).

Non moins fastueuse toutefois se révèle l'inauguration de l'empereur Charles VI, à la date du 29 février 1720.

(1) A. DE LA GRANGE, *op cit*, p. 150.

(2) *Ibidem*, p. 197.

(3) *Manuscrit Du Fief*, à la Bibliothèque royale de Bruxelles, n. 13762-8, f. 170^v et 171^r.

(4) *Actes capitulaires*, ms. 156, 167, 178.

(5) Cfr *Actes capitulaires*, aux dates indiquées.

« Messieurs du chapitre et tout le clergé, revestus et en habits d'église, précédés de la croix, sont allés recevoir S. A. audit grand portail (monsieur de la Bassarderie, premier archidiacre, portant la vraie sainte Croix) ⁽¹⁾ et l'ont conduit processionnellement dans ledit chœur, où il s'est placé sur un fauteuil sous un magnifique dais, que messieurs du chapitre avoient fait dresser du costé de l'Évangile, avec un prie-Dieu devant luy Après la messe finie, a esté entonné et chanté le *Te Deum*, pendant lequel on a sonné toutes les cloches, tant de la cathédrale que de toutes les paroisses de la ville et du belfroid » ⁽²⁾.

La victoire de Fontenoy ramène la dynastie française dans nos murs, le 24 juin 1745, en la personne de Louis XV, accompagné du Dauphin, le père de l'infortuné Louis XVI. Absent depuis six mois, l'évêque comte de Salm-Reifferscheid revient précipitamment sur l'ordre exprès de l'impératrice Marie-Thérèse. En dix jours de poste, il brûle le long trajet de Vienne à Tournai, où il arrive juste à temps, pour recevoir en habits pontificaux le monarque vainqueur et chanter l'hymne d'action de grâces au Dieu des armées.

Le roi de France prend place sur un prie-Dieu, au milieu du sanctuaire de la cathédrale, ayant à sa droite le Dauphin. A l'issue de la cérémonie religieuse, un dîner de cinquante couverts réunit les illustres convives à l'évêché. L'après-midi, toute la cour se rend aux vêpres et assiste, un cierge à la main, à la procession de l'octave de la Fête-Dieu. Puis le dévôt souverain, que sa piété, hélas ! ne préserva d'aucun vice, s'en retourne aux camps ⁽³⁾.

La cathédrale fournit également un cadre imposant aux élans patriotiques de la Révolution brabançonne. Le 26 décembre 1789, le comte Vanderdilt, doyen du chapitre, célébra dans le chœur une messe solennelle, en présence des autorités civiles et religieuses (l'évêque excepté), pour invoquer les lumières du Saint-Esprit sur l'acte important qu'on allait poser. L'office terminé, le chanoine Colins de Tarsienne fit un discours politique, dans lequel il dénonça

(1) L'évêque, prince de Loewenstein-Wertheim, était absent.

(2) A. DE LA GRANGE, *op. cit.*, p. 295 sv.

(3) *Ibidem*, p. 261 ; *Actes du Vicariat*, aux *Archives de l'évêché* ; et *Actes capitulaires*, aux *Archives de la Cathédrale*.

les vices et les excès du gouvernement de Joseph II, lequel, en abusant de son pouvoir, s'en rendait indigne. L'orateur conclut à la justice de la déchéance qu'on allait prononcer contre l'empereur, en face des autels et en prenant Dieu à témoin de la nécessité dans laquelle on se trouvait d'agir de la sorte. Ensuite, il lut l'acte qui déclarait Joseph II, déchu à jamais de la souveraineté « de la ville, cité, seigneurie de Tournai et ses banlieues ». Toutes les autorités présentes jurèrent cette formule, aux cris répétés de Vive Dieu ! Vive la nation ! « cris imprudents, observe un auteur, qui ébranlaient l'autorité et qui préludaient aux vociférations démagogiques de quatre-vingt-treize ! » (1).

Néanmoins, le 11 août 1791, le duc de Saxe-Teschen y rentra au nom du souverain légitime Léopold II ; et l'année suivante, le duc de Gavre y revenait pour le serment d'inauguration de François II (8 août 1792) (2). Ce fut le dernier hommage du pouvoir public à l'église Notre-Dame, la dernière reconnaissance officielle de ses antiques privilèges, qui allaient bientôt sombrer avec tout l'ancien régime.

* * *

Nous avons présenté aux lecteurs les princes de la terre, que le souci d'une joyeuse-entrée ou des événements politiques ont amenés à faire leur dévotion à la cathédrale de Tournai. Mais à côté d'eux, que de princes de l'Église vinrent s'agenouiller sous les voûtes de la vieille cathédrale, notamment : le cardinal Gossuin, parvenu à rétablir la paix entre Robert, comte de Flandre et Louis le Gros, roi de France (1109) ; le cardinal de Sainte-Croix, au-devant duquel le chapitre se porta processionnellement, en habits de chœur, jusqu'à la rue Delval (1431) ; le cardinal de Chypre, légat apostolique en 1435 ; le cardinal de Clermont, en 1437 ; le cardinal de Constance, en 1449 ; Jean-François Bonomi, évêque de Verceil et nonce apostolique, venu en 1585 pour l'exécution des décrets du concile de Trente ; le cardinal de Bouillon, doyen du Sacré-Collège, lequel

(1) LE MAISTRE D'ANSTAING, *op. cit.*, t. II, p. 254 svv. Tournai, 1843.

(2) *Actes capitulaires*, aux dates correspondantes.

officia en 1710, à la solennité de la Fête-Dieu (1) ; et d'autres encore.

Au surplus, chaque intronisation d'un nouvel évêque marquait pour la cathédrale la date d'un grand jour, par suite des traditions pompeuses, qui y étaient rattachées, et dont j'ai tâché ailleurs de donner une idée (2).

Sans doute que voilà assez de velours écarlate, de satin cramoisi, de manteaux de rois et de pourpre cardinalice, pour faire entrevoir ce qu'ont dû être ces grands jours de la cathédrale. On peut se figurer, au parterre du chœur, comme des verrières mouvantes, formant un ensemble de couleurs chatoyantes avec les verrières de l'étage, où des spectateurs de galerie assistaient immobiles et émerveillés à ces brillantes manifestations religieuses de nos devanciers.

(1) *Actes capitulaires, ibidem.*

(2) Voir J. WARICHEZ, *Les nominations épiscopales au diocèse de Tournai* dans les *Collationes Tornacenses*, 1923-1924, p. 158 svv.

Les mauvais jours du chapitre

Tout n'est pas rose ici-bas, non plus dans une institution ecclésiastique, fût-ce la meilleure, que dans toute vie humaine ; et au radieux tableau que nous avons tracé précédemment, il y a de grandes ombres que nous ne pouvons omettre de marquer. Nous manquerions à la vérité, si en regard des heures de triomphe et de joie, nous ne placions les jours de deuil et de tristesse.

Le chapitre de Tournai commençait à peine à s'épanouir, sous la bienveillante protection des rois carolingiens, et selon la formule semi-monacale de la *regula Chrodegangi*, lorsque survint, vers la fin du ix^e siècle, la catastrophe des invasions normandes (1).

Isolés dans la partie septentrionale de l'Europe, ces hommes du Nord (*Nortmanni*) n'avaient pris aucune part aux grandes invasions franques du iv^e siècle, ni à celles des Vandales au v^e siècle, qui toutes deux trouvèrent Tournai sur leur parcours de peuples en migration.

Suédois, Norvégiens, Danois commencent leurs expéditions, au lendemain de la mort de Louis-le-Bègue et de Baudouin Bras-de-Fer. Et comme ils étaient navigateurs habiles et intrépides, ce n'est pas par la voie de terre qu'ils font leurs incursions, mais bien plutôt par la voie fluviale, remontant nos rivières et dévastant leurs rives.

Le diocèse de Tournai, voisin de leurs premiers établissements

(1) Voir J. WARICHEZ, *Les origines de l'Église de Tournai*, p. 201 svv.

en Frise et dans l'île de Walcheren, bordé en outre par l'Escaut et sillonné par la Lys, ressent particulièrement les désastreux effets de leurs entreprises.

Vers la mi-juillet 880, les Normands, fanatisés par la religion d'Odin et grisés par les contes poétiques de leurs walkyries, pillent et brûlent Théroouanne avec son abbaye de Sithiu, due à S. Bertin. Ils retournent ensuite hiverner à Gand, dans les ruines des deux monastères de Saint-Bavon et de Saint-Pierre au Mont-Blandin, fondés par S. Amand et qu'ils avaient précédemment incendiés. Au printemps suivant (881), leurs barques légères et non pontées remontent l'Escaut jusqu'à la Scarpe. Tournai cette fois est pillé, saccagé et livré aux flammes. Plus en amont, le même sort est réservé à deux autres abbayes géminées, fondées encore par S. Amand, à la mode colombanienne : celle d'Elnone sur la Scarpe et celle de Marchiennes à proximité.

Leurs exploits accomplis, les barbares, gorgés de butin, déposent la torche et le glaive et reviennent au mois de novembre hiverner sur la Lys, à l'emplacement de Courtrai.

Les moines de Gand s'étaient réfugiés à Saint-Omer et de là à Laon, avec le corps de S. Bavon. Le clergé de Seclin s'était retiré à Chartres, emportant sur ses épaules le sarcophage de S. Piat. Les religieux d'Elnone s'étaient enfuis dans diverses villes de France, avec la châsse de S. Amand. Les Tournaisiens également quittèrent leur cité ; et les chanoines s'en furent à Noyon, avec les précieuses reliques de S. Nicaise, l'ancien évêque de Reims, martyrisé par les Vandales et qui fut le premier patron de la ville.

Toute l'organisation primitive de l'Église de Tournai disparut alors dans un tourbillon de poussière et de fumée. La ville elle-même, abandonnée de ses habitants, n'offrait aux yeux qu'un spectacle d'horreur, au milieu duquel la cathédrale dressait ses murs calcinés. Car nous ne croyons pas à sa destruction de fond en comble. Le moine Milon de Saint-Amand, écrivant vers 850, la désigne comme un temple magnifique (*templum venustum*) (1). Certes il est permis d'attribuer à cette dernière épithète un sens

(1) IDEM. S. *Éleuthère, premier évêque de Tournai*, p. 38 et 52. Wetteren, 1931.

tout relatif, voire même une exagération poétique ; mais il faut du moins supposer que l'édifice était en matériaux durs, surtout dans un pays où la pierre affleure le sol ; et dès lors, les flammes n'ont pu réduire en cendres que la charpente et les parties boisées.

En 891 et 892, une flotte normande continue à stationner sur les côtes de la Flandre. L'année suivante, les pirates descendent jusqu'à l'embouchure du Rhin et de la Meuse, puis passent en Angleterre.

La tourmente passée, le chapitre se montre impatient de revivre, de relever ses débris et avec eux les ruines de la cité. Nous avons montré précédemment (1), comment s'opéra cette restauration. Avec l'aide des pouvoirs publics et de son propre talent d'organisation, il puisa, dans cette sorte de « baptême du feu », une vitalité qui ne devait plus se démentir durant neuf cents ans.

* * *

Cette assertion n'exclut pas toutefois une existence, à certains jours très mouvementée. Pendant cette longue période, Tournai, constamment coincé entre l'enclume et le marteau, entre le comte de Flandre et le roi de France, essuya une quinzaine de sièges, dont chaque fois le chapitre subit les contre-coups. La situation s'aggrava surtout à partir du XIII^e siècle, quand Philippe le Bel rêva de faire de Tournai une place forte, pouvant servir de point d'appui à sa politique française en Flandre. Jusque-là en effet, la ville était peu armée pour la résistance et elle capitulait, avec une précipitation qu'elle devait parfois se faire pardonner.

Un exemple typique nous en est fourni en 1197 (2). La guerre venait d'éclater entre Philippe-Auguste et Richard Cœur-de-lion. En dépit des dispositions de son peuple, Baudouin IX de Flandre (VI de Hainaut) avait assisté, l'année précédente à l'assemblée de Compiègne et y avait juré fidélité au roi de France, s'engageant à hisser toujours et partout sa bannière à côté de la sienne, sous

(1) Cfr ci-dessus, *Chapitre I, Les origines*, p. 8 svv.

(2) Cfr J. WARICHEZ, *Étienne de Tournai et les pouvoirs politiques en Flandre*, dans les *Annales de l'Académie royale d'archéologie de Belgique*, 1914, p. 29 du tiré-à-part.

peine d'encourir les foudres de l'Église, dans le cas de forfaiture. Mais quand le susdit duel s'engagea entre les deux souverains, le comte de Flandre comprit sans peine que ses intérêts économiques et politiques se trouvaient en opposition avec ses devoirs de vassalité. Obligé de prendre parti entre les Capétiens et les Plantagenets, il se décide pour ceux-ci et signe un traité d'alliance, offensive et défensive, avec l'Angleterre contre la France.

Dès lors le légat du pape, le cardinal Mélior, invite l'évêque de Tournai, Étienne, à sévir contre le vassal infidèle, en fulminant contre lui l'excommunication personnelle et en jetant l'interdit général sur toute la Flandre. Mais Étienne avait pris la même mesure deux ans auparavant, contre Baudouin-le-Courageux, et il était encore sous le coup des conséquences désastreuses de ce geste pour son diocèse. Aussi voudrait-il s'y soustraire. « Les plaies funestes causées par le dernier interdit, écrit-il à l'archevêque de Reims, son métropolitain, sont loin d'être cicatrisées ; et les hérésies, nées à cette occasion de l'irrésistible besoin de satisfaire le sentiment religieux des populations, menacent de prendre une vigueur nouvelle » (1).

Peine perdue, le prélat doit obtempérer à l'ordre reçu. Encore une fois, tout culte public doit cesser ; et le silence se fait dans les clochers de Flandre. S'il est encore permis de célébrer l'office dans les chapitres et les abbayes, c'est en dehors de toute assistance, sans sonnerie de cloches, à seule fin d'obtenir plus facilement du ciel l'expiation du crime qui avait causé l'interdit.

Comme Étienne l'avait prédit, le comte de Flandre demeure insensible à cette censure ecclésiastique. Prétendant reconquérir l'Artois, Baudouin s'empare d'Aire-sur-la-Lys et de Saint-Omer, puis se présente sous les murs de Tournai avec son armée (juin-juillet 1197), soit qu'il veuille se venger de l'évêque, soit que cette ville ait mal accueilli ses revendications territoriales. Les bourgeois lui ferment leurs portes et déploient, dans la défense de leur cité, une admirable vaillance. « Comme autrefois les enfants d'Israël, écrit encore Étienne, d'une main nous tenons le glaive pour

(1) *Étienne de Tournai, Lettre 242* ; édition DESILVE, p. 299.

résister à l'assaut et de l'autre nous manions la truelle pour fortifier nos remparts » (1).

Une si noble ardeur n'empêcha pas la ville de capituler. Par crainte du pillage et de la destruction, les Tournaisiens durent acheter de Baudouin une trêve, à des conditions très onéreuses (20 juillet 1197).

Philippe-Auguste, qui avait laissé Tournai sans défense, n'en fut pas moins fort mécontent de cet arrangement et des stipulations qu'il contenait. Il se rendit toutefois aux explications présentées par l'évêque Étienne, comprenant que la place, abandonnée à ses seules forces, ne pouvait soutenir plus longtemps un pareil siège. D'ailleurs Baudouin poursuivait sa marche triomphante. En quittant Tournai, il va assiéger Douai, s'en empare, court ensuite les terres du roi sur les confins du Vermandois, prend successivement Bapaume, Péronne et Roye ; puis se replie sur l'Artois dont il attaque la capitale. Arras lui oppose une longue résistance, qui permet à Philippe-Auguste de s'avancer contre le comte.

Restait l'affaire des censures ecclésiastiques, qui continuaient à peser sur la Flandre. Le pape Innocent III, monté sur le siège pontifical le 8 janvier 1198, ordonna de les lever, dès le mois d'avril. Au surplus, en janvier 1200, le traité de Péronne réconciliait définitivement le roi Philippe-Auguste avec le comte Baudouin IX de Flandre et VI de Hainaut, qui deviendrait un peu plus tard Baudouin I de Constantinople.

Il ne faut voir dans ce récit qu'un spécimen de la façon, dont l'Église de Tournai est mêlée aux événements militaires qui se déroulent autour d'elle. On se rappellera que nous en avons rencontré d'autres exemples, en traitant précédemment de la *Grande procession* (2).

* * *

Le chapitre devait souffrir davantage encore des dissensions religieuses et politiques du XIV^e-XV^e siècle, qui se répercutèrent douloureusement dans son sein.

(1) *Ibidem*, p. 329.

(2) Cfr plus haut, *Chapitre VI, Les grands jours de la cathédrale*, p. 132.

Sous ce rapport le Grand schisme d'Occident, qui désola l'Église universelle (1378-1417), fut fatal à l'Église de Tournai, comme à l'Église de Cambrai, sa voisine (1). L'un et l'autre de ces deux diocèses se partagèrent rigoureusement en Urbanistes, partisans du pape de Rome Urbain VI, et en Clémentins, partisans du pape d'Avignon Clément VII, lequel était du reste un ancien évêque de Cambrai, sous le nom de Robert de Genève (1368-1371). Le Hainaut penchait pour le pape d'Avignon ; mais les archidiaconés flamands de Brabant, de Bruxelles et d'Anvers tenaient obstinément pour l'obédience de Rome. De même le Tournésis et la châtellenie de Lille recevaient leurs directives du palais d'Avignon, tandis que le clergé flamand ne voulait rien admettre de la « Babilone gauloise ».

Le chapitre tournaisien, entraîné dans le sillage de la France, se montrait pour la majeure partie clémentin, non toutefois sans rencontrer une vive opposition chez certains de ses membres et des meilleurs. Il eût souhaité sans doute garder la neutralité, entre les deux partis qui divisaient le diocèse, mais les circonstances ne le permirent point.

En cette même année qui marque le début du Grand schisme (1378), l'évêque Philippe d'Arbois vint à mourir. Le pape Urbain VI nomma pour lui succéder un savant docteur de sa faction, Jean Van West, doyen du chapitre de Tournai ; tandis que son antagoniste Clément VII avait désigné, pour le même siège épiscopal, un bourguignon de son parti, Pierre d'Auxi (ou d'Aussay), lui aussi docteur en droit et chanoine du chapitre de Notre-Dame. Les conséquences furent lamentables. Muni de ses bulles pontificales, Jean Van West exerce les fonctions épiscopales dans la partie flamande des diocèses de Tournai et de Cambrai, au pays de Gand, de Bruges, d'Ardenbourg et même de Bruxelles, de Malines et d'Anvers. On dresse église contre église, autel contre autel. Comme le dit l'annaliste Meyer, « les Urbanistes et les Clémentins n'avaient pas plus de rapports entre eux que les Juifs et les Samaritains ».

(1) Voir J. VOISIN, *Les évêques de Tournai, urbanistes et clémentins* (1378-1404), dans les *Bulletins de la société historique et littéraire de Tournai*, t. X (1865), p. 59 svv.

Pour avoir voulu user de moyens de contrainte, Pierre d'Auxi voit son château épiscopal d'Helchin saccagé et livré aux flammes.

Bientôt les luttes politiques font écho aux dissensions religieuses. Jean Van West est envoyé en Angleterre avec d'autres députés, par Philippe Van Artevelde, pour y négocier une alliance des communes flamandes avec le roi Richard II. La guerre contre la France devient ainsi une croisade sacrée. Elle l'était dans la Flandre urbaniste, en vertu d'une inébranlable conviction populaire, elle le fut par intérêt politique à Londres, où l'on publia la bulle du pape romain, ordonnant de prendre les armes contre les Clémentins.

La paix ne revint vraiment dans la région qu'en 1410, grâce à l'élection de Jean de Thoisy, par Jean XXIII, successeur d'Alexandre V, un pape de la troisième série, issue du concile de Pise de 1409.

Hélas ! le conflit sera repris, vingt ans après, dans l'âpre lutte entre les Bourguignons et les Armagnacs, qui eut un retentissement tumultueux jusque dans le chœur de la cathédrale, lors de l'installation de Jean Chevrot, comme évêque de Tournai (1433) (1).

Pour comble d'infortune, moins d'un demi-siècle plus tard, le décès de Ferry de Clugny, en cour de Rome, ouvrait un nouveau schisme local, plus funeste encore que le premier (2). Le pape Sixte IV appela au siège épiscopal vacant Jean Monissart, originaire du Hainaut, doyen de Thérouanne, devenu préfet du palais apostolique. Cette nomination déplut à la fois au chapitre, au comte de Flandre et au roi de France, lesquels choisirent pour évêque Louis Pot, abbé de Saint-Laumer de Blois, et le firent immédiatement sacrer par l'archevêque de Reims.

La cour de France mit en œuvre toutes ses influences pour amener le pape à révoquer son choix ; mais sans y parvenir. A la mort de Jean Monissart, l'année suivante (juillet-août 1484), Innocent

(1) Lire J. WARICHEZ, *État bénéficial de la Flandre et du Tournais au temps de Philippe-le-Bon, Introduction*. Louvain, Van Linthout, 1912.

(2) IDEM, *Les jastes épiscopaux de Tournai*, dans les *Collationes Tornacenses*, 1925-1926, p. 206.

cent VIII, poursuivant la politique de son prédécesseur, nomma évêque de Tournai Antoniotto Pallavicini, cardinal de Sainte-Praxède. Et quand ce haut dignitaire ecclésiastique résigna son évêché en 1496, le pape, toujours dans le même esprit, le remplaça par Pierre Qucike, abbé de Saint-Amand.

Dans l'intervalle, Louis Pot avait pris possession de la portion du diocèse située dans les limites du royaume de France, sans parvenir jamais à faire reconnaître son autorité spirituelle dans la partie flamande du diocèse : lequel se trouvait de nouveau divisé en deux obédiences. Tournai et la région française reconnaissaient un évêque, la Flandre et le pays de Waes en reconnaissaient un autre : situation lamentable et pleine de difficultés pour le chapitre.

Enfin Louis Pot mourut le 6 mars 1505, au retour d'un voyage à Rome. Le pape Jules II, voulant sortir de cette impasse, sans froisser le roi de France, ni encourir le ressentiment du père de Charles-Quint, porta Pierre Qucike à résilier son évêché ; et l'on se mit d'accord sur un nouveau titulaire, Charles du Hautbois. Le schisme n'en avait pas moins duré vingt-deux ans (1483-1505).

Il faut arriver au temps des Huguenots, pour trouver des jours plus néfastes au chapitre. Des malheurs autrement considérables devaient lui venir alors de ses propres concitoyens, fanatisés par la Réforme protestante du xvi^e siècle.

*
* *

On ne peut nier que toutes ces scissions tapageuses et ces querelles sans merci, jointes à l'affaiblissement de la Papauté, n'aient acclimaté dans les meilleurs esprits les idées d'une réforme nécessaire : et le Protestantisme passa par la brèche ouverte.

Nous devons reconnaître toutefois que les ferments du début sont plutôt d'importation étrangère. Le premier martyr de la Réforme à Tournai est Henri de Westphalie, originaire de Clèves et ancien moine augustin, comme Luther lui-même. On l'arrêta à Courtrai ; il subit la déprêtrisation canonique dans la cour de l'évêché, puis fut livré au bras séculier qui le fit brûler vif, aux Prés porcins, hors la porte Sainte-Fontaine (1528).

Clergé catholique, magistrat communal, gouverneur local, pouvoir central, tous croyaient alors pouvoir étouffer dans son germe cet élément de discorde et de péril social. Mais rien n'y fit. Tous les jours, l'hérésie gagne du terrain dans la ville et dans la région ⁽¹⁾. Au milieu de leur ardeur de néophytes, des Tournaisiens sans lettres s'improvisent ministres réformés et prêchent la « parole sainte ».

Bientôt ces pasteurs d'occasion ne suffisent plus aux nouveaux fidèles. En suite d'un appel à Martin Bucer, recteur de l'Église protestante de Strasbourg, des pasteurs réguliers, versés cette fois dans la théologie calviniste, viennent organiser l'Église tournaisienne, sous le nom de « La Palme ».

Dès lors, le peuple soutenu et enhardi commence à quitter les tanières où il se terrait, pour parcourir audacieusement la cité, le soir, en chantant des psaumes, non sans avoir pris la précaution de plonger au préalable la ville dans les ténèbres, par l'extinction de toutes les lumières.

Marguerite de Parme, effrayée, décrète une répression sévère, mais dont les effets sont éphémères. En réalité la population, gagnée de plus en plus à la doctrine calviniste, courait aux prêches dans la banlieue de Tournai. A son retour en ville, c'étaient à tout propos des scènes tumultueuses, surtout en passant devant les églises ou à la rencontre d'un prêtre catholique. Les pouvoirs publics sont débordés.

Parlant de cette agitation, Marguerite de Parme écrit à Philippe II. « Il y a quatre espèces de gens : ceux qui veulent la liberté de conscience, ceux auxquels déplaisent les rigueurs des placards et l'inquisition, ceux qui voudraient voler et piller, ceux enfin qui désireraient changer de prince » ⁽²⁾.

La suite démontre que la Gouvernante avait raison. Fatiguée de rôder timidement aux portes de Tournai, la Réforme, conduite par ses chefs, décide de marcher à la conquête de la cité. Le 23 août 1566, les calvinistes se répandent en hurlant dans la ville et se livrent au saccagement des églises paroissiales et monastiques, ne lais-

(1) On peut lire les détails dans le Mémoire de A. HOCQUET, *Tournai et le Tournaisis au XVI^e siècle*, p. 81 svv. Bruxelles, 1906.

(2) GACHARD, *Correspondance de Philippe II*, t. I, p. 410.

sant debout, suivant l'expression de Pasquier de le Barre que « les pilliers et principaux bastimens de la machonnerie » (1). A St Piat, Ste-Catherine, St-Pierre, St-Quentin, St-Brice, St-Jean notamment, tout est brisé, arraché, détruit.

La cathédrale ne devait pas être épargnée. Nous laissons ici la plume à un annaliste, qui vécut assez rapproché des événements (2).

« Ainsi que l'on sonnoit aux matines en l'église cathédrale, les gueux y entrent à la foule, pêle-mêle et d'une rage infernale, se prennent aux choses sacrées et à coups de marteau les mettent en pièces, renversent les autels, se jettent impétueusement sur les images des Saints ; ils les foulent aux pieds ; ils abbatent (*sic*) avec des coignées la tête de quelques-uns, ils entraînent d'autres par l'église et par les rues. En même temps, les autres montent aux orgues, les rompent à coups de bâtons, arrachent les grandes statues des Saints de leurs niches et de leurs bases, et les brisent en morceaux en les précipitant par terre, emportent chez eux tout ce qu'ils trouvent de plus riche : aussi étoit-ce la convoitise qui portoit le flambeau et servoit d'amorce à leur furie. Ils tirent à bas, du haut du chœur, les ornements richement brodés que la ville de Gand souloit offrir tous les ans à l'honneur de la sainte fierte ; ils n'y laissèrent que les ferremens auxquels ils étoient appendus, qui se voyent encore aujourd'hui, pour servir de témoignage à leur impiété. Il n'est pas jusqu'aux sépulchres des morts, qu'ils fouillent pour voir s'il n'y a pas quelque trésor caché, l'insatiable convoitise leur faisant oublier le repos de leurs cendres ».

Pasquier de le Barre, témoin oculaire et nullement suspect d'exagération, ajoute : « Après avoir fait grands dégasts en ladicte église Nostre-Dame, ilz trouvèrent finalement un lieu secret par dedans la thésaurie (3), où toutes les ymaiges et aultres relicquaires

(1) PASQUIER DE LE BARRE, *Mémoires*, édition A. PINCHART, t. I, p. 135. Bruxelles, 1859.

(2) F. GAULTRAN, mort le 11 juillet 1669, après avoir demeuré trente ans continus au collège de Tournai (*Histoire nouvelle de Tournay*, p. 126). Manuscrit aux Archives du chapitre.

(3) Première chapelle au déambulatoire de droite, sous le clocher Marie. Le

d'or et d'argent, appartenans à ladicte église, estoient cachéz et emmuréz et les tirèrent dehors, mettant et cassant le tout en pièches, sans espargner pierres ny perles précieuses dont iceulx relicquaires estoient enrichis » (1).

Les trois ministres calvinistes se trouvaient présents à cette scène : Ambroise Wille, Charles de Nielle et Étienne Marmier. Pasquier lui-même déclare s'être rendu sur les lieux, pour empêcher le vol (2) et faire transporter ces débris de l'orfèvrerie du moyen âge à la Halle des Consaux, et de là à la prison « de Pigeogne » (3). Mais, pendant ce temps-là, les pillards se battaient « à mort » dans le transept de gauche, vis-à-vis de l'autel S. Georges, dont ils se disputaient les riches ornements (4).

Car il ne faudrait pas trop croire au dévouement de ce fameux procureur du baillage. Il se vante d'avoir mis dans le chœur une « garde de vingt hommes », pour protéger « les tableaux des armoieries des chevaliers de l'ordre de la Thoison d'or... quy demeurèrent en estre sans brisure... *durant que ledict sacagement et abat*

grand-vicaire De la Grange attribue la découverte de cette cachette à une indiscretion ou à la trahison du maçon : « La muche de la thésorie at esté aussi descouverte parderrière l'autel S^{te} Anne, par le machon de l'église, où on avait sauvé aucunes argenteries ». *Manuscrit N. du Fief, à la Bibliothèque royale de Bruxelles, 13762-8, fol. 177^r.*

(1) PASQUIER DE LE BARRE, *Mémoires*, t. I, p. 136.

(2) *Ibidem* : « Les ministres se trouvèrent en ladicte thesaurie, comme je feys pareillement, pour garder que riens ne feust pillé ou desrobé ».

(3) Mauvaise lecture pour *Pipenie*, nom donné à la prison de la Halle : *prison dite Tiens le bien ou de Pipenie* (Compte d'ouvrages, août 1399 à novembre *ibidem* ; *prison de Tiens le bien en le Halle* (Compte d'ouvrages, 20 février 1419 à mai 1420, 3^e somme de mises). Renseignement dû à l'amabilité de mon collègue, M. Hocquet, archiviste de la ville.

(4) Voici la description que nous en a laissée le grand-vicaire N. De la Grange : « Il y avoit un excellent autel de St George, où estoit posée son image, grande comme un cheval et un homme naturel, estant orné d'armes d'argent et dessus revestu d'une casacque d'armes en brodure et sa teste couverte d'un bonnet ducal ancien, orné de plusieurs pierres précieuses et de la sa sorte casacque restent encore aucuns fragmens, dont on orne pour le présent des chapelles et le grand autel. Le bonnet a esté pillé au sacagement par des artisans, dont il y en eut des tués, les dicts saccageurs se batant l'un contre l'autre pour ceste proye. En cest autel se voyoient plusieurs autres images, car depuis

se faisoit (1) », c'est-à-dire pendant qu'on brisait les stalles, brûlait les livres liturgiques et démolissait les autels. Avouons que l'intervention de ces vingt hommes eût pu être plus efficace et mieux dirigée. Au reste, Pasquier de le Barre fut exécuté à Vilvorde, le 29 décembre 1568, pour sa conduite à Tournai.

Le lendemain, 24 août, cette tourbe grossière, conduite par le pasteur tournaisien Ambroise Wille, revient à la cathédrale afin de mettre le feu aux Archives, sous le fallacieux prétexte (d'ailleurs repris par les révolutionnaires du XVIII^e siècle) d'anéantir des privilèges surannés, et de délier les princes et les magistrats de leur serment de fidélité au pouvoir ecclésiastique (2).

Dans cet immense brasier, activé par la cire en fusion des vieilles chartes, la populace en délire jette la dépouille funèbre du duc de Gueldre, qu'elle avait exhumée de ses mains dans la chapelle S. Louis (3).

Ce fut, au sentiment du protestant H. Prescott lui-même, un acte d'une barbarie sans excuse, qui détruisait à jamais des monuments d'un prix inestimable pour l'Histoire. « On s'attriste, continue-t-il, en reconnaissant que partout les premiers efforts des réformés ont été dirigés contre les monuments du génie, créés et perfectionnés sous la généreuse protection du catholicisme » (4). Sans doute il y a de la marge entre l'anglais H. Prescott et le tournaisien Ambroise Wille. Nicolas Soldoyer, qui était contemporain et concitoyen de ce dernier, lui trace ce *curriculum vitae*. « Il estoit savetier de son stil, mais estant jeune il quitta le pays pour aller à Rome, et là il servit de marmiton à un cuisinier d'un cardinal. L'aïant servi quelque tems, il retourna en Flandre par Genève. Là il se confirma davantage en son erreur, de sorte qu'il fut envoyé de la part des Genevois en nostre pays comme prédicant, estant natif de cette

la voulte jusqu'à l'autel y avoit un parement magnifique couvert d'une cour-tine, duquel les clercs et cloqmans tiroient proufict des gracieusetés des estrangers désirant veoir ces raretés ». *Manuscrit du Fief*, 13762-8, fol. 176v.

(1) PASQUIER DE LE BARRE, *Mémoires*, t. I, p. 135.

(2) *Ibidem*, p. 138.

(3) Voir A. HOCQUET, *op. cit.*, p. 130 svv.

(4) W. H. PRESCOTT, *Histoire du règne de Philippe II* (traduction RENSON), t. II, p. 286. Paris, 1860.

ville ; il y vint semer l'hérésie de Calvin » (1). On peut charitablement supposer que la mentalité de ce pasteur improvisé ne dépassait pas de beaucoup celle du vulgaire, et qu'il mesurait peu la portée de ses actes, lorsqu'il détruisait ainsi les trésors du passé. Le mal n'en était pas moins irréparable.

Ce triste exploit terminé, Ambroise Wille lance les calvinistes sur la grande abbaye bénédictine de Saint-Martin. Le pillage ne cesse, que lorsque l'Abbé lui eut promis mille florins carolus. De cette somme, Wille en emploie la moitié à payer les hôteliers chez lesquels les émeutiers avaient mangé et bu la veille.

Le grand-vicaire N. De la Grange achève le tableau en ces termes. Les insurgés creusèrent une tranchée « autour des quatre grands piliers pour y poser et soubmettre des tonnes de poudre, pour faire sauter tout l'édifice de l'église, sans quelques hérétiques y survenant, qui dirent : messieurs, que faisons-nous ? La ville n'est pas capable de recevoir toutes les ruines et groises de ceste église : ce que les détourna (2) ». Il n'y eut ainsi que la crainte des décombres pour sauver le superbe monument.

Que deviennent dans tout cela les gardiens de l'ordre ? Ils assistent impuissants — sinon impassibles — à ces profanations et à ces excès. Avec l'autorisation de Marguerite de Parme, le Magistrat avait armé par quartiers des compagnies bourgeoises, sorte de gardes-civiques (3). Mais celles-ci refusèrent d'intervenir, pour la futile raison qu'elles avaient à protéger la ville et non point à garantir les églises. L'ordre public cependant y était intéressé, puisque les iconoclastes se répandirent dans les rues et pillèrent un certain nombre de maisons particulières.

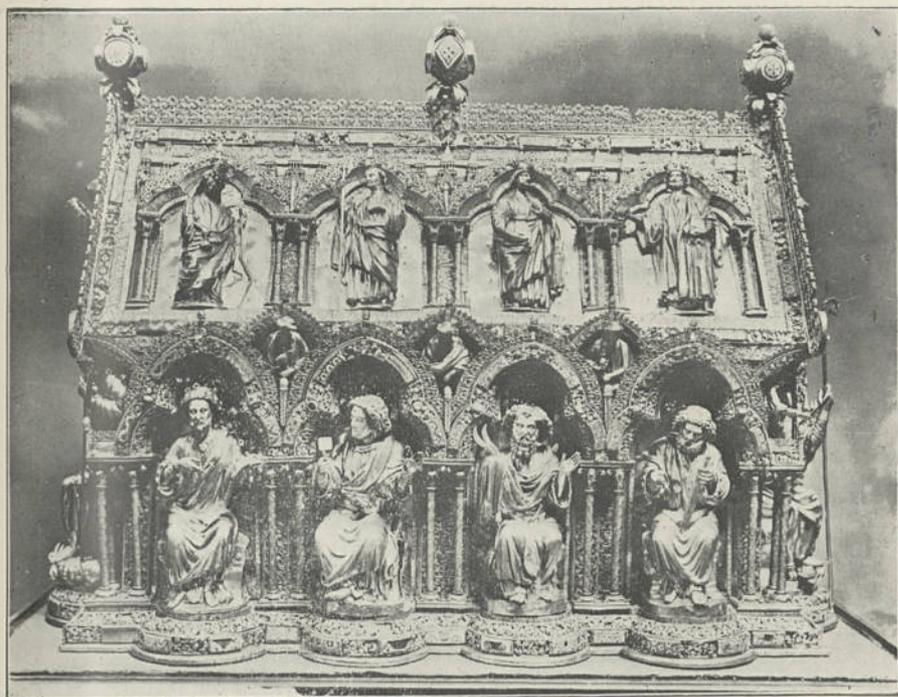
Du coup, la population catholique s'effraie. Les exodes se multiplient. L'évêque Gilbert d'Oignies s'est, dès le mois de juillet, réfugié à Lille. Après les troubles du mois d'août, de nombreux membres du clergé imitent son exemple. Pasquier de le Barre insinue qu'il ne restait à Tournai que deux ou trois chanoines (4) qui,

(1) N. SOLDoyer, *Mémoires*, édition A. PINCHART, t. II, p. 234. Bruxelles, 1865.

(2) *Manuscrit Du Fief*, 13762-8, fol. 177r.

(3) A. HOCQUET, *op. cit.*, p. 125 svv.

(4) PASQUIER DE LE BARRE, *Mémoires*, t. I, p. 172.



CHÂSSE DE S. ÉLEUTHÈRE, EXÉCUTÉE EN 1247 (pp. 163 et 350)



S. ÉLEUTHÈRE, PREMIER ÉVÊQUE DE TOURNAI († 531),
AU PIGNON DE SA CÉLÈBRE CHÂSSE (pp. 163 et 353)

en déroband le mot de passe, parvinrent à rentrer dans la cathédrale « pour veoir ce que l'on y faisoit ». En dépit de cette assertion de l'ancien procureur du baillage, il y en avait sans doute davantage, mais ils se montraient moins intrépides et se tenaient cachés. En tous cas, la cathédrale, chargée de décombres, fut fermée ; et le service divin, qui n'avait jamais été interrompu depuis les invasions normandes, cessa complètement.

Heureusement le chapitre, qui depuis quelque temps redoutait cette catastrophe, avait mis en sécurité ce qu'il estimait posséder de plus précieux. Il avait fait déposer, au château du gouverneur, les cartulaires qui constituent encore aujourd'hui les joyaux de ses anciennes archives (1). Ses riches tapisseries et une partie de ses ornements liturgiques avaient été dirigées sur Gand (2). Ses vases sacrés, ses reliquaires et ses objets d'orfèvrerie remarquables avaient été transportés à Mons (3). De ce nombre ne se trouvaient pas les grandes châsses de S. Éleuthère et de Notre-Dame, plus malaisées à mobiliser. On les dissimula d'abord sous la paille dans la grange du chapitre, qui s'élevait alors Place de l'évêché, à l'endroit actuel des Anciens prêtres et de la bibliothèque. Elles furent ensuite transportées à Douai, dans de grands tonneaux, qui voyagèrent sans attirer l'attention, comme vidanges de la cave du chapitre (4). Par ailleurs, les clochemans paraissent avoir sauvé sur place ce qu'ils ont pu, puisque par acte capitulaire du 17 octobre 1567, le chapitre donne à chacun six livres « pour la peine qu'ils ont eue de cacher des livres et des ornements pendant les troubles » (5).

Dès le mardi 27 août 1566, les Huguenots s'emparent des églises paroissiales de St Brice, de St Jacques et de St Nicaise, pour y célébrer publiquement les cérémonies du culte évangélique. Et Tournai, devenu la « Genève du Nord », reste sous le joug de la terreur, jusqu'à l'entrée des troupes de Philippe de Ste-Aldegonde, seigneur de Noircarmes, le 3 janvier 1567.

(1) *Actes capitulaires*, 21 février, 7 avril 1567.

(2) *Ibidem*, 24 mars, 4 avril 1567.

(3) *Ibidem*, 23 mai 1567.

(4) Voir J. WARICHEZ, *S. Éleuthère, premier évêque de Tournai*, p. 67.

(5) *Actes capitulaires*, 17 octobre 1567.

La cathédrale cependant avait déjà été rouverte, sinon à la célébration de l'office canonial, du moins à la célébration de la messe, dès le 16 septembre 1566, en vertu d'un compromis de Philippe de Montmorency, comte de Hornes, avec les calvinistes, qui s'engageaient à ne pas « contrarier le service divin ni aucune cérémonie de la religion catholique » (1).

Les temps restaient néanmoins très incertains. Le chapitre n'entreprend sa reconstitution qu'après l'entrée du seigneur de Noircarmes. Il récupère alors plus de huit mille florins, provenant « de la vente des ymaiges et vaissaulx d'or et d'argent » (2), retrouvés dans la ville, réclame les livres traînant dans les maisons particulières et enjoint aux chanoines absents de revenir avant le mercredi des Cendres, afin de reprendre la vie canoniale d'autrefois (3).

On restait cependant assez mal campé, dans cet édifice dévasté. L'évêque Gilbert d'Oignies réconcilia la cathédrale, remise en ordre, le 12 septembre 1567 ; et dans l'impossibilité de retrouver des bréviaires et des missels de l'ancienne liturgie locale, on charge Plantin d'Anvers d'imprimer des livres de chant conformes à la liturgie romaine, en adoptant « les plus grands livres et les notes les plus noires » (4). Ces volumes, nous les possédons encore, imprimés sur parchemin.

Le cap était doublé. De 1570 à 1794, c'est-à-dire pendant les deux siècles qui séparent la révolte religieuse du xvi^e siècle, de la révolution politique du xviii^e, renaît un calme « relatif ». Entre ces deux orages terribles, le chapitre de Notre-Dame se relève lentement, sans se douter que ses nouvelles richesses et sa prospérité rétablie serviront, une seconde fois, de prétexte à la haine de ses ennemis et d'appât à l'avidité des masses.

*
* *

Nous avons parlé d'une tranquillité « relative », car si la pacification des esprits vient calmer les passions religieuses et panser

(1) A. Hocquet, *op. cit.*, p. 143.

(2) *Ibidem*, p. 139 sv.

(3) *Actes capitulaires*, 24 janvier et 29 janvier 1567.

(4) *Ibidem*, 27 février 1570.

les plaies de la guerre civile, les visées conquérantes des rois de France et les menées politiques de Richelieu, comme de Mazarin, réveilleront bientôt de longues hostilités et entraveront ainsi le retour de la prospérité.

Conquis par Louis XIV en 1667, rétrocédés à l'Autriche par le traité d'Utrecht en 1713, Tournai et le Tournésis connurent, sur ces quarante-six ans, trente et une années de guerre.

La ville et surtout les campagnes furent ruinées par les réquisitions militaires, le ravitaillement et le logement des troupes de passage, les travaux de défense et les contributions de guerre.

Le chapitre n'est pas plus épargné que le reste. Tour à tour, il se voit confisquer, parce qu'en terre ennemie, ses propriétés de Flandre et du pays de Waes ; puis, après la prise de Condé et de Bouchain, les biens de la collégiale de Condé et de l'abbaye d'Hannon qu'il avait reçus par représaille, en compensation de ceux que les Espagnols avaient confisqués. Il est vrai que Louis XIV lui attribue alors des biens, situés en Artois et dans la châtellenie d'Audenarde (1).

Survient l'avalanche des troupes de concentration. Alors une partie du séminaire est transformée en écuries, pour les besoins de la cavalerie ; et les galeries de l'étage, à la cathédrale, deviennent des greniers à fourrage.

En 1691, les finances de la France sont dans un déplorable état. Les prodigalités de Versailles, la guerre maritime, les campagnes de Savoie et d'Allemagne ont complètement épuisé le trésor public. Et les expédients de tout acabit, employés pour combler le déficit (vente des charges, refonte des monnaies, dons gratuits réclamés aux grandes villes), sont impuissants à sauver la situation.

A bout de souffle, le ministre Louvois adresse une circulaire aux évêques et les engage à livrer l'argenterie des églises « pour les transformer en écus ». Le somptueux roi lui-même donne l'exemple. Il envoie à la fonte sa vaisselle d'or et d'argent, avec ses chefs-d'œuvre d'orfèvrerie, et « se met en faïence ». Le chapitre, invité

(1) *Archives de la cathédrale*, Dossier n. 395 et 396, *Confiscations et représailles*.

à poser le même geste, s'exécute courageusement ⁽¹⁾ et engage le clergé de son patronat à en faire autant, sans retard.

Les argenteries de la cathédrale sont transportées à la Monnaie de Lille : leurs poids était de 199 marcs, 2 onces et 3/4, soit environ 48 kilos, 790 grammes ⁽²⁾. C'est alors que disparut le magnifique antépanne avec ses quinze statues d'argent doré, donné en 1596 par le chanoine Charles de Ladeuze, comme ornement du maître-autel.

Deux ans plus tard, en dehors des réquisitions ordinaires, Pontchartrain pousse un nouvel appel de détresse. Le contrôleur général écrit à l'évêque de Tournai, pour l'informer que les finances du roi étaient très obérées du fait de la guerre, et pour demander qu'on les soulage par des dons gratuits. Le chapitre se saigne une fois de plus aux quatre veines et lui remet pour sa part 16.000 florins, tandis que l'évêque de son côté donnait 10.000 florins, qu'il avait empruntés, remboursables en six ans, sur les revenus de la mense épiscopale ⁽³⁾.

Comme la ville endettée doit réaliser en 1697 une partie de son patrimoine, le chapitre se voit contraint de vendre les terrains, avoisinant la cathédrale, et sur lesquels s'élève bientôt cette série de maisons qui viennent en partie d'être abattues, en vue de dégager le monument.

Enfin, lorsque les alliés s'emparent de Tournai, en juillet 1709, après un siège d'un mois, il faut encore, suivant les usages du temps, racheter les cloches et les métaux au grand maître de l'artillerie, le baron de Verschueren. Après quelques débats, cette somme est fixée à 2.000 pistoles ou 5.600 florins, que l'autorité communale répartit ensuite, au marc la livre ⁽⁴⁾. L'inventaire,

(1) On trouvera un inventaire de ses argenteries en 1690, publié par J. VORSIN, *Le trésorier et le trésor de la cathédrale de Tournai*, dans les *Bulletins de la société historique et littéraire de Tournai*, t. XI (1866), p. 326 sv.

(2) Voir F. DESMONS, *Tournai durant les guerres de Louis XIV*, dans les *Annales de la société historique et archéologique de Tournai*, t. XVI (1916), p. 95 et sv.

(3) *Ibidem*, p. 106.

(4) Cfr F. DESMONS, *Les cloches de Tournai*, dans les *Annales de l'Académie royale d'archéologie de Belgique* (1905), p. 53 svv.

dressé à cette occasion, nous apprend que la cathédrale possédait en ce moment trente-sept cloches, d'un poids total de 80.795 livres (1).

On comprend dès lors que le public ne soit pas tendre à l'adresse de Richelieu, qu'il rendait responsable de tous ces maux, pour sa politique des frontières naturelles. Un chanoine contemporain, en passe de mauvaise humeur, ne craint pas d'inscrire, sur la feuille de garde d'un registre des *Archives capitulaires* (n. 336), plusieurs épitaphes cinglantes (2) et quelques quatrains peu respectueux pour le célèbre cardinal.

*
* *

Et pourtant cette victoire des alliés devait valoir au chapitre des jours beaucoup plus pénibles encore.

Durant le siège de Tournai, l'évêque François de Beauvau s'était montré admirable de dévouement et d'abnégation. Son palais épiscopal, comme la cathédrale elle-même, furent transformés en hôpitaux pour les blessés français. Le prélat abandonna tous ses biens et alla jusqu'à emprunter 800.000 florins, pour nourrir les pauvres et subvenir aux cruelles nécessités qui s'étaient sous ses yeux. Mais lors de la prise de la ville, nous l'avons déjà dit (3), il ne put se résoudre à chanter le *Te Deum* sur la défaite de sa patrie et il suivit les membres du Parlement dans leur exil volontaire.

Les États-Généraux des Provinces-Unies, qui avaient pris en mains le gouvernement, considérèrent De Beauvau comme démissionnaire et s'attribuèrent le privilège, accordé par Léon X, de nommer aux bénéfices qui viendraient à vaquer, dans l'intervalle d'un nouveau titulaire approuvé par eux. Or précisément le 17 juillet 1710, mourait le doyen du chapitre, François Lebrun ; et les

(1) *Inventaire Muyssart*, aux *Archives du chapitre*.

(2) On lira l'une d'elles publiée par J. WARICHEZ, *Autour de nos anciennes funérailles*, dans *Collationes Tornacenses*, 1927-1928, p. 113.

(3) Voir ci-dessus, *Chapitre V, Valeur personnelle des anciens chanoines*, p. 121.

Hautes-Puissances désignèrent pour lui succéder Paul-Ernest Ruth d'Ans, chanoine de Sainte-Gudule, le protégé de Maximilien-Emanuel de Bavière, déjà exilé par trois fois (en 1695, 1698 et 1704), pour ses opinions jansénistes notoires qui faisaient de lui l'ami intime du grand Arnauld (1).

Par raison doctrinale et pour motif juridique, les chanoines de Tournai se rencontrèrent presque unanimement dans le parti d'une résistance obstinée. Il est vrai qu'ils se sentaient soutenus par l'approbation de Clément XI et par les encouragements de leur métropolitain. « L'épreuve est longue et rude, leur écrivait Fénelon en terminant sa lettre. Il est facile de croire de loin qu'on la surmonterait ; mais je crois sans peine que j'y succomberais, sans un grand secours de la grâce. Je vous plains tous : je vous révère comme des confesseurs ; je me recommande à vos prières, et je ne vous oublierai pas dans les miennes » (2).

Quand, sur l'ordre du pape, François de Beauvau se présenta pour réoccuper son siège épiscopal, les États-Généraux repoussèrent son geste ; et en mars 1711, ils frappèrent les chanoines récalcitrants d'une amende de 1.000 florins de Hollande par mois, payable non sur les revenus du chapitre, mais sur leur fortune personnelle (3). En novembre 1711, ils décrétèrent que tous les réfractaires seraient « mis hors de toute charge, emploi, commission et administration dans et de la part du chapitre » (4). En attendant, ce dernier devait encore servir à Ruth d'Ans une pension de 3.500 florins (5).

Voyant que tout restait sans effet, les Hollandais doublèrent l'amende.

Mais politiquement, l'heure des règlements définitifs approchait. Au traité d'Utrecht (1713) et de Rastadt (1714), Louis XIV au-

(1) Cfr J. WARICHEZ, *Les péripéties de la formation cléricale au diocèse de Tournai*, dans les *Collationes Tornacenses*, 1928-1929, p. 5 sv.

(2) FÉNELON, *Œuvres complètes*, t. VIII, p. 86. Paris, Vivès, 1854.

(3) *Actes capitulaires*, 5 mars et svv.

(4) *Ibidem*, novembre.

(5) Voir dossier *Ruth d'Ans*, dans le *Fonds du Décanat*, aux Archives de la cathédrale.

rait voulu garder Tournai, dont le génie de Vauban avait fait une place-forte, qui semblait pouvoir défier l'Europe par ses mines et ses fortifications ; mais la ville comme la province du Tournésis passèrent à la maison d'Autriche, entre les mains de Charles VI, puis de Marie-Thérèse.

Malheureusement Tournai était une de ces villes, que le traité de la Barrière (1715) laissait entre les mains des Hollandais, pour y tenir garnison. Ceux-ci purent ainsi poursuivre leurs tracasseries à l'égard du chapitre et continuer à exiger le paiement des amendes qu'ils avaient infligées. Ils avaient partiellement désarmé devant la nomination du prince de Loewenstein-Wertheim au siège épiscopal (1^{er} septembre 1713), mais en fixant une pension annuelle de 1.000 ducats ou 3.500 florins, monnaie de Tournai, en faveur de Ruth d'Ans, et payable à partir du 1^{er} janvier 1714 (1).

La fidélité aux principes avait coûté cher aux chanoines de Tournai. En dehors d'une pension régulière, ils avaient payé 57.500 florins d'amende. De plus, de Colbert fut exilé ; Le Vaillant de la Bassarderie, Hugue de Saint-Martin, de Faure de Carignan et Monmonier du Puis, jetés en prison.

Le roi de France, Louis XV, décida de reprendre Tournai au lendemain de sa victoire à Fontenoy (avril 1745). C'est alors qu'eut lieu, le 8 mai à 3 h. 1/4 de l'après-midi, l'accident de la poudrière. Cinq cents tonneaux de poudre, amenés trois jours auparavant à la citadelle, firent explosion avec un fracas épouvantable, causant de grands dégâts à Saint-Martin, aux Jésuites, aux Récollets, à St Piat, et même à la cathédrale (2), où les magnifiques vitraux, retraçant la donation de Chilpéric et le rétablissement de l'évêché de Tournai subirent un irréparable dommage. Ces scènes artistiques, dues à Arnout de Nimègue, se trouvaient alors derrière le chevet du chœur. Il ne fut possible que d'en recueillir certains débris, de les ajuster et de les étaler aux deux hémicycles du transept, comme on les voit aujourd'hui.

Le grand maître de l'artillerie imposa de nouveau à Tournai le

(1) *Ibidem*.

(2) J. VOISIN, *Trois relations du siège de Tournai en 1745*, dans les *Bulletins de la société historique et littéraire de Tournai*, t. VII (1861), p. 8 svv.

rachat des cloches et des métaux, réclamant de ce chef une somme de 37.500 livres de France, soit 20.116 florins (1). Durant les trois ans du gouvernement de Louis XV, la ville et le chapitre furent accablés de taxes et d'impôts, si bien que, malgré leurs vieilles sympathies, les Tournaisiens fêtèrent par des feux de joie, sur la Grand' place, le départ des Français, en exécution du traité d'Aix-la-Chapelle (5 janvier 1749).

Et pourtant ces maux étaient peu de chose, en comparaison de ceux que réservait au chapitre de Tournai la Révolution française, compliquée d'une guerre contre l'Autriche.

*
* *

Après la bataille de Jemappes (6 novembre 1792), il fallut déjà faire face à de lourdes contributions de guerre (2). L'espoir, que la victoire autrichienne de Neerwinden avait fait naître (18 mars 1793), s'effondra définitivement l'année suivante, à la bataille de Fleurus (26 juin 1794), qui consumma pour vingt ans l'union des Pays-Bas à la France.

Alors commence l'agonie de l'ancien chapitre de Tournai.

Les Autrichiens évacuent la ville, dans la nuit du 2 au 3 juillet, et font place aux armées françaises.

Mais, suivant le mot d'Albert Sorel, « la guerre de tout temps a nourri la guerre, lorsqu'elle n'a pas en plus nourri l'État conquérant » (3). La consigne du comité de Salut public était claire : « dépouiller les Pays-Bas de subsistances, de cuir, de draps, de tout ce qui pouvait être utile aux troupes » et « faire circuler les assignats, établir les contributions de guerre, enlever tout l'argent possible » (4).

Conformément à ces instructions, les réquisitions vont leur train. Puis, le 26 août, le commissaire Laurent exige de Tournai et ses

(1) F. DESMONS, *Les cloches de Tournai*, p. 16 sv.

(2) Lire A. HOCQUET, *Tournai après Jemappes*, dans la *Revue Tournaisienne*, t. VII, 1911, p. 24 svv.

(3) A. SOREL, *L'Europe et la Révolution française*, t. IV, p. 150.

(4) *Ibidem*.

environs la somme de quatre millions de livres, à payer dans les huit jours, en numéraire, et sous la garantie d'otages. Le chapitre était taxé de ce chef à 500.000 livres, sans préjudice de la contribution de l'évêché (125.000 livres) et de la « contribution personnelle » exigée de chacun des chanoines, des chapelains des hautes et basses formes, des curés de paroisse et de tous les membres du clergé, au *pro rata* de leurs ressources *présumées* (1).

Afin de faciliter les opérations, la proclamation du citoyen Laurent stipulait que « l'argenterie serait reçue en paiement, à condition d'être réduite en lingot » (2).

L'entreprise néanmoins ne laissait pas d'être fort rude pour le chapitre. En 1792, le général Dumouriez avait déjà taxé le clergé séculier et régulier du diocèse de Tournai à un million de florins, endéans les douze jours (3); et sur cette somme, le commissaire Sta avait exigé du chapitre 570.000 livres de France (4). Trois mois à peine s'étaient écoulés, depuis qu'on l'avait invité à subvenir aux frais de guerre des armées autrichiennes. Et ce jour-là (28 mai 1794), il avait sacrifié tout le mobilier d'orfèvrerie qui lui restait de la cathédrale, hormis les calices en argent, deux encensoirs, deux bâtons de chantres, la croix de procession, les burettes, la navette à encens, de petits chandeliers, un petit ciboire, un petit

(1) Voici à titre de spécimen la taxe individuelle des chanoines : Antoine Van der Dilft, doyen, 6000 livres ; Thomas O'Dally, archidiacre, 4000 ; Adrien de Roisin, trésorier, 4000 ; Antoine de Coloma, 12000 ; Charles de Colins, 2000 ; Philippe de Peralta, 6000 ; Guillaume le Vaillant de Bousbecque, 6000 ; Louis d'Everlange de Witry, 4000 ; Philippe de Ryckel, 10.000 ; Louis de la Catoire, 2000 ; Jean de Woestenraedt, 5000 ; Joseph de Dobbstein, 3000 ; François de Maleingreau, 6000 ; Gérard de Lierneux, 2000 ; Pierre van Haesendonck, 2000 ; Marie-Joseph de Preud'homme d'Hailly, 4000 ; Joseph-Charles de Preud'homme d'Hailly, 4000 ; Jean de Boland, 1000 ; Jean-Charles de Loquenghien, 4000 ; Charles de Carnin, 10000 ; Pierre Vrammout, 4000 ; Nicolas de Hornes, 3000 ; Michel de Cornet, 5000 ; Théodore de Villers, 2000 ; Philippe Delis, 3000 ; Jean Bolender, 2000 ; Jean Descamps, 2000 ; Pierre Gosse, 2000 ; Guillaume Gallouin, 2000 ; Ignace de Steenhault, 4000.— Les autres étaient absents.

(2) Voir A. HOCQUET, *Tournai sous la République française*, dans la *Revue Tournais e ne*, t. VII, 1911, p. 128 sv.

(3) *Actes capitulaires*, 23 novembre 1792.

(4) *Ibidem*, 10 novembre 1792.

ostensoir et deux lanternes pour aller aux infirmes (1). Au total 571 marcs et 3 onces d'argent, 133 marcs et 5 onces de vermeil, 50 onces et 12 esterlins d'or pur avaient été livrés (2).

Le chapitre se met toutefois résolûment à l'œuvre pour liquider sa quote-part. Les receveurs des différents « offices » reçoivent l'ordre d'apporter tout le numéraire qu'ils avaient en caisse ; et l'on décide d'engager les derniers restes du mobilier d'argent, à l'exception de douze calices (3). Le résultat fut piètre. Le numéraire des receveurs ne monta qu'à 41.000 livres et, avec le cours forcé des assignats, il devenait impossible d'obliger les débiteurs à payer en monnaie sonnante et trébuchante (4).

Que faire ? Les huit jours de délai étaient expirés et le citoyen Laurent devenait menaçant. Ne sachant comment s'y prendre, on envoie le chanoine Théodore de Villers à Bruxelles et à Malines, afin de s'enquérir comment on s'était tiré d'affaire ailleurs (5).

Huit jours plus tard, (13 septembre), de Villers fait sur l'objet de sa mission un rapport détaillé. Le chapitre de la Métropole et la collégiale de Ste-Gudule à Bruxelles ont fourni leur contingent, au moyen d'un emprunt. Par contre, l'archevêché de Malines, les abbayes d'Afflighem, de Cortenberg, de La Cambre, de Forest, de Villers, de Gembloux et autres doivent recourir à la vente de leurs biens pour satisfaire à la même obligation (6).

Alors le chapitre de Tournai, très perplexe, confie toute l'affaire au chanoine de Villers, lui laissant pleine liberté d'employer l'un ou l'autre de ces moyens, ou même les deux réunis, au mieux de ses intérêts. Il souscrit d'avance au procédé qui sera adopté et il se réserve d'établir plus tard « dans un temps calme, une répartition proportionnelle de ces sacrifices, entre toutes les branches de son administration » (7).

Malheureusement, les choses allaient encore se compliquer. L'ar-

(1) *Ibidem*, 28 mai 1794.

(2) *Ibidem*, 30 mai 1794.

(3) *Ibidem*, 3 août 1794.

(4) *Ibidem*, 5 septembre 1794.

(5) *Ibidem*.

(6) *Ibidem*, 13 septembre 1794.

(7) *Ibidem*.

gent ne rentrait pas dans la caisse du citoyen Prayé, rue Saint-Martin. Et la municipalité aux abois, sous les menaces des représentants du peuple qui commençaient à perdre patience, opère une nouvelle « répartition », beaucoup plus onéreuse pour le chapitre, dont la quote-part passe de 500.000 livres à 1.520.000 livres ; de même pour l'évêché, qui voit sa taxe monter de 125.000 livres à 350.000 livres.

Cette fois le chapitre, excédé, adresse un mémoire de protestation aux représentants du peuple à Bruxelles. Il lui est absolument impossible de réunir semblable somme, même en réalisant ses maisons et tous ses biens immeubles. Au surplus, les acquéreurs se font rares et les prix sont peu élevés (1). La réponse du gouvernement central fut inexorable : « vendez, pressez la vente et faites de la réclame ! » (2).

Dans l'intervalle, le 16 janvier 1795, vers minuit, des soldats viennent prendre, à leur domicile, de Dobbstein, de Villers et de Steenhault pour les amener en otages (3). Ils sont incarcérés dans la citadelle de Valenciennes, où les documents témoignent qu'ils étaient traités avec peu d'humanité (4).

Le chapitre, déjà doublement décapité par l'absence du doyen, comte Van der Dilt, parti fin juin 1794, avant l'entrée des Français, et par le départ de l'évêque prince de Salm-Salm qui avait quitté Tournai (23 février 1794) pour occuper le siège archiépiscopal de Prague, se voyait encore privé cette fois de ses hommes d'affaires. Il tenta cependant de reprendre, comme il pouvait, l'ancienne administration et de continuer la liquidation de la contribution de guerre.

En présence de tant de bonne volonté, les otages furent relâchés, après un mois de détention (18 février 1795) (5) et les représentants du peuple invitèrent la municipalité à une nouvelle « répartition » (6).

(1) *Ibidem*, 17 novembre 1794.

(2) *Ibidem*, 7 décembre 1794 et 21 janvier 1795.

(3) *Ibidem*, 16 janvier 1795.

(4) *Ibidem*, 22 janvier et 23 janvier 1795.

(5) *Ibidem*, 18 février 1795.

(6) *Ibidem*, 23 février 1795.

L'on vécut encore ainsi toute une année, en proie aux anxiétés, sinon à des vexations continuelles. Nous ne pouvons préciser au juste le montant des sommes versées par le chapitre, entre les mains du Gouvernement français. Enfin, le 13 janvier 1796, la masse des biens fut mise sous séquestre ; et le 30 mai, on plaça sous scellé les titres et les registres.

C'étaient les premiers pas vers la suppression totale. Le doyen Van der Dilft, revenu en décembre 1795, présida la dernière séance régulière, le 30 octobre 1797.

Le dimanche, 17 décembre 1797, vers les dix heures du soir, la cathédrale fut investie par une troupe armée, comme s'il se fût agi d'assiéger un château-fort. Le receveur des domaines, accompagné de deux officiers municipaux, se fit ouvrir la porte par l'un des Dormants, qui veillait fidèlement à son poste, à l'intérieur du monument. Au milieu des ténèbres de la nuit, ces trois hommes apposèrent les scellés sur toutes les portes des sacristies, du chœur et du déambulatoire. Puis, leur triste mission accomplie, ils s'en furent, vers minuit, avec les soldats de leur escorte.

Le lendemain matin, quand les chanoines arrivèrent à matines, ils trouvèrent l'église fermée ; et ordre leur fut signifié de ne plus entrer au chœur. Le vendredi suivant cependant, on rouvrit la cathédrale pour permettre de continuer le service paroissial dans la chapelle de Notre-Dame. Mais quatre jours plus tard (26 décembre), le citoyen Briffaut notifia le décret de suppression du 5 frimaire an VI, à tout le personnel du chapitre (1). Celui-ci, réuni pour la dernière fois dans la salle capitulaire et sur le point de se séparer apparemment pour jamais, répondit par une déclaration pleine de calme et de dignité, où ne perçait ni l'aigreur des jours passés ni la préoccupation d'un avenir angouissant. « Tous resteront

(1) En exécution du décret de suppression des ordres réguliers, les Récollets avaient quitté leur immeuble, le 17 novembre 1797 ; les moines de Saint-Martin, les Dominicains et les Carmes, le 18 ; les Dames de Sion, le 19 ; les religieuses de l'abbaye des Prés, le 20 ; les Campeaux, le 23 ; les Sœurs grises, le 26 ; les Dames de Saint-André, le 28 ; les religieux de Saint-Médard et les Filles-Dieu, le 16 janvier 1798 ; les Carmélites, le 17 ; les Augustins et les Capucins, le 28 ; les Cisterciennes du Saulchoir, le 13 février. Il ne restait en ce moment que les Sœurs noires (d'Arcte-vie) qui évacuèrent leur couvent le 20 janvier

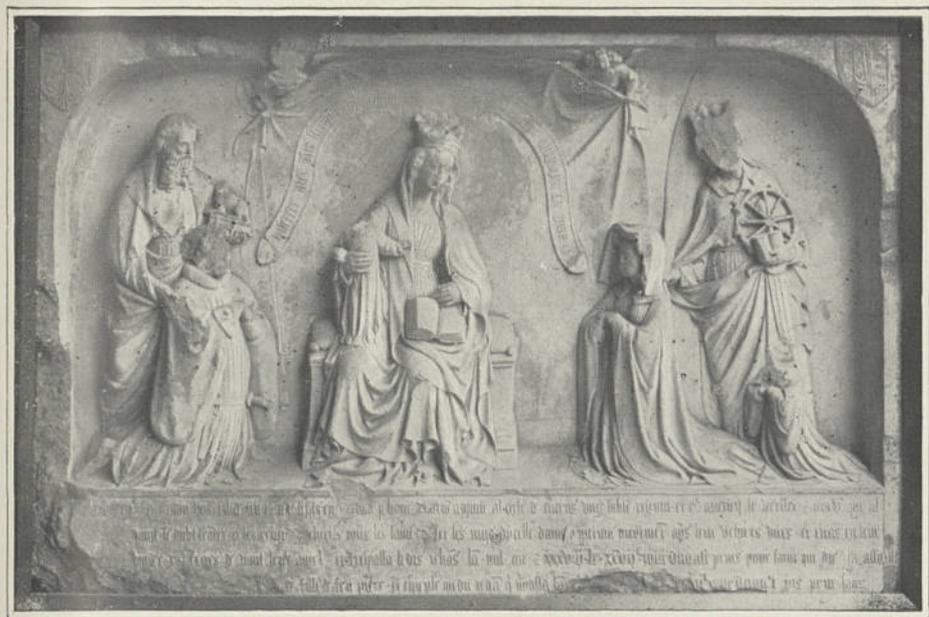


TABLEAU VOTIF DE JEHAN DOU BOS († 1438), APRÈS LE SAC DES
HUGUENOTS DE 1566 (pp. 159 et 318).



BAS-RELIEF FUNÉRAIRE DE JEAN LAMELIN († 1470)
MUTILÉ PAR LE JACOBINISME RÉVOLUTIONNAIRE (pp. 175 et 313).

de paisibles citoyens de la République (*permixti cum caeteris Reipublicae civibus et aequaliter subditi*) ; ils continueront à prier pour les fondateurs de la cathédrale, comme si les bénéfiques existaient encore ; leur seule prétention sera de mourir dans le sein de l'Église catholique apostolique et romaine ».

Hoverlant publie cette déclaration *in extenso* et il observe qu'elle « sera regardée, par la postérité impartiale, comme un monument perpétuel de l'attachement du chapitre de Tournai au bonheur public et de son entier dévouement à l'autorité » (1).

Ainsi succombait, sous la hache révolutionnaire, une institution presque millénaire, honorée par tant de hauts personnages et que tant de membres avaient illustrée par leur science et leurs vertus.

A partir du 4 septembre 1798, ce fut un véritable pillage. Le Directoire avait organisé cette curée dans notre pays, pour se maintenir au pouvoir. Les agents de la République vendirent à vil prix les autels, la chaire de vérité, les clôtures du chœur et des chapelles, les tableaux, les orgues, les revêtements de marbre qui ornaient à profusion la cathédrale et jusqu'aux dalles du pavement. On fossoya le chœur et on viola les tombes des évêques, dans l'espoir d'y trouver quelque objet précieux.

On eût voulu ajouter la ruine du monument à son entière dévastation ; mais ces forcenés du XVIII^e siècle, comme les novateurs du XVI^e siècle, reculèrent devant la perspective des matériaux de démolition, qui encombreraient le centre de la ville « pendant plus de cinquante ans » (2). Ces idéologues avaient donc perdu la tête, à la lecture de leurs propres tirades grandiloquentes, et rêvaient de détruire l'œuvre des siècles, sous prétexte de sauvegarder les droits de l'homme.

1798, les Ursulines qui ne furent jamais supprimées, les hôpitaux Notre-Dame Marvis et Delplanque, qui survécurent à l'Ancien régime, enfin l'institution des Anciens Prêtres, qui traversa la Révolution française grâce à une feinte laïcisation. *Manuscrit journal du tournaisien Pierre-Magloire-Joseph de Ligne*, chapelain des hautes formes (1746-1817) ; entre les mains d'une famille particulière (L. Absil), aux dates indiquées.

(1) HOVERLANT DE BEAUWELAERE, *Essai chronologique pour servir à l'histoire de Tournai*, t. II, p. 152 et svv. Tournai, an XIII (1805).

(2) L. VERRIEST, *La cathédrale de Tournai pendant la Révolution française*, dans la *Revue Tournaisienne*, t. II, 1906, p. 138.

VIII

Renaissance du chapitre au XIX^e siècle

Tout semblait gagné, lorsque le 21 novembre 1792, le général Labourdonnaye faisait descendre, de la flèche du beffroi de Tournai, l'aigle de l'Autriche « symbole de l'ancienne tyrannie », pour la remplacer par le bonnet phrygien « symbole de la liberté ». Mais l'ivresse se dissipa ; et ce jour-là, placé en face de la réalité, on chercha à recueillir les restes de l'Ancien régime, pour faire de ces vieux débris un Nouveau régime sortable. L'aurore ne connaît pas de rancune.

Avant la grande catastrophe, le diocèse de Tournai s'était déjà trouvé décapité. Dès les derniers jours de l'année 1793, l'évêque prince de Salm-Salm, fuyant la tempête, avait quitté la ville sans esprit de retour. Sa lettre d'adieu est datée de Cologne, le 22 janvier 1794 (1). Un mois plus tard (23 février), sa bulle de nomination était arrivée et placetée : il résignait définitivement l'évêché de Tournai, pour occuper le siège archiépiscopal de Prague, où il mourut seize ans après, le 14 septembre 1810.

De son côté, le doyen du chapitre, Antoine-François-Joseph comte van der Dilt, qui s'était retiré à Bruxelles chez son frère Jean-Marie-Joseph, ancien chambellan du roi des Pays-Bas, n'était

(1) *Archives de l'évêché, Recueil des Mandements.*

rentré (11 décembre 1795) que pour présider à l'agonie du chapitre. Les autres chanoines se dispersèrent. Peu d'entre eux restèrent à Tournai : les uns rentrèrent dans leurs familles, les autres franchirent le Rhin et se réfugièrent en Allemagne.

C'est là aussi que se trouvait, dans la ville prussienne d'Emmerich, le cardinal Jean-Henri de Franckenberg, archevêque de Malines, en société de Charles-Alexandre d'Arberg, évêque d'Ypres, et de Jean-Baptiste-Robert Van Velde de Melroy, évêque de Ruremonde. Ils étaient, avec le comte de Méan, évêque de Liège sauvé à Erfurt, les quatre derniers survivants du corps épiscopal des Pays-Bas. Du fond de leur retraite à l'étranger, ces prélats continuaient à exercer, sur les catholiques des neuf départements, une direction suivie.

Clercs et fidèles en avaient bien besoin. Le Directoire avait déclaré applicables à la Belgique les mesures de persécution religieuse, jusque là réservées aux départements français. D'où interdiction de porter la soutane, « ce costume bizarre qui ne tend qu'à ranimer les étincelles d'une dangereuse superstition ». La plus froissante de ces dispositions était celle qui proscrivait, au nom de la liberté de conscience, tous les signes extérieurs du culte, c'est-à-dire les statues et les croix : celles mêmes qui ornaient les murs des églises ou couronnaient la cime des clochers (mai 1797).

Si les sculptures extérieures du grand portail de la cathédrale n'ont pas disparu ce jour-là, la raison en est que le maire de Lossy, d'accord avec la municipalité, eurent recours à un stratagème : ils firent construire une grande cloison de bois, masquant les croix et les statues, de telle sorte que leur vue ne blessât pas... les croyances de ceux qui professaient n'en pas avoir !

L'administration centrale du département de Jemappes pourtant ne s'en tint pas pour satisfaite et écrivit, en date du 17 octobre 1797, une lettre sévère au citoyen Auverlot, commissaire du Directoire exécutif à Tournai, pour lui reprocher sa « molesse » (*sic*) : « Nous apprenons, déclare-t-elle, avec le plus grand étonnement, que malgré notre lettre du 16 courant (vendémiaire), vous continuez à souffrir que des planches masquent des figures qui se trouvent au portail de la ci-devant cathédrale ; nous vous prévenons que si vous n'apportez à l'exécution de cette loi la plus scrupuleuse

surveillance, vous nous forcerez de vous dénoncer au ministre de la police » (1).

Entretiens, le clergé tout entier se trouvait placé dans l'alternative de trahir sa conscience, en prêtant un serment impie, ou de se voir interdit toute fonction ecclésiastique, sinon déporté aux îles de Ré ou d'Oléron, en destination de la Guyane (août 1797) (2).

Ce régime terroriste dura près de deux ans, jusqu'à la chute du Directoire par le coup d'État du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799). Deux mois auparavant (29 août 1799), le vénérable Pie VI était décédé dans la citadelle de Valence, à l'âge de 80 ans. Pendant que l'impiété clamait à tous les vents que la Papauté était morte et enterrée avec son dernier titulaire, le conclave se réunissait à Venise, sous la protection de l'Autriche (1^{er} décembre 1799), dans le couvent de S. Georges le Majeur ; et le 14 mars 1800, la catholicité recevait un nouveau chef, dans la personne du cardinal Barnabé Chiaramonti, élu pape sous le nom de Pie VII.

Le Consulat, se relâchant des anciennes tyrannies antireligieuses, conclut avec lui un concordat le 15 juillet 1801. La bulle, du 29 novembre suivant, fixait les nouvelles circonscriptions diocésaines et substituait aux neuf sièges épiscopaux des Pays-Bas, datant pour la plupart de la réorganisation ecclésiastique de Philippe II (1559), les cinq sièges de Malines (Deux-Nèthes et Dyle), Tournai (Jemappes), Gand (Escaut et Lys), Namur (Sambre et Meuse supérieure), Liège (Ourthe et Meuse inférieure) (3). Malines demeurait métropole, mais d'une province ecclésiastique transformée, qui comprenait, outre la Belgique, les trois départements du Rhin, avec les sièges suffragants d'Aix-la-Chapelle, Trèves et Mayence.

Cette organisation subsiste encore, dans ses grandes lignes. On s'est contenté, en 1814 et en 1830, de tenir compte des modifications territoriales politiques et de rétablir, en 1834, l'évêché de Bruges pour la Flandre occidentale (ancien département de la Lys).

(1) L. VERRIEST, *La cathédrale de Tournai pendant la Révolution française*, dans la *Revue Tournaisienne*, 1906, p. 136 sv.

(2) *Archives de l'évêché*, Dossier *Serments révolutionnaires*.

(3) Le département des Forêts (Luxembourg) était compris dans le diocèse de Metz.

Comme nous l'avons dit, il ne restait plus de l'ancien corps épiscopal que les évêques de Malines, de Liège et d'Ypres. Les évêques de Bruges, de Namur, de Gand et d'Anvers étaient morts ; celui de Tournai avait été promu, en 1794, au siège archiepiscopal de Prague. Au reste, la consigne était de ne nommer que des étrangers. Mais si le Gouvernement imposait ainsi au clergé belge des hommes venus du dehors, du moins eut-il la pudeur d'écarter de nos évêchés les prêtres constitutionnels.

Le diocèse de Tournai, identifié dans ses limites géographiques avec le département de Jemappes, fut attribué à un alsacien, François-Joseph Hirn, originaire de Strasbourg (24 février 1751) et qui avait été précédemment chanoine de Mayence. Bonaparte le désigna pour l'évêché de Tournai, en récompense des soins prodigués à ses soldats blessés, lors de sa défaite à Mayence en 1793.

Le décret de nomination date du 16 messidor an X (5 juillet 1802). Il prêta serment, le 17 du même mois, dans la chapelle du premier consul, et fut sacré le lendemain dans l'église de S. Nicolas-du-Chardonnet à Paris, par l'archevêque de Paris, assisté des évêques de Quimper et d'Ajaccio (1).

* * *

La cathédrale se trouvait peu en état de recevoir son évêque. Non seulement elle réclamait d'urgentes réparations ; mais elle ne possédait plus de mobilier liturgique. Chacun savait pourtant qu'une quantité d'objets avaient échappé à l'encan par des moyens divers.

Dès le 18 août donc, dans l'intervalle de la nomination de Mgr Hirn et de son arrivée à Tournai (juillet-septembre), le sous-préfet, Goblet, fait afficher l'ordre sévère de restituer les objets cachés de la cathédrale. « Nous sommes informés, dit-il, que lors de la suppression de l'église cathédrale de Tournai, une portion notable de son mobilier en fut diverti. Sans nous expliquer sur le fait, nous croyons pouvoir nous dispenser de blâmer les intentions de ceux qui coopérèrent à ce divertissement... Aujourd'hui que le siège épiscopal est rempli... nous sommes persuadés que ceux, qui détien-

(1) *Archives de l'évêché, Dossier Episcopat de Mgr Hirn.*

nent quelque partie de ce mobilier diverti, s'empresseront de justifier leur conduite et la pureté de leurs intentions, en rapportant *en déans cinq jours au plus tard* les objets, soit en notre sous-préfecture (séminaire actuel), soit chez le citoyen Deleruelle, secrétaire provisoire de M. l'évêque de Tournai... Nous invitons aussi tous ceux, qui connaîtraient quelque dépôt de ce mobilier diverti, à nous en faire la dénonciation, promettant que leur nom, s'ils l'exigent, restera secret. Nous prévenons qu'après le terme susdit de cinq jours, *il sera pris des mesures rigoureuses...* et qu'ils seront traités sur pied des lois, émanées contre les usurpateurs d'une propriété publique » (1).

Les chanoines, de leur côté, avaient essayé de sauver certaines pièces, en les disséminant dans des maisons amies. A leur tour donc, le 2 septembre, ils adressent par l'intermédiaire de Verduyn « ci-devant secrétaire du chapitre », une circulaire à tous les dépositaires de leur connaissance, pour leur réclamer la remise sans délai des « ornements et autres objets de la cathédrale, servant à l'exercice du culte ».

Les deux circulaires produisirent de l'effet. A leur appel, arrivèrent des chasubles, des dalmatiques, des chapes, des linges d'autel, des aubes, des surplis, des calices, des burettes en argent, des missels, des livres de chants, des antépannes artistement brodés, des tableaux, des fauteuils, des statues. La liste des récupérations, tenue par Verduyn, s'allongeait chaque jour. Mais le temps pressait. Le nouvel évêque allait arriver à Tournai et le chœur de la cathédrale restait totalement impropre à une cérémonie d'inauguration.

Le maître-autel, adjugé pour 800 livres à un tournaisien, avait été revendu une heure plus tard à un brocanteur parisien pour 1800 livres. Le pavement en marbre du chœur et des carolles avait été enlevé et livré au plus offrant. Les carreaux de la grande nef et des collatéraux faillirent prendre le même chemin. Ils avaient été adjugés à 1600 livres de France ; mais les marguilliers de la paroisse Notre-Dame, voyant les ouvriers en train de dépaver, rachetèrent le marché pour 3000 livres : de sorte que les dalles restèrent en place.

(1) *Petites Archives* de la cathédrale, Section I, Dossier 5.

On établit donc un autel provisoire, sous la tour-lanterne vis-à-vis du jubé ; et c'est en cet endroit que fut installé solennellement François-Joseph Hirn, le 10 septembre 1802. Il lut en chaire la *Lettre pastorale* qu'il avait publiée à Paris, en vue de l'entrée dans son diocèse, œuvre d'une éloquence enflammée, encadrée dans les larges périodes du grand siècle et soutenue par la grandiloquence du xviii^e siècle. La cérémonie se termina par un *Te Deum*, exécuté en musique, et par le chant trois fois répété, *Domine salvam fac Rempublicam ; Domine salvos fac consules* (Seigneur, rendez sauve la République ; Seigneur, conservez les consuls) (1).

Le dimanche suivant, avait lieu la grande procession annuelle de Tournai. Non seulement l'évêque y assista, mais il célébra la messe pontificalement et y commenta le texte de S. Mathieu (2), *Pervenit in vos regnum Dei* (Le royaume de Dieu est venu jusqu'à vous), dans un discours de grand style, imprimé ensuite chez le tournaisien Varlé, « pour satisfaire aux désirs de plusieurs personnes qui l'en avaient prié ».

Une œuvre importante attendait Hirn. Il s'agissait de réorganiser complètement le nouveau diocèse de Tournai, constitué de 42 paroisses seulement de l'ancien diocèse de ce nom, 50 paroisses et annexes de Liège, 50 paroisses et annexes de Namur, 302 paroisses et annexes de Cambrai : toutes supprimées, en vertu du décret du cardinal Caprara, et par suite à ériger derechef. Ce travail considérable était terminé en octobre 1803.

Le décret, publié le 16 de ce mois, porte en tête la composition du chapitre ressuscité (3). Ils sont dix, avec les deux vicaires géné-

(1) *Archives de l'évêché, Episcopat de Mgr Hirn.*

(2) MATTH., XII, 28.

(3) En voici les noms : Pierre-Guillaume Joseph Gosse, vicaire général, ancien chanoine et vicaire général de Tournai ; Pierre-Joseph Godefroy, vicaire général, ancien chanoine de Saint-Géry et ci-devant vicaire général de Cambrai ; Guillaume Gallouin, ancien chanoine et ci-devant vicaire général de Tournai ; Pierre-Joseph Haze, ancien professeur et président du Séminaire de Tournai ; Joseph-Hippolyte Duvivier, ancien chanoine de la Métropole de Malines ; Jean-François Joseph Marchant, ancien abbé de Saint-Martin ; Nicolas-François-Xavier Durieu, ancien abbé de Saint-Feuillien du Rœulx ; Charles de Colins de Tarsienne, ancien chanoine et chantre de Tournai ; Charles-Constant

raux. Dans son rapport à Portalis, conseiller d'État, l'évêque déclare qu'il les a choisis « en partie dans l'ancien chapitre (il s'en trouve trois), en partie parmi les sujets les plus idoines des autres diocèses incorporés au sien ». Et il ajoute : « Outre deux vicaires généraux et huit chanoines titulaires, qui seront salariés, j'ai nommé dix chanoines honoraires, auxquels jusqu'ici le Gouvernement n'a pas assigné de traitement. J'ai suivi en cela l'exemple d'autres évêques et acquiescé au vœu du conseil général du Département, lequel m'a témoigné qu'il verrait volontiers cette distinction, accordée aux anciens dignitaires des abbayes supprimées et aux ci-devant conseillers clercs » (1).

La cérémonie d'inauguration eut lieu quelques jours plus tard. Le 25 du même mois, les vicaires généraux, les chanoines titulaires et honoraires, les trente-deux curés du diocèse, les recteurs des succursales des deux cantons de Tournai se rendirent à la cathédrale, en rochet ou en surplis, étole sur le bras. Là, tous prêtèrent le serment requis par l'article 6 du Concordat, entre les mains du préfet, en présence de l'évêque, du sous-préfet de Tournai, des autorités civiles et militaires escortées d'une compagnie de grenadiers. Le prélat y prononça, sur les obligations des chanoines et des pasteurs, une allocution qui fit une vive impression sur l'auditoire.

Ce n'était qu'un début. La cathédrale, en suite de son état d'abandon, menaçait ruine dans certaines de ses parties ; or son patrimoine avait été fortement dilapidé. Il est vrai qu'un arrêté du 7

Dedam, ancien chanoine de Leuze ; Charles-Bernard-Joseph Hardenpont, ancien conseiller ecclésiastique au Conseil souverain de Hainaut.

(1) Voici de même leur désignation : Thomas O'Dally, ancien chanoine et archidiacre de Tournai ; Hubert Preud'homme d'Hailly, ancien chanoine et vicaire général de Tournai ; Jean-Baptiste-Antoine Leto, ancien abbé de Saint-Ghislain ; Pierre-François Vrammout, ancien chanoine et pénitencier de Tournai ; Jean-François Descamps, ancien chanoine de Tournai ; Charles-Louis François de Carnin, ancien chanoine de Tournai ; Philippe-Henri Delis, ancien chanoine de Tournai ; Philippe-Antoine Nollet, ancien chapelain des hautes formes et secrétaire général de l'Évêché ; Grégoire-Joseph Drion, ancien chapelain des hautes formes, ancien secrétaire du Chapitre et du Vicariat de Tournai ; Antoine-Louis Delvigne, ancien abbé de Château-l'Abbaye ; Michel-Norbert Herset, ancien abbé d'Alne ; Jean-Baptiste Troussel, ancien grand-vicaire de la cathédrale de Tournai.

thermidor an XI (26 juillet 1803) ordonnait la restitution, aux fabriques d'églises, des biens non aliénés ; mais combien ce décret était peu opérant pour le chapitre de Tournai !

Deux cent vingt-huit de ses propriétés avaient dû être vendues pour satisfaire aux taxes et contributions de guerre de la République. C'est que la quantité des biens, mis sur le marché, en avait rendu l'aliénation difficile et peu profitable, sans parler des scrupules de beaucoup de paysans belges, assez forts pour triompher de cette passion de la terre qui étreint le cœur des ruraux. On devine d'ardents combats intérieurs à propos des « biens noirs », quand on lit ce tableau des adjudications, tracé par un fonctionnaire : « Les paysans viennent à la séance, dit-il, pour être spectateurs de la vente des biens qui leur conviendraient le plus, mais ils n'osent faire une seule enchère, parce que les prêtres leur disent que ce serait toucher à l'arche sainte » (1).

Sous prétexte qu'elles se trouvaient sur le territoire des communes en question, deux propriétés furent attribuées aux Hospices de Tournai, cent et quatre aux Bureaux de bienfaisance de Blandain, Warcoing, Saint-Léger, Tournai, Bailleul, Néchin, Ramegnies-Chin, Kain, Calonne, Havinnes, Froidmont, Froyennes, Lamain, Marquain, Orcq, Antoing, Ere, Guignies, Hollain, Jollain, Velainnes, Melles, Mourcourt, Arc-Ainières, Tourpes, Cordes et Rumes.

Le Gouvernement français vendit encore deux cent quarante-sept propriétés pour son compte ; et deux cent nonante-quatre autres servirent à la dotation de la *Légion d'honneur* (2) : cet ordre de chevalerie renté, créé par Bonaparte sous le consulat et qui confondrait les mérites civils et les militaires « dans la même gloire, comme la Nation les confondait dans la même reconnaissance ».

Hirn, aidé d'une commission pour le recouvrement des biens de la Fabrique, parvint à récupérer 89 créances. Quatre-vingt-neuf, sur 1358 ! Encore ce chiffre comportait-il les capitaux des bourses Brabant, De Rasse, Despars, Bave, Stratius, Laurent, Manare, Féable, Meersmans, Du Courouble, qui sont passés en 1865 entre les

(1) Cité par DE LANZAC DE LABORIE, *La domination française en Belgique*, t. I, p. 174. Paris, 1895.

(2) *Petites archives* de la cathédrale, Section I, Dossier 2.

maines de la Commission provinciale des bourses d'études du Hainaut.

Et que de peines coûta ce résultat ! Il fallut rechercher un à un tous les anciens débiteurs du chapitre, les interroger individuellement, procéder à une enquête pour vérifier leur déposition et engager, contre plusieurs d'entre eux, des procès longs et coûteux ⁽¹⁾. Les pêcheurs en eau trouble n'ont manqué nulle part, ni en aucun temps.

Le dénuement et la détresse succédaient ainsi à l'opulence, sinon à la prospérité. Ce qu'on avait pu sauver d'argent liquide était en assignats ; or ce papier-monnaie n'avait plus aucune valeur. L'abolition du cours forcé datait du 17 juillet 1796, alors que la dépréciation avait atteint la proportion effrayante de 99 3/4 pour cent : en sorte que cent livres ne valaient que cinq sous !

Cependant la cathédrale demeurait toujours dévastée.

Au surplus, le coût de la vie avait triplé, suivant l'appréciation de Hirn, dans une lettre qu'il écrivit à Napoléon. Car le prélat s'adressait à tous les rouages officiels, afin d'en obtenir du secours : à Garnier, préfet du département de Jemappes, à Portalis, ministre des cultes à Paris, à l'Empereur lui-même.

Ses instances et ses démarches produisirent des fruits.

En 1803, Garnier lui céda l'autel de l'ancienne église abbatiale de Saint-Martin, pour en faire le maître-autel de la cathédrale, ainsi que le pavement de l'église désaffectée (27.000 carreaux), pour en daller le sol du chœur ⁽²⁾. Mais tandis que ce nouvel autel dressait au fond de la cathédrale sa table, en forme d'urne funéraire, et les pilastres ioniques de son contre-retable, l'un et l'autre se trouvaient veufs des médaillons d'argent, encadrés de cuivre doré, qu'on y voit aujourd'hui. Le dernier abbé, Dom Marchant, les avait sauvés. A ce propos il est curieux de constater l'optimisme de ces moines, de la fin de l'Ancien régime. Devant leur abbaye en ruines, parfois même en cendres, ils se plaisaient à en espérer le relèvement. Dom Marchant était de ceux-là. Pour rendre les susdits médaillons à la lumière, il fallut le 15 mai 1804, une injonction formelle de

(1) *Ibidem*, Section I, Dossier 3.

(2) *Ibidem*, Section III, Dossier 9.

l'évêque de Tournai avec l'engagement que si l'abbaye de Saint-Martin venait à renaître, ces objets seraient rendus (1).

Au cours de la même année, Hirn voulut restituer à la vénération publique les deux superbes châsses de Notre-Dame et de S. Éleuthère, en leur rendant leur place d'honneur, de part et d'autre du maître-autel.

Pressentant la catastrophe, le chapitre avait caché les deux célèbres reliquaires, d'abord rue des Choraux (4 décembre 1796) chez la veuve Colin-Criquelion, dont le mari avait été « vinier » de la cathédrale ; et plus tard, par crainte des perquisitions, chez M. Du Mortier-Willaumez, rue des Fossés (février 1798), où ils étaient demeurés dissimulés parmi les marchandises, jusqu'à la restauration du culte par le Concordat. Le 28 fructidor an XII (15 septembre 1804), l'évêque, après avoir consacré solennellement le nouvel autel du chœur, se rendit processionnellement en la rue des Fossés, pour reprendre les dépôts sacrés. Un cortège triomphal ramena les deux châsses par la rue des Choraux abondamment pavoisée et, à leur entrée dans la cathédrale, retentirent les instruments de musique et les cymbales, « comme il advint au temps où Judas Macchabée mit fin à la désolation d'Israël » (2).

Dorénavant le chœur possédait un bel autel, garni de médaillons et accosté de deux magnifiques châsses ; mais il n'y avait plus de stalles : toutes les anciennes boiseries ayant été vendues à l'encan (3).

Hirn s'aboucha avec les anciens moines de Saint-Ghislain et les ex-religieux de Saint-Feuillien du Rœulx, deux autres grandes abbayes de son diocèse qui avaient sombré dans la tourmente. Il négocia avec eux, en 1805, l'achat de leurs stalles hors d'usage (4).

(1) *Ibidem.*

(2) Voir J. WARICHEZ, *Saint Éleuthère*, p. 69. Wetteren, 1931.

(3) On a parfois prétendu que des anciennes stalles de la cathédrale, huit se trouvent aujourd'hui à Gaurain, six à Ramecroix et huit à Herquegies. C'est une erreur. Les stalles en question (qui portent respectivement les millésimes 1589, 1590, 1591), proviennent plutôt de la Chartreuse de S. André à Chercq, supprimée par Joseph II en 1783, et sur l'emplacement de laquelle s'élève aujourd'hui le château Thorn.

(4) *Petites archives* de la cathédrale, Section III, Dossier 10.

Ce sont elles qui se trouvent encore aujourd'hui dans le chœur de la cathédrale, ajustées les unes aux autres. Les stalles plus robustes de la partie antérieure sont celles de Saint-Feuillien ; les suivantes plus ornées sont celles de Saint-Ghislain.

L'évêque insiste pour que les ex-religieux les livrent bien complètes, avec leurs *dossières*. Malheureusement celles-ci constituaient deux séries disparates ; dont l'une rappelait, en médaillons peints, la vie de S. Norbert, l'autre, en médaillons sculptés, la légende de S. Benoît et de S. Ghislain. Ces sujets, parfaitement assortis à une abbaye de Prémontrés et à un monastère bénédictin, manquaient totalement d'à-propos dans le chœur de la cathédrale de Tournai. Dès lors, Hirn préféra commander, vers 1810, au peintre tournaisien Piat-Marie-Joseph Sauvage (1744-1818) neuf grisailles d'après Poussin, payées à l'artiste par une souscription qui monta à 5713 frs 37 cent., alors qu'il en avait escompté 300 louis (7065 frs).

Certes leur teinte s'harmonisait mieux avec le chœur de la cathédrale, lorsque celui-ci était recouvert de platras. Aujourd'hui que les colonnes ont été « décapées », il semble qu'elles eussent été avantageusement remplacées par l'une des tapisseries historiées de l'Ancien régime. Mais de la vieille tenture de Toussaint Prier, avec l'histoire de S. Piat et de S. Éleuthère, il ne restait que des fragments aujourd'hui rassemblés dans la sacristie-rotonde. Quant aux tapisseries plus récentes de Charles de Croy, l'évêque avait renoncé à les retrouver. Le secrétaire Verduyn a laissé dans ses papiers cette note énigmatique : « J'ai prêté les tapisseries du chœur ». Or, depuis longtemps, on appelait ainsi celles de Charles de Croy, retraçant l'épisode de Joseph vendu par ses frères. Il y en avait dix pièces, dont huit allaient au chœur. Nous avons précisément conservé, à la sacristie, les deux qui n'y allaient pas, avec l'un ou l'autre lambeau à la salle du trésor. Le reste a disparu, sans qu'on ait jamais pu en découvrir la trace.

Bonaparte donna à François-Joseph Hirn sa crosse. On a parfois prétendu qu'il lui fit également cadeau de son trône à la cathédrale. Il n'en est rien ... à moins que l'on ne prenne comme tel la somme de 10.000 frs, que le premier consul lui remit pour ses frais de premier établissement.

En vérité, le trône épiscopal fut exécuté sur le plan d'un archi-

tecte parisien, Perrier, et sous la direction de Piat Lefebvre, directeur des tapisseries de Tournai, au mois d'août 1804, avant la consécration du maître-autel. C'était une haute boiserie plate, formant un portique Louis XV, peint en palissandre avec moulures dorées : une sorte de belle alcôve sur un large théâtre, comprenant tout l'entre-colonnement de la tribune des vêpres solennelles. Au centre de l'estrade, de niveau avec les stalles hautes, un siège Louis XV, sans dossier et rehaussé d'un marche-pied ; de part et d'autre, deux fauteuils sans dossier, à l'usage des archidiacres.

Le frère de Piat Lefebvre, qui était allé à Paris conférer avec l'architecte, offrit à l'évêque de lui procurer d'occasion une magnifique tapisserie historiée, pour orner ce trône, moyennant la somme de 10 à 12.000 frs, « alors qu'elle en valait bien 30 » (1).

L'évêque refusa pour deux raisons. La première, parce qu'il n'avait pas d'argent disponible ; la seconde, parce que le sujet convenait peu à sa cathédrale. C'étaient en effet des scènes de la vie d'Alexandre, d'après les cartons de Lebrun : peut-être celles qui se trouvent depuis quelque temps exposées à l'Hôtel de ville.

Ce trône, avec sa grande estrade, fut enlevé en 1885 par Mgr Du Roussaux et remplacé par le trône actuel, dans le style du XIII^e siècle et du côté de l'Évangile cette fois (2).

* * *

Que si nous sortons du chœur, il nous reste un mot à dire des deux autels du transept, de la chaire de vérité, des orgues et des cloches.

Au XVIII^e siècle, le chapitre, gagné par le goût du temps, avait fait construire pour l'autel de la Vierge (à droite) et pour l'autel de S. André, primitivement de S. Jean (à gauche), deux gigantesques retables de marbre formant, avec les portiques des carolles et l'ambon de Floris, un ensemble aussi théâtral que fastueux. De plus, les deux autels étaient clôturés par une balustrade en cuivre, avec portes du même métal.

(1) *Ibidem*, Section III, Dossier 16.

(2) *Ibidem*, Section III, Dossier 17.

Or il se fit qu'à la vente de 1798, ces autels furent adjugés à un nommé Landrieu, que l'on qualifie dans la correspondance de « vandale tournaisien ». Jacques-François-Joseph Lefebvre-Caters (1744-1810), l'orfèvre et marbrier bien connu, dont on rencontre encore aujourd'hui les pendules, les candélabres et les nombreuses cheminées dans les familles du Tournésis, reprit prétendument le marché. En 1803, il écrivit à Mgr Hirn qu'il avait agi de la sorte, afin de conserver les deux autels à la cathédrale, et lui en proposa la cession au prix de 10.000 frs pièce, « alors que l'œuvre valait largement 60.000 frs ».

L'évêque ne voulut rien entendre de ce marché. Pour la somme en question, Lefebvre avait obtenu les deux grands portiques des carolles, les clôtures du pourtour du chœur, les revêtements des pilastres, le jubé des enfants de chœur (*Odaeum*), le mausolée artistique du marquis de Trassy par Girardon et un autre encore dans la chapelle S. Louis, ainsi qu'une série de marbres de moindre importance. Il n'était nullement certain d'ailleurs que les deux autels de la croisée eussent été compris dans ce lot d'achat, ni même qu'ils aient jamais été vendus, non plus que l'ambon central et le maître-autel de Saint-Martin.

Les choses s'envenimèrent. Le ministre des cultes, le préfet de Jemappes, le sous-préfet de Tournai, tous furent pris à partie dans ce conflit, qui dura huit ans (de 1803 à 1811). L'affaire ne se termina qu'après la mort de Lefebvre-Caters, par un arrangement plus acceptable avec les héritiers. Tout cela pour voir, en 1885, les puristes de l'art jeter bas les deux autels en litige (1).

Heureusement que, dans ces jours calamiteux, il y eut des acquéreurs à l'abri de toute suspicion intéressée. Ainsi la chaire de vérité, œuvre de François Gillis (en 1758), fut achetée par Verduyn, ex-secrétaire du chapitre, lequel la laissa en place, sans réclamer de « courtage ».

Le chapitre récupéra également ses anciennes archives. Le 10 fructidor an X (28 août 1802), le préfet de Jemappes Garnier avait ordonné au sous-préfet Goblet de les transférer, de la cathédrale à la sous-préfecture. Par crainte des embarras et des frais de trans-

(1) *Ibidem*, Section III, Dossier 8.

port, cette consigne fut exécutée tardivement et encore partiellement.

Sur ces entrefaites, Hirn se remua pour récupérer l'ancien séminaire (aujourd'hui hospice des Sœurs de charité), que la municipalité de Tournai avait acheté, sans en avoir acquitté le prix. L'évêque eut beau recourir au cardinal Caprara, au conseiller d'État Portalis, au secrétaire d'État Moret, au ministre des cultes Bigot de Préameneu, à l'Empereur lui-même, l'attribution resta irrévocable. Il ne put obtenir ni l'ancien séminaire, ni l'hôpital Notre-Dame sur lequel il jeta ensuite son dévolu. On lui assigna enfin pour local l'ancien immeuble de l'abbaye de Saint-Médard (rue des Jésuites), qui servait alors de sous-préfecture (1).

En suite de cette attribution, le 3 novembre 1807, le successeur de Goblet informa la Fabrique de la cathédrale qu'elle pouvait reprendre possession de ses anciennes archives, et qu'elle avait à les enlever au plus tôt du nouveau séminaire, dont les clefs furent effectivement remises à Hirn, le 19 janvier 1808 (2).

L'évêque fut moins heureux à propos de la bibliothèque capitulaire, qu'il tenta vainement de recouvrer : elle resta, avec le local lui-même, la propriété de la ville de Tournai. Pour y avoir accès, autrement que par le grand escalier de la cathédrale, le maire de Rasse fit pratiquer une montée plus modeste, au bout d'un couloir taillé dans la propriété des Anciens prêtres, aujourd'hui administrée par la Commission de l'Assistance publique de Tournai.

* * *

Quand Hirn arriva dans sa cathédrale, il n'y trouva non plus aucun instrument pour accompagner les chants religieux, qu'il voulait à nouveau faire retentir dans l'antique monument, après cinq années d'un lugubre silence. Il y eut des pourparlers pour acheter les orgues des anciennes abbayes de Baudeloo et de Cambron (3). Enfin en 1807, la Fabrique acquit, pour 425 louis (10.018

(1) Cfr. J. WARICHEZ, *Les péripéties de la formation cléricale au diocèse de Tournai*, dans les *Collationes Tornacenses*, 1929-1930, p. 67.

(2) *Petites archives* de la cathédrale, Section I, Dossier 1.

(3) *Ibidem*, Section III, Dossier 11.

75 cent. or), l'orgue de l'abbaye désaffectée d'Afflighem, qu'elle fit placer à l'ancienne chapelle de S. Michel, là où se trouvent encore aujourd'hui les grandes orgues. Celles-ci toutefois ne sont plus l'instrument d'occasion, acheté en 1807 par le chapitre. L'orgue actuel vient de la maison Ducroquet de Paris (1854), relevé et complété (1882) par Schyven de Bruxelles (1). Le meuble d'Afflighem partit en 1854 au petit-séminaire de Bonne-Espérance, qui continua à l'utiliser dans ses cérémonies liturgiques.

Les cloches de la cathédrale n'avaient pas été épargnées plus que les orgues. Nous avons vu qu'on en comptait autrefois trente-sept, d'après l'inventaire dressé par Muysart pour leur rachat en 1709, à savoir : deux dans le clocher *Marie* (17.500 livres et 15.000) ; dans le clocher *S. Jean*, quatre au premier étage et quatorze au second, y compris le carillon ; dans le clocher *Brunin*, deux (9500 livres et 7000) ; dans le clocher de la *paroisse*, 15. Soit, au total, 80.795 livres de bronze. Toutes avaient été confisquées et la charge de les descendre, passée au rabais pour 200 frs. Les 12, 13 et 14 septembre 1798, on brisa les cloches de la tour *Brunin* ; les 18, 19 et 20, celles de la tour *Marie* qui donnèrent d'ailleurs beaucoup d'embaras, à raison de leur dimension et de leur poids ; le 25, on brisa les cloches de la *paroisse* et on descendit du clocher *S. Jean* les neuf dernières cloches, qui s'y trouvaient et qui furent remises le 28 à la Municipalité, pour compléter le carillon du beffroi. A l'exception de deux cloches, dont le métal servit à payer les fournitures de bouche de l'armée française, tout le reste fut entassé dans des chariots, dirigé sur la Monnaie de Lille, et de là sans doute vers les fonderies du Creusot (2).

Les tours de la cathédrale étaient donc dépouillées de leurs richesses campanaires. Hirn eut recours à un expédient pour mettre fin à ce silence désolant. Un ferronnier avait réussi à sauver les cloches de Ste-Marguerite, en les enterrant sous le porche. En 1803, sous prétexte que le chapitre était, au temps de l'Ancien régime, le curé primitif de cette paroisse, l'évêque réclama le bourdon pour sa

(1) *Ibidem*, Section III, Dossier 12.

(2) Voir F. DESMONS, *Les cloches de Tournai*, dans les *Annales de l'Académie royale d'archéologie de Belgique*, 1905, p. 44 svv. du tiré-à-part.

cathédrale. La Municipalité lui donna satisfaction, d'autant plus volontiers que le sous-préfet de Tournai venait de lui enjoindre de sonner la grosse cloche du beffroi, pour annoncer les offices. Évidemment la Fabrique de Ste-Marguerite ne l'entendait pas ainsi. Toutefois, en dépit de ses protestations (et moyennant une indemnité), l'ancien bourdon de Saint-Médard (*Marie-Nicolas*) fut monté au premier étage du clocher Marie, où il porte encore pour les sonneurs le nom de *Magrite* et sert à annoncer les grands offices capitulaires (1).

C'était une maigre compensation pour Hirn, qui avait rêvé beaucoup plus grand, à la faveur d'une curieuse aventure, qu'il nous reste à narrer brièvement.

Après la ruine du monastère augustinien de Cysoing, Dom Auguste François Gosse, le dernier abbé, se retira à Tournai près de son frère, vicaire général, et de sa sœur Mme Duhem. En mourant, à l'âge de 70 ans, le 17 septembre 1802, il laissa à sa sœur une petite pelote à épingles, qui ne le quittait jamais. Mme Duhem éventa la mystérieuse pelote et trouva à l'intérieur le gros diamant à facettes, qui ornait jadis la crosse abbatiale. L'héritière, prise de scrupule, remit le précieux bijou à l'évêque de Tournai.

Or, en ce temps-là, nous l'avons dit, les tours de la cathédrale

(1) Au lieu des trente-sept cloches que renfermaient sous l'Ancien régime les tours de la cathédrale, elles en renferment encore actuellement onze, dont cinq dans le clocher de la paroisse. Laissant de côté ces dernières, nous trouvons au service de la cathédrale : Pour les petits offices capitulaires, 1) *Marc*, 250 kilos, fondue en 1617, *do* naturel, provenant de l'église S. Pierre, supprimée en 1803, démolie en 1821, 2) *Marie*, 500 kilos, fondue en 1820, *la* naturel, 3) *Éleuthère*, 1100 kilos, fondue en 1898, *fa* naturel ; Pour les grands offices capitulaires, 4) *Marie-Nicolas*, dont nous avons parlé, 2500 kilos, fondue en 1737, *ré* naturel, 5) le *petit bourdon*, pour l'office du Doyen du Chapitre, 4500 kilos, fondu en 1898, *si* bémol, 6) le *gros bourdon*, *Marie-Gasparine-Joseph*, que le peuple tournaisien s'obstine à appeler *Marie-Pontoise*, en lui appliquant le vieux dicton,

Je suis Marie-Pontoise,

Dix-huit mille je poise :

Si ne le crois point, repose !

Elle fut fondue en 1842 à Pic-au-Vent, pèse en réalité 7.605 kilos, donne le ton *fa* naturel et sonne les offices pontificaux ainsi que les grandes cérémonies religieuses.

étaient encore totalement veuves de leurs cloches. Il fut décidé que le diamant serait offert au général Bonaparte, premier consul, avec prière de ne pas oublier la cathédrale de Tournai et ses clochers dégarnis. Le général répondit qu'il était touché de ce témoignage d'intérêt, et que les premiers canons enlevés à l'ennemi seraient envoyés à Tournai, pour être convertis en cloches.

« Le Consul remporta victoire sur victoire, note F. Desmons (1). Il devint empereur. Le diamant de Cysoing fit honorable figure sur son diadème. On coula en bronze la colonne Vendôme et les tables de l'Arc de triomphe ; mais l'évêque de Tournai ne reçut jamais de canons ». Il est vrai qu'avec le temps l'étoile de l'évêque Hirn pâlit et que sa fidélité au Saint-Siège devait lui valoir les fers de la captivité, qu'il n'avait pas cherchés, au lieu du bronze de l'amitié, qu'il avait espéré.

Et ceci nous ramène au personnel du chapitre.

* * *

Le décret du cardinal Caprara autorisait Hirn à créer, en même temps que des canonicats, des dignités telles qu'il le jugerait convenable pour son Église. L'évêque n'en avait d'abord rien fait. Il répara cette omission, dans la séance capitulaire du 5 novembre 1804, en nommant archidiacre Joseph-Hippolyte Duvivier, en même temps qu'il désignait un théologal, un pénitencier et un secrétaire du chapitre (2).

Duvivier méritait l'éloge que lui adressait l'évêque dans sa lettre de nomination. Il fut un bon ange pour Hirn, dont il corrigea les tendances à la courtoisie, parfois même à l'adulation. Duvivier, qui avait été secrétaire du cardinal de Franckenberg, se révèle un homme de principes, comme son *ancien* maître. Il fit de son *nouveau* maître, un confesseur de la foi et presque un martyr.

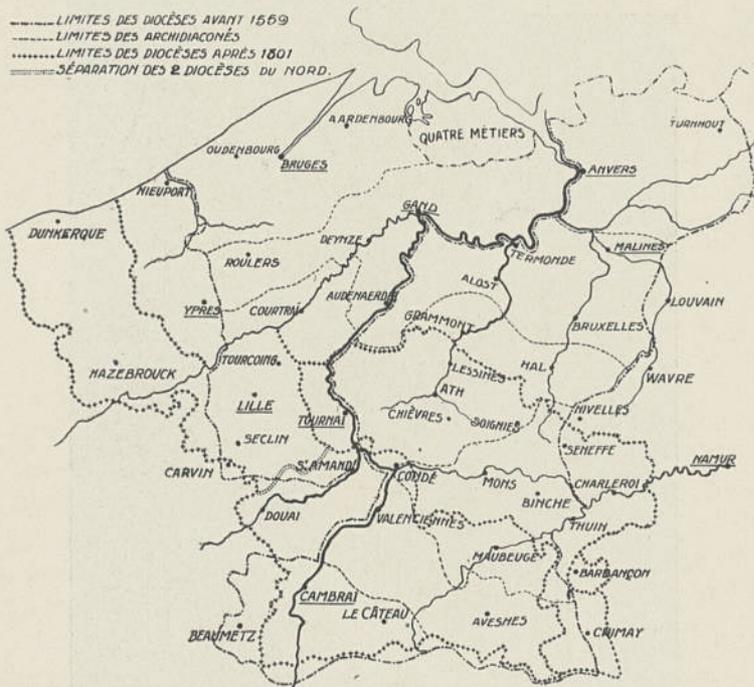
Pendant plusieurs années, Napoléon continua à combler de ses faveurs l'évêque de Tournai. Dans le courant de 1805, il lui décerna la croix de la Légion d'honneur, avec ordre de porter l'insigne de

(1) F. DESMONS, *op. cit.*, p. 69.

(2) *Petites archives*, Section IV, Dossier 1.



LES SCULPTURES DU GRAND PORTAIL
(pp. 177 et 224)



TROISIÈME CIRCONSCRIPTION TERRITORIALE DU DIOCÈSE DE TOURNAI, EN SUITE DU CONCORDAT DE 1801 (pp. 178 et 181)

son grade sur ses habits pontificaux. Le 1^{er} août 1808, il le nomma baron de l'Empire. C'est à dater de ce moment que François-Joseph Hirn, qui n'avait pas de blason, prit cette fois des armoiries, conformes aux règles de l'art héraldique. L'année suivante, on lui proposa l'évêché d'Aix-la-Chapelle, dont il déclina l'offre bienveillante, par attachement au diocèse de Tournai.

En retour, le prélat tant choyé ne savait comment exprimer sa gratitude. Dans les divers mandements qu'il publia pour ordonner des prières d'actions de grâces, à l'occasion des victoires de l'armée impériale, il compare volontiers son bienfaiteur aux plus grands conquérants de l'antiquité, comme aux plus sages des rois (1). Le mariage de Napoléon avec Marie-Louise (1^{er} mai 1810), le baptême du roi de Rome surtout (8 juin 1811) furent salués par des coups de canon qui brisèrent les vitres sur la place de l'Évêché. Sous l'impulsion de l'évêque, il y eut à Tournai la *Promenade de l'heureuse alliance* (Quai des Salines), le *Pont Marie-Louise* (Pont de fer), le *Quai du roi de Rome* (Quai Dumon) (2).

Mais la situation allait bientôt se retourner complètement.

En cette même année 1811, Pie VII refusa de donner l'institution canonique aux évêques nommés par l'empereur des Français, jusqu'à ce qu'on eût fait droit à ses réclamations. Le despote se flatta d'obtenir facilement d'un concile national, qu'il croyait pouvoir asservir par les promesses ou par la crainte, l'appui qu'il souhaitait à ses projets. Hirn fut convié à cette assemblée et se rendit à Paris, accompagné de l'archidiacre Duvivier. Six cardinaux, neuf archevêques, quatre-vingts évêques de France et d'Italie étaient présents.

L'empereur leur adressa un message, dans lequel il déclarait le Concordat rompu et réclamait du concile les moyens de suppléer à l'intervention du pape, dans l'institution canonique des évêques (3).

(1) *Archives de l'évêché, Episcopat de Mgr Hirn.*

(2) *Manuscrit-Journal de Pierre-Magloire-Joseph De Ligne* (entre les mains de L. Absil), aux dates indiquées.

(3) J. VOISIN, *Mgr Hirn au concile de Paris*, dans les *Bulletins de la société historique et littéraire de Tournai*, t. IX (1863), p. 154 svv.

Après quelques discussions, l'affaire fut déferée à une commission de onze membres, dont faisait partie l'évêque de Tournai. Ce dernier accepta même de rédiger le rapport, de concert avec son théologien Duvivier. Dans ce document il se prononçait (10 juillet) pour l'incompétence de l'assemblée, en dehors de l'assentiment du Souverain Pontife. La discussion était remise au lendemain. Napoléon n'en laissa pas le temps : l'orage creva aussitôt. Irrité, blessé dans son orgueil, il lança le soir même un décret ordonnant la dissolution du concile. Puis dans la nuit du 11, on arrêta dans leur lit Hirn et Duvivier, pour les enfermer au donjon de Vincennes, sans qu'ils eussent connaissance de leur sort mutuel. C'était à l'aide d'un petit miroir, placé près de la fenêtre de sa cellule, que l'archidiacre constata un jour qu'il subissait la réclusion, sous le même toit que son évêque.

Quatre mois plus tard (23 novembre), le ministre des cultes extorquait de ce dernier sa démission et l'envoyait en captivité à Gien, dans le Loiret (12 décembre). Duvivier de son côté était relégué à Vervins.

Bien que cette démission, arrachée sous les verrous, fût canoniquement nulle, l'empereur, par décret du 16 avril suivant (1812), nomma à l'évêché de Tournai Samuel de Saint-Médard, âgé de 72 ans, ancien curé de l'île d'Oléron et alors vicaire général de La Rochelle. Il comptait le faire instituer par le métropolitain, à défaut du Souverain Pontife.

¶ L'intrus arriva à Tournai, le 16 juillet,^b accompagné du préfet de Jemappes, et se logea au palais épiscopal. Cette entrée en scène plaçait le chapitre dans une perplexité inextricable. D'un côté la démission de Hirn, fût-elle libre et volontaire, n'ayant point été acceptée par le pape, le siège de Tournai n'était pas vacant et par conséquent le chapitre ne possédait aucune juridiction. D'un autre côté, quand même cet évêché serait réellement vacant, par l'abdication absolue de l'ancien titulaire, et que de ce chef le chapitre fût investi du droit de pourvoir à l'administration du diocèse par la désignation d'un vicaire capitulaire, le concile de Lyon et la discipline générale de l'Église⁽¹⁾ interdisaient de choisir légitimement

(1) *Corpus juris canonici*, VI *Decretalium*, titulus 6, caput 5 *Avaritiae* — *Nouveau code de droit canonique*, canon 434, § 1.

et valablement, en cette qualité, l'évêque nommé, c'est-à-dire de Saint-Médard, comme le voulait le ministre des cultes.

De son côté, le préfet pressait les chanoines à se réunir, leur faisant entrevoir les maux dont ils étaient menacés, ainsi que le reste du clergé, s'ils n'obtempéraient pas aux ordres de l'empereur. Au surplus, par suite de l'abdication absolue de François-Joseph Hirn, ses vicaires généraux avaient perdu leurs pouvoirs ; et le diocèse se trouvait dépourvu de toute autorité.

Le chapitre résolut de tenter une démarche auprès du pape, pour l'informer de cette situation au diocèse de Tournai. Il découvrit un émissaire habile, dans la personne de Détérez, prêtre du diocèse de Cambrai, lequel, sans éveiller les soupçons de la police impériale, parvint à Fontainebleau, où se trouvaient alors quatorze cardinaux, qui pouvaient deux fois chaque jour communiquer avec Pie VII, l'auguste prisonnier. La réponse fut nette. Sa Sainteté aurait pu, d'après les saints canons, nommer un vicaire apostolique, mais Elle ne le ferait pas, dans les circonstances présentes. Le chapitre pouvait et devait de suite nommer un ou plusieurs vicaires capitulaires, en dehors de Samuel de Saint-Médard, quels que fussent les dangers qu'entraînerait cette exclusion.

Entretemps, le Gouvernement impérial s'impatientait. Sommé de s'exécuter avant le 5 août, sous peine d'être traité en rebelle, le chapitre procéda, le 3 août, à l'élection pour laquelle il avait obtenu l'agrément du Saint-Siège. A l'unanimité il choisit pour vicaires capitulaires Pierre-Guillaume Gosse, ancien vicaire général de l'évêque Hirn, et Pierre-Éloi Maton, professeur de théologie au séminaire, se réservant de leur en adjoindre d'autres, si le besoin l'exigeait. Le lendemain fut notifié le résultat de l'élection au ministre des cultes, au préfet de Jemappes et à de Saint-Médard, prétextant une fois de plus que les règles canoniques ne permettaient pas d'associer l'évêque nommé aux vicaires capitulaires.

Dès le 5 août le préfet arrivait à Tournai, où il descendit à l'hôtel du *Singe d'or*. Exaspéré de ne pouvoir réunir les membres du chapitre, qui n'avaient garde de quitter leurs retraites, le fonctionnaire impérial annula la délibération capitulaire de l'avant-veille, comme irrégulière et suspecte, défendit aux élus de s'en prévaloir et à qui

que ce fût de recourir à leur autorité (1). Suivant ces ordonnances arbitraires, le diocèse restait donc dépourvu de tout gouvernement ecclésiastique, puisqu'on ne voulait reconnaître ni les vicaires généraux de l'évêque, ni ceux du chapitre, et que Samuel de Saint-Médard n'avait aucune ombre de juridiction.

L'année suivante, Napoléon jouissait à Dresde d'une trêve, qui divisa en deux parties presque égales cette terrible campagne de Saxe, inaugurée par les victoires de Lutzen et de Bautzen, pour se terminer par le désastre de Leipzig. Un armistice, conclu le 28 juin, devait se prolonger jusqu'au 18 août. Malgré ses préoccupations guerrières, quelques jours avant les grandes batailles qui vont décider du sort de son Empire, Napoléon trouve le loisir et la liberté suffisante pour s'occuper des événements de Tournai.

Le 14 août, l'empereur écrit au ministre des cultes pour ordonner l'arrestation de tous les chanoines de Tournai et la fermeture du Séminaire (2).

Quelques chanoines furent découverts et envoyés à Cambrai. Le Gouvernement impérial ne reconnaissait plus les actes du chapitre, prétendant que celui-ci s'était volontairement dissous. Des deux vicaires généraux, l'un (Gosse) resta quelque temps exilé, malgré ses complaisances pour l'intrus ; l'autre (Maton) garda la confiance de la majorité des ecclésiastiques et se cachait pour exercer ses fonctions. Il suffisait d'être soupçonné d'avoir des rapports avec lui, pour devenir l'objet des vexations d'une police ombrageuse.

Surcesentrefaites, Napoléon battu à Leipzig, les armées alliées l'obligèrent à évacuer la Belgique. Samuel de Saint-Médard n'attendit pas leur arrivée et se retira à Lille, le 2 février 1814, tandis que les Français ne quittèrent Tournai que le 15. Alors les chanoines, qui avaient dû se cacher, sortirent de leurs retraites ; ceux qui avaient été exilés réintégrèrent leur foyer.

Hirn, libéré de sa détention, partit pour Rome, régulariser sa situation canonique compromise par sa démission. Pie VII le reçut avec bienveillance et, le 22 juin, lui fit remettre un Bref, où il

(1) Dossier Hirn, aux Archives de l'évêché.

(2) Cfr J. WARICHEZ, *Les péripéties de la formation cléricale au diocèse de Tournai*, dans les *Collationes Tornacenses*, 1929-1930, p. 73 svv.

déclare entièrement nulle la renonciation que le Gouvernement lui avait arrachée et qui n'avait jamais reçu l'approbation du Saint-Siège. Le pape engage l'évêque à retourner le plus tôt possible dans son diocèse et félicite le chapitre de son courage et de sa fidélité aux lois de l'Église.

Après trois années de captivité, le 3 septembre 1814, Hirn rentrait dans sa ville épiscopale, vers 6 heures de l'après-midi, par la porte de Marvis. Les cloches et le carillon des paroisses annoncèrent son arrivée. Le clergé se porta officiellement au-devant du prélat.

L'allégresse était universelle.

Une grande affluence de peuple, un détachement de cavalerie et de gardes de police escortaient la voiture de l'évêque, qui se rendit directement à la cathédrale, y chanter un *Te Deum* d'actions de grâces.

Depuis le 30 mai, au traité de Paris, la Belgique se trouvait réunie à la Hollande et formait avec elle le royaume des Pays-Bas, sous la souveraineté de la maison d'Orange. L'évêque reprit pendant cinq ans l'administration de son diocèse, avec autant de dévouement qu'autrefois. Il mourut le 19 août 1819 et fut enterré dans un caveau, construit au milieu du cimetière du sud (1), la face tournée vers la cathédrale, qui avait été la grande préoccupation de sa vie et dont il avait rétabli le chapitre.

La dignité décanale ne fut inaugurée que dix ans plus tard (26 no-

(1) Ce cimetière, situé hors de l'enceinte de la ville, avait été ouvert le 1^{er} décembre 1784. Le peuple tournaisien l'appelle encore aujourd'hui le *cimetière de Mulette*, du nom du premier mort qu'on y enterra, lequel était un portefaix de la paroisse Notre-Dame. Il s'appelait Mulette, autrement dit *Chapitre*. *Manuscrit-journal de Pierre-Magloire-Joseph De Ligne*, date indiquée.

Précédemment les inhumations se faisaient autour ou à l'intérieur des églises. A la fin du XVIII^e siècle, Tournai comptait dix paroisses et par conséquent dix cimetières, dans la ville même. L'empereur Joseph II mit fin à cette situation par son décret du 26 juin 1784, interdisant les inhumations dans l'intérieur des villes et des bourgs. Il ordonnait en même temps la création de cimetières *extra muros*, avec chapelle-oratoire ou chambre mortuaire. Le terrain devait être acheté aux frais des paroisses. Le 9 novembre, le clergé tournaisien obtenait des pouvoirs publics les autorisations requises, pour enterrer les morts dans un terrain situé au faubourg Saint-Martin, près de la chapelle succursale, érigée en 1771, en compensation de la paroisse St Nicaise supprimée (1769).

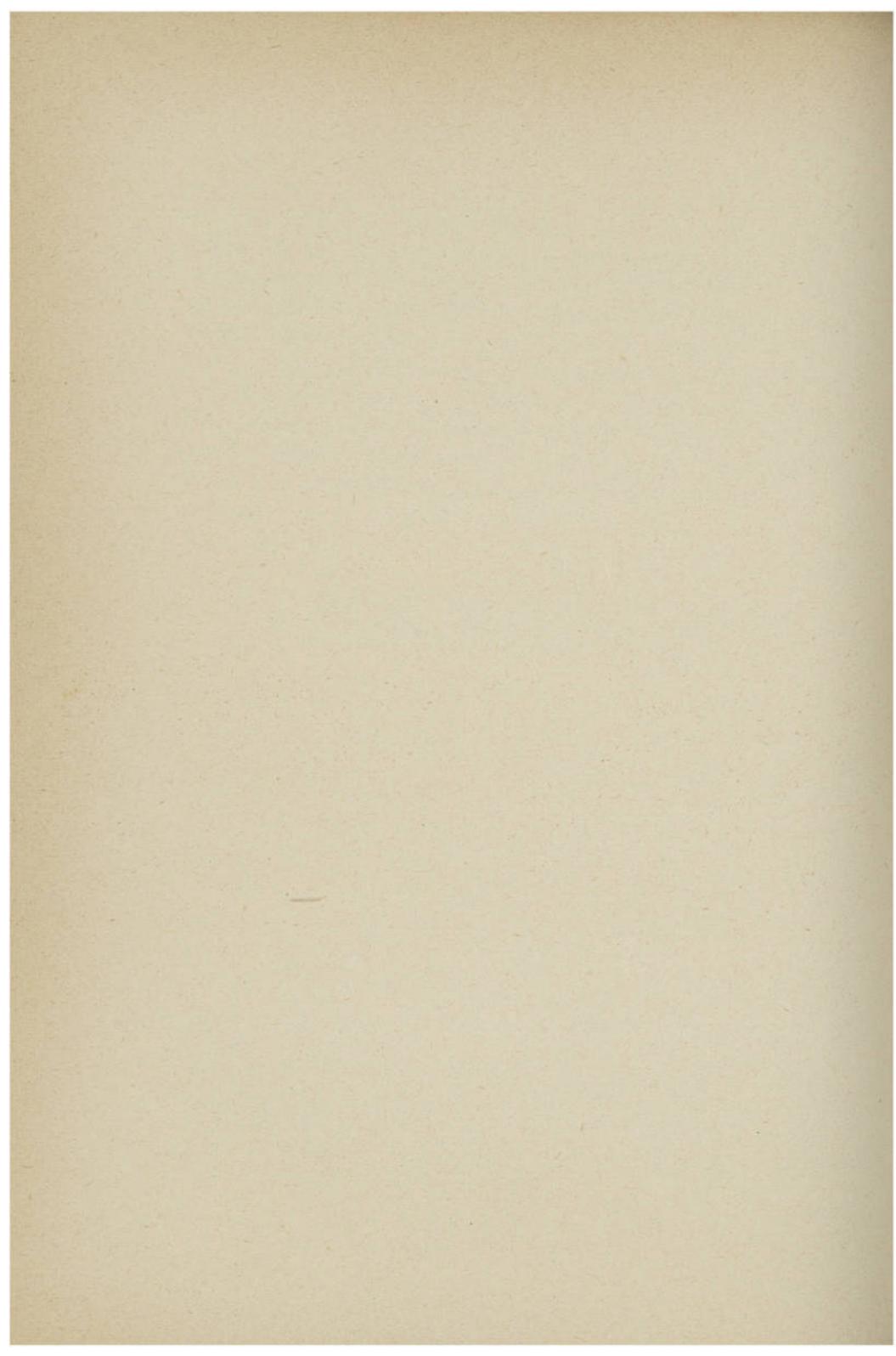
vembre 1829), au profit de ce même Joseph-Hippolyte Duvivier, qui avait été secrétaire de Mgr Hirn au concile de Paris et par suite son associé en exil, enveloppé dans les mêmes rigueurs impériales. Le vaillant et distingué montois fut le premier doyen, comme il avait été le premier archidiacre du Nouveau régime (1).

L'ancien chapitre de Tournai avait donc fait peau neuve. Démonté par la tempête, il n'avait pas tenté de régler son chemin d'après la boussole affolée des entreprises révolutionnaires. Mais il avait donné la mesure de la soumission aux faits accomplis, quitte à réagir en son heure, pour reprendre paisiblement sa route vers son indéfectible destinée. Une fois de plus se réalisait la belle parole de Montalembert, suivant laquelle l'Église a deux façons de se venger de ses ennemis : la première en priant pour eux, la seconde en leur survivant.

(1) *Petites archives* de la cathédrale, Section IV, Dossier 1.

SECONDE PARTIE

LA CATHÉDRALE



Dépouillée deux fois par la fureur des hommes et deux fois menacée d'une destruction totale, la cathédrale de Tournai n'en continue pas moins à surgir des constructions avoisinantes, comme une énorme protubérance. Les « cheoncq clotiers » restent le signe tournaisien indubitable, marquant le ciel, à l'instar d'un poinçon distinctif.

De quelque côté que l'on approche de la ville, elle apparaît de loin, gigantesque et sublime, dominant la vieille cité, sur laquelle elle semble jeter une ombre tutélaire.

On sait à peine aujourd'hui ce qu'elle contenait de richesses et de chefs-d'œuvre, au temps où elle était desservie par un chapitre nombreux et opulent. Mais ce que les siècles ont détruit, ce que les hommes ont ravagé, nous en parlerons peu ou prou, dans les pages qui vont suivre. De cette splendeur passée, il ne sera question que dans la mesure où le réclamera l'intelligence des beautés actuelles. Il en reste assez pour arrêter l'attention des amateurs avertis et pour forcer l'admiration des artistes les plus exigeants. Sans doute la cathédrale de Tournai ne forme pas un tout homogène, moulé dans la conception géniale d'un seul homme. Œuvre de plusieurs mains et de plusieurs siècles, elle appartient à diverses époques de l'architecture ; mais si elle manque d'une harmonie uniforme, elle n'en présente que plus d'intérêt par sa diversité concertée.

Nous considérerons d'abord l'aspect général du monument, avec ses clochers et ses portails. Après cette vue générale viendra l'examen des détails : ses nefs intérieures, son transept, son sanctuaire, ses chapelles, son mobilier, ses verrières, ses tableaux, ses pierres tumulaires, ses sacristies et son trésor.

Puisse cette étude faciliter notre compréhension de ce grand poème de pierre et développer notre fierté nationale, dans la possession d'un monument qui se place en tête des édifices religieux de la Belgique !

Aspect général du monument

La cathédrale de Tournai s'élève à mi-côte, sur le flanc d'une colline. Des fouilles récentes ont prouvé une fois de plus qu'elle se trouve bâtie sur le roc, à l'aide de matériaux en majeure partie extraits sur place (1).

Son plan est celui d'une croix latine, dont le sommet serait démesurément allongé. Les bras du transept se terminent en hémicycle, de même que le chœur, lequel est entouré de collatéraux et de treize chapelles : six de chaque côté et une au chevet.

On y a ajouté, dans la suite, un oratoire débordant du déambulatoire de droite, ainsi qu'une chapelle contiguë à la basse-nef du même côté et faisant pendant avec une autre plus vaste, à usage d'église paroissiale.

Enfin une chapelle romane, soutenue par une voûte jetée au-dessus de la voie publique, relie la cathédrale au palais épiscopal.

La longueur totale de la cathédrale est de 134 mètres et sa largeur au transept, de 66,5 mètres : alors que la cathédrale d'Anvers mesure 117 mètres de longueur et 65 au transept ; Chartres, respectivement 132 et 65 ; Cologne, 137 et 76 ; Paris, 150 et 48 mètres.

La hauteur totale de flèches est de 83 mètres, tandis que les tours inachevées de Notre-Dame de Paris atteignent 65 mètres.

*
* *

(1) Cfr J. WARICHEZ, *Les fouilles de la cathédrale*, dans les *Collationes Tornacenses*, 1931-1932, p. 413 svv.

L'âge des différentes parties de la cathédrale constitue un problème ardu et resté à ce jour sans solution certaine, bien qu'il ait fait couler beaucoup d'encre et sollicité la sagacité de multiples chercheurs (1). Les chroniqueurs cependant nous ont laissé quelques dates, dont on a fait trop bon marché. Elles sont moins discordantes qu'elles ne le paraissent. Notre avis est qu'il faut les garder jusqu'à preuve du contraire, quitte à s'aider éventuellement des caractères architectoniques mis en relief par l'histoire de l'art, pour chercher les parties de l'édifice auxquelles elles se rapportent. C'est ce que nous allons tenter de réaliser.

*
* *

Le poète Milon († 871) qui demeurait à Saint-Amand, distant de quelques lieues seulement de Tournai, disait que de son temps on y élevait une cathédrale élégante (*templo surgente VENUSTO*) et que dans la crypte on conservait, comme un talisman précieux, les reliques de S. Nicaise, l'évêque de Reims martyrisé par les Vandales en 407 (*nec longe REMOTA Nicasius recubat pretiosa martyr in urna*) (2).

Ces constructions étaient conditionnées par le diplôme impérial de Charles le Chauve (24 juillet 854), qui venait de porter à trente le nombre des chanoines de Tournai (3). Par l'adjonction

(1) Comme bibliographie générale du sujet, voir J. COUSIN, *Histoire de Tournay*, 2 vol. Douai 1619 et 1620. — LE MAISTRE D'ANSTAING, *Recherches sur l'église cathédrale de Notre-Dame de Tournai*, 2 vol. Tournai, Massart et Janssens, 1842 et 1843. — B. RENARD, *Monographie de Notre-Dame de Tournai* (Plans). Tournai, s. d. (1852). — B. N. DU MORTIER, *Recherches sur les principaux monuments de Tournai*, dans les *Bulletins de la société historique et littéraire*, t. VIII, 1862. — L. CLOQUET, *Guide de Tournai et du Tournais*, Tournai, Desclée, 1906. — E. SOIL DE MORIAMÉ, *Guide illustré du visiteur*, Tournai, Vasseur, 1911. — F. HOEBER, *Die Kathedrale Notre-Dame in Tournai*, dans les *Belgische Kunstdenkmaler* de P. CLEMEN, t. I, p. 27 svv. Munich, 1923. — E. SOIL DE MORIAMÉ, *Inventaire des objets d'art et d'antiquité*, t. II, Cathédrale de Tournai. Charleroi, 1924. — Nous citerons les articles spéciaux au cours de l'exposé.

(2) Cfr J. WARICHEZ, *Saint Éleuthère*, p. 52. Wetteren, 1931.

(3) Voir ci-dessus *Chapitre I, Les origines*, p. 7.

d'une croisée, on doubla alors les dimensions de l'église primitive, laquelle occupait à peu près l'emplacement du transept actuel, suivant Waucquier (1689-1761), qui fut un chercheur érudit et par surcroît un maître très avisé de la Fabrique de la cathédrale.

L'auteur, qui est très net sur ce point, n'a qu'un tort, c'est d'endosser le bénéfice de cette construction à S. Éleuthère, afin de pouvoir mieux commenter le texte du livre de l'*Ecclésiastique*, repris dans l'office liturgique du Saint : *Duplici aedificatione sacerdos Eleutherius nostram erexit ecclesiam*. Sous réserve de la date à rejeter, le fait est à retenir.

« Cette église, écrit-il, bâtie sur la hauteur, a été comme fondée de nouveau par lui, qui y a ajouté autant pour le moins qu'il y avoit trouvé... l'ayant faite en croix, c'est-à-dire luy ayant donné une croisée... au lieu que la première église de S. Piat n'avoit pour ainsi parler que le corps sans les bras. Or ces bras ou plutôt cette croisée... s'étendoient un peu dans l'endroit où est aujourd'hui le chœur et dans l'endroit où est notre nef ; et voilà ce que j'appelle la deuxième église de Tournai » (1).

De là est sortie l'iconographie de S. Éleuthère, que la Tradition représente de tous temps tenant sur la main une église aux quatre bras égaux.

* * *

Le monument semble avoir résisté aux dévastations normandes de 881. On en trouve un indice dans la *Vita Eleutherii*, quelle que soit par ailleurs la valeur attribuée à ce document hagiographique. Lorsque S. Éleuthère apparaît à Thècle de Roubaix (fin du IX^e siècle), l'évêque oppose nettement à la cathédrale, les ruines de la basilique de S. Étienne, gisant à côté dans l'insouciance des populations (2). C'est que la cathédrale était bâtie en calcaire du pays. Les hommes du Nord (*Northmanni*) ont pu livrer au feu les parties boisées ; mais ils étaient impuissants à renverser les épais murs de moellons.

(1) *Description Waucquier*, f. 16, aux Archives capitulaires.

(2) Voir J. WARICHEZ, *Saint Éleuthère*, p. 38 et 54.

Après la bourrasque, au cours du x^e siècle, le clergé et le peuple, revenus de Noyon, se hâtèrent de remettre en état le vieil édifice.

Les travaux de restauration et de consolidation étaient à peine terminés, lorsqu'en 1059, la cathédrale devint la proie d'un incendie qui menaça d'embraser toute la ville. Au milieu du sinistre, un clerc, bravant l'ardeur des flammes, pénétra dans la crypte, où il s'empara des reliques de S. Nicaise. Jusque-là rien que de très louable dans cet acte de courage. Mais (et c'est ici qu'il devient suspect), au lieu de remettre plus tard ces ossements à la cathédrale, il les porta au métropolitain Gervais, lequel les déposa avec les autres restes du Saint dans la châsse de Reims.

Par surcroît de malheur, S. Nicaise avait été jusqu'à ce moment le patron de la ville de Tournai. On célébrait solennellement à la cathédrale, le 14 décembre, l'office du saint évêque, avec mémoire de sa sœur, S^{te} Eutropie, associée à son martyr pour avoir frappé au visage le meurtrier de son frère. C'est en l'honneur de Notre-Dame et de S. Nicaise qu'en 952, Louis d'Outremer confirme au chapitre la possession de Marquain. Si Rostard fait en 982 une donation importante, c'est de même en l'honneur de S. Nicaise « dont le corps était conservé dans l'église de Tournai » (*cujus corpus in ecclesia Tornacensi servatur*). La cathédrale possède encore à ce jour un diptyque en ivoire, dit de S. Nicaise, datant de la fin du x^e siècle ou du début du xi^e siècle. Dans un médaillon central, le Saint est représenté en habits pontificaux, ayant à ses côtés son diacre Florent et son lecteur Jocond : le tout isolé au milieu d'un pompeux décor de feuillage, aux tiges sarmenteuses (1).

Privé des reliques de son saint Patron, le chapitre songea à en prendre un autre. S. Éleuthère était le patron tout indiqué, lui, le premier évêque local, qui depuis la fin du ix^e siècle se trouvait en grand honneur à Blandain, où il justifiait le culte qu'on lui vouait en opérant des merveilles.

L'an 1064 donc, le 24 août, Baudouin, évêque de Tournai et de Noyon, précédé de tout le clergé et suivi d'une foule nombreuse, s'en fut à Blandain, pour en ramener pompeusement les restes de S. Éleuthère et les déposer dans la crypte de la cathédrale, comme il convenait au nouveau patron de la ville et du diocèse,

(1) *Ibidem*, p. 55 sv.

Aux prodiges qui marquèrent cette translation, on pouvait espérer que S. Éleuthère ajouterait à Tournai un nouveau et précieux bienfait : celui de rendre la liberté au siège épiscopal qu'il avait fondé. Jusqu'ici les Tournaisiens s'étaient vainement agités pour reconquérir cette autonomie diocésaine. Dorénavant, Éleuthère, installé dans sa cathédrale, semblait avoir repris possession de son évêché. Sa présence était à la fois un symbole d'indépendance et un titre à la liberté. C'est désormais sa voix autorisée qui réclamera un successeur autonome. Les Tournaisiens ont une foi absolue dans ce plaidoyer d'outre-tombe, qu'ils transmettent pleins d'espoir au pape et au roi de France.

La solution définitive exigera encore soixante-quinze années de luttes âpres et passionnées. Mais en attendant, on veut ménager au futur évêque une cathédrale et un palais dignes de lui.

*
* *

Car malgré ses transformations de détail, l'église carolingienne de Tournai devait se rapprocher encore de la basilique latine, avec un hémicycle du côté opposé à la porte, sinon plusieurs hémicycles (depuis l'adjonction d'une croisée) analogues à ceux de l'église San Fedele, élevée à Côme (Milanais), au x^e siècle. « On y entroit, assure Waucquier, de plain pied, du côté du belfroid » (1).

Mais à la fin du xi^e siècle se constitua progressivement le style *roman*, sous la double influence de l'architecture chrétienne de la Syrie centrale et de l'action personnelle des artistes byzantins. L'Orient exerça ainsi sur l'Occident une profonde emprise architecturale. Non seulement les artistes grecs vinrent travailler dans nos pays par intermittence, mais des colonies syriennes s'y étaient fixées à demeure ; et les traditions monumentales de la Syrie centrale furent nettement accusées.

La Lombardie, géographiquement située entre l'Orient et l'extrême Occident, était devenue l'intermédiaire naturel entre l'Italie et la France d'une part, Byzance et la région néo-hellénique d'autre part.

(1) *Description Waucquier*, f. 17.

Ce style nouveau, qu'on est ainsi convenu d'appeler parfois *lombard*, était enseigné à l'école capitulaire de Tournai, au début du XII^e siècle. Nous en tenons l'indice dans la chronique contemporaine de Rolduc.

Au cours du XI^e siècle, Ailbert, fils d'Amaury d'Antoing, fut admis aux écoles du chapitre, où il fit de grands progrès dans les lettres et les arts libéraux. Ses études terminées, il devint chanoine et écolâtre de la cathédrale. Un jour qu'il s'était rendu de Tournai à Rolduc, où il rêvait de terminer ses jours dans la retraite, une dame noble et riche le pria de lui construire une église dans le style à la mode (*in reditu a Tornaco rogatus est a nobili matrona et divite Ecclesiam REGULARI forma sibi fundere*): ce qu'il exécuta en six mois. De plus, en 1107, aidé d'un moine nommé Embrico, il jeta les fondements d'une église en *style lombard* (*scemate longobardino*) (1). De même Gauthier de Mortagne qui se glorifiait d'avoir été instruit à l'école de Tournai, est précisément celui qui commença à Laon l'édification de cette admirable cathédrale, qui dresse ses sept tours au sommet d'une imposante montagne. Il est à remarquer que les deux monuments (de Rolduc et de Laon) sont apparentés à la cathédrale de Tournai actuelle.

Car moins que toute autre, celle-ci ne pouvait rester en arrière; et le chapitre projeta à son tour une large construction, à réaliser par parties.

*
* *

On commença par la nef. L'historien J. Cousin avance, sans indiquer ses sources, que la première pierre fut placée en 1110, sous l'épiscopat de l'évêque Lambert (2). Cette date appliquée au chœur actuel, comme le fait l'auteur, est certainement fautive; mais elle pourrait bien se rapprocher de la vérité, si on la rapporte

(1) *Annales de Rolduc* publiées par J. VOISIN, dans les *Bulletins de la société historique et littéraire de Tournai*, t. XIV (1870), p. 99 et 103. — Le texte porte le mot *monasterium*; mais on sait que dans la langue du temps, on désignait par là, non pas le monastère, mais l'église, le « moultier ».

(2) J. COUSIN, *Histoire de Tournay*, l. III, chap. 35, p. 163. Douay, 1620.

à la nef. En tous cas, cette dernière était encore en construction en 1141, puisque c'est en traversant les chantiers de la cathédrale (*fabrica ecclesiae*) que le chanoine Henri prétend avoir eu sa célèbre vision ⁽¹⁾.

A en croire la chronique de Sigebert de Gembloux, le travail était terminé en 1171 ⁽²⁾. Walter I — le même évêque qui venait de porter de trente à quarante le nombre des chanoines ⁽³⁾ — fit la dédicace du nouveau temple le 9 mai, qui tombait effectivement un dimanche et qui est resté jusqu'à ce jour la date liturgique.

En plan, cette nef se contentait de remplacer, en l'allongeant, un des bras de la croix, ainsi qu'on l'a fait à San Fedele de Côme ; et comme l'a réalisé du premier jet l'architecte de Sainte-Marie du Capitole à Cologne (1065), constituant par là ce chœur tréflé que l'on retrouvera notamment au Grand Saint-Martin (1185) et à l'église des Saints Apôtres (1199) : toutes trois apparentées à la cathédrale de Tournai.

Le nouveau bâtiment se trouve cette fois au niveau de la Place de l'évêché, plus bas par conséquent que la vieille église, hissée, affirme Waucquier, au niveau du Vieux-marché-aux-poteries ⁽⁴⁾.

Nous pouvons examiner à l'aise cette construction, puisque nous l'avons encore aujourd'hui sous les yeux. Sans vouloir toucher à sa description intérieure, que nous réservons pour le prochain chapitre, bornons-nous à quelques remarques sur l'architecture extérieure du monument.

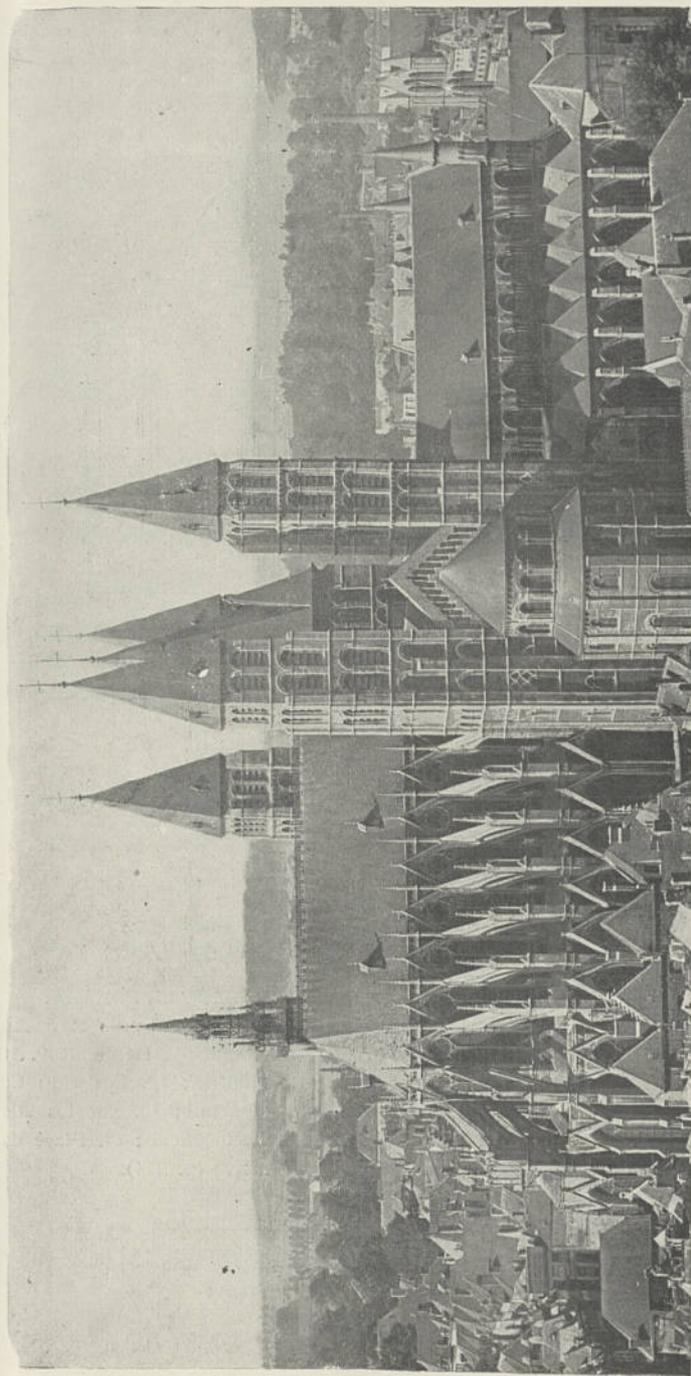
La façade latérale, que l'on aperçoit parfaitement du Vieux-marché-aux-poteries, est percée d'un triple rang de fenêtres, appuyées sur un cordon mouluré qui marque les étages. Deux colonnettes romanes, avec bases et chapiteaux, en supportent les arceaux ; tandis qu'un larmier dessine en les surmontant le cintre des baies. De larges contre-forts peu saillants consolident les trumeaux et se

(1) *Historiae Tornacenses*, l. I, c. 2, dans les *Monumenta Germaniae historica, Scriptorum* t. XIV, p. 328 sv. Hanovre 1883.

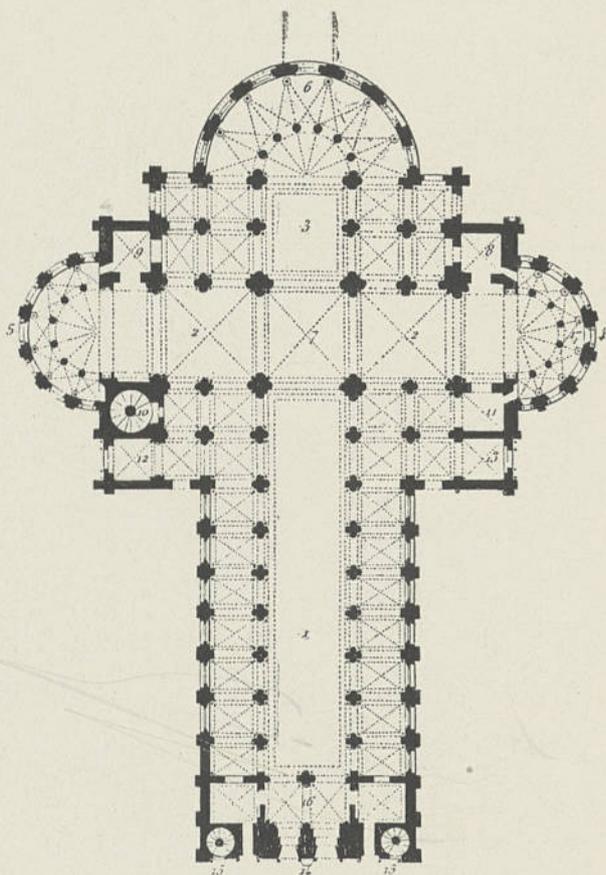
(2) SIGEBERT DE GEMBOUX, *Chronica*, ed. BETHMANN ; *ibidem*, t. VI, p. 444. Hanovre 1844.

(3) Voir ci-dessus, *Chapitre I, Les origines*, p. 12.

(4) *Description Waucquier*, f. 16, aux *Archives de la cathédrale*.



VUE GÉNÉRALE DE LA CATHÉDRALE (p. 202).



PLAN DE L'ANCIENNE CATHÉDRALE ROMANE.

1. Nef principale ; 2. Transept ; 3. Chœur ; 4. et 5. Absides du transept ; 6. Abside du chœur ; 7. Dôme ; 8. 9. 10. 11. Bases des tours ; 12. Porte Mantile ; 13. Porte du Capitole ; 14. Entrées du Grand portail ; 15. Portes des escaliers de la tribune ; 16. Porche intérieur ; 17. Place des fonts baptismaux de l'église primitive (p. 214).

terminent, à la hauteur des fenêtres de la galerie, par une niche garnie elle aussi de deux colonnettes.

Cette curieuse disposition communique à la zone du premier étage un supplément d'ornementation, qui manque au rez-de-chaussée et qui sera encore dépassé à l'étage supérieur.

Là en effet règne, le long du monument, une galerie de circulation posée sur une série de colonnettes, qu'interrompent seulement les baies des fenêtres, lesquelles déversent dans l'intérieur de la grande nef une abondante lumière.

L'architecte, en établissant cette « pied-voie », a voulu permettre la surveillance et l'entretien des constructions, des couvertures, des verrières, sans être obligé de recourir à de dispendieux échafaudages.

La basse-nef est assurément la moins éclairée ; et ce pour une particularité qui ne manque jamais d'arrêter l'attention des archéologues. L'arcade extérieure des fenêtres du rez-de-chaussée ne correspond pas à la ligne de leurs archivoltes, laissant un imposte rempli d'un grossier moellonnage.

Au jugement du professeur Cloquet, cet abaissement du cintre des fenêtres est postérieur à la construction des murs et remonte à un remaniement des voûtes dans les bas-côtés.

Enfin la nef romane possède une sorte de croisée, au bout de laquelle s'ouvrent les portails latéraux : si bien qu'avec le grand portail du fond, au côté occidental, toutes les entrées donnent dans la nef romane de la cathédrale de Tournai.

*
* *

Maintenant que le chapitre possédait un nouveau local pour y célébrer l'office canonial, il pouvait songer à démolir l'ancienne église et achever son œuvre de large reconstruction. « Le tour en fut changé, note Waucquier ⁽¹⁾, c'est-à-dire que la grande nef et le chœur nouveaux furent mis où se trouvoit la croisée ancienne et que l'ancienne nef et l'ancien chœur devinrent la croisée d'au-

(1) L'orientation de la cathédrale était donc celle, aujourd'hui de S. Jacques et de la Madeleine sur la rive gauche, de S. Brice sur la rive droite. Elle prenait la direction, aujourd'hui de S. Piat et jadis de S. Pierre sur la rive gauche, de S. Nicolas ou du Château sur la rive droite,

jourd'hui ; avec cette différence encore qu'on ôta la croupe de cette montagne sur laquelle étoit la première église, pour baisser toute la nef et toute la *croisée* de la deuxième, de sorte que le *seul chœur* nouveau demeureroit sur le sommet comme s'y étoit veue toute la première église, en laquelle par conséquent on entroit de plain pied du côté du beffroid » (1).

*
* *

La construction du transept et du chœur romans étoit déjà avancée quand, en 1192, monta sur le siège épiscopal de Tournai un de ces prélats grands constructeurs d'édifices religieux, qui croient que Dieu est avec ceux qui bâtissent pour lui faire honneur. Il s'appelait Étienne, originaire d'Orléans, mais qui porte dans l'histoire le nom d'Étienne de Tournai.

Son long séjour en France et en Italie, non moins que sa haute culture littéraire, avaient stimulé son zèle pour les nouvelles formules de l'art. A Orléans, il avait relevé la basilique de Saint-Euverte, dont il fut abbé (1168-1176). Sans craindre la disparité des styles, il avait, à Paris, greffé sur l'ancien fond roman des transformations gothiques (1188-1192), qui permettaient à l'abbatiale de Sainte-Geneviève de tenir un rang honorable à côté de la cathédrale de Notre-Dame, des nefs de Saint-Germain-des-Prés et de la façade de Saint-Denis.

Étienne ne pouvait manquer de porter un vif intérêt à l'achèvement de la cathédrale de Tournai. « Cette église, observe le genévain Claude Du Molinet, méritoit bien autant de faveurs que les deux autres, puisqu'elle étoit la plus noble et la plus illustre de ses épouses. Quoiqu'elle fût la dernière, il estoit trop prudent pour lui donner sujet de jalousie et lui en osta le soupçon quand il luy fit le mesme avantage qu'aux deux autres, qu'il avoit premièrement épousées (2) ».

(1) *Description Wauquier*, f. 17.

(2) CLAUDE DU MOLINET, *Le prélat exemplaire en la vie d'Étienne de Tournai*, Bibliothèque Sainte-Geneviève à Paris, ms. 1882 (H fr. 29), fol. 56 v.

De même qu'il avait amélioré les locaux des abbayes de Saint-Euverte à Orléans et de Sainte-Geneviève à Paris, il voulut embellir aussi le palais épiscopal de Tournai, qui était alors de construction récente — peut-être inachevé. L'ancienne demeure des évêques se trouvait primitivement dans la partie supérieure de la rue des Choraus, appelée pour cette raison la rue du Châtelet. Le transfert près de la cathédrale, à l'endroit actuel, coïncide avec le rétablissement de l'évêché particulier de Tournai et sa séparation d'avec celui de Noyon en 1146. Étienne, pour lui donner plus d'élégance, ajouta un portique à la façade (1). Mgr Voisin pense qu'il s'agit, en l'occurrence, de la colonnade qui existe encore, près de la chapelle de Saint-Vincent, au niveau des cuisines et de la rue (2).

A Paris, les Genovéfains desservaient l'église de S. Étienne-du-Mont, sans avoir besoin de passer dans la rue pour vaquer à leurs fonctions. Étienne voulut réserver le même avantage, à lui et à ses successeurs, en jetant au-dessus de la voie publique un pont qui lui procurerait un libre accès dans sa cathédrale. Le Magistrat de la ville s'opposa vivement à cette entreprise, alléguant ses droits sur la voirie. Mais l'évêque passa outre. Malgré les protestations de l'autorité communale, il édifia cette arche plein cintre assez grossière, qui relie encore aujourd'hui la cathédrale à l'évêché, et il éleva sur cette voûte solide son oratoire épiscopal.

Étienne considéra la fausse-porte comme un arc de triomphe (*ereximus arcum triumphalem*), commémorant sa victoire sur le Magistrat de la cité (*victoria nobis de celo collata*) (3), et sa chapelle comme un bijou (*tam gloriosam materia quam gratiosam forma*) (4).

L'influence française est ici manifeste. On se croirait à Saint-Denis. « Dans ce petit espace rectangulaire, observe Mgr Voisin,

(1) *Deambulatoria ante coherentia et capellam Sancti Vincentii multo sumptu fecit fabricare. Martyrologe du Réfectoire, aux Archives du chapitre, ms. 83, fol. 93.*

(2) J. VOISIN, *Liste chronologique des monuments et des principaux objets d'art de Tournai*, dans les *Bulletins de la société historique et littéraire de Tournai*, t. XIV (1870), p. 11.

(3) *Lettre 261* ; édition J. DESILVE, p. 325.

(4) *Ibidem* ; et *Lettre 262*, p. 327.

l'architecte semble se jouer des difficultés, en traçant deux voûtes d'arêtes hémisphériques sur des murs plans, tandis que le nu des parois est dissimulé par des faisceaux de colonnettes, des plus gracieuses et des mieux membrées » (1).

Étienne, invitant l'abbé Jean de Touci à la consécration de son oratoire, le mardi de la Pentecôte (19 mai 1198), lui écrit qu'il verra avec plaisir S. Euverte et Ste Geneviève, représentés sur les deux verrières, où ils rivalisaient de grâce et de beauté (2).

La chapelle en effet est éclairée par deux fenêtres à trois baies. Il faut donc supposer que les baies centrales contenaient des vitraux historiés entre des grisailles aux dessins divers, remplissant les quatre baies latérales.

L'auteur de cet oratoire, qui tranche par sa technique toute française sur le style alors en usage à Tournai, pourrait bien être un étranger qu'Étienne avait amené de Paris. C'est de lui sans doute qu'il nous parle dans ses *Lettres*. « Cet artiste, écrit-il, n'est pas moins recommandable par son honnêteté et son bon caractère que par son talent. Ses magnifiques travaux, répandus dans les églises et les édifices publics du pays, feront vivre éternellement sa mémoire » (3).

La postérité toutefois a trahi cette attente. Elle fut infidèle au souvenir de cet homme aussi vertueux qu'habile. Nous ne connaissons de lui que l'initiale de son nom. Il s'appelait maître G. Mais Étienne en avait fait un ami intime (*Amico et familiari nostro magistro G.*) (4); et ce fut probablement son conseiller et son guide, dans les différents travaux d'art que l'évêque fit exécuter à Tournai.

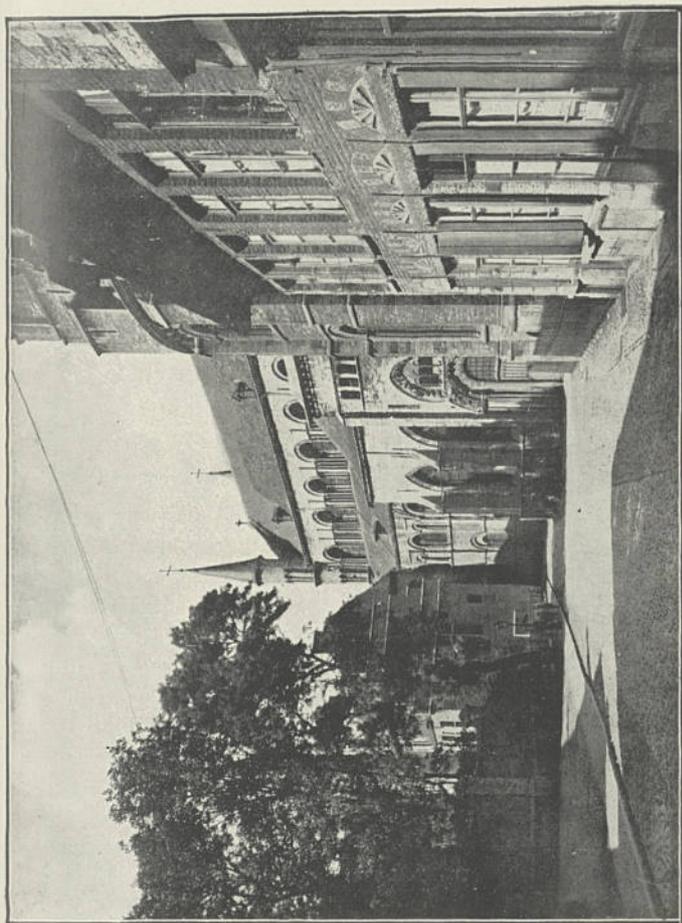
(1) Cité par L. CLOQUET, *Tournai et le Tournaisis*, p. 249.

(2) *Lettre* 262; édition J. DESILVE, p. 327. — C'est à cette visite que se rapporte l'inscription en hexamètres réalistes, que nous avons récemment rétablie sous la fausse-porte.

Sordide, qui sentis ventrem contendere ventis,
Longius absiste, quoniam sacer est locus iste;
Cui stomachus turget, quem fetidus Eolus urget
Non hic se purget, quia non sine verbere surget.

(3) *Lettre* 279; édition J. DESILVE, p. 351.

(4) *Ibidem*,



COIN PITTORESQUE DU CÔTÉ DU VIEUX-MARCHÉ-AUX-POTERIES ET DE LA
PORTE DU CAPITOLE (pp. 208 et 229)



FAUSSE-PORTE, SURMONTÉE DE LA CHAPELLE
ÉPISCOPALE (p. 211).

Cependant en 1198, la cathédrale n'est pas encore achevée. Étienne répète alors le geste qu'il a accompli jadis en faveur de la basilique de Sainte-Geneviève. Il abandonne des droits féodaux rachetés du châtelain de Tournai, Baudouin, pour donner au transept et au chœur une voûte et une toiture convenables (*in opus maioris ecclesie ad faciendam et formandam decenter testitudinem sive celaturam ipsius ecclesie*) (1).

L'expression se retrouve dans la chronique de Saint-Trond (2) et ne laisse aucun doute sur le sens qu'il faut lui attribuer.

Étienne mourut en 1203. Les travaux se poursuivirent lentement et ne furent terminés que dix ans plus tard. A en croire l'abbé de Saint-Martin Gilles li Muisis, la consécration de cette partie de l'édifice eut lieu en 1213 (3).

En dépit des appels de S. Éleuthère dans ses apparitions à Thècle de Roubaix, l'église de S. Étienne, autrefois située derrière la basilique de Notre-Dame et détruite par les Normands, ne fut pas reconstruite ; mais on dédia au premier martyr le maître-autel de la cathédrale, élevé approximativement sur le même emplacement. En outre déjà dans le chœur roman, il y avait une chapelle absidale vouée à Notre-Dame flamande, et pour laquelle Nicolas de Verdun avait élaboré en 1205 la magnifique châsse émaillée qui nous reste encore.

Ainsi surgit à Tournai, dans le premier quart du xiii^e siècle, une cathédrale entièrement romane. Sa forme était celle d'une croix latine, sur plan tréflé, dont le sommet et les bras avaient les mêmes dimensions et se terminaient tous trois en hémicycle. Sous le chœur, resté surélevé d'après Waucquier, se dissimulait sans doute encore une crypte, où reposait le corps de S. Éleuthère : car l'heure est à peine venue d'offrir à la vénération des fidèles, dans l'église haute, les reliques des Saints renfermées dans des châsses superbes.

(1) *Cartulaire C*, fol. 44^r. — *Martyrologe du Réfectoire*, ms. 83, fol. 93.

(2) *Infra quod opus, novam criptam et spatiosam undique lapidea celatura testitudinatam, ad perfectum complevit.* MIGNE, *Patrologie latine*, t. CLXXIII, col. 317.

(3) GILLES LI MUISIS, *Chronica*, Tractatus tertii pars tertia ; dans DE SMET, *Corpus chronicorum Flandriae*, t. II, p. 162. Bruxelles, 1841.

Nous pouvons juger de cette deuxième partie de la construction par le transept qui nous est conservé. On remarquera tout de suite que les caractères architectoniques ne sont plus ceux de la nef. Entre les deux dates, l'art de bâtir a évolué, à la faveur de principes nouveaux et de l'expérience acquise. En France, l'art roman eut à peine atteint son plein développement qu'il fut supplanté par l'art ogival. Déjà Saint-Denis de Paris, les cathédrales de Noyon, de Sens, de Senlis, de Laon sont élevées dans le style nouveau. Mais les architectes tournaisiens resteront fidèles à l'ancienne formule, tout au plus, dans la partie intérieure de l'édifice, témoigneront-ils déjà de la recherche de la verticale et sacrifieront-ils au goût du jour, de manière à en faire un monument de la transition.

A l'extérieur cependant, la soudure est élégamment réalisée. Les hémicycles du transept rappellent par certains traits les faces latérales de la nef. La galerie ou « pied-voie » de la partie supérieure notamment continue celle de la nef, avec cette particularité que chaque contre-fort est cantonné cette fois de deux colonnettes au lieu de trois. Elle établit ainsi, entre les deux constructions, une liaison qui prouve le rapport qui les unit, dans le plan général de l'architecte.

Ce n'est pas que les disparates fassent défaut. Ainsi l'appareil général est plus soigné. Les fenêtres des deux étages inférieurs, séparées par des contre-forts, en forme de piliers unis jusqu'aux modillons de la corniche, sont beaucoup plus allongées et ne se trouvent pas au même niveau, à raison d'un rang d'arcades aveugles qui constituent une sorte de rez-de-chaussée. Un double toit couvre l'hémicycle arrondi : le premier au-dessus des galeries, le second au sommet de l'abside semi-circulaire. Enfin le pignon est surmonté d'une galerie rampante, dont le gable est supporté par d'élégantes colonnettes ; et à cette hauteur nous touchons aux cinq tours, qui forment le somptueux couronnement de l'édifice.

*
* *

Chose curieuse ! il n'est pas un texte ancien, pas un chroniqueur du moyen âge qui nous parle des clochers, lesquels constituent pourtant le luxe de la cathédrale de Tournai et en forme la caractéristique inoubliable.

A notre humble avis, si tous les cinq ne profilait pas leur silhouette sur le ciel en 1213, leurs bases du moins étaient édifiées ; car elles font partie du plan primitif de la construction et par conséquent datent pour le moins de l'âge du transept lui-même.

La tour centrale, posée à l'intersection des bras de la croix, est certainement la plus ancienne. Appuyée sur les quatre piliers principaux, elle n'était pas destinée à recevoir des cloches, mais bien plutôt à couronner le monument et à l'éclairer, à la mode des églises de la Normandie : ce qui lui a valu le nom de *dôme* et de *tour-lanterne*.

Beaucoup plus large que les autres, elle ne comporte que deux étages de baies romanes. Sa maçonnerie est moins élevée ; mais sa flèche octogonale, cantonnée de quatre clochetons pyramidaux, monte plus haut et porte le signe de la rédemption au niveau des tours voisines, lesquelles étaient dépourvues de croix.

Celles-ci cependant ont également leur nom ; et il ne sera pas inutile de le rappeler, afin d'éviter la confusion dans laquelle sont parfois tombés ceux qui en ont écrit ou parlé.

Des deux clochers accolés au chœur : l'un (Beffroi) s'appelle *Marie*, parce qu'il est adossé à l'autel de la Vierge, ou encore *Pontoise*, nom que les Tournaisiens donnaient au bourdon qui y était suspendu ; l'autre (Place aux Acacias) s'appelle *S. Jean*, parce qu'il était adossé à l'autel de cet apôtre du Christ, ou encore *du carillon*, à raison du grand carillon qu'il contenait jadis.

Des deux clochers qui terminent la nef : celui du nord (Place aux Acacias), renfermant la prison du chapitre, s'appelle *Brunin*, du nom du premier détenu ; l'autre (Évêché) est intitulé *de la treille*, parce qu'on y débitait le vin pour la messe, ou encore *de la paroisse*, à raison de la sonnerie de la paroisse qui s'y trouve encore.

Les premières assises, jusqu'au niveau de la galerie extérieure du transept, se ressemblent beaucoup : ce qui s'explique aisément si l'on admet qu'elles datent de l'époque des fondations. Mais il a fallu un certain nombre d'années pour achever les clochers, l'un après l'autre ; et dans l'intervalle le goût artistique évoluait. L'art nouveau reprenait la construction là où il en était resté, s'y incrustait, se l'assimilait et le continuait à sa façon. Le phénomène s'accomplissait sans trouble, sans lutte ni réaction, suivant une loi

naturelle et tranquille. C'est comme une greffe qui survient et une végétation différente qui reprend, sous l'action d'une même sève qui circule.

Dans chacun de nos quatre clochers latéraux, il s'agit toujours d'une tour carrée à quatre étages, terminée par une pyramide à quatre pans, bâtie en pierre bleue et affermie aux quatre angles par de puissants pilastres. Toutefois le dessin varie non seulement d'une tour à l'autre, mais même aux étages de la même tour.

Si l'on s'en rapporte aux caractères architectoniques, c'est du côté du chœur que se trouvent les deux plus anciennes.

La tour *Marie*, qu héberge depuis toujours les cloches de la cathédrale, pourrait bien avoir été achevée la première. Aucune autre ne lui ressemble, ni quant à la largeur ni quant au style. Ses quatre étages de fenêtres superposées conservent toutes le plein cintre jusqu'au sommet.

La même remarque s'applique au clocher *S. Jean*, dépourvu de tout ornement, où les chapiteaux et les colonnettes sont partout remplacés par de simples piédroits : ce qui a pu parfois faire croire à une priorité d'âge sur les trois autres.

Le clocher *Brunin* ne manque pas d'analogie avec le clocher *S. Jean* ; mais les éléments de la transition s'y découvrent davantage.

Totalement gothique par contre apparaît le clocher *de la paroisse*, dans sa partie supérieure. On y remarque même des décors architecturaux identiques à ceux de la chapelle épiscopale, qui date de 1198 : arcades en tiers point, colonnettes rondes annelées. Rien ne s'oppose, semble-t-il, à ce qu'on assigne à ce clocher une date peu postérieure aux voûtes nervées du transept et de la tour-lanterne.

Suivant un usage assez commun, suivi à Paris, à Noyon, à Reims, à Laon et ailleurs, la façade devait comporter également deux tours, qui n'ont été qu'amorcées. On y a substitué deux tourelles, que l'on retrouve plus tard aux églises *S. Nicolas de Tournai* et *S. Nicolas de Gand*, et qui constitueront l'une des caractéristiques du style tournaisien dans la vallée de l'Escaut.

La question de savoir si le transept avec ses cinq clochers sont d'inspiration lombarde ou d'origine rhénane a été posée souvent et a reçu des réponses très différentes. « En réalité, écrit M. Marcel Laurent, le plan trèflé, familier aux anciens, fut adopté par les Lombards, d'où il passa sur le Rhin. On le trouve à Ste Marie du Capitole à Cologne, dès 1065. Triomphant fut son règne en Allemagne ; et tout porte à croire qu'il fut transporté de là dans le Nord de la France (à S. Lucien de Beauvais entre 1090 et 1119, à Noyon en 1150) ; mais c'est à Tournai que le transept prit de telles proportions grandioses et cette indépendance... De la même façon les quatre tourelles, qui cantonnent la lanterne du Grand S. Martin à Cologne, donnèrent l'idée des cinq clochers de Tournai ; mais ce n'est là qu'une suggestion, une image naissante, au prix de l'œuvre grandiose accomplie par les architectes des bords de l'Escaut » (1).

Nous nous rangeons volontiers à l'avis autorisé de l'éminent professeur de l'Université de Liège. Au fond, M. Fritz Hoerber partage les mêmes sentiments, quand il veut voir dans la cathédrale de Tournai une « synthèse paraphrasée » (2).

Le plan a pu être germano-rhénan ; toutefois son exécution est française. L'architecte, qui l'a conçu, n'était ni allemand ni français, mais plutôt tournaisien. Il avait vu les monuments de Beauvais et de Noyon, de même qu'il avait vu ceux de Cologne. Cependant s'il eût appartenu à l'école française, il en aurait pratiqué plus exactement le style contemporain, sans mélanger le berceau aux voûtes d'arêtes. Par ailleurs, s'il avait senti plus profondément l'influence rhénane, celle-ci se serait traduite par le chapiteau cubique, des toits en bâtière et la présence d'arcatures sous la corniche.

En fait, la cathédrale de Tournai occupe une place remarquable parmi les belles églises romanes. Malgré sa parenté indéniable avec les églises romanes du Rhin et de la France, surtout de la Normandie, elle réalise un type spécial. Son style a rayonné aux XII^e, XIII^e et même XIV^e siècles (Deynze), dans tout le bassin de

(1) M. LAURENT, *L'architecture et la sculpture en Belgique*, p. 8. Bruxelles, Van Oest, 1928

(2) F. HOEBER, *Die Kathedrale Notre-Dame in Tournai*, dans les *Belgische Kunstdenkmäler* de P. CLEMEN, t. I, p. 46 svv. Munich, 1923.

l'Escaut (Notre-Dame de Pamele à Audenarde, Saint-Bavon et S. Nicolas à Gand), jusqu'en Hollande (Rolduc) et au Danemark (Roskilde). Sa physionomie présente un caractère d'unité suffisante et une originalité assez saillante pour mériter le titre, un peu prétentieux, d'école tournaisienne⁽¹⁾ ou *scaldienne*... par opposition à l'art *mosan*, qui régnait sur la vallée de la Meuse. Les deux grands fleuves de notre pays commandent ainsi à deux régions, où le style roman s'est développé suivant des voies différentes; et les deux foyers de l'art belge monumental, dans le haut moyen âge, furent les deux villes épiscopales, placées aux deux pôles de la Wallonie, Tournai et Liège.

*
* *

Il appartenait pourtant à un tournaisien d'origine, de rompre brusquement et complètement avec cette tradition régionale, au plein milieu de sa faveur dans la vallée de l'Escaut.

Six ans après l'achèvement de la cathédrale romane de Tournai, montait sur ce siège épiscopal Walter de Marvis, prélat d'une haute valeur personnelle, en même temps que d'une activité débordante. Il se trouvait à l'armée des croisés, devant S. Jean d'Acre, lorsque les suffrages du clergé et du peuple le désignèrent pour succéder à l'évêque Gossuin, qui venait de mourir (1219)⁽²⁾. Le nouvel élu quitta aussitôt l'expédition de Terre-Sainte et revint se faire sacrer à Reims par l'archevêque Guillaume de Joinville (1220)⁽³⁾.

(1) Voir L. CLOQUET, *École de Tournai (époque romane)*, dans les *Mémoires du X^e Congrès archéologique et historique de Belgique*, Tournai, 1896 p. 368 svv.

(2)
Moru li Vesques Gossuin
De Tournai; et mestre Watiers
Fut Vesques fais. Li escoliers
De Tournai fu à Acre ellus,
Comme preudom et clers soutius.

Chronique rimée de Ph. MOUSKES, v. 22870-74; édition. DE REIFFENBERG, t. II, p. 398. Bruxelles, 1838.

(3) *Alberici monachi Trium Fontium chronicon*, cité par A. P. V. DESCAMPS, *Notice sur Walter de Marvis*, dans les *Mémoires de la société historique et littéraire de Tournai*, t. I (1853), p. 139, note b.

Walter de Marvis limita quelque temps son zèle à son vaste diocèse ; mais il fut bientôt appelé à l'exercer sur un plan plus élevé. A raison de son aptitude dans les affaires, le pape Grégoire IX le chargea, vers 1228, d'une mission délicate chez les Albigeois. Il ne s'agissait de rien moins que de calmer les haines, désarmer les vengeances, faire succéder l'influence religieuse et l'action des lois à l'esprit de révolte et de désordre social.

En 1231, Walter remplaça le cardinal de Saint-Ange, comme légat du Saint-Siège dans le Languedoc : rôle plein de périls et qui exigeait une prudence consommée (1). L'évêque se montra à la hauteur de cette tâche épineuse. C'est l'hommage que lui rend dans sa chronique Guillaume de Puy-Laurens, secrétaire du comte de Toulouse (2).

Sa mission terminée, Walter de Marvis alla à Rome, exposer au Souverain Pontife la situation morale des provinces qu'il abandonnait. Puis (1232) il rentra dans son diocèse, dont les soucis languedociens ne l'avaient jamais complètement distrait. Divers diplômes, conservés aux Archives, prouvent abondamment que, durant son séjour de près de deux ans dans le Midi de la France, il avait entretenu avec ses diocésains une correspondance active et suivie.

L'évêque revenait à Tournai, sous l'influence des monuments qu'il avait visités à l'étranger. Ses yeux restaient remplis du spectacle des belles églises de France, dont le style était d'un siècle en avance sur le nôtre. Dans de pareilles dispositions d'esprit, il trouva bientôt le cœur de sa cathédrale trop étriqué, sa noblesse trop farouche et sa solennité trop massive. Aussi ne craint-il pas de brûler les étapes.

« Partout ailleurs, note M. Marcel Laurent, les architectes belges hésitent, mêlent le passé au présent, font des combinaisons avec des emprunts variés à la France, de la Normandie à la Bourgogne, et retardent sur leurs modèles » (3). Walter de Marvis rompt com-

(1) *Ibidem*, p. 165.

(2) *Willelmi de Podio Laurentii chronicon*, cité par A. P. V. DESCAMPS, *ibidem*, p. 170, note a.

(3) M. LAURENT, *op. cit.*, p. 9.

plètement avec le passé. L'ancien chœur *surélevé* fut démoli (avec sa crypte probablement) et un autre chœur beaucoup plus vaste, de style ogival et sans église souterraine cette fois, fut édifié à l'emplacement du premier.

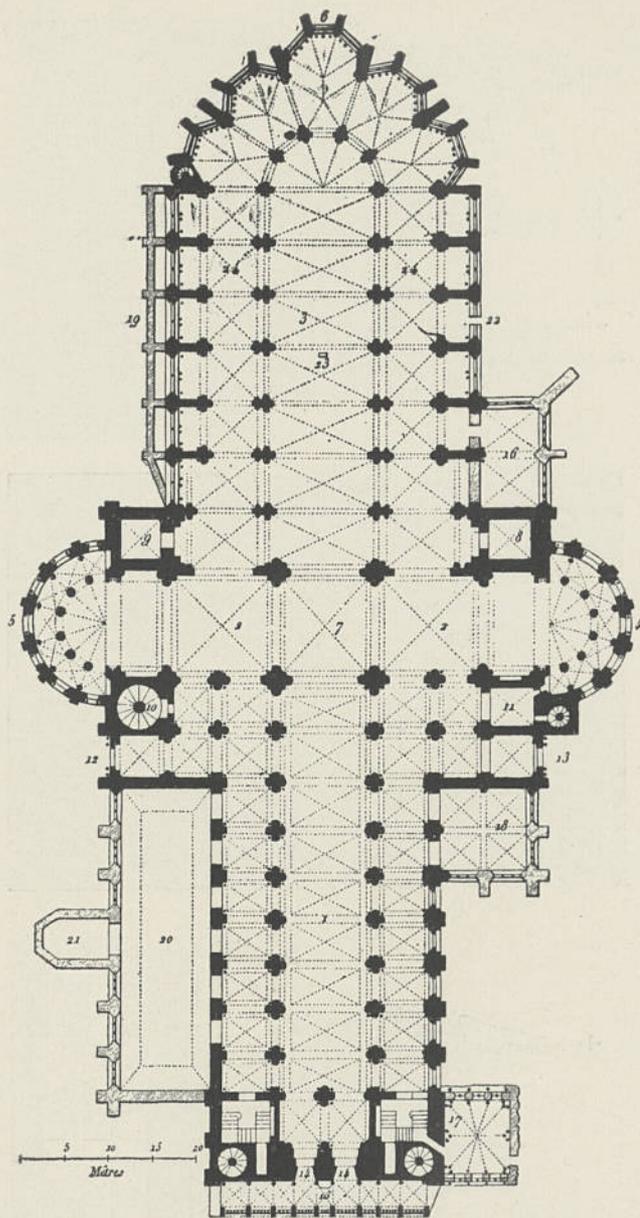
A en croire une inscription, qui d'après la chronique du chancelier De Villers se trouvait sur l'aigle-lutrin du chœur, ce travail aurait été accompli de 1243 à 1255 (1). En tous cas, le 16 février 1252, la construction était déjà suffisamment avancée pour que Walter de Marvis ait pu être inhumé au côté gauche du sanctuaire, sous une lame de cuivre portant son effigie avec une inscription funéraire (2).

Cet espace de douze années peut nous jeter dans l'étonnement. Mais rappelons ici que l'église de Cluny, la plus grande avant la construction de S. Pierre à Rome, fut élevée tout entière en vingt ans (1088-1108) suivant Gilon, en vingt-cinq ans (1088-1113) d'après une tradition dont s'est fait l'écho le savant Mabillon. Des trois églises de Caen qui furent le foyer roman de la Normandie et le nôtre, celle de l'Abbaye aux Dames exigea vingt ans (1062-1082); celle de l'Abbaye aux Hommes, quinze ans (1064-1079); l'église paroissiale de S. Nicolas, dix ans (1083-1093). Il faut compter avec l'enthousiasme religieux qui associait à ces sortes de constructions toutes les classes de la population, au point qu'on refusait parfois (comme à Chartres et à Saint-Trond), d'interrompre le labeur à la tombée du jour et qu'on le continuait à la lueur des flambeaux et au chant des cantiques (*ymnisonis vocibus*) (3). Ainsi que le suggère la tapisserie d'Arras, dans la sacristie-rotonde, les gentilshommes eux-mêmes travaillaient à transporter la chaux, le sable, le bois et les pierres nécessaires à l'édifice, se liquant parfois en très grand nombre pour traîner de lourds cha-

(1) *Chronique du chancelier De Villers* citée par J. VOISIN, dans les *Bulletins de la société historique et littéraire de Tournai*, t. XIII (1869), p. 346. — La date terminale de 1325, que B. Renard prétend avoir lue sur la voûte de l'abside (en réalité 1526), se rapporte à des travaux de *consolidation* du chœur.

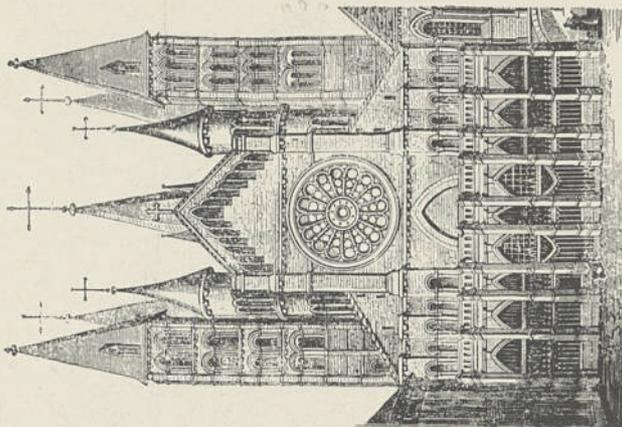
(2) A. DESCAMPS, *loc. cit.*, p. 185 (avec erreur de date, nouveau style).

(3) *Gesta abbatum Trudonensium*, l. I, c. 11; édition KOEPKE, dans les *Monumenta Germaniae historica, Scriptorum* t. X, p. 235. Hanovre, 1852.

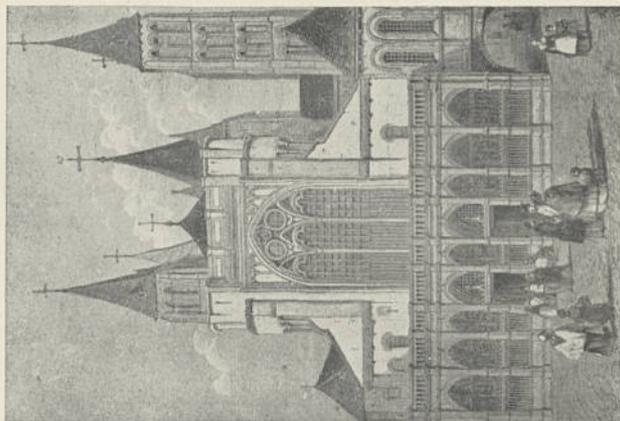


PLAN DE LA CATHÉDRALE ACTUELLE

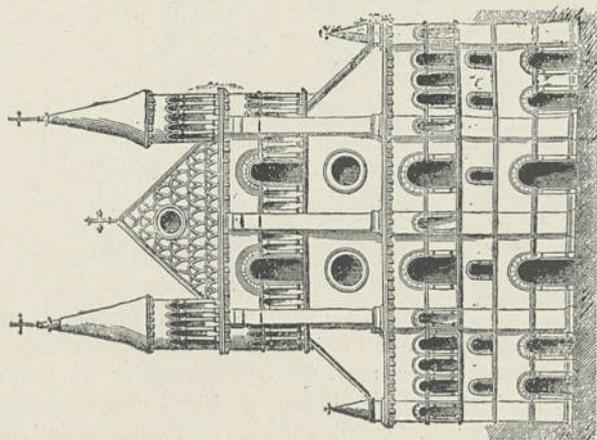
De 1 à 14, comme à la Planche XXIV ; 15. Porche ; 16. Chapelle du St-Sacrement ; 17. Chapelle épiscopale ; 18. Chapelle de S. Louis et de S. Éleuthère ; 19. Élargissement des carolles de gauche ; 20. Chapelle-pairie ; 21. Chapelle de N.-D. de Lorette ; 22. Porte des sacristies ; 23. Emplacement de la statue de Moïse (lectrier) ; 24. Carolles (pp. 202 et 218).



3. Remaniée en 1851, dans son état actuel (p. 224).



FAÇADE DU GRAND PORTAIL.
2. Transformée par l'évêque Charles de Croix en 1526 (p. 224)



1. Dans son état primitif, selon B. Renard (p. 222)

riots (*sine omni boum jumentorumque amminiculo*) (1). L'abbé Haimon trace, en 1145, un tableau analogue à propos de l'église de S. Pierre-sur-Dives (Calvados) et il ajoute que « cette pieuse coutume s'est répandue dans toute la Normandie » (2).

A défaut de cet entrain populaire, que l'on rencontre dans l'île de France, dans le pays chartrain et en Normandie (3), il y avait à dater de l'époque ogivale, des confréries de bâtisseurs spécialistes, réputés pour leur habileté et qui se déplaçaient sur demande d'un endroit à un autre. Organisés en France, en Allemagne et en Angleterre, ils colportaient partout les prodiges de leur art, dus à une technique savante et à une judicieuse division du travail, favorable à sa célérité comme à sa perfection.

Le nouveau chœur de Tournai, écrit encore M. Laurent « avait le plan du chœur d'Amiens ; il imitait par la disposition et la forme de ses cinq chapelles autour du déambulatoire, le profil de ses piliers et nervures, le chœur de Soissons (1212) ; il s'opposait par sa membrure énergique, sa majesté lumineuse, la finesse agile de ses lignes prédominantes, à l'aspect compact de la nef, voire du transept. Il était purement français, français du Nord » (3).

Ainsi contrastaient dans un même monument les deux systèmes roman et ogival : celui-là austère et solide, celui-ci léger et presque téméraire ; l'un s'élevant péniblement au-dessus du sol, l'autre y tenant à peine et lançant vers le ciel de spacieuses verrières aux fenestrages compliqués. A la naissance du toit, que surmonte une crête de métal, court une élégante balustrade en quatrefeuilles, qu'interrompent alternativement les gables des frontons et les clochetons des trumeaux.

A l'encontre de la partie romane, où la stabilité se retrouve dans le poids des murs, il fallait chercher au dehors la force qui manquait au dedans. Tel est le rôle des immenses contre-forts, avec leurs arcs-boutants, couronnés de pinacles et qui surgissent autour du chœur comme autant de gracieuses pyramides.

Nulle part cependant, ni à l'intérieur qui n'a qu'un seul colla-

(1) *Ibidem*.

(2) Cfr V. MORTET, *Recueil de textes relatifs à l'histoire de l'architecture en France au moyen âge*, p. 157, n. 2. Paris, 1911.

(3) M. LAURENT, *op. cit.*, p. 9.

téral, ni à l'extérieur plutôt sobre de détails, on n'observe cette prodigalité de décors et de sculptures, familière à tant d'autres cathédrales de la même époque. A Tournai, tout l'effet a été demandé à la puissance des lignes architecturales.

*
* *

Devant la porte principale des anciennes basiliques, régnait déjà une large galerie, fermée aux deux extrémités et qui ne paraît pas avoir eu de nom particulier dans l'Église latine. Les Grecs l'appelaient *νάθηξ* (*narthex*) ; mais la dénomination la plus commune dans l'Europe occidentale est *porticus*, d'où est venu *porche*. C'est sous ce portique que stationnaient ceux qui ne pouvaient assister à tous les offices, en attendant qu'il leur fût permis d'entrer dans le temple.

Cette notion générale trouve ici sa place, au moment où nous allons entretenir le lecteur du porche occidental de la cathédrale de Tournai, qui ne mesure pas moins de 26 mètres de long sur 3,50m. de large. Il livre accès à l'édifice, concurremment à deux portails plus modestes qui s'ouvrent au nord, vers l'Escaut, et au sud, vers le Beffroi.

Cependant le visiteur, qui arrive à la cathédrale par la Place de l'évêché, éprouve une désillusion devant la façade de la cathédrale, ogivale au rez-de-chaussée et romane à l'étage. Primitivement rien de semblable n'existait. Ce qu'une préface est à un livre, le frontispice l'était au monument : il en annonçait le caractère et les proportions.

En dépit des multiples remaniements effectués à diverses époques, il est permis avec un peu d'attention de reconstituer l'ancien aspect. L'architecte B. Renard l'avait tenté (vers 1860), avec un certain succès : malheureusement, son projet est resté enseveli dans les cartons (1).

La façade primitive offrait cinq étages superposés de baies romanes. Un contre-fort s'élevait dans l'axe et deux autres (qu'on

(1) B. RENARD, *Notre-Dame de Tournai. Plans, coupes, élévations et détails* pl. III, IV,

aperçoit encore) au droit des murs. Au rez-de-chaussée s'ouvraient six portes : deux grandes qui nous restent, en face de la nef principale, et deux petites de chaque côté, aujourd'hui partiellement cachées par la construction du péristyle. De ces dernières, l'une livrait accès aux basses-aires, vis-à-vis desquelles elle se trouvait ; l'autre conduisait à la galerie supérieure par un large escalier, dont il subsiste des tronçons. Des baies romanes éclairaient ces galeries et ces cages d'escalier.

Au surplus, la façade continuait l'aspect extérieur des petites nefs avec la même symétrie de cintres, de colonnes et d'ornements. La galerie de circulation passait derrière les tourelles et permettait de rejoindre le côté opposé de l'édifice. Au niveau de cette claire-voie, deux belles fenêtres romanes projetaient dans la grande nef une lumière directe.

L'incertitude règne sur la décoration de la zone correspondante à la toiture des basses nefs, où Renard place deux *oculus* ; comme aussi sur la partie supérieure du pignon que le même architecte imagine en retrait de la façade, laissant libre une plate-forme avec accès par les tourelles.

Le grand portail de la cathédrale de Tournai n'avait donc pas alors, comme aujourd'hui, l'aspect d'une construction rapportée et mal accordée au reste ; mais il se reliait aux faces latérales par des motifs de décoration qui se prolongeaient et se continuaient sur tout l'édifice : c'était comme une merveilleuse symphonie, qui n'offrait aucune note discordante et charmait en même temps par sa simplicité et sa grandeur.

Ce frontispice, à la fois si logique et si noble, a subi bien des remaniements. A l'époque romane déjà, on creusa au-dessus des deux portes actuelles une gloire (*vesica piscis*), contenant l'image de la Vierge, patronne du chapitre, entourée des douze signes du zodiaque. La trace en est demeurée, et nous conservons trois sculptures déposées à l'entrée du déambulatoire-nord : le verseau (janvier), le bélier (mars) et la vendange, correspondant à la balance (septembre) dans les travaux des mois.

Au *xiv^e* siècle, le chapitre couvrit la partie inférieure de la façade de bas-reliefs en pierre bleue ; il la fit précéder d'un péristyle

gothique, régnant sur toute sa largeur (1) et que l'évêque Charles de Croy remania en 1526, pour loger dans la partie supérieure de la façade une grande verrière ogivale.

Le portique est resté à peu près ce qu'en a fait Charles de Croy : une galerie voûtée en trapèze et fermée par une balustrade garnie de chapiteaux en feuilles de choux. L'ensemble est plutôt mesquin, sans toutefois manquer d'élégance.

Quant à la grande fenêtre, depuis 1851 elle a été reléguée à l'oratoire des chanoines et remplacée, sur les conseils de Viollet-le-Duc, par une vaste rose qui, à l'intérieur, s'encadre parfaitement dans le cintre de la grande nef, mais dont, à l'extérieur, l'effet gigantesque rapetisse la façade. La galerie sur colonnettes, amorcée à l'étage des tourelles, ne parvient pas à corriger cette impression de lourdeur.

*
* *

Au demeurant, les sculptures adossées à la muraille glorifient la Vierge, *co-rédemptrice* du genre humain et *patronne* de la cathédrale de Tournai. Elles sont partagées en trois zones de sujets divers et d'époques différentes, qui tous entrent dans un même système iconographique (2).

Au centre du rez-de-chaussée, sur les socles de trois piliers, se trouve représenté le drame du paradis terrestre : la création d'Adam et Ève, leur faute, leur châtement. De part et d'autre, dix prophètes et patriarches, taillés en demi-bosse dans la pierre de Tournai, prêchent l'espérance de la rédemption en annonçant le Messie. Ces figures qui ornent les niches de l'étage inférieur sont si remarquables qu'un critique a pu dire qu'elles représentent dans l'art belge quelque chose comme la frise du Parthénon chez les Grecs (3). Il y a sans doute dans cette appréciation une pointe d'emphase,

(1) Cfr *Synode de Tournai* de 1366, dans J. LEGROUX, *Summa statutorum synodaliurn Tornacensium*, p. 60 Lille, 1726.

(2) Lire A. DUFOUR, *Le porche de la cathédrale de Tournai*, dans le *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie*, 1932, p. 430.

(3) Cfr J. ROUSSEAU, *La sculpture flamande et wallonne*, dans les *Bulletins de la Commission royale d'art et d'archéologie*, 1877, p. 39.

qu'il faut pardonner à l'émotivité d'un artiste. On souhaiterait certes à ces sculptures d'avoir plus de modelé ; mais elles n'en témoignent pas moins une élégance et un goût classiques qui forcent l'admiration du spectateur. Ces vieillards à la longue barbe, déroulant leur prophétie sur un phylactère, possèdent dans les traits une noble gravité et une distinction sereine qu'on ne retrouve même pas dans le groupe voisin du Paradis terrestre. « Sans être comparable, écrit M. Dupierreux, à aucun des travaux français de cette époque, le portail de Tournai reste le chef-d'œuvre de notre gothique wallon » (1).

A la zone supérieure sont rangées les images de ceux qui furent les glorieux auxiliaires de la rédemption : les douze apôtres, huit évêques (S. Chrysole, S. Eubert, S. Victrice, S. Médard, S. Amand, S. Achaire, S. Éloi, S. Mommolin) et, près des deux portes de l'église, comme s'ils en avaient la garde pour en avoir été les fondateurs : S. Piat, le premier apôtre du Tournésis, et S. Éleuthère, le premier évêque de Tournai, plus grands que nature. L'un exhibe le symbole de son martyr, appuyé sur le livre de la doctrine sacrée ; l'autre présente la maquette de sa cathédrale aux cinq clochers. De la main droite, qui tenait jadis une crosse épiscopale, il semble aujourd'hui inviter le peuple à entrer dans cette église, où l'on pénètre par la foi : telle que l'établissent les garants de la croyance catholique, représentés dans les ébrasements intérieurs des porches. Ce sont : d'un côté, les quatre évangélistes (S. Mathieu, S. Jean, S. Marc, S. Luc) ; de l'autre, les quatre Docteurs de l'Église latine (S. Léon, S. Ambroise, S. Jérôme, S. Augustin). Toute cette statuaire, un peu maniérée du XVII^e siècle, en remplace une autre, détruite lors du sac des Huguenots en 1566. Aux grandes images de S. Piat et de S. Éleuthère notamment (1623) se rattache le nom du doyen Laurent Malcot (2).

C'est lui aussi qui, déjà en 1609 (3), avait fait restaurer au centre du frontispice la statue mutilée de la Vierge avec l'Enfant (XIV^e

(1) R. DUPIERREUX, *La sculpture wallonne*, p. 90. Bruxelles, Van Oest, 1914.

(2) *Livre bleu*, ms. 338, p. 808 et 815 ; aux *Archives de la cathédrale*.

(3) *Ibidem*, p. 817.

siècle), placée sous un dais surélevé, comme centre logique et point culminant du portail. Depuis la peste de 1090, elle était invoquée sous le vocable de Notre-Dame aux Malades. Des scènes du terrible fléau se déroulent en bas-reliefs, au pied de la Madone, et se prolongent dans l'ébrasement des portes. Elles sont dues pour la plupart à la libéralité du chanoine Claude d'Ausque († 1664), dont elles portent les armoiries (une quintefeuille). Leurs mutilations compliquent encore les difficultés d'interprétation : le mieux qu'on en puisse dire, c'est qu'elles étalent partout l'image de la détresse et de la douleur.

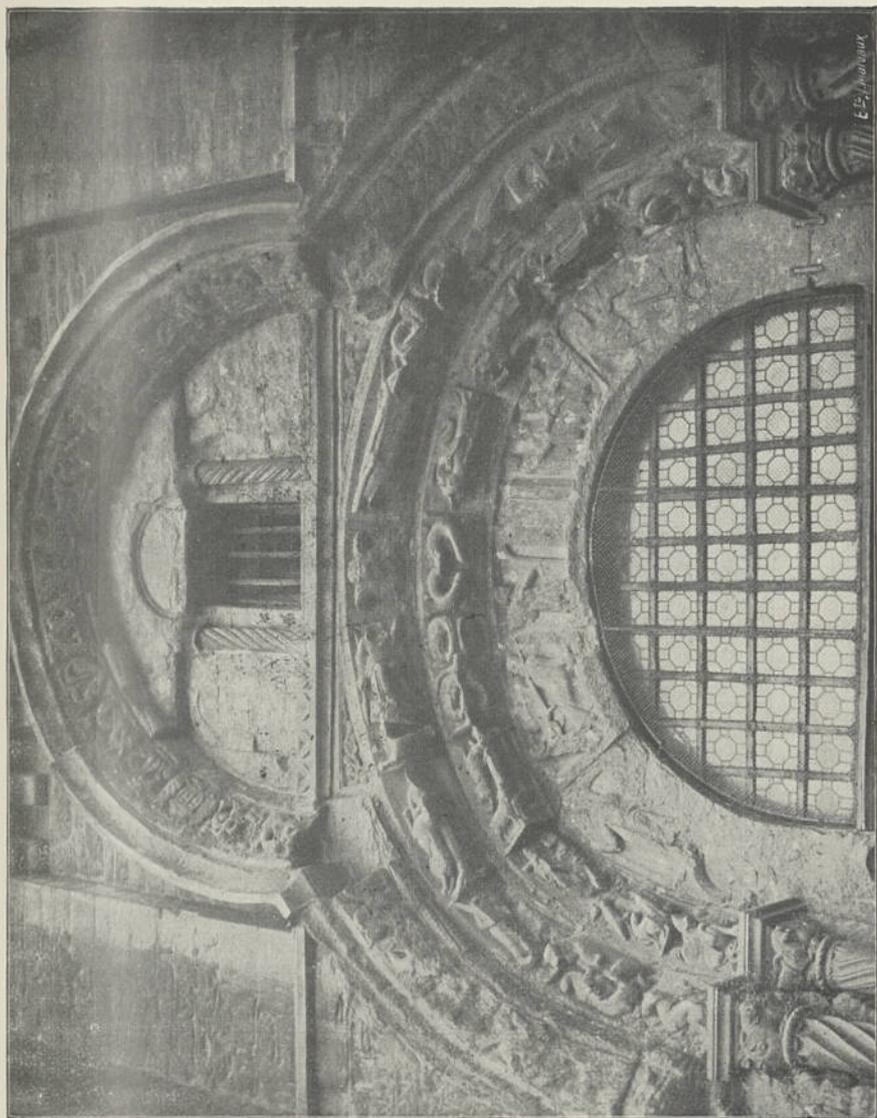
Ce curieux bandeau nous ramène, dans la façade, aux compartiments de la zone intermédiaire, en pierre blanche également, mais du XVI^e siècle et sculptée plus profondément. Dix tableaux y décrivent de part et d'autre des pages d'histoire de l'Église de Tournai. Du côté de l'évêché, c'est l'origine du pouvoir temporel de l'évêque et du chapitre sur le territoire de Tournai, rattachée, suivant la tradition, à une donation de Chilpéric. Du côté de la bibliothèque, c'est une procession solennelle : translation des reliques de S. Éleuthère, de Blandain à Tournai, en 1064 ; supplication publique pour la cessation de la peste, en 1090 ; pompeuse entrée du premier évêque de Tournai, Anselme, après la séparation des évêchés de Tournai et de Noyon, en 1146 ; ou même transfert des reliques de S. Piat, de Seclin à Tournai, en 1457, sous l'évêque Jean Chevrot.

Nous nous contenterons de mentionner ici ces épisodes pour mémoire, nous réservant de revenir plus tard sur plusieurs d'entre eux, à propos des vitraux du transept.

Les figurines, rangées dans les voussures des ébrasements, et les sculptures en relief des tympan ont totalement disparu. Nous en apercevons la trace, mais nous ne connaissons jamais les sujets historiques ou symboliques qui y étaient représentés au moyen âge.

*
* *

Si les sculptures du portail principal sont plus grandioses, celles des portails latéraux sont plus anciennes et plus curieuses à étudier, malgré leur état de délabrement, qui les rend en grande partie indéchiffrables.



PARTIE SUPÉRIEURE DE LA PORTE MANTILE (p. 227).



VUE SUR LA NEF ROMANE, VERS LE CHOEUR (p. 230)

Les portails latéraux semblent être les parties de l'édifice *roman* qui ont été construites les dernières. Leur cintre, formé de trois courbes, réalise déjà l'arc en tiers-point et annonce l'ogive. Lorsqu'en 1198, Étienne lègue des biens considérables, *ad celaturam ipsius ecclesiae*, on a prétendu parfois que l'évêque avait en vue les sculptures en question (1). En tous cas, rien ne s'oppose à ce qu'on les date de la fin du XII^e ou du début du XIII^e siècle.

Ces deux porches sont formés d'une grande arcade trilobée. Sous le fronton, à la mode normande, s'ouvre la porte proprement dite en plein cintre. Tout autour se développe un large bandeau que bordent un vousoir (portail-sud) ou deux archivolttes accouplés (portail-nord), appuyés sur des colonnes torsées ou chevronnées, qui ont été renouvelées en 1871. Le tout se trouve orné de découpures et d'arabesques d'une insigne finesse d'exécution et d'un puissant intérêt, bien que fort dégradées sous l'influence de la gèle et de l'infiltration des eaux.

Le portail « qui regarde l'Escaut » a reçu le nom de *porte Mantile*, par allusion à l'aveugle Mantilius que, d'après la *Vita Eleutherii*, le premier évêque guérit en cet endroit de sa cécité, un jour de Noël (2). L'artiste semble avoir rappelé ce miracle sur le linteau, vers la droite.

Pour le reste, on a beaucoup épilogué sur l'interprétation des sujets. Une chose bien acquise, c'est la bataille des vices et des vertus qui s'engage sur les montants des piédroits : Humilité contre Orgueil, Tempérance contre Luxure. Les mots *Superbia*, *Luxuria*, gravés dans la pierre, nous en sont les garants : sans compter le diable cornu, qui porte un avaré à califourchon sur ses épaules. Telles sont les trois concupiscences qu'il faut fouler aux pieds ; telles sont les vertus qu'il faut accueillir dans son âme, si l'on veut entendre un jour la sentence favorable qui se lit sur le portail opposé. Grave avertissement qui arrêta le passant et le rendait pensif.

Quant aux scènes qui se déroulent sur les claveaux supérieurs de

(1) L. HUGUET, *Notice*, dans les *Bulletins de la société historique et littéraire de Tournai*, t. XVIII (1878), p. 291.

(2) J. WARICHEZ, *S. Éleuthère, premier évêque de Tournai*, p. 41.

la porte, sans doute étaient-elles familières aux populations du moyen âge, mais aujourd'hui leur sens précis nous échappe. On y remarque une lutte entre des guerriers au casque pointu et couverts de la cotte de mailles, une cité dont un personnage semble tenir du coude la porte entr'ouverte, un groupe de cinq figurants dont un roi couronné, une femme aux longs cheveux et un évêque, tenant en main une croix.

Les uns veulent y lire l'histoire biblique de Judith et d'Holoferne, les autres le combat de David et de Goliath, d'autres encore l'entrée dans la Jérusalem céleste d'un croisé victime du croisement et l'épisode de la chaste Suzanne, d'autres enfin (et c'est l'opinion la plus commune) la lutte fratricide de Chilpéric et de Sigebert (1). Ces sculptures suivent du reste d'assez près la confection du faux diplôme de Chilpéric, que nous avons reportée aux années 1187-1190 (2). Sur les voussures s'étalent à profusion des monstres hybrides d'une copieuse étrangeté : reptiles ailés, hommes à queue d'oiseau, serpents bicéphales, etc. Serait-ce cette démiurgie accablante, une de ces évocations de cauchemar, telle que l'affectionnait l'époque romane? ou bien l'artiste n'a-t-il fait que rappeler, au burin, ces étoffes syriennes dont la composition émerveillait nos pères en les amusant? Le débat reste ouvert. Mais on s'imagine le charme qui rayonnait de ces sculptures, au temps de leur première jeunesse, quand les courbes étaient intactes et les arêtes vives, quand toute l'ornementation gardait la fine poussière grise du ciseau. L'art y est presque minutieux à l'excès. Bas-reliefs et statues y abondent, comme sur une page de manuscrit, et sont fouillés comme dans un ivoire byzantin. Nul ne niera que la porte *Mantile* soit « une œuvre admirable pour la richesse de son invention et la liberté de son exécution » (3).

(1) VOIR LE MAISTRE D'ANSTAING, *Recherches sur la cathédrale*, t. I, p. 296 svv. — B. N. DU MORTIER, *Recherches sur les principaux monuments de Tournai*, dans les *Bulletins de la société historique et littéraire de Tournai*, t. VIII (1862), p. 176 svv. — E. SOIL DE MORIAMÉ, *Inventaire des objets d'art et d'antiquité*, t. II, p. 12 svv. Charleroi, 1924. — Th. BONDROIT, *Pour l'embellissement de notre vie*, p. 30 svv. Tournai, Casterman, 1933.

(2) J. WARICHEZ, *Les origines de l'Église de Tournai*, p. 156 sv. Louvain, 1902.

(3) R. DUPIERREUX, *La sculpture wallonne*, p. 64.

Le portail du côté du Beffroi s'appelle aussi *porte du Capitole*, probablement à raison de son voisinage avec l'ancien forum ou quelque établissement romain de la première période. De proportions plus modestes, moins chargé d'ornements, il a davantage souffert de son exposition au midi. Ce qu'il en subsiste permet de lui assigner la même époque et de constater la même habileté professionnelle. On devine qu'il s'agit en l'occurrence de la résurrection des morts, du jugement dernier et de la glorification du salut éternel, faisant le pendant au triomphe de la vertu sur le vice, qui, sur l'autre porte, symbolise les devoirs de la vie chrétienne.

* * *

Il nous reste maintenant à passer par ces portes, à pénétrer dans ce vaisseau géant, dont nous venons de décrire l'aspect extérieur et qui domine la campagne tournaisienne : tel un « *Titanic* à l'ancre » (1), qui émergerait du flot des maisons avec ses cinq mâts dressés, prêt à appareiller pour le ciel.

(1) C'est l'image pittoresque dont se sert M. Th. BONDROIT, *op. cit.*, p. 29.

La nef intérieure romane

Le visiteur, qui entre dans la nef par la Place de l'Évêché, est invité à se signer en prenant l'eau bénite dans une grande *vasque*, bordée d'un filet de bronze noirci. Une coquille identique se retrouve près du portail-sud. Ce sont les deux valves d'un énorme crustacé, pêché dans la mer des Indes. Le prince J. de Chimay, qui en fit hommage à Mgr Labis (vers 1860), observe dans sa lettre d'envoi que ce sont les plus grandes connues à ce jour et que leurs dimensions dépassent celles des écailles de Saint-Sulpice à Paris. Le donateur y joint même un détail concernant leur placement. « A Saint-Sulpice, dit-il, on a voulu conserver un peu de couleur locale, en posant la valve sur une imitation de rocher ; mais il y a lieu de tenir compte du style de l'édifice. L'architecte tour-naisien a obéi à cette dernière préoccupation, lorsqu'il les a plutôt juchées sur une courte colonne romane, dont la base comme le chapiteau rappellent certaines sculptures de la nef. »

C'est près de ce vaste bénitier du fond, qu'il convient de s'arrêter, si l'on veut jouir d'un majestueux spectacle. « Quand le regard, observe L. Cloquet, court sous les voûtes de la cathédrale de Tournai, entre les piliers et les arêtes des galeries, et jusqu'au bout du chœur ogival, où la lumière irisée des vitraux se joue parmi les lignes d'une grandiose architecture, on se sent remué par cette émotion que procurent les chefs-d'œuvre du moyen âge (1). »

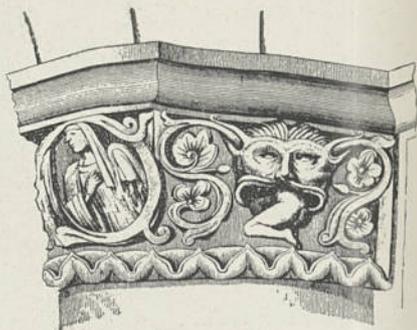
(1) L. CLOQUET, *Les cathédrales*, p. 287. Lille et Bruges, 1912.



VUE SUR LA NEF ROMANE, VERS LE FOND (p. 231).



1. UN RETOUR DE LA
NEF ROMANE (p. 231).



2. CHAPITEAUX HISTORIÉS
DE CHILPÉRIC ET FRÉDÉGONDE (p. 234).

Cette impression générale est justifiée. Trop souvent cependant elle reste vague et imprécise, parce qu'elle est plus instinctive que réfléchie. Une courte description nous aidera à mieux saisir ces beautés architecturales et autres, dont la splendeur nous émeut même en dehors d'une compréhension suffisante.

* * *

La NEF ROMANE mesure environ 60 mètres de long, sur 20 de large, dont 4,50 m. pour chacun des bas-côtés.

Horizontalement, elle se partage, suivant la règle commune des cathédrales françaises, en dix travées. La dernière est actuellement occupée par un porche intérieur, surmonté de la tribune des grandes orgues, et par deux escaliers monumentaux, dont l'un mène à la chapelle épiscopale et à la galerie-sud, l'autre à la bibliothèque et à la galerie-nord (1).

Chaque travée se décompose *verticalement* en quatre étages ou zones, dont chacune appelle quelques mots d'explication.

* * *

Le *rez-de-chaussée* comporte une série d'arcades plein cintre, dont les rouleaux aux arêtes vives et non moulurées (deux à l'intérieur, un à l'extérieur) reposent sur des piliers carrés. Quatre demi-colonnes engagées sur plan cruciforme, cantonnées elles-mêmes de quatre colonnettes monolithes, viennent masquer ces pilastres pour former un élégant faisceau qui se répète dans toute la nef romane : on reconnaît là des innovations du XII^e siècle. Toutes sont en calcaire bleu du pays ; mais il y a cette différence entre les grandes et les petites colonnes, que les premières sont rondes et d'une taille grossière, tandis que les secondes sont octogonales et polies.

Les bases, généralement formées de deux tores, séparés par une scotie profonde, portent des palmettes aux angles du socle. Quelques-unes (sous le porche intérieur et du côté de la chapelle-pa-

(1) Cfr ci-dessus *Chapitre IV, Le mécanisme administratif*, p. 84.

roisse) rappellent par leur sculpture la dégénérescence des bases antiques, lorsqu'elles ne représentent pas le tétramorphe (porche intérieur), comme si elles voulaient figurer l'Évangile soutenant la colonne de l'Église.

Les *chapiteaux* surtout sont du plus vif intérêt et défient toute description, par leur variété et leur complication. Leur nombre se compte par centaines. Quoique tous taillés dans le même style et selon la même formule, ils ne se ressemblent jamais complètement. Ils n'ont pas cette forme cubique, familière aux rhénans et dont l'influence se retrouve dans toute la partie orientale de la Belgique ; mais ils offrent plutôt l'aspect de corbeilles évasées, peu élevées sous une abaque carrée à la française et ornées aux angles de volutes dérivées des ordres classiques.

Gardons-nous de croire que la sculpture de chapiteau soit un art facile. Il ne s'agit pas seulement de disposer autour d'une corbeille une composition quelconque. L'artiste est lié par une forme donnée, à laquelle il doit subordonner les éléments de son décor, tout en accusant les points de résistance. On peut donc rencontrer sur un chapiteau de la très bonne sculpture, qui ne soit pas de la sculpture *de* chapiteaux.

Ceux de la cathédrale n'encourront pas ce reproche. Beaucoup d'entre eux portent des entrelacs ou combinaisons géométriques de tiges plus ou moins enchevêtrées. C'est là une ornementation d'origine orientale, que les Assyriens pratiquaient déjà, dont les Romains usaient dans leurs mosaïques, et que les Byzantins d'une part, les Francs de l'autre marquèrent de leur prédilection. La plupart de ces types étaient créés dès la fin du XI^e siècle ; le génie du XII^e s'employa à les varier et les agencer avec une virtuosité de plus en plus grande, une liberté croissante dans le jeu des lignes et la franchise du relief.

Le goût du décor y a fait mêler des éléments végétaux, qui vont de la feuille d'acanthé au rinceau, mais n'ont, sauf de rares exceptions, aucun rapport avec la flore vivante.

La faune n'en est pas non plus totalement exclue. On voit deux chevaux confondus à mi-corps (près de la chaire à prêcher), deux oiseaux aux cous entrelacés (au deuxième pilier de gauche), deux lions réunis sous une seule tête (au pilier d'en face), deux dra-

gons également unicéphales, mordant un galon ornemental (près de la porte), deux griffons affrontés (dans le voisinage). Seul le souci constructif a porté l'artiste à géminer ces corps d'animaux, pour qu'ils puissent former console sous l'angle du tailloir. A leur chercher un sens symbolique, on perdrait son temps et sa peine. Il semble bien que les autorités religieuses se soient désintéressées de cette partie de la décoration ; et que l'architecte se soit borné à inspirer l'idée, laissant aux tailleurs de pierres le soin du développement et du dessin. S'il arrive à ceux-ci de produire tel sujet pénétré d'un certain symbolisme, c'est pour l'avoir trouvé côte à côte avec des représentations d'un ordre tout différent, dans ces formulaires d'ornements que possédait tout atelier. Le thème en était fourni par les broderies et les coffrets venus de la Perse ou de Byzance ; mais l'imagination occidentale sut vivifier ces modèles et leur créer une infinité de variantes, où l'étude de la nature s'affirme à côté de celle des souvenirs orientaux.

La nef de Tournai toutefois compte aussi quelques chapiteaux historiés, à personnages réels ou légendaires.

Aux abords du portail-sud, un homme vêtu d'une longue tunique est représenté, faisant une chute dans le vide. Une tradition locale veut y voir l'architecte de la cathédrale, tombant des échafaudages et s'écrasant sur le sol. Elle connaît même son origine tournaisienne, la date de l'accident (915) et le nom de la victime. Il s'appelait Karl Mayak : singulière dénomination pour un tournaisien... même du haut moyen âge ! D'autres y trouvent la figuration d'un orgueilleux, peut-être bien spécifié et que sa passion précipite dans l'abîme.

Car la satire n'a pas perdu ses droits en ce temps des fabliaux. La fidélité de l'art du moyen âge aux inspirations de la théologie catholique n'excluait pas toujours, dans les détails sculpturaux, certaines manifestations discrètement frondeuses.

Le chapitre se plaisait à rappeler sur ses portails la donation de Chilpéric, qui lui avait valu sa souveraineté temporelle dans la ville de Tournai. C'était bon pour le monde. L'artiste a finement inscrit le jugement de Dieu au chapiteau d'une colonne, à moitié dissimulée par la porte d'entrée au côté-nord. La pénombre ne favorise-t-elle pas la confiance ? et un peu de mystère ne profite-t-il pas parfois à la sincérité de l'Histoire ?

D'une part, deux bustes tournés l'un vers l'autre, un homme et une femme : on devine Chilpéric et Frédégonde. Tous deux sont couronnés ; et la femme présente à l'homme un sceptre, fruit du meurtre fratricide de Sigebert dans son camp de Vitry-en-Artois. Vers les angles internes, en deux médaillons séparés par la porte, deux femmes parfaitement semblables, de costume et d'attitude, indiquent, d'après Peeters-Wilbaux (1), que ce que l'on va lire sur la face opposée se rapporte bien au même personnage féminin, comme si c'était la suite de sa destinée. Et là, dans un obscur recoin du temple, la Bête de terre, l'un des trois monstres personnifiant l'Enfer en iconographie chrétienne, engloutit dans sa gueule béante l'astucieuse Frédégonde, complètement dévêtue (2). Ici plus de vain prestige pour couvrir le crime, mais la justice toute nue et le châtement éternel !

Scènes historiées, flore stylisée ou faune fantastique révèlent à cette époque des ouvriers habiles et exercés. Leur tracé correct et leur inépuisable richesse d'imagination rappellent dans certains détails le style byzantin. Sans doute peut-on considérer, comme une sorte de marque d'origine, les deux petits grecs, coiffés du bonnet du Bas-empire, que l'on remarque sur un chapiteau voisin de la chaire de vérité.

* * *

Ces sculptures sont encore, en certains endroits, empâtées de couleurs. Il est bien regrettable qu'elles aient été repeintes plusieurs fois et qu'il soit impossible de retrouver les teintes certaines de leur décoration primitive. Signalons ici deux points qui semblent

(1) PEETERS-WILBAUX, *Notice sur quelques chapiteaux historiques et symboliques de la cathédrale de Tournai*, dans les *Bulletins de la société historique et littéraire de Tournai*, t. I (1849), p. 251.

(2) La scène est inspirée par ce passage du livre des *Proverbes* (1, 12) : *Deglutiamus eum sicut infernus viventem et integrum quasi descendentem in lacum* (Avalons-le tout vivant, comme l'enfer avale les hommes ; et avalons-le tout entier, comme s'il descendait dans l'abîme) ; ou bien encore par ce texte du prophète Isaïe (v, 14) : *Dilatavit infernus animam suam et aperuit os suum absque ullo termino* (L'enfer a distendu ses entrailles et a ouvert sa gueule démesurément).



FAISCEAU DE CHAPITEAUX ROMANS (p. 232)



AUTRE FAISCEAU DE CHAPITEAUX ROMANS (p. 233).

bien acquis. D'abord le noir, les gris, les bleus, les rouges et les jaunes, associés avec beaucoup d'harmonie, ornaient les chapiteaux et le fût des colonnes engagées, de manière à les assortir aux colonnettes polies. Ensuite on constate toujours dans la décoration une opposition systématique de deux teintes, de façon que les motifs, qui se répètent au même endroit, soient de couleur différente. Ainsi si l'un des petits grecs était en rouge, l'autre a dû être en jaune. Ce qui n'empêchait pas de relever d'un filet d'or l'un ou l'autre chapiteau de la nef, à cause des statues de Saints, fixées au fût de la colonne.

Au témoignage de Mgr Voisin (1), toute la cathédrale était autrefois polychromée, quoique sobrement. Des lisérés rouge-vermillon encadraient les motifs romans de l'édifice. Les voûtes des basses-nefs, ainsi que leurs nervures, étaient bariolées de diverses nuances ; et le lambris de bois, qui tenait la place de la voûte actuelle, était travaillé « à la mosaïque avec des dorures ».

Il appartenait à l'afféterie du xvii^e siècle, si féru de teintes claires, de mésestimer cette décoration trop sévère. Dès 1615, on parle de blanchir la cathédrale ; l'idée est reprise en 1624 (2). Mais chaque fois, elle soulève des protestations. En 1632, toutes les oppositions sont tombées et, suivant le mot de L. Cloquet, « l'église fut la première fois vouée à l'opprobre du badigeon ». Le maître-maçon, commis à cette funeste besogne, trouvait que pour faire un bon travail, il fallait abattre toutes les moulures, replâtrer ensuite proprement et badigeonner en petit jaune (3).

Heureusement que ses suggestions n'obtinrent pas gain de cause sur toute la ligne. On lui permit toutefois de « raser les colonnettes engagées dans les murs des petites nefs » et de retailler en conséquence les arcs doubleaux, dont les cintres cessèrent désormais d'être réguliers. Sur les piliers plats obtenus par cette mutilation,

(1) J. VOISIN, *Notice sur les anciennes peintures murales de la cathédrale de Tournai*, dans les *Bulletins de la société historique et littéraire de Tournai*, t. X (1865), p. 165 svv.

(2) *Actes capitulaires* du 16 avril 1615 et du 14 février 1624, aux *Archives de la cathédrale*.

(3) *Actes capitulaires* de 1633, 11 février, 11 mars, 14 mars, 15 avril, 10 juin, 26 juin, 19 septembre, 28 septembre, 9 novembre.

furent apposées en 1665 une série de statues en pierre blanche, sans grand caractère, mais devant lesquelles s'arrêtent encore aujourd'hui les gens de la campagne qui, suivant une antique tradition, accomplissent à la cathédrale le « pèlerinage à tous les saints » (1).

*
* *
*

La grande nef en effet est flanquée de *bas-côtés*, qui font retour sur le transept et communiquaient par le fond, où ils constituaient, au revers de la façade, un *πρόναον* (pronaon), de la largeur de quatre travées appuyées sur des piliers en tout semblables à ceux de la nef. De ces quatre travées les deux centrales sont restées, avec des modifications que nous signalerons plus loin. Les deux autres ont été transformées en cages d'escalier.

Ces collatéraux sont surmontés d'un rang de *galeries*, d'égales dimensions aux basses-nefs. De même aussi, elles se composent d'arcades plein cintre, surhaussées et partagées par des piliers qui se superposent à ceux du bas. Mais la maçonnerie cette fois est posée en diagonale et les colonnettes octogones viennent se loger aux angles. Cette disposition peu commune ajoute au pittoresque et à la noblesse de la construction.

Longtemps les galeries de l'étage n'eurent pour couverture qu'un lambris de bois peint, comme la nef elle-même. Ce ne fut qu'en 1640, qu'on leur donna des voûtes d'arête en maçonnerie (2), imitant si parfaitement celles du bas, qu'on les reporte communément à la même date. On disposait cette fois d'un espace suffisant pour ne pas obstruer partiellement les fenêtres, comme on avait été contraint de le faire au rez-de-chaussée (3). Une balustrade

(1) De là est venue la société mêlée, pourrait-on dire, que constituent ces statues. On y trouve successivement, en partant du fond de la nef : (à droite), la Vierge immaculée, S. Jean-Baptiste, S. Éloi, S. Bruno, S. Philippe Néri, S. Pierre martyr, S. Amand, S. Thomas de Villeneuve, S. François de Paul ; (à gauche), S. Joseph, S. François d'Assise, S. Dominique, S. Nicolas de Tolentin, S. Charles Borromée, S. Ignace confesseur, S. François-Xavier, S. François de Sales, S. Hubert. On y avait ajouté jadis Ste Catherine, d'un côté, et Ste Thérèse, de l'autre.

(2) *Actes capitulaires* du 16 mars et du 13 avril 1640.

(3) Voir ci-dessus *Chapitre I, Aspect général du monument*, p. 209.

en fer forgé, avec ornements dorés, servait de garde-fou. Ces balcons (1), exécutés à Cambrai dans la seconde moitié du XVIII^e siècle (1757-1776), furent vendus à Valenciennes en septembre 1798 (2).

Au moyen âge, l'utilité des galeries était en fonction du baiser de paix, que les membres du clergé échangent encore aujourd'hui à la messe chantée et qui autrefois s'étendait à tous les assistants. Dès lors, les deux côtés des galeries étaient réservés respectivement aux jeunes gens et aux jeunes filles, tandis que les hommes et les femmes occupaient au rez-de-chaussée deux côtés de la nef, également distincts.

Au-dessus de cette galerie spacieuse en règne une autre, étrange cette fois et sans utilité pratique, sinon de rompre la monotonie d'une muraille qui paraîtrait trop nue. Sur de courtes colonnes avec chapiteaux, se développe une série de petites arcades plein cintre (deux par travée), abritant en leur centre une baie aveugle, en forme de niche. Ce faux *triforium* suffirait, à lui seul, pour dater la nef romane du milieu du XII^e siècle. Il accuse un acheminement vers l'architecture ogivale, chez des architectes que le conservatisme retenait encore dans les préjugés d'une École romane, devenue cependant plus hardie et plus légère.

Enfin trop souvent, une grave obscurité règne dans les églises de style roman. Cependant pour permettre d'ouvrir des *fenêtres* à large ébrasement, sans compromettre la solidité des murailles, ces architectes renonçaient à la construction de voûtes à longue portée, dans la crainte qu'elles n'exerçassent un effort énergique et continu sur les piédroits qu'elles tendraient à renverser. Il en fut ainsi, même à Jumièges et au Mont-Saint-Michel. Selon l'usage commun, la grande nef de la cathédrale fut couverte d'un *plafond* lambrissé « en forme de tapis à bastons », suivant l'expression imagée de J. Cousin (3). En 1742, le chapitre décide encore de l'assortir au ton blafard de la cathédrale badigeonnée, en le faisant peindre couleur perle (*subalbicante*) et les roses, dorées (4). Douze ans

(1) Comptes de la *Fabrique*, p. 13.

(2) *Registre des vêtements*, à la *Bibliothèque communale* de Tournai, p. 363.

(3) J. COUSIN, *op. cit.*, t. III, ch. 36, p. 164.

(4) *Actes capitulaires*, 16 mai 1742.

plus tard, en 1754, la vétusté de la charpente et du lambris inspira au chapitre de les remplacer par une voûte d'arête, construite en briques et de la même manière que celle des bas-côtés (1). Les galeries collatérales, elles-mêmes voûtées depuis plus d'un siècle, suffisaient à contrebuter l'action déversante de la poussée.

* * *

La nef comme le transept avaient autrefois un *pavement* historié. Il en subsistait quelques vestiges au temps du chanoine Waucquier (1689-1761). « Il doit avoir été fort beau, écrit-il (2), puisqu'on remarque encore qu'il étoit ciselé en bien des endroits, ainsi qu'il se pratiquoit anciennement. Sans doute que l'ouvrage représentoit quelque chose de particulier ; mais le peu qu'il en reste ne sauroit nous instruire de rien. Outre des bandes, qui étoient toutes de cette seule pierre blanche, on remarque de place en place, et non en grand nombre, des pierres blanches de même sorte quarrées, aujourd'hui bien unies et qui pourroient avoir représenté ce que nous ne saurons jamais... Ainsi le pavé de notre église, étant plein de figures, devoit être agréable, lorsqu'il étoit neuf : surtout si elles étoient intéressantes par quelques traits d'histoire. Nos anciens, qui l'avoient mise sur nos vitres, pouvoient en avoir semé le pavé. »

M. l'architecte A. Dufour a découvert un certain nombre de ces dalles, dans le pavement d'une cave à Warchin (3) ; moi-même j'ai trouvé un fragment de la bordure, à l'extérieur du chœur, du côté de la rue des Chapeliers. Si l'on y joint trois dalles égarées sous le porche de la cathédrale, on peut se faire une idée approximative de ce qu'a dû être ce pavement ancien en pierre de Marquise, gravée en creux d'un dessin remarquable, dans le style du XIII^e siècle. En échange de la pierre de Tournai, le Boulonnais fournissait ainsi ses dalles blanches de calcaire oolithique, incrustées soit

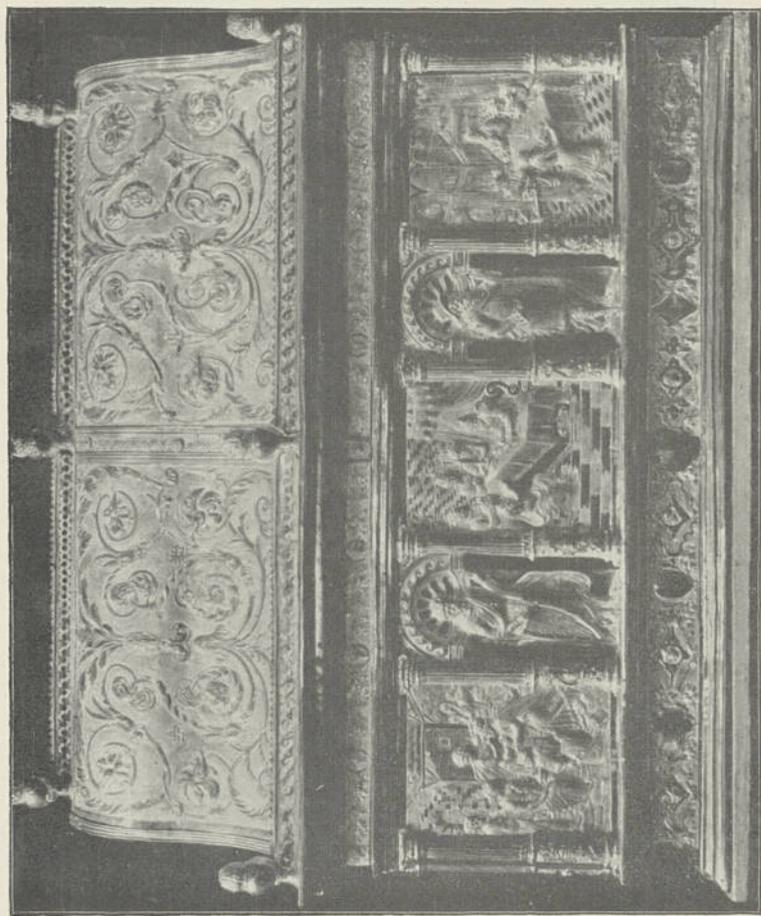
(1) *Ibidem*, 10 avril 1754.

(2) *Ms. Waucquier, Description*, f. 26, aux Archives de la cathédrale.

(3) A. DUFOUR, *Communication au sujet de la découverte de petites dalles de la cathédrale*, dans le *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie*, 1927, p. 118.



QUELQUES DALLES GRAVÉES DE L'ANCIEN PAVEMENT DE LA NEF (p. 238).



CHASSE DES DAMOISEAUX, ORFÈVRERIE BRUGEOISE DE 1571 (p. 324)

de mastic, comme à Arras et à Saint-Omer, soit de plomb, comme à Saint-Nicaise de Reims.

Ainsi que le déclare Waucquier, « nous ne saurons jamais » les scènes qui y étaient représentées. Les quelques carreaux pourtant que nous possédons trahissent des sujets bien divers : grappes et feuilles de vigne, parmi les végétaux ; rinceaux, rosaces et combinaisons géométriques, parmi les dessins d'ornements ; dragons ailés et chimères, dans l'ordre fantastique ; un diable dont on voit les jambes velues ; un personnage dont on peut admirer les draperies.

« Avec toutes ces figures, note encore Waucquier ⁽¹⁾, il falloit éviter d'enterrer..., autrement c'étoit à tout briser à chaque ouverture nouvelle. » On s'en abstint en effet quelque temps, puis ce fut la pratique contraire qui l'emporta. Les chanoines furent enterrés dans la grande nef et dans le transept ; les grands-vicaires et les chapelains des hautes formes, dans les collatéraux. Les pierres tombales se multiplièrent, jusqu'à ce qu'enfin le spectacle des carreaux brisés et des lames funéraires usées inspira au chapitre (1789) de remplacer complètement ce pavement par un damier à la mode, en pierre de Basècles et marbre de Gènes.

Mais avant de procéder à l'enlèvement des pierres tombales, il en fit inventorier les inscriptions par des notaires assermentés, assistés du chanoine Colins de Tarsienne et du secrétaire Verduyn. On possède encore aux Archives capitulaires ces *épitaphiers*, riches de renseignements sur les familles, et qui ont été jadis publiés dans les « Mémoires de la société historique et littéraire de Tournai » ⁽²⁾. Les dalles les mieux conservées furent ensuite reléguées dans les chapelles sinon dressées le long des murs, où on les voit encore aujourd'hui ⁽³⁾.

(1) Waucquier, *ibidem*, f. 27.

(2) Publication posthume et assez défectueuse de MGR VOISIN, par L. HUGUET, dans le t. XVI (1877), p. 83 svv.

(3) Au grand portail : Jean-Baptiste Van der Straeten, chan., † 1659 ; Simon Du Portail, chan., † 1362 ; Nicolas Du Fief, chan., † 1651.

Dans la nef latérale de droite : (1^{re} travée), Jean-Joseph Della Faille, chan., † 1774 ; Engelbert-Martin Della Faille, chan., † 1722. — (2^e travée), Charles-François-Armand de Gros, chan., † 1770 ; Anne-Fr. Théod. de Guingambe

*
*
*

Contiguë au collatéral de droite, se développe une CHAPELLE ogivale en hors-d'œuvre, construite par l'évêque Jean III de Vassonne, en 1299, et qui constitue l'un des premiers hommages rendus à la mémoire DE S. LOUIS, roi de France († 1272) (1). Elle n'a

nières, chan., † 1693. — (3^e travée), Jean de le Grange, grand-vicaire, † 1664 ; François-Joseph Bonnier, grand-vicaire, † 1777 ; Jean de Bargibant, président des États-Généraux, † 1674 ; Gaspar Laurent, chap. des hautes formes, † 1735 ; Jean-François Bernard, chap. des h. f., † 1753. — (4^e travée), Enghelbert Vanderheyden d'Oyembrugghe, chan., † 1650 ; Maximilien-François De Mamets, chan., † 1710 ; Philippe-Félix de Mérode, chan., † 1766 ; J.-Bapt.-Eustache Du Bois, chan., † 1698 ; Jean Somellin, chan., † 1646. — (5^e travée), Jean-Pierre Regnaut, gr. -vic., † 1741 et Jacques Regnaut, gr.-vic., † 1742 ; Gaspar Meurquin, chap. des h. f., † 1716 ; Jos.-Alex. Théry, chap. des h. f., † 1737 ; François Delcoute, gr.-vic., † 1747 ; André Henus, gr.-vic., † 1735.

Au porche-sud : Pierre-Ernest de Humyn, chan., † 1679 ; Bernard-François De Grass, chan., † 1745 ; Jean Terbarchorst, chan., † 1742.

Au portail-sud : François-Gilbert Villain de Gand, chan., † 1727 ; Guillaume-Ferdinand de la Woestine, chan., † 1735.

Au retour de la basse-nef, sous un bon tableau d'A. Goubeau (1616-1698), d'après Rubens : Jacques Thienpont, chan., † 1671 ; François Lebrun, chan., † 1710.

Dans la nef latérale de gauche : A l'entrée, sur une lame de cuivre, testament de Jean Masson, gr.-vic., xv^e siècle ; puis Jean-François Delrue, chap. des h. f., † 1748 et Antoine-Joseph Delrue, chap. des h. f., † 1753 ; Philippe Regnier, gr.-vic., † 1709 ; Benoît-Joseph Leman, curé de Marquain, † 1742 ; Claude Muret, gr.-vic., † 1728 ; Jean-François Hostelart, chap. des h. f., † 1642 ; Antoine-Louis Caudrellier, gr.-vic., † 1761 ; Étienne-Louis Monniez, chap. des h. f., † 1770 et Antoine-Joseph Monniez, chap. des h. f., † ?.

Au porche-nord : Gabriel de Lannoy, chan., † 1684 ; Joseph-Adrien de Carmin Saint-Léger, chan., † 1722 ; Jean de le Vencre, gr.-vic., † 1672 ; Antoine Vallée, chap. des h. f., † 1713 ; Barthélemy Briet, chap. des h. f., † 1684 ; Vincent Lebon, chap. des h. f., † 1670 ; Nicolas-Philippe Loys, chan., † 1638 ; Géry de Ghersem, chan., † 1630 ; Gabriel Deruelz, chap. des h. f., † 1653 et Gabriel Del Vaux, chap. des h. f., † 1701.

Au portail-nord : Gabriel-Joseph David, chan., † 1763 ; Jean Waepenaert, chan., † 1761 ; Antoine Neerinx, chan., † 1761 ; Jean-Baptiste de Rasse, chan., † 1774.

A l'étage de la galerie : Fernand Waresquiel, chan., † 1685 ; Gaspar Van Laureten, chan., † 1648 ; Pierre Mazureel, chan., † 1683.

(1) *Gallia Christiana*, t. III, col. 223, n. xvii. — J. LEGROUX, *Summa statutorum*, p. 118.

ni l'élégance ni la pureté de style du chœur. Les nervures de la voûte portent une décoration polychrome, ravivée il y a soixante ans avec un enduit, dont la force adhérente résultait d'une combinaison de fromage et de chaux. Ces couleurs n'ont encore subi aucune altération et restent d'une gamme plutôt violente et d'un aspect dur.

Dans les *verrières* restaurées, on a logé six remarquables figures, peintes avec rehauts de jaune d'argent. Ce sont les plus anciens fragments de vitraux de la cathédrale. Certains paraissent dater du xiv^e siècle et représentent avec beaucoup de distinction : Ste Catherine et S. Jean-Baptiste, S. Jean l'évangéliste et S. Louis, S. Antoine et S. Paul ermite. Aujourd'hui la série comporterait opportunément S. Éleuthère, puisque actuellement cette chapelle lui a été dédiée, tout en gardant son vocable primitif. C'est pour cette raison qu'on y a exposé à la vénération publique la *chasse des Damoiseaux*, contenant le chef de S. Éleuthère.

Les Damoiseaux formaient, depuis 1280, une confrérie plutôt politique que religieuse, qui monopolisa longtemps dans certaines familles les charges communales. Ils comptaient soixante membres, appartenant au patriciat de Tournai et se renouvelant par voie d'hérédité. C'étaient eux qui donnaient les tournois de la Table ronde ou des trente et un rois, et qui allaient jouter dans les villes voisines.

Dès le xiii^e siècle, ils eurent une châsse en bois peint. Chaque année, ainsi que le faisaient les Gantois pour la châsse de Notre-Dame, les Damoiseaux recouvraient leur reliquaire d'une riche draperie armoriée et ils le portaient ensuite dans la Grande procession, revêtus de leurs brillants atours.

Qu'est devenue cette châsse du moyen âge? A-t-elle péri sous le marteau des Huguenots, comme on le pense communément? ou bien a-t-on voulu, à l'époque de la Renaissance, la remplacer par une autre qui fût au goût du jour? On ne sait.

En tous cas, la châsse actuelle porte bien le millésime 1571, plusieurs fois répété (1). A cette époque, les querelles religieuses avaient

(1) Voir à ce propos : J. COUSIN, *Histoire de Tournai*, t. IV, chap. 16 et 48, p. 81 et 265. — J. VOISIN, *Des fientes de Notre-Dame à la cathédrale de Tournai*, dans les *Bulletins de la société historique et littéraire de Tournai*, t. VI (1859),

provoqué tant d'exodes dans nos métiers d'art qu'il fallut faire appel à un orfèvre étranger. De même qu'on s'adressa en 1572 à Anvers, pour la construction de l'ambon, on recourut à Bruges pour la confection du reliquaire en question.

Ses dimensions sont de 82 cent. de longueur, sur 41 de largeur et 71 de hauteur. C'est un coffre de bois au toit ondulé, complètement recouvert de plaques d'argent repoussé et ciselé, qui forment seize panneaux historiés dans un décor François I. La vie de la Vierge en fournit les sujets. Sur les faces latérales, quatre prophètes, logés dans une niche, tiennent en mains un phylactère, gravé d'un texte qui commente les scènes voisines (1).

Presque toutes les plaques d'argent portent, avec le poinçon de la ville de Bruges (lion couronné), les initiales ou même le nom, en toutes lettres, de l'orfèvre N. Vijrgen : sans que la postérité nous ait livré quelques détails sur cet artiste, du reste de second ordre. Car si l'œuvre, profondément empreinte d'italianisme, se distingue par le souci du détail, elle montre par contre de grandes faiblesses dans la ciselure et dans le dessin.

Aux reliques, données autrefois par l'évêque Philippe Mouskes (1275-1282) et conservées à travers toutes les vicissitudes de la châsse des Damoiseaux, on a ajouté en 1853 l'os pariétal de S. Piat, apporté de Seclin par Mgr Voisin, et une partie du chef de S. Éleuthère, provenant de l'ancienne abbaye de Saint-Martin à Tournai.

p. 103 sv. — B. N. DU MORTIER, *Recherches sur les principaux monuments de Tournai, ibidem*, t. VIII (1862), p. 222 svv. — A. HOCQUET, *La châsse des Damoiseaux*, dans la *Revue Tournaisienne*, 1912, p. 102 svv.

(1) Voici les scènes qui recouvrent les parois du coffre. *Sur la face antérieure* : l'Annonciation, le prophète Jérémie, xxxi, 22 (*Faemina circumdabit virum*), la Visitation, le prophète Isaïe, ix, 6 (*Parvulus natus est nobis*), la Nativité avec l'Adoration des bergers. — *Au pignon suivant* : le Voyage des Mages, leurs pourparlers avec le roi Hérode, la Consultation des Docteurs de la Loi par Hérode. — *Sur la face postérieure* : l'Adoration des Mages, le prophète David, Ps. LXXI, 10 (*Reges Tarsis et insulae munera offerent*), la Circoncision, le prophète Salomon, *Cant.* III, 6 (*Quae est ista quae ascendit super desertum sicut virgula fumi?*), la Présentation. — *Au dernier pignon* : l'Avvertissement à S. Joseph, la Fuite en Égypte, le Massacre des Innocents. — Dans la *partie supérieure* des deux pignons, d'un côté l'Assomption et de l'autre la Glorification de Marie (*Gloriosa et benedicta*), les pieds sur un croissant de lune (*pulchra ut luna*), et qui a inspiré l'insigne de la confrérie des Damoiseaux.

Autour de la chapelle s'étale une succession de *panneaux* sculptés, ornés de remarquables médaillons, dont l'un porte le millésime 1729. Ces superbes lambris proviennent originairement de l'abbaye bénédictine de Saint-Ghislain en Hainaut, supprimée par la Révolution française. Nul ne s'étonnera dès lors que les sujets soient tirés de la légende de S. Benoît (1). Une série analogue tapisse les parois de la salle capitulaire et y retrace la vie de S. Ghislain.

Au-dessus d'une urne Louis XIV, servant d'autel, se voit une grande et magnifique composition due au pinceau de Jordaens (1593-1678). Cette *Crucifixion* est l'une des meilleures œuvres religieuses de l'artiste flamand, plus connu d'ailleurs pour ses productions... réalistes. La scène est traitée avec une émotion profonde, relevée par un coloris admirable. L'expression des traits et des yeux du Sauveur, sa divine sérénité au milieu des douleurs touche au sublime. La robe bleue sombre de la Vierge, navrée de douleur, se détache avec beaucoup d'effet sur le cheval blanc du centurion, qui assiste impassible au dramatique spectacle. Une lumière, habilement amenée, éclaire abondamment le sujet principal et laisse tout le fond dans les ténèbres et le mystère.

Cette grande toile appartenait autrefois aux Oratoriens de Mons. Oudevare, qui a dressé la liste des tableaux et objets d'art enlevés à la Belgique par les Commissaires français, la fait partir pour Ren-

(1) Les sujets sont les suivants, en partant de la porte d'entrée : 1. Benoît, dans le ravin de Subiaco, reçoit l'habit religieux du moine Romain ; Satan, jaloux, vient de briser d'un coup de pierre la clochette qui annonçait l'arrivée des provisions de bouche, que Romain lui descendait du haut des roches voisines. 2. Un corbeau apprivoisé emporte le pain empoisonné destiné à faire mourir Benoît, en même temps qu'éclatera, par la puissance du signe de la croix, la coupe perfide qu'on lui présente ; sur le pied de la table, la date 1729. — 3. Construction d'un monastère bénédictin. — 4. S. Benoît ordonne à S. Maur, son disciple favori, de retirer du lac le jeune Placide, en marchant sur les eaux. — 5. (au delà du confessionnal) S. Benoît debout parmi ses fils, exhale son dernier soupir au milieu des accents de la prière (21 mars 543). — 6. Translation solennelle des reliques de S. Benoît, du Mont-Cassin à Fleury-sur-Loire. — 7. (en deçà du confessionnal) Culte de ses reliques à Fleury-sur-Loire. — 8. (à gauche de l'autel) Le miracle, dit du boudier, accompli par S. Ghislain à Roisin en Hainaut, avec le baptême de Baudri et la reconnaissance du père de l'enfant.

nés où pour Bordeaux. Les renseignements de Paris l'ont induit en erreur. Le Christ en croix par Jordaens, déposé au musée de Rennes, provient de l'église du béguinage d'Anvers. La composition semblable du même artiste, et qui se trouve en l'église S. André à Bordeaux, provient de S. Germain à Lierre. Le tableau des Oratoriens de Mons devint la propriété de Germain Devillers, d'où il passa entre les mains d'un autre montois, le chanoine Pépin qui le céda à la cathédrale de Tournai, le 26 janvier 1841, moyennant le paiement au peintre tournaisien Hippolyte Equennez (1772-1854) des frais de la restauration qu'il y avait effectuée (1).

En face du tableau de Jordaens, se trouve une toile de P. P. Rubens : la *Délivrance des âmes du Purgatoire*. Dans l'angle supérieur de gauche Marie, agenouillée devant la Trinité Sainte qu'elle implore, trouve en son divin Fils un avocat pour appuyer sa miséricordieuse intercession. D'autre part, sous l'arcade d'un édifice renaissance, un prêtre dit la messe. Le relèvement de la chasuble et l'élévation de l'hostie sacrée montrent que le célébrant est arrivé au moment de la consécration, l'heure proprement dite du Sacrifice catholique. Les deux médiations aboutissent aux libérations d'âmes, dont la reproduction (un peu massive) occupe tout le centre de la toile. Nous retrouvons ici, avec une certaine modération cependant, le tumulte des groupes et l'exubérance des formes qui constituent l'une des phases du génie rubénien.

Ce tableau toutefois a beaucoup perdu de son mérite, par suite des retouches maladroitement dont il a été l'objet (2). Il fut exécuté dans l'intervalle des années 1634-1636. L'évêque Maximilien Villain de Gand l'avait commandé au Maître flamand, ainsi qu'un second, pour en orner l'autel de la férie placé au fond du chœur derrière le maître-autel. Rubens lui-même avait dessiné cet autel et il en rappelle discrètement l'esquisse dans son tableau. Des deux toiles : l'une, représentant le *Purgatoire*, servirait de retable ; l'autre, lui adossée, serait visible au pourtour du déambulatoire et figurerait le *Triomphe de Judas Macchabée sur Nicanor*. Ensemble elles

(1) *Petites archives*, Section III, Dossier 15.

(2) Lire J. WARICHEZ, *Les tribulations de deux tableaux de P. P. Rubens*, dans la *Revue Tournaisienne*, 1910, p. 1 svv. et 17 svv.

constitueraient l'apologétique en images d'un dogme, qui venait d'être violemment attaqué à Tournai par les adeptes du protestantisme.

En 1795, le citoyen Laurent, commissaire de la République, fit main basse sur les deux œuvres d'art. Le Judas Macchabée échoua à Nantes, dont il enrichit encore aujourd'hui le musée municipal. L'épopée napoléonienne terminée (en 1815), le Purgatoire revint à la cathédrale de Tournai, plus délabré que jamais, après avoir roulé (c'est le cas de le dire) pendant vingt ans, à l'état de « rouleau » ! Une restauration prudente, effectuée dans ces derniers temps, permet de reconnaître le pinceau et la palette du grand maître de l'École flamande.

Un autre tableau, attaché au pilastre, représente la *Décapitation de S. Jean-Baptiste* d'après Gérard Seghers. Nous aurons l'occasion de signaler plus tard, dans le déambulatoire de droite, une toile authentique du même auteur et dans le même goût italien. Contentons-nous d'observer que les personnages ne manquent ni de caractère ni de noblesse, mais leurs contours sont durs et secs : tandis que Rubens et Jordaens, qui sont les princes de la peinture, observaient ponctuellement la perspective aérienne, savaient manier les fonds avec les contours et faisaient régner ainsi dans l'ensemble de leur œuvre une harmonie parfaite.

Cette chapelle renfermait jadis le superbe mausolée d'Henri Bonneau, marquis de Trassy gouverneur de Tournai († 1682), sculpté par le célèbre Girardon (1628-1715). Un génie, debout sur un trône de marbre blanc, s'appuyait sur un écusson en bas-relief, représentant les traits du défunt entouré d'une draperie délicate et chargé de palmes en bronze. Le monument fut vendu à la Révolution française ; il en reste l'épithaphe actuellement encadrée dans le mur, vis-à-vis de la chaise des Damoiseaux (1).

(1) Dans la même chapelle, on lira l'épithaphe d'Adrien de Steenhuys, chan., † 1637 ; Gilles Leleu, chan., † 1729 ; Pierre de Steenwerper, chan., † 1667 ; Gabriel-Antoine Havet, chap. des h. f., † 1738. — En 1758, on y ajouta une annexe pour les besoins du culte. Dans le pavement de cette petite sacristie, on trouvera les dalles funéraires de Charles des Trompes, chan., † 1658 ; Philippe-Albert de Kessel, chan., † 1679 ; Auguste Dubray, chap. des h. f., † 1717 ; L.-F.-J. Soury, clerc du revestiaire, † 1728 ; Antoine-G.-J. Colle, chap. des h. f., † 1753 ; Radulphe Maior, † 1437 et Guillaume Maior, † 1438,

*
* *

A ce premier hors-d'œuvre est venu s'en ajouter un second, la CHAPELLE-PAROISSE, qui altère à son tour la simplicité du plan primitif. Elle fut construite en 1516, durant la courte domination anglaise qui s'étend de 1513 à 1518. Henri VIII, maître de Tournai, chargea De Martoye, son gouverneur, d'en poser la première pierre en son nom. La construction s'élève sur un côté du cloître canonial abandonné; elle reçut en 1657 un petit *oratoire* supplémentaire, dédié à Notre-Dame de Lorette, que l'évêque François Villain de Gand fit ériger, à son retour d'un pèlerinage au sanctuaire de la Vierge en Italie.

Cette pieuse annexe, engagée sous un enfoncement voûté, est de faible hauteur, afin de respecter la fenêtre qui la surmonte et qui était destinée, comme ses voisines, à glorifier, dans de grandes verrières renaissance, des scènes de la vie de la Vierge.

Par ailleurs, le maître-autel en marbre blanc et noir est d'une belle ordonnance. C'est l'œuvre du tournaisien Géry Boniface († 1669), qui sculpta aussi le gracieux monument funéraire du chanoine Loys, sous la tour Marie. Le tableau central de l'autel, le *Christ remettant les clefs à S. Pierre*, est la meilleure production de Ghislain-François Ladam, reçu dans la confrérie de S. Luc en 1659 et qui peignit également la *Chute des anges* (plus médiocre), conservée dans le transept de la cathédrale. De même il faut louer avec réserve une toile qui, dans le fond de l'église paroissiale, domine le banc des marguilliers. *S. François d'Assise* s'y prosterne devant Jésus sur les genoux de sa mère, entourée de quatre grandes dames en toilette de soirée. C'est une réplique du S. Ildefonse de P. P. Rubens, conservé au musée de Vienne. L'auteur en est Michel Bouillon, natif d'Aire-sur-la-Lys, qui tint à Tournai une école réputée de 1639 à 1677 et qui fut le maître de Philippe de Champagne comme de Jean Delmotte (1).

Une porte vitrée, ou plutôt munie de glaces, nous ramène dans la

(1) On conserve encore, à l'église paroissiale de S. Brice, deux tableaux : celui de *S. Marcou*, et celui de la *Visitation*, que Michel Bouillon exécuta vers 1651.

cathédrale. Nous saluons en passant le *tableau votif* en marbre blanc, attaché à un pilier de la basse-nef. Un chevalier, à genoux devant Ste Barbe, adresse la supplication suivante à la patronne de la bonne mort :

*Barbare, sume pium devoti pectoris hymnum
Et mihi in extremo propitiare die (1).*

* * *

En face du banc d'œuvre du chapitre, s'élève une *chaire de vérité*, don du chanoine De le Rue († 1754). La base, le palmier qui supporte la cuve, avec l'abat-voix ses draperies et ses anges, sont la facture des frères Colier (2). Pour les statues de la Foi, de l'Espérance et de la Charité, on s'adressa à François Gillis, originaire de Valenciennes et qui fonda en 1757 l'Académie de dessin de Tournai.

Par ses proportions modestes, cette chaire tranche sur les monuments considérables, que l'on rencontre un peu partout à cette époque dans les églises importantes. C'est qu'elle a été construite sur le plan, non d'un sculpteur, mais d'un orfèvre, Gaspard Lefebvre (1690-1765) (3), le même artiste qui cisela le tabernacle remarquable du maître-autel de Notre-Dame et les médaillons du maître-autel actuel de la cathédrale.

La chaire était terminée le 10 août 1758 (4). Pour la poser, il fallut avancer d'un pilier la statue de la Vierge, vénérée sous le nom de *Notre-Dame la Brune*. Des traces de peinture à l'encaustique et la petite poulie, qui supportait la lampe, témoignent encore de son emplacement dans la travée précédente.

Les ex-voto et les deux phares pédiculés, toujours chargés de cierges allumés, prouvent que la population garde sa vénération à Celle qui répond au gracieux signalement du Cantique des Canti-

(1) O Barbe, de mon cœur écoutez la prière

Et portez-moi secours en mon heure dernière.

(2) *Actes capitulaires*, 15 octobre 1742 et 21 février 1756,

(3) *Ibidem*, 28 septembre 1759.

(4) *Ibidem*, 10 août 1758.

ques, *Nigra sum sed formosa* (Je suis noire, mais je suis belle). Comme d'autres Vierges aux carnations sombres, elle est d'origine espagnole. Nous lisons dans les Actes capitulaires que le 9 avril 1568, un officier espagnol est autorisé à remplacer par une nouvelle image, « près de la chaire des prédicateurs », celle qui avait été abattue par l'un de ses compatriotes » (1). En 1635, un capitaine dépose à ses pieds sa glorieuse épée ; et la fin des guerres de l'Empire lui valut toute une petite joaillerie pour les grands jours : couronne et sceptre en argent, médaillon, croix avec diamants, pendants d'oreilles et bagues en or (2).

En 1819, Mgr Hirn autorisa l'« estaingner » bien connu, Boisacq, à placer contre le pilier de gauche correspondant une statue en marbre de *S. Joseph*, que ce marguillier de Notre-Dame avait achetée de ses deniers, à la vente du mobilier de la cathédrale par les révolutionnaires français. Le donateur toutefois se réservait de pouvoir la reprendre « si la cathédrale venait à être exposée à une nouvelle spoliation » (3).

Les deux statues ont été placées l'une et l'autre sous un dais roman (1864), d'après un modèle exposé au musée de Kensington à Londres.

Au fond de la nef, se dresse en outre une grande statue en albâtre du *Sauveur du monde*, pleine de noblesse. Le piédestal porte ces mots : *Per me si quis introierit salvabitur* (Celui qui entrera par moi sera sauvé). Cette inscription indique assez que la statue a été faite pour la place qu'elle occupe encore aujourd'hui dans la cathédrale. Elle date de 1624 ; et c'est la dernière de tout un groupe qui peuplait jadis la nef centrale. Le Maître paraissait alors converser avec ses douze apôtres, fixés aux douze piliers voisins (4). La série se poursuivait par les quatre Docteurs de l'Église latine et se terminait aux gros piliers du transept, par la représentation de l'Annonciation. Un chandelier planté dans chaque fût de colonne, à l'endroit encore visible actuellement, illuminait la scène aux grands jours de fête.

(1) *Ibidem*, 9 avril 1568.

(2) *Petites archives*, Section V, Dossier 7.

(3) *Correspondance de Mgr Hirn*, 8 mars 1819, aux *Archives de l'Evêché*.

(4) J. COUSIN, *op. cit.*, I, III, p. 165.

Toute cette statuaire du xvii^e siècle a disparu, sans trop laisser de regrets ; car elle offrait le gros inconvénient de rétrécir la nef, déjà fort étroite, et de sacrifier les grandes lignes de l'édifice à un accessoire d'ordre subsidiaire.

* * *

La statue du Sauveur est adossée à un faisceau de quatre colonnes en marbre jaspé qui, avec les quatre colonnes aux extrémités des arcs, soutiennent un *doxal*. Cette construction est due au chanoine Michel de Nave († 1620), qui transforma en cet endroit le retour des galeries afin d'y ériger une chapelle en l'honneur de son patron et fournir au Petit chapitre (Communauté des chapelains) un local pour ses séances et un autel pour ses fondations pieuses (1). Des armoiries, apposées sur la balustrade (d'azur au fleuve d'argent vivré), rappellent cette libéralité.

Ce *doxal* est actuellement occupé par les grandes orgues. Autrefois ces instruments, destinés avant tout à accompagner le chant, se trouvaient naturellement dans le chœur ou à proximité. A Tournai notamment, elles étaient logées dans la galerie-nord. Les dimensions toujours plus grandes, qu'on ne cessa de leur donner, les ont fait reléguer à l'entrée des églises. La cathédrale adopta la mode nouvelle, lorsqu'en 1807 elle acheta les orgues de l'ancienne abbaye supprimée d'Afflighem pour remplacer les siennes, vendues à l'encan en 1798. Cet instrument d'occasion passa en 1854 au Petit séminaire de Bonne-Espérance et fut remplacé par un autre, fourni par la maison Ducroquet de Paris, relevé et complété, en 1882, par Schyven de Bruxelles.

Le buffet de ces orgues souligne désormais le dessin d'une *grande rose*, divisée en seize compartiments et que le talent de Capronnier a garnie d'une verrière artistique.

Don de Mgr Labis, elle fut construite en 1861. Le modèle en a été emprunté aux cathédrales contemporaines de Paris, de Chartres, de Bourges et de Reims. Le sujet en est le triomphe de la « Vierge-mère », traitée à la manière byzantine dans un médaillon central,

(1) Voir ci-dessus *Chapitre II, Hiérarchie du personnel*, p. 37 svv.

d'où rayonnent trois zones circulaires. La première est ornée de têtes de chérubins, qui entourent le trône divin en leur forme immatérialisée ; la zone du milieu développe les douze signes du zodiaque, entrecoupés par les emblèmes des quatre saisons ; enfin dans la dernière zone brillent les seize prophètes qui ont annoncé la venue du Messie, tenant chacun sur un phylactère déployé le texte de son oracle.

C'est l'*Hosanna* de la terre et du ciel, s'associant en un même concert de louanges et d'adorations adressé au Maître du monde, *Benedicite omnia opera Domini Domino*.

L'œuvre témoigne d'un beau talent de composition. Vue du transept, ou mieux encore du palier du maître-autel, rien n'est plus éclatant que cette immense roue de verre, dont les lames de rubis, d'émeraudes et de saphirs donnent passage et richesse à la lumière du ciel.

III

Intérieur du transept

« On a souvent dit, note B. N. du Mortier, que chaque style architectonique avait produit un chef-d'œuvre, rien n'est plus vrai ; et ce qu'est la colonnade du Parthénon pour le style grec, la façade de la cathédrale de Reims pour le style ogival et le dôme de S. Pierre pour la Renaissance, nous le trouvons dans le transept de notre cathédrale pour le style roman. Il n'y a certainement pas en Europe une seule construction qui puisse lui être comparée. Salut et gloire au chef-d'œuvre du premier style chrétien ! » (1).

Il peut paraître puéril d'ouvrir ainsi une sorte de concours et de décerner la palme dans un domaine, où chacun peut avoir ses préférences et ses goûts personnels. Mais le visiteur pardonnera aisément à l'auteur tournaisien le ton emphatique de cette tirade, si, débouchant de la nef, il s'arrête sous la tour-lanterne et porte de là ses regards, à droite et à gauche, sur le prestigieux spectacle qu'il tient sous les yeux.

De part et d'autre en effet, se déploie en hémicycle la majestueuse ordonnance des absides, reproduisant la grave disposition des quatre étages superposés de la nef centrale. L'aspect toutefois s'est modifié. La forme des arcades a pris la courbure du cintre surélevé. Le triforium, qui tout à l'heure se ployait également en arc, n'est

(1) B. N. DU MORTIER, *Études sur les monuments de Tournai*, dans les *Bulletins de la société historique et littéraire de Tournai*, t. VIII (1862), p. 180.

plus surmonté que d'une architrave. Mais à travers ces légères variations, une harmonie parfaite continue à apparier cette partie de l'église aux sévères combinaisons du vaisseau.

Tout en haut, par delà le triforium, cinq hautes fenêtres cintrées s'encadrent dans des conques profondes ; et les nervures saillantes qui les séparent convergent vers un arc ogival, dont les archivoltas retombent sur de longues colonnes à chapiteaux et sont comme la soudure de l'ogive avec le roman primitif.

Les plus riches complications ne sont pas comparables à l'effet de cette simplicité, qui donne l'idée de toutes les combinaisons qu'il est possible de réaliser dans l'espace et par un heureux balancement des lignes, non moins que par le jeu puissant des masses.

Dans la nef, la conception est moins grandiose, mais les détails sont plus savants et plus habilement exécutés. Au transept par contre, la pensée de l'architecte est magistralement formulée, sans qu'il se soit beaucoup préoccupé de détails, que les ressources artistiques de l'époque ne lui fournissaient peut-être plus.

Certains auteurs, comme Le Maistre d'Anstaing (1) et les deux Barthélemy du Mortier, le père et le fils (2), ont cru pouvoir s'autoriser de cette dernière constatation, pour affirmer la priorité d'âge du transept sur la nef ; mais ce raisonnement ne tient guère. Chacun sait que le qualificatif *roman*, appliqué au style, est dû à M. de Gerville qui en 1825 proposa aux antiquaires de Normandie d'appeler ainsi l'architecture, postérieure à la domination romaine et antérieure au XIII^e siècle (3) ; et Viollet-le-Duc observe judicieusement que dans le style ainsi dénommé « à côté des traditions latines persistantes, on trouve presque toujours une influence byzantine » (4).

L'auteur aurait pu renforcer son affirmation. Ce qui marque la fin du monde antique, c'est le triomphe de l'Orient. On vit res-

(1) LE MAISTRE D'ANSTAING, *Recherches*, t. I, p. 32.

(2) B. C. DU MORTIER, *Dissertations sur la cathédrale de Tournai*, dans *Mélanges d'histoire et d'archéologie*, p. 96. — B. N. DU MORTIER, *Études sur les monuments de Tournai*, *loc. cit.*, p. 184.

(3) Cfr E. CORROYER, *L'architecture romane*, p. 9. Paris, May, 1900.

(4) VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, t. I, v^o *Architecture*.

susciter les créations imaginaires de la Chaldée, de l'Assyrie, de la Phénicie, de la Perse. A l'art décoratif des Grecs, où tout était ordre et lumière, succéda alors cet art étrange où tout est rêve et mystère. Le XII^e siècle tout entier en porte l'empreinte indélébile dans ses lions affrontés, ses oiseaux aux cous entrelacés, ses sphinx à une seule tête, etc. Le règne de l'art oriental cessa brusquement au XIII^e siècle, pour rendre à la Grèce quelque chose de son ancienne faveur.

Partant de là, nous dirions volontiers, en dehors de toute préoccupation de date, que l'influence orientale se fait sentir davantage dans certains éléments de la nef, notamment dans la diversité si féconde des piliers, tandis que la tradition classique a repris ses préférences au transept, spécialement dans l'uniformité des grosses colonnes isolées, avec leurs bases frustes et leur chapiteaux à volutes, toutes simples et plus grossières.

*
* *

Le transept de la cathédrale mesure exactement 66 mètres 1/2 de longueur, sur 14 mètres 1/2 de largeur. C'est le rendez-vous des deux grandes écoles du Nord de la France spécialement de la Normandie d'une part, et du Bas-Rhin d'autre part, fortement influencées par la Lombardie. Ici les deux courants se croisent et s'unissent pour former une synthèse qui, nous l'avons dit, ne manque pas d'originalité.

Au centre s'élève le *dôme* ou la *lanterne*, surmontant toutes les arcades de l'édifice. Des quatre puissants piliers qui la soutiennent s'élançant des colonnettes légères, qui glissent sur les angles des faisceaux, montent en serpentant le long des arêtes de la voûte et vont se couper à 48 mètres de hauteur, sur une clef de voûte portant le nom de *Marie*, la patronne de la cathédrale et du chapitre. C'est le point culminant et central du monument ; et l'on est frappé de la hardiesse et du caractère imposant qui s'y manifeste.

Un double rang de fenêtres plein cintre règne aux trois côtés de cette tour centrale : du côté de l'est, elles ont été coupées par l'audacieux arc triomphal, repris en sous-œuvre, lors de la construction du nouveau chœur.

Chaque *bras du transept* est coupé par trois grandes arcades en ogive, dont la première repose sur les gros piliers de la croisée et les deux autres sont appuyées sur les tours latérales. Il en résulte trois travées, par ailleurs fort dissemblables et dont la description est malaisée.

Le *premier tronçon* est voûté à nervures, comme le dôme lui-même. Son ordonnance générale est celle des petites nefs, dont il comprend les travées de retour : à savoir deux arcades au rez-de-chaussée et à la galerie, ainsi que deux fenêtres au clair étage, mais jumelles cette fois et percées sous l'arc formeret. Seul le triforium diffère partiellement et semble destiné à raccorder les deux parties de l'édifice. L'architecte a trouvé un moyen ingénieux de relever le niveau sans heurt, en faisant alterner et succéder deux rangs de colonnes : les unes plus courtes constituent la galerie supérieure, les autres plus longues descendent plus bas et viennent encadrer des niches, semblables à celles du triforium de la nef. Au côté opposé, s'ouvre, depuis la construction du nouveau chœur, un grand arc ogival livrant accès au déambulatoire.

L'aspect du *deuxième tronçon* est tout différent. Sa largeur est réduite à celle des tours latérales. Sous le triforium simplifié il renferme : sur une face, l'autel de la croisée dont il sera question plus loin ; et sur l'autre, une arcade supportée par des colonnettes en retrait, plus élevée dans le croisillon de droite que dans celui de gauche. C'est au point qu'on a pu loger ici dans l'imposte une grande toile, la *Chute des anges*, par François-Ghislain Ladam (xvii^e siècle).

Une tribune se trouvait jadis engagée de part et d'autre dans ces enfoncements. Du côté de l'évangile, elle était de bois, érigée en 1595, aux frais de l'archidiacre Jacques Laurent (1) ; ce « doxal » (tel était son nom) fut démoli en 1742, pour cause de vétusté (2). Du côté de l'épître, elle était en marbre et s'appelait l'« odéon », parce qu'on y exécutait des « odes » en musique, en l'honneur de la Vierge dont l'autel se dressait en face. L'odéon fut vendu en 1798, avec les autres marbres de la cathédrale.

(1) *Livre bleu*, ms. 338, p. 800.

(2) *Actes capitulaires*, 7 septembre 1742.

Les *voûtes* à nervures, de la lanterne et des premières travées du transept, rappellent celles de la chapelle épiscopale de S. Vincent (1198) et paraissent avoir été construites après la mort de l'évêque Étienne († 1203), à l'aide des fonds que le prélat légua *ad faciendam et formandam decenter testitudinem sive celaturam ipsius ecclesiae* (1). Précédemment, elles n'étaient couvertes sans doute que d'un lambris de bois. Dans les églises anciennes, les absides seules étaient voûtées en pierre.

Mais dans le deuxième tronçon, l'architecte n'a eu aucune difficulté pour jeter entre les deux tours un large berceau ogival, qui semble bien dater de la première heure, ainsi que le puissant arc doubleau, en forme de bande, contre lequel viennent buter en convergeant les fortes nervures d'une demi-coupole.

Car le transept se termine de part et d'autre par une *abside circulaire*, qui lui donne sa forme originale et prestigieuse. Ces ronds-points sont admirables, avec leurs deux vigoureuses colonnades monostèles, portant deux galeries superposées et d'inégale hauteur.

Celle de l'étage est en outre couronnée d'un triforium qui établit la liaison avec le reste du vaisseau. C'est une série de colonnettes accouplées à des pilastres, qui tous ensemble soutiennent la plate-bande sur laquelle s'appuient les lourds arcs en « côtes de melon ».

Trois rangées de fenêtres éclairent abondamment ces hémicycles. La dernière rangée, percée en lunettes dans la conque, entre les nervures, est des plus caractéristiques. Elle distingue nettement le transept de Tournai des absides rhénanes, voûtées en coupole, à assises annulaires. Cette structure plus complète se trouve d'ailleurs reproduite à Noyon ; et elle a servi de modèle à la cathédrale danoise de Roskilde, construite au XIII^e siècle.

*
* * *

Les fenêtres du rez-de-chaussée sont ornées de VITRAUX, datant des premières années du XVI^e siècle. Ce sont les débris de douze grandes verrières, que l'on admirait autrefois derrière le chœur et que l'explosion d'une poudrière, installée dans la citadelle, a fait

(1) *Cartulaire C*, fol. 44^r. — *Martyrologe du Réfectoire*, ms. 83, fol. 93.

voler en éclats au temps des guerres de Louis XV (1745). Capronnier les a divisées et en a ajusté les morceaux en 1848, de manière à les adapter aux lumières du transept.

Jean Cousin, qui les a connues dans leur splendeur au début du xvii^e siècle, s'exprime ainsi à leur endroit : « La plupart des verrières ont deux singularités, à scavoir, qu'elles sont excellemment damassées en diverses manières, et qu'elles ne sont pas transparentes ny en couleur ny à la lueur du soleil, c'est-à-dire que quelque soleil brillant qu'il puisse faire, les rayons du soleil n'éblouissent aucunement ceux qui les regardent directement ; et les couleurs des verrières ne paroissent point sur le pavé ny sur autre chose à l'opposite d'icelles : qui sont deux grandes et rares commodités pour tous ceux qui se trouvent en prières dans ladicte église. Il y a audict circuit douze verrières principales esquelles on voit un merveilleux artifice, tant en la peinture diversement et fort ingénieusement damassée qu'es pourtraicts des personnages tirés en toute perfection ⁽¹⁾ ».

En effet l'exécution en est très parfaite et l'on y remarque, outre cette luminosité curieuse, une grande variété de tons juxtaposés. Les figures sont finement dessinées et les draperies savamment disposées. Ce sont des chefs-d'œuvre de l'art du vitrail au début du xvi^e siècle, tant par la technique fortement poussée que par le talent de la composition. Ils révèlent la main d'un maître.

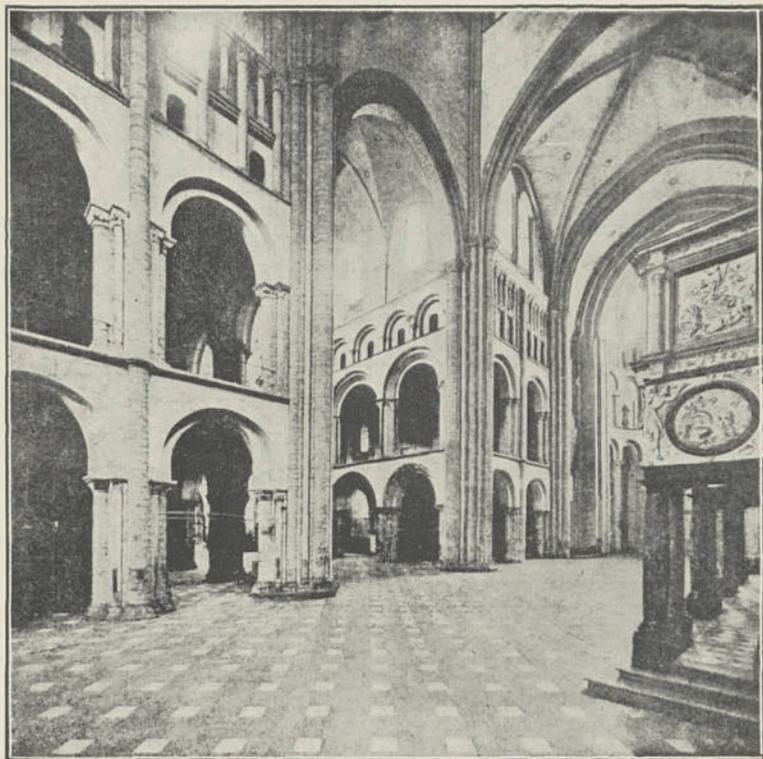
Par une heureuse fortune, assez rare pour les vitraux de cette époque, nous connaissons le nom de ce maître. Il s'appelle Arnoult de Nimègue. Lui-même a pris soin de nous en informer, en inscrivant sur les basques de l'habit d'un cavalier, à la deuxième fenêtre : ARN. NIMEGEN P. Il en a fait autant sur la première verrière du *Martyre de S. Étienne*, en l'église de S. Romain à Rouen. Le soldat, qui frappe de la main gauche le Diacre en le conduisant au supplice, porte également sur le collet de sa tunique les mots : ARNOULT DE NIMEG. PEII.

C'est tout ce qu'on sait de cet artiste, qui appartient probablement à l'un de ces groupes de nomades, « dont les courses vagabondes semblent prendre un malin plaisir à bouleverser les classifications, pourtant si laborieuses, des critiques et des experts ». M. Jean

(1) J. COUSIN, *Histoire de Tournay*, t. III, ch. 35, p. 166. Douai, 1620.



VUE INTÉRIEURE DU TRANSEPT (p. 251).



RACCORD DE LA NEF ET DU TRANSEPT (p. 254).

Łafond ne veut voir dans cette signature qu'un prénom, suivi de la désignation de la ville d'origine. D'après lui, le nom du peintre serait Arnoult Van der Spits, bourgeois de Nimègue : ce qui permettrait de l'identifier avec un certain Arnoult de la Pointe, dont on trouve d'autres vitraux en Normandie à la même époque (1500-1515), notamment un Arbre de Jessé, en l'église S. Godard de Rouen (4).

Les verrières de la cathédrale de Tournai ne représentent pas des souvenirs hagiographiques ou des allégories bibliques, mais des scènes empruntées à l'histoire ecclésiastique locale, à savoir : à droite, les origines de la souveraineté temporelle de l'évêque et du chapitre sur la ville de Tournai (575) ; à gauche, la séparation des évêchés de Tournai et de Noyon (1146).

Rappelons ici ces deux épisodes, afin de faciliter au visiteur l'intelligence des sujets.

Clovis qui inaugura son règne à Tournai eut quatre fils, entre lesquels il divisa son royaume, suivant la conception franque qui traite un royaume comme si c'était une grande ferme, le champ du père de famille. Clotaire réunit un moment les tronçons de l'héritage paternel. Il a lui-même quatre fils, entre lesquels il partagea également ses États : toujours la confusion de l'autorité publique avec la propriété privée, à l'exclusion de la liberté de tester.

Au nombre des quatre fils de Clotaire se trouvaient Sigebert, qui obtint l'Austrasie (avec pour capitale Reims d'abord, Metz ensuite) et Chilpéric, qui eut la Neustrie (dont Tournai faisait partie, avec Soissons pour capitale). Les deux frères épousèrent chacun une fille du roi des Visigoths, qui tenait alors sa brillante cour à Tolède. Sigebert prit pour femme Brunehaut et Chilpéric, Galswinthe : deux « perles que l'Espagne avait mises au monde », suivant le mot du poète contemporain Fortunat.

On a beau être perle, on n'est pas pour cela sertie dans le bonheur. Un matin, on trouva Galswinthe étranglée dans son lit. Nul ne doutait du mobile du crime. Le meurtre avait pour but de per-

(1) JEAN LAFOND, *Arnoult de la Pointe et les artistes étrangers à Rouen*, dans le *Bulletin de la Société des amis des monuments rouennais*, 1912, p. 23 du tiré-à-part.

mettre à Frédégonde, la favorite de Chilpéric, de prendre au foyer du roi la place de l'épouse légitime. De là un conflit de famille qui, peut-être plus encore que la rivalité politique, devait précipiter les deux frères l'un contre l'autre (1^{re} verrière).

Sigebert l'emporta dans la lutte et infligea à son frère une sanglante défaite (2^e verrière). En ces temps où un opportunisme intéressé tenait la place d'un patriotisme dévoué, Chilpéric dans sa mauvaise fortune vit les notables de son royaume se retourner contre lui. Abandonné de ses sujets, il s'enfuit devant les armées et chercha un refuge à Tournai, où l'évêque l'accueillit avec bienveillance (3^e verrière).

La cause de Chilpéric semblait perdue, mais le génie de l'intrigue veillait sur lui en la personne de Frédégonde. L'assassinat ne répugnait pas à cette femme, qui avait déjà dans son passé le cadavre de Galswinthe. A prix d'or, elle arma d'une dague empoisonnée deux sicaires de Théroouanne (4^e verrière), qui allèrent poignarder Sigebert dans son camp de Vitry-en-Artois (575), au moment où le triomphateur allait se faire élever sur le pavois et acclamer souverain des deux royaumes réunis (5^e verrière).

Le forfait accompli, la fortune changea de camp, traînant à sa suite la meute des courtisans. Chilpéric allait devenir le type parfait du despote mérovingien. Toutefois l'ambition et la cupidité ne pouvaient lui faire oublier l'hospitalité que l'évêque lui avait ménagée, à l'heure de ses déboires. La générosité restait toujours la vertu traditionnelle des rois francs. Et le monarque conféra à l'évêque la souveraineté temporelle sur la ville de Tournai, symbolisée par la remise des clefs de la cité (6^e verrière). Chaque année dorénavant, le Magistrat communal viendra dans la chapelle de S. Vincent jurer fidélité à ces privilèges seigneuriaux, avant son entrée en fonctions (7^e verrière).

Les tableaux de l'étage ne sont qu'une description imagée de ces privilèges féodaux : un péage sur le Pont à pont, que perçoit un clerc en surplis sur toute tête de bétail passant d'une rive à l'autre (2^e verrière) ; un droit sur les poids et mesures, garantis par la présence d'un contrôleur attitré (3^e verrière) ; une redevance sur la vente du vin, en fût et au comptoir (4^e verrière) ; une taxe sur les foires et les marchés, fréquentés par les diverses classes de la société

et en vue des besoins les plus divers (5^e *verrière*) ; l'impôt sur la bière, sous la surveillance d'un « homme de Sainte-Marie », revêtu d'un ample manteau doublé de fourrures (6^e *verrière*).

* * *

Les vitraux qui garnissent l'abside septentrionale mettent en lumière l'histoire de la séparation des évêchés de Tournai et de Noyon.

Au temps de l'organisation ecclésiastique du Nord de la Gaule par S. Remi, Tournai avait déjà été le siège d'un évêché, dont S. Éleuthère († 531) fut le premier et le plus célèbre occupant. Son diocèse s'étendait alors sur toute la rive gauche de l'Escaut, depuis la Scarpe jusqu'au Hondt. Cette création était prématurée (1). Jusqu'au VII^e siècle, il ne semble guère que le christianisme ait dépassé la zone romane, aujourd'hui wallonne, de cette région ; la partie germanique du diocèse, de loin la plus vaste, reste peu entamée par la religion nouvelle. D'autre part, Tournai, politiquement déchu, devenait de plus en plus modeste localité de province, ne conservant de son ancien rang de capitale que le tombeau oublié du roi Childéric († 481), retrouvé par hasard au XVII^e siècle, sous le coup de pioche d'un terrassier près de l'église S. Brice. Décidément, ce territoire bilingue n'était pas mûr pour une organisation ecclésiastique indépendante ; et l'on unit ses destinées à celles de Noyon, malgré le manque de contiguité des deux diocèses. L'œuvre de civilisation chrétienne dans les vastes solitudes de la Flandre serait désormais confiée au monachisme, dont le plus intrépide représentant fut S. Amand.

Au XI^e siècle, les missions apostoliques ont blanchi sous l'action de cet apostolat ; et les Tournaisiens commencent à s'agiter pour reprendre leur autonomie ecclésiastique. Leurs démarches et leurs menées dureront près de deux siècles, avant d'aboutir. Plusieurs fois la crise faillit se dénouer ; mais la solution était ensuite ajournée

(1) Voir J. WARICHEZ, *Saint Éleuthère*, p. 36.

à cause de l'opposition de l'évêque de Noyon, de l'archevêque de Reims et du roi de France (1).

Il appartenait au chancelier Letbert le Blond, ou le Doux (*Blandus*), de mener l'affaire à bonne fin.

En 1141, les visions du chanoine Henri venaient de donner un regain de ferveur à la vieille querelle séparatiste. Letbert s'en fut, avec Heriman, abbé de Saint-Martin, trouver à Noyon l'évêque Simon de Vermandois (1^e *verrière*). Ils lui représentèrent le péril que couraient en Flandre tant d'âmes confiées à ses soins. Leurs instances furent si pressantes, que Simon était prêt à donner son consentement et que le pape Innocent II allait accorder le sien lorsque, encore une fois, tout fut battu en brèche par suite d'influences puissantes (2).

Mais le 15 février 1145, montait sur le trône pontifical Eugène III, ancien moine de Clairvaux, et avec lui allait grandir l'autorité de S. Bernard, par ailleurs favorable à la thèse tournaisienne. Letbert et le fidèle Heriman eurent tôt fait d'en appeler à ce puissant arbitre (2^e *verrière*).

Forts de l'appui et de la recommandation de S. Bernard pour Eugène III, son « fils spirituel devenu son père », ils affrontent les dépenses et les fatigues d'un voyage à Rome (3^e *verrière*). Là, le chancelier remet au pape sa pétition et ses compagnons de route joignent leurs instances aux siennes, à l'effet d'obtenir l'émancipation du diocèse de Tournai (4^e *verrière*).

Eugène III se laissa convaincre. Alors Letbert, instruit par l'expérience du passé, supplia le pape de couper court à toute complication éventuelle, en désignant lui-même le nouveau titulaire et en le sacrant de ses mains. Le choix du souverain pontife s'arrêta sur l'abbé de Saint-Vincent de Laon, Anselme, de passage à Rome pour régler différentes affaires de son monastère (5^e *verrière*).

Malgré les protestations du modeste religieux, le sacre eut lieu le 4^e dimanche de carême, 10 mars 1146 (6^e *verrière*). Puis Letbert, et Anselme, avec leurs amis, prennent ensemble le chemin du retour

(1) Lire J. WARICHEZ, *Le clergé tournaisien à l'assaut de l'autonomie diocésaine*, dans les *Collationes Tornacenses*, 1922-1923, p. 3 svv.

(2) IDEM, *Le dernier évêque de Tournai-Noyon*, *ibidem*, p. 97 svv. et 145 svv.

dans cette atmosphère de joie et de triomphe qu'a si bien traduite notre peintre-verrier (7^e verrière).

La population se porta en cortège au-devant du nouvel évêque, afin de l'introduire solennellement dans sa ville épiscopale (étage de la 3^e verrière). La présence du roi de France Louis VII, à la droite d'Anselme, et du comte de Flandre Thierry d'Alsace, à sa gauche, montrent que toutes les anciennes oppositions sont tombées.

Les pouvoirs politiques locaux viennent à leur tour prêter serment de fidélité et de dévouement à l'élu du pape, à savoir : l'avoué-justicier en robe écarlate, le châtelain de l'île S. Pancrace, en cape brune et tenant en main l'étendard de Tournai (étage de la 4^e verrière), le magistrat communal en manteaux rouges, doublés d'hermine (étage de la 5^e verrière).

L'épisode méritait d'être perpétué par l'art. Il mettait fin à une situation qui avait duré six siècles. Il avait coûté soixante-quinze années de luttes constantes. Nombre de grands personnages avaient été mêlés à ces débats passionnés ; et parmi eux, deux illustres saints, six papes et deux rois.

On pourrait peut-être chicaner sur l'emplacement de ces vitraux ; mais quand on les a enlevés de derrière le chœur, c'était certes le meilleur parti qu'on pût en tirer. D'autant que le nombre des fenêtres du transept correspondait assez bien à celui des tableaux et que la largeur des baies coïncidait à merveille avec celle des panneaux, « à tel point, remarquent les restaurateurs, qu'on aurait pu croire qu'ils avaient eu tout d'abord cette destination (1) ».

*
* *

Sous le dôme central, s'élève un large *ambon* ou *jubé*, servant à la fois d'entrée et de clôture du chœur. En dehors de la pensée mystique, qui a voulu par ce genre de constructions renforcer le mystère des cérémonies sacrées, leur dénomination indique suffisamment l'usage qu'on en tirait. On les appelle *ambon*, du grec *ἄμβων* (éminence, lieu élevé) ; ils comportent généralement deux

(1) DESCAMPS ET LE MAISTRE D'ANSTAING, *Les vitraux de la cathédrale*, p. 3. Bruxelles, 1848.

chaires : l'une pour y lire les leçons ou l'épître, l'autre pour y chanter l'évangile. On leur a donné aussi le nom de *jubé*, parce que le lecteur ou le diacre, avant de procéder à l'exercice de son ministère, demande la bénédiction du chef du clergé, au moyen de la formule : *JUBE, Domne, benedicere*.

Depuis la construction du chœur ogival, la cathédrale de Tournai possédait un ambon en « marbre noir, assez bas » (1), sur lequel malheureusement nous manquons de précisions et qui tomba sous le marteau des Huguenots en 1566. Le monument actuel le remplace. Il est l'œuvre de l'anversois Corneille de Vriendt, dit Floris, qui traça le plan de l'hôtel de ville d'Anvers, construisit l'entrepôt connu sous le nom de *Maison hanséatique* et sculpta les admirables tombeaux de l'église de Brou (2). Le travail, commencé en 1572 (3), fut interrompu par crainte de nouveaux troubles religieux (4), puis à raison d'une peste violente (5) qui tarda longtemps à se calmer (6) : si bien qu'il ne fut terminé qu'à la fin de 1573 (7).

(1) Le grand-vicaire N. De la Grange le décrit ainsi : « Le doxal estoit de pierre de marbre noir ou pierre de touche, assez bas et non si excellent que cestui à présent ». *Manuscrit Du Fief*, à la *Bibliothèque royale* de Bruxelles, 13762-8, fol. 176v.

(2) La famille De Vriendt était l'une de celles où l'art s'enseignait dès le berceau et se transmettait de père en fils. Jean, l'aïeul de notre Corneille, était, au dire de Carl Van Mander (*Nederlandsche Schilders*), un homme très habile. L'aîné de ses fils, Corneille, fut un sculpteur de réputation ; l'autre, Claude, devint un architecte célèbre. — Ce dernier eut quatre fils, dont les œuvres ont été justement remarquées. L'aîné, *Corneille*, qui maniait avec succès le ciseau et le compas est l'auteur de notre ambon ; son frère *Jacques* peignit le verre ; *Jean*, habile potier, façonna ces délicieuses coupes en grès, où les fleurs et les fruits s'entremêlent avec tant d'art ; enfin *Frans* (1515-1570) fut l'admirateur le plus décidé des peintres italiens et l'un des maîtres les plus en vogue de son temps. Il compta parmi ses élèves Martin de Vos et François Pourbus, lequel épousa sa nièce Suzanne, la fille aînée de Corneille. Ajoutons que Frans Floris fut l'un des premiers, sinon le premier qui, pour une grande composition, ait remplacé le panneau par la toile, peignant « sur coutil » (3 février 1560).

(3) *Actes capitulaires*, 28 avril 1572.

(4) *Ibidem*, 29 mai 1572.

(5) *Ibidem*, 26 juin et 5 juillet 1572.

(6) *Ibidem*, 22 décembre 1572.

(7) *Ibidem*, 18 janvier 1574.

Le chef-d'œuvre de Corneille Floris est le tabernacle de l'église de Léau (1550) : n'empêche que le jubé de la cathédrale de Tournai est l'un des morceaux les plus remarquables que nous ait légués la Renaissance dans notre pays. Il n'emprunte à l'art païen que sa lourde et froide architecture et certaines formes plastiques d'ailleurs assez décentes. L'iconographie est très chrétienne, les images de Notre-Dame et des saints Patrons de la ville ont du mérite et les six bas-reliefs qui le décorent nous offrent de belles pages de l'Ancien Testament, mises en rapport, selon l'antique tradition, avec autant d'épisodes de la vie du Sauveur symbolisés par les premiers sujets.

En dépit de son mérite artistique cependant, il brise encore un peu plus l'unité de la cathédrale, qu'il réduit cette fois à deux églises juxtaposées : l'une romane, l'autre ogivale.

En 1884, une publication tournaisienne illustrée (*L'almanach du Tournaisis*) a donné deux vues comparées de l'intérieur de la cathédrale, l'une avec le jubé, l'autre dégagée du jubé. On pensait exalter les vastes proportions de l'édifice, en enlevant l'obstacle qui empêchait le spectateur de jouir, en un coup d'œil, de l'ensemble du vaisseau. Le résultat opposé a été atteint. Nous ne dirons pas, avec l'écrivain en question, qu'une ligne horizontale est nécessaire pour faire ressortir par les contrastes les lignes verticales de l'architecture gothique. Mais les vastes perspectives monumentales perdent de leur profondeur en l'absence de toute grande subdivision ; et le jubé remplit admirablement cet office. Il laisse par delà un large arrière-plan, dans lequel le regard découvre comme de nouveaux horizons, sans se laisser tromper par les raccourcis de la perspective.

Comme l'artiste, l'archéologue pourrait à la rigueur s'en consoler par la pensée qu'en formant le point d'intersection entre les deux styles, l'ambon contribue peut-être à rendre moins choquante, une disparité qui serait intolérable dans un édifice homogène. Mais celui qui entre dans la cathédrale en chrétien, pour y accomplir le devoir de la prière publique, ne peut se défendre d'une impression pénible, en constatant que ce chef-d'œuvre l'empêche de participer aux cérémonies du culte.

Si ce monument de la Renaissance est encore là, ce n'est pas faute d'attaques dirigées, non pas contre son caractère artistique indéniable, mais contre l'endroit qu'il occupe à la cathédrale.

Mgr Hirn a eu un moment l'intention de le reléguer au fond du chœur, à la place du contre-retable qui servait autrefois de cénotaphe aux abbés et aux moines de Saint-Martin et qui sert maintenant de cénotaphe aux évêques et aux chanoines de Tournai.

Mgr Labis a pensé le couper, pour en faire deux portiques d'entrée au déambulatoire.

D'autres ont rêvé de le mettre « en pénitence » dans un bras du transept, ni plus ni moins qu'un objet de musée.

Il en est qui se sont arrêtés à une formule plus simple et ont cru qu'il suffirait d'ajouter les deux arcades latérales pour remédier à l'inconvénient signalé. Remarquons-le de suite : cette opération serait sans effet pratique ; car ces baies sont à moitié obstruées par les piles de l'arc de triomphe ; et dans l'espace laissé libre, le champ visuel continuerait à rester étroitement circonscrit, comme lorsque l'on regarde par un couloir.

Cette dernière considération inspira en 1881, au chanoine Dubois, une solution mieux conçue. Au fond, on trouve à l'entrée du chœur de la cathédrale une double tribune ; l'une composée de deux cages d'escalier, couvertes d'un plancher et fermées par un mur du côté du chœur ; l'autre appuyée sur des colonnes et qui est l'œuvre de Corneille Floris. C'est moins celle-ci que celle-là qui arrête l'action de l'œil. La vue ne peut s'exercer en éventail, mais elle plonge à travers un tunnel long de cinq mètres, rétréci en son milieu et à son extrémité par un cintrage, destiné à encadrer la porte ou à supporter une chaire en saillie dans le chœur.

Le chanoine Dubois voulait ajouter, il est vrai, le jubé de Floris, mais en même temps abattre la seconde tribune, qui n'est qu'un massif de maçonnerie. La balustrade en bois du côté du chœur serait reportée de deux mètres en arrière, comme trait d'union entre les centres saillants des gros piliers. L'ambon, qui garderait ses deux tribunes, mesurerait encore douze mètres de long sur trois de large — ce qu'il estimait suffisant pour les nécessités actuelles de la maîtrise — et l'œuvre de la Renaissance était intégralement conservée. Pour orner le bas du jubé du côté du chœur, il avait imaginé

un ouvrage à colonnettes de style ogival, analogue à celui qui couvre les murs intérieurs au pourtour des carolles.

Enfin, M. le chanoine F. Leclercq a préconisé plus récemment (1915) une solution, qui cadre surtout avec l'esprit liturgique dans l'Église catholique. « Remontant à la source qui inspira son auteur (l'arc de Titus à Rome), nous répartissons l'ambon, écrit-il⁽¹⁾, en deux arcs de triomphe, et, tels qu'ils se présentent, nous les plaçons dans le sens de la longueur, l'un à droite, l'autre à gauche, à l'entrée du chœur. Là, merveilleusement encadrés et dominés par l'arcade de la première travée, ils seront en *fonction liturgique* : vers le nord, l'ambon de l'épître et des lectures, qui servira aussi de tribune au petit orgue ; en face, l'ambon de l'évangile ». Le maître-autel dans ce plan reviendrait sous la coupole, où il se trouvait avant la construction du chœur ogival. Le retable du fond, dégarni de son tabernacle postiche, deviendrait le trône épiscopal, en conservant ses marches. Et les stalles, divisées en deux séries s'allongeraient : la première sur un seul degré et sans appui, de chaque côté du trône ; la seconde en rangée simple mais avec prie-Dieu, de part et d'autre de l'autel.

Aucune de ces solutions n'a jusqu'à présent rallié les suffrages des intéressés... y compris la Commission royale des monuments. Celle du chanoine Dubois pourtant a été la plus proche de l'exécution. En attendant, l'ambon demeure intact, protégé contre toute entreprise et toute mutilation par sa valeur artistique.

En édifiant ce monument, Corneille Floris s'est souvenu de son séjour en Italie. Sa structure en effet se ramène à un arc triomphal, inspiré de celui de Titus pour l'ordonnance architecturale et de celui de Constantin pour le procédé décoratif. Il se compose de trois arcades plein cintre, posées sur des colonnes doriques en marbre rouge jaspé, avec bases et chapiteaux noirs. Une statue en albâtre d'une grande finesse surmonte chaque arcade : à droite, S. Éleuthère, portant sa cathédrale aux cinq clochers ; à gauche, S. Piat, tenant le sommet de sa tête comme symbole de son martyre ; au centre, la Vierge et l'Enfant, ornant une tribune en saillie,

(1) F. LECLERCQ, *La cathédrale de Tournai rendue à la liturgie*, p. 9 svv. Tournai, Casterman, 1915.

d'où l'évêque parlait jadis à son peuple. Cette coutume n'est plus rappelée que par la lecture des bulles d'institution que l'on y faisait encore en ces derniers temps, à chaque nouvelle installation épiscopale.

L'arcade centrale seule est ouverte et sert d'entrée au chœur. Les deux autres sont murées et forment des niches, où se trouvent logées deux figures symboliques de l'Eucharistie ; les trumeaux, bouchés de même, portent quatre vases : le tout assez médiocre. Le chapitre, à la fin du xviii^e siècle, méditait de remplacer ces accessoires et en septembre 1791, il commanda à Nicolas Lecreux, élève d'Antoine Gillis, deux statues en pierre de S. Pierre et de S. Paul et quatre vases de même matière « avec les attributs des martyrs et des apôtres » (1). Les troubles de la Révolution française empêchèrent l'exécution de ce projet.

Il était écrit cependant que le nom de Lecreux ne serait pas resté complètement étranger à notre ambon ; car depuis le début du xix^e siècle, on y a logé, faute d'une meilleure place, la grande statue en bois de S. Michel, armé du tonnerre et terrassant le démon. Notre artiste tournaisien avait sculpté ce groupe en 1763, pour le jubé du fond, où il était posé sur les quatre colonnes centrales.

Corneille Floris, qui est avant tout un architecte et un ornemaniste, s'est inspiré de l'arc de triomphe de Constantin, lorsqu'au-dessus des arcades et entre chacune d'elles il a placé une double rangée de bas-reliefs : de forme *circulaire* à l'étage inférieur et rappelant des sujets de l'Ancien Testament, de forme *carrée* à l'étage supérieur et retraçant des épisodes du Nouveau Testament. Il y a une connexion symbolique entre les deux, comme si l'artiste avait voulu écrire deux fois l'histoire de la Passion : une fois au figuré et une fois en réalité.

Ces bas-reliefs en albâtre d'une belle exécution restent néanmoins l'œuvre d'un décorateur, très inférieure à la sculpture monumentale d'un Jacques Dubrœucq (1505-1584), qui fit le jubé de Sainte-Waudru à Mons.

Les médaillons sont au nombre de douze, dont huit sur la façade et quatre sur les retours. En voici les sujets.

(1) *Actes capitulaires*, 16 septembre 1791.

(*Coté nord*). Le supplice des sept frères Macchabées ; la flagellation du Christ.

(*Façade*). Le jugement inique de la chaste Suzanne par les vieillards ; la condamnation du Sauveur par Pilate — Isaac portant le bois de son propre sacrifice ; Jésus chargé de sa croix — Le serpent d'airain, dont la vue guérissait les Hébreux dans le désert ; le Christ en croix, devenant le salut du monde — Jonas englouti par un monstre marin ; Notre-Seigneur descendu dans le tombeau.

(*Coté sud*). Jonas sortant vivant de l'effroyable animal ; le Christ sortant victorieux de son tombeau.

Les douze petits prophètes, taillés en stuc, soutiennent gracieusement les bas-reliefs de la partie inférieure ; tandis que des rinceaux élégants, dans la même matière, encadrent ceux du haut.

Enfin une balustrade de marbre couronne tout le monument.

Ces six mystères de la Passion du Sauveur, présentés et annoncés par les six figures de l'Ancien Testament, n'ont pas été placés là, au hasard et sans raison. Ils étaient en relation avec un grand crucifix, accosté des images de la S^{te} Vierge et de S. Jean, sur une poutre transversale (*trabes*) qui allait d'un pilier à l'autre, au-dessus du jubé. Telle est la prescription canonique. Les liturgistes en donnent cette raison mystique : « La nef représente l'Église de la terre ; le chœur, l'Église du ciel : on ne peut passer de l'une à l'autre que par la croix ». Il était loisible de la planter sur une poutre, fixée à l'entrée du chœur, ou de la rattacher à la voûte par des chaînes. La cathédrale a choisi autrefois le premier modèle et a adopté présentement le second procédé. L'ancienne croix, que le chanoine Waucquier nous dit avoir été d'un admirable travail, a été détruite par les révolutionnaires français. Les deux statues ont été retrouvées dans les greniers. d'où on les a extraites il y a quelques années, pour former dans le croisillon gauche du transept un Calvaire, fort en honneur dans la population.

C'est en 1876 que Mgr Ponceau, doyen du chapitre, prit l'initiative de rétablir dans sa cathédrale la croix triomphale et il en confia l'exécution à des tournaisiens. Le sculpteur Choizez a reproduit le Christ du croisillon, dans des proportions plus grandes que nature et sans en reprendre les défauts : la tête a conservé son naturel et sa majesté, le torse et les membres ont acquis un modelé

et une vigueur anatomique qui mériteraient d'être admirés de plus près. Aux extrémités de la croix, Bonduel a traité les symboles des évangélistes avec talent. Enfin J. Pollet-Liagre s'est attaché à mettre les sculptures en relief, par une riche polychromie, sagement combinée pour la hauteur.

En résumé, l'œil se trouve satisfait : les vitraux ne sont pas offusqués et c'est la voûte aérienne du chœur qui sert de fond à cette gigantesque image du Sauveur.

*
* *
*

Notre ambon est le dernier vestige d'un massif de marbre, qui sous l'Ancien régime prenait toute la largeur du transept, entre les deux hémicycles. Il en constituait le morceau central, se continuait par deux portiques, livrant accès au déambulatoire, et se terminait par deux grands retables s'élevant à dix mètres de hauteur. Lors de la Révolution française, le jubé ne trouva pas d'acquéreur (de là sa conservation en place) ; mais les deux portiques furent vendus et livrés, tandis que Mgr Hirn racheta à Lefebvre-Caters les deux autels latéraux avec leurs corniches corinthiennes.

Celui de droite, appuyé sur le clocher *Marie*, était toujours resté dédié à la Vierge, titulaire de la cathédrale. Celui de gauche, primitivement placé sous le vocable de *S. Jean*, comme la tour elle-même à laquelle il était adossé, fut dédié à *S^{te} Marguerite*, au temps de la comtesse de Flandre du même nom, puis à *S. Georges*, après la prise de Tournai par Henri VIII (1513), enfin à *S. André*, en suite de la rentrée des Espagnols dans la ville sous la conduite d'Alexandre Farnèse, prince de Parme, le 30 novembre 1581, jour de *S. André*.

Le monumental autel de la Vierge était dû aux libéralités du riche chanoine Philippe-Robert Le Clément de Molinelle de Saint-Marcq (1722) né à Lille, seigneur de Guignies et de Taintignies († 1742). Le gigantesque retable de *S. André* avait été construit en 1768, au moyen des marbres légués à cet effet par le même chanoine et avec le produit de la vente des grillages et matériaux des autels antérieurs.

Toutefois, ce qui plaisait au XVIII^e siècle, et même au début du XIX^e siècle, perdit toute faveur, lorsqu'en suite du mouvement

romantique de 1830, l'architecture chrétienne du moyen âge eut retrouvé partout des admirateurs convaincus. Déjà en 1842, Le Maître d'Anstaing jugeait sévèrement ces portiques « païens ». Le nombre de leurs détracteurs s'accrut ; et en 1885, le chapitre, d'accord avec la Commission royale des monuments, les enleva pour ne laisser subsister que les autels proprement dits, en forme d'urne de marbre poli. Cette opération eut pour heureuse conséquence de mettre à jour des fresques romanes d'un exceptionnel intérêt à tous égards.

* * *

Le transept porte à plusieurs endroits des traces d'une ancienne *polychromie*, destinée sans doute à accuser les lignes architecturales. A cet ordre d'idées se rattache la décoration encore visible sur l'arc qui termine la nef. Les losanges, retrouvés sous le doubleau du transept méridional et dont les couleurs ont été fortement ravivées, relèvent du même genre ; mais les hexagones, qui ornent l'arc opposé, sont nouveaux.

Parmi les peintures décoratives sur crépi, notons spécialement les deux bandes vertes et roses, qui serpentent en hélice autour des colonnettes, voisines de la grande fresque. Leurs couleurs appartiennent à la même gamme que la page légendaire, dont nous allons entretenir le lecteur.

Car le joyau de cette décoration est sans conteste notre vaste panneau historié. « Dans le Nord de la France, écrit M. Emile Mâle, rien de remarquable n'a été signalé sous ce rapport. Il faut franchir la frontière et aller jusqu'à Tournai, pour trouver des fresques du XII^e siècle » (1). Et Cloquet ajoute : « Le plus beau reste de peinture murale romane, que possède la Belgique, est cet ensemble de tableaux, peints à fresque au transept de la cathédrale de Tournai et qui représente la *légende de S^{te} Marguerite* » (2).

Au surplus, quelle est exactement la date de ce large panneau

(1) ÉMILE MÂLE, dans *l'Histoire de l'art* sous la direction d'A. MICHEL, t. I, p. 779. Paris, 1905.

(2) L. CLOQUET, *Les artistes wallons*, p. 64. Bruxelles, Van Oest, 1913.

polychrome? Il est de tradition d'en attribuer l'origine à la comtesse Marguerite. Mais encore une fois, quelle est cette Marguerite, qui aurait ainsi fait peindre l'histoire de sa patronne? Car les princesses de ce nom ne manquent pas dans la maison de Flandre.

Depuis Mgr Voisin ⁽¹⁾, l'on répète avec lui qu'il s'agit de Marguerite d'Alsace, fille de Thierry († 1168), laquelle succéda à son frère Philippe († 1191) et mourut elle-même au château de Maele près de Bruges, le 15 novembre 1194. Cette chronologie bouleverserait les dates que nous avons établies par ailleurs, à propos de l'âge du transept. De plus, nous ne trouvons nulle part que cette princesse, qui épousa Baudouin VIII le Courageux, comte de Hainaut (décédé à Mons le 18 décembre 1195), ait témoigné, non plus que son mari, la moindre marque d'intérêt à la cathédrale de Tournai. Il en va tout autrement de Marguerite de Constantinople, née en 1200 et qui chargea Walter de Marvis de plusieurs missions confidentielles, fut enterrée en 1280 dans l'abbaye de Flines qu'elle avait établie et fonda un obit à la cathédrale pour le repos de son âme, le 9 février de chaque année ⁽²⁾.

A moins qu'on ne renonce à une attribution, peut-être basée uniquement sur une homonymie avec la vierge d'Antioche, et qu'on ne passe plutôt le bénéfice de cette peinture murale à sa sœur Jeanne, mariée successivement à Ferrand de Portugal (1205) et à Thomas de Savoie (1237), morte sans enfants et en odeur de sainteté en 1244, à l'abbaye de Marquette-lez-Lille, qu'elle avait instituée de ses deniers. L'évêque de Tournai fut son exécuteur testamentaire; et c'est un chanoine qui fonda son obit à la cathédrale, le 5 décembre ⁽³⁾.

Notre avis serait dès lors que la fresque aurait été exécutée dans le premier quart du XIII^e siècle, en tout cas après l'achèvement de la cathédrale romane (1213) et avant le départ de Walter de Marvis pour le Languedoc (1240). L'archéologie semble nous donner raison,

(1) Cfr J. VOISIN, *Notice sur les anciennes peintures murales de la cathédrale de Tournai*, dans les *Bulletins de la société historique et littéraire de Tournai*, t. X (1865), p. 169.

(2) *Martyrologe du Réfectoire*, ms. 83, à la date indiquée.

(3) *Ibidem*, à la date indiquée.

lorsqu'elle écrit par la plume de L. Cloquet et sous le couvert du professeur E. Reusens : « Les peintures de Ste Marguerite doivent dater tout à fait de la fin du XII^e siècle, sinon des premières années du XIII^e siècle. Le faire est encore roman, mais avec une tendance bien marquée à l'amélioration dans le dessin, correction, expression et mouvement (1) ».

L'artiste, fidèle aux traditions byzantines, continue à détacher ses personnages sur des fonds bleus unis. Mais nous sommes loin des formes hiératiques et des attitudes immobiles dans les figures du Bas-Empire. Le sentiment occidental s'accuse nettement dans la vigueur des physionomies, le naturel du geste et l'allure dramatique de la composition. Les draperies simples, quasi transparentes, détaillent les parties du corps sur lequel elles semblent collées, comme si le peintre de Tournai avait, à l'aide de son pinceau, habillé de costumes locaux et contemporains, des nudités antiques.

Bien qu'apocryphe, la légende de Ste Marguerite fut extrêmement populaire au moyen âge et sous toutes les formes: en prose et en vers en peinture et au théâtre. Elle fournit le sujet d'une pièce dans laquelle figuraient quarante-quatre personnages, et qui se jouait encore au commencement du XV^e siècle. Le bibliophile Brunet en signale une impression à Paris en 1520 (2). Au reste, n'est-ce pas pour avoir été ridiculisé si souvent sur la scène, que le nom du gouverneur Olibrius est entré dans la langue française et y désigne un fanfaron bravache?

Sur notre grand panneau polychrome, les divers épisodes se déroulent en zones horizontales superposées, qu'une bordure perlée sépare et encercle sur les côtés.

Marguerite, née à Antioche en Pisidie, d'un prêtre païen, Hédésius ou Théodosius, est mise chez une nourrice qui la fit baptiser en secret. A l'âge de 15 ans, un jour qu'elle gardait, en filant, les brebis de sa nourrice, le gouverneur Olibrius fut frappé de sa beauté et ordonna à un sbire de la lui amener (1^{er} tableau). Marguerite, entraînée et maintenue de force devant le tyran, déclare sa qualité

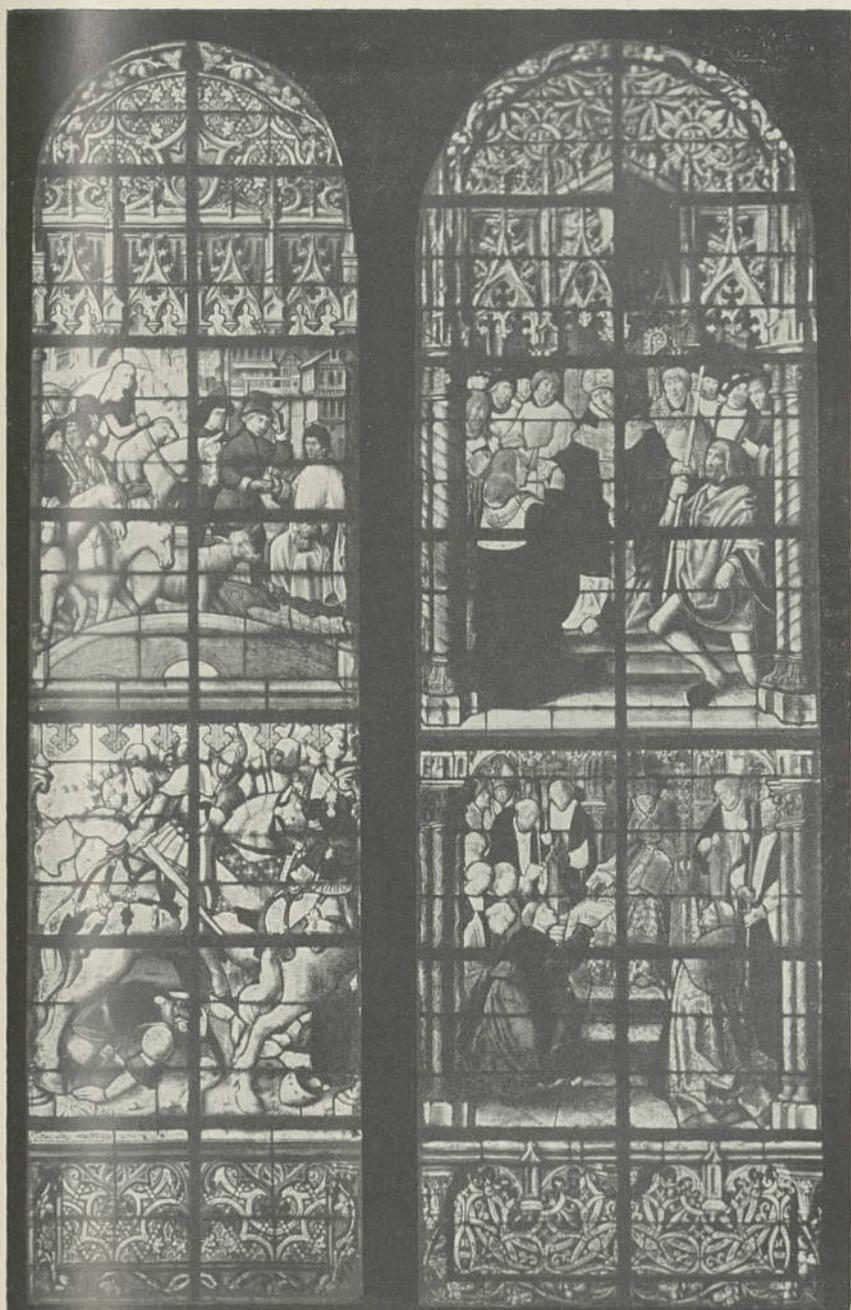
(1) L. CLOQUET, *Peintures murales romanes à la cathédrale de Tournai*, dans la *Revue de l'art chrétien*, 1885, p. 444, note 3.

(2) BRUNET, *Manuel du libraire*, t. VI, p. 618.

et ses devoirs de chrétienne (2^e tableau). Olibrius, exaspéré par cette profession de foi, la fait cruellement flageller par deux de ses sbires, en présence du père de la jeune fille et sous la main bénissante de Dieu (3^e tableau). Rentrée dans sa prison, qu'elle trouve resplendissante de lumière, elle demande à Dieu de lui montrer le démon qui s'acharnait sur elle. Survint un fier dragon, qui engloutit dans sa gueule béante la jeune fille toute habillée ; mais il suffit d'un signe de croix (rappelé au-dessus de sa tête) pour faire éclater les flancs du monstre, dont Marguerite sort saine et sauve dans l'attitude d'une orante (4^e tableau) (1). Le diable ne se tint pas pour battu. Il apparut de nouveau à la jeune fille, sous une forme dévêtue qui n'est pas sans prétentions anatomiques. Forte de la grâce du Christ, la Sainte le saisit par les cheveux et dompte sa puissance. A sa prière, l'esprit du mal, vaincu, s'engouffre dans un de ces soupiraux de l'enfer, que S. Jean dans l'Apocalypse a surnommé « le puits de l'abîme » (5^e tableau). Sur le refus de Marguerite de sacrifier aux dieux, elle est soumise à de nouveaux supplices : l'un des bourreaux lui passe un fer chaud sous les reins, toujours en présence d'Hédésius (6^e tableau). Olibrius, honteux de son échec et craignant les pernicious effets d'un pareille exemple de résistance, ordonne de décapiter la jeune fille. Celle-ci, avant de mourir fait, pour ses persécuteurs et pour ceux qui l'invoqueront dans la suite, une prière qui émerveille son ange gardien. Elle se livre ensuite au supplice et un ange emporte au ciel sa tête *couronnée*, c'est à dire sanctifiée par le martyre (7^e tableau).

Sur le retour du pilier-nord et longeant la grande fresque, est tracée l'apothéose de la Sainte. Elle apparaît en princesse royale, vêtue d'un riche manteau, un diadème sur la tête, le bras armé d'une longue croix. Sous elle se déroule verticalement la figuration de ses cinq triomphes : 1) sur le préfet Olibrius, écrasé sous ses pieds ; 2) sur son père Hédésius, terrassé devant elle..... Les trois autres sont trop dégradés pour permettre une identification précise.

(1) Cette scène magnifique (sous un arc plein cintre, orné d'une litre élégante en chaîne de losanges) est aujourd'hui difficile à distinguer, à raison de la *rose rouge* des Lancastre, qu'Henri VIII y fit peindre, lorsqu'il dédia ce même autel à S. Georges, patron de l'Angleterre.



VITRAUX DU TRANSEPT, DONT L'UN APPARTIENT A L'HISTOIRE DE CHILPÉRIC (p. 257), L'AUTRE A LA SÉPARATION DE TOURNAI ET DE NOYON (p. 259).



RENCONTRE D'OLIBRIUS.

ENTREVUE AVEC LE TYRAN.

PREMIERS SUPPLICES.

SCÈNE DU DRAGON.

TENTATION PAR LE DÉMON.

NOUVELLES TORTURES.

MARTYRE DE LA SAINTE.

Du point de vue technique, remarquons que généralement le sol n'est autre que la ligne horizontale du cadre. Les personnages eux-mêmes sont placés sur une même ligne, sans succession de plans. Si l'artiste a négligé ainsi toute perspective linéaire ou aérienne, c'est qu'il a voulu garder aux murs, sur lesquels s'étendent les peintures, l'aspect de surface *plane* et *solide*, que l'architecte leur a donné. On ne pourrait en déduire qu'il ait méconnu ou ignoré les lois de la perspective : la fresque de la *Jérusalem céleste*, au croisillon opposé, en donnerait le démenti.

En effet, bien que les personnages soient traités de façon toute différente, les deux fresques sont de la même époque. Le fond en lapis lazuli et l'encadrement de petites perles sont communs à l'une et à l'autre. Les lettres CAEL de MICAEL et celles de GABRIEL sont les mêmes que dans MARGARETA et dans OLIBRIUS, que le peintre se plaît naïvement à répéter dans ses tableaux historiés. Au surplus, voici une courte description d'autant plus utile qu'il est malaisé d'en distinguer encore les détails, surtout du bas et à l'œil nu.

La fresque est divisée en deux parties, par un arc et un nuage supportant la Jérusalem céleste dont on voit les créneaux, les tours et les édifices. Les deux archanges Michel et Gabriel occupent le centre, vêtus de riches tuniques aux larges manches, et les épaules couvertes d'un scapulaire descendant en-dessous de la ceinture. Ils tiennent, d'une main la hampe d'une bannière, et de l'autre respectivement le soleil et la lune. Derrière eux, se pressent une multitude d'anges dont la tête, comme la leur, est entourée d'un nimbe arrondi.

La partie inférieure est fortement endommagée par les traces d'une ancienne peinture à l'encaustique, destinée à recevoir des armoiries. Toutefois on aperçoit encore, à droite, une figure barbue, nimbée de jaune, sans doute S. Paul, tenant en main une banderole avec cette phrase de son Épitre aux Hébreux : *Non habemus hic manentem civitatem sed futuram inquirimus* (Nous n'avons pas ici de cité permanente mais nous en cherchons une autre à venir)⁽¹⁾. Comme Olibrius dans la légende de S^{te} Marguerite, il porte une riche ceinture garnie de perles. A sa droite,

(1) *Ad Hebraeos*, XIII, 14.

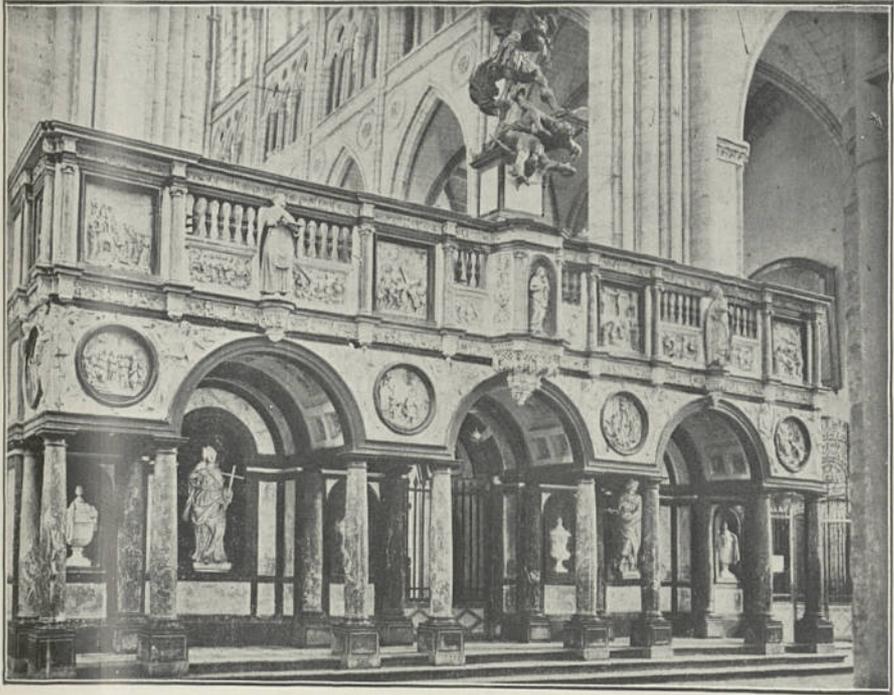
le Christ dont la tête seule est visible, avec son nimbe crucifère doré. Plus à droite encore, la figure pour ainsi dire complète de la Vierge Marie, qui tourne les regards vers son divin Fils. Elle porte une couronne d'or à quatre fleurons. Son nimbe est également doré. Des perles et des pierreries ornent son vêtement.

A droite de la Vierge, s'étend jusqu'à la bande extérieure une malencontreuse lacune, comprenant tout l'espace nécessaire à un quatrième personnage, que réclamait l'harmonie du groupe et qui devait répondre à la figuration de S. Paul. Ce serait S. Pierre, d'après les vagues souvenirs de jeunesse du chanoine Waucquier (1), né en 1689, nommé chapelain de S. Pierre en l'église S. Piat (1723), en attendant qu'il devînt chanoine et maître de la Fabrique à la cathédrale.

Enfin, sous l'arcade plein cintre ont été peints récemment des motifs romans, destinés à encadrer une belle statue en albâtre de la Vierge assise. Cette noble *Sedes sapientiae*, œuvre de Corneille Floris ou de son école, remplace la véritable *Notre Dame de Tournai* d'autrefois. Elle raccorde du même coup avec la vieille fresque le vaste polyptyque de Mathieu Van Nègre, datant de 1623, ainsi que le porte la signature.

Ce tableau, peint dans le goût de Frans Floris (1515-1570) et de Michel Coxie (1499-1592), élèves de Raphaël, est d'une agréable composition et d'un coloris harmonieux, malgré la sécheresse et la dureté des contours à l'antique. Il fut primitivement exécuté pour la Confrérie de S^{te} Anne, qui avait son autel dans l'entre-colonnement voisin. Lorsqu'en 1722, le chapitre décida d'élever à la Vierge de la croisée un retable monumental en marbre, la Confrérie céda son triptyque (car c'en était un), pour en faire la pièce centrale du portique, à condition toutefois d'avoir désormais son siège et ses offices au nouvel autel. Alors fut décomposé le fameux triptyque de la Sainte famille. Le panneau du milieu s'ajusta dans le marbre du retable; et les deux volets allèrent orner l'ancienne salle capitulaire, aujourd'hui sacristie-rotonde. A l'effet de doubler numériquement leur valeur décorative, l'italien Feretti, chapelain aux honneurs du comte de Salm-Reifferscheid, et lui-même artiste-

(1) Waucquier, *Description*, fol. 46, aux Archives de la cathédrale.



VUE GÉNÉRALE DE L'AMBON, ÉDIFIÉ EN 1573 (p. 261)



FRAGMENT DE L'AMBON, AVEC LES SCULPTURES CORRESPONDANTES
DE JONAS HAPÉ PAR LE MONSTRE MARIN ET LE CHRIST
DÉPOSÉ DANS LE TOMBEAU (p. 267)

peintre, conseilla un jour (1737) de les refendre (1) : opération qui s'accomplit sous sa direction et sans dommage par un habile menuisier.

L'enlèvement des grands portiques en 1885 marquait l'heure propice à la reconstitution totale du tableau, devenu désormais polyptyque. Tel qu'il se voit maintenant sur la table d'autel, il figure en passant alternativement de gauche à droite : 1) la vision de S. Joachim ; 2) la naissance de la Vierge ; 3) la présentation de la Vierge au temple ; 4) le mariage de la Vierge ; 5) la nativité du Sauveur qui est son triomphe.

Pour le portique correspondant du croisillon opposé (1768), on se contenta de commander à Geeraerts d'Anvers une grisaille, *Le Martyre de S. André*. Cette toile, que le respect de la fresque de S^{ts} Marguerite interdisait de replacer sur la table d'autel, se trouve actuellement au verso du même mur, à l'intérieur de la *Salle des Dormants*. Car les deux peintures, restées encadrées dans les marbres de leur retable respectif, furent vendues avec eux à Lefebvre-Caters et rachetées à cet acquéreur par Mgr. Hirn.

*
* * *

Avant d'en finir avec le transept, signalons encore dans l'abside-sud un baptistère clôturé renfermant, conformément aux prescriptions liturgiques, la représentation du *Baptême du Christ par S. Jean Baptiste*, et un autre tableau d'une grande finesse, *La Sainte Trinité*, sur fond or, de l'école allemande. Une médiocre toile de *S. Dominique* orne la chapelle voisine.

Dans la contre-abside, se trouvent une chapelle à S.Roch (tableau moderne du tournaisien Paul Dumortier) et surtout un curieux monument gothique en pierre blanche, rappelant la scène du Thabor (1400)(2), et qui a servi de retable à l'autel de la *Confrérie de la Transfiguration*, fondée au même endroit. Un haut-relief, placé à l'intérieur

(1) *Actes capitulaires*, 18 janvier 1737.

(2) L'inscription suivante en fait foi : *Dominus Johannes Matthie, sacerdos maioris altaris, iacens in claustro huius ecclesie, ordinavit de suis hoc opus fieri, qui obiit anno Domini millesimo CCCC, die XVI mensis septembris.*

de l'ogive, montre le Sauveur debout sur la Montagne sainte ; à sa droite, Moïse tenant les tables de la Loi ; à sa gauche, le prophète Élie ; au-dessus, le Père éternel prononçant ces mots : *Ecce filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui* (Voici mon fils bien aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances). Pierre, Jacques et Jean sont prosternés la face contre terre, tandis qu'une banderolle porte les paroles de Pierre : *Domine bonum est nos hic esse* (Seigneur, il fait bon pour nous d'être ici). Les sculptures, qui sont fort mutilées, portent des traces de polychromie. La présence de gonds prouve que ce retable avait autrefois des volets.

C'est tout ce qui reste de la série de chapelles, érigées autrefois dans chaque entre-colonnement des deux hémicycles. On y a depuis appliqué aux murs un certain nombre de pierre tombales, enlevées au sol du transept, que l'on voulait (1789) paver avec un damier de carreaux réguliers, en pierre de Basècles et marbre de Gênes (1). Ces épitaphes étalent sous les yeux des lecteurs les titres et qualités de défunts, qui furent durant leur vie d'honorables seigneurs, doublés de généreux donateurs. La terre ne les a pas subjugués, comme il arrive aux époques de matérialisme ; mais elle leur a servi de marchepied. Leur souvenir hante encore cette partie de la cathédrale et ils semblent faire cercle autour du visiteur, pour l'inviter à suivre du regard les piliers élevés, qui cherchent en haut la lumière et la paix, dans l'harmonie parfaite de tous les éléments architecturaux de ce transept merveilleux.

(1) *Dans le croisillon-sud* : Philippe-Robert Le Clément de Molinelle de Saint-Marcq, chan., † 1742 ; Philippe-Hubert-Joseph Le Clément de Saint-Marcq, chan., † 1768 ; Philippe de Jausse de Mastaing, chan., † 1641 ; Louis de Bargibant, chan., † 1716 ; Jacques-Albert-Laurent Bouckaert, chapelain des hautes formes et secrétaire du chapitre, † 1754.

Dans le croisillon-nord : Maximilien-Ignace de Gomicourt, chan., † 1652 ; Toussaint-Théodore du Many, chan., † 1744 ; Baudouin Saladin, chan., † 1698 ; Arnould-François de Bela, chan., † 1769 ; François-Marien de Voogt, chan., † 1741 ; François de Bargibant, chan., † 1655.

Le chœur ogival avec son déambulatoire

Le chœur de la cathédrale de Tournai, commencé en 1243, sous l'évêque Walter de Marvis, est d'inspiration purement française. C'est l'époque à laquelle appartiennent la plupart des grandes cathédrales de France. Celle d'Amiens fut entreprise en 1220, par Robert de Luzarches ; Robert de Coucy posa la première pierre de Notre-Dame de Reims, en 1211 ; Ingelramne dirigea les travaux de Notre-Dame de Rouen, en 1214. Comme dans beaucoup de grandes églises du XIII^e siècle, le chœur de la cathédrale de Tournai est sensiblement incliné, par souci de symbolisme, vers le côté où le Christ est dit avoir penché la tête en mourant.

Ainsi que la nef, il est divisé en trois parties : au milieu le vaisseau principal, d'une largeur de douze mètres environ, et puis deux ailes latérales (largeur, quatre mètres) qui se rejoignent au fond pour former le déambulatoire. Ces bas-côtés ont reçu à Tournai le nom de *carolles*, sans qu'on puisse bien s'expliquer le sens de ce mot du terroir. Le chapitre lui-même l'avait adopté dans ses archives et ne craignait pas de le traduire en latin par *carollae*. En vieux français, *caroler* se dit de celui qui danse en rond. Serait-ce une allusion aux processions, qui se font de tous temps autour du sanctuaire ?

Le chœur est supporté par vingt piliers. Il comporte donc dix-neuf travées, dont quatorze en profondeur et cinq à l'hémicycle : ces dernières, plus étroites, dessinent le polygone du chevet. La lon-

gueur totale, du transept au fond de la chapelle absidale, est de cinquante-neuf mètres.

Les travées sont séparées par un faisceau de trois colonnettes (deux au chevet), qui s'élancent du sol jusqu'à la voûte, dont elles reçoivent les retombées tant du côté du chœur que du côté des collatéraux. Si l'on y ajoute celles qui supportent le triple boudin de l'intrados, les piles sont ainsi formées de douze colonnettes accolées, pour les grandes travées, et de dix pour les travées du fond.

L'on reste en arrêt devant la svelte hardiesse, avec laquelle ces piliers soutiennent la voûte, à trente-trois mètres de hauteur (quinze pour les basses-ailes), sur leurs petits chapiteaux à crochets. Ce ne sont que de maigres points d'appui. Afin d'assurer leur solidité, on neutralisera la poussée latérale des voûtes par des organes de butée, contre-forts ou arcs-boutants, lancés comme un étau oblique pardessus les bas-côtés. Des murs, il n'en subsiste que ce qui est strictement nécessaire pour encadrer les fenêtres et clore l'édifice. « L'architecture gothique, observe Michelet, c'est l'architecture du miracle. La maison divine, parce qu'elle est divine, n'a pas besoin de fortes colonnes. Si elle accepte un appui matériel, c'est par condescendance. Il lui suffirait du souffle de Dieu » (1).

Pendant cette extrême ténuité des appuis et l'absence complète de trumeaux faillirent devenir fatales au chœur de la cathédrale de Tournai. Il suffit au spectateur de se placer au pied de l'un des piliers et de le suivre du regard, pour découvrir la façon menaçante dont ils se tordaient sous la masse à soutenir.

Dès le début du *xiv^e* siècle, il fallut parer au péril d'effondrement par des ancrages et des tirants en fer. L'architecte Bruno Renard déclare avoir lu sur une nervure du chœur le millésime de 1325 (en réalité 1526). On peut accepter cette date, comme celle qui marqua des travaux considérables (2). Le siège épiscopal était alors occupé par Guy de Boulogne, dont il est dit qu'il « fit faire de grands ouvrages à la cathédrale ». Ces grands ouvrages ne pouvaient tendre qu'à consolider le chœur. Depuis lors, les douze piliers antérieurs

(1) J. MICHELET, *Histoire de France*, t. IV, chap. VIII, t. I, p. 398 sv. Paris, Hetzel, s. d.

(2) Voir ci-dessus, *Chapitre IV, Le mécanisme administratif*, p. 83.

du chœur ont cessé d'être pareils à ceux du chevet, mais présentent cette particularité remarquable qu'ils ont été renforcés à l'intérieur des basses-ailes. Il en résulte une irrégularité flagrante dans les voûtes des bas-côtés, en ce sens que la clef ne se trouve plus au milieu. Un « témoin », laissé dans un pilier voisin de la principale porte latérale, permet au visiteur de se rendre compte de l'ancien état des choses.

*
* * *

En élévation, le chœur de la cathédrale de Tournai se partage en *trois zones horizontales*.

D'abord un *rez-de-chaussée*, composé d'arcades ogivales fortement surhaussées, soutenues par les piliers fasciculés. Trente-huit larges rosaces en décorent les tympans. Le chapitre les avait fait tailler à plat en 1784, à cause du danger que présentaient pour le personnel les exfoliations de la pierre (1). Mais les contours des ornements abattus restaient suffisamment marqués; et les restaurateurs de 1850 ont cru devoir les rétablir (malgré la récrimination des archéologues), par scrupule de fidélité au passé du monument.

Le *triforium*, placé au-dessus des grandes arcades du déambulatoire, forme un étroit chemin de ronde (actuellement bouché aux piles) qui fait le tour du chœur. Chaque baie est composée de deux lancettes jumellées, sous un quatrefeuille minuscule qu'encadre une ogive commune. Dans les travées droites du chœur, vient encore s'intercaler une troisième petite lancette, dont les chapiteaux reçoivent les arcs brisés du remplage. Et la décoration se ressent de cette variante dans le nombre des divisions. Sur les côtés du chœur, deux *oculus* garnissent les écoinçons; un seul, vers l'abside. Par ailleurs, aux quatrefeuilles du triforium correspondent des ouvertures semblables, pratiquées dans la muraille extérieure et ornées de vitraux multicolores, qui jettent une clarté amusante sur l'allée du triforium: tels d'étrincelants médaillons appendus autour d'une galerie.

La *claire-voie* est formée de dix-neuf immenses fenêtres ogivales.

(1) *Actes capitulaires*, 7 juillet 1784.

Leur sommet est occupé par un quatrefeuille ménagé dans un fenestrage, dont l'ordonnance rappelle celle des lancettes du triforium,

Des lumières correspondantes à chaque arcade du rez-de-chaussée éclairent les chapelles des *bas-côtés*. Leurs meneaux dessinent également deux lancettes surmontées du quatrefeuille. Sous leur seuil règne une double arcature aveugle, qui retombe sur de gracieuses colonnettes ogivales. Ainsi sera constitué le côté principal de ces chapelles à trois pans, qui rayonnent autour du maître-autel et l'environnent d'une auréole de sainteté et de respect.

Nous y reviendrons plus loin. En attendant, disons un mot du mobilier du chœur et de son ornementation.

* * *

Le *maître-autel* provient de l'ancienne abbaye de Saint-Martin (1). Il avait été exécuté en 1727 sous Denis Van Rode. Une lame de pierre, conservée dans la *Salle des Dormants*, en fait foi ; et l'inscription semble indiquer que l'Abbé destinait le rétable à servir de monument funéraire, pour lui et pour ses successeurs.

L'autel, en effet, comporte deux parties séparées l'une de l'autre. La première a la forme d'une urne Louis XV, en marbre blanc, incrustée de lames de cuivre doré et ornée d'un beau médaillon d'argent. La seconde, contenant un tabernacle, est un rétable élevé avec pilastres en marbre blanc, bases et chapiteaux ioniques en cuivre poli, et médaillons en argent repoussé. L'autel proprement dit porte une grande croix et six chandeliers massifs de style Louis XVI, en marbre et bronze doré, entre deux anges adorateurs, en bois.

Le plan général est dû aux frères De Bettignies de Mons, dont l'un était un habile sculpteur, l'autre un orfèvre de talent (2). Les médaillons sont du tournaisien Gaspard Lefebvre, auteur du riche tabernacle de la paroisse de Notre-Dame (1690-1765).

(1) *Petites archives* de la cathédrale, Section III, Dossier 9.

(2) C'est à eux que l'église de S^{te} Waudru à Mons doit sa *chaire de vérité* (qui fut jadis à Saint-Germain) et son célèbre *Car d'or*.

Ces artistes s'étaient inspirés d'un autel qui avait été posé en 1714 dans la cathédrale de Paris, au temps du cardinal de Noailles. Lebrun des Marettes, qui a publié en 1753, sous le nom de sieur de Mauléon, ses *Voyages liturgiques de France*, signale comme particularité de cet autel les deux anges adorateurs que nous retrouvons à Tournai, placés de même sur une volute. Dans l'arcature du fond, on avait logé à Paris une *Piéta*, au pied d'une haute croix qui dominait la scène. A Tournai, la grande croix de l'autel tient lieu de celle de la niche ; et le sujet de la Vierge est remplacé par un tabernacle ou plutôt, comme la croix, il est passé à l'avant-plan et orne le devant de l'urne, sous forme d'un bas-relief en argent repoussé.

Lorsque Mgr Hirn arriva à Tournai en 1802, il trouva le chœur de sa cathédrale dévasté et sans pavement. Il fallait aller au plus pressé et l'on installa un autel de fortune sous le dôme, vis-à-vis du jubé. Ce n'est qu'en 1804, que l'évêque arriva à remettre le chœur dans un état assez décent pour les cérémonies religieuses : il avait alors obtenu du préfet de Jemappes les 17.000 carreaux de l'église abbatiale de Saint-Martin, ainsi que le présent autel, dont il fit la consécration solennelle le 15 septembre 1804.

*
* *

Tournai eut de bonne heure ses fondeurs de laiton et ses « caudreliers » (1). Ses églises possèdent une collection unique de grands candélabres et de lutrins en cuivre. La cathédrale a gardé peu de chose de ce genre de mobilier. Elle possède encore dix grands candélabres gothiques du XIII^e siècle, dont les tiges à cinq nœuds sont entrecoupés d'annelets. A Tournai, on les nomme *bourdons*. Mgr Ponceau, doyen du chapitre, les fit restaurer et en ajouta deux autres supplémentaires, aisément reconnaissables.

Au XIII^e siècle, José de Dinant est encore le fournisseur de la cathédrale. C'est pourquoi on a copié pour elle le *lutrin* de Tongres, qui est précisément l'une des œuvres remarquables de cet habile artisan.

(1) Cfr E. SOIL DE MORIAMÉ, *Le métier des fondeurs de laiton et des batteurs de cuivre ou caudreliers*, dans les *Annales de la société historique et archéologique de Tournai*, t. X (1906), p. 186 svv.

Mais au xiv^e siècle, Tournai hérite de l'industrie dinantaise et devient le centre principal de cette fabrication. Des graveurs de laiton inondent le pays de tombes plates. Ses fondeurs livrent des statues couchées, comme celle de Pierre Cotrel jadis à la cathédrale ; ils fournissent aussi les beaux lutrins de Hal, Audenarde, Renaix, Lessines, Chièvres, Esplechin, Evregnies, etc., ainsi que ceux de Notre-Dame à Tournai (xvi^e s.) S. Quentin (1638) S. Jean (xvi^e s.), S. Jacques (1411), S. Piat (1403), S. Nicolas (1319), et le chandelier pascal de S. Brice (xv^e s.).

La cathédrale de Tournai ne fait que rappeler la prospérité de cette ancienne industrie par de bonnes reproductions, exécutées vers 1877. Le *chandelier évangélique*, en forme de triangle, est une copie de celui de Gaurain (1442) ; et le *lectrier épistolaire*, surmonté d'une statue de Ste Catherine, reproduit celui de Saint-Ghislain. Les originaux sont dus au célèbre fondeur tournaisien Guillaume Lefebvre, qui exécuta la merveilleuse cuve baptismale de Hal (1446), et qui fondera à Tournai toute une dynastie de « febvres », travailleurs de métaux. Le dernier rejeton de cette lignée d'artistes sera Jacques-François-Joseph Lefebvre-Caters (1744-1810), fils de Piat Lefebvre (le fondateur de la manufacture royale de tapis de Tournai) et qui créa, lui-même, une industrie capable de rivaliser avec les grands ateliers de Paris, si réputés au début du xix^e siècle, pour la fabrication de bronzes dorés de style empire.

Sous une apparence plus modeste, la cathédrale possède néanmoins un *lectrier original en fer battu*, du xiv^e siècle et d'un beau travail, très connu à l'étranger par le dessin qu'en ont vulgarisé les manuels d'archéologie. Il est supporté par quatre tiges en fer, légèrement renforcées près de l'axe et solidement forgées. Le tablier en cuir, destiné à recevoir le livre, est garni de deux galeries en tôle découpée, servant l'une de crête au sommet, l'autre d'arrêt à la partie inférieure.

Le mobilier du chœur a été rehaussé en 1874 par une *couronne de lumière monumentale*, en cuivre doré, due à J. Wilmotte de Liège, d'après les dessins de J. Béthune. Elle est composée de trois cercles superposés, dont le plus grand ne mesure pas moins de 2 mètres 50 cent. de diamètre. L'ensemble représente une enceinte formée de douze tours, que relie des colonnettes avec chapiteaux

à rochets, assortis au style du chœur. La couronne symbolise ainsi la Jérusalem céleste, dont le Saint des Saints est figuré par la lampe eucharistique. Un riche et gracieux critoze décore, haut et bas, les deux cercles inférieurs, dont l'un porte les noms des douze apôtres et l'autre ceux des douze tribus d'Israël, en lettres d'or sur fond d'émail bleu.

Moderne aussi est le *trône de l'évêque*, en bronze doré dans le style du XIII^e siècle, exécuté en 1885 par Dehin, autre liégeois (1).

On ne sait rien de la matière ni de la forme de l'ancien trône, antérieur à la fin du XVI^e siècle. On connaît un peu celui de Gilbert d'Oignies († 1574) qui n'était qu'une stalle de chanoine, du côté de l'épître, légèrement plus haute et mieux ornée. Après la restauration du culte, en 1804, un architecte parisien, Perrier, conçut en guise de trône, une sorte d'alcôve Louis XV, avec des moulures dorées, et qui occupait toute la tribune actuelle des vêpres chantées. Ce trône monumental fut remplacé, à l'endroit liturgique cette fois, du côté de l'évangile et à proximité de l'autel, par le siège actuel, en forme de pliant antique, dont les extrémités supérieures se terminent par des têtes de lion et les extrémités inférieures, par des griffes du même. Le meuble s'inspire du fauteuil, dit de Dagobert, à la Bibliothèque nationale de Paris, attribué par la Tradition à S. Éloi évêque de Tournai et de Noyon (2), abstraction faite du dossier que l'abbé Suger de Saint-Denis y ajouta, à la fin du XII^e siècle.

Ce trône possède les trois degrés réglementaires et il est surmonté d'un dais d'étoffe ou *baldaquin* (*umbraculum*), d'où retombent des tentures rouges.

*
* * *

Les *stalles* sont celles de Saint-Ghislain et de Saint-Feuillien du Roeulx. Nous avons montré précédemment comment Mgr Hirn en négocia l'achat avec les survivants des deux abbayes (3). Leurs

(1) *Petites archives* de la cathédrale, Section III, Dossier 17.

(2) Voir J. WARTSCH, *Saint Éloi*, dans les *Collationes Tornacenses* (1924-1925), p. 4 sv.

(3) Voir plus haut, *Chapitre VIII, Renaissance du Chapitre au XIX^e siècle*, p. 185.

dossières, trop spéciales à l'Ordre des Bénédictins ou à l'Ordre des Prémontrés, manquaient d'à-propos dans la cathédrale. Or la mode était alors aux *grisailles* et Tournai possédait en ce moment un maître dans ce genre de peinture : le tournaisien Piat-Marie-Joseph Sauvage (1744-1818), élève de Gillis, puis de Geeraerts d'Anvers, reçu en 1783 à l'« Académie royale de sculpture et de peinture » de Paris (1). Au cours de 1808, Sauvage quitta définitivement la capitale française pour prendre la direction de l'Académie de dessin, dans sa ville natale. Une souscription parmi la population permit à l'évêque de commander à notre artiste (1810-1812) les tableaux des *Sept sacrements* qui se voient encore aujourd'hui à la cathédrale, d'après Nicolas Poussin (vers 1620).

Ces larges toiles en bas-relief ferment le chœur, à l'instar des grisailles de S. Bavon à Gand. Le reste de la clôture est composé d'un grillage en bois fait des piques de l'empire, en vertu d'un provisoire qui dure depuis plus d'un siècle. 

Notons en passant que le septième sacrement, le *Mariage*, se trouve actuellement reporté dans le déambulatoire, derrière le petit orgue du chœur dû au facteur Mercklin de Bruxelles, en 1864.

* * *

Les larges *verrières du haut-choeur* sont séparées seulement par de légers piliers, contre lesquels viennent s'appuyer les arcs-boutants. Jadis elles faisaient presque l'effet d'une tenture continue et transparente, en liaison, aux grands jours de fête, avec la haute tapisserie de Charles de Croy, laquelle dominait la tapisserie de Toussaint Prier, couvrant autrefois la dossière des stalles (2).

Les vitraux actuels sont de J. Capronnier et datent des abords de 1850. Un appel fut fait aux riches et puissantes familles du pays ; et chacune d'elles s'empressa d'y aller d'un don généreux, à commencer par le roi Léopold I (le Christ et la Vierge). Son exemple fut

(1) Un autre peintre, du nom de Joseph Sauvage, né en 1733, a fait honneur à Tournai : il fut peintre de Louis XV, auteur de fresques à Trianon et réputé pour ses belles peintures sur porcelaine.

(2) Voir plus haut, *Chapitre III, Physionomie du Chœur*, p. 49.

suivi par le prince de Ligne (S. Pierre et S. André), le prince de Croy (S. Paul et S. Jacques le Majeur), le marquis de Beaufort (S. Philippe et S. Thomas), le comte de Nédonchel (S. Jean et S. Jacques le Mineur), le marquis d'Ennetières (S. Barthélemy et S. Simon), Mgr de Montpellier (S. Mathieu et S. Jude), le comte d'Oul-tremont (S. Marc et S. Luc), le baron de Joigny (S. Mathias et S. Étienne), le comte du Chastel (S. Grégoire et S. Ambroise), le comte de Mérode (S. Augustin et S. Jérôme), le comte Vilain XIII, (S. Eubert et S. Chrysole), la comtesse de Vigniacourt avec le cha-noine de Carnin de Staden (S. Piat et S. Éleuthère), le baron de Sécus (S. Martin et S. Remi), la famille de la Croix d'Ogimont (S. Médard et S. Amand), la famille Crombez (S. Achaire et S. Éloi), la famille de Cambry de Baudimont (S. Mommolin et S. Ursmer), la famille Errebault du Mesnil (S. Charlemagne et S. Louis), Ma-demoiselle Haccart (le bienheureux Odon et S. Bernard). Leurs armoiries à tous brillent joyeusement dans le quatrefeuille du sommet.

Pendant l'exécution de ces verrières donna lieu à bien des discussions. La pose du vitrail royal notamment fut le signal d'une levée de boucliers parmi les critiques d'art, dont Mgr Labis n'était pas le moins animé.

A cette verrière, qui représentait le Christ et la Vierge, on repro-chait : 1) un fond trop vaste ; 2) des rouges et des bleus qui papillo-taient et se fondaient en une teinte violette désagréable ; 3) des couleurs trop foncées, désastreuses pour l'effet architectural du monument qu'elles rapetissaient et obscurcissaient (1). Ce dernier grief choquait particulièrement Mgr Labis. N'était l'auguste per-sonnalité du donateur, il aurait fait enlever cette verrière déplaisante.

Tout fut remis en question, avant la confection des quatre vi-traux suivants. On se mit rapidement d'accord sur le style, qui devait être celui du XIII^e siècle, et sur la nature des sujets, qui seraient historiques, comme l'étaient déjà, dans la cathédrale, les vitraux du transept, la fresque de S^{te} Marguerite et les anciennes tapisseries du chœur.

(1) *Petites archives* de la cathédrale, Section III, Dossier 18.

Quant à l'effet général, devaient-ils être obscurs comme à Bourges et à Chartres, clairs comme aux côtés latéraux de Reims, ou d'une lumière tempérée comme à St^e Marie du Capitole et à la cathédrale de Cologne? C'était l'époque où le renouveau gothique, issu du romantisme de 1830, commençait à être accaparé par les archéologues qui, en prétendant l'épurer, cristallisèrent cet art, essentiellement personnel dans le passé, et le rendirent infécond pour l'avenir.

Toujours sous la hantise d'une restauration fidèle, on s'en reféra au chanoine J. Cousin, qui de son temps (xvii^e siècle) vante la *clarté* du chœur (1); et l'on proscrivit les bleus « qui ont l'inconvénient de rapetisser le monument, en vertu d'un phénomène d'optique, lequel rapproche du spectateur les couleurs intenses et en éloigne les couleurs ternes » (2). Mgr Voisin fut seul à prendre la défense du vitrail de Capronnier, alléguant qu'il reproduisait rigoureusement les anciennes verrières de Reims et de Chartres, et que leur opacité était en l'occurrence une question secondaire, subordonnée à la valeur artistique et à l'inspiration chrétienne.

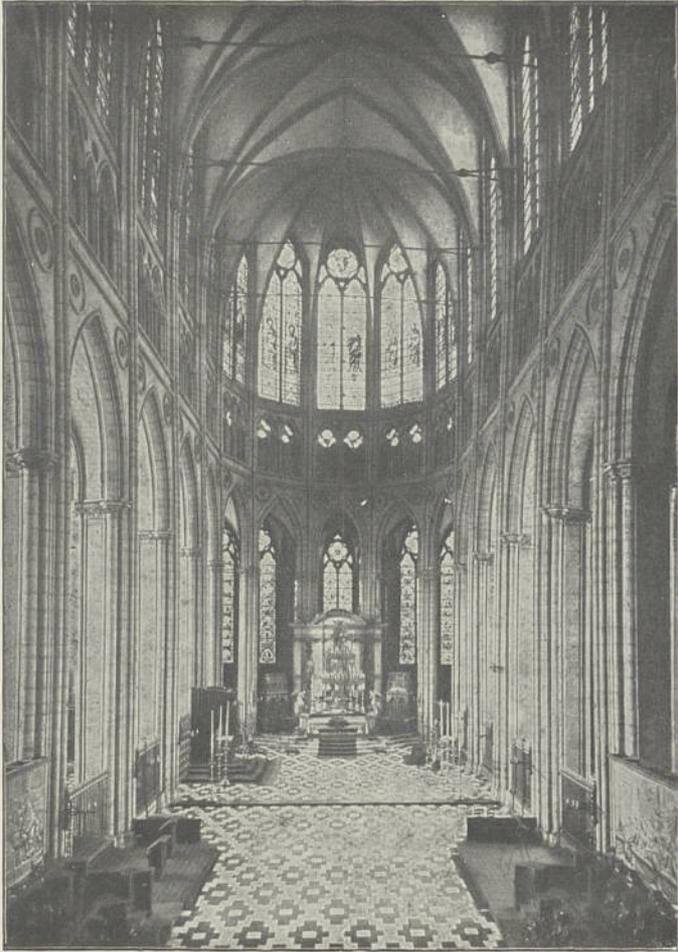
Ce fut une lettre de Mgr Labis qui départagea l'avis des membres de la Commission. L'évêque, après avoir étudié de plus près la « *Monographie des vitraux de Bourges* », croyait y avoir trouvé des modèles que l'on pouvait imiter, sans nuire à la perspective de l'édifice : ce qui restait toujours son cauchemar. Et il préconisait « des vitraux à fond de mosaïque légère et brillante, où le jaune abonde et jette un reflet d'or sur le rouge et le bleu dont il tempère la dureté — ou bien des magnifiques grisailles..... sur lesquelles des médaillons, aux teintes plus foncées, se détachent admirablement. J'aimerais assez, ajoute-t-il, ces dessins réduits, parce que vus à distance ils allongent l'édifice. Cependant ce fond, soit en grisaille, soit en mosaïque, admet également les statues et je n'y suis point opposé » (3).

Furent donc exécutées dans cet esprit les quatre verrières du sanctuaire, portant les images de huit apôtres sur un fond de mo-

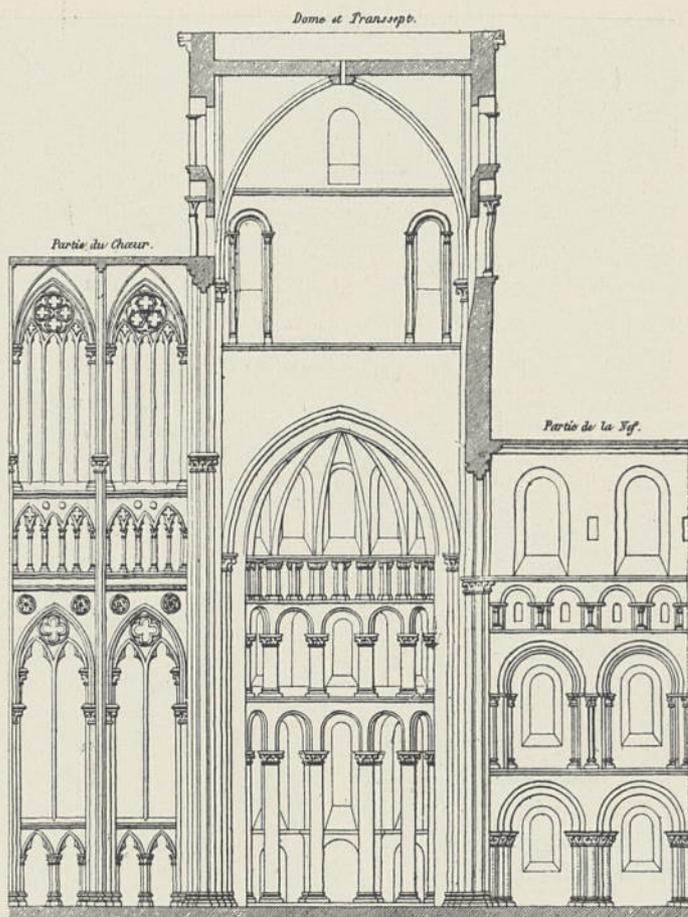
(1) J. COUSIN, *Histoire de Tournay*, t. III, chap. 35, p. 165. Douai, 1620.

(2) Rapport de la Commission ; aux *Petites archives*, Section III, Dossier 18.

(3) Lettre de Mgr Labis, 6 avril 1850 ; aux *Petites Archives* de la cathédrale, *ibidem*.



ASPECT GÉNÉRAL DU CHOEUR (p. 277).



COUPE DE LA NEF, DU TRANSEPT ET DU CHŒUR
(p. 279)

saïque en couleurs. Le reste du collège apostolique, les docteurs de l'Église et les confesseurs de la foi dans le diocèse de Tournai sont représentés dans les fenêtres suivantes, sur un large fond de grisaille.

Toutes ces grandes figures de saints sont longues, raides, graves, drapées à la manière byzantine. La taille gigantesque, les yeux démesurément ouverts, les contours fortement accentués leur prêtent une expression d'étrange rudesse. Ainsi l'exigeait la place qu'elles occupent, par rapport au spectateur. Les moins réussies toutefois sont les premières, celles qui surmontent le maître-autel.

L'ensemble des sujets, heureusement choisis, devait rappeler aux fidèles l'histoire générale du christianisme et l'hagiographie particulière du diocèse de Tournai. Pour cette dernière partie surtout, une multitude de médaillons retraceraient les détails de leur vie apostolique, dans les *vitraux* de l'abside et du *bas-chœur*.

Car l'art du vitrail au XIII^e siècle connaît deux façons différentes de glorifier les saints. La première est de les offrir à la vénération populaire, non pas engagés dans l'action, mais immobilisés dans une attitude solennelle, comme dans le haut-chœur. La difficulté est alors de faire rayonner sur la face de chacun d'eux la vertu qui le caractérise. La seconde manière est de raconter leur vie dans une série de médaillons. De chaque épisode, on ne peut alors retenir que l'essentiel avec un minimum de personnages et un maximum de mimique expressive. Cette dernière méthode prévalut pour le bas-chœur.

L'artiste pouvait procéder d'une autre façon dans ces verrières beaucoup plus rapprochées des yeux du spectateur, tout en respectant les canons conventionnels du beau, tels que les avaient formulés les orthodoxes de l'art.

*
* * *

L'utilité de ce genre de peintures, déjà signalée par S. Grégoire-le-Grand (1), nous est rappelée en termes exquis dans l'ancien ca-

(1) S. GRÉGOIRE LE GRAND, *Opera*, t. III, Epistolarum lib. IX, epist. 105, dans MIGNE, *Patrologie latine*, t. LXXVII, col. 1027 sv. Paris, 1849.

téchisme de Cambrai, resté longtemps en usage dans le diocèse de Tournai, sur la rive droite de l'Escaut. A la demande : « A quoi pensez-vous en disant votre chapelet ? », on répondait : « A quelque chose que Notre Seigneur ou Notre-Dame ont faite étant au monde, ou à quelque verrière que j'ai devant les yeux et qui m'inspire de saintes pensées ».

Grâce aux libéralités du duc de Brabant, futur Léopold II, et aux dons de plusieurs familles nobles, on est parvenu à garnir toute la partie rayonnante des bas-côtés, de vitraux dans le style susmentionné. Ces quatorze verrières, exécutées sous la direction de Mgr Voisin, constituent la belle partie de l'œuvre de Capronnier dans la cathédrale de Tournai (1). L'auteur a si bien donné à son travail le caractère de la grande époque, à laquelle appartient le chœur de cette église, que plus d'un œil exercé a pu prendre les nouvelles verrières pour des anciennes : ce qui constituait dans ce genre le *summum* de la virtuosité.

Insistons ici sur quelques remarques préliminaires, de nature à faciliter l'intelligence de ces légendes et à permettre d'en apprécier la saveur. Au moyen âge, l'art est une théologie aux formules conventionnelles et l'iconographie est une écriture dont on doit apprendre les éléments, sous peine de n'y rien entendre.

D'abord la lecture commence chaque fois de bas en haut, à gauche, hormis dans le vitrail du fond où elle se poursuit à droite, en descendant. Souvent quelque inscription aide à identifier les personnages.

Fidèle aux modèles de l'époque, l'artiste néglige l'exactitude dans le dessin et tout souci de perspective : c'est qu'à cette époque, le peintre-verrier subordonne son travail à celui de l'architecte, ne voulant produire qu'un effet général de mosaïque. Plus tard seulement, la peinture et l'architecture cesseront d'être sœurs et deviendront plutôt des rivales.

(1) Cfr l'étude de Mgr VOISIN, *Vitraux légendaires de la cathédrale de Tournai*, Tournai, Casterman, 1871 ; — ou bien encore les articles du même auteur dans *Bulletins de la société historique et littéraire de Tournai*, t. VI, p. 20 à 47 ; t. IX, p. 22 à 54 ; t. XII, p. 57 à 92 ; t. XIII, p. 31 à 58, p. 279 à 307 ; et t. XIV, p. 303 à 369.

Chaque petit tableau ne contient que quelques objets, quelques figures, dont la position et l'agencement expriment un événement, un fait, une idée. Pour les rendre intelligibles, on ne craint pas d'exagérer les poses et les attitudes, ni de méconnaître les proportions : la taille de l'homme dépassera, à l'occasion, les dimensions d'une église.

Ajoutez à cela un certain nombre de signes conventionnels. Un arbre, tel qu'il n'en existe pas dans la nature, indique que la scène se passe en plein air. Les nuages se réduisent à quelques traits arrondis ; l'eau, à quelques signes ondulés ; des rayons rouges marquent l'intervention céleste. C'est évidemment trop peu, pour celui qui ne sait rien : c'en est assez, pour celui qui est familiarisé avec les épisodes de la Bible et les leçons du Bréviaire.

Ces préliminaires posés, nous allons défiler rapidement devant ces vitraux légendaires, en commençant par la *chapelle absidale de Notre-Dame flamande*. La vie de la *Vierge* s'y développe sur les trois fenêtres, qui comportent chacune douze médaillons.

La première verrière, du côté de l'évangile, a été donnée par le comte de Lannoy (d'argent, à trois lions rampants de sinople, armés et lampassés de gueules, couronnés d'or) ⁽¹⁾.

La deuxième fenêtre, du côté de l'épître, est un cadeau du duc d'Arenberg (de gueules, à trois fleurs de néflier d'or) ⁽²⁾.

Le vitrail central est aux armes du duc de Brabant, futur roi des Belges, sous le nom de Léopold II (de sable au lion rampant d'or, armé et lampassé de gueules) ⁽³⁾.

(1) 1. Vision de S. Joachim ; 2. Vision de S^{te} Anne ; 3. Rencontre de S. Joachim et de S^{te} Anne ; 4. Naissance de la Vierge ; 5. Présentation de la Vierge au temple ; 6. Épreuve du rameau fleuri entre les mains de S. Joseph ; 7. Mariage de la Vierge ; 8. Annonciation ; 9. Visitation ; 10. Apaisement moral de S. Joseph ; 11. Nativité de Jésus-Christ ; 12. Adoration des bergers.

(2) 13. Circoncision ; 14. Adoration des mages ; 15. Présentation de Jésus au temple ; 16. Message à S. Joseph ; 17. Fuite en Égypte ; 18. Poursuite de la Sainte-Famille ; 19. Jésus au milieu des Docteurs ; 20. Noces à Cana ; 21. Miracle de l'eau changée en vin ; 22. Prédication du Sauveur ; 23. Entrée triomphante de Jésus à Jérusalem ; 24. Portement de la croix.

(3) 25. Crucifiement ; 26. Déposition de la croix ; 27. Sépulture du Christ ; 28. Résurrection ; 29. Montagne des oliviers ; 30. Ascension ; 31. Descente du

S. Piat est le premier apôtre du Tournésis. Sa légende occupe les deux premières fenêtres, voisines de la chapelle absidale (à gauche), avec dix-huit médaillons pour chacune d'elles.

La première (plus éloignée) est due à la baronne Bonstetten-Bonaert (de sable orlé d'or, à trois fusées allongées d'argent en fasce ; parti d'azur, à une fasce d'or, accompagnée de deux étoiles en chef et d'un croissant en pointe de même). Ces armoiries tiennent les lobes latéraux du quatrefeuille, tandis que trois saints patrons (S. Louis de Gonzague, S^{te} Victoire et S. Henri) en garnissent le lobe supérieur et les deux arcs d'ogive, au-dessus des médaillons (1).

L'histoire se poursuit sur la verrière d'à-côté. Celle-ci perpétue en même temps le souvenir d'un homme, qui collabora activement à la restauration de la cathédrale et qui voulut par surcroît figurer au nombre de ses bienfaiteurs : nous avons nommé Le Maistre d'Anstaing. Son écu (d'or, à une croix ancrée de sable) et celui de sa noble épouse Milcamp (de gueules, au cerf passant d'argent, le col transpercé d'une flèche d'or) brillent au centre du quatrefeuille supérieur (2).

Dans l'œuvre d'évangélisation de nos régions, S. Piat eut deux

Saint-Esprit sur les apôtres ; 32. Mort de la Vierge ; 33. Ses funérailles ; 34. Sa sépulture ; 35. Son assomption ; 36. Son couronnement dans le ciel.

(1) 1. Présentation de S. Piat au baptême ; 2. Cérémonie du baptême ; 3. Piété de S. Piat ; 4. Sa charité ; 5. Son voyage à Rome ; 6. Son association avec S. Denis, S. Quentin et S. Lucien ; 7. Départ pour le Nord de la Gaule ; 8. Ordination de S. Piat ; 9. Son arrivée à Tournai ; 10. Ses prédications ; 11. Transformation de la maison d'Irénée en église ; 12. Arrivée des persécuteurs ; 13. Martyre de plusieurs Tournaisiens ; 14. Mise en accusation de S. Piat ; 15. Il est garrotté ; 16. Sa flagellation ; 17. Apprêts de la torture ; 18. Supplice des clous.

(2) 19. Supplice des alènes ou pointes de fer ; 20. Décapitation de S. Piat ; 21. Prodiges à la mort du saint ; 22. Embaument de son corps ; 23. Nouveaux miracles ; 24. Tombeau du saint ; 25. Invention de ses reliques ; 26. Épreuve de leur authenticité ; 27. Leur mise en chässe ; 28. Translation à Chartres ; 29. Translation à Seclin ; 30. Leur présence à la consécration de l'église de Saint-Amand ; 31. S. Piat secourt un croisé ; 32. Asservissement du croisé à S. Piat, dans la collégiale de Seclin ; 33. Reconnaissance des reliques par Simon, évêque de Tournai et de Noyon ; 34. Invocation de S. Piat par les malades ; 35. Leur guérison ; 36. Le « feu de S. Piat ».

compagnons d'élite : *S. Chrysole* et *S. Eubert*. Nous connaissons assez mal ces deux collaborateurs. Le peu que nous en savons se trouve retracé sur la *troisième fenêtre*, toujours à gauche de Notre-Dame flamande. Au sommet se voit le blason du donateur, le baron Daminet (d'azur, à trois abeilles d'or, deux et un, au chef d'or, chargé de deux griffes de lion de gueules) (1).

Que si nous passons à droite, par rapport à *la chapelle absidale*, nous y lisons la légende de *S. Éleuthère*, premier évêque de Tournai, décrite sur *deux verrières* successives.

La première est aux armes du prince Joseph de Chimay (écartelé : au premier et au quatrième d'azur à la bande d'or, accompagnée d'une demi-fleur de lis défaillante à dextre de même, florencée d'argent, et en pointe de trois roses de même, mises en orle, qui est de Riquet de Caraman ; au deuxième et au troisième de gueules, à une épée en bande d'argent, à la poignée) (2).

Les scènes se continuent sur la fenêtre suivante, due au vicomte Obert de Thieusies (d'azur, un chevron d'or, accompagné de trois chandeliers de même) (3).

(1) 1. Départ de *Chrysole* de l'Arménie ; 2. Audience du pape ; 3. Départ de Rome ; 4. Prédication dans le diocèse de Tournai ; 5. Son arrestation ; 6. Sa flagellation ; 7. Sa décapitation ; 8. Fontaine de *S. Chrysole* à Verlenghem ; 9. Élévation de ses reliques. 10, *S. Eubert* reçoit la bénédiction du pape, en compagnie de *S. Chrysole*, *S. Piat* et *S. Quentin* ; 2. Prédication de *S. Eubert* dans le Mélançois ; 3. Sa mort à Seclin ; 4. Le tilleul de *S. Eubert* ; 5. Vénération de ses reliques dans l'église de Seclin ; 6. Translation de sa châsse à Saint-Omer ; 7. Présence de la châsse à la consécration de la collégiale de *S. Pierre* à Lille ; 8. Luites entre le chapitre de Lille et celui de Seclin pour la conservation de la châsse ; 9. Reconnaissance des reliques par l'évêque *Walter* de Marvis.

(2) 1. Baptême de *S. Éleuthère* ; 2. Prédiction de son épiscopat par *S. Médard*. 3. Catéchisation des Tournaisiens ; 4. Exil des chrétiens de Tournai à Blandain ; 5. Mort du chorévêque *Théodore*, frappé de la foudre ; 6. Sacre de *S. Éleuthère* ; 7. *Blanda*, la fille du tribun, tente de séduire *S. Éleuthère* ; 8. Mort de *Blanda* ; 9. Entrevue de *S. Éleuthère* et du tribun ; 10. Visite du saint au tombeau de *Blanda* ; 11. Le tribun aux pieds du saint ; 12. Résurrection de *Blanda* ; 13. Son baptême ; 14. La peste de Tournai ; 15. Arrestation de *S. Éleuthère* rendu responsable ; 16. Sa flagellation ; 17. Vision et libération du saint ; 18. Un ange le mène à Blandain..

(3) 19. Silence obstiné des oracles païens ; 20. Reproches des païens ; 21. Ils se rendent avec le tribun à Blandain ; 22. Baptême du tribun ; 23. Retour de

La Tradition veut qu'après la mort de S. Éleuthère, l'union des deux diocèses de Tournai et de Noyon se soit faite sur la tête de S. Médard. De là, la place de cet évêque de Noyon dans l'hagiographie du diocèse de Tournai. Deux *verrières* également sont réservées à sa légende, à côté de celles qui sont consacrées à glorifier S. Éleuthère.

La première est un présent de madame Olislagers de Meersenhoven (d'azur, à la fasce d'argent, accompagné en chef de deux étoiles à cinq raies de même, et en pointe d'un cygne marchant au naturel), née Raphaële du Parc (d'argent, à trois jumelles de gueules, avec la devise *vaincre ou mourir*). Le sommet des deux ogives, au-dessus des médaillons, est occupé par la figuration des patrons des deux conjoints : S. Jean-Baptiste portant l'Agneau de Dieu et S. Raphaël rappelant le voyage de Tobie (1).

La légende se termine sur la fenêtre qui suit, aux armes des deux fils du maire de Rasse : les barons Jules, ancien commissaire d'arrondissement, et Alphonse, bourgmestre de Tournai (d'or à trois chevrons de sable, au quartier senestre de gueules, chargé d'un mur crénelé d'argent et surmonté d'une branche de chêne de même mise en fasce) (2).

S. Éleuthère à Tournai ; 24. Guérison de l'avengle Mantilius ; 25. Conjuraton du diable Ebroïn ; 26. Entretien de S. Éleuthère avec Clovis ; 27. Clovis assiste à la messe du saint ; 28. S. Éleuthère au milieu de son clergé ; 29. Le pape lui remet des reliques ; 30. Rentrée de S. Éleuthère à Tournai, avec les reliques ; 31. Guérisons miraculeuses ; 32. Attentat des hérétiques contre le saint ; 33. S. Éleuthère prédit sa mort prochaine ; 34. Apparition de Satan ; 35. Mort du saint ; 36. Son âme est portée au ciel par les anges.

(1) Naissance de S. Médard ; 2. Sa charité encore enfant ; 3. Son amour des pauvres ; 4. L'école de Vermand ; 5. Prophétie d'épiscopat pour S. Éleuthère ; 6. Ordination de S. Médard ; 7. Le voleur de raisin ; 8. Découverte du coupable ; 9. Le voleur de ruche ; 10. Amendement du coupable ; 11. Vol d'un taureau ; 12. Une clochette trahit le voleur ; 13. Restitution ; 14. Châtiment de soldats pillards ; 15. Abandon de leur butin ; 16. Retour à Salency de porcs volés ; 17. Délivrance de Tono, le possédé ; 18. Mort de l'évêque de Vermand, Alomer.

(2) 19. Sacre de S. Médard ; 20. Sac de la ville de Vermand ; 21. Arrivée de S. Médard à Noyon ; 22. Entrée de la « rosière » à l'église ; 23. La « rosière » dans l'église ; 24. Bénédiction de sa couronne ; 25. Couronnement de la « rosière » ;

Contrairement à la Tradition, nous pensons que l'union des deux diocèses de Tournai et de Noyon s'est plutôt effectuée au VII^e siècle, sous S. Achaire, qui confia, à S. Amand et au monachisme l'évangélisation de cette Flandre, restée fermée aux ressources apostoliques ordinaires de l'épiscopat. On peut suivre le *curriculum vitae* de S. Achaire sur la *quatrième fenêtre, de gauche*.

Le vitrail a été donné par la comtesse de Mérode-Westerloo (d'or, à quatre pals de gueules), douairière du comte de Thiennes (d'or à la bordure d'azur, chargé d'un lion de gueules, couronné et lampassé d'or). A cette famille de Thiennes appartenait S. Gaëtan, fondateur de l'Ordre des Théatins, et dont on a cru bon de faire figurer le buste dans la partie supérieure des meneaux (1).

Il faut ensuite passer aux *cinquième et sixième fenêtres de droite* pour admirer les trente-six médaillons consacrés à S. Éloi, le plus populaire des évêques de Tournai et de Noyon, dont la fiction et le folklore se sont emparés, sans pouvoir le grandir par-delà une glorieuse réalité. Il méritait bien qu'on lui accordât deux verrières.

Les frais de la première ont été assumés par le comte d'Oultremont (coupé de gueules et de sable, à un lion d'argent rampant armé lampassé et couronné d'or, brochant sur le tout) et son épouse, née baronne Tahon de la Motte (écartelé, au premier et au quatrième d'or, à une tête et col de cerf de gueules, au deuxième et au

26. Inhumation de S. Éleuthère ; 27. Prise de possession de l'évêché de Tournai par S. Médard ; 28. Conversion des Flamands de ce diocèse ; 29. Leur baptême ; 30. Prise de voile de S^{te} Radegonde ; 31. Visite du roi Clotaire à S. Médard ; 32. Mort du saint ; 33. Lumière miraculeuse ; 34. Guérison d'un sourd ; 35. Guérison d'un paralytique ; 36. Miraculeuse libération de quatre captifs.

(1) 1. Réception de S. Achaire à l'abbaye de Luxeuil. 2. Sa profession religieuse ; 3. Sa nomination à l'évêché de Tournai et de Noyon ; 4. Arrivée de S. Amand à Tournai ; 5. Mission de l'apôtre à Thourout ; 6. Sa mission à Courtrai ; 7. Dagobert délivre à S. Achaire des lettres de protection pour S. Amand ; 8. Remise du sauf-conduit à S. Amand ; 9. Défection de certains disciples de S. Amand ; 10. Son arrivée à Gand, en compagnie de Florbert et de Jean ; 11. Le saint est jeté à l'Escaut ; 12. Le comte Dotto, à Tournai, condamne un malheureux à la potence ; 13. Résurrection du supplicié par S. Amand ; 14. Les Gantois renversent leurs idoles ; 15. Ils vénèrent le crucifix ; 16. Dagobert donne le *castrum* de Gand à S. Amand, pour y élever un monastère ; 17. Fondation du chapitre de Leuze ; 18. Mort de S. Achaire.

troisième d'azur, au pélican dans son aire, d'or). Comme la comtesse de Vigniacourt en donnant une verrière du haut-chœur avait voulu y associer la mémoire de son oncle, le chanoine de Carnin de Staden († 1829), la baronne Tahon de la Motte, mère, désira commémorer le souvenir du chanoine de Preud'homme d'Hailly († 1826), dont les armoiries ornent ainsi le centre du quatrefeuille (de sinople, à l'aigle d'or éployée, membrée de gueules) (1).

La série des médaillons s'achève sur la fenêtre suivante, dont le quatrefeuille cette fois est bondé de blasons. Au centre, celui de du Sart de Bouland (coupé d'azur et de sable, à la fasce d'argent chargée de trois merlettes de sable posée sur le coupé, accompagnée en chef d'une aigle d'argent et en pointe d'un lion léopardé d'or). Dans le lobe supérieur, deux écus accolés, du Sart et van der Gracht (d'argent à un chevron de gueules, accompagné de trois merlettes de sable, deux en chef et une en pointe). A gauche, encore deux blasons géminés, du Sart et de la Croix (d'or à deux lions adossés de gueules, armés et lampassés d'azur, les queues entrelacées, à un écu brochant sur le tout, coupé d'or et de sable, chargé en chef d'un semis de croisettes pattées de gueules). A droite égalemment deux écus, du Sart et Cossée de Maulde (d'azur à un chevron d'or, accompagné en chef de deux aiglons de même, éployés, les têtes affrontées, et en pointe d'un lion aussi d'or, armé et lampassé de gueules). Finalement dans le lobe du bas, encore deux blasons, de Villers-Grandchamps (de sable, à dix losanges d'or, trois, trois, trois et un) et Sourdeau de Chin (d'azur, à un croissant d'argent,

(1) 1. Annonciation de la naissance d'Éloi ; 2. Son entrée chez Abbon, monétaire royal à Limoges ; 3. Présentation d'Éloi au souverain ; 4. Les deux sièges, au lieu d'un, confectionnés par le jeune orfèvre ; 5. Vision de S. Éloi ; 6. Atelier de S. Éloi et de son fidèle Tillon ; 7. Affranchissement d'un esclave ; 8. Le roi Clotaire supplée aux provisions, distribuées par S. Éloi en aumônes ; 9. Le roi veut remettre au Saint son manteau et sa ceinture ; 10. Chambre de S. Éloi à la cour ; 11. Le roi lui donne la terre de Solignac, pour y élever un monastère ; 12. Libération de sept captifs ; 13. S. Éloi préserve d'un incendie l'église Saint-Martial de Limoges ; 14. Guérison d'un paralytique ; 15. Multiplication miraculeuse du vin ; 16. Résurrection d'un supplicié ; 17. Confection du mausolée de Saint-Denis ; 18. Autel et ambon de Saint-Denis.

accompagné de trois étoiles d'or, deux en chef et une en pointe) (1).

S. Éloi fut exaucé dans les prières qu'il adressa à Dieu, en vue d'obtenir un bon successeur. Le prélat qui le suivit, dans la lignée des évêques de Tournai et de Noyon, fut à son tour porté sur les autels par la voix populaire. Il s'appelle *S. Mommolin*. Sa vie a été reproduite sur la *première verrière, du côté de l'évangile*, aux frais de la douairière d'Ennetières, née comtesse de Béthune des Planques (d'argent, à la fasce de gueules ; le canton dextre chargé d'un écu de gueules, à la bande d'or accompagnée de six billettes de même, qui est de Saveuse) (2).

Il n'était pas question d'en rester à ces quatorze vitraux légendaires, qui ornent le chevet du chœur et donnent à cette partie de l'édifice un fond splendide. Chaque chapelle du déambulatoire possède une large fenêtre, à trois compartiments. Celui du milieu devait recevoir la représentation du Saint, honoré dans cette chapelle, en même temps que serait figuré, dans le quatrefeuille du haut, un détail de sa légende hagiographique. Les deux compartiments de côté seraient laissés au libre choix des donateurs, qui

(1) 19. Arrivée de S. Éloi à Tournai ; 10. Sa charité envers les pauvres ; 21. Il présente son disciple Tillon à la population d'Iseghem ; 22. Fondation de l'abbaye de Saint-Martin ; 23. Invention des reliques de S. Quentin ; 24. Élévation des reliques de S. Bavon ; 25. Prédication de S. Éloi à Anvers ; 26. Conversion de ses auditeurs ; 27. Excommunication d'un pervers ; 28. Le noyer desséché ; 29. Guérison d'un serviteur ; 30. Conseils à l'abbé Balderède, dont il prédit la mort prochaine ; 31. Derniers avis de S. Éloi ; 32. Il implore un bon successeur ; 33. Sa mort ; 34. La reine Bathilde près du lit funèbre ; 35. On ne peut enlever le corps de S. Éloi, pour le transcrire au monastère de Chelles ; 36. Funérailles du saint à Noyon.

(2) 1. Départ de Mommolin pour Luxeuil, accompagné de Bertin et de Bertramne ; 2. Leur réception par l'abbé Eustaise ; 3. Écolage des trois lévites ; 4. Leur ordination ; 5. Leur mission par S. Omer, nommé évêque de Thérouanne ; 6. Prédication de Mommolin chez les Morins ; 7. Son soin des malades ; 8. Il embrasse un lépreux ; 9. Construction du monastère de Saint-Bertin ; 10. S. Mommolin en devient l'abbé ; 11. Son sacre comme évêque de Tournai et de Noyon ; 12. Son scepticisme à propos d'un miracle, accompli sur la tombe de S. Éloi ; 13. Châtiment de ce doute ; 14. Translation des reliques de S. Éloi ; 15. Nomination de Bertramne, comme abbé de Saint-Quentin ; 16. Consécration de l'église d'Elnone (Saint-Amand) ; 17. Signature du testament de S. Amand ; 18. Mort de S. Mommolin.

y placeraient à leur guise des images de leurs patrons, ou d'autres saints dont ils auraient la spéciale dévotion.

Le projet n'a été réalisé que pour une seule chapelle, la première du côté de l'épître, aux frais du baron Lefebvre. On y voit au centre *S. Paul ermite*, accosté de S. Léopold et de S. Joseph. Dans la partie supérieure des meneaux, S. Paul converse avec S. Antoine, sur le point de partager entre eux le pain que leur apporte un corbeau.

Le chœur se trouvait ainsi entouré d'une ceinture de chapelles en bordure du déambulatoire, à savoir : six dans chaque bas-côté et une à l'abside. Comme le chœur lui-même, elles étaient fermées par une clôture de marbre blanc et noir, semblable à celle qui se trouve encore actuellement dans la cathédrale de S. Bavon à Gand. Tous ces marbres ont été vendus et les chapelles livrées au pillage. Nous ne pouvons omettre toutefois d'en faire le tour, afin de noter les souvenirs qui y sont demeurés et de signaler les objets qui y ont été placés depuis.

*
* *

Lorsqu'au début du XIII^e siècle, l'autel de Notre-Dame à la croisée reçut la fresque de la *Jérusalem céleste*, qui s'y voit encore, une heureuse association d'idées fit vouer à l'ensemble des citoyens de la Jérusalem céleste, c'est-à-dire à TOUS LES SAINTS, la chapelle ménagée au verso de cet autel, sous la tour Marie.

Cette chapelle eut dès lors, à travers le moyen âge et l'époque moderne, une vogue exceptionnelle. Elle devait son nom et sa célébrité au trésor de reliques que l'on y conservait, sous la garde des « deux clerks de la thésaurie ». A l'entrée de la chapelle « se trouvait affichée la liste des saints dont on possédait quelques restes vénérés ; et au jour de leur fête respective, on transportait leurs reliques à l'autel du grand chœur. La Réforme d'abord, la Révolution ensuite, vinrent interrompre cette pieuse coutume.

Privée de ses riches reliquaires, dévastée comme toute l'église en 1798, la chapelle de *Tous les saints* conserve néanmoins, à plusieurs lieues à la ronde, une clientèle de pèlerins fidèles, héritiers de la dévotion de leurs ancêtres. C'est pour rendre à leur piété un objet direct, que le chanoine Dubois fit fabriquer en 1892 les deux grandes armoires à reliques, sur le modèle de celles de l'église d'Oba-

zine, dans la Corrèze ; et afin de protéger le trésor sacré, il fit forger ces hautes grilles romanes dans les ateliers de Schryvers, à Bruxelles.

Malheureusement les reliques ne vinrent jamais. Ces armoires bardées de fer et ces clôtures grillagées n'abritent rien..... ou peu de chose. Seules quelques pyramides reliquaires fournissent un aliment à la dévotion des pèlerins.

Le sol de la chapelle est pavé de pierres tombales ordinaires (1). Mais en face d'un tableau de L. Watteau, *S. Louis distribuant ses aumônes* (1761), on a fixé au mur le mausolée en style renaissance du chanoine Philippe Loys († 14 janvier 1638), dû au ciseau du tournaisien Géry Boniface († 1669), l'auteur du grand retable de la paroisse Notre-Dame. Le monument funéraire est en marbre blanc et noir. Dans une niche, soutenue par deux consoles, la Vierge est assise gardant sur ses genoux l'Enfant-Jésus ; S. Jean se tient debout à côté d'elle. Plus bas, sous un sablier ailé, se voit l'épithaphe, accostée de deux halberdiers vêtus d'une robe longue et coiffés d'un casque.

La deuxième chapelle, autrefois dédiée à l'ANGE GARDIEN, ne possède plus qu'un *crucifix* en trompe-l'œil, de Piat Sauvage (1744-1818), le peintre des grisailles du chœur.

La suivante, dite de S. CHARLES BORROMÉE, montre deux grandes dalles funéraires (2), dressées de part et d'autre, à l'entrée du chœur d'hiver des chanoines, devenu aussi depuis 1882 la chapelle du *Saint-Sacrement* : conformément aux règles de la Liturgie, qui exigent la garde de la sainte réserve, ailleurs qu'à l'autel des offices pontificaux, par souci de déférence envers la Sainte Eucharistie.

(1) François Havet, chan., † 1730 ; Joseph-Alphonse de Solares de Campo, chan., † 1741 ; Conrard-Antoine de Haudion, chan., † 1626 ; Maximilien Vilain de Gand, chan., † 1656 ; Pierre-François Hattu, chan., † 1724 ; Maximilien de Roisin, chan., † 1708 ; Louis-Adrien de Croy, chan., † 1676 ; Charles-Joseph Preud'homme, chan., † 1717 ; Philippe-Gaspard de Hennin Liétard d'Alsace, chan., † 1697 ; Adrien-François Vilain de Gand, chan., † 1655 ; Dominique de Blye, chan., † 1679.

(2) Ghislain de Nédonchel, chan., † 1639 et Robert de Nédonchel, chan., † 1599.

*
*
*

La construction de cette chapelle suit d'assez près celle du chœur. Elle date par conséquent de la fin du XIII^e siècle ou du commencement du XIV^e. Personne ne niera que ce soit un admirable morceau d'architecture, avec ses vastes fenêtres et ses meneaux d'un tracé si riche et si pur. Longtemps elle a servi de revestiaire aux chanoines. Il en était ainsi sans doute, avant la construction des grands escaliers, au fond de la nef romane. En effet le *Manuscrit Du Fief* nous signale expressément cette topographie insoupçonnée : « Le revestiaire estoit du côté de la montée, d'où descend pour le présent l'évesque, et c'est pour cela que les jours solennels la procession du chœur coupe court..... » (1).

Les chanoines se rendaient donc au chœur processionnellement, par la grande nef ; et il ne faut pas chercher d'autre origine à la pratique actuelle d'aller prendre l'évêque en cortège, les jours d'offices pontificaux, et de le reconduire de même.

On ignorait toutefois la destination primitive de cette chapelle « en hors-d'œuvre », quand l'enlèvement du badigeon a mis à découvert d'abord une belle décoration des chapiteaux et des nervures de la voûte, mais surtout une peinture à fresque « que l'on croirait sortie, d'après B. N. Du Mortier, du pinceau de Giotto ou de Cimabue » (2).

Entre le seuil d'une fenêtre et les arcs du sous-bassement, six anges vêtus de tuniques vertes, semées de fleurs de lis d'or, ayant une partie des ailes ainsi que le nimbe en or, portent des banderoles sur lesquelles on lit les inscriptions suivantes :

Traditur immerite (Il est livré injustement) ;

Vincitur victima vitae (On garrotte la victime de vie) ;

Sic moritur vita (Ainsi meurt la vie) ;

Sic mors superatur a vita (Ainsi la mort est vaincue par la vie) ;

Morte triumphata (Après ce triomphe sur la mort) ;

Surgit caro glorificata (La chair ressuscite glorifiée).

(1) *Bibliothèque royale de Bruxelles*, n° 13762-8, f. 177^r.

(2) B. N. DU MORTIER, *Les monuments de Tournai*, dans les *Bulletins de la société historique et littéraire de Tournai*, t. VIII (1862), p. 194.

Ces légendes en style lapidaire se rapportent évidemment aux mystères du Calvaire, à la mort du Christ, à son triomphe sur la mort et à la gloire de son tombeau.

Mgr Voisin y a vu la preuve que ce local servait de sanctuaire pour le Saint-Sacrement, le *Jeudi-Saint* (1), et il voulut qu'on l'appelât la *chapelle de la Passion ou du Saint-Sépulchre*.

Pendant il n'y avait pas que ce local qui fût polychromé. Les travaux de la restauration du chœur ont prouvé que jadis toute cette partie de la cathédrale était peinte : les piliers en rouge, les chapiteaux en or et en vert, les nervures en jaune, rouge et noir. On s'est donc inspiré des précieux et rares spécimens de peinture murale du XIII^e-XIV^e siècle, trouvés dans la chapelle de la Passion, pour polychromer, en 1867, l'abside des carolles et décorer la chapelle de Notre-Dame flamande. L'imitation a porté jusque dans les inscriptions épigraphiques. « Nous avons à signaler, écrit Mgr Voisin, une particularité fort importante dans la manière de peindre les voûtes au XIII^e siècle à Tournai. Contrairement à ce qui s'est fait en France, où l'on a adopté assez généralement le bleu d'azur, avec un semis d'étoiles d'or, ici les voûtes ont été laissées blanches, avec un triple liséré rouge, blanc et noir, de sept à huit centimètres chacun, qui leur sert d'encadrement (2) ».

La chapelle de la Passion a deux de ses côtés occupés par de hautes verrières. Seule, celle qui surmonte l'autel est ancienne. L'évêque Charles de Croy la donna en 1526, pour orner la façade du portail principal, là où se trouve actuellement la grande rose romane. C'est afin de faire place à cette dernière, qu'on la délogea de la façade pour la remonter ici, faute d'un meilleur endroit.

Le sujet en est l'antienne de S. Augustin, que l'évêque, vêtu de la bure sous sa chape (3), adresse à la Vierge, patronne du chapitre. Les scènes, disséminées dans un grand portique renaissance, n'en

(1) J. VOISIN, *Notice sur les anciennes peintures murales de la cathédrale de Tournai*, dans les *Bulletins de la société historique et littéraire de Tournai*, t. X (1865), p. 181.

(2) *Ibidem*, p. 183 sv.

(3) Charles de Croy était en même temps abbé de Saint-Ghislain, où il est du reste allé mourir en 1564.

sont qu'un commentaire animé. *Sancta Maria, succurre miseris* (l'infortuné que l'on égorge), *juva pusillanimes* (les gens qui souffrent de désordres mentaux), *refove flebiles* (les malheureux atteints d'infirmités physiques), *ora pro populo* (l'empereur sous les traits de Charles-Quint, le roi sous la figure de S. Louis, et leur suite), *interveni pro clero* (le pape, les cardinaux et les autres ecclésiastiques), *intercede pro devoto femineo sexu* (les femmes, reléguées dans le panneau inférieur de droite). Chaque verset de la prière trouve ainsi une traduction sensible et vivante.

Les deux autres vitraux sont modernes. Ils ont été exécutés en 1877 par Capronnier, dans le même style que la verrière de Charles de Croy. On leur reproche d'avoir été traités, non pas suivant les procédés de la vitrerie, mais selon ceux de la peinture sur toile et de n'être de ce chef que des *tableaux transparents*. Confectionnés à la mémoire de Mgr Labis, ils rappellent sa participation à la *proclamation du dogme de l'Immaculée-conception* par Pie IX en 1854 et sa présence au *concile du Vatican*, où fut défini le dogme de l'Infaillibilité pontificale en 1870.

Fruits d'une souscription, organisée par Mgr Ponceau à l'effet d'élever un monument à ce grand évêque, ils illustrent en quatre cartouches les actes saillants de sa longue carrière épiscopale (1835-1872) : la restauration de la cathédrale, l'établissement d'une École normale à Bonne-Espérance, l'institution des conférences ecclésiastiques, la fondation du Collège belge à Rome.

Le fond de la chapelle est occupé par deux tableaux, qui ne sont pas sans mérite : l'un, de Jacques Baudin, représente *S. Louis, distribuant le pain aux pauvres* (1789) ; l'autre est une bonne copie de l'*Érection de Jésus en croix*, d'après Rubens (panneau central et volets réunis), par le peintre tournaisien Théodore-Romain Delmotte, reçu maître en 1784 (1). Cette toile porte le nom du donateur, M. Hannekaert, avec la devise *Magnifice*.

(1) On trouve à Tournai toute une famille de ce nom, vouée à l'art de la peinture. Notre Théodore-Romain, fils de Théodore-François, avait été élève de Leboutteux, avec lequel il peignit, en collaboration (1775), les deux tableaux de l'église S. Quentin, à savoir : les *Tourments infligés par les infidèles aux captifs chrétiens* et la *Rédemption des captifs par les Trinitaires*. Les fonds sont de

Un jour, la noble famille Goethals voulut glorifier sa parenté avec le célèbre professeur Henri de Gand, qui mérita à l'université de Paris le surnom de *Docteur solennel* et qui mourut en 1293, archidiacre de Tournai (1); de là, quelques pierres funéraires, encastrées dans le pavement devant l'autel, à la mémoire du maître fameux et de certains membres de la famille Goethals, *alias Bonicolti*.

*
* *

En sortant de la chapelle de la Passion, on voit devant soi, alignée sur le mur extérieur de la clôture du chœur, une série de tableaux excellents.

(Première travée). Un lumineux triptyque : l'*Annonciation* (volets extérieurs), la *Visitation* et l'*Adoration des mages* (volets intérieurs), l'*Adoration des bergers* (panneau central). L'auteur en est Martin De Vos (1531-1604), le meilleur élève de François De Vriendt, dit Frans Floris (1515-1570), et l'un des plus vigoureux coloristes anversois. Cette œuvre dénote encore l'influence du maître italien, Giacomo Robusti surnommé le Tintoret, dont il fut le grand ami. Elle se distingue par une couleur douce et harmonieuse, une touche facile et délicate, un dessin aussi correct que gracieux. Martin De Vos compta parmi ses nombreux élèves, après son retour dans sa ville natale, Wenceslas Coeberger, dont on trouvera un tableau plus loin.

(Deuxième travée). L'*Enfance du Christ*, attribué à Jacques Van Oost, le Jeune (1637-1713), qui travailla beaucoup à Lille. Pour être un peu lourd, le tableau est d'une ordonnance raisonnée et son coloris se rapproche de celui de Van Dyck.

(Troisième travée). Le *Christ aux outrages*, panneau vigoureux de l'École flamande, avant son italianisation. C'est un cadeau du baron Auguste Lefebvre au chanoine Mocq (1822), qui le donna

Delmotte, les figures, de Leboutteux. Le Séminaire possède de Romain Delmotte une très bonne copie du tableau des Capucins : l'*Adoration des mages* par Rubens.

(1) Voir ci-dessus, *Chapitre IV, Valeur personnelle des anciens chanoines*, p. 96.

à la cathédrale en 1830. La délicatesse d'exécution surprenante, alliée au style énergique et matériel, ont souvent fait attribuer ce tableau à *Quentin Massys*, ou Matzys (1460-1530), l'artiste forgeron devenu le fondateur de l'École de peinture anversoise. Cette paternité est sujette à caution. On peut la retenir toutefois jusqu'à preuve du contraire. Cette composition n'est qu'une variante d'un tableau qui décora autrefois la salle du *Conseil des Dix* à Venise et qui se trouve actuellement dans la chapelle du *Palais des Doges*. Ce dernier longtemps considéré comme une œuvre d'Albert Dürer (1471-1528), vient d'être restitué à Quentin Massys : même groupement des personnages, mêmes têtes grimaçantes chez les bourreaux, même accoutrement pompeux de Ponce-Pilate. Les *Ecce homo* de Tournai et de Venise devraient être rangés parmi les bonnes productions du Maître.

Le tableau bien caractérisé de la *Résurrection de Lazare* est signé de François Pourbus le Vieux, en 1573, l'année même par conséquent, où son beau-père, Corneille Floris, terminait l'ambon de la cathédrale. Il est à présumer que Floris aura un jour amené son gendre avec lui à Tournai et l'aura présenté au chapitre (1). Celui-ci, après avoir fait travailler l'artiste pour la cathédrale, aura signalé ce peintre à l'abbé de Saint-Martin, Jean Du Quesne, lequel lui commanda le tableau du *Christ en croix entre deux larrons* (1574), qui se voit encore aujourd'hui au salon du Séminaire, ainsi qu'une série de huit panneaux, peints sur les deux faces et destinés à figurer au-dessus des stalles de l'église abbatiale. Ces tableaux ont été refendus et se trouvent également au Séminaire, où ils constituent deux séries : l'une en couleurs (dans le même salon que la Crucifixion) ; l'autre en grisaille (dans l'auditoire du cours de théologie).

Un délicieux tableau représente les *Scènes de la Vie de la Vierge*, pittoresquement disséminées dans un élégant portique à deux étages, de style renaissance. Cette œuvre, pleine de finesse et d'un gracieux coloris, n'est pas signée. Elle porte le cachet indubitable

(1) François Pourbus le Vieux était né à Bruges en 1545. Il fut élève de Frans Floris, dont il épousa la nièce Suzanne (fille de Corneille Floris), en 1569. Devenu veuf, il se remaria en 1578, avec Anna Mahieu. Mort à Anvers, le 19 septembre 1581,

de l'École italienne. L'opinion la plus commune l'attribue au peintre brugeois (né à Poperinghe), Lancelot Blondeel (1496-1561) (1). L'érudit Friedländer le déclare « des dernières années de ce peintre ». L'éminent critique d'art, Hulin de Loo, veut bien l'admettre. « Dans ce cas, ajoute-t-il, ce serait son chef-d'œuvre (2) ». Le professeur Fierens-Gevaert se rallie à cette thèse, avec des réserves « et jusqu'à plus ample informé (3) ». Le doute perce davantage encore chez Pierre Bautier, qui consacra un ouvrage tout entier à Lancelot Blondeel. « Les *Scènes de la Vie de la Vierge*, écrit-il, si sympathiquement lumineuses au pourtour du chœur de l'immense cathédrale, ne sont pas indignes d'un maître de plus vaste envergure, à déterminer. Les deux noms (en l'occurrence combien *élastiques*!) de Jan Scorel (1495-1562) et de Pierre Coecke (1490-1550) surgissent ici tout naturellement à l'esprit (4). » Signalons pour mémoire, que d'après l'auteur du « *Calendrier de 1775* » (5), ce tableau serait de Jean Cousin (1500-1589), dont il rappelle l'art miniaturiste comme la composition compliquée, et qui étudia beaucoup Michel-Ange et les Florentins.

Poursuivant le tour des carolles, on arrive à l'ancienne chapelle de S. JEAN-BAPTISTE. Dépouillée de son mobilier liturgique, elle ne trouve de la vie que dans les tableaux qui la décorent, et qui sont au nombre de quatre.

D'abord une *Crucifixion*, dans la manière de Van Dyck, qui n'est qu'une copie du tableau exécuté par Jacques Van Oost, vers 1660, pour le maître-autel de l'église S. Piat (6).

(1) Voir A. HOCQUET, *Les tableaux des églises et du musée de Tournai*, dans *Revue Tournaisienne*, 1913, p. 202.

(2) G. HULIN DE LOO, *Exposition de tableaux flamands des XIV^e, XV^e XVI^e siècles*, Catalogue critique, p. 107. Bruges, 1902.

(3) FIERENS-GEVAERT, *La peinture en Belgique: les primitifs flamands*, p. 260.

(4) P. BAUTIER, *Lancelot Blondeel*, p. 38. Bruxelles, 1910.

(5) *Calendrier de Tournay pour l'année 1775, contenant une description des principaux ouvrages de sculptures et de peintures dont ses églises sont décorées*. A Tournay, chez Adrien Serré, p. 23. L'auteur nous parle bien d'un portique gothique; mais c'est apparemment un *lapsus calami*.

(6) Cette toile ornaît autrefois le maître-autel de la paroisse Notre-Dame,

Ensuite deux volets d'un triptyque, dont le panneau central est perdu. Les sujets attestent suffisamment qu'ils proviennent des Cisterciennes du Saulchoir, à Kain. Le premier volet montre d'un côté une *Annonciation*, avec le portrait de l'abbesse *Jeanne Mallet de Coupigny* (1645) et de l'autre, le *Baptême de Notre-Seigneur par S. Jean-Baptiste* ; le second volet représente, sur une face l'*Adoration des mages* et au verso, la *Vision de S. Bernard*. Le janséniste bruxellois, Philippe de Champagne, en serait l'auteur (1602-1674).

Enfin *La Madeleine* (d'autres disent *S^{te} Catherine*) *baisant le pied de l'Enfant Jésus* par Gérard Seghers. La toile porte le blason de Denis Van Rode, avec la signature de l'artiste et la date 1627. Pour la composition et les tonalités, elle rappelle d'assez près un tableau de Véronèse ; mais c'est au demeurant une des meilleures pièces du peintre anversois. La chapelle suivante, dédiée à S. PIAT, contient cette fois un autel qu'y fit placer Mgr Godefroid († 1837). Une statue du Sauveur en albâtre, du *xvi^e* siècle, y surmonte une curieuse figuration de la Sainte Trinité. En fait de peintures, la chapelle renferme :

Un *Christ en croix* du *xvii^e* siècle, autour duquel volettent des anges folâtres, semblables à de petits amours, et qui recueillent le sang du Sauveur : peinture de Lucas François le Jeune.

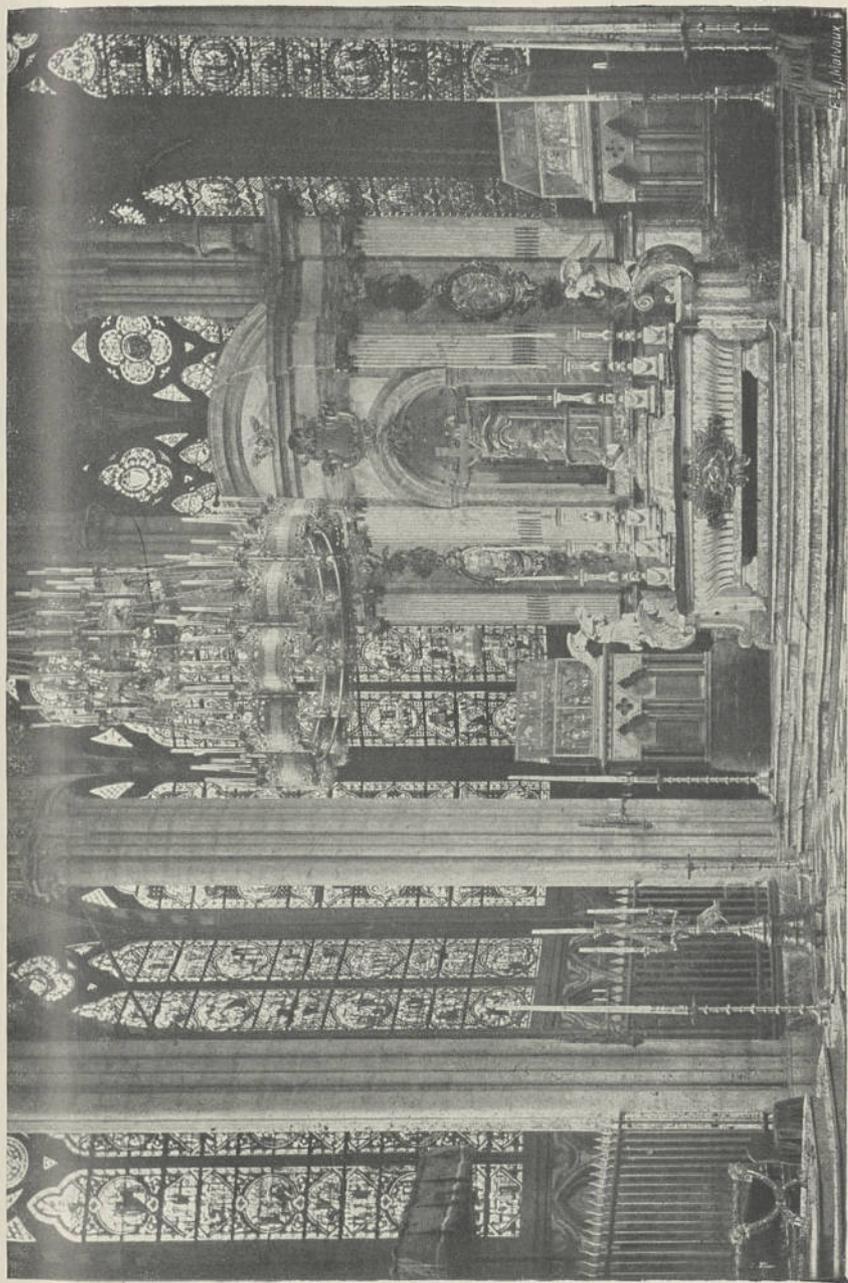
Notre-Dame des VII douleurs, entourée d'une ceinture de médaillons. Ce panneau plein d'expression avait autrefois deux volets et dominait l'épithaphe du chanoine Lucrèce de Berty († 1597). Il est attribué à Wenceslas Coeberger (1561-1634), qui fut élève de Martin de Vos et devint, après son retour d'Italie, l'architecte préféré des archiducs, notamment dans la construction des Monts-de-Piété aux Pays-Bas.

Une représentation de *S. Paul ermite, nourri par un corbeau* : auteur inconnu.

Deux volets de triptyque de faible mérite, mais dont l'un porte au verso le portrait du célèbre Jean Boucher, en habit de chœur (1).

avant le tableau actuel qui provient de la paroisse S. Pierre, supprimée en 1803 et dont l'église fut démolie en 1821.

(1) Voir ci-dessus, *Chapitre IV, Valeur personnelle des anciens chanoines*, p. 123...



LE MAÎTRE-AUTEL DE LA CATHÉDRALE (p. 280).



GRISAILLE (L'Extrême-Onction) PEINTE PAR SAUVAGE, D'APRÈS POUSSIN (p. 284).

L'ancienne chapelle de S. PIERRE, qui suit dans ce bas-côté, est percée d'une jolie porte Louis XV, flanquée de deux petits volets d'auteur inconnu. Sur les murs latéraux sont fixées deux pierres tombales. L'une, du chanoine Henri de Bryard († 1413), est surmontée d'un curieux triptyque flamand du xvi^e siècle : peut-être de Bernard Van Orley (1480-1542). Il rappelle en effet la manière dont cet élève de Raphaël mélangeait les anciennes traditions de notre peinture nationale, avec les tendances romanistes dont il était un coryphée. L'autre a été placée là par le chapitre en 1685, afin de proposer en exemple les vertus du chanoine Jean Rasoïr mort en odeur de sainteté (1638) (1). Cette dernière épitaphe supporte un panneau, l'*Adoration des mages*, qui n'a d'autre mérite que son originalité, bien qu'on l'ait parfois attribué à Lucas de Leyde (1494-1533).

Vis-à-vis des sacristies se trouve l'entrée du chœur. Rien ne rappelle plus l'ancien portail aux portes de bronze doré, que François Villain de Gand († 1666) y fit élever, sinon deux grandes statues symboliques en marbre (la *Douceur* et la *Piété*) du sculpteur Willems (ou Willemsens) d'Anvers (1650-1702), collaborateur des deux Quellin, le Vieux (1609-1668) et le Jeune (1625-1700), qui eux aussi travaillèrent aux portiques d'entrée du déambulatoire (2). « Ces draperies, note l'auteur du *Calendrier de 1775*, sont fouillées dans la manière antique et si artistement travaillées, qu'il est peu de personnes capables de surpasser cet ouvrage (3) ».

Et nous revenons ainsi à la chapelle de S. PAUL ERMITE, que nous avons quittée en parlant des vitraux du bas-chœur. Cette chapelle possède uniquement pour mobilier quatre volets de triptyque : deux plus petits, avec des représentations d'évêques au recto et des grisailles au verso ; deux plus grands, dus au pinceau du malinois Lucas Franchois le Jeune (en 1649), ainsi que le déclare la signature. Ces derniers méritent d'être classés au nombre des meilleures œuvres de cet élève de Van Dyck. L'auteur du « *Calendrier de 1775* » donne à leur propos un curieux renseignement : « On voit ensuite, dit-il,

(1) Voir plus haut, *ibidem*, p. 122.

(2) Voir plus haut, *Chapitre III, Physionomie du chœur*, p. 50.

(3) *Calendrier de 1775*, p. 12.

une *Vierge grillée*, qu'on ferme par deux battantes. D'un côté est peinte l'Annonciation ; de l'autre, saint Guillaume recevant la Ste Eucharistie et saint Michel qui terrasse le diable » (1). La description répond bien à nos deux panneaux. Les volets fermés montrent en effet une *Annonciation* ; ouverts, ils présentent d'un côté la *Victoire de S. Michel sur le démon* et de l'autre, la *Communion de Guillaume d'Aquitaine par S. Bernard*. Mais qu'est ce que cette « *Vierge grillée* » et qu'est-elle devenue ? Mgr Voisin, qui a publié en 1867 des extraits de ce document, assure que le monument pouvait alors être rétabli. « La statue de la Ste Vierge, écrit-il, doit se trouver chez M^{me} Veuve Donnet, née Gaudry » (2). Malgré ces indications, l'énigme subsiste et nous ne sommes pas parvenus à la résoudre.

* * *

L'édifice s'arrondit plus loin en forme d'abside, divisée par des plis symétriquement disposés, et soutenue par de légers piliers dont les arêtes se croisent à la clef de la voûte. Rien n'a été négligé pour donner de la grâce et de la variété à cet hémicycle terminal.

La chapelle, qui s'y trouve, est dédiée à NOTRE-DAME FLAMANDE. Indépendamment du maître-autel de la cathédrale et de celui de la paroisse, c'est donc le troisième autel secondaire érigé à la Vierge Marie, sous des vocables divers : *Notre-Dame de Lorette* dans la paroisse, *Notre-Dame de Tournai* à la croisée ; sans compter les statues de *Notre-Dame des malades* au grand portail (reproduite polychromée à l'entrée du déambulatoire-sud), de *Notre-Dame la Brune* à un pilier de la nef, autrefois de *Notre-Dame du clergé* (*Regina cleri*) au sommet de l'autel de la férie, de *Notre-Dame de la miséricorde*, à la porte Mantile, dans le tympan de l'arc ogival entre deux colonnettes cannelées. A vrai dire, l'iconographie de la cathédrale respire deux cultes particuliers : celui de Chilpéric sur la terre et celui de la Vierge dans le ciel.

(1) *Ibidem.*, p. 14.

(2) J. VOISIN, *Peintures et sculptures des églises de Tournai* dans les *Bulletins de la société historique et littéraire*, t. XI (1866), p. 204.

Par une singularité, que Victor Hugo dans les *Voyages* (1837) signale n'avoir rencontrée nulle part ailleurs, cette dernière niche, aujourd'hui percée en fenêtre, était accostée de deux volets « figurés dans la pierre avec leurs ferrures et leurs verrous fort soigneusement travaillés » (1). Ce qui était un mystère pour le célèbre écrivain français ne doit pas le demeurer pour nous. Le sculpteur a simulé là deux portes de prison bardées et verrouillées, pour justifier le vocable consolant sous lequel la madone devenait la patronne spéciale des malheureux prisonniers, enfermés de l'autre côté de la muraille.

Tongres et Tournai se disputent la gloire d'avoir été le berceau du culte marial en Belgique. Il semble bien que l'honneur en revienne plutôt à la seconde de ces villes. Et si l'on pouvait accorder quelque autorité aux *Sermons* publiés par la *Patrologie latine* de Migne, sous le nom de S. Éleuthère, on y trouverait la première manifestation belge de la croyance en Marie *mediatrice*, récemment sanctionnée par le Saint-Siège. L'évêque de Tournai y appelle la Vierge « l'échelle du ciel » (*scala*), puisque, disait-il, « c'est par elle que Dieu est venu à nous et par elle aussi que nous remontons à Dieu » (2).

Quelques dalles funéraires sont encastrées dans le pavement de la chapelle dédiée à Notre-Dame flamande (3). Par ailleurs nous avons eu l'occasion précédemment de signaler son rôle historique dans le passé de la cathédrale (4).

Ajoutons ici que ce petit sanctuaire était jadis décoré avec une somptuosité spéciale et que l'or y était étalé avec profusion. La madone d'aujourd'hui est moderne, comme l'autel sur lequel elle se trouve placée. Récente aussi est sa polychromie actuelle, mais on n'a fait que reproduire ce qu'on y a découvert, en suppléant aux données

(1) V. HUGO, *Œuvres complètes, En voyage (France et Belgique)*, Lettre 9, 27 août 1837, p. 49. Paris, s. d.

(2) In quam gloria coelestis descendit ad inferiora, quatenus humilitas ad coeli subveheretur altiora. MIGNE, *Patrologie latine*, t. LXXV, col. 98.

(3) Robert Dandelot, chan., † 1643 ; Jean Waterlop, chan., † 1692 ; François de Morison, chan., † 1718 ; Hughe Bataille, grand-vicaire, † 1696 ; Louis Meersmans, chan., † 1690 ; Antoine Donné, chan., † 1700.

(4) Voir plus haut, *Chapitre VII, Les grands jours de la cathédrale*, p. 129.

manquantes par ce qu'on a trouvé ailleurs dans la cathédrale, notamment dans l'oratoire des chanoines (1).

En face de la chapelle absidale, se dresse le frontispice extérieur du maître-autel, converti en monument funéraire collectif, à l'aide des marbres rapportés de divers endroits de l'édifice.

La partie centrale est composée de trois pièces : en bas, le groupe de l'*Ensevelissement du Christ par les saintes femmes*, qui ornait autrefois le mausolée du chanoine Saladin († 1698), œuvre du sculpteur Pierrard, élève de Quellin, le Jeune (1625-1700) ; au milieu, la statue couchée de l'évêque Maximilien Villain de Gand († 1644) sur un sarcophage de marbre blanc (2) ; dans la partie supérieure, les fastes épiscopaux de Tournai, à dater de la fondation du siège (3).

(1) Voir précédemment, p. 298.

(2) Cfr plus haut, *Chapitre III, Physionomie du chœur*, p. 51.

(3) 1. S. Éleuthère (après 496-† 531) ; 2. S. Médard (532) ; 3. S. Augustin, Faustin, Austin (date inconnue) ; 4. Gondulfe, Gandulphe (date inconnue) ; 5. Ebrulfe, Brulfe (date inconnue) ; 6. Berthmond, Bertimond, Bertond (614) ; 7. S. Achar ; S. Achaire (626/7-† 1^{er} mars 637/8) ; 8. S. Éloi (13 mai 641-† 1^{er} décembre 660) ; 9. S. Mommolin (661-† vers 686) ; 10. Antgaire (vers 686-† entre 695 et 711) ; 11. Gonduin, Guidon (date inconnue) ; 12. Guarulfe (720) ; 13. Crasmar (date inconnue) ; 14. Framenger (date inconnue) ; 15. Hunuan, Hyman (date inconnue) ; 16. Guy avec S. Eunuce (date inconnue) ; 17. Élysée (vers 748) ; 18. Adelfred (756, 765) ; 19. Didon, Dodon (date inconnue) ; 20. Gislebert (769-† 23 mai 782) ; 21. Pléon (798, 799) ; 22. Wandilmar (814, 20 novembre 817) ; 28. Ronégaire (vers 825, 829) ; 24. Fikard, Eikard (vers 830, 838) ; 25. Emmon, Immon, S. Emmon martyr (6 décembre 850-† 22 octobre 860) ; 26. Rainelme, Raynelin (7 novembre 860-† 879 ex.) ; 27. Heidilon (880-† 902) ; 28. Rambert, Lambert (909) ; 29. Airard (915-† 932) ; 30. Walbert, Galbert (934-† 25 décembre 936) ; 31. Transmar (937-† 21 mars 950) ; 32. Radulphe, Raoul (950-† 9 janvier 954) ; 33. Fulcher (20 juillet 954-† 955) ; 34. Hadulphe, Adolphe (955-† 25 juin 977) ; 35. Lindulphe, Ludolfe de Vermandois (977-† 5 novembre 988) ; 36. Radbod I (989-† 21 juin 997) ; 37. Harduin de Croy (1000-† 19 juillet 1030) ; 38. Hugues (1030-† 1044) ; 39. Baudouin (1044-† 1068) ; 40. Radbod II (1068-† janvier 1098) ; 41. Baudry, Balderic (1098-† 1113) ; 42. Lambert (1114-† 7 juillet 1123) ; 43. Simon de Vermandois (1123 - 13 mars 1146) ; 44. Anselme (1146-† 1149) ; 45. Gérard (1149-† 1166) ; 46. Gauthier, Walter (166-† 19 août 1171) ; 47. Éverard d'Avesnes (1173-† décembre 1190) ; 48. Étienne 1192-† 9 septembre 1203) ; 49. Gossuin (1203-† 28 octobre 1218) ; 50. Walter de Marvis (1219-† 17 février 1251) ; 51. Walter de Croix (1252-† 17 janvier 1261) ; 52. Jean Buchiel (1261-† 26 février 1266) ;

Sur les côtés, deux anges pleureurs dominant debout les *diplyques des chanoines*, titulaires et honoraires; tandis qu'au pied de ces deux tables, sont assis quatre anges plus petits, provenant des tombeaux des chanoines de Villers († 1620) et De Winghe († 1637). Ce sont d'admirables représentations de la douleur abandonnée, de la méditation pieuse, de l'étude appliquée et de la science acquise. On les a souvent rapportés à François Duquesnoy (1594-1643). L'auteur du « Calendrier de 1775 », s'inscrit en faux contre cette attribution pour une raison assez spécieuse. « On s'est

53. Jean d'Enghien (1267-1274); 54. Philippe Mouskes, Musche (1275-† 24 février 1282); 55. Michel de Warenglien (1283-† 15 novembre 1291); 56. Jean de Wasone (1292-† 28 mars 1300); 57. Guy de Boulogne ou d'Auvergne (1301-1326); 58. Guillaume de Ventadour (1326-1333); 59. Théobald de Sausoire ou Sancerre (1334); 60. André Ghini Malpiglia (1334-1342); 61. Jean Desprets (1342-† 13 juin 1349); 62. Pierre de Forest (1350); 63. Philippe d'Arbois (1351-† 25 juillet 1378); 64. Pierre d'Aussais, d'Auxy (1378-† 1388); 65. Louis de la Trémouille (1389-† 15 octobre 1410); 66. Jean de Thoisy (1410-† 2 juin 1433); 67. Jean d'Harcourt (1433-1437); 68. Jean Chevrot (1437-† 22 septembre 1460); 69. Guillaume Fillastre, Filâtre (1460-† 21 avril 1473); 70. Ferry de Clugny (1474-† 7 octobre 1483); 71. Jean Monissart (1483-† juillet-août 1484); 72. Antoniotto Pallavicini (1484-1496); 73. Pierre Quicke, Kuick (1497 - 6 décembre 1505); 74. Charles du Hautbois (1505-1513); 75. Thomas Wolsey (1514-1518); 76. Louis Guillard (1519-1524); 77. Charles de Croy (1524-† 11 décembre 1564); 78. Gilbert d'Oignies (1565-† 25 août 1574); 79. Pierre Pintafleur (1575-† 10 avril 1580); 80. Maximilien Morillon (1582-† 27 mars 1586); 81. Jean Venduille (1587-† 15 octobre 1592); 82. Louis de Berlaimont (1593-† 15 février 1596); 83. Michel d'Esne (1596-† 1 octobre 1614); 84. Maximilien Villain de Gand (1616-† 29 novembre 1644); François Villain de Gand (1646-† 28 décembre 1666); 86. Gilbert de Choiseul-Praslain (1667-† 31 décembre 1689); 87. François de la Salle de Callebot (1690-† 1705); 88. Louis-Marcel de Coëtlogon (1705-† 18 avril 1707); 89. François de Beauvau (1708-1713); 90. Jean-Ernest de Loewenstein-Wertheim (1713-† 28 juillet 1731); 91. François Ernest de Salm-Reifferscheid (1731-† 16 juin 1770); 92. Guillaume-Florentin de Salm-Salm (1776-1794); 93. François-Joseph Hirn (1802-† 17 août 1819); 94. Jean-Joseph Delplancq (1829-† 17 juillet 1834); 95. Gaspard-Joseph Labis (1835-† 16 novembre 1872); 96. Edmond-Hyacinthe Dumont (1872-1880); 97. Isidore-Joseph Du Roussaux (1880-† 23 septembre 1897); 98. Charles-Gustave Walravens (1897 † 14 février 1915); 99. Amédée-Marie Crooij (1915-† 27 novembre 1923). — Cfr J. WARICHEZ, *Les fastes épiscopaux de Tournai, dans les Collationes Tornacenses* (1925-1926), p. 193 svv.

trompé, affirme-t-il ; cet artiste n'était point assez perfectionné dans cet art, lorsque ces figures ont été faites » (1).

En effet tous les historiens de l'art distinguent trois Duquesnoy : Jérôme (le Vieux) et ses deux fils, François et Jérôme (le Jeune). Tous trois se spécialisèrent dans la taille du marbre, de l'ivoire, de la pierre ou du bois. Il règne de ce chef une grande confusion dans les œuvres attribuées à chacun d'eux. Aucun jusqu'ici n'a été l'objet d'une monographie critique. Seul E. Dony a tenté récemment (2) d'introduire un peu d'ordre dans la biographie de François Duquesnoy (1594-1643), qui fut le plus célèbre de tous, devint le sculpteur d'Urbain VIII et s'attira une renommée sans égale pour ses *putti*.

Mais il se rendit à Rome, dès 1618. Il n'a pu donc exécuter les anges des tombeaux de De Villers et de De Winghe, pour être parti trop tôt et pour être revenu trop tard..... ou plutôt pour n'être pas revenu du tout, puisqu'il mourut presque inopinément à Livourne (12 juillet 1643), sur le chemin de retour vers Paris, où l'attendait son ami, le normand Nicolas Poussin.

La même raison vaut pour Jérôme, le Jeune (né en 1602) : lequel, s'il n'accompagna pas son frère lors de son départ en 1618, alla certainement le rejoindre en 1621, revint avec lui d'Italie en 1643 et mourut à Gand, le 28 septembre 1654.

Il ne reste ainsi que Jérôme Duquesnoy, père, décédé à Bruxelles en 1641 ou 1642 : celui dont le nom est associé, depuis 1621, à la figurine en bronze du « plus ancien bourgeois » de notre capitale. Et ici, l'expert du *Calendrier de 1775* pourrait bien avoir raison : l'auteur de cette bouffonnerie n'était pas assez versé dans son art, pour avoir commis les gracieux « *putti* » de la cathédrale de Tournai.

*
* *

Primitivement, la carolle de gauche était en tout semblable à celle de droite ; mais elle a subi au xvi^e siècle des modifications, sur lesquelles il convient de s'expliquer.

(1) *Calendrier de 1775*, p. 11.

(2) E. DONY, *François Duquesnoy (1594-1643)*, dans le *Recueil de documents publiés par l'Institut historique belge de Rome*, t. II (1920).

Revenons donc à l'entrée du déambulatoire, là où se trouvent, au dos du petit orgue, une grisaille de Piat Sauvage, *Le mariage*, d'après Poussin et, sur le mur de la tour S. Jean, une grande toile de Lucas Francois, le Jeune (milieu du xvii^e s.) : l'évêque de Reims S. Nicaise martyrisé par les Vandales, en présence de sa sœur S^{te} Eutropie. Sous cette grande page, qui ne manque ni d'effet ni de coloris, un petit grillage en fer forgé introduit le visiteur dans la SALLE DES DORMANTS (1), sorte de corps de garde pour les deux clercs du revestiaire, les deux clercs de la trésorerie et les trois clochemans, chargés de parer la nuit au danger de vol ou d'incendie et de surveiller les détenus de la tour de Brunin (2). Elle est munie d'une vieille cheminée romane et possède comme objets anciens : une petite chapelle gothique, utilisée autrefois pour l'exposition de la *Croix byzantine*, et quelques débris en pierre blanche d'un riche monument funéraire de la Renaissance. Les pierres tombales foisonnent dans cette salle (3).

(1) Cfr ci-dessus, *Chapitre II, Hiérarchie du personnel*, p. 43 svv.

(2) Voir précédemment, *Chapitre I, Les origines*, p. 18 sv.

(3) *Le long des murs de la salle* : Hyacinthe-Ignace Monmonier-Dupuis, chan., † 1725 ; Hugues de Saint-Martin, chan., † 1714 ; Lamorald Becouet, chan., † 1653 ; Thomas-P. Massin, chan., † 1647 ; Jean Pety, grand-vicaire, † 1703 ; Gaspar Noel, chapelain des basses formes, † 1730 ; Gilles de Walle, chap. des h. f., † 1681 ; Charles d'Oyembrugge, chan., † 1636 ; Nicolas Du Prié, chap. h. f., † 1711 ; Louis Van Meere, chan., † 1662 ; François Wille, grand-vicaire † 1675 ; Philippe François Le Vaillant, chan., † 1686 ; Denis Van Rode, 36^e abbé de Saint-Martin (1717).

Dans le pavement : Denis Pillot, chan., † 1712 ; Denis de La Hamaide, chan., † 1692 ; Jean-Baptiste Delcroix, chan., † 1728 ; Ferdinand-Joseph Desfontaines, chap. h. f., † 1748 ; Joseph Haudrichon, chan., † 1727 et Joseph Ranguell, chan., † 1741 ; Nicolas Pico, chap. h. f., † 1696 ; Michel de Nave, chan., † 1620 ; François Caron, chan., † 1646 ; Eustache de Froidmont, chan., † 1671 ; Jean-François Gaillart, chap. h. f., † 1677 ; Gilles Du Thilleul, chan., † 1635 ; Pierre Reylof, chan., † 1688 ; Antoine Petit, chap. h. f., † 1719 ; Jean-Ernest Nieu-lant, chan., 1650 ; Antoine Scol, grand-vicaire, † 1684 ; Pierre-François Brunas, chan., † 1702 ; Henri-Vincent Motmans, chap. h. f., † 1745 ; Pierre Du Hamel, chap. h. f., † ; Piat-Ghislain-Joseph Simon, chap. h. f., † 1743 ; Pierre-Dominique-Joseph Masquellet, chap. h. f., † 1718 ; Gilles Farvacques, chap. h. f., † 1702 ; Michel Vinche, chap. h. f., † 1727 ; Gabriel-Joseph Van Nielle, chap. h. f., † 1720 ; Pierre Planchon, chap. h. f., † 1690 ; Adrien De la Haye,

Afin de la meubler un peu, on a fixé au mur une grande grisaille, le *Martyre de S. André*, par Geeraerts d'Anvers (1707-1791) (1), le maître de Piat Sauvage; et un tableau d'amateur, *La Fuite en Égypte*, du baron Bonaventure d'Assignies (1775-1831), émigré français dont la mère était une marquise de Nédonchel et qui voulut laisser à Tournai ce témoignage de sympathie, en souvenir de son séjour dans cette ville, au retour de son exil. Là gît son principal mérite. Les vertus cardinales (la Prudence, la Justice, la Force et la Tempérance) gardent les quatre coins du chauffoir. Ces statues en bois, du xvii^e siècle, ne sont pas d'une grande valeur artistique; mais elles rappellent à leur façon la destination mi-civile du local.

Le xvi^e siècle vit approfondir les chapelles, en bordure du déambulatoire septentrional, à l'effet d'y loger une série de tombeaux importants. L'élargissement du bas-chœur de ce côté n'a pas d'autre secret. Six chanoines ont assuré les frais de ces constructions en hors-d'œuvre, afin de s'y ménager une sépulture et d'y élever leur mausolée. De là, les différences de style et les petits blasons aujourd'hui rongés par le temps, que l'on remarque à l'extérieur des bâtiments, vers la Place aux acacias.

C'est Quentin de la Chapelle qui commença le mouvement en 1526. Trouvant l'emplacement trop étroit pour y loger sa chapelle de S^{te} GENEVIÈVE (première), il obtint du chapitre l'autorisation de l'agrandir, « par un enfoncement pratiqué dans la muraille du côté du Monchel ».

Le premier pas était fait. L'exemple serait bientôt suivi et accentué, dans la chapelle voisine de S. ÉLEUTHÈRE (deuxième), par l'opulent Pierre Cotrel († 1545), dont l'effigie en cuivre gisait sur le lourd cénotaphe encore en place à ce jour.

Le chapitre prit alors la résolution (1546) d'approfondir en une fois les quatre chapelles suivantes, afin d'assurer l'uniformité dans la construction. Il se réservait l'une d'elles, dédiée à S. DENIS ET S. LAMBERT (troisième), pour y ériger le mausolée en pierre, sur-

chap. h. f., † 1630; Jean Blauwet, chap. h. f., † 1711; Jean Gennaro, chan., † 1693; Jean-Baptiste Cornillon, chap. h. f., † 1790.

(1) Voir plus haut, *Intérieur du transept*, p. 275.

monté du portrait en cuivre, du généreux Guillaume Fovens († 1381). Les frais des trois suivantes seraient supportés par de riches chanoines, qui y placeraient leur tombeau. Ce furent Louis de Boulogne († 1559) pour la chapelle de S. MARTIN (quatrième), Denis de la Trémouille († 1547) pour celle de la S^{te} CROIX (cinquième) et Louis Féable († 1555) pour celle de S^{te} MARTHE (sixième).

Un couloir, amorcé dans la Salle des Dormants et dont on suit encore très bien le tracé, reliait entre elles ces chapelles. Cette facilité d'accès fit convertir l'ancien « corps de garde » en sacristie ; et l'on construisit une nouvelle « cloquemannerie », appuyée à l'extérieur contre la chapelle de S. Louis.

Evidemment il ne reste rien de la riche décoration de ces chapelles. Tout a été emporté, arraché, profané : autels sacrés, marbres précieux, verrières étincelantes, ornements antiques et jusqu'aux tombeaux élevés dans leur paisible enceinte. De tous ces monuments de la pieuse libéralité de nos pères, on n'a rien trouvé de mieux à faire qu'une ignoble vente à l'encan !

*
* *

Nous allons néanmoins signaler les meubles, qui garnissent aujourd'hui ces chapelles et qui tiennent lieu, à leur façon, d'un riche passé.

Dans la chapelle de S^{te} GENEVIÈVE se trouvent déposés sur le sol quelques fragments de sculpture romane, notamment le *Verseau* et le *Bélier*, deux des signes du zodiaque qui ornaient autrefois la *vesica piscis*, à la façade principale de la cathédrale.

Dans le fond, se dresse le bas-relief funéraire du chanoine *Jean Lamelin* († 1470). Ce monument est en pierre blanche et représente la scène du Calvaire avec les personnages accoutumés, auxquels se joint le défunt à genoux, son aumusse sur le bras gauche. Une inscription partait jadis de Lamelin à la Vierge avec ces mots, *Monstra te esse matrem* (Montrez que vous êtes ma mère), et une autre allait de la Vierge au Christ, *Jesu fili parce illi* (Jésus, mon fils, pardonnez-lui). Sur la partie inférieure, on pouvait lire en latin et en français ces versets, actuellement couverts d'un enduit et qui commentaient délicieusement la scène, dans un langage que je crois originairement de S. Bernard (le texte latin s'entend).

*O homo securum habes accessum
Ad Deum filium ante Patrem
Matrem ante filium :
Mater ostendit filio pectus et ubera,
Filius Patri latus et vulnera ;
Ibi nulla potest esse repulsa,
Ubi tot occurrunt caritatis insignia.*

Hôte en Dieu prend son espoir
De pardon et de grâce avoir.
Dieu le fil et sa douce mère
Sont tes moyens (1) à Dieu le père :
Le fil montrant son lez (2) ouvert,
Sa mère son sein (3) découvert ;
En tels signes de charité
N'aras refus en vérité.

Tous les personnages ont été décapités par les révolutionnaires du XVIII^e siècle. Mais l'élégance des attitudes et le souple jeu des draperies révèlent une œuvre remarquable du XV^e siècle. « C'est, déclare M. Dupierreux, un Roger de la Pasture, traduit dans le marbre. » (4)

L'expression est à retenir. On sait que Tournai a possédé au moyen âge une école de sculpture de grand mérite. La pierre de son sol est d'une dureté et d'une finesse de grain, analogues à celles du marbre : ce qui permettait au ciseau et au burin, habilement maniés, de réaliser un fini d'exécution, qui resterait impossible avec une matière moins appropriée.

Les tailleurs d'images tournaisiens gardèrent longtemps leur réputation professionnelle. Enhardis par les sculptures dont ils ont orné les chapiteaux de la nef au milieu du XII^e siècle, par celles dont ils ont animé les portails latéraux vers le début du XIII^e siècle, par la belle série de prophètes qui gardent le porche prin-

(1) Médiateurs.

(2) *latus*, côté.

(3) *Pectus*, poitrine.

(4) R. DUPIERREUX, *La sculpture wallonne*, p. 151, Bruxelles, Van Oest, 1914.

cipal, depuis le xiv^e siècle, ils se spécialisèrent au xv^e siècle dans la confection des « tableaux votifs » funéraires.

Sans doute, il était de mode depuis le xiii^e siècle que le défunt de qualité se fît représenter en effigie sur sa tombe, par une dalle gravée ou modelée en ronde bosse, avec les attributs de sa dignité sociale. Mais au xiv^e siècle, les imagiers tournaisiens voulurent donner de la vie à ces monuments funéraires, en y implorant la clémence divine ou l'intercession de la Vierge et en faisant plaider la cause du défunt par son saint Patron. Telle est l'origine des « tableaux votifs » tournaisiens, dont nous venons de voir un spécimen de la fin du xv^e siècle, mais qui abondent surtout dans la première moitié du même siècle (1). On les encastrait dans le mur de l'église, où ils devaient donner l'illusion d'un tableau. C'est du reste le nom qu'ils portent dans les testaments « un tavlet de marbre bis ».

Les chapelles, que nous allons parcourir, en contiennent un certain nombre. Les iconoclastes du xvi^e et du xviii^e siècle les ont généralement réduits à un état déplorable. Malgré ces dégradations, on peut encore admirer l'habileté de l'imagier et deviner la perfection de son œuvre. Plusieurs de ces pierres n'appartiennent pas originellement à la cathédrale, mais proviennent, par l'intermédiaire de B. C. du Mortier (1825), de l'ancien couvent des Frères-Mineurs, aujourd'hui occupé par les Sœurs Clarisses. Leur cloître et leur chapelle, achalandés par les privilèges spirituels des Franciscains, étaient devenus jadis le *Campo Santo* de la haute bourgeoisie locale (2). Or c'est surtout pour elle que travaillaient nos sculpteurs de bas-reliefs, ainsi qu'on pourra déjà s'en convaincre

(1) Cfr J. M. VAN CALOEN, *Les monuments funèbres à Tournai*, dans les *Bulletins de la société historique et littéraire de Tournai*, t. XV (1872). — A. DE LA GRANGE et L. CLOQUET, *Études sur l'art à Tournai*, dans les *Mémoires de la société hist. et litt. de T.*, t. XX (1887). — E. SOIL DE MORIAMÉ, *Les anciennes industries d'art tournaisiennes*, dans les *Annales de la société d'art et d'archéologie de Tournai*, t. XV (1912). — R. DUPIERREUX, *Les sculptures wallonne*, Bruxelles, Van Oest, 1914. — P. ROLLAND, *Les primitifs tournaisiens*. Bruxelles, Van Oest, 1932.

(2) Voir J. WARICHEZ, *Autour de nos anciennes funérailles*, dans les *Collations Tornacenses*, 1926-1927, p. 299 svv.

en visitant la deuxième chapelle, dédiée à S. ÉLEUTHÈRE autrefois.

Il appartenait en effet à cette classe sociale, ce généreux chanoine *Pierre Cotrel*, qui fit construire cette chapelle marquée de son blason (de gueules semé de cotrels, à la bande d'azur chargée de trois aiglettes d'or, qui est d'Esplechin). Son tombeau en occupait le fond. Mais la statue couchée du défunt († 1545), en bronze doré et qui mesurait 1 mètre 80 cent., a été enlevée par les pillards. Sur le sarcophage en pierre noire de Tournai, on a posé actuellement le large bas-relief de sa famille (1380-1400). Des deux côtés du Christ en majesté, procédant au jugement dernier, figurent Jean Cotrel d'une part, sa femme Marguerite d'Esplechin d'autre part, leurs trois fils et leurs trois filles, tous accompagnés de leurs saints Patrons. Une longue inscription en bouts rimés explique leur geste.

Dieu, faites je vous prie
A Pierre Cotriel merchy,
Jake Cotriel, pardon,
Dieu vous acquest en don :
Dieu vous soit souvère (1),
Jean Cotriel li père ;
Jehan Cottrel sin fieu,
Jésus en gloire ait lieu ;
Dieu vous soit sans fin,
Margueritte d'Esplechin ;
Agnès, sa fille, prie Dieu
Kel vous accompagne ;
Dieu, Marie, humblement,
L'âme de ly vous rend ;
Dieu, Jehanne faciez
Pardon de tout péchez.

Dans cette famille, les uns portent la robe de magistrat, les autres le costume de chevalier. La sculpture tournaisienne s'est ainsi distinguée de bonne heure par une recherche précoce du réalisme. Sur ces bas-reliefs rien de conventionnel, ni dans les traits ni dans les vêtements ; mais une louable tendance à individualiser.

(1) Sauvère, *sauveur*.

Le critique allemand Waagen, qui le premier signala ces tableaux votifs, affirme qu'à Tournai était né le réalisme flamand et que les Van Eyck avaient des précurseurs, dans les imagiers qui taillèrent ces petits portraits (1).

Ces réflexions d'ordre général sont opportunes dans cette chapelle où l'on a réuni une collection de stèles funéraires du xv^e siècle, pleines d'intérêt, et que nous allons passer rapidement en revue.

D'abord, à proximité de la tombe de Cotrel, se trouve l'important monument de *Tasse Saveris* (Eustache Savary, † 1426), de sa femme Catherine de le Walle et de son fils Jacques. Sous trois baldaquins d'un relief puissant, les défunts présentés par leurs saints Patrons invoquent l'auguste Trinité, figurée suivant la formule du moyen âge. L'épithaphe se déroule sur quatre lignes, entre l'écusson d'Eustache Savary (d'argent du chevron de gueules, accompagné de trois étoiles de sable) et le monogramme K de Catherine de le Walle, laquelle n'avait probablement pas d'armoiries. Quoique fortement mutilée, cette pierre témoigne d'une grande habileté chez nos sculpteurs de l'époque.

D'un tout autre travail est le monument voisin de *Jacques Poles* († 1400), curieusement taillé, suivant l'ancienne technique de la gravure d'épargne. La Vierge est assise sous un riche baldaquin, à trois faces. A genoux devant elle, quatre personnages (cinq d'après l'épithaphe) : Jacques Poles, sa femme Béatrix de Waudripont, (leur fils Hakenef Poles), Jean de Waudripont avec son épouse Béatrix Le Flamenghe. Ils sont surmontés de leur blason respectif : Poles (d'azur à trois barillets d'or), de Waudripont (d'or semé de tierce-feuilles d'azur, à trois huchets adossés de gueules, enguichés et virolés d'azur), le Flamenghe (de sable à trois écussons d'argent, deux et un, chargés chacun d'une croix de gueules). Une gracieuse guirlande de chêne encadre le monument et rappelle l'art de la miniature. Réflexion faite, on se demande si le fond champlévé et les traits légèrement gravés des sujets ne contenaient pas autrefois des émaux ; cependant on doit à la vérité d'avouer qu'il n'en reste aucun vestige.

(1) Cfr R. KOEHLIN, *La sculpture belge et les influences françaises aux XIII^e et XIV^e siècles*, dans la *Gazette des Beaux Arts*, 1903, p. 32.

La *Pierre voisine* n'est que fragmentaire. Mais le morceau qui nous reste prouve qu'elle a dû être fort belle. Elle montre la défunte, agenouillée devant la Vierge et accompagnée de Ste Anne, sa patronne. La composition est à la fois assez originale et très soignée. Nous ne connaissons pas le nom de cette défunte, mais le bas-relief paraît dater du début du xv^e siècle.

En face, la stèle de *Jean Guais* et de *Marie Folette* († 1438). Chacun d'eux est suivi d'un enfant ; et la famille entière adresse sa prière encore à la Vierge. Notons le drap d'honneur, que les anges soutiennent derrière le groupe et qui deviendra une caractéristique de la sculpture tournaisienne.

Vient ensuite le tableau funéraire de *Jacques Isack* et de sa femme *Ysabeau Danvaing* (d'Anvaing † 1401), sculptée en relief dans une pierre creusée, qui laisse sur les bords une sorte de cadre à moulures. Les défunts sont seuls cette fois aux pieds de la Vierge-mère ; mais l'œuvre se distingue par sa merveilleuse finesse artistique et par sa grande simplicité. On sent que les personnages ont voulu se faire « pourtraire », sans manquer à la modestie.

Toutefois la perle de cet écrin, c'est incontestablement le monument de *Jehan dou Bos* († 1438) et de *Catherine Bernard*, son épouse († 1463). Chacun d'eux est présenté à genoux par son saint Patron, à la Vierge, assise sur un banc garni de coussin. À côté, de la Dame, se tient un enfant, également agenouillé. Le groupe est d'une pureté de lignes exquise et les draperies sont délicatement agencées, y compris la tenture que deux anges soutiennent dans le fond. Les armes des Du Bos (d'or ou d'argent à un arbre de sinople, à côté duquel grimpent deux écureuils de sable) et des Bernard (parti : au premier Du Bos, au deuxième, de gueules à l'épée d'argent avec la poignée d'or, mise en pal, la pointe basse, accostée de deux molettes d'or), sont sculptées aux angles supérieurs du cadre arrondi. « Ce bas-relief, d'après M. P. Rolland, est à rapprocher sans hésitation d'un dessin du Musée du Louvre, que M. Hulin de Loo et Winkler attribuent au maître de Flémalle et auquel on peut fixer la date approximative de 1435. » (1) A cette

(1) P. ROLLAND, *Les primitifs tournaisiens*, p. 66, Bruxelles, Van Oest, 1932.

époque du reste le riche changeur, que fut Jean du Bos, se trouva plusieurs fois en rapport avec le chef du mouvement démocratique à Tournai, qu'était Robert Campin.

Le sculpteur De Fierlant s'inspira de cette stèle dans la composition du monument funéraire de Mgr de Ram, recteur magnifique de l'Université de Louvain ; et le chanoine Mocq († 1842) en utilisa un fac-simile, pour servir de retable à l'autel qu'il fit construire dans la chapelle suivante (troisième), dédiée à S. DENIS ET S. LAMBERT.

Et ceci nous ramène dans le domaine des tableaux.

La chapelle de Cotrel renferme déjà une peinture, qui achève d'imprégner ce local d'une atmosphère de justice : la *Jugement de Salomon*, où les deux mères réclament chacune l'enfant vivant, en présence d'un groupe de sages. Ce panneau n'est ni daté, ni signé. L'auteur du « Calendrier de 1775 » l'attribue à François Franck, le Vieux (1544-1616) (1). On s'accorde plutôt à le regarder comme une œuvre de François Pourbus, le Vieux (1545-1581), à raison de la gamme des couleurs et de la composition des scènes. Ce tableau, un peu compassé, ne comporte pas moins de 26 figures, dont la disposition rappelle l'aspect d'un triptyque de Pourbus, à la cathédrale de Gand, *Jésus au milieu des docteurs*.

En face, sur le mur de clôture du chœur, la *Montée du Calvaire* (2^e travée) peinte avec vigueur par le malinois Lucas Franchois (1653), dont la cathédrale paraît avoir apprécié le talent à en juger par le nombre d'œuvres qu'elle a conservées de cet élève de Van Dyck ; la *Guérison de l'aveugle-né* (3^e travée), exécutée par le tournaisien Louis Gallait, au début de sa carrière (1834) et retouchée plus tard (1874) par cet éminent artiste, qui nous a valu les grandes toiles de la *Peste de Tournai* et des *Derniers honneurs rendus aux comtes d'Egmont et de Horn* (vulgairement les *Têtes coupées*), toutes deux actuellement au musée de Tournai.

Cinq tableaux garnissent la chapelle de S. Denis et de S. Lambert. Au dessus de l'autel, dit du chanoine Mocq († 1842), une *Crucifixion* ; sur le contre-fort opposé, le *Buste de S. Sébastien percé de flèches* ; l'un et l'autre d'auteur inconnu.

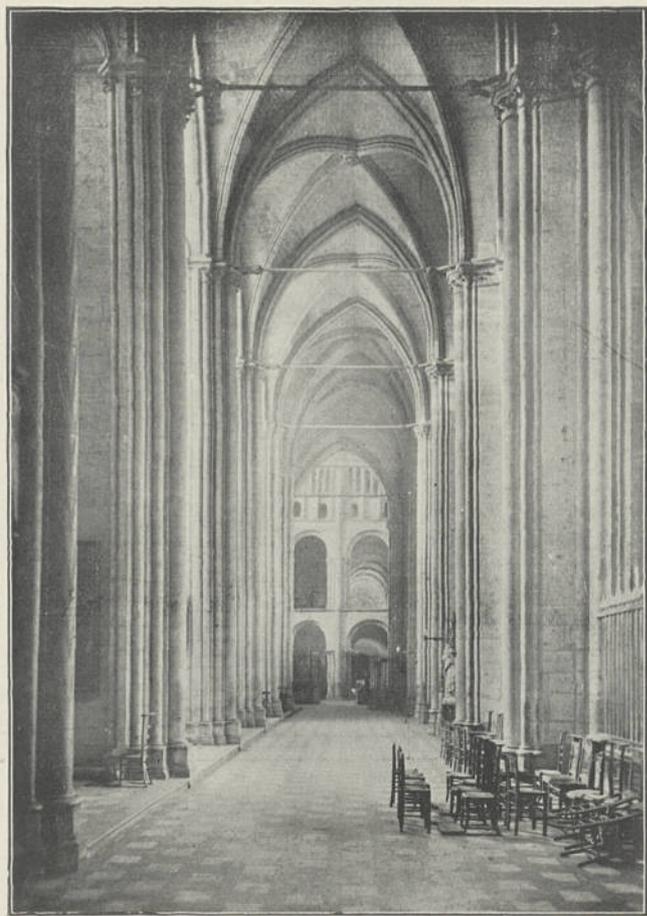
(1) *Calendrier de 1775*, p. 23.

Dans l'approfondissement, deux toiles du xvii^e siècle : *S. Druon gardant les troupeaux*, par Audenarde de Gand (1563-1643), qui travailla 37 ans en Italie, sous la direction de Carlo Maratti ; et le *Martyre de S. Étienne*, dans un large paysage dont la végétation est traitée à la façon de Jean Breughel de Velours (1568-1622) ; les personnages seraient de Henri Van Baelen (1560-1632).

Enfin sur le mur du fond, un grand panneau du xvi^e siècle, le *Départ pour la Croisade*. Un évêque, en habits pontificaux (peut-être Charles de Croy), remet le drapeau ou l'oriflamme à un roi agenouillé. Les figures sont un peu raides et manquent d'expression ; le tableau offre cependant de l'intérêt, sous le rapport des costumes et des mœurs du moyen âge. L'œuvre n'est pas signée. Toutefois les critiques d'art s'accordent communément à l'attribuer à Lambert Lombart (1505-1566), l'artiste le plus savant de son siècle, mais dont peu de productions sont arrivées jusqu'à nous. On voudrait même reconnaître le fondateur de l'École liégeoise dans le personnage qui se tient à droite, tête nue et le visage tourné vers le spectateur.

Il y a encore deux tableaux appendus aux contreforts de la chapelle suivante (quatrième), autrefois dédiée à S. MARTIN : le *Christ triomphant de la mort*, par Lucas Francois, le Jeune (milieu du xvii^e siècle), et deux volets de triptyque où l'on voit *S. Marc* en cardinal et *S. Léon* en pontife. Cette chapelle nous fera surtout défilier devant un certain nombre d'objets en marbre de Gênes. Dans le fond, un bas-relief, représentant la *Flagellation* ; sur les murs de côté, les pierres tombales du chanoine Idesbald Van der Gracht († 1777) et du doyen Alexandre le Vaillant de la Bassarderie († 1758). En face de la chapelle, gardant l'entrée du chœur, les grandes statues des apôtres du diocèse, qui sont en même temps les patrons de la ville de Tournai : *S. Piat* et *S. Éleuthère*. Elles ont du mérite, bien qu'on leur reproche d'être un peu courtes. Elles sont dues d'ailleurs à Michel Vervoort (ou Vervoorden) d'Anvers (1667-1737), l'auteur de la belle chaire de vérité de S. Rombaut à Malines, et l'un de ces artistes qui, comme Willems (ou Willemsens), gravitaient dans l'orbite d'Arthur Quellin, le Jeune (1625-1700).

La chapelle de la SAINTE-CROIX (cinquième) offre encore une *Mater dolorosa* en marbre de Gênes, remarquable pour l'expression de la douleur imprimée sur ses traits. J'ignore pourquoi L. Cloquet,



VUE SUR LE DÉAMBULATOIRE ET LES
BAS-CÔTÉS DE LA NEF (p. 296)



BAS-RELIEF FUNÉRAIRE DE JEAN DE WASTINE, 1433,
(pp. 57 et 323)

et d'autres après lui, l'ont attribuée à Lucas Fayd'herbe (1617-1697). Elle est l'œuvre de Pierrard, dont nous avons déjà rencontré le nom (xvii^e siècle). L'auteur du « Calendrier de 1775 » est formel sur ce point et il en fait ainsi la description : « Dans le milieu (de l'autel de Notre-Dame flamande), est une figure de marbre représentant *Notre-Dame des Sept douleurs*. Elle est des plus belles et la tristesse est parfaitement exprimée. Ses mains jointes sont d'un dessin admirable et supérieurement finies (1) ». Le spectateur reconnaîtra aisément notre statue ; et il en résulte que c'est bien l'ancienne Notre-Dame flamande, qui nous a heureusement été conservée de la fin de l'Ancien Régime. Comme pour rappeler le sujet de cette douleur profonde, on a placé en face un tableau de l'*Ecce homo*, d'une grave émotion et d'un coloris animé.

Deux remarquables bas-reliefs funéraires, du début du xv^e siècle, occupent le fond.

C'est d'abord le monument de *Liévin Blecker* († 1423). Au centre le souverain Juge, assis sur l'arc-en-ciel et dominant le monde. Au son des trompettes de la résurrection, les morts surgissent de leurs tombeaux, dans une splendeur de réalisme, merveilleuse pour cette époque. Les mutilations de l'un des côtés ont faussé la forme de la pierre. On devine toutefois les avocats auxquels Blecker et sa femme ont confié leur cause : la Vierge et Ste Catherine, S. Jean et S. Liévin.

Le second tableau votif n'est pas moins intéressant ; et par ailleurs il est mieux conservé. Il nous parle de *Nicolas de Seclin* († 1341)^r docteur ès lois, d'*Ysabeau de Cysoing* sa femme († 1332) et de leur frère *Colin de Seclin*, sergent d'armes du roi († 1401). Derrière *Ysabeau* a dû se trouver une autre dame, dont la figuration est abattue et dont il n'est nulle trace dans l'épithaphe. La scène se passe sous un triple baldaquin que composent sept dais gothiques en relief, portant les armes de Seclin (d'azur à trois croissants d'or, deux et un). Les quatre personnages à genoux adressent à la Vierge leur prière. Ils font en même temps au spectateur la leçon suivante, gravée sur trois côtés du monument.

(1) *Ibidem*, p. 13.

Exemples te soit que moras ;
Mors suy devant, tu me sievras ;
Roys, dus ⁽¹⁾, contes, morir faurra :
Avisé toy, nuls ny faurra.
O tu, qui chi pourlis de viers,
Je gis chi devant mors de viers :
Tels comme tu es, yare ⁽²⁾ fuy ;
Et tels seras, quaprésent suy.

Ce même sentiment de tristesse qui ramène le lecteur aux graves méditations sur les vanités humaines et sur l'inévitable destruction qui l'attend, nous le retrouverons avec plus de recherche dans la chapelle suivante (sixième), sous la stèle funéraire de Jean de Wastine († 1433).

Cette chapelle, dédiée autrefois à STE MARTHE, contient il est vrai un devant-d'autel Louis XV, en bois sculpté, et une plaque commémorative de la comtesse de Vigniacourt, attestant qu'elle a donné, en 1854, une verrière du haut-chœur (S. Piat et S. Éleuthère), en souvenir de son oncle, le chanoine Louis-François de Carnin de Staden († 1829). L'intérêt artistique de cette chapelle se concentre toutefois sur les deux ex-voto funéraires qu'elle renferme et qui sont instructifs au plus haut point.

Il y a d'abord le curieux monument de *Jean de Coulongne* († 1403) et de son épouse Ghille Ridoule († 1414). L'épithaphe est taillée *en creux* dans la partie inférieure de la pierre, tandis que dans la partie supérieure S. François d'Assise, représenté en relief, adresse au spectateur cette invitation également taillée *en relief* :

A Dieu por les âmes priés,
Dont les memores chy lisiés ;
Et selles sont en purgatoire,
Priés que par vous aient gloire.
Car se par vous ont paradis,
Pour vous prieront jen suy fis ⁽³⁾.

Une teinte rougeâtre, parfaitement visible, apparaît encore sur

(1) *Duces*, ducs.

(2) *Jadis*.

(3) *Fidus*, sûr.

le fond de la sculpture de S. François, traces de la polychromie qui ornait autrefois ce monument et probablement aussi tous les autres tableaux votifs de la cathédrale. Il en reste une preuve et un spécimen dans le monument du chanoine *Jean de Wastine* († 1433), demeuré intact avec sa coloration primitive. Il sert aujourd'hui de retable à l'autel dit de Mgr Voisin († 1872), que surmonte une toile, la *Madeleine au pied de la croix* d'un auteur inconnu.

Jusqu'ici nous avons constaté que sur les stèles funéraires, les défunts invoquent généralement la Sainte Vierge (Poles, Guais, Isack, Du Bos, Seclin et le fragment d'une inconnue), parfois l'auguste Trinité (Eustache Savary), le Christ en croix (Lamelin), le Sauveur, souverain Juge (Cotrel, Blecker). Cette fois, de Wastine s'adresse à Jésus dans son agonie au jardin de Gethsémani. Le chanoine Th. Bondroit a excellemment décrit le décor de ce monument ⁽¹⁾.

« Un plessis de rames entrelacées, comme pour un panier de fleuriste; deux ou trois oliviers nains, mais de bonne allure; une sorte de termitière en pain de sucre; le rocher où renards entrants et sortants redisent au peuple que si les renards ont des tanières, le Fils de l'homme n'a pas où reposer la tête; un pressoir minuscule, le babil d'une source et d'un filet d'eau.

« Au ciel dans les nuages, voici le Père, coiffé de la tière; sa main gauche tient le globe, sa droite bénit l'Unique, le Bien-aimé; tandis que quatre séraphins, fixés dans la vision béatifique, attendent un signe de Dieu pour voler au secours de l'Agonisant divin. »

Un peu en avant de ses trois apôtres endormis « dans des draperies lâches », un Christ plein de finesse et de distinction est « comme la vivante statue de la prière fervente mais contenue ». *Pater*, dit une banderolle, *si fieri potest, transeat a me calix iste*: Père, s'il se peut, qu'il s'éloigne de moi, le calice redoutable, tout proche de moi, là sur le rocher.

Hors de l'enclos, figuré par ces osiers entrelacés, se tient agenouillé et patronné par S. Jean Baptiste, Jean de Wastine, dans le costume rouge des chanoines de son temps, l'aumusse de petit-gris sur le

(1) *La passion de Notre-Seigneur et l'art à la cathédrale de Tournai*, Supplément du Journal *Le XX^e siècle*, à la date du 6 avril 1928.

bras gauche. Il greffe pour ainsi dire sa prière sur celle du Maître : *Qui potes, oro rei Christe memento mei* : O Christ, vous demandez au Père céleste que ce calice s'éloigne de vous, si c'est possible ; moi je vous demande une chose assurément en votre pouvoir, c'est de vous souvenir de moi qui suis un pécheur. Le défunt grossit alors la voix et harangue le passant en ces termes :

*Dum brevis est hora, cum Christo flebilis ora ;
Quae retinent ora, celestis nescit ora ;
Quid fueris, quid sis, quid eris per me bene noscis,
Jo. de Wastina stratam vi(ole)nte ruina,
Anno milleno C quater X ter quoque terno (1).*

Le monument a gardé sa riche polychromie. L'or y domine et il est associé principalement au vert et au rouge. Toutes les robes des personnages sont en or avec de fines arabesques, à l'exception du chanoine, auquel on a conservé, par souci de réalisme, la couleur du costume de chœur, ainsi qu'à la fourrure de son aumusse. Le rocher et l'extérieur du jardin sont verts. Pour les anges, le vert foncé dans les creux alterne avec l'or des parties saillantes. Enfin l'encadrement gothique présente cinq tons successifs : le noir pour la bordure extérieure, le rouge pour la première et la seconde gorge, l'or pour le boudin et le filet.

Encastrée dans la muraille de la cathédrale ou du cloître, cette sculpture, rehaussée de sa riche polychromie, devait être de grand effet. La composition en est naïve, mais de cette naïveté issue de la confiance et de la foi vécue. Quant au Christ, « le brave ymagier y a mis, sans peut-être s'en douter, l'accent surnaturel, atteignant de la sorte le grand style, le style éternel de l'imploration humaine devant Dieu. On ne fera jamais mieux que ce Christ au jardin (2) ».

(1) Le temps est court, profitez-en pour prier et pleurer avec le Christ : les abords de la céleste patrie demeureront clos pour ceux dont la bouche est restée fermée. Ce que vous avez été, ce que vous êtes, ce que vous serez, vous l'apprenez de moi Jean de Wastine, terrassé par la mort, l'an mil quatre cent trente et trois.

(2) Th. BONDROIT, *ibidem*.

*
* *

De ce dernier monument, comme de tout ce que nous venons d'écrire sur *le Chœur avec son déambulatoire*, se dégage une sorte de synthèse morale qui nous fait toucher du doigt la portée de l'art dans nos cathédrales. La valeur esthétique y tend non seulement à fournir aux assemblées religieuses un cadre digne des cérémonies qui s'y déroulent, mais encore à instruire le peuple chrétien sur le sens de la vie, qui ne peut être prise pour une frivole aventure, et à maintenir dans son cœur un idéalisme pratique pour lui faire gravir le plateau supra-terrestre, où Dieu se rencontre avec l'homme dans le Christ médiateur.

Sous ce rapport et malgré la variété des styles, une profonde unité mystique relie entre elles les différentes parties de la cathédrale de Tournai. Pour mieux s'en rendre compte, il faut y pénétrer par la porte Mantile latérale, qui commence par étaler aux yeux du visiteur la bataille quotidienne des Vices et des Vertus.

Sous les basses-nefs romanes, une architecture militante en lutte avec la pierre, semble la soulever avec effort mais puissamment. Ainsi que la matière, la nature inférieure est vigoureusement terrassée par une foi robuste et agissante. Le chrétien se sent pris dans un réseau d'arcades parcimonieusement éclairées et un quinconce de massifs piliers, comme entre les barrières de la voie purgative, en ascèse.

C'est avec l'impression d'une libération de l'âme qu'il parvient sous la haute voûte romane, qui s'élève vers le ciel en se dilatant. Un filtre de lumière achève de le purifier sous la beauté radieuse du transept, lequel annonce le mouvement ascensionnel du chœur, le plus aérien, le plus aigu des chœurs ogivaux. Vingt faisceaux de colonnes, vrais bouquets de tiges, nouées ensemble par des chapiteaux à crochets comme par des anneaux, s'y élancent vers la voûte, où vient mourir pareillement la pointe effilée des verrières.

Ainsi la cathédrale anathématique vous écrase d'abord, vous illumine ensuite et vous projette enfin vers le Très-Haut.

Cette ascension spirituelle en trois étapes, qui traverse le monument depuis les porches jusqu'à l'autel, est d'une puissance unique. Les pures cathédrales gothiques, ces grandes châsses de pierre, en sont privées. Malgré leur ombre parfois très accusée, elles ne sont que triomphantes et les souples nervures ne font que souligner leur victoire sur la matière.

Les dépendances et le trésor

Les dépendances de la cathédrale forment une suite de six bâtiments distincts, adossés à l'église, et dont le plus ancien est de style ogival, le plus récent, du siècle dernier.

Une porte, pratiquée dans l'ancienne chapelle S. Pierre, y donne accès. On découvre alors : à droite, l'ancienne sacristie, devenue la TRÉSORERIE ; à gauche, l'ancienne *Camera cellarii* (chambre du cellier ou bureau d'affaires), transformée en REVESTIAIRE des chanoines ; au fond, une grande salle ovale, ancienne chapelle du S. Esprit, qui servit autrefois de local aux réunions du chapitre et qui fait actuellement office de SACRISTIE.

En avant de cette rotonde, le premier couloir est coupé transversalement par un second, qui mène : vers la gauche, à l'ancien parloir de réception, aujourd'hui SALLE DU CHAPITRE, avec les PETITES ARCHIVES (c'est-à-dire, les archives de la fabrique) à l'étage ; vers la droite, à un moderne revestiaire des enfants de chœur, et plus loin, à l'ancien secrétariat du chapitre, avec les GRANDES ARCHIVES (c'est-à-dire, les archives générales du chapitre) à l'étage. Ce dernier local a conservé sa destination ; mais le rez-de-chaussée est devenu successivement le chauffoir, la salle de maîtrise et finalement la REMISE AUX ORNEMENTS.

De ces six bâtiments, trois salles vont retenir spécialement notre attention.

*
* *

Et d'abord l'ancienne SALLE CAPITULAIRE, construite en 1680

par un architecte lillois du nom de Volant (1). Elle présente la forme d'un dôme, sur plan ellipsoïdal, qui reçoit le jour d'une lanterne élevée. D'anciennes *tapisseries historiées* lui donnent une riche ceinture.

La plus remarquable est celle qui retrace, avec une naïveté charmante, la légende de S. Piat, le premier apôtre du Tournésis, et de S. Éleuthère, le premier évêque de Tournai. « C'est une œuvre d'art de premier ordre, atteste L. Cloquet, supérieure même aux célèbres tapisseries de la Chaise-Dieu, du Louvre, de Nunez et de Beauvais. » (2)

Elle décorait jadis, aux grands jours, la dossière des stalles du chœur. Entraînée plus tard dans la mésestime qui s'attacha aux œuvres gothiques, réputées barbares, elle tomba en discrédit et finit par servir... de torchon pour boucher les ouvertures du toit, durant l'abandon de la cathédrale, après la suppression du chapitre (1797).

Le chanoine Descamps en 1846, Barthélemy du Mortier en 1862, Mgr Voisin en 1863, la Gilde de S. Thomas et de S. Luc en 1869 attirèrent tour à tour l'attention du public sur les infortunées reliques d'un art si admirable. C'est à Mgr Ponceau que revient l'honneur de les avoir sauvées de la ruine totale, en confiant les lambeaux épars au Directeur de la manufacture royale de tapis de Tournai, en 1875. Par un travail long et minutieux, des ouvriers habiles et patients parvinrent à les nettoyer, à les rassembler et à les coudre en une bande continue, qui se développe aujourd'hui sur le mur de la sacristie-rotonde.

La tapisserie mesure encore présentement vingt-deux mètres de long, sur deux mètres de haut. Elle est divisée en quatorze scènes, surmontées chacune d'une inscription (3). Il en manque trois, qui

(1) *Actes capitulaires*, 1676, 11 avril, 13 avril, 10 juin, 4 juillet, 3 août.

(2) L. CLOQUET, *Tournai et le Tournaisis*, p. 133.

(3) 1^{re} scène : la vocation de S. Piat. Le Père éternel, au nimbe crucifère, envoie S. Piat et ses onze compagnons évangéliser le Nord de la Gaule. Il tient une banderole avec ces mots : *J'ai eslu S. Piat pour convertir à le foy les Tournaisiens.*

2^e scène : *Comment S. Piat vint à Tournai prêcher le foy.* L'apôtre, sous le cintre d'une porte de la ville, voit la population sacrifier aux idoles.

3^e scène : *Comment ly taions et ly taie, ly pères et ly mères S. Lehire furent li*

n'ont pu être retrouvées ; et sur l'un des fragments disparus, on pouvait lire le quatrain suivant, qui nous instruit à la fois sur la date et sur la provenance de cette œuvre importante :

premier qui rechurent le foi des Tournisiens. Le Saint, assis dans une chaise carrée, prêche l'Évangile aux pauvres et aux riches.

4° scène : *Comment Hireneus ly taions S. Lehire
Fist le ydolle des Tournisiens destruire.*

L'idole chancelle sur sa colonne brisée, non sans causer de l'effroi à certains témoins restés païens.

5° scène : *Comment S. Piat fonda l'église de Nostre Dame de Tournay et fist les fons.* Curieux panneau, pour la variété des costumes.

6° scène : *Hireneus qui donna le tresfons de léglise de Nostre Dame de Tournay fu li prumiers baptisiés de tous les Tournisiens.* Baptême par immersion d'Irénée, de sa femme et de Serenus, père de S. Éleuthère, tous trois dans la cuve baptismale.

7° scène : *Quand de Tournay li chrestien
Furent escachiet maint paien
Baptisié se firent ou lieu
Nommé Blandain ou nom de Dieu.*

Ce tableau et les six suivants appartiennent à la légende de S. Éleuthère.

8° scène : *Mors est lévêque de Tournay,
Pourquoi Crestien de coer vray
A Romme envoient S. Lehire,
Ne voelent autre évesque eslire.*

Départ de S. Éleuthère avec deux compagnons de voyage.

9° scène : *Au boin Saint leveschiet donnée
Est chi du pape, et confermée.*

Préconisation de S. Éleuthère à Rome.

10° scène : *Devesques à ce ordenés
Fu li benoit Saint consacrés*

Sacre de S. Éleuthère par les trois évêques consécrateurs.

11° scène : *La fille tribun va morir,
Pour ce que ne pot obtenir
Le fol amour que requéroit
Au saint quand son mantiel tiroit.*

S. Éleuthère placé sous un dais rouge a devant lui Blande, somptueusement parée et qui lui arrache son manteau.

12° scène : *Comment Jh-Crist réclama
Le bon Saint et ressuscita
Par chy la fille de tribun,
Présent son père et le commun.*

Blande sort du tombeau, à la voix de S. Éleuthère, et le diable s'enfuit sous

Ces draps furent faicts et achevez
En Arras par Pierrot Feré, (1)
L'an mil quatre cens et deux,
En décembre, mois gracieux.

Et comme pour achever de nous documenter, le manuscrit Du Fief nous dit qu'on pouvait lire plus bas (*inferius adjungitur*) :

Veillez à Dieu tous saints prier
Pour l'âme de Toussaint Prier (2).

Ce jeu de mots fournit le nom du donateur. Il s'appelle Toussaint Prier, qui fut chapelain du Duc de Bourgogne, en même temps que chanoine de Tournai († 15 octobre 1437). Fidèle à son maître jusqu'au delà du tombeau, il fonda à la cathédrale un obit (1410), « pour le repos de son âme et de celle de Mgr le prince illustrissime Philippe de Bourgogne ». Dévôt envers les saints patrons du diocèse, non seulement il étala, sous les yeux de ses confrères et des pieux tournaisiens, les principaux traits de leur édifiante légende, mais il voulut que fût prêché au peuple, chaque année, le panégyrique

l'effet de la bénédiction du Saint.

13^e scène : *Comment li bon Saint baptisa*

La fille tribun, que leva

De fons, par très grande mistère,

Blande, qui au bon Saint fu mère.

Blande, la mère de S. Éleuthère, accepte d'être marraine au baptême de la fille du tribun, à laquelle elle donne son nom.

14^e scène : *Tribuns volt sa fille retraire*

Des crestiens, et elle atraire

A sa loy, dont la mort soudaine

En fu tost as paiens prochaine.

Les ravages d'une peste expiatrice sont tels parmi les paiens, que les victimes tombent les unes sur les autres.

(1) Telle est la leçon du *Manuscrit Du Fief* (Bibl. Roy. 13762-8, fol. 134), dont l'auteur a eu longtemps le quatrain sous les yeux. J'ignore pourquoi B. N. du Mortier écrit *Pierot Frère* (B.T., VIII, p. 230) et Mgr Voisin, *Pierrot Ferez* (B. T., IX, p. 231) et L. Cloquet, *Pierrot Ferez* (*Tournai et Tournais*, p. 234).

(2) *Ibidem*, fol. 134v. Mgr Voisin et L. Cloquet omettent le mot *Dieu* : ce qui change considérablement le sens de l'inscription et ruine l'harmonie du vers.

de S. Éleuthère, à la messe paroissiale de Notre-Dame, le dimanche qui précède la fête de la Translation de ses reliques (15 septembre)⁽¹⁾.

Le tissu de cette tapisserie tout en laine, sans fils d'or ni d'argent, témoigne d'un art très avancé. Nous savons maintenant qu'elle a été fabriquée à Arras, en 1402, à l'époque où les ateliers de cette ville atteignaient leur apogée dans l'industrie de la haute-lisse, au point que les Italiens continuent à appeler *Arazzi*, les belles tapisseries anciennes.

Il est un renseignement cependant qui nous manque, c'est le nom de l'artiste qui a peint les cartons. On peut croire que ce fut un tournaisien, tant à raison de la nature du sujet que parce que nous touchons à la célèbre école de peinture de Tournai, au début du xv^e siècle, qu'illustreront bientôt Robert Campin et Roger de le Pasture.

Évidemment cette tapisserie n'est plus dans un bon état de conservation, mais en dehors de sa valeur intrinsèque, elle offre l'inestimable avantage de donner une date précise, un lieu de provenance certain et de constituer ainsi un document de premier ordre, pour l'histoire de l'art.

Les guerres de Louis XI, contre Charles le Téméraire, ruinèrent la ville d'Arras. Après le siège de 1477, l'industrie de la haute-lisse y tombe dans une déchéance sans remède. La fabrication des tapis émigre alors en Flandre et devient particulièrement florissante à Tournai.

C'est dans sa ville épiscopale qu'en 1554, l'évêque Charles de Croy († 1563) fit exécuter par Jehan Martin, le Jeune ⁽²⁾, une tapisserie plus longue et plus haute que celle de Toussaint Prier. Le sujet, purement biblique cette fois, n'avait rien de spécifiquement local : c'était l'histoire du patriarche Jacob, d'après les dessins de Pierre de Cortone. Elle se plaçait également au chœur, d'abord au-dessus des écussons des chevaliers de la Toison d'Or, plus tard (à partir de 1742), elle remplaça la tapisserie de Toussaint Prier.

(1) *Martyrologe du Réfectoire*, ms. 83 aux Archives du Chapitre, à la date du 11 décembre 1410.

(2) Cfr E. SOIL DE MORIAMÉ, *Les tapisseries de Tournai*, p. 284 sv. Tournai, 1892.

Il en reste quatre morceaux dont les deux plus considérables ornent de même la sacristie-rotonde. L'une de ces pièces, restées presque intactes, montre Joseph vendu par ses frères et la présentation de sa robe ensanglantée à son père Jacob ; tandis qu'à l'arrière-plan, des sujets accessoires apparaissent disséminés dans un gracieux paysage. L'autre célèbre le triomphe de Joseph et son retour à la maison paternelle, escorté d'un cortège d'hommes et d'animaux chargés de richesses : dans le fond, l'entrée de Joseph dans la demeure de son père, la mort de Jacob et ses funérailles. La tenture porte sur le côté la légende ESPÉRANT CROY 1554, avec les armes du donateur (écartelé : au premier et au quatrième de France ancien, à la tour ouverte et deux fenêtres de même, crénelée et surmontée de deux crosses qui est l'évêché de Tournai ; au deuxième et troisième, encore écartelé : au premier et quatrième d'argent à trois fasces de gueules, qui est de Croy-Renty ; au deuxième et troisième d'argent à trois doloires de gueules, deux et un, les deux en chef adossées).

« Le dessin est correct, remarque justement Mgr Voisin, les formes sont gracieuses, les costumes antiques très riches, la nature est bien imitée ; mais les personnages sont représentés dans un mouvement ou avec des poses exagérées. On n'y retrouve plus cette naïveté, cette inspiration religieuse, cet ensemble si bien combiné pour parler aux yeux du spectateur, qui donnent tout le charme aux tableaux de nos grands peintres du quinzième siècle (1). »

On a coutume de répéter que la tenture de Toussaint Prier servit de tapis de pied, après qu'elle eut été, en 1742, désaffectée de sa primitive destination : nous avouons n'avoir trouvé nulle part la trace d'un fait analogue. Mais en 1751, nous voyons le chapitre autoriser le chanoine De Beaufaict à la faire nettoyer, à ses frais (*propriis expensis*), pour pouvoir la suspendre ensuite décemment (*in locis magis convenientibus*) dans la Chambre du cellier et lieux adjacents (2).

Quant à la tapisserie de Charles de Croy, elle était trop haute

(1) J. VOISIN. *Notice sur les anciennes tapisseries de la cathédrale de Tournai*, dans les *Bulletins de la société historique et littéraire*, t. IX (1863), p. 245.

(2) *Actes capitulaires*, 13 septembre 1751.

pour être déroulée le long de la dossière des stalles, même après qu'on eut supprimé le dais qui les surmontait. Alors le chapitre décida d'en couper les bordures à fleurages ; et le trésorier fut autorisé à les vendre, au mieux de ses intérêts (1). L'acheteur propice ne se présenta pas ; et ce sont les fragments de cette bordure Renaissance qu'on a cousus actuellement, en haut et en bas des tapisseries de Toussaint Prier, à l'effet d'augmenter leur dimension.

La salle est égayée par huit petits anges joueurs, en marbre de Gênes, autrefois attachés aux piliers du déambulatoire ; et elle est lambrissée à l'aide des marbres provenant de la démolition des grands autels du transept : sauf vers la porte d'entrée, où sous les tapisseries de Charles de Croy sont tendus deux anciens *antependium* du maître-autel. Ces riches ornements ont été sauvés, durant la tourmente, chez le chanoine De Boland à Saint-Maur.

L'un représente, en trois médaillons, la résurrection du Christ, son ascension et l'assomption de la Vierge, dans un somptueux ramage de fleurs et de fruits, peuplé d'oiseaux : le tout en broderie d'or découpée et appliquée sur soie blanche. L'autre figure le traditionnel Arbre de Jessé. Du sein du patriarche, couché et revêtu d'habits magnifiques, s'élève une branche féconde qui se ramifie à droite et à gauche, portant en floraison vivante les ancêtres du Sauveur. Au milieu de l'arbre mystérieux, la fleur des fleurs, la Ste Vierge portant l'Enfant-Jésus.

En dépit de leur caractère différent, les deux antépannes sont moralement de la même époque (fin xv^e - début xvi^e siècle). « Ces deux objets sont très remarquables, observe L. Cloquet, d'abord par l'art exquis avec lequel ils ont été exécutés, ensuite par leur style encore tout imprégné du moyen âge, malgré leur époque récente, nouvel indice des fortes traditions qui se conservaient dans l'École de Tournai. » (2)

Et cependant la perle de ce vaste écrin est encore le beau *Calvaire d'ivoire* qui, dans le fond de la rotonde, se détache tout blanc sur les couleurs éteintes de la tapisserie de Toussaint Prier. Le Christ, plus haut et plus grand (55 centimètres), forme avec les

(1) *Ibidem*, 2 juin 1751.

(2) L. CLOQUET, *Tournai et Tournaisis*, p. 235.

statues habillées de la Vierge et de S. Jean, plus courtes (32 centimètres) et plus massives, un triangle parfaitement homogène et rythmé (1).

Déjà, sous l'ancien régime, on reconnaissait dans ces ivoires une œuvre de Jérôme Duquesnoy fils (2), né à Bruxelles en 1602, mort à Gand le 28 septembre 1654, et devenu, après le décès de son frère François (Livourne, 1643), le statuaire et sculpteur officiel de la cour de Bruxelles (1645).

Les documents, que nous possédons sur la date et la provenance de ce Calvaire, sont favorables à cette attribution.

En effet, le premier détenteur en est Alphonse-Guillaume-Norbert de Berghes, né à Bruxelles en septembre 1624, admis comme page de l'Infante Isabelle, le 15 décembre 1631, prévôt-clerc de la collégiale de Clèves le 9 octobre 1643, chanoine de Tournai le 8 mai 1649. En 1658, il résigna son bénéfice en faveur de Jacques de Brecht pour devenir prévôt de la collégiale de Nivelles, archi-chapelain de la chapelle de Bourgogne et grand aumônier de Philippe V. Désigné par ce dernier pour le siège épiscopal de Tournai le 2 juillet 1667, il ne put prendre possession de son évêché : la ville étant tombée, depuis le 26 juin, entre les mains de Louis XIV. Nommé ensuite à l'archevêché de Malines en septembre 1669, il y demeure jusqu'à sa mort, le 7 juin 1689.

En souvenir de son passage dans le chapitre de Tournai, Alphonse de Berghes légua les précieuses statues d'ivoire à la cathédrale de cette ville. Le 18 janvier 1708, le trésorier se préoccupe encore de faire venir de Malines (*fieri veniendum*) le fameux Calvaire (3) ; et à partir du 5 octobre 1718, chacun pouvait l'admirer sur l'autel de Notre-Dame flamande (4), dont il constitua le principal ornement jusqu'à la Révolution française.

Devant les menaces de pillage, notre œuvre d'art partagea le sort des grandes châsses de Notre-Dame et de S. Éleuthère. Comme

(1) Lire Th. BONDROIT, *Un beau Calvaire d'ivoire*, dans *Pour l'embellissement de notre vie*, p. 53 svv. Tournai, Casterman, 1933.

(2) *Petites archives*, Section III, Dossier 1.

(3) *Actes capitulaires*, 18 janvier 1708.

(4) *Ibidem*, 3 octobre et 5 octobre 1718.

ces dernières, elle fut cachée chez la veuve Colin-Criquillon, dont le mari avait été « vinier » du chapitre (1).

Aujourd'hui le Calvaire d'ivoire est mis en honneur dans la sacristie des chanoines, où il clame le « pardon des offenses » avec une éloquence tragique : le Christ par son regard surhumain, la Vierge par son attitude suppliante, S. Jean par son geste attristé. C'est là que les officiants le saluent avec amour et confiance, avant de procéder au Saint-Sacrifice et en revenant de l'autel.

*
* *
*

Un étroit couloir mène vers la droite à la *SALLE DU CHAPITRE*. Quelques peintures encadrées dans des *lambris de bois* ornent ce vestibule, ainsi que l'antichambre de la sacristie-rotonde. Ces panneaux proviennent de l'abbaye norbertine de *Saint-Feuillien* du Rœulx, où ils formaient la dossière des stalles. Les médaillons retracent naturellement des épisodes de la vie de S. Norbert (1080-1134) (2). Ils sont dus au pinceau du bruxellois C. Eykens (1719-1753), qui fut élève à Anvers de Pieter Snayers surnommé le Saint (1681-1752). On y reconnaît le flou de l'école dégénérée d'Antoine Watteau.

Les lambris de la salle du chapitre ont beaucoup plus de mérite artistique. Ils sont au nombre de huit, sculptés avec finesse et en

(1) *Petites archives*, Section III, Dossier 1.

(2) *Dans l'antichambre* : 1. Le brillant cavalier qu'est Norbert de Gennepe, cheminant avec son page sur la route de Xanten à Freden, est soudainement terrassé par la foudre (1115) ; il entend dans le fracas de l'orage une voix qui lui crie : « Quitte le mal et fais le bien ! » — 2. La Vierge apparaît à Norbert, à Prémontré, dans la forêt de Coucy, et lui présente le vêtement blanc que devront porter les religieux de son Ordre.

Dans le couloir : 3. Norbert guérit les malades dans la région de Valenciennes (1119). — 4. Il prêche aux habitants, ravés du caractère surnaturel de son langage de paix. — 5. Le pape Honorius II remet au Saint, le 26 février 1126, une charte qui approuve et confirme l'Ordre qu'il a fondé. — 6. Mort de S. Norbert, dans la nuit du 5 au 6 juin 1134, en présence de son disciple bien-aimé le B. Evermode et du seigneur Conrad, destiné à devenir son successeur sur le siège métropolitain de Magdebourg.

plein chêne, à l'époque Régence. Les sujets sont tirés de la légende de S. Ghislain. Placés derrière les stalles de l'église abbatiale, ces bas-reliefs rappelaient aux moines les hauts-faits de leur fondateur (VII^e siècle) (1).

Un grand *crucifix d'ivoire*, au-dessus de la cheminée et, sur une console sculptée, une *pendule Louis XV*, en écaille verte, incrustée de bronze ciselé, peut-être de Philippe Caffieri (1714-1721), achèvent le mobilier du local. La boîte qui supporte l'éléphant renferme un carillon, jouant treize airs du XVIII^e siècle.

*
* *

Il nous faut revenir maintenant au revestiaire des chanoines pour pénétrer ensuite dans la TRÉSORERIE.

Cette dernière salle, adjacente à l'un des bas-côtés du chœur, est de toute beauté. Couverte d'ingénieuses voûtes en arcs d'ogive, elle correspond à deux travées subséquentes du déambulatoire. De l'ancienne peinture polychrome qui les ornait jadis, on a retrouvé en 1882 assez de traces pour pouvoir la reconstituer.

En présence du grand nombre d'objets que contient la salle du trésor, force nous est de les sérier. Nous prendrons donc successivement : 1. l'*orfèvrerie* ; 2. les *ivoires* ; 3. les *manuscrits* ; 4. les *ornements*.

(1) En commençant à gauche de la cheminée. 1. Vision de Ghislain au pied du tombeau de S. Pierre, qui lui ordonne d'aller prêcher l'Évangile dans le Nord de la Gaule. — 2. Le pape confirme cette mission apostolique. — 3. Le roi Dagobert, en chasse dans la forêt charbonnière, découvre le Saint, en un lieu appelé *Ursidongus* (retraite de l'ours) sur la rivière de la Haine. — 4. Ghislain défriche la forêt ; un ours domestiqué devient son serviteur fidèle. — 5. Dagobert remet au Saint une charte, l'autorisant à ériger un monastère, lequel vaudra plus tard à la localité le nom de Saint-Ghislain. — 6. Viennent à la consécration de l'abbaye le comte Madelgaire et sa femme Waudru, qui touchés par la grâce décident de se séparer du siècle, pour s'attacher également au service divin : l'un fondera un monastère qui sera l'origine de Soignies ; l'autre, une communauté religieuse qui se trouve à la base de la ville de Mons. — 7. Waudru et sa sœur Aldegonde (fondatrice de Maubeuge), instruites dans la doctrine sacrée par S. Ghislain et son compagnon : dans le fond, le beffroi de Mons. — 8. Mort de S. Ghislain au milieu de ses frères en religion,

1. L'orfèvrerie

Le trésor de la cathédrale renferme un joyau d'une haute anti-
quité et d'une valeur inestimable (1). Il s'agit d'une sorte de boîte
en forme de *croix pattée*, faite d'épaisses lames d'or. Sa hauteur est
de 14 centimètres 5, sa largeur, de 11 centimètres : non compris
la double rangée de perles fines qui prolonge l'intégralité du con-
tour. Des perles plus grosses encore surgissent à tous les angles
saillants ou rentrants. La tête mesure 4 centimètres 7 ; les bras
4 c. 1 ; la tige, 6 c. 7. L'épaisseur atteint 2 centimètres environ.

La face principale porte, sous une lame de cristal, une importante
relique de la vraie croix, vers laquelle convergent sur trois lignes
quarante-huit gemmes multicolores (quartz, améthystes, rubis, sa-
phirs, etc.) serties de bâtes peu saillantes, les unes arrondies, les au-
tres rectangulaires.

Le revers présente une ornementation analogue ; mais on n'y
compte que trente-deux pierres précieuses, agencées deux à deux.
Le centre de la croix est occupé cette fois par un disque en émail
cloisonné, translucide, à fond vert-émeraude ; analogue au médail-
lon ornant la poitrine de la Vierge, sculptée sur la châsse de Notre-
Dame et dont il sera question plus loin.

L'intérieur de la caisse, veuf de son contenu, n'en reste pas
moins très curieux par son partage en cloisons étanches.

Malheureusement, ce merveilleux objet a reçu des ajoutes qui
le déparent : au sommet, un anneau de suspension avec une chai-
nette d'argent, à la base une douille sans grâce. Le couvercle,
emboîté à frottement, est maintenu par deux broches bouclées qui
traversent horizontalement les parties verticales, à une légère
distance de leurs extrémités. Toutes ces annexes qui pénètrent la
cloison intérieure, déclare Ch. de Linas, « indiquent la main d'un
ouvrier plus que médiocre et la déplorable incurie des hommes qui
commandèrent la besogne » (2).

(1) Voir Ch. DE LINAS, *Le reliquaire de la Sainte Croix de la cathédrale de Tournai*, dans la *Revue de l'Art chrétien*, Nouvelle série, t. V (1887), p. 420 svv.

(2) *Ibidem*, p. 422.

Mgr Voisin reportait sans hésiter cette pièce d'orfèvrerie à l'époque mérovingienne, en se basant sur des analogies avec les croix suspendues aux couronnes votives de Receswinth et de Swynthila, trouvées près de Tolède en 1858 et déposées actuellement au musée de Cluny⁽¹⁾.

Ch. de Linas, l'un des savants les plus autorisés dans la matière, a fait justice de ce cliché qui a trouvé faveur pendant presque trente ans. Il y reconnaît nettement la technique de l'Orient. Rien là de mérovingien, d'après lui : forme générale, décor de perles et de pierreries, sertissure, tout est byzantin.

Les croix pattées de l'époque mérovingienne sont toujours à branches égales, ou peu s'en faut. Byzance seule fournit des types où les dimensions de la tige dépassent celles des bras, comme dans la croix de Tournai dont la hampe est de 2 cent. plus longue que la tête. Non moins que la sertissure des pierres, le décor de perles trahit l'origine byzantine. « Jamais que je sache, écrit Ch. de Linas, les orfèvres mérovingiens n'ont pratiqué, ni même employé sur leurs ouvrages, les perles trop fragiles pour un outillage barbare ; au rebours, l'industrie byzantine use et abuse de ces précieux globules ⁽²⁾ ».

Ajoutons que la première gemme du revers porte une marque indéchiffrable qui semble être un mélange de lettres pehlvies et de caractères inconnus : tel est l'avis du hollandiste Paul Peeters, dont la compétence en langues orientales est hors de conteste.

On serait en présence, d'après Ch. de Linas, d'un insigne liturgique propre à l'Église d'Orient. Le haut clergé des rites orientaux a pour attribut, de temps immémorial, une croix tenue en main et que l'on nomme *croix de bénédiction*, munie ou dénuée d'appendice.

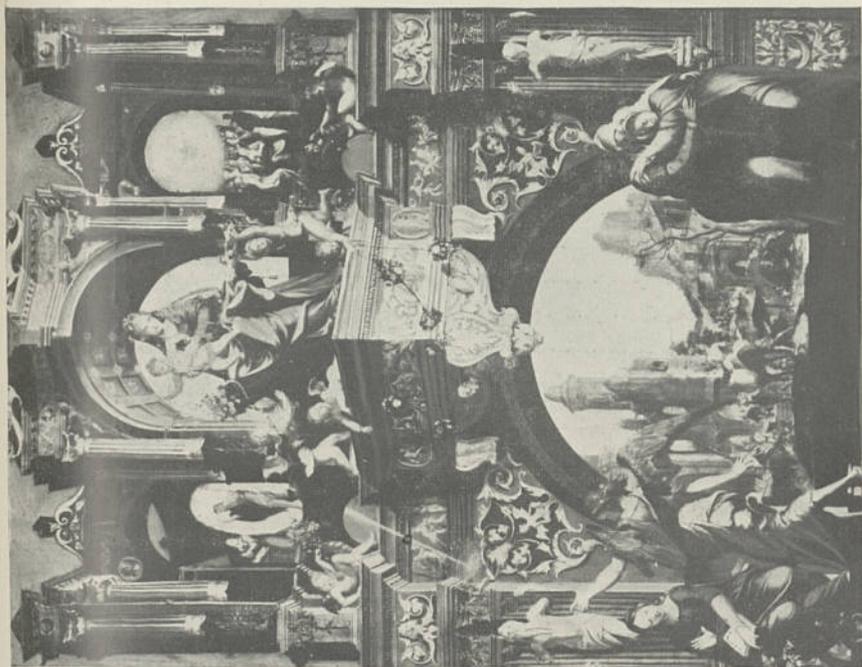
Sans manche, on en trouve un original dans la croix de Justin II, au trésor du Vatican (VI^e siècle), et une représentation entre les mains de l'évêque Maximien, sur les mosaïques de S. Vital à Ravenne (même époque). Avec manche, il y avait la croix de bénédic-

(1) J. VOISIN, *Liste chronologique des monuments et des principaux objets d'art de Tournai*, dans les *Bulletins de la société historique et littéraire de Tournai*, t. XIV (1870), p. 8.

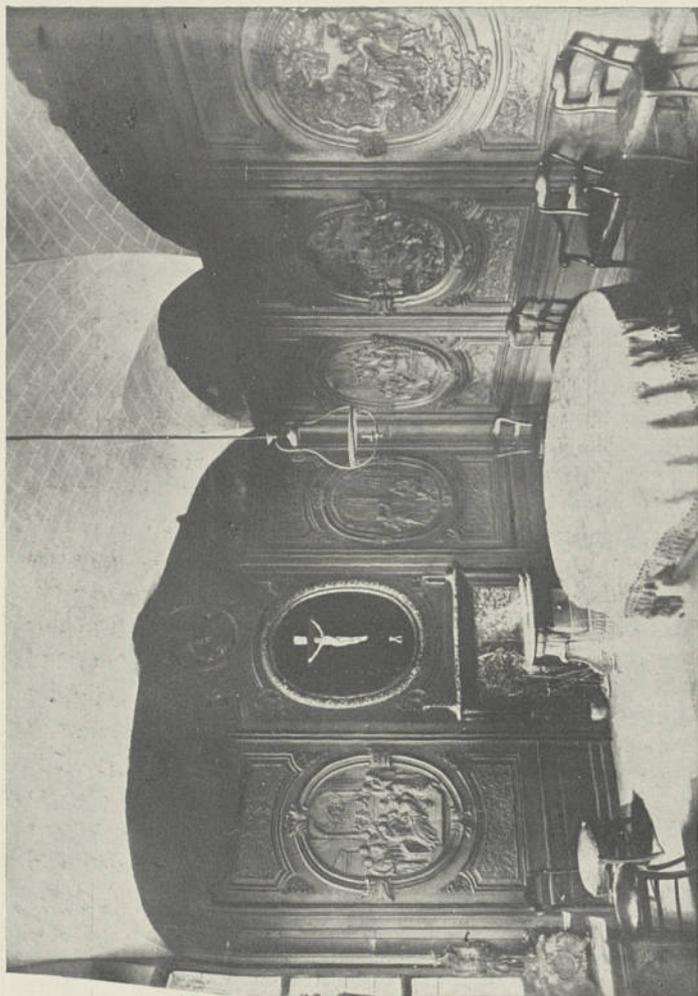
(2) CH. DE LINAS, *op. cit.*, p. 422 sv.



2. PANNEAU SCULPTÉ DE LA VIE DE
S. GHISLAIN (p. 336).



1. TABLEAU DE LA VIE DE LA VIERGE,
attribué à Lancelot Blondeel (p. 302).



SALLE DU CHAPITRE, ENTOURÉE DES BOISERIES SCULPTÉES DE SAINT-GHISLAIN (p. 335)

tion sur le triptyque en ivoire de la Minerve à Rome (xi^e siècle), prototype des insignes de bois sculpté, garni de métal, du musée du Vatican et qui proviennent du Mont Athos.

Primitivement la croix de Tournai était sans doute sans annexes, ainsi que les exemples du Vatican et de Ravenne ; plus tard, elle put recevoir une poignée pour éviter aux perles le trop fréquent contact de la main. La douille actuelle aurait alors remplacé cette hampe, lors de la dernière appropriation.

En tous cas, il semble bien qu'on ne doive en reporter la fabrication à une date postérieure à l'époque carolingienne (1) ; et de Linas pourrait bien avoir raison, lorsqu'il la considère comme « une épave ignorée du sac de Constantinople en 1204 ». On sait qu'en suite de la prise de cette ville par les guerriers latins de la quatrième croisade, les dépouilles de ses innombrables édifices religieux, les saintes reliques dont ses monuments vénérables étaient si riches devinrent la proie des vainqueurs, qui les amenèrent en Occident et en firent présent autour d'eux.

Nous ne possédons plus aucun inventaire de la trésorerie de la cathédrale au moyen âge. La croix byzantine est de ce chef inconnue dans les archives, jusqu'en 1566. A cette date, le grand-vicaire, N. de la Grange, nous livre ce curieux renseignement : « Les deux croix, qui se montrent en la thésorie de l'église, furent trouvées après les saccagements, toutes *terreuses et déshonorées*, lors qu'on faisoit une fosse pour enterrer un chanoine devant l'autel Saint-André ou Saint-Georges » (2). La restauration en fut confiée à « Jacques Volcart, orfèvre de l'église ».

Or ces deux croix que l'on montrait à la trésorerie, quelles étaient-elles ?

Le chapelain Nicolas Haccart (né en 1626) va nous répondre, lui qui dressa, vers la fin du xvii^e siècle, un inventaire minutieux des reliques et argenteries de la cathédrale, « selon l'ordre adopté en 1661 » : *Duae parvae cruces, in quibus sunt particulae verae Crucis*

(1) D'après de Linas (*op. cit.*, p. 424), la date de fabrication « doit flotter entre la fin du vi^e siècle et le milieu du vii^e ». Nous ne croyons pas qu'il faille remonter si haut.

(2) *Manuscrit Du Fief*, 13762-8, fol. 177r et v.

Domini; quarum una est argentea partim deaurata, cui accessit in medio quadrum, ex pluribus parvis adamantibus compositum, dono domicellae Sourdeau anno 1669; ALTERA EX AURO PURISSIMO GEMMIS ET MARGARITIS OPTIMIS CIRCUMCIRCA ORNATA (1).

Dans cette dernière croix, de modestes proportions (*parva*), en or très pur, ornée de pierres précieuses et d'un pourtour de belles perles (*circumcirca*), on reconnaît sans peine notre croix byzantine.

Comment expliquer qu'elle ait pu se trouver « toute terreuse et déshonorée » dans le sol du transept nord ?

Nicolas de la Grange lui-même établit une relation entre « les saccagements » des Huguenots et la découverte du précieux reliquaire (2). Or nous savons que les émeutiers violèrent des tombes dans le chœur, au transept et dans la chapelle S. Louis, pour les fouiller, « la convoitise portant le flambeau et servant d'amorce à leur furie ». Pasquier de le Barre nous affirme qu'ils arrachèrent de la trésorerie « les ymaiges et aultres relicquaires d'or et d'argent... mettant et cassant le tout en pièches, sans espargner pierres ny perles précieuses dont iceulx relicquaires estoient enrichis » (3). De la Grange nous montre précisément devant le même autel de S. Georges une lutte farouche, entre « des artisans dont il y en eut de tués : les dicts saccageurs se battant l'un contre l'autre » pour se disputer leur proie.

On peut supposer que dans la mêlée l'un d'eux aura cru sauver son butin, en jetant le précieux débris de la croix byzantine dans la tranchée ouverte pour visiter un tombeau ; après le sac, on aura rempli cette tombe avec les gravois et la terre, dans lesquels on devait retrouver plus tard les deux croix.

Le travail, que Jacques Volcart a fait subir à la première de ces croix, nous échappe complètement. L'a-t-il refondue en argent et partiellement dorée ? Peut-être. Le fait, qu'on ne l'a pas conservée et qu'elle a dû attendre l'année 1669 pour recevoir en son centre

(1) J. VOISIN, *Le trésorier et le trésor de la cathédrale*, dans les *Bulletins de la société historique et littéraire de Tournai*, t. XI (1867), p. 293 sv.

(2) *Manuscrit Du Fief*, 13762-8, fol. 177. Texte ci-dessus, p. 159.

(3) Cfr précédemment, *Chapitre VII, Les mauvais jours du chapitre*, p. 160 svv.

(*in medio*) un carré (*quadrum*) de petits diamants, « don de M^{lle} Sourdeau », semble indiquer qu'elle avait davantage souffert et qu'elle restait moins estimée.

Par contre, on devine sans peine les restaurations effectuées par l'orfèvre à la croix byzantine.

C'est à lui d'abord que l'on doit toutes les annexes en argent, qui percent malencontreusement les cloisons intérieures, à savoir : l'anneau de suspension, la douille de la tige et les deux goupilles horizontales qui maintiennent le couvercle emboîté à frottement.

Une maladroite sertissure d'argent accuse de même un travail de rhabillage, dans le disque d'émail translucide qui occupe le centre du revers. En attendant l'époque où les produits limousins, mosans et rhénans accaparassent le marché européen, l'industrie byzantine importait en Occident ces plaquetttes émaillées, que les orfèvres latins associaient aux pierreries dans la composition de leurs ouvrages. On en trouve un peu partout, notamment à Conques, au Château-Ponsac, à Poitiers, à Trèves et encore à Tournai même, sur la poitrine de la Vierge, assise au pignon de la châsse de Notre-Dame (1). Jacques Volcart en avait une sous la main et il l'a sertie à la croisée du revers, là où il y eut primitivement, toujours d'après Ch. de Linas, « une bractéate, soudée à la lame de fond et qu'un accident fit disparaître » (2) ; soit que cette bractéate comportât une image de la Vierge ou bien un *Agnus Dei* crucigère, comme sur la croix de Justin II au trésor du Vatican.

Jusqu'à la fin de l'Ancien régime, le précieux reliquaire était régulièrement utilisé en diverses circonstances. D'abord à chaque entrée de Souverain auquel on donnait la relique à baiser, suivant un cérémonial établi. Ensuite, à la grande procession de l'Exaltation de la Sainte-Croix, l'archidiaque la portait, derrière le clergé et immédiatement devant le Saint-Sacrement. Enfin le Vendredi-Saint, on la livrait à la dévotion populaire, comme on le fait encore aujourd'hui.

* * *

A la fin du XII^e siècle, la plupart des riches cathédrales et des

(1) Lire CH. DE LINAS, *op. cit.* p. 421.

(2) *Ibidem*, p. 423.

puissantes abbayes (Reims, Saint-Riquier, Saint-Germain-des-Prés, etc.) avaient une petite église, étincelante d'or et de pierres, sous les voûtes de la grande : c'était la châsse à reliques. Saint-Denis surtout avait voulu éclipser, sous ce rapport, toutes ses rivales. A l'effet de construire sa magnifique croix-reliquaire, l'abbé Suger avait épuisé ce qu'il y avait de pierres fines et de métaux précieux dans le riche trésor de son monastère, tout ce que lui avaient prodigué les rois et les princes de son temps. Pour exécuter ce travail, il fit appel à un artiste de la vallée de la Meuse, Godefroid de Claire (1), originaire de Huy, auteur de deux châsses dans sa ville natale et de l'admirable châsse conservée dans l'église de Deutz (Cologne) (2).

A l'exemple de son ami et ancien collègue de Paris, l'évêque Étienne fit venir à Tournai, pour y confectionner une châsse, *Nicolas de Verdun*, fameux au XII^e siècle comme orfèvre-émailleur, ainsi que furent célèbres, comme architectes, Guillaume de Sens et Villard de Honnecourt. Il était déjà l'auteur du superbe retable d'orfèvrerie émaillée, à l'abbaye de Klosterneubourg près de Vienne, et terminé en 1181 (3). Les moines de cette abbaye augustinienne, par l'intermédiaire de Werner ou Garnier, leur prévôt, s'étaient adressés à son talent, parce qu'ils n'avaient pas sous la main, en Autriche, un artiste suffisamment habile pour élaborer les cinquante et une scènes de cette importante œuvre de métal (primitivement un ambon).

Le retable de Klosterneubourg, déclare E. Mâle, laisse deviner la filiation artistique de Nicolas de Verdun. Il dut recevoir des leçons de Godefroid de Claire. « Mais si Godefroy de Claire est grand, Nicolas de Verdun est plus grand encore ». (4) Ce dernier collabora à la célèbre châsse des Rois mages de Cologne, dont il exécuta les statuettes des prophètes et des apôtres (5). Parmi ces figures, note

(1) E. MALE l'a démontré, dans la *Revue de l'Art ancien et moderne*. Paris, 1914.

(2) La preuve en est faite par O. VON FALKE et FRAUBERGER, dans les *Deutsche Schmelzarbeiten des Mittelalters*. Francfort, 1906.

(3) Cfr V. O. LUDWIG, *Der Verduner Altar*. Vienne, 1929.

(4) E. MALE, *L'art allemand et l'art français du moyen âge*, p. 178. Paris, Colin, 1917.

(5) Voir O. VON FALKE, *Zeitschrift für christliche Kunst*, 1905, p. 161 sv.

encore E. Mâle, « quelques-unes sont les plus belles que le XII^e siècle ait créées ».

Or donc Étienne, sur le point de terminer sa cathédrale romane et songeant à l'enrichir d'une précieuse châsse, manda de même à Tournai Nicolas de Verdun, afin d'y exécuter la châsse de Notre-Dame, patronne de la cathédrale et du chapitre. L'artiste, qui approchait alors du terme de sa carrière, vint se fixer dans le pays avec sa famille ; car les *Reliefs de bourgeoisie* de la ville de Tournai enregistrent un *voirier*, Colars (Nicolas) de Verdun, sans doute son fils, reçu bourgeois le 3 novembre 1217 et qui ne paya que 25 sols, le taux des *filz* de bourgeois (1).

La châsse fut terminée en 1205, comme l'atteste l'inscription qui entoure l'œuvre : *Anno ab incarnatione Domini 1205 consummatum est hoc opus aurifabrum*. Un second texte nous apprend que maître Nicolas de Verdun employa à cet effet 109 marcs d'argent et six marcs d'or : *Hoc opus fecit magister Nicolaus de Verdun, continens argenti marcas 109, auri sex marcas* (2).

Didron remarque (3) justement que si l'abbé Suger a dû mettre deux années pour une croix, il en a fallu peut-être une dizaine pour notre châsse : ce qui amènerait l'orfèvre mosan dans nos murs, vers 1195, c'est-à-dire trois ans après l'avènement d'Étienne au siège de Tournai.

La châsse de Notre-Dame étonne les connaisseurs par le fini de son exécution, dans le modelé des têtes, la ciselure des cheveux, la perfection des émaux supérieure à ceux du temps et même de l'époque suivante (4). Nous tenons sans doute ici le dernier travail de Nicolas de Verdun, dans lequel le célèbre artiste a pu donner

(1) B. N. DU MORTIER, *Recherches sur les principaux monuments de Tournai*, dans les *Bulletins de la société historique et littéraire de Tournai*, t. VIII (1862), p. 219, n. 3.

(2) J. COUSIN, *Histoire de Tournay*, t. IV, chap. 3, p. 13. Douay, 1620.

(3) DIDRON, *Nicolas de Verdun, émailleur du XII^e siècle*, dans les *Annales archéologiques*, t. XXII, 1862, p. 201.

(4) Cf. Max CREUTZ, *Die Goldschmiedekunst der Rhein-Maas Gebietes*, p. 138 sv., dans *Belgische Kunstdenkmäler*, sous la direction de P. CLEMEN. Munich, 1923.

la mesure de son savoir et de son habileté. A Klosterneubourg, son talent était noyé dans l'étendue du sujet ; à Cologne, il était embarrassé par sa complexité ; à Tournai, il a pu créer d'un jet une œuvre d'une harmonieuse unité.

On n'y retrouve déjà plus les efforts souvent maladroits des sculpteurs du *xiii^e* siècle. Les gestes sont variés et expressifs. Les physionomies, les attitudes sont nobles et élégantes. Les draperies sont traitées avec une précision qui rappelle l'antiquité. Le corps qui se sent sous les vêtements, montre sinon de la science du moins le souci et l'observation de la forme. Ce qui frappe surtout, notamment dans les scènes de l'Annonciation, de la Visitation, de la Fuite en Égypte, c'est une expression de bonté et de tendresse dont le passé ne fournissait pas d'exemple ; et à certains endroits, comme pour le Christ en majesté et la Vierge dans l'Adoration des mages, un cachet de grandeur que l'on ne trouve que dans la statuaire antique.

Notre monument a la forme d'un édicule oblong sur plan rectangulaire, mesurant 1 m. 26 c. de long, sur 70 c. de large et 90 c. de haut avec la crête, mais sans les pommeaux. Il est couvert d'une toiture à quatre versants, dont un crêtage marque les arêtes, et de deux fleurons terminaux en pommes de cristal. Sans nuire à l'ordonnance générale, deux segments semi-circulaires font ressaut à la base des petits côtés. Cet ingénieux moyen d'allonger les socles sera imité sous chaque statuette, aux grandes comme aux petites faces, par l'auteur de la châsse de S. Éleuthère, dont il sera question plus loin.

Les faces du reliquaire sont peuplées de hauts-reliefs en argent doré abrités sous de riches arcatures trilobées, décorées de filigranes, d'émaux cloisonnés ou champlévés, de pierreries et d'inscriptions anciennes.

Au milieu du *xix^e* siècle, la châsse de Notre-Dame se trouvait dans un état lamentable : par suite des ravages du temps, à raison surtout des manœuvres qu'elle avait subies pour l'arracher au sac des Huguenots et au pillage de la Révolution française ; par suite aussi des interventions maladroites qui avaient suivi ces deux équipées.

Le crêtage avait presque complètement disparu. Une couche

épaisse de dorure à la feuille noyait de nombreux émaux champlevés et même cloisonnés. Il restait peu de vestiges des anciennes inscriptions explicatives. A certains endroits, le bois et le plâtre remplaçaient le métal. Des personnages avaient même été substitués les uns aux autres, au détriment de l'intelligence des sujets.

En 1890, L. Cloquet entreprit courageusement de rendre à l'œuvre son aspect primitif (1), en s'aidant de sa vaste érudition archéologique et en s'inspirant des textes que Mgr Voisin venait de découvrir dans le *Manuscrit Du Chambge*, aux Archives du chapitre (2). C'est le résultat de ce vaillant effort, de la part du savant professeur de l'Université de Gand, que nous allons brièvement décrire.

A l'avant, se voit le *Christ en majesté*, dans l'attitude des empereurs romains ; et autour de cette composition grandiose, les hexamètres suivants, laissés incomplets.

Rex ego sum
Me tremit infernus, michi supplicat ordo supernus.

Les anges portent respectueusement les instruments de la Passion, dans un pli de draperie, du moins ceux d'entre eux qui ont touché la chair sacrée du Sauveur.

Au *pignon opposé* se trouve la scène capitale de l'*Adoration des mages*, dans laquelle prédomine la haute figure de la Vierge assise, tenant sur un genou l'Enfant-Jésus recevant la myrrhe que lui offre le deuxième roi. Une inscription un peu recherchée suit les contours de l'archivolte :

Hi tres non sine re Domino tria dona dedere :
Vindicat hoc munus trinum sibi Trinus et Unus.

Le *flanc gauche* présente pour premier sujet l'*Annonciation*. La Vierge écoute étonnée le message de l'Ange, tracé en onciales niellées sur un phylactère : *Ave Maria gratia plena Dominus tecum, benedicta tu in mulieribus et benedictus fructus ventris tui. Amen.*

Marie réapparaît dans le même costume de syrienne, les traits un peu vieillis, sur le panneau suivant, la *Visitation*.

(1) VOIR L. CLOQUET, *La chûsse de Notre-Dame à Tournai*, dans la *Revue de l'art chrétien*, 1892, p. 308 svv.

(2) J. VOISIN, *Les fêtes de Notre-Dame de la cathédrale de Tournai*, dans les *Bulletins de la société historique et littéraire de Tournai*, t. VI (1859), p. 109 svv.

Enfin vient le groupe de la *Nativité* qui, à l'exception du Père éternel accosté de ses deux anges, a dû être fortement restauré.

Le *flanc droit* de la châsse (à gauche du Christ) montre d'abord la *Fuite en Égypte*, avec un ange, gardien de la S^{te} Famille et veillant sur elle.

*Tendit in Aegyptum puer implens ordine scriptum,
Donec ei detur quod ab ore patris revocetur.*

Puis une *Présentation au temple*, d'une insigne élégance. Un ange surgit également du fond émaillé, tenant une couronne gemmée (pierres anciennes) au-dessus de la tête du royal et divin Enfant.

*Labe puer purus datur ara futurus,
Quem nisi visurus non est Simon moriturus.*

Enfin le *Baptême de Notre-Seigneur*, où tous les personnages offrent un cachet de grandeur et une harmonie de lignes remarquables. Un ange encore tient le manteau du Christ et se montre prêt à l'en couvrir.

*Mundus ab immundis hiis se non
Sed fiunt mundaе contactu corporis undae.*

Aux versants de la toiture, six médaillons ovales se détachent sur un fond de superbes arabesques niellées. Dans le même émail bleuté, apparaissent aux quatre coins les emblèmes traditionnels des évangélistes, deux à chaque versant.

C'est toute l'économie de la *Rédemption* qui se déroule sur cette partie élevée de la châsse, avec la *Passion* qui la précède : d'une part la Flagellation, le Crucifiement, la Résurrection. Les inscriptions latines courent le long des bandes d'émail et de filigranes, qui bordent le trapèze des versants. Les voici dans l'ordre indiqué ci-dessus.

Flagellation,

*Vinctus non victus, velamine carnis amictus,
Judex districtus cisuras sentit et ictus.*

Crucifiement,

*In cruce pro servo dignum cruce libero servum,
Vita hominis, morior ne moriatur homo.*

Résurrection

*Ecce resurrexit quem quaeritis, ille relatum
Fratribus et Petro jam vivere cum Patre natum,*

Suivant la formule du haut moyen âge, la Résurrection n'est pas figurée dans sa réalité. Au lieu de montrer le Christ sortant du tombeau, l'artiste nous présente les Saintes femmes, au nombre de trois, chargées d'aromates et accueillies par un ange, qui leur indique du doigt le sarcophage entr'ouvert et vide.

Le second versant du toit exhibe, en trois médaillons, des scènes d'outre-tombe.

C'est d'abord (au milieu) l'arrivée du Sauveur aux limbes et dont un distique latin commente l'œuvre de libération. Il saisit Adam et Ève par la main et arrache au monstre des Enfers l'humanité tout entière, symbolisée par le premier couple humain :

*Pastor ovem reserat, Pastor bonus ut leo fortis
Quem sibi subdiderat leo qui rugit, leo mortis.*

C'est ensuite l'apparition de Jésus à la Madeleine, avec la parole du divin Jardinier :

Necdum astra poli subii, me tangere noli

.

C'est enfin l'incrédulité vaincue chez l'apôtre Thomas, que le Christ invite à glisser le doigt dans la plaie de son côté :

*Thoma, junge meo digitum lateri manibusque.
Nunc scio, nunc video, meus es Dominus Deusque.*

Aux quatre angles supérieurs du coffre et au-dessus des colonnettes géminées des arcades, surgissent des bustes d'anges ou de prophètes dans des positions variées et tenant en mains, les premiers les instruments de la Passion, les seconds le livre ouvert de leurs oracles.

Au total, la magnificence de cette châsse ne consiste pas principalement dans la valeur du métal, l'or et l'argent qui entrent dans sa composition. Ce qui en fait la richesse, c'est surtout la décoration, à laquelle concourent non seulement la gravure et la ciselure, mais toutes sortes de matières précieuses, telles que les pierreries à la couronne de la Vierge, l'émail byzantin translucide qui sert de fermoir à son manteau, les nielles des versants de la toiture et les brillantes incrustations de toutes nuances.

A cette époque, l'art centuplait ainsi le prix des métaux en les façonnant, l'émail remplaçait les pierreries et ce travail prêtait à toutes choses de la valeur, en y répandant de l'éclat.

Le corps de notre châsse est en cuivre doré. C'était la matière de prédilection pour les émailleurs du XII^e siècle en France et en Allemagne, qui pratiquaient surtout l'émail à *taille d'épargne* ou *champlevé*, introduit par la fusion dans les entailles d'un métal rigide. A cet égard le cuivre se prêtait bien à leurs grandes œuvres, parce qu'il leur offrait d'excellentes conditions de solidité.

De qui les Mosans et les Rhénans tenaient-ils ce procédé, connu autrefois, dit-on, par les anciens Celtes voisins de la mer? On ne pourrait le dire. Du moins est-il bien certain que ce n'est pas des Byzantins, puisque ceux-ci n'ont jamais pratiqué l'émaillerie à *taille d'épargne*. Tout au plus pourraient-ils leur avoir enseigné à faire des émaux *cloisonnés*, à l'instar de ceux qu'ils fabriquaient eux-mêmes (1). Les rares monuments d'orfèvrerie, où les procédés se rencontrent simultanément, comme dans la pièce qui nous occupe, portent le nom d'*émaux mixtes*.

On peut se demander aussi pourquoi l'évêque Étienne commanda au fameux Nicolas de Verdun cette châsse de Notre-Dame.

D'abord la Vierge était la patronne de la cathédrale et du chapitre de Tournai. De plus, Étienne voulait y placer les grandes reliques du haut moyen âge, après celles de la vraie croix. L'historien Cousin en effet nous dit qu'il a « lu en quelque livre manuscrit qu'en la dite châsse de Tournay il y a du lait et des cheveux et autres joyaux de la dite glorieuse Vierge ». Il discute ensuite la possibilité de posséder pareilles reliques authentiques.

L'auteur prouve ainsi qu'il ignorait que dans le haut moyen âge, on appelait *lait de la Vierge* un liquide blanchâtre, obtenu en diluant dans l'eau la poussière d'une grotte de Terre Sainte, dans laquelle, d'après la tradition, la Vierge se serait cachée avec le divin Enfant. Au surplus il est bon de rappeler ici, que primitivement on entendait par reliques « non pas les ossements sacrés, mais le bois de la vraie Croix, les vêtements et autres objets ayant été à l'usage des saints, les huiles prises dans les lampes qui brûlaient nuit et jour devant leurs sarcophages, et enfin les *brandea* c'est-à-dire les

(1) Voir F. DE LASTEYRIE, *Histoire de l'orfèvrerie*, p. 114 sv. Paris, 1875.

étoffes, qu'on avait appliquées quelque temps sur ces tombeaux ou suspendues aux environs » (1).

Les corps des saints restaient intacts, au-dessous d'une table d'autel ou dans une crypte souterraine. Plus tard seulement vint l'usage d'en distraire des parcelles plus ou moins importantes, pour les distribuer aux églises et aux fidèles. C'est à cette époque sans doute qu'on jugea bon de déposer dans notre châsse des reliques de S^{te} Ursule et des XI^m vierges, dont la dévotion était très florissante dans la localité, à en juger par les châsses que Tournai possède encore de ces glorieuses martyres de Cologne (2). Cette circonstance valut même à notre « fierte » d'être appelée la châsse de S^{te} Ursule et d'être l'objet d'un cérémonial particulier à la cathédrale, les 20 et 21 octobre, en la fête des XI^m vierges (3).

A la châsse de Nicolas de Verdun se rattache aussi l'antique souvenir de Notre-Dame flamande. Chaque année, à la Grande procession du mois de septembre, les Gantois apportaient une riche draperie pour la recouvrir et avaient le privilège de la porter, au tour de quatre heures du matin, « escortée de bannières ou gonfalone et de cierges allumés » (4). C'est elle aussi qu'on transportait dans les Flandres, aux jours de grandes calamités ou lorsqu'on manquait de fonds pour réparer la cathédrale (5). Et nous serions disposé à croire que les bijoux, les métaux et l'argent nécessaires à sa confection provenaient de cette Flandre du XII^e siècle, dont Guillaume le Breton, secrétaire de Philippe-Auguste, nous retrace l'opulence (6).

(1) E. REUSENS, *Éléments d'archéologie chrétienne*, t. I, p. 239 sv. Louvain, 1885.

(2) L'abbaye de Saint-Martin possédait les châsses de deux compagnes de S^{te} Ursule (S^{te} Honorée et S^{te} Florine), aujourd'hui à la paroisse Notre-Dame ; et l'église S. Piat détient encore aujourd'hui la châsse d'une compagne anonyme de S^{te} Ursule.

(3) J. VOISIN, *Des fiertes de Notre-Dame de la cathédrale de Tournai*, loc. cit., p. 110, n. 1.

(4) Voir ci-dessus, *Chapitre VI, Les grands jours de la cathédrale*, p. 129 sv.

(5) Cfr plus haut, *Chapitre IV, Le mécanisme administratif*, p. 82 sv.

(6) Lire J. WARICHEZ, *Étienne de Tournai et les pouvoirs politiques en Flandre*, dans les *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, p. 6 svv. du tiré-à-part.

Ce qui expliquerait d'un même coup le privilège des Flamands et la vogue de la châsse en terre de Flandre.

Cependant Étienne n'était plus quand, en 1205, l'œuvre fut terminée, puisqu'il mourut le 9 septembre 1203.

* * *

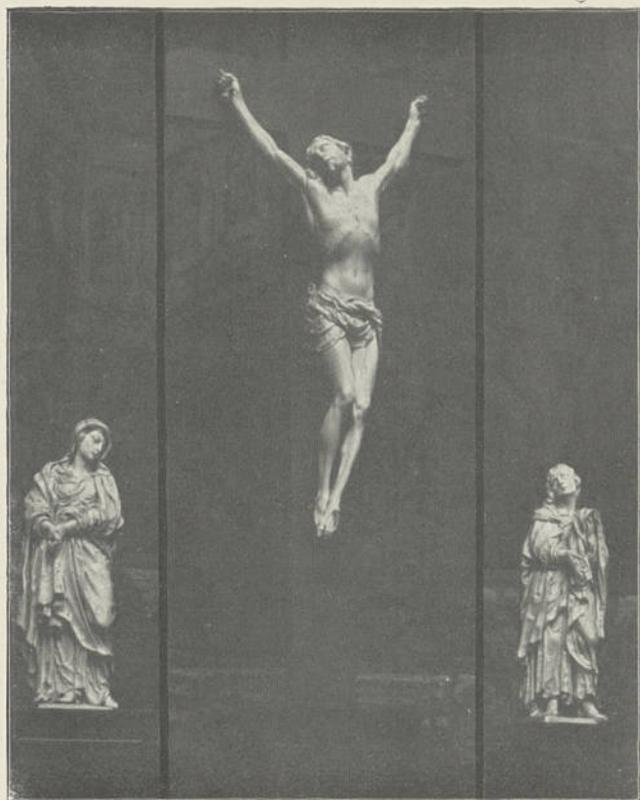
Quelques années plus tard, allait se poser la question d'une seconde châsse. L'évêque Walter de Marvis, en abaissant (1243) le niveau de l'ancien chœur roman, pour construire sur un même plan avec la nef le chœur ogival actuel ⁽¹⁾, supprima la crypte souterraine. Dès lors que devenait le sarcophage de S. *Éleuthère* qui s'y trouvait vénéré? Il ne restait qu'à suivre le mouvement à l'ordre du jour, en réunissant ses ossements dans une *châsse*, digne du premier évêque de Tournai et que l'on placerait ensuite dans l'église haute, sur le retable du maître-autel.

Là encore Walter de Marvis rêvait de faire grand. Et je me plais à croire que pour exécuter ce somptueux reliquaire, le prélat tournaisien a recueilli les fonds nécessaires et les bijoux utiles, dans la partie romane de son diocèse, comme Étienne avait recueilli les siens, parmi les fervents de Notre-Dame flamande.

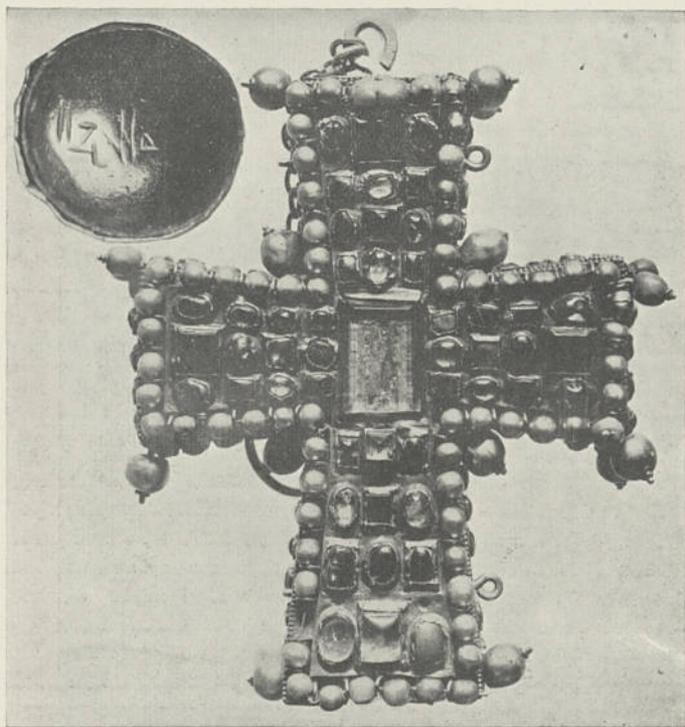
Si notre évêque tournaisien ne vécut pas assez longtemps († 17 février 1251) pour voir terminé ce chœur, qui dans sa pensée devait être comme une grande châsse de pierre dont les vitraux multicolores formeraient les parois émaillées, il eut la joie de contempler de ses yeux le magnifique petit temple d'orfèvrerie, qui abritait les restes de S. *Éleuthère*.

La châsse en effet fut terminée en 1247. Elle constitue, au témoignage de l'archéologue français Didron, « le plus beau travail d'orfèvrerie que nous ait légué le XIII^e siècle. Il suffit pour s'en convaincre de la comparer à la châsse de S. Taurin à Evreux, la plus remarquable de celles qui restent en France, et aux grandes châsses allemandes de Cologne et d'Aix-la-Chapelle. L'art allemand et l'art français étaient certainement très avancés au XIII^e siècle; mais tout en admirant leurs chefs-d'œuvre d'orfèvrerie, on doit

(1) Cfr plus haut, *Chapitre I, Aspect extérieur du monument*, p. 219 sv.



CALVAIRE EN IVOIRE, ATTRIBUÉ A
DU QUESNOY (p. 333)



CROIX BYZANTINE, AVEC LA MARQUE GRAVÉE SUR
LA PREMIÈRE GEMME DU VERSO (p. 337)

convenir qu'ils avaient atteint une moins grande perfection de travail et un sentiment moins délicat de la beauté et de la sculpture chrétienne, que celle de l'École de Tournai. Si la châsse de S^{te} Ursule à Bruges est considérée avec raison comme le chef-d'œuvre des vieilles fiertes enluminées, personne ne contestera au petit temple d'argent doré, élevé à la gloire de S. Éleuthère, d'être le chef-d'œuvre de l'orfèvrerie du moyen âge » (1).

Le critique allemand Creutz vient encore de renchérir sur cette appréciation (2). Pour lui, la châsse de S. Éleuthère n'est pas seulement la plus somptueuse œuvre d'orfèvrerie du moyen âge (*das reichste Werk der mittelalterlichen Goldschmiedekunst*) ; mais elle est absolument hors pair (*ein Steigerung darüber hinaus ist undenkbar*). La sculpture romane y atteint son apogée, voire même le dépasse (*Im Eleutheriusschrein ist die höchste Stufe des malerischen Prinzips der romanischen Kunst erreicht und überschritten*), en ce sens qu'elle fait présager (*anzudeuten*) la perfection des âges suivants.

C'est vrai pour les personnages, qui donnent des types aussi parfaits de la statuaire du XIII^e siècle que les grandes figures monumentales de la cathédrale de Reims. C'est vrai encore pour le décor ornemental, que les anciennes traditions romanes illuminent d'un dernier reflet, mais où l'art gothique commence à se montrer, dans les ogives aiguës des arcades trilobées sur les quatre faces de l'édicule. Quarante-deux ans seulement séparent la confection des deux châsses, mais que de chemin parcouru en orfèvrerie !

* * *

Le reliquaire a la forme d'un sarcophage rectangulaire, terminé par un toit à deux versants et par deux élégants pignons. Il mesure, sans les saillies rondes, 1 m. 15 de longueur sur 50 cent. de largeur. La hauteur est de 87 cent., non compris les pommeaux. Chacune des faces est ornée d'arcades ogivales trilobées, avec de riches archivoltes surmontées de crêtes ajourées.

(1) DIDRON, dans le *Bulletin des Commissions d'art et d'archéologie de Belgique*, t. XV, p. 191. Bruxelles, 1876.

(2) MAX CREUTZ, *Die Goldschmiedekunst des Rhein-Maas Gebietes*, p. 147 sv., *op. cit.* Munich, 1923.

Sous les arcatures figurent huit statues d'apôtres assis, quatre sur chaque face⁽¹⁾; tandis que trois autres⁽²⁾, debout cette fois, occupent trois des huit compartiments plus simples qui se partagent les deux versants de la toiture.

S. Jean-Baptiste vêtu d'un manteau en poil de chameau, l'archange Gabriel et la Vierge dans le mystère de l'Annonciation, l'Église triomphante (*presidet Ecclesia Christi relevata cruore*) et la Synagogue aux yeux bandés (*cæca ruens synagoga perit frustrata honore*) tiennent le reste du toit.

« On se sent impressionné, écrit Cloquet⁽³⁾, par cette majestueuse statuariaire..... Les apôtres qui sont assis sous les arcades inférieures sont majestueux comme des rois. Leurs figures expriment la puissance physique et morale; leurs traits sont énergiques et leur expression bienveillante; elles sont d'une vie, d'une vérité, d'un naturel étonnants pour l'époque et cependant fort idéalisés. Toutes ces statuettes sont exécutées en argent repoussé et doré; le métal, assoupli sous le ciselet de l'orfèvre, exprime jusqu'aux moindres rides, jusqu'aux traits les plus délicats des visages. Les chevelures et les barbes ont permis à l'orfèvre de déployer une rare habileté

(1) A droite du Christ : S. Pierre, la main droite levée et les clefs dans la main gauche; S. Paul, avec un long glaive dans la main droite et le livre ouvert de ses épîtres dans la main gauche; S. André, une croix à longue hampe dans la main droite et un rouleau dans la main gauche; S. Jean, tenant de sa main droite une cuvette indicatrice de son martyre, qu'il désigne du doigt.

A gauche du Christ : S. Jacques le Majeur, montrant de l'index droit la bannière qu'il soutient de la main gauche « Permanete in fide »; S. Jacques le Mineur, armé d'une massue de foulon; S. Barthélemy, tenant dans une main, qu'enveloppe son manteau, deux couteaux rappelant son écorchement; S. Barnabé, portant un glaive des deux mains.

(2) S. Philippe, une main sur la poitrine et la lance dans l'autre; S. Mathias et S. Thomas, tous deux un livre d'une main, esquissant de l'autre un geste de prédication. — A noter que S. Jude et S. Simon font défaut dans la série.

(3) La chasse de S. Éleuthère, dans la *Revue de l'Art chrétien*, t. VII, 1889, p. 188. — Voir aussi une description de la chasse par LE MAISTRE D'ANSTAING, dans les *Annales archéologiques* de DIDRON, t. XIII, 1853, p. 113 svv.; — et une autre par Th. BONDROIT, *Pour l'embellissement de notre vie*, p. 83 svv. Tournai, 1933.



FACE DU DIPTYQUE, AVEC LES
SCÈNES DE LA PASSION (p. 363)



L'AUTRE FACE DU DIPTYQUE EN IVOIRE, REPRÉSENTANT
S. NICAISE (p. 365)

dans l'acuité du repoussé, qui détaille les ondulations de ces boucles vivantes et pleines de style.... Les draperies sont d'une grande souplesse et la lumière accuse avec netteté leurs plis nombreux et serrés. Signalons encore la richesse des galons et des bordures qui rehaussent les vêtements.»

Les figures de S. Pierre et de S. Jacques le Majeur sont les plus remarquables, avec celles du Sauveur et de S. Éleuthère, dont nous allons dire un mot.

Car les pignons abritent sous de somptueux arcs trilobés, à l'une des extrémités, la grave image du Christ de la Résurrection, assis et foulant de ses pieds nus le lion et le dragon, selon la parole du psalmiste, *Conculcabis leonem et draconem* (1). Au tympan, un ange tenant les instruments de la Passion, qui furent ceux de la Rédemption ; aux deux angles de la châsse, deux autres anges, qui s'empres- sent autour du Sauveur et lui présentent des vases lacrymatoires.

L'autre pignon offre l'image de S. Éleuthère, assis sur une chaise curule, revêtu de ses habits pontificaux, les pieds chaussés et posés sur un monstre à deux têtes, tenant en main sa cathédrale aux cinq clochers. Trois anges lui présentent respectivement une croix, une palme et une couronne.

Le distique qui se développe sur les bandes émaillées, autour de la niche, a été l'objet de nombreuses controverses. La leçon la plus acceptable semble être la suivante :

*Sic satis expresse Tornacus tota quod esse
Debet pontificis non regis episcopo dicis* (2).

A propos de ce chef-d'œuvre de sculpture, Mgr Dehaines parlait de la « majesté d'un Jupiter antique, illuminée par la ferveur chrétienne » (3). « Pas une faiblesse dans cet ouvrage, note M. Th. Bondroit » (4). La grâce et le mouvement voilent ce que l'art gothique a

(1) Ps. XC, 13.

(2) Allusion à sa victoire sur l'hérésie et la corruption païenne ; allusion malicieuse aussi à la perte de la souveraineté temporelle, au profit de la Commune et du roi de France. Cfr ci-dessus, *Chapitre I, Les origines*, p. 17 svv.

(3) DEHAINES, *L'art avant le XV^e siècle dans la Flandre, le Hainaut et l'Artois*, p. 113.

(4) Th. BONDROIT, *op. cit.*, p. 91.

de raideur encore, de rappel hiératique, si j'ose ainsi parler ; l'accent d'autorité épiscopale donne de la grandeur à l'ensemble que tempère un vol de sourire à peine esquissé, rayonnant du visage. »

Un beau crêtage d'orfèvrerie, d'où émergent trois pommes richement émaillées, couronne le sommet et les gables de la toiture. Toutes les surfaces de métal sont ciselées. Des inscriptions gravées autour des personnages, des plaques d'émaux cloisonnés disposées symétriquement, des rinceaux au feuillage estampé et forgé, des colonnettes géminées aux fûts gaufrés de losanges ou de bandes en spirale ornent les différentes parties du reliquaire et concourent à en faire une œuvre d'art exceptionnelle.

Deschamps de Pas a déjà observé combien tous les détails sont empreints de profond symbolisme (1). Comme l'indique sa forme générale, la châsse est une église ; et l'église matérielle de la terre est l'image de la cité céleste du paradis. Aussi Notre-Seigneur est-il figuré à un bout du reliquaire, à l'Orient. N'est-il pas ce soleil de justice qui s'est levé dans les hauteurs des cieux, *visitavit nos Oriens ex alto*.

A l'autre extrémité du petit édicule, se trouve la porte par laquelle les restes vénérés sont introduits dans cet asile sacré. S. Éleuthère lui-même, majestueusement assis sur le seuil et la main droite appuyée sur une crosse élégante, en garde l'entrée, pour accueillir et introduire les fidèles dans la cité céleste. Sa main gauche tient, comme un précieux souvenir, l'image de la cathédrale de Tournai, en partie reconstruite au temps où fut exécutée la châsse. Les fondateurs de ce superbe monument sont sous sa protection spéciale et leur hommage a été agréé. Le Saint foule aux pieds un monstre hybride à double tête d'âne et de bouc : l'obstination hérétique et la corruption païenne dont il triompha. Trois anges sans ailes (leur mission est terminée), placés en triangle au-dessus du vainqueur, portent la palme et la couronne en récompense de ses travaux, et la croix pour laquelle il combattit.

L'Apôtre du Tournésis se trouve ainsi dans la société des apôtres de l'Églies universelle. Il forme le pendant du Christ, placé au

(1) DESCHAMPS DE PAS, *Orfèvreries des XII^e et XIII^e siècles*, dans les *Annales archéologiques* de DIDRON, t. XIV, 1854, p. 115 sv.

pignon opposé, vainqueur du mal et piétinant « le lion ainsi que le dragon ». Cependant le Sauveur du monde est le fondateur de la religion chrétienne et le tombeur du judaïsme, double rôle, figuré de nouveau dans la personnification de la Synagogue découronnée et de l'Église triomphante, sur les versants opposés du toit.

S. Jean-Baptiste, né juif mais devenu chrétien et compagnon obligé du Christ qu'il a annoncé, mérite une place parmi les apôtres dont plusieurs furent ses disciples et avec lui les préparateurs de la foi nouvelle. Enfin dans une cathédrale dédiée à Notre-Dame, la Vierge ne pouvait manquer à l'appel ; et l'artiste l'a représentée dans l'Annonciation, qui fut le glorieux mystère de sa vie, *Ave Maria gratia plena*.

Quelques éléments décoratifs et certains procédés techniques sont de nature à dérouter quiconque n'a étudié le XIII^e siècle qu'à Chartres, Paris ou Amiens. La seule cathédrale de Reims offre des particularités analogues, dans quelques-unes des grandes statues qui décorent les parois extérieures du portail occidental et dans certaines statuette qui tapissent l'intérieur du même portail. Il y a là, comme à Tournai, une réminiscence, sinon une imitation flagrante, de la sculpture romaine du Bas-Empire.

Le nom de l'artiste nous est inconnu ; mais il a dû être un wallon, vivant dans la province ecclésiastique de Reims (dont Tournai faisait partie), comme wallons étaient les fonds, recueillis par Walter de Marvis pour la confection de la châsse.

Nous ne possédons aucun renseignement sur la valeur artistique de Colard de Verdun qui s'intitule dans nos archives « voirier », c'est-à-dire vitrier, émailleur. Nous ne savons si le fils fut digne de son père. Mais Nicolas de Verdun, suivant E. Mâle⁽¹⁾, « eut dans la wallonie un admirable disciple en qui se perpétue le génie du maître, frère Hugo d'Oignies ».

Certaines analogies caractéristiques (abandon des filigranes classiques, substitution de rameaux fleuris, facture défectueuse des émaux, épisode cynégétique perdu dans les rinceaux⁽²⁾) ont porté

(1) E. MALE, *L'art allemand et l'art français du moyen âge*, p. 180.

(2) Vers l'angle du soubassement, à gauche de l'image du Christ, se voit un chien, qui poursuit un lièvre courant, ainsi qu'un oiseau perché sur un enroule-

Cloquet à rattacher l'artiste à l'école du frère Hugo (1), lequel, issu d'une noble famille de Walcourt, fonda, d'accord avec ses deux frères prêtres, le prieuré d'Oignies, sur la Sambre. C'est en qualité de simple frère lai, qu'il mit à profit ses rares talents. La plupart de ses œuvres sont encore aujourd'hui conservées au couvent des Sœurs de Notre-Dame à Namur. La carrière du frère Hugo ne semble pas s'être étendue beaucoup au-delà du premier quart du XIII^e siècle. Mais il avait créé un art composé de survivances parfois lointaines, plus souvent d'influences toutes proches, et qu'il marquait de sa personnalité par une façon originale d'en associer les éléments particuliers. Un moine wallon, formé à son école, aurait exécuté la châsse de S. Éleuthère sous son inspiration ou peu de temps après sa mort.

Rien n'empêche d'admettre l'influence de cette école de l'Entre-Sambre-et-Meuse ; mais celle-ci se serait surtout exercée dans le décor monumental, où se révèle une parfaite unité de conception. Les mêmes espèces végétatives se développent sur les pourtours, se retrouvent aux archivoltes et au crêtage, s'accrochent aux chapiteaux, règnent dans les galons des vêtements, dans la mitre et la crosse de S. Éleuthère, et jusque dans l'architecture idéale qui, au dessus des niches, rappelle les tours de Notre-Dame. C'est le sentiment de l'orfèvrerie qui compénètre l'œuvre tout entière.

L'auteur anonyme a dû s'aider de ciseleurs d'élite pour exécuter son plan, surtout dans cette superbe statuaire dont la technique savante est bien supérieure à celle d'Hugo d'Oignies. Sans doute subsistait-il encore dans la rue aux Rats (2) des orfèvres habiles qui

ment. Le frère Hugo aimait cette sorte de marque d'origine, comme le prouve le reliquaire de S. Pierre, au trésor des Sœurs de Notre-Dame à Namur.

(1) L. CLOQUET, *La châsse de S. Éleuthère à Tournai*, loc. cit., p. 194.

(2) Au XIII^e siècle, la rue de prédilection des orfèvres était la *rue aux Rats* (rue Gallait aujourd'hui) ; au XIV^e siècle, c'est la *rue Roc Saint-Nicaise*, qui paraît être devenue le quartier des orfèvres ; la *rue des Orfèvres* actuelle (autrefois rue Notre-Dame) ne porte ce nom que depuis le milieu du XVIII^e siècle, bien qu'elle compte des joailliers parmi ses habitants depuis le XV^e siècle. Voir DE LA GRANGE ET CLOQUET, *Études sur l'art à Tournai*, t. II (*Mémoires de la société historique et littéraire de Tournai*, t. XXI, 1888), p. 324 svv.

avaient été les collaborateurs précieux de Nicolas de Verdun, trente ans auparavant.

Cette châsse alors récente de Notre-Dame lui inspira d'ailleurs la forme générale, les anges des frontons et ceux des écoinçons. Pour les statues, il devait avoir sous les yeux des restes de la sculpture antique. Du point de vue architectural, les monuments de Tournai des XII^e et XIII^e siècles, tous romans ou de la transition, lui suggèrent les lignes architectoniques. Les deux porches latéraux de la cathédrale lui fournissent à la fois le modèle de ses arcs trilobés et de ses colonnettes couvertes de losanges ou d'enroulements ; les colonnes du transept, les bases pattées ; et les chapiteaux romans de la nef, les rinceaux et palmettes décoratives.

En iconographie par contre, l'artiste témoigne d'une originalité un peu frondeuse. L'*Agnus Dei*, sans nimbe crucifère, l'aube de S. Paul, l'absence de deux apôtres dans le collège apostolique, la croix processionnelle de S. André au lieu de la croix couchée, le livre porté par S. Thomas et S. Philippe, la quadruple barbe de S. Jean-Baptiste et sa robe de drap sous le poil de chameaux, tout cela bouscule passablement les traditions iconographiques du XIII^e siècle (1).

Le 25 août 1247, la châsse était achevée. Le corps de S. Éleuthère y fut déposé par l'intermédiaire d'Odon, évêque de Tusculum, légat du Saint-Siège, en présence de Walter de Marvis, évêque de Tournai, et des personnalités marquantes de la région.

Désormais la magnifique châsse serait mêlée à tous les événements, heureux ou malheureux, de la vie politique ou sociale. Nous ne comprenons peut-être plus très bien aujourd'hui les sentiments que les populations d'alors vouaient à ces restes sacrés. Songeons toutefois que dans leur esprit, c'était le souvenir toujours présent de celui qui avait consolé et civilisé les ancêtres de ceux qui gardaient sa dépouille. Aux heures tragiques, on ne se contentait pas de prier le saint Patron de la ville de Tournai, au pied de sa fierte juchée sur un piédestal derrière le maître-autel, mais on demandait de la descendre dans le chœur de la cathédrale, voire de la porter en procession (2).

(1) Cfr DIDRON, *Annales archéologiques*, t. XIII, 1853, p. 122, n. 1.

(2) Voir J. WARICHEZ, *S. Éleuthère, premier évêque de Tournai*, p. 64 svv. Wetteren, 1931.

Comme sa sœur aînée, la châsse de S. Éleuthère a essuyé de graves détériorations, par suite des agissements qu'on lui infligea, en vue de la sauver du marteau des iconoclastes et l'arracher au pillage de la fin de l'Ancien régime (1). Mais une restauration discrète, par les soins des frères G. et R. Durieu, sous la surveillance de la Commission royale des monuments, vient de lui rendre (1931) une toilette décente.

* * *

Si l'on n'y retrouve qu'une influence plus ou moins lointaine de l'École d'Entre-Sambre-et-Meuse, on reconnaît par contre le burin d'Hugo d'Oignies sur une *croix à double traverse*, conservée dans une vitrine du trésor.

Elle date de 1220 environ. Sa hauteur est de 26 cm. 6. Les bras ont respectivement 11 c.9 et 14 c.6. Comme la traverse supérieure de ces croix est plus courte que la traverse inférieure, il n'est pas douteux que ce qui paraît une répétition des bras ne soit tout simplement le titre de la croix, pour lequel les Grecs et les Orientaux ont toujours eu une vénération spéciale.

Notre croix, dite de Lorraine ou de Caravalla, est en bois recouvert d'argent doré et chargé de pierreries. L'intersection supérieure porte une relique de S. Nicolas de Bari et, à la croisée inférieure, se voit une curieuse ampoule contenant de l'huile de ce saint « myroblite » (2). Le décor du recto consiste en rameaux forgés, analogues à ceux de la châsse de S. Éleuthère. Le revers est orné de rinceaux gravés et de huit médaillons en argent niellé, placés aux

(1) *Ibidem*, p. 67 svv.

(2) On donne ce nom à un certain nombre de saints, dont le tombeau a exprimé (*βλίστω*) une sorte de baume ou parfum liquide (*μύρον*). Cfr. P. CAHIER, *Les caractéristiques des saints*, t. I, p. 128 sv. Paris, 1867. — Le culte de S. Nicolas ne devint vraiment populaire en Occident qu'après la translation de ses reliques, de Myre à Bari en 1087. A partir de ce moment, le sanctuaire de l'Italie méridionale devint spécialement achalandé auprès des pèlerins. Ce qu'on y allait admirer, c'était la fontaine d'huile parfumée qui coulait du tombeau du Saint. On remplissait des ampoules de cette liqueur intarissable, à laquelle on attribuait des vertus merveilleuses.

extrémités et aux deux intersections de la croix. Les sujets en sont : les quatre évangélistes, la Vierge et S. Jean, l'Agneau de Dieu, un ange tenant le soleil et la lune.

Le frère Hugo en façonnant cette pièce avait eu sous les yeux la croix-reliquaire byzantine (XI^e siècle), elle aussi à double traverse, qui se trouve aujourd'hui au trésor des Sœurs de Notre-Dame à Namur et pour laquelle il fabriqua un pied ⁽¹⁾.

La cathédrale de Tournai possède également, montée sur pied, une *croix-reliquaire à double traverse* en argent doré, ciselé à jour et orné de pierres précieuses. Le support à balustre est entouré de trois anges portant les instruments de la Passion ; le pied, décoré d'entrelacs gravés, est soutenu par trois anges agenouillés. Cette croix, de la fin du XVI^e siècle, provient de l'abbaye de Saint-Amand. Elle contenait autrefois une parcelle de la vraie croix, qu'un chevalier croisé avait apportée au monastère.

A l'orfèvrerie du moyen âge appartiennent encore :

D'abord une *pyxide émaillée* du XII^e siècle, en forme de petite boîte cylindrique, surmontée d'un couvercle conique, qu'une charnière rattache au cylindre. La Belgique possède un certain nombre de spécimens analogues, sortis vraisemblablement des ateliers d'émaillerie de Limoges, notamment au musée de Namur, à l'église de Léau, à la collégiale de Huy et à l'abbatiale de Saint-Hubert.

Ensuite un *coffret à reliques* du XIII^e siècle, en ais grossiers de chêne, que décore une curieuse orfèvrerie d'étain. Sur le couvercle, deux disques percés à jour présentent, dans un quadruple encadrement circulaire perlé, les quatre phases de la Rédemption, à savoir : l'Annonciation, la Visitation, la Nativité et le Crucifiement, le tout d'une grâce exquise. En outre, les différentes faces sont garnies de dix appliques identiques et toutes profanes, où des niches géminées abritent chaque fois un damoiseau et une damoiselle en conversation galante.

Enfin un *coffret de l'époque gothique* (XIV^e siècle), dont le bois a été renouvelé. Il était autrefois marouflé de soie ; mais il a conservé sa garniture, son fermoir et les quatre lions accroupis de sa base, en bronze doré et ciselé.

(1) Cfr E. REUSENS, *Éléments d'archéologie chrétienne*, t. II, p. 467 sv.

*
* *

Nous avons précédemment entretenu le lecteur de la *châsse des Damoiseaux* (1). Les familles héréditairement affiliées à cette confrérie avaient leur blason fixé sur une *torche*, que l'on montre encore aujourd'hui au trésor de la cathédrale.

Il s'agit d'une custode d'argent, en forme de tube allongé et recouvert de cinquante-huit écussons émaillés, dont quelques-uns sont perdus. Elle est surmontée d'une tour crénelée, dont la pyramide fixée à charnière paraît avoir servi d'éteignoir. Les portes de cette tour, aux armes de France, sont semées de fleurs de lis, ce qui d'après B.N. du Mortier indique, pour cette partie du moins, une date antérieure au roi Charles V (1364-1380), lequel réduisit à trois le nombre des fleurs de lis (2). La torche du reste se compose de cinq parties, assemblées à l'aide de deux cercles ouvragés en vermeil et de deux anneaux plus ordinaires en argent. Les trois tronçons inférieurs sont coniques et datent du xiv^e siècle, comme l'indiquent les trente-trois écus qu'ils portent (3). Il avère que la tour du sommet s'adaptait autrefois à l'extrémité de cette partie conique et que les deux sections supérieures, de forme cylindrique, ont été ajoutées après coup. Le premier de ces tubes daterait de 1528, dont l'orfèvre a gravé le millésime au pied de la torche; le second remonterait à la fin du xvii^e siècle (1690 environ), ainsi qu'il ressort des vingt nouveaux écussons (4). Cette custode contenait autrefois une chandelle, faite avec une partie du cierge miraculeux d'Arras. En souvenir du passé, l'évêque Mgr Lequette offrit en 1895, à la ca-

(1) Voir plus haut, *Chapitre I, La nef intérieure romane*, p. 241.

(2) B. N. DU MORTIER, *Recherches sur les monuments de Tournai*, *loc. cit.*, p. 225.

(3) B. N. DU MORTIER (*ibidem*, p. 226, n. 1) croit y reconnaître les familles Du Porc, Wettin, Thiebegot, Mouton, Du Casteler, Dare, d'Avelin, Prevost, Du Mortier, Li Muisis, Watripont, Warison, De Maulde, Villain, Ricouars, Coppés, Moy, Castaigne, Gargatte, Payen, Haudion, Le Louchier, Colemer, Leschevin, Florins, Havet, Crissembien.

(4) Le même auteur (*ibidem*, n. 2) y retrouve les familles Joseph, Meurisse, Hanart, De Male, Du Chambge, De Calonne, Rogiers, Cazier, Van Rode, Hoverlant, Lefebvre, Caron.

thédrale de Tournai, un notable fragment de la Sainte chandelle d'Arras, qui depuis lors enrichit l'antique torche des Damoiseaux.

Les confrères possédaient encore deux autres objets, conservés de même dans les vitrines du trésor.

L'un est une *masse* de bedeau du XVIII^e siècle, en argent et dont la hampe cylindrique est couronnée d'un pommeau ouvragé.

L'autre s'appelle le *quignon*, sorte de grand médaillon en argent ciselé, que le valet de la confrérie portait aux processions. On y voit la ville de Tournai, sous la figure d'une pucelle assise dans une enceinte fortifiée, arrosée par l'Escaut. De la main droite, elle tient les armoiries de l'Empire, surmontées d'une couronne impériale (ce qui nous refoule au delà de 1521); de la gauche, l'ancien blason de Tournai (ce qui nous ramène avant 1426). Ce dernier écu a dû également porter une couronne, royale ou murale, dont on aperçoit encore la trace du rivet. Le quignon porte au dos le chiffre romain XV^e XVIII. On peut retenir cette date pour l'ensemble de la plaque, à condition d'admettre qu'elle soit faite de pièces rapportées d'âge différent.

*
* *

Pour le reste des objets d'orfèvrerie, on trouvera une nomenclature complète dans l'*Inventaire* dressé pour le compte de la Province de Hainaut, par M. Soil de Moriamé⁽¹⁾.

Signalons toutefois quelques objets particulièrement dignes d'intérêt.

Un petit *ostensoir gothique*, de style correct et profondément religieux, fabriqué vers 1500, mais que l'on a malheureusement modernisé, en remplaçant le cylindre central de cristal par un soleil de vermeil à la mode.

Et un *ostensoir à grand effet*, en argent doré, orné de pierreries (1693); lequel provient d'un ancien couvent de la Visitation à Mons et ne mesure pas moins d'un mètre. Chacun sait que c'est au XIV^e siècle seulement, après l'institution de la Fête-Dieu, qu'on commença à exposer la Sainte-Hostie sous le cristal des ostensoirs

(1) E. SOIL DE MORIAMÉ, *Inventaire des objets d'art et d'antiquité*, t. II, Tournai, cathédrale, p. 61 svv. Charleroi, Imprimerie provinciale, 1924.

(*ostendere*, montrer). De tous les vases liturgiques, ce sont eux qui offrent la plus grande variété dans la forme, dans les dimensions et dans l'ornementation. La cathédrale en possède cinq, d'aspect différent et d'inégal mérite artistique.

Nous venons de parler de deux d'entre eux. Le troisième et le quatrième sont encore des « remonstrances » à soleil, dans le goût du XVIII^e siècle et de facture tournaisienne. Le cinquième se distingue par sa simplicité toute moderne. Sa valeur réside plutôt dans la profusion de bijoux qui le décorent et dans le souvenir, aussi douloureux que respectable, qui s'y rattache.

En effet, le 6 décembre 1881, mourait en son château de la Villetterre (Oise), le prince Albert-Maximilien-Joseph de Béthune, qui fut inhumé à Wattripont (lez Tournai). Cinq ans plus tard, la princesse Caroline, son épouse, perdait à la fleur de l'âge l'unique fruit de leur union brisée, Albert-Marie-Joseph-Pierre-Félix-Maximilien prince de Béthune, décédé à Paris dans l'hôtel de ses parents, le 26 novembre 1886. La mère inconsolable retint le cercueil de son fils dans les caveaux de la Madeleine, aussi longtemps que la Préfecture de police l'y autorisa. En juillet 1888, force fut pour elle de se séparer du corps de son enfant et de l'envoyer rejoindre le cadavre du père, dans la sépulture de Wattripont. Mais dans l'intervalle, la princesse avait fait confectionner en 1887, chez Poussielgue à Paris, un ostensorio-soleil à la mode française. Au sommet et sur les rayons, se trouvaient enchassés les diamants que porta la princesse, la dernière fois qu'elle parut dans le monde ; tandis que le support était orné des bijoux du jeune prince décédé (1).

Ce riche objet d'orfèvrerie était destiné à rehausser, en certaines circonstances, le service religieux que dans une pensée pieuse elle fonda à perpétuité sur la tombe de la famille de Béthune, qui devait devenir la sienne vingt ans plus tard († 1907).

Deux *calices* méritent également de fixer l'attention du visiteur. L'un en argent doré, orné de têtes d'anges ciselées et d'un Christ en croix, porte les armes du chanoine Pierre Cotrel († 1545) : de gueules semé de cottrels, à la bande d'azur chargée de trois aiglettes éployées d'or, le vol abaissé ; l'autre plus moderne (1760)

(1) *Petites Archives de la cathédrale*, Section VI, Dossier 12.

présente en relief des scènes de la Passion et porte l'écu du chanoine François-André Le Vaillant († 1774) : écartelé, au premier et au quatrième de gueules au soleil rayonnant, au deuxième et au troisième d'or, à deux lions adossés aux queues enlacées de gueules, armés et lampassés d'azur.

Notons en terminant le *crose épiscopale* de style empire, donnée par Napoléon à *Mgr Hirn* ; et trois canons d'autel en argent, décorés de guirlandes de fleurs et de fruits, en style Louis XV, provenant de l'abbaye de Saint-Martin et portant les armes parlantes de l'abbé Patte (1745-1759) : d'or à la patte de griffon.

2. Les ivoires

Les ivoires occupent en archéologie une place importante, parce qu'un certain nombre d'entre eux remontent à une époque qui ne nous a guère laissé de pièces d'orfèvrerie. L'or et l'argent pouvaient se transformer en lingots, entre les mains des barbares ou des pillards ; mais la valeur intrinsèque des ivoires est presque nulle, et de ce chef on les a négligés comme des objets de rebut.

Parmi les plus anciens conservés en Belgique, le *diptyque* dit de *S. Nicaise*, à la cathédrale de Tournai, est l'un des plus intéressants pour son antiquité, ses harmonieuses proportions et l'élégante sobriété de sa décoration. Comme le nom l'indique (*δίς-πτυκτός*, replié), il se compose de deux feuillets. Trois sujets superposés occupent le premier, un seul orne le second (1). Comme nous l'avons observé précédemment pour les verrières du moyen âge, il faut commencer la lecture par le bas. Le feuillet le plus chargé présente ainsi le drame du crucifiement, puis l'Agneau divin offert en victime, enfin Jésus dans sa gloire, devenu le maître du monde par droit de conquête.

C'est tout le mystère de la Rédemption, où l'artiste a voulu associer l'idée du triomphe à celle de la passion et de l'immolation du Sauveur.

(1) Cfr J. VOISIN, *Notice sur un évangélaire de la cathédrale de Tournai*, dans les *Bulletins de la société historique et littéraire de Tournai*, t. IV (1856), p. 287.

Le Christ imberbe a le nimbe crucifère. Ses pieds sans *suppedaneum* sont cloués séparément ; et une draperie assez large (*perizonium*) lui sert de ceinture.

Le soleil et la lune, encerclés de nuages, pleurent la mort du Créateur et s'appêtent à essuyer leurs larmes, au moyen d'un linge qui enveloppe leurs mains. Le nimbe radié distingue le soleil ; le croissant, la lune. L'Église, sous la forme d'une femme drapée dans un large *birrus*, recueille dans un calice le sang du Christ : elle a pour caractéristique une chapelle. La Synagogue, dont l'attribut montre une construction à minarets, esquisse un geste d'étonnement.

Immédiatement au dessus de la croix, dans un cercle bordé de feuilles recourbées, deux anges ailés et nimbés, vêtus d'une tunique et d'un manteau, tiennent un médaillon sur lequel est gravé en relief l'Agneau de Dieu, nimbé de la croix. Il pose les quatre pieds, sans porter l'étendard triomphal qu'on lui donne communément depuis le XIII^e siècle.

Le tableau supérieur forme le couronnement des deux autres. Il offre le Christ en majesté, dans une auréole de gloire. Son nimbe crucifère et godronné s'accompagne de l'alpha et de l'oméga : il est le commencement et la fin de toutes choses. Sa main gauche tient le livre de vie, sur lequel sont gravés ces mots, *Salus mundi* (le Salut du monde) ; de la main droite entièrement étendue, il répand à profusion ses bénédictions sur l'humanité qu'il a rachetée. Il est assis sur un cercle, qui est l'emblème iconographique des Trônes, l'un des neuf chœurs des anges ; et ses pieds sont posés sur un escabeau spécial, dans lequel on a voulu voir l'image de la terre, suivant le verset du prophète Isaïe (1) : *Cælum sedes mea, terra autem scabellum pedum meorum* (Le ciel est mon siège, la terre est l'escabeau de mes pieds).

Deux anges flanquent cette gloire, cantonnée des emblèmes des quatre évangélistes ; tous se tournent vers le Rédempteur triomphant et semblent applaudir à sa victoire.

Autour de ces disques, comme autour de l'Agneau, se trouve une ornementation en zig-zag, propre au style roman et qui ne per-

(1) Chap. VI, v. 1.

met pas de reporter notre ivoire à une époque postérieure au XII^e siècle.

Un seul sujet, disions-nous, orne le second feuillet du diptyque. Il représente l'évêque de Reims S. Nicaise, revêtu de ses habits pontificaux et faisant le geste de la bénédiction, à la manière latine. Il est accosté de son diacre Florent et de son lecteur Jocond, inclinés vers lui et portant le manipule sur leur main étendue. Rigoureusement, ce dernier détail suffirait à lui seul pour classer notre ivoire antérieurement au milieu du XI^e siècle, puisqu'à dater de ce moment le manipule fut réservé au sous-diacre. D'ailleurs à partir de 1064, S. Nicaise est détrôné, comme patron de la ville de Tournai (1), et par conséquent ce sujet n'eût plus sollicité notre ivoiriste avec la même pertinence.

Le médaillon de l'évêque de Reims se trouve isolé dans un pompeux décor de feuillage, d'un travail très soigné, qui d'après J. Labarte « semble plutôt indiquer le commencement du XI^e siècle » (2). Les bordures sont du même genre que celles de l'autre feuillet.

Un mot maintenant sur son origine et son emploi.

Chacun sait qu'à Rome, on donnait le nom de diptyques aux registres où l'on inscrivait les noms des consuls et des magistrats. Antoine Gori a pu éditer ainsi vingt-trois planches, représentant des diptyques consulaires (3). Beaucoup d'entre eux ont servi plus tard à former des diptyques sacrés. Le nôtre est-il de ceux-là? A-t-il été profane avant d'avoir été christianisé par le sujet et par l'usage? Il serait téméraire de se prononcer. Observons toutefois que les deux ivoires ont eu une forme plus allongée et qu'ils ont été recoupés des deux côtés. Le haut et le bas laissent apercevoir, dans la bordure, les amorces de huit cercles, attestant que primitivement les plaques se terminaient par huit sujets, qu'on a jugé bon de supprimer.

(1) Voir J. WARICHEZ, *Saint Éleuthère*, p. 54 svv.

(2) J. LABARTE, *Histoire des arts industriels au moyen âge*, t. I, p. 119. Paris, 1872.

(3) A. F. GORI et J. R. PASSERI, *Thesaurus veterum diptychorum consularium et ecclesiasticorum*, Florence.

De nouveaux fastes auraient alors remplacé les anciens ; et les tablettes christianisées auraient reçu les noms des évêques de Tournai et de Noyon, que le sous-diacre, d'après Folcuin (1), récitait à voix basse à l'oreille du prêtre, lorsque le célébrant arrivait à la commémoration des morts, appelée « sur les diptyques ».

Quand cet usage disparut de la province ecclésiastique de Reims (à laquelle ressortissait Tournai), nos plaques d'ivoire servirent de couverture à un évangélaire, comprenant le début des quatre évangiles, tel qu'on les chante encore chaque année, en quatre endroits différents, sur le parcours de la Grande procession. Le livre était porté par un enfant de chœur ; et c'est au cours d'un de ces cortèges, vers 1855, que le précieux ivoire subit accidentellement une malheureuse détérioration, que les révolutions et les pillages lui avaient épargnée durant des siècles.

Au fait, quels peuvent être leur âge et leur filiation artistique ?

Malgré leur différence d'aspect, certaines analogies dans la conception du médaillon central, dans l'attitude des personnages, dans les plis de leurs draperies, nous portent à croire, avec M. Marcel Laurent, « que les deux plaques sont de la même époque, du même atelier, voire de la même main (2) » : contrairement à l'opinion de James Weale qui reportait l'un des feuilletts au VIII^e siècle, l'autre au IX^e siècle (3), et de Mgr Voisin qui les attribuait respectivement au VIII^e-IX^e siècle et au XI^e (4).

Quelle époque convient-il donc de leur assigner ? E. Reusens les plaçait au IX^e siècle (5). M. de Linas les faisait descendre jusqu'au

(1) FOLCUIN, *Gesta Abbatum Lobliensium*, ed. PERTZ, dans les *Monumenta Germaniae historica*, Scriptorum t. IV, p. 58 et 59. — Voir de même HERIMAN, *Liber de restauratione monasterii Sancti Martini Tornacensis*, ed. WAITZ, *ibidem*, t. XIV, p. 295.

(2) M. LAURENT, *Les ivoires prégothiques conservés en Belgique*, p. 53. Bruxelles, Vromant, 1912.

(3) J. WEALE, *Catalogue des objets religieux exposés à Malines en 1864*.

(4) J. VOISIN, *Objets d'art religieux appartenant au diocèse de Tournai qui ont été exposés à Malines en septembre 1864*, dans les *Bulletins de la société historique et littéraire de Tournai*, t. X (1865), p. 237.

(5) E. REUSENS, *Éléments d'archéologie chrétienne*, t. I, p. 255. Louvain, 1885.

x^e, en se basant sur une argumentation assez sujette à caution (1). M. Laurent arrive à une conclusion analogue par une méthode plus scientifique. Il date notre diptyque de la fin du x^e siècle, ou du commencement du xi^e, et y voit « un monument de la transition entre l'époque carolingienne et l'époque romane » (2).

A la suite de Molinier (3), M. Laurent les rapproche de l'ivoire du *South-Kensington museum* à Londres, qu'il déclare être de la même main, avec les mêmes caractères bien définis. A ces deux œuvres l'allemand Voege a cru pouvoir ajouter une troisième qu'il estime de la même famille, à savoir une boîte à reliques du musée de Berlin (4). Le groupe se compose ainsi de trois unités, que M. Laurent rattache à l'ivoire de Tutilon à Saint-Gall (ix^e-x^e s.) et à l'école du Haut-Rhin, avec des influences de l'art oriental s'exerçant par la tradition lombarde » (5).

Cette dernière considération donnerait un regain de faveur à l'hypothèse d'une école d'ivoiristes à Tournai, que de Linas supposait, en se basant sur le culte de S. Nicaise, et que Voege est près d'admettre. En tous cas cet art fut certainement en honneur dans cette ville au moyen âge, pour qu'elle ait pu produire des maîtres ivoiriers tels que les frères Aubert (6).

De cet atelier tournaisien en décadence seraient sortis, vers la fin du xi^e siècle ou au commencement du xii^e, des produits plus frustes : tels la petite *boîte* reliquaire *en forme de châsse* et le *coffret rectangulaire* plus orné, qui se trouvent dans la vitrine voisine.

Les cinq faces de ce dernier abritent vingt statuettes, sous des niches. Les personnages, posés uniformément debout, sont le Christ, les douze apôtres et sept prophètes. Leurs noms sont inscrits

(1) CH. DE LINAS, *Le diptyque de saint Nicaise au trésor de la cathédrale de Tournai*, dans la *Gazette archéologique*, t. X (1885), p. 308.

(2) M. LAURENT, *op. cit.*, p. 61.

(3) MOLINIER, *Histoire des arts appliqués à l'industrie*, t. I, *Ivoires*, p. 161.

(4) VOEGE, *Beschreibung der Bildwerke der christlichen Epochen, Elfenbeine*, p. 29.

(5) M. LAURENT, *op. cit.*, p. 59.

(6) A. DE LA GRANGE et L. CLOQUET, *Études sur l'art à Tournai*, t. I, *loc. cit.*, p. 84.

en caractères romans de couleurs variées, sur la bordure supérieure ou sur des phylactères tenus en mains. L'image allégorique de la Jérusalem céleste marque le fermoir. « En comparant ce modeste vaisseau, note L. Cloquet (1), avec la châsse de la collection Sauvageot qu'a publiée J. Labarte, et avec la belle châsse de saint Yves de Braine-en-Soissonnais conservée au Musée de Cluny, on peut affirmer qu'il date comme celles-ci du XI^e siècle. »

Les panneaux de ce coffret portent des traces indéniables de peintures et de dorures.

* * *

Elle fut de même polychromée, cette petite *Vierge en ivoire*, d'une grâce exquise, que possède également la cathédrale. Bien qu'elle soit d'une époque un peu postérieure, cette statuette gothique constitue une perle de notre trésor.

Comme on a pu s'en rendre compte, la fin du XI^e siècle et le XII^e marquent un fléchissement dans l'ivoirerie. Les ateliers deviennent rares, et c'est à peine si quelques pièces de cette époque nous sont signalées. Mais au XIII^e siècle se produit une étonnante pré-rennaissance, dans laquelle l'Italie n'est pour rien. Le grand rôle dans ce renouveau appartient plutôt à la France de S. Louis (2).

Notre Vierge, échangeant avec son enfant un délicieux sourire, est sortie de ce mouvement. Sa hauteur est de 23 centimètres. Marie est debout dans une pose légèrement cambrée, qu'accusent les plis enroulés de son vêtement. La régularité de ses traits et sa belle forme allongée lui communiquent un aspect de noblesse remarquable. Le manteau, qui a peu perdu de son ampleur passée, est devenu une sorte de grande écharpe, dont les plis profondément creusés forment en se relevant trois ondes régulières et parallèles, aux cassures douces. La robe, serrée à la taille par une ceinture, tombe sur les pieds en plis qui s'aplatissent en touchant terre.

(1) *Ibidem*, p. 82.

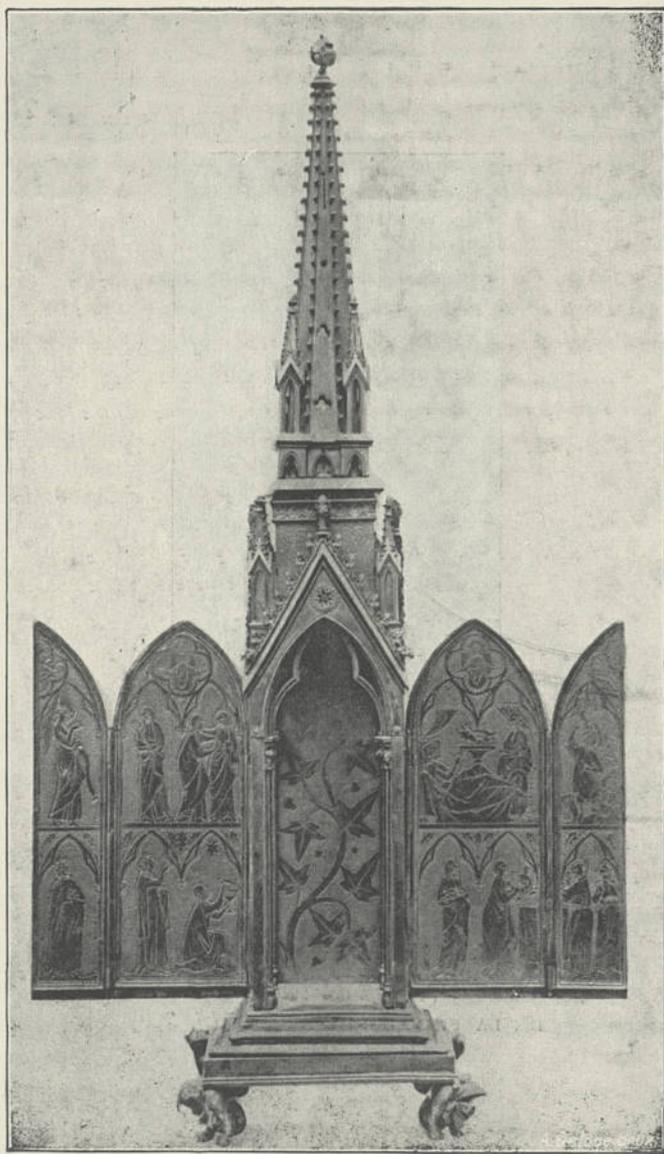
(2) Cfr. le bel ouvrage de R. KOEHLIN, *Les ivoires gothiques français*, t. I, p. 97 svv. Paris, Picard, 1924. — Ce travail si complet ignore cependant notre Vierge.



A. Deloge. Brux.

VIERGE EN IVOIRE
DE LA FIN DU XIII^e SIÈCLE (p. 368)

MAISON NATIONALE DES MONUMENTS HISTORIQUES
(T. 14) DÉPÔT LÉGISLATIF



TABERNACLE-CHAPELLE, AUJOURD'HUI AU
SCHLOSSMUSEUM DE BERLIN (p. 370)

La tête, assez arrondie, ceint une couronne se réduisant à un simple bandeau, qui laisse passer les boucles de cheveux ondulés encadrant le visage. Elle porte sur le bras gauche l'Enfant divin complètement habillé, tenant un globe (le monde) de la main droite et esquissant de la gauche un geste d'affection.

Car la Vierge est descendue du trône poétique, que lui avait érigé l'idéalisme du XIII^e siècle débutant. Tout en gardant son attitude d'admiration pour l'Enfant, elle s'est transformée en une mère tendre et attentive qui partage ses jeux. L'imagination des ivoiriers s'est donnée libre cours dans l'invention de ces derniers. Malheureusement la main droite de la Vierge a été refaite, assez grossièrement. Nous ne savons donc pas ce qu'elle présentait à l'Enfant pour l'amuser ; sans doute une fleur, un fruit ou un oiseau. Notre groupe devient ainsi un parfait modèle d'élégance aristocratique où, avec le front incliné vers son Fils, Marie ne songe plus à ceux qui la regardent.

Nous y trouvons néanmoins, fidèlement respectées, toutes les traditions de l'art chrétien et de la pensée chrétienne. De là, l'impression à la fois de charme et de grandeur que dégage le merveilleux ivoire. Cet aspect si séduisant a encore été relevé d'une discrète polychromie, dont la bordure du manteau révèle le dessin.

On peut dater l'œuvre de la fin du XIII^e siècle ou du commencement du XIV^e. A cette époque, c'est à Paris que Français et étrangers achètent ces précieuses statuettes. En tous cas, si la nôtre n'est pas d'origine française, il faut y reconnaître l'influence française, dans l'idéalisation souriante du groupe, dans la gracieuse cambrure de la Vierge et dans la façon d'exécuter les plis des draperies.

Ces sculptures de petites dimensions étaient évidemment destinées à l'usage privé. « Les ivoires, écrit E. Mâle⁽¹⁾, témoignent de la dévotion que le moyen âge avait vouée à la Passion du Sauveur et à la Vierge, à la rédemption et à l'amour qui adoucit la Loi. » Et pour que la piété s'y attachât avec plus de ferveur, on les logeait dans d'artistiques chapelles, munies de volets et devant lesquelles la famille récitait les prières du matin et du soir, comme devant un autel domestique. « En les ouvrant, on transformait une

(1) E. MALE, *Art et artistes du moyen âge*, p. 315. Paris, Colin, 1927.

chambre en sanctuaire ; aussi les refermait-on aussitôt, comme pour épargner à ces saintes images la vue des vulgarités de la vie quotidienne (1) ».

La *chapelle*, exécutée pour notre ravissante vierge en ivoire, nous la connaissons.... que ne pouvons-nous dire, nous la possédons ! Et ceci nous mène à l'historique de cet objet d'art.

Un catalogue, dressé à Paris en 1890, en vue de la mise en vente de la susdite chapelle, déclare qu'elle a été confectionnée vers 1340 (ainsi que la Vierge ignorée de l'expert), pour le *Comte de Flandre* et plus tard donnée par ce grand feudataire au couvent des *Frères Mineurs* à Tournai (2). Je ne sais ce qu'il faut retenir de la première allégation. En tous cas les figures de ronde bosse, placées dans des tabernacles, exigeaient des morceaux d'ivoire d'un grand volume et la main d'un artiste très habile : les rois, les princes et les riches églises pouvaient donc seuls faire exécuter ou acquérir des pièces de cette importance.

La seconde affirmation est à prendre sans réserve. La chapelle, avec la statuette qu'elle renfermait, sont restées jusqu'à la Révolution française le bien des Frères Mineurs de Tournai. Il fallut la suppression de ce couvent, pour faire tomber l'une et l'autre dans la propriété privée d'un habitant de la paroisse S. Piat, sur le territoire de laquelle se trouvait le monastère en question (aujourd'hui les Clairisses). C'est là que le desservant provisoire de cette paroisse, J. B. Maroquin (1835-1838), décédé chanoine honoraire de la cathédrale de Tournai (1891), devint acquéreur de la statuette.

La chapelle par contre resta dédaignée jusqu'en 1887, date où elle entra par l'intermédiaire d'un brocanteur avisé dans la collection Ducatel à Paris et ensuite dans celle de l'allemand von Kaufmann, dont les héritiers en ont fait don au *Schlossmuseum* de Berlin.

La reproduction ci-contre peut en fournir une idée générale (3).

C'est un édicule en cuivre ouvragé et doré, d'un style singulière-

(1) *Ibidem*, p. 314.

(2) Cfr FALKE, *Ein frühgotischer Marienaltars aus Tournai*, dans les *Amtliche Berichte aus den königl. Kunstsammlungen*, t. XXXIX, 1918, col. 164.

(3) Nous devons cette photographie au D^r Erich Meyer, adjoint au *Schlossmuseum*, et que nous tenons à remercier ici de sa bonne obligeance.

ment élégant, qui accuse, comme notre statue elle-même, la fin du XIII^e siècle ou le début du XIV^e. Falke, qui en a fait une étude savante, le place entre l'autel de l'abbaye de Floreffe (1254), donné par Ad. de Rothschild au Louvre, et la châsse de S^{te} Gertrude à Nivelles, commencée en 1272 et terminée en 1298. Se basant sur des caractères techniques, l'auteur propose la date de 1270 environ (1), qui serait donc aussi celle de notre statuette. Mais nous préférons renoncer à une précision si périlleuse, qui s'obtient trop souvent au prix de l'exactitude.

Qu'on se représente donc un dais pyramidal, fermé par un système de vantaux, qui enveloppent en se repliant le pourtour de l'habitable. Les faces mobiles, en cuivre doré, sont ornées de dessins gravés avec l'illusion du relief. Les scènes, rangées sur deux étages, nous parlent de la vie de la Vierge, dans un style d'une admirable pureté : l'Annonciation, la Visitation, le Nativité, l'Adoration des mages, la Présentation au temple. Seul le panneau du fond est fixé entre ses légers piliers et étale un gracieux rinceau de lierre, que domine un ange apportant une couronne. La base quadrangulaire de cette chapelle repose sur quatre animaux à tête humaine : deux hommes coiffés d'un capuchon et deux femmes. Personnification vivante et expressive de péchés capitaux, comme le pense L. Cloquet (2), ils lèvent leur face grimaçante vers la statuette posée sur leur échine. La hauteur totale est de 82 cent ; la niche elle-même n'en a que 29.

Falke estime que cette œuvre est de facture tournaisienne. Il invoque à cet effet le développement de l'orfèvrerie dans cette ville au cours du XIII^e siècle, qui lui a valu notamment la châsse de Nicolas de Verdun en 1205 et celle de S. Éleuthère en 1247. Il en appelle aussi à des analogies frappantes entre l'architecture du petit monument et le triforium du chœur ogival de la cathédrale, commencé en 1243. Il n'y a pas jusqu'à la conception de certains détails qui ne nous rapproche singulièrement de Nicolas de Verdun : tel le geste du mage qui dépose sa couronne sur le genou, avant d'of-

(1) FALKE, *op. cit.*, col. 167.

(2) A. DE LA GRANGE ET L. CLOQUET, *Études sur l'art à Tournai*, t. II, *loc. cit.*, p. 314.

frir son présent à l'Enfant-Jésus, comme on le voit également sur notre châsse de Notre-Dame et sur le retable de Klosterneubourg (1).

3. Les manuscrits

L'idée de calligraphie éveille l'idée de l'ornement. On a commencé par tracer des initiales, un peu plus fortes et mieux soignées que les autres lettres ; on a fini par faire de véritables tableaux.

La distinction entre le dessin d'ornement (enluminure) et la scène historiée (miniature) est arbitraire. En réalité, la seconde est sortie de la première et leur développement s'accomplit parallèlement.

Le chapitre de Tournai eut de bonne heure une importante école d'enlumineurs, dont Mgr Voisin nous a signalé des produits (2).

Mais l'art de la calligraphie et de la miniature était surtout en honneur dans plusieurs monastères voisins, notamment à l'abbaye de Saint-Martin de Tournai, où le moine Raoul dirigeait au XII^e siècle un atelier de douze religieux, constamment occupés à manier en silence la plume et le pinceau.

A la phase, que Lecoy de la Marche appelle *hiératique* (3) parce qu'elle est absolument dominée par le symbolisme sacré, appartient, au trésor de la cathédrale

1) Un *recueil de Psaumes*, petit in-4^o de l'époque romane. Des capitales, alternativement rouges et vertes, commencent les versets. Des initiales dorées, aux mêmes teintes, prolongent dans la marge des linéaments peuplés d'ailes et de têtes d'oiseaux. Plusieurs lettrines sont ornées de figures d'apôtres, peintes à la gouache sur un fond d'or. La provenance en est inconnue.

2) Un autre *Psautier*, d'un art plus perfectionné et véritablement exquis. Il est d'un format grand in-8^o. Le texte, en lignes courtes et espacées, appelle des commentaires qui justifient son titre, *Psalterium glossatum*. De ravissantes initiales richement polychro-

(1) Voir VON O. LUDWIG, *Der Verduner Altar*, Pl. XI. Vienne, Reinhold-Verlag, 1929. — et ci-dessus, *Châsse de Notre-Dame*, p. 345.

(2) J. VOISIN, *Manuscrits de l'ancienne école de chant de Tournai*, dans les *Bulletins de la société historique et littéraire de Tournai*, t. VIII (1862), p. 83 svv.

(3) A. LECOY DE LA MARCHE, *Les manuscrits et la miniature*, p. 122.

mées se développent en rinceaux d'une grande fraîcheur de tons. Les enroulements encore fantaisistes et compliqués, selon l'ancienne tradition romane, cherchent à devenir gracieux et fleuris, à l'instar des lettrines du XIII^e siècle. Le livre a appartenu à Mgr Hirn, dont il porte l'*ex-libris*.

3) Un *Missel* in-folio de la cathédrale contenant, au canon de la messe, une miniature remarquable du début du XIII^e siècle. Sur un fond d'or quadrilobé, se détache l'image du divin Crucifié accosté de la Vierge et de S. Jean. Au dessus de la croix, deux anges, vêtus de tuniques rouges et aux ailes bleues, tiennent le soleil et la lune. Un grand encadrement contourne le sujet et porte dans sa bordure les emblèmes des évangélistes aux quatre coins, l'Église et la Synagogue sur les deux côtés, Jacob bénissant les deux fils de Joseph dans le médaillon du haut, et dans celui du bas, Adam ressuscité présentant le saint Graal pour recueillir le sang du Sauveur. « C'est, déclare Mgr Voisin, la page la plus curieuse qui existe, de peinture et d'iconographie chrétiennes de Tournay (1) ».

A la phase *naturaliste*, où l'art de la miniature abandonne peu à peu la langue énigmatique des clercs et les poses traditionnelles, pour s'exercer librement dans la recherche des attitudes et d'une flore plus conformes à la nature, se rattachent

1) Un merveilleux *Psautier* de la fin du XIV^e siècle, sans doute d'origine française. L'or y abonde partout. Les feuilles du métal, collées au blanc d'œuf et brunies à la pierre d'agate, ont conservé tout leur éclat sur le parchemin.

Au début, deux miniatures en pleine page représentent S^{te} Marguerite avec S^{te} Catherine, S. Louis avec S. Denis, entourés des armoiries de la Bretagne, de la Normandie, du Languedoc, de la Bourgogne, etc. La grande initiale de *Beatus vir* offre à son tour deux tableautins très soignés : dans la panse inférieure de la lettre, David s'apprête à lancer sa pierre sur Goliath ; dans la boucle supérieure, le prophète chante en s'accompagnant de la harpe. Ici encore l'enluminure s'accompagne de deux blasons, qui pourraient éventuellement servir d'*ex-libris*, après identification.

A l'intérieur du manuscrit, des lettrines historiées commentent

(1) J. VOISIN, *article cité*, p. 86.

parfois le verset qu'elles annoncent par de petites figures d'une grâce naïve, mais toujours d'une extraordinaire finesse.

Enfin dans le décor des pages courantes, le miniaturiste a donné carrière à une verve caustique et toute profane, en multipliant dans les marges des bestioles fantastiques et des oiseaux réels ou à la tête humaine. On en compte ainsi plus d'un millier. Le singe surtout joue un grand rôle dans ces parties de jeux et dans ces bouffonneries. La raison en est que vers la fin du *xiv*^e siècle, les rapports avec l'Orient amenèrent souvent dans nos contrées des singes africains. Les drôlatiques quadrumanes frappèrent l'imagination des artistes, qui se plurent à leur endosser leurs scènes burlesques ou satiriques. C'est ce qu'on appelle *babouiner*, en style d'enluminure (1).

Nous avons entretenu précédemment le lecteur d'une couverture d'évangélaire en ivoire. Il en est d'autres en métal, parfois même chargées de pierreries. Notre manuscrit présente sous ce rapport une particularité très rare et digne d'être signalée. La reliure se compose en effet d'une feuille de parchemin couverte de miniatures, dont les huit compartiments, présentés en deux sortes de vitraux, retracent sur un plat du livre, la Création, l'Incarnation, la Résurrection, l'Ascension ; et sur l'autre, le Christ justicier, la Trinité divine, S. Georges, S. Martin.

2) La question de la *reliure* nous fait passer à un recueil d'Épîtres de S. Paul, ornées en marge d'arabesques dans le style du *xv*^e siècle. Sa reliure surtout le rend remarquable. Il est recouvert en veau brun, estampé à froid d'un double rinceau de bestioles, formant noyau à deux rectangles. Au pourtour se développe une bordure parlante, qui n'est autre qu'une pieuse formule par laquelle l'auteur signe son œuvre, *Anthonius de Gavere in laudem Christi librum hunc recte ligavi*.

3) Des ornements analogues permettent au *reliur d'un Missel* voisin d'opérer un geste semblable. Au lieu d'être répété deux fois, le rectangle l'est quatre fois, enserrant constamment cette même légende : *Ludovicus Bloc ob laudem Christi librum hunc recte ligavi*. Ce missel de la fin du *xv*^e siècle est appelé *pulcherrimum* (très beau),

(1) Voir A. DE LA GRANGE et L. CLOQUET, *Études sur l'art à Tournai*, t. II, *loc. cit.*, p. 8.

plus à raison de la profusion du décor que pour sa valeur artistique. Lettrines ornées et miniatures historiées sont par surcroît entourées d'une riche bordure d'animaux, de fleurs et de fruits, qui semblent appartenir à l'École flamande. Un blason identique se répète souvent au bas des pages. Il porte : d'azur à la bande d'or accompagnée de six besants du même, trois en chef et trois en pointe. Devise, *Matura*.

4) Un *livre d'Heures* de la dernière période gothique, également de provenance inconnue. Il renferme cinq jolis tableautins à pleine page, dont les sujets sont : le Calvaire, la Descente du Saint-Esprit, l'Annonciation, David en prières, la Résurrection de Lazare.

5) Un grand *Missel in-folio*, du xviii^e siècle, exécuté sur parchemin en faveur de Joscion d'Allennes, abbé de Saint-Bertin, par Nicolas Garet qui se déclare son ami. Suivant la mode du temps, l'auteur a non-seulement reproduit les caractères de l'imprimerie ; mais pour illustrer son œuvre, il a surdécoré en couleurs des gravures, extraites d'un missel plantinien.

*
* *

Enfin on a réuni dans une vitrine quelques documents d'*archives du chapitre*, parmi lesquels il nous plaît de signaler pour leur mérite à la fois artistique et historique

1) Les *statuts de l'Hôpital* Notre-Dame, datés de juillet 1308 et illustrés de douze sujets, relatifs au soin des malades ou à la vie religieuse des sœurs qui desservaient l'établissement charitable (1) ;

2) Une *charte* enluminée énonçant les privilèges, accordés par le pape Paul III au chanoine *Pierre Cotrel*, à l'occasion de son célèbre jubilé en 1539 (2) ;

3) Le *diplôme de Marie-Thérèse* du 14 juillet 1753, par lequel l'impératrice autorise les chanoines de Tournai à porter au chœur « une croix honorifique », dont elle joint la vignette en couleurs (3).

(1) Cfr ci-dessus *Chapitre IV, Valeur personnelle des anciens chanoines*, p. 103.

(2) Voir J. VOISIN, *Un jubilé de chanoine à Tournay au XVI^e siècle*, dans les *Bulletins de la société historique et littéraire de Tournai*, t. V (1858), p. 314 svv.

(3) Voir plus haut, *Chapitre III, Physionomie du chœur*, p. 60 sv.

C'est à peu de chose près, le bijou dont on se sert encore aujourd'hui à la cathédrale.

*
* *

Dans l'ancien régime corporatif, les peintres se rattachaient aux enlumineurs, et c'est justice ! Le tableau n'est-il pas une miniature évadée du manuscrit, à l'âge de sa majorité pour ainsi dire ?

On en éprouve l'impression très nette dans la salle du trésor, en présence de la *Vierge à l'Enfant*, peinte dans une guirlande de fleurs, sur une plaque de marbre blanc. Le curieux petit meuble qui lui sert de cadre est un pied de croix-reliquaire, en forme de portique et incrusté de filets d'argent. Sa hauteur est de 76 centimètres.

Enfin, au-dessus de la portée d'entrée, se voit un tableau de plus grande dimension que nous notons pour mémoire. C'est une *Assomption de la Sainte Vierge*, peinte d'après P. P. Rubens par le tournaisien Raymond-Joseph Brébar (1736-1820). Élève de Gillis et reçu maître en 1764, il n'était pas sans talent. Comme ses contemporains, Piat-Joseph Sauvage (1744-1808) et Joseph-Laurent Malaine (1745-1809), il aurait pu courir à l'étranger la renommée artistique. Mais il préféra rester à Tournai et se contenter des trop modestes ressources que peut offrir à un artiste une petite ville de province. L'achat de cette toile par la cathédrale fut presque un acte de charité. Car à la fin de sa vie, Brébar connut la misère et ne trouva qu'un refuge à l'hospice de la vieillesse, où il mourut le 30 septembre 1820.

4. Les ornements

Le plus ancien d'entre eux est une relique, en même temps qu'une œuvre d'art. On l'appelle la *chasuble de S. Thomas Becket*.

On sait comment le roi d'Angleterre avait placé son chancelier sur le siège archiépiscopal de Cantorbéry (1162), dans l'espoir d'en faire le complaisant instrument de ses envahissements sacrilèges, lors des *Constitutions de Clarendon* (1164). Mais la conscience du prélat se révolta, en présence de cet asservissement de l'Église et de son clergé. Il opposa aux entreprises d'Henri II une inébran-

lable fermeté qui mit ses jours en péril. Averti nuitamment par deux gentilshommes qu'on allait attenter à sa vie, il s'embarqua le Jour des morts, sur une petite barque ouverte, et arriva le lendemain soir à Gravelines, d'où il gagna à pied et sans quitter son déguisement l'abbaye de Saint-Bertin, à Saint-Omer.

Le premier soin du fugitif fut de demander asile au roi de France et protection au pape Alexandre III, alors de résidence à Sens. Les ambassadeurs du monarque anglais avaient devancé Becket, à l'une et l'autre cour. Mais Louis le Jeune, ennemi du roi d'Angleterre et peu disposé à lui complaire, déclara hautement que c'était l'antique honneur de la couronne de France de secourir les opprimés contre leurs persécuteurs. Le pape, de son côté, résolut de braver la colère du puissant souverain et reçut avec bienveillance l'archevêque exilé.

Dans son indigence, Thomas Becket resta l'irréductible champion de la liberté de l'Église, avec une énergie égale à son infortune. Il erra pendant six ans, dans les régions septentrionales de la France.

Vers la fin de l'année 1170, il vint de Marchiennes à Tournai et fut accueilli à l'abbaye de Saint-Médard, où il célébra la messe. Quelques jours plus tard, Henri II feignait la réconciliation et Thomas retournait à son siège de Cantorbéry, pour y être assassiné dans sa propre cathédrale le 29 décembre, par les complices du souverain.

A la nouvelle du crime, l'Europe continentale poussa un cri d'horreur. Le culte qu'on rendit à la mémoire du vénéré martyr, immédiatement après sa mort, explique que toutes les communautés, qui avaient eu des rapports avec l'archevêque, attachèrent le plus grand prix aux objets qui lui avaient appartenu ou qui avaient été à son usage.

De même, les moines de Saint-Médard gardèrent comme une pieuse relique la chasuble que le Saint (canonisé dès 1172) porta sur ses épaules, lorsqu'il officia dans leur église, au cours de son malheureux exil. Si la cathédrale possède actuellement cet ornement, elle le doit au dernier religieux de l'abbaye, le tournaisien Jacques-Gaspard-François Parent, qui en fit don à l'évêque de Tournai peu de temps avant de mourir, le 16 mai 1838.

Indépendamment de ce glorieux souvenir, la chasuble se recom-

mande à l'attention, tant pour sa forme que pour sa valeur intrinsèque.

Le vêtement mesure 1 mètre 50 cent. de hauteur, et près de 5 mètres de circonférence. L'historien J. Cousin notait déjà à ce propos : « J'eu ce bien, le 9 octobre 1608, que de le veoir et révéler..... La façon est autre que celle des chasubles de nostre siècle, en ce qu'il est aussi long aux deux costés que par derrière, sans aucune ouverture que pardessus, pour faire passer la teste, rond tout à l'entour par bas, comme seroit une robbe sans manche, sans ouverture de manches et sans collet ; ainsi clos par devant, derrière et par les costés ; tellement que pour se servir des mains et des bras, il faut retrousser le chasuble par dessus les bras (1) ».

La soie, croisée et lancée, rappelle par sa couleur la pourpre de Tarente et se rapproche ainsi du manteau impérial de la même époque, conservé à Vienne. Les orfrois ont été exécutés dans le célèbre hôtel de Tiraz à Palerme. Tissus de fil d'or et de largeur inégale, ils offrent de très curieuses combinaisons de méandres grecs ou gammés, dont ne sont exclues ni la flore, ni la faune même fantastique (2).

Dans la case voisine se voit un autre ornement, riche en souvenirs du passé. C'est une ample chape de velours rouge, faite d'un *manteau* tissé avec fil d'or, que porta *Charles-Quint*, lorsqu'il présida le *Chapitre de la Toison d'or*, tenu à la cathédrale, dans les premiers jours de décembre 1531(3). Le vêtement a été orné en 1575 de broderies à l'aiguille figurant : sur les côtés, la Passion du Sauveur ; et sur le chaperon, la dernière Cène. Le *manteau de l'Empereur* a été ainsi transformé en une *chape* liturgique. Le peintre tournaisien Gallait l'a copié jadis, pour la reproduire dans son tableau de l'*Abdication de Charles-Quint* (au musée des beaux-arts à Bruxelles).

Chose bizarre ! Mgr Voisin, habituellement d'une critique si con-

(1) J. COUSIN, *Histoire de Tournay*, t. III, chap. 53, p. 284.

(2) Mgr VOISIN a fait une étude détaillée de ces galons ; voir *Notice sur une chasuble de saint Thomas de Cantorbéry*, dans les *Bulletins de la société historique et littéraire de Tournai*, t. II (1851), p. 251.

(3) Cfr. ci-dessus, *Chapitre VI, Les grands jours de la cathédrale*, p.139 svv.

ciliante, s'est prononcé contre l'authenticité de cet objet (1), en se basant sur la date des orfrois et sur le silence des anciens inventaires à ce sujet. Nous venons d'expliquer la première anomalie ; quant à la seconde, elle est commune à toutes les pièces de provenance étrangère à la cathédrale. Il en est ainsi notamment pour la chasuble de S. Thomas de Cantorbéry, originaire de Saint-Médard, et pour la belle chape en brocart d'or et velours ciselé, léguée par le dernier abbé de Saint-Martin et que revêtait, jusqu'en ces derniers temps, le chanoine porteur du reliquaire byzantin à la Grande procession. Si Charles-Quint a laissé son manteau à Tournai, ce devait être non à la cathédrale, où il ne fit que passer pour la cérémonie religieuse, mais à l'abbaye de Saint-Martin où il était descendu et dont il resta l'hôte choyé, durant ces radieuses journées.

De la même époque encore est le somptueux *ornement*, dit *Cotrel*, parce qu'il fut donné par cet opulent chanoine, à l'occasion de son fameux jubilé (1539). Sur les dix pièces qu'il comprenait autrefois, il en reste six : une chasuble, deux dalmatiques, et trois chapes. Le voile du calice a été dérobé récemment par des voleurs qui s'étaient introduits dans la cathédrale, la nuit du 11 septembre 1927. Le fond en drap d'argent est entièrement couvert de rinceaux d'or, d'un dessin élégant. Ce qui prouve la richesse de l'ancien revestiaire de la cathédrale, c'est que ce vêtement liturgique merveilleux était classé le *troisième* ornement de couleur blanche. On l'appelait le *grand Cotrel*, pour le distinguer d'un autre du même donateur, surnommé le *petit Cotrel*.

Lors de la restauration du culte cependant, Hirn aurait voulu posséder pour sa cathédrale un bel *ornement* complet de *dix pièces*, destiné aux grandes solennités religieuses. Or, en ce moment vivait à Tournai, récemment sorti de sa cachette, Antoine-Louis Delvigne, ancien abbé de Château-l'Abbaye, issue de Vicoigne. Il s'était réfugié au clocher de S. Piat où il passa l'hiver de 1793 avec Deledicque, chanoine régulier de Phalempin. Tous deux se retirèrent ensuite dans un grenier de la rue des Jésuites et y demeurèrent l'es-

(1) J. VOISIN, dans les *Bulletins de la société historique et littéraire de Tournai*, t. X (1865), p. 253 et t. XI (1866), p. 312.

pace..... de sept ans! Hirn, qui avait nommé Delvigne chanoine honoraire de sa cathédrale, apprit de lui que son abbaye-mère avait sauvé un luxueux ornement de dix pièces, dans une petite ville de Hollande. L'ancien abbé de Vicoigne, Auguste-François Gosse, était mort (17 septembre 1802), on s'en souvient (1). L'évêque s'aboucha dès lors avec un ancien religieux de ce monastère, Albert-Désiré Durant, retiré à Baudour (plus tard curé de Masnuy-Saint-Jean) et négocia avec lui cet achat, pour une somme à répartir entre les survivants du monastère.

L'ornement du XVIII^e siècle est encore là et continue à s'appeler *Vicoigne*. Il comporte une chasuble, deux dalmatiques et sept chapes en drap d'argent, ornées de fortes broderies d'or en relief de style rocaille. Tout était resté complet jusqu'à la malheureuse équipée de nos malandrins en 1927, qui découpèrent les chaperons et les orfrois de deux chapes, dans l'espoir insensé d'en retirer du métal précieux à la fonte.

Pour le reste des vêtements sacerdotaux nous renvoyons à l'*Inventaire* détaillé de M. Soil de Moriamé (2). Ayons toutefois une mention spéciale pour les garnitures du baldaquin, en drap d'or brodé de fleurs de soie, diversement nuancées. Quatre grands médaillons en réserve ornent le centre de ces bandes, qui mesurent 40 à 42 centimètres de hauteur. Leurs sujets traitent la symbolique de l'eucharistie. Ce sont : le sacrifice de Melchisédech, la chute de la manne dans le désert, le raisin de la Terre promise, le dialogue de Jésus avec la Samaritaine. Ce superbe ouvrage fut exécuté à Beauvais en 1739 (3), parce que le chanoine-chantre Pierre-Charles de Malinguehem, originaire de cette ville, comptait un frère parmi les membres de ce chapitre cathédral.

*
* *

Tandis que la broderie est une ornementation adhérente à une

(1) Voir ci-dessus, *Chapitre VIII, Renaissance du chapitre au XIX^e siècle*, p. 191.

(2) E. J. SOIL DE MORIAMÉ, *Inventaire des objets d'art et d'antiquité*, t. II, Cathédrale, p. 87 svv.

(3) *Actes capitulaires*, 1^{er} mars 1739, aux *Archives du chapitre* de Tournai.

éttoffe qu'elle met en valeur, la *dentelle* n'a besoin d'aucun fond pour échafauder et soutenir ses fils. On en a réuni un lot de vingt-trois spécimens, dans un cadre et sous la glace d'une vitrine. La plupart, sinon toutes, sont faites aux fuseaux. On y remarque le point de Paris, la dentelle de Valenciennes, de Chantilly, de Binche, de Malines, des Flandres, etc.

Dans cette fabrication, l'art tient une très grande place. La matière première, même lorsqu'elle est de la plus belle qualité, représente peu de chose, en comparaison du talent du dessinateur et de la dextérité de l'ouvrière. Toute la valeur de la dentelle résulte de ces deux éléments réunis : efforts intelligents du crayon, secondés par la main habile qui manie l'aiguille ou les fuseaux

*
* *

Enfin nous terminerons ce chapitre sur les tissus et les étoffes, en disant un mot des *quatre tapisseries*, exposées dans la salle du trésor.

La plus ancienne est un tableau de l'*Ecce homo*, d'une grande finesse, entouré d'une bordure à fleurs. Il est composé de laine et de soie, rehaussées d'une broderie en fil d'or qui accuse les traits des personnages. Ce panneau ornait autrefois l'épithaphe du chanoine Nicolas Pothier († 1534) et que l'on pouvait lire « au revestiaire, contre la muraille » (1).

Viennent ensuite deux tapisseries appartenant à l'*Histoire de Jacob*, exécutées à Tournai pour l'évêque Charles de Croy et données par lui à sa cathédrale en 1554. Nous en avons déjà rencontré deux autres grands panneaux dans la sacristie-rotonde (2). Sur l'un des fragments qui nous occupent, on voit Jacob apporter un chevreau à sa mère Rebecca et, dans le fond, la préparation du repas d'Isaac que devait suivre la bénédiction prophétique, attachée au droit d'aînesse. L'autre pièce montre la réconciliation d'Esau et de Jacob, au milieu d'un concours de peuple.

(1) Cfr LE MAISTRE D'ANSTAING, *Recherches*, t. II, p. 363. — J. VOISIN, *Les épithaphes de la cathédrale*, publiées par HUGUET, dans les *Mémoires de la société historique et littéraire de Tournai*, t. XVI (1877), p. 207.

(2) Voir plus haut, p. 331 svv.

La quatrième et dernière tapisserie, du commencement du xvii^e siècle, est une épave de l'abbaye de Saint-Feuillien du Rœulx, recueillie par Mgr Voisin. Des religieux Prémontrés portent sur leurs épaules la châsse de leur patron, qui fut assassiné dans la forêt charbonnière, sur la route de Nivelles à Fosses, là où s'éleva plus tard un monastère en son honneur, dans le bois dérodé (Rœulx). Est-ce une translation de ses reliques ou un cortège de procession? On ne pourrait le dire.

*
* *

Quant à nous, notre pèlerinage est accompli, tant à l'intérieur de la cathédrale qu'à l'extérieur du monument. Et pourtant ce n'est pas sans émotion que nous déposons la plume.

L'historien Godefroid Kurth rapproche quelque part l'affection des Tournaisiens pour « *Notre-Dame avec ses cheoncq clotiers* » de l'amour de Dante pour sa bonne ville de Florence. La comparaison mérite d'être retenue. A l'occasion d'un récent incendie (25 octobre 1928) qui consuma partiellement la toiture de la nef, il nous a été donné de saisir sur le vif le culte et l'admiration des Tournaisiens pour leur cathédrale. Leur beffroi a pu autrefois se dresser dans son voisinage, en fier rival. Depuis longtemps la réconciliation est faite. La population entoure d'une même piété filiale les deux antiques monuments, à l'égal de vieux parents, blanchis par l'âge et ridés par les vicissitudes des temps. Cette tour, fière comme un défi et ces clochers, élevés vers le ciel comme une prière, témoignent à leurs yeux du patriotisme généreux et de la foi ardente de leurs ancêtres. Ensemble, ils symbolisent l'attachement tenace de nos gens à ce qui constitue encore aujourd'hui le fond de notre caractère national : la religion et la liberté.

LISTE DES ILLUSTRATIONS

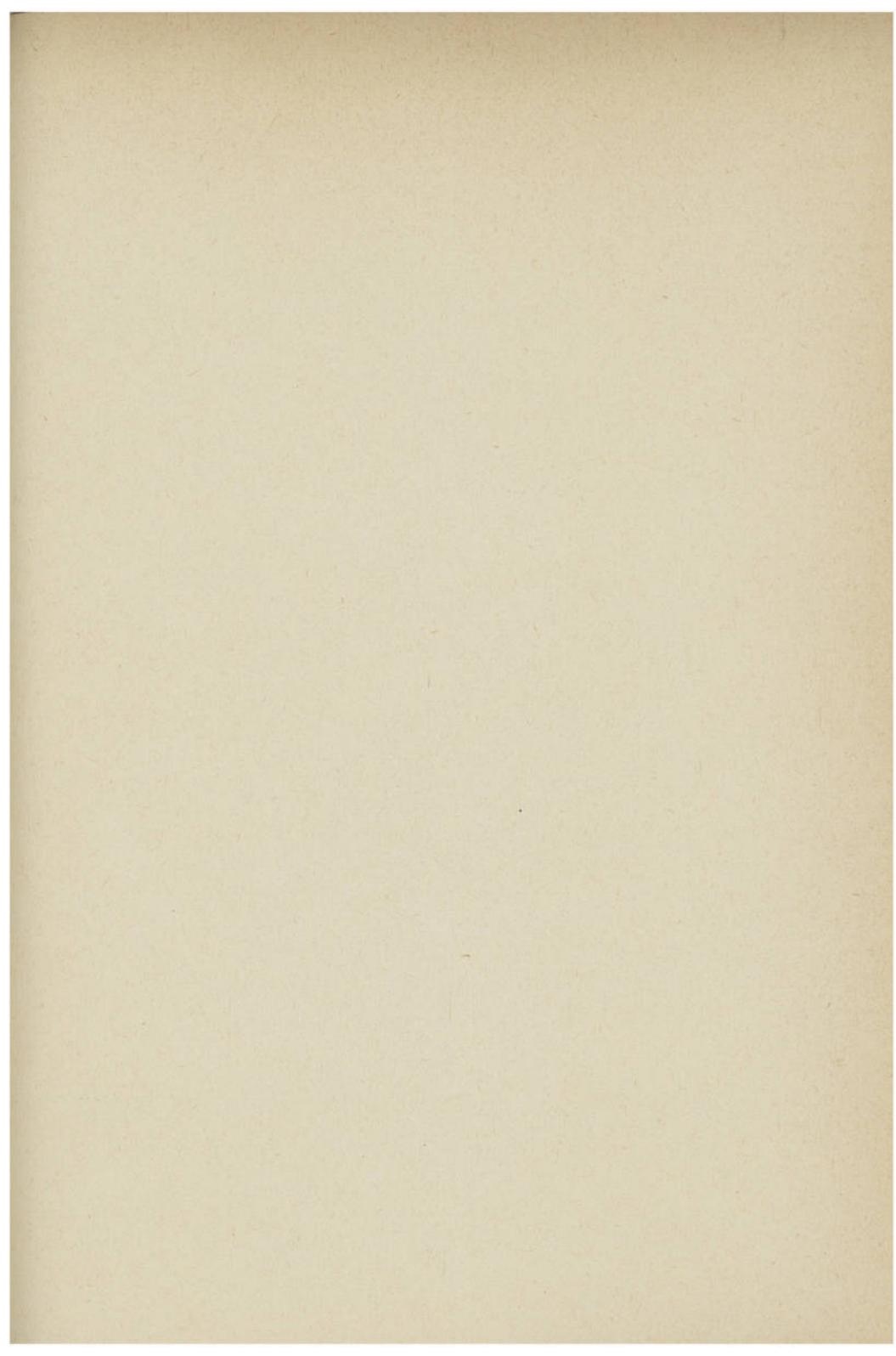
*En face
des pages*

PLANCHE I.	Enceinte précommunale du xi ^e siècle.	VIII
PLANCHE II.	Les bâtiments claustraux	1
PLANCHE III.	Chilpéric remet à l'évêque la charte de souveraineté temporelle sur la ville	16
PLANCHE IV.	Panorama de Tournai, avec sa cathédrale et son beffroi.	17
PLANCHE V.	Carte du diocèse primitif de Tournai	32
PLANCHE VI.	Physionomie du chœur aux grandes solennités.	33
PLANCHE VII.	Fragment de la tapisserie d'Arras (1402)	48
PLANCHE VIII.	Fragment de la tapisserie de Tournai (1554).	49
PLANCHE IX.	Habit de chœur des chanoines, du xi ^e au xv ^e siècle.	64
PLANCHE X.	Costume des chanoines, du xv ^e à la fin du xviii ^e siècle	65
PLANCHE XI.	Châsse de Notre-Dame, par Nicolas de Verdun (1205)	80
PLANCHE XII.	Le Christ en majesté, au pignon de la châsse.	81
PLANCHE XIII.	Diplôme d'un jeune docteur tournaisien à l'université de Padoue (1599).	112
PLANCHE XIV.	Hôtel des Anciens prêtres au rez-de-chaussée, avec la Bibliothèque capitulaire à l'étage	113
PLANCHE XV.	La grande procession de Tournai (1090), d'après L. Gallait.	128
PLANCHE XVI.	Statue de Notre-Dame des Malades, au Grand portail	129

PLANCHE XVII.	
Châsse de S. Éleuthère (1247).	162
PLANCHE XVIII.	
Le premier évêque de Tournai († 531), au pignon de sa châsse	163
PLANCHE XIX.	
Tableau votif de Jehan dou Bos, après le passage des Huguenots (1566)	174
PLANCHE XX.	
Bas-relief funéraire de Jean Lamelin, mutilé par les ré- volutionnaires du XVIII ^e siècle	175
PLANCHE XXI.	
Sculptures du Grand portail.	192
PLANCHE XXII.	
Remaniement du diocèse de Tournai, en suite du Concor- dat de 1801	193
PLANCHE XXIII.	
Vue générale de la cathédrale.	208
PLANCHE XXIV.	
Plan de l'ancienne cathédrale romane	209
PLANCHE XXV.	
Coin pittoresque du Vieux-Marché-aux-poteries.	212
PLANCHE XXVI.	
Fausse-porte, surmontée de la chapelle épiscopale.	213
PLANCHE XXVII.	
Plan de la cathédrale actuelle.	220
PLANCHE XXVIII.	
Façade du Grand portail :	
fig. 1, dans son état primitif	
fig. 2, transformée par Ch. de Croy (1526)	
fig. 3, dans son état actuel (depuis 1851)	221
PLANCHE XXIX.	
Partie supérieure de la Porte Mantile.	226
PLANCHE XXX.	
Vue sur la nef romane, vers le chœur.	227
PLANCHE XXXI.	
Vue sur la nef romane, vers le fond	230
PLANCHE XXXII.	
fig. 1, Retour de la nef sur le transept	
fig. 2, Chapiteaux historiés de Chilpéric et Frédégonde	231
PLANCHE XXXIII.	
Faisceau de chapiteaux romans	234

PLANCHE XXXIV.	
Autre faisceau de chapiteaux romans	235
PLANCHE XXXV.	
Quelques dalles gravées de l'ancien pavement.	238
PLANCHE XXXVI.	
Châsse des Damoiseaux (1571)	239
PLANCHE XXXVII.	
Vue intérieure du transept.	256
PLANCHE XXXVIII.	
Raccord du transept avec la nef.	257
PLANCHE XXXIX.	
Vitraux du transept	272
PLANCHE XL.	
Fresque romane de S ^{te} Marguerite.	273
PLANCHE XLI.	
Vue générale de l'ambon, édifié en 1573.	274
PLANCHE XLII.	
Fragment du même ambon.	275
PLANCHE XLIII.	
Aspect général du chœur.	286
PLANCHE XLIV.	
Coupe de la nef, du transept et du chœur.	287
PLANCHE XLV.	
Le maître-autel de la cathédrale.	304
PLANCHE XLVI.	
Grisaille (l'Extrême-onction), peinte par sauvage d'après N. Poussin.	305
PLANCHE XLVII.	
Vue sur le déambulatoire et les bas-côtés de la nef.	320
PLANCHE XLVIII.	
Bas-relief funéraire de Jean de Wastine (1433).	321
PLANCHE XLIX.	
fig. 1, La Vie de la Vierge, par Lancelot Blondeel fig. 2, Panneau sculpté de la Vie de S. Ghislain.	338
PLANCHE L.	
Salle du Chapitre, entourée des boiseries sculptées de Saint- Ghislain	339
PLANCHE LI.	
Calvaire en ivoire, attribué à J. Du Quesnoy.	350
PLANCHE LII.	
Croix byzantine, avec la marque gravée sur l'une des gemmes.	351
PLANCHE LIII.	
Face du diptyque d'ivoire, avec les scènes de la Passion	352

PLANCHE LIV.	
Autre face du diptyque d'ivoire, représentant S. Nicaise.	353
PLANCHE LV.	
Vierge en ivoire, de la fin du XIII ^e siècle.	368
PLANCHE LVI.	
Tabernacle-chapelle, aujourd'hui au <i>Schlossmuseum</i> de Berlin.	369





Chan. J. WARICHEZ

LA CATHÉDRALE
DE TOURNAI
ET
SON CHAPITRE



WETTEREN

1934

